



Université d'Oran 2

Faculté des Langues étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences

En Langue Française

***Le Dérèglement Des Modalités de la Transmission Identitaire entre
Onomastique et Généalogie dans la Région de Saida (Avant et Après 1962)***

Présentée et soutenue publiquement par :

Mr : Righi Chakib Iias

Devant le jury composé de :

TOUATI MOHAMMED	Professeur	Université d'Oran 2	Président
HARIG FATIMA ZOHRA	MCA	Université d'Oran 2	Rapporteur
MAARIF MILOUD	Professeur	Université de Saida	Examineur
BOUMEDINI BELKACEM	Professeur	Université de Mascara	Examineur
CHETOUH KANIA	Professeur	Université de Tamanrasset	Examineur
AIT MENGUELAT SALAH	MCA	Université d'Oran 2	Examineur

Année : 2021

Résumé

Le nom est l'école de formation de la société. C'est le miroir qui peut rectifier les imperfections des autres. Choisi par les ancêtres pour être porté dans l'honneur, Il ne peut être que parfait. C'est une référence, une garantie et un gage de confiance. Il sécurise et tranquillise. Il est imprégné de l'expérience enseigné par l'existence.

C'est ce détail "de taille" qui a attiré notre attention. Il n'est pas conjoncturel, il est foncièrement structurel. Ce modeste travail tente de mettre en relief, sans mauvaise foi, ni préjugé idéologique ou stratégie calculatrice, "ce détail", le caractère honorable de ce lignage sans complexe, ni animosité mal placée, dans une approche très proxémique c'est-à-dire praxémique, Celle-ci étudie les covariances entre les faits de langue et les faits de société telle que la dénomination Anthroponymique et Toponymique. Elle regorge, lato sensu, divers domaines dont la l'Onomastique praxéologique ; à travers des noms de lieux (toponymes), de tribus (ethnonymes ou ethniques), de personnes (anthroponymes), nous nous intéresserons à ce lignage et à sa lointaine généalogie, disons-le d'emblée, séculaire, voire plusieurs fois millénaire dans le cas précis, pour montrer en fin de parcours, la gravité du déficit identitaire et ses conséquences inconscientes et dévastatrices au sein de notre Société Arabo-Amazigh.

Mots Clés : Nom-Anthroponyme-Toponyme-Ethnonyme-Genealogie

Abstract :

The name is the school of formation of the fine flower of society, the mirror that can rectify the imperfections of others. Chosen by ancestors to be carried in honor, it can only be perfect. It is a reference, a guarantee and a guarantee of confidence. It secures and tranquillizes. It is imbued with experience taught by existence.

This detail of "size" has attracted our attention. It is not conjunctival, but rather fundamentally structural. This modest work attempts to objectively highlight ideological prejudice, or "catastrophic" strategy. This "detail", the honorable character of this lineage without complex or ill-placed animosity, in a very proxemic approach, through names of places (names), tribes (ethnonyms or ethnic groups), people (anthroponyms). We will be interested in this lineage and its distant genealogy let us say it rightaway, secular or even millenary in the specific case , to show at the end the gravity of the identity deficit and its unconscious and devastating consequences within our Arabo-Amazigh Society.

Keywords: Name-Anthroponym-Toponym-Ethnonym-Genealogy

ملخص :

قد يغدو الوسم مدرسة تكوين رائدة لهاتيك الزهرة اليانعة الرقيقة لأي مجتمع من المجتمعات انه المرآة العاكسة التي يمكن عبرها , أصلاح العيوب فقد اصطفاه الأولون وجعلوه تاما نزيها شريفا من حيث ما يحمله من شرف وعفة .

- انه مرجع , بل ضمان , بل رهان ثقة , فهو يؤمن ويطمئن , ثم انه مشيع بالتجارب والخبرات الملقنة من الحياة .

- لا تكلم , إذن , هي الخصيصة ذات البال التي قضت مضاجعنا وحثتنا على البحث حثا فلا يمكن ذلك إذن من قبيل الصدفة والاعتباط , بل من صميم العناية بالبناء والهئية والتركيب .

- سيروم بحثنا ذا , دونما موارد , ولا أحكام أيديولوجية .

مسبقة أوخطة إحصائية , إبراز الميزة الشرفية لهاته الدراسة الخطية بالاضغية ولا عقد قبلية , وإجراء مقارنة جوارية عبر أسماء أحاكم وقبائل وأعلام , حيث سنعنى بهاته الخطية النسقية وكذا علم الأنساب العتيق خلال القروى , أي المنين من السنين بل الألوف الألفية منه في الأحوال المقيدة المعلومة , حتى نجلي خطورة العوار والنقص الكامنين في الانتماء والهوية وعواقبهما المجهولة المخربة لمجتمعنا الأمازيغي العربي .

كلمات مفتاحية: طوبونيميا (أسماء المواقع الجغرافية)، أنثروبونيميا (دراسة لسانية أو تاريخية الأصل)، علم الأنساب – علم السلالات، (اسم، (و سم-إثنونيميا) أسماء القبائل و الشعوب)

Avant-Propos

« L'anthroponymie comme la toponymie, nous apprend à intégrer l'histoire dans ce que nous sommes : elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé, et notre passé est accommodé avec notre présent » (C. Baylon et P.Fabre, 1982 :9).

Tout appellatif est un signe qui véhicule tout un réseau de significations et comme le dit Jacque Lacan « le mot n'est pas seulement signe mais un nœud de significations ». Métaphore et métonymie se conjuguent pour habiller le prénom de connotations : « ton nom est ton destin » dit un proverbe indou.

« Mon nom est l'homme, je le sais, mais l'homme est toujours un homme, cet homme que je suis. Pour l'instant, j'ai le sentiment d'être condamné à la différence, à une irréductible et inquiétante singularité » Jean Amrouche, poète algérien(1952).

Dédicace

*A mes chères sœurs pour leurs encouragements permanents, et
leur soutien moral,*

*A mes chers frères, pour leur appui et leur encouragement,
A toute ma famille pour son soutien tout au long de mon parcours
universitaire,*

*Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués,
et le fruit de votre soutien infaillible,*

Merci d'être toujours là pour moi.

Aux Martyrs Victimes de Crash de Boufarik

Remerciements

*Nous voudrions présenter nos remerciements à notre
encadreur « Pr HARIG FATIMA ZOHRA ».*

*Nous voudrions également lui témoigner notre gratitude pour
sa patience et son soutien qui nous a été précieux afin de
mener notre travail à bon port.*

*Au Département de Français / Faculté des Langues De
L'Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2*

Merci

Introduction

Générale

Introduction Générale

D ism-is, d awal-is

« *tel nom, tel propos* »

(*Proverbe Kabyle*)

Introduction générale

La question de l'Etat civil en Algérie, pose la problématique de la généalogie et de la filiation dans notre pays. Il nous semble que, dans une société en crise comme la nôtre, il s'agit moins prioritairement de s'attarder à penser un futur, à (ré) inventer une modernité que de réactualiser des tranches du passé «refoulé». Question cruciale, périlleuse diront d'autres, néanmoins incontournable si nous imaginons un instant que l'Etat civil actuel continue la représentation mentale de la filiation coloniale française. Il est même la représentation symbolique de la non-filiation, cristallisée par deux paradigmes de refondation, à la même période, de la personnalité algérienne par l'administration et l'armée françaises coloniales : l^{er} Senatus Consult et la loi sur l'Etat civil (1882).

Nous voudrions proposer dans cette recherche quelques éléments de synthèse toute provisoire d'une réflexion que nous menons sans discontinuer depuis quelques années sur les questions liées à l'usage des noms propres dans notre société, des noms de personnes (anthroponymes - toponymes – ethnonymes) .

Dans le cadre de cette quête, il nous a semblé que la triangulation personne / temps / espace, correspondant au cadre de développement des repères référentiels de type identitaire, cristallisés dans nos noms propres de manière générale, peut servir d'argumentation en matière d'histoire dans ses dimensions religieuses, symboliques, linguistiques, en somme culturelles et interculturelles les plus fécondes. C'est probablement dans ce travail de «proximité» identitaire - rien n'est en fait plus banal, intime, identificatoire et significatif qu'un nom de famille, de tribu, de saint par lequel jurent nos concitoyens- qu'il est possible d'interpréter les pratiques langagières berbères ou arabes populaires, c'est-à-dire, de forme hybride, berbéro-arabe et leurs ancrages, les consciences et leurs représentations, les stratégies et leurs validations dans le présent et le vécu, mais néanmoins orienté vers le passé.

Le nom propre algérien, dans le cadre d'une sémiologie générale et d'une pédagogie historique, reste dans la réflexion sur une hiérarchisation logique des priorités, d'un intérêt indéniable dans la mesure où l'identité tout court passe, forcément, chez beaucoup et à juste titre, par l'identité anthroponymique et toponymique.

Comment sont construits historiquement les noms patronymiques et toponymiques algériens ? Quels choix porteurs ont déterminé dans le passé les représentations suivies et qu'en est-il aujourd'hui ? Les noms patronymiques et toponymiques algériens réconcilient-ils les Algériens avec eux-mêmes ou resteront-ils indéfiniment la marque indélébile de refoulés historiques qu'il faudrait assumer et réactualiser pour le bien-être du sujet algérien ? Sur un plan symbolique, quels sont les stratégies de production mises en place dans ce contexte et quelles sont les politiques

Introduction Générale

linguistiques anthroponymiques et toponymiques élaborées par les pouvoirs publics jusqu'à présent pour la construction de l'environnement cognitif de dénomination de l'Algérien . c'est pourquoi , à travers ce travail, nous essaierons de voir quel est le comportement de l'onomasticien algérien devant les toponymes et les anthroponymes contenant des ambiguïtés de transcription soit volontairement où soit accidentellement.

Dans certaines constructions anthroponymiques et toponymiques l'ambiguïté est voulue ; elle sert , selon les situations synchroniques , à disperser le sens par une équivocité du signifiant , elle est dite volontaire et constitue une transcription à part caractérisée par un jeu de noms ; Souvent réalisée grâce au jeu qu'offre le praxème , il sert à former des types particuliers , où l'appellation est la technique dominante ; parmi ces types on peut trouver , outre une composante majeure faite de figures opacifiantes , des manuscrits et cartes géographiques .

Mais ce sont les ambiguïtés involontaires qui sont les plus déroutantes et insidieuses (Mérine, 2010¹), elles se glissent dans les dénominations à l'insu de l'investigateur, et constituent un véritable parasitage dans l'action de l'analyse étymologique. Ces deux positions illustrent les deux aspects de l'ambiguïté (volontaire ou involontaire) , qui d'après Albert Dauzat renforce l'arbitraire du signe.

Ce parasitage devient encore plus problématique, quand l'apprenti-chercheur ne pourra que produire des contre-sens dans son opération de décryptage.

C'est pourquoi pour répondre à notre problématique, deux approches demeurent nécessaires pour circonscrire au mieux notre réflexion. Il s'agit de l'approche linguistique qui nous permettra de considérer le nom propre (NP) comme catégorie de discours avec ce qui le distingue du nom commun, puisque tous deux appartiennent à la catégorie nominale ; nous essaierons, dans cette même optique de reconsidérer l'acte de nommer et de dénommer, à travers les différentes théories notamment celle de G. Kleiber. La deuxième approche relève du champ anthropologique, elle est à la croisée des chemins entre ce qui est socio-ethnologique et sociolinguistique, il s'agit de l'onomastique..

La première approche peut sembler étrangère au domaine de la linguistique historique dite « Onomastique », car l'un de ses objets d'étude les plus forts est la dénomination Anthroponymique et Toponymique, certaines de ses conceptions sémantiques peuvent apporter des clarifications, quant à l'étude de l'ambiguïté : il s'agit de l'approche anthropologique et généalogique.

Une telle équation permet à l'onomastique, de considérer la langue en fonction de ces sciences connexes, qui doivent nécessairement correspondre l'une à l'autre. Et pour lesquelles il suffit d'éclairer ou d'expliquer les règles de relation ou de correspondance.

Cependant toutes les approches linguistiques mettent l'accent sur le caractère très complexe de cette association, (complexité inhérente au nom propre) , dont le Sémantisme est caractérisé par une variabilité conditionnée intrinsèquement par l'aspect formel et catégoriel (de la nomination) , et extrinsèquement, par la relation qu'elle entretient avec d'autres approches où elle interagit dans un contexte sociolinguistique .

¹ K. Mérine, 2010, thèse de doctorat, Université d'Oran.

Introduction Générale

L'un des facteurs de cette variabilité sémantique s'explique par le fait que dans la relation (langue / société), *il peut y avoir débordement du sens sur la forme, c'est-à-dire qu'à une forme correspondent plusieurs sens, ce qui rend le signe équivoque, engendrant une ambiguïté linguistique* (K. Mérine, *op. cit.*), cependant, le caractère spécifique du nom propre situe l'impact de cette ambiguïté à un niveau beaucoup plus social que linguistique.

. Dans notre recherche, nous nous intéressons au problème, en Algérie, de dénomination d'une manière générale et particulièrement à la dénomination de personnes et de lieux, héritées des siècles passés. Nous essaierons de voir dans quelle mesure la généalogie et le *leg identitaire* ont été ou pas respectés.

« Cette question a suscité beaucoup d'intérêt dans le domaine de la linguistique historique, où l'ambiguïté a été traitée, analysée, où elle continue de préoccuper les chercheurs, notamment en traitement diachronique et synchronique de la langue et en nomination, mais le domaine qui nous intéresse pour notre travail est le domaine de l'onomastique, où ce fait de la langue doit être appréhendé par le biais de l'analyse descriptive. » (voir Thèse de doctorat Mérine, 2010).

Même si, pour certains onomasticiens (le nom propre) représente un cas pathologique de la langue (Farid . Beremdane .2000 :74) ou un fait anecdotique (Brahim Atoui, 2000 :94), il n'en demeure pas moins que son omniprésence dans la langue fait d'elle une composante sociolinguistique, qui éclaire sur les divers aspects de la langue

Le point de départ de cette analyse est alimenté par la réaction des transpositeurs algériens dans le cadre de nos recherches sur le terrain, sur justement leur état identitaire à partir des données anthroponymiques et toponymiques. S'interroger de la sorte, c'est non seulement se questionner sur la pertinence scientifique de telles recherches, mais se demander dans quelle mesure la connaissance, la «gestion» des noms patronymiques et toponymiques est superposable à celles des rapports historiques, généalogiques, sociaux et dans quelle proportion, on peut remédier au déficit structurel identitaire aussi bien berbère qu'arabe algérien contenu dans l'Etat civil et même dans le lexique des noms de personnes et de lieux en Algérie)²(. Il est peut-être étonnant de dire que l'identité anthroponymique algérienne est historiquement et linguistiquement parlant une entité éclatée : la même descendance est contenue dans des patronymes propres à des lieux différents ou fragmentaires, dans le meilleur des cas, dans des transcriptions graphiques différentes, exemple : Belabbeci, Belabaci Belabessi Belabbès Belabassi Belabas Belaâbbeci Belaâbaci Belaâbbessi Belabesi Belabsi ; Cette question a suscité beaucoup d'intérêt dans le domaine de la linguistique historique, où l'ambiguïté a été traitée, analysée, où elle continue de préoccuper les chercheurs sociolinguistes, notamment en traitement diachronique et synchronique de la langue et en nomination, mais le domaine qui nous intéresse pour notre travail est le domaine de l'onomastique, où ce fait de la langue doit être appréhendé par le biais de l'analyse descriptive.

Nous pouvons aborder ces questions et bien d'autres, beaucoup plus pratiques et d'actualité, liées à la transcription française ou francisée, arabe ou arabisée des noms patronymiques algériens, dans aussi bien les documents de l'état civil que juridiques, comptables, fiscaux, cadastraux, etc. La configuration actuelle de la transcription des noms patronymiques algériens contenue dans les

²- Décret du 07 mars 1981, portant établissement d'un lexique national des noms de villages, villes et autres lieux.

Introduction Générale

documents officiels est le prolongement de la gestion coloniale de l'identité anthroponymique algérienne suivant la loi de 1882. Nous essayons de soumettre à notre recherche les niveaux structurants d'analyse et d'intervention, insoupçonnée et insoupçonnable, nous semble-t-il jusqu'à présent, de la part de l'administration coloniale et même de manière consciente ou inconsciente, de notre administration, dans la «dénationalisation» du peuple algérien. C'est pour dire en même temps, quels sont les paradigmes sur lesquels a été conçue historiquement l'attribution des noms patronymiques algériens, dans le domaine anthroponymique? Il est évident que nous faisons référence à la loi de formation de l'Etat civil de 1882, précédée de la loi de 1873 sur la propriété individuelle qui imposait l'adjonction d'un nom de famille aux prénoms et surnoms sur lesquels est antérieurement connu chaque indigène déclaré propriétaire, c'est-à-dire d'une rupture dans les modes traditionnels de nomination algérienne, par l'obligation et la généralisation du patronyme (23 mars 1882).

La tradition de nomination algérienne, de souche berbère ou arabe, était différente du système français, patrilinéaire et matrilinéaire (touareg) pour la première, plus complète et systématique pour la deuxième sous la forme suivante : *Ism, Alam, kunya, laqab, Nisba*. Prenons un exemple : *Abd al Rahmân Abou Zayd Walî al Dîn Ibn Khaldouîn al Tûnsî*. Sa filiation est marquée par *Ibn Khaldouîn*.

L'on pourra rétorquer que le système était archaïque, non économique et que la loi de 1882 a introduit une certaine rationalité dans le système de nomination par l'imposition du patronyme. L'identification des personnes est certes beaucoup plus aisée avec le patronyme ou nom de famille, dénomination dès lors commune et juridiquement invariable à toute une famille et sa filiation. C'est, cependant, moins la validité intrinsèque de ce nouveau système de nomination qu'il faut analyser que les conditions de son imposition, unique dans l'histoire ancienne et moderne du colonialisme ; le seul à avoir travaillé à un double niveau de la conscience dans un objectif de dislocation identitaire, comme nous tenterons de le démontrer plus loin.

Pour montrer le degré de détermination de la violence symbolique contenu dans le dispositif de déstructuration/restructuration du champ anthroponymique algérien, prenons l'exemple du patronyme français. Ce dernier a connu une évolution naturelle parcourant une trajectoire d'un développement historique d'une durée de... dix siècles pour s'imposer comme catégorie de nomination. En Algérie, il a été réalisé... «en 13 ans à peine», souligna Louis Milliot³, en 1937. Au Maroc, l'institution du patronyme date seulement des années 1950 (dahir du 8 mars 1950 pour les sujets de sa majesté), obligatoire d'abord pour les bénéficiaires des allocations familiales. En Tunisie, c'est le décret beylical du 30 juin 1925 qui amorça la réforme, sans pour autant que soit supprimé l'usage de la nomination traditionnelle, ex : *Ali ben Ahmed ben Amor Bouderbala*⁴.

Devant la forte résistance des Algériens, la loi prévoit, entre autres, que le nom choisi sera celui de la parcelle de terre. Mais, c'est dès 1865, officiellement, que fut posé le problème de la transcription des noms patronymiques algériens (lettre de l'Empereur de France) par l'élaboration d'un système de correspondance phonétique. En 1868, l'imprimerie impériale publiait sous la direction d'un

³- Milliot, L.- L'état civil en Algérie (1937).- Cité par Djebbar, A. et Arrach, Kh.- Anthroponymie et état civil. Les patronymes d'Oran.- Mémoire de fin de licence. Université d'Oran, Département de français, 1996.- p.56.

⁴- Quemeneur, J.- Liste des communes d'Algérie.- Cahiers Nord-africains, 1963.- p.26.

Introduction Générale

interprète militaire, devenue plus connu par la suite, De Slane, le premier fascicule consacré aux noms de personnes et de lieux contenant près de 3000 noms, dont la graphie continue jusqu'à présent à influencer sur l'orthographe des noms algériens. Malgré ces dispositions, les fantaisies se multiplièrent dans la transcription des noms patronymiques algériens et cela, en dépit des «desiderata» en 1946 des géographes de l'Institut National de Géographie⁵ et en 1948, des linguistes de l'Institut d'Etudes Orientales d'Alger⁶. Aucun système ne fut en définitive institué et c'est l'usage des administrations qui l'emporta en définitive.

Les conditions dans lesquelles fut établi l'état civil à partir de 1882, peut expliquer l'hétérogénéité des transcriptions graphiques, qui sont dues, selon Ageron (1968), à «ces commissaires recrutés dans cette catégorie d'hommes promus tour à tour géomètres, commissaires enquêteurs, topographes, agents d'affaires, la plupart d'ex-sous-officiers écartés de l'armée, étaient de médiocres bons à tout et propres à rien⁷.

Cette opération menée par un tel personnel prit des proportions extrêmes et inimaginables : devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système anthroponymique : la «collation» des noms fut «systématique», «allant jusqu'à attribuer des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabisants les noms arabes d'animaux, les noms grotesques ou injurieux : châdi : singe (pour Chadly) – Boumaaza , Beljdjediene : celui des chevreaux – EL Hamel : celui qui est perdu – Rai : le berger - Râchi : le corrupteur (pour Rachedi) - Bahloul : nigaud Zani : le fornicateur pour Ziani – (Ageron). Plusieurs dispositifs de dé/re/nomination ont été mis en place. Des stratégies d'évitement anthroponymique ont été adoptées par les Algériens pour échapper à l'appareil de recensement et de répression administratifs. Cet inventaire reste à faire. Lachraf fait état, dans son dernier ouvrage , lors de l'établissement de l'état civil, d'une entreprise de surveillance des populations du Djurdjura par le biais de l'anthroponymie, dans le cadre de l'application de la sanction collective : «les autorités françaises instituèrent un système jamais vu ailleurs dans le monde et en vertu duquel tous les habitants de tel village devaient adopter des noms patronymiques commençant par la lettre A, ceux du village voisin des noms patronymiques ayant pour initiale le B et ainsi de suite: C-D-E-F-G-H-I, etc., jusqu'à la lettre Z, en faisant le tour de l'alphabet »⁸. Cependant, le summum fut atteint à plusieurs reprises avec des opérations de dénégation nominative d'un caractère pathologique, psychosociologique individuel et familial dont souffrent jusqu'à présent certains citoyens algériens. Etre nommé par l'innommable SNP (Sans Nom Patronymique), qui fut réglé dès l'indépendance, mais aussi d'autres désignations encore en usage, publiquement imprononçable à cause des contenus sémantiques qu'ils véhiculent : sexualité, injure, obscénité, mort, excréments...

⁵- Mangenest, J.- Transcription des noms indigènes sur les cartes de l'Afrique du Nord. Ingénieur en chef géographe (Institut géographique national).- In *Onomastica*, revue internationale de toponymie et d'anthroponymie.- France, Lyon, Ed. IAC, 1948.-p.155.

⁶- *Onomastica*.- A propos de la nomenclature des cartes d'Algérie. Compte-rendu de la séance de l'Institut des études orientales d'Alger du 22/2/1948.- Lyon, Ed. IAC, 1950.- p.155.

⁷- Ageron, Ch.- Les Algériens musulmans et la France (1871 - 1919). Tome 1.- Paris, Ed. PUF , 1968.-p.176.

⁸- Lachraf, M.- Des noms et des lieux.- Alger, Casbah éditions. 1998.-p.p. 170-171.

Introduction Générale

A un autre registre, l'entreprise de «francisation» des noms patronymiques et toponymiques est loin d'être une simple opération de codage, d'identification et de reproduction des sons originaux, telle que le perçoit notre administration et notamment ceux qui ont conçu le décret de 1980 sur le lexique des patronymes »⁹. Les divers procédés de notation, techniquement parlant, ne cachent-ils ou ne masquent-ils pas des insuffisances de nature différente, autre que linguistique ? Il est anormal comme l'ont souligné les géographes et l'Institut de Géographie Française que 130 ans de présence «civilisationnelle» ne soient pas arrivés à une normalisation de la graphie algérienne (Mangenest, 1948).

C'est peut-être par là qu'il est possible de caractériser cette entreprise de francisation qui tend non seulement à travailler avec des catégories formelles mais à des opérations à différents niveaux. A l'appui de notre thèse, les propos énoncés devant la commission sénatoriale de l'ex-administration Sabatier «La constitution de l'état civil (était) et (devait) être une œuvre de dénationalisation, l'intérêt de celui-ci était de préparer la fusion» (cité par Ageron), c'est-à-dire «franciser plus résolument les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes»¹⁰.

Pellegrin¹¹ et Cheriguen¹² avaient bien relevé, dans l'anthroponymie même de souche française la prédominance des déterminatifs anthroponymiques: noms bibliques, noms de prophètes, noms des saints des calendriers, ...

Dès lors, il nous paraît de mettre en relief deux niveaux d'analyse, en reprenant à notre compte la dichotomie saussurienne de signifiant / signifié.

Premièrement, au niveau des signifiés (imagementale, concept), nous avons donné un aperçu sur les catégories sémantiques de renomination mise en œuvre par les chargés de l'administration coloniale (collation de noms injurieux, d'animaux etc.), bien que, déjà, en 1882, des administrateurs français, comme Ellie Tabet¹³, avaient relevé une «certaine ressemblance de prononciation avec des noms européens » : Hamel : Amaury, Sassi.

Ce problème a pu être résolu partiellement à partir de la question sur l'origine des noms dits arabes et dits français. Beaucoup de noms de la Bible, les principaux, sont usités par aussi les Chrétiens, les Musulmans que les Juifs : Elisée / Elyas, Jean / Yahya qui donne Yahiaoui, Noémie / Naïmi, Zacharie/ Zakariya qui donne Zekri, Sadok / Sadek, Anne / Hanna qui donne Henni...

Il n'est pas inutile de rappeler que les noms d'origine biblique étaient usités en Afrique du nord avant l'arrivée des Arabes, par le biais du judaïsme et du christianisme (Cheriguen, 1994). «Dans le monde chrétien, la plupart des noms de baptême sont empruntés aux annales de l'Eglise» (Ellie Tabet, 1882). Comme dans la religion musulmane, le nom, dans l'ancien et le nouveau testament, que porte la personne n'est pas une désignation arbitraire. La conception du nom dans les religions monothéistes et son rapport à la personne qui le porte est le même. Dans la tradition biblique, le

⁹- Lexique des noms.- Op.cité.

¹⁰- Ageron, C. A. - Op.cité.-p.187.

¹¹- Pellegrin, A. - Les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie. Etymologie et interprétation. - Tunisi, Ed. SAPI, 1940. -p.213.

¹²- Cheriguen, F. - Toponymie des lieux habités. Les noms composés. - Alger, Ed. Epigraphe Dar al Ijtihad 1994. - p.63.

¹³- TABET, E. - Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres. - Oran, Ed. Heintz, Chazeau et Cie, 1882.

Introduction Générale

nom «exprime quelque chose de la personne ; (...). Le nom de dieu est l'équivalent de la personne divine.

La sanctification du nom atteint la personne »¹⁴. L'Islam, à l'origine au Maghreb, d'un vaste processus de créativité anthroponymique, absorbant les pratiques religieuses et mystiques les plus typiques des populations autochtones berbères a fourni un stock impressionnant d'anthroponymes dont la majorité aussi est empreinte de religiosité. La nomenclature actuelle montre l'importance donnée aux noms divins en Islam. Ce trait caractéristique de la religion musulmane «est la place éminente qu'y tiennent les noms divins ; des noms qui sont, en fait des qualificatifs (sifât), décrivant Dieu sous ses multiples aspects : «Le Très Puissant», «Le Bien-Informé», «Le Créateur» : Ar Rahmân, Al Qâdir, Al Jabbâr, Al wâli, etc., (99 attributs de Dieu)¹⁵.

Les noms patronymiques de souche française véhiculaient la même représentation anthroponymique que les noms de souche arabe, c'est-à-dire une prédominance des déterminatifs anthroponymiques. Maintenant, qu'en est-il au niveau du signifiant (image acoustique, sonore), c'est-à-dire, en fait, en quoi consiste pratiquement cette «œuvre de dénationalisation et de francisation» des noms patronymiques algériens ? Nous ne parlerons pas des procédures d'attribution et de substitution pure et simple des éléments du paysage anthroponymique mises en œuvre de manière générale ; par contre, ce qu'ils nomment «l'adaptation» des noms patronymiques algériens est la procédure la plus pernicieuse qu'a connu le rapport entre colonialisme et linguistique. C'est peut-être par là qu'il est possible de caractériser cette entreprise de francisation qui tend non seulement à travailler avec des catégories formelles mais à des opérations à différents niveaux, dont la structuration de l'inconscient et de l'imaginaire n'est pas des moindres. La démarche consistait à mettre l'Algérien devant une situation de libre choix du nom patronymique. La démarche est la suivante : «certaines prononciations «françaises» de noms arabes peuvent parfois, à elles seules, mettre l'intéressé sur la piste d'un choix d'un nom français. Ainsi, Hammadi dans une bouche française devient facilement Amédée» (Guemeneur, 1963).

Loin d'être un simple «phénomène» linguistique tel formulé et présenté par ses auteurs, ces rapprochements phoniques obéissent à une logique unique dans l'histoire ancienne et moderne de l'Algérie de déstructuration/ restructuration du champ anthroponymique et toponymiques . Cette entreprise de désintégration opère sur les deux facettes du signe linguistique que sont le signifié et le signifiant. Il s'agit pour reprendre l'expression d'un professeur psychanalyste de formation, d'un traitement psychopathologique et de troubles identitaires, d'un procès de «désubjectivisation à l'échelle de l'individu comme à celle de la société»¹⁶.

Il n'est exagéré de dire que les Algériens et en particulier les Saïdéens sont dits par quelqu'un qui dit ce qu'ils n'ont jamais dit. Autrement dit, les éléments structurants de l'état civil actuel, au sens d'entité abstraite, de représentation mentale et non de service administratif, n'assure pas la continuité de la référence et de la filiation spatio-temporelle de l'identité. Nous sommes bel et bien

14_ Mouloubou , L et Buit , J.M. _Dictionnaire biblique universel_ Paris, Editions Desclée, 1984. _p. 509- 510.

15_ GIMARET , P. _Les noms divins en Islam. Exégèse lexicographique et théologique._ Paris, Ed. Du Cerf, 1988. - p.06.

16_ Ouaddah , kh. _L'anagramme suicidaire ou la question du patricide. Remarques sur le télescopage de l'ordre des filiations dans «La répudiation» de Rachid Boudjedra._ Colloque de psychopathologie maghrébine. Institut du monde arabe. Actes publiés sous la direction de Charles Bonn et Baumstiler. _ Paris, Ed. L'Harmattan , 1990. _ p. 85.

Introduction Générale

en face d'un dérèglement de la modalité de l'Être, d'une perturbation de la transmission symbolique «du caractère affectif de la transmission identitaire» comme le pense Lacheraf 17.

Comme notre analyse s'inscrit dans une perspective linguistico-praxématique , l'analyse va s'appuyer sur un corpus représentatif dont on peut dégager deux grandes parties .

La première composée de nomenclatures de (500) noms patronymiques recueillis de sources diverses (cartes géographiques et topographiques , registres matrices d'état civil , archives de divers tribunaux , manuscrits documents officiels administratifs et ouvrages théoriques) est constitué de deux sous- corpus dont l'un est utilisé comme étant corpus de référence , composé aussi de nomenclatures de noms , sert à illustrer les données théoriques recueillies de champs divers et traitant de praxis , ainsi il constitue avec le cadre théorique qu'il accompagne la première partie du travail .

Le deuxième sous-corpus sert à analyser linguistiquement en fonction de l'élément ambiguïtant « SNP » . Cet élément peut être linguistique (l'ambiguïté est alors à caractère morphologique, lexical ou syntaxique) , comme il peut être extralinguistique , quant à la deuxième partie du travail , la description s'est imposée en tant que forme analytique et multidimensionnelle de la transcription des toponymes et Pour procéder à l'analyse de notre corpus , nous allons suivre la démarche suivante :

- Premièrement , dégager un ordre logique de priorités fondé sur une catégorisation théorique de nos instruments d'analyse , suivi d'une synthèse de données de sciences auxiliaires , ayant trait à l'histoire (préhistoire , protohistoire) , à l'archéologie , à la nature des sols , aux peuplements de la région de Saida .

- Deuxièmement, intervenir en linguiste en élaborant progressivement, en s'aidant chaque fois des théories explicatives de la langue et du langage , une série de questions sur les faits soumis à l'analyse anthroponymique et toponymique : sémantique , phonétique , morphologique , poétique , etc.

Les différents chapitres regroupent par séries un ensemble de renseignements qui intéressent non seulement aux parlers actuels qu'il est possible d'expliquer certaines dénominations libyco – berbères.

-Soit indirectement, en disposant de la "méthode des aires " 18, ou "si l'on préfère, par la géographie linguistique d'aires linguistiques par le " canal de la lexicologie, de la phonétique, et de la toponymie,l'Anthroponymie (...). Cette méthode doit se compléter par le maximum de densité " 19 , en formant des hypothèses et des suffixes (avec leurs variantes) .

Les différents chapitres regroupent par séries un ensemble de renseignements qui intéressent non seulement la linguistique , mais encore la géographie , l'histoire , l'archéologie , la religion , la

17_ Lacheraf, M., - Op.cit.,-1998.- p.147.

18CHERIGUEN (F) 1993 , Toponymie ... op .cit., p.7

19 CHAKER (S) 1993 , Une décennie d'études berbères (1980-90) bibliographie critique . Ed .Bouhène , Alger p.15.

Introduction Générale

zoologie , la botanique ...la linguistique , mais encore la géographie , l'histoire , l'archéologie , les religions , , la zoologie , la botanique

Ainsi nous nous interrogerons sur le sens , le mode et le moment de la formation de la toponymie de cette région , ses couches historiques , ses substrats linguistiques et la réalité filliationnelle de ses désignations Patronymiques .

Les toponymes , dans la partie descriptive , sont répartis du point de vue de leurs couches historiques : berbère , latine , arabe , française .Nous observerons de quelle manière sont représentées les catégories de l'orographie , de l'hydrographie , du monde animal et végétal , des tribus , de religions , des cultes mystiques dans les désignations micro toponymiques .

Dans ce cadre, on attachera une attention particulière à la fréquence des toponymes relevés, à leur densité géographique, à leur variation dialectologique, à leurs caractéristiques linguistiques, à leurs rapports avec l'anthroponymie et l'ethnonymie , ainsi qu'à leurs correspondants dans d'autres aires du domaine pré / indo – européen et chamito – sémitique .

Comme le problème de transcription relève du champ linguistique, entre autres, nous commencerons par présenter son historique en Algérie, dès le début de la colonisation française, sa nature à l'origine des confusions sémantiques dans l'interprétation des toponymes , et enfin , ses aboutissants , dans sa stratégie de structuration du paysage toponymique .

Sur un total de 1000 Anthroponymes et 2220 toponymes que nous avons recensés, 1110 ont fait l'objet d'une interprétation .Nous estimons qu'ils sont assez représentatifs pour nous donner une configuration assez fidèle de l'ensemble onomastique de la région de Saida.

Aussi , est il facile de remarquer que le classement et l'interprétation ont été plus poussés , suivant les possibilités et l'intérêt que cela pouvaient offrir , surtout quand il s'agissait de saisir les articulations dans l'évolution diachronique de la désignation onomastique et de dégager les tendances dominantes dans la microtoponymie .La description a été également poussée quand l'interprétation linguistique d'un toponyme ou un Patronyme suppose la formulation de plusieurs hypothèses .

L'analyse de ce corpus ayant pour objectif de définir le fonctionnement ainsi que les caractéristiques de l'ambiguïté morphologique et sémantique au détriment du complexe généalogique qui constitue la troisième partie du travail. nous terminons notre recherche par une présentation critériée en fonction de l'élément généalogique ; ainsi sont présentés dans des rubriques spécifiant le caractère de l'ambiguïté, tant type d'appellations nécessaires . recueillis et ayant servi à l'analyse. Suivis des références bibliographiques et des documents mis en annexe, ils constituent la quatrième partie du travail.

Première partie
Etude anthroponymique
de la région de Saida

Chapitre I :
Anthroponymie traditionnelle de la
région de Saida

Introduction partielle

Cette première partie a pour objectif d'inscrire notre recherche parmi les nombreuses études qui portent sur le phénomène de l'ambiguïté normative en matière d'anthroponymie, notre ambition n'est pas d'apporter une nouvelle forme descriptive mais de la circonscrire dans le domaine onomastique. Afin de mieux situer notre objet d'étude. Nous commencerons par exposer quelques approches qui ont fait de l'anthroponymie et de la problématique du sens leur préoccupation majeure, pour nous centrer par la suite plus particulièrement sur les études qui vont nous servir de base à notre analyse.

Comme notre approche a un caractère Sociolinguistique, le but de cette présentation nous permettra d'abord de la situer par le biais d'une entité descriptivo-dénominateur en corpus représentatif dans la continuité de ce qui a déjà été fait ; outre, cette approche a un caractère didactique d'application sur un fond onomastique et généalogique ; cette conception novatrice pourrait être parmi les diverses stratégies d'investigation qui ont abordé notre objet d'étude avec plus d'empirisme.

Notre problématique de l'ambiguïté dénominateur en linguistique anthropologique étant le noyau central de notre réflexion nous essaierons de la caractériser par chacune des approches que nous utiliserons et qui nous permettront de découvrir chacune d'elles, un aspect particulier de l'anthroponymie et la toponymie

La dénomination posant le problème du sens, elle a de tout temps été assimilée au langage avec sa fonction première la communication. C'est pourquoi, parmi les approches que nous consultons et utiliserons, figure l'approche anthropologique du langage (appelée aussi approche descriptive); celle-ci va nous éclairer sur les phénomènes sémantiques qui apparaissent au niveau du sens de l'anthroponymie parmi eux la pratique socio historique et les processus de sémantisation produit lors de la production ou de la réception d'éléments significatifs les travaux réalisés par onomastique sur le noms propre qui ont apporté beaucoup d'éléments aux recherches sociolinguistiques et souvent les découvertes sont partagées (entre sociolinguistes et anthropologues) et les uns se servent des apports des autres du fait qu'ils aient le même objet d'étude : l'anthropologie traditionnelle car si l'approche historique d'un problème consiste à élucider les notions qu'on a utilisé pour formuler le problème, notions qui sont généralement représentées par des mots du langage quotidien, l'onomasticien est conduit à une analyse, qu'on peut appeler linguistique de sens des mots. (ducrot, 1995 :243) même si pour les deux approches (linguistique et l' anthropologique) les orientations sont différentes.

Au regard de toutes les théories que la question de l'ambiguïté soulevée précédemment nous a permis de découvrir, et tout en inscrivant notre approche dans le continuum mis en place par ces théories nous présentons notre projet en essayant, de par sa spécificité d'aborder le phénomène de la dénomination anthroponymique.

Nous servant de l'approche linguistique-pragmatique nous nous plaçons pour le premier niveau, dans la perspective de deux formes de travaux ceux de Catherine Fuchs (1996) et ceux de Land-Heer (2002). (Mérine, *op. cit*)

Chapitre I: Anthroponymie Traditionnelle de la Région de Saida

Quant au deuxième niveau, nous essayons de suivre la logique de l'analyse praxématique de « Pellegrin » en cherchant à articuler cette approche avec quelques éléments dénominatifs qui nous intéressent à savoir les bas-fonds du nom propre.

1- Histoire et monographie de la région de Saida à travers ses noms propres de lieux et personnes.

-Situation et aspect physique de la région

Les rapports que ce mode de description et de compréhension de faits de langue entretient avec l'anthropologie et l'ethnologie, les deux disciplines les plus directement croisées, nous semblent pouvoir être clarifiés en termes de priorités.

Avec l'ethnologie, la question s'avère relativement simple à la lecture des textes spécialisés (documents d'archives). Il n'y a pas de débat important pour déterminer si l'ethnolinguistique serait autre chose ou la même chose qu'une « ethnologie du langage » (ce terme lui-même étant à peu près inusité), et donc si l'ethnolinguistique est une discipline distincte, une branche de l'ethnologie ou une branche de la linguistique, qui nous a donné une présentation monographique de la région de Saida (histoire socioculturelle, système patronymique propre à la région).

Saida est tiré du mot « Saida » qui signifie heureux, on l'a souvent dénommée Saida la fortunée. On raconte aussi qu'une sainte femme aurait vécu à l'emplacement de Saida, 02 Siècles auparavant et s'appelait Lalla Saida.

L'Emir Abdelkader aurait donné le nom de cette sainte à la cité et les français l'ont adopté.

Saida est située à la naissance de l'Oued Saida et de l'Oued Oukrif sur un effondrement des monts d'âge jurassique, derniers contreforts de l'Atlas Tellien, avant les Hauts plateaux. Elle est implantée sur le versant sud de l'Atlas tellien au seuil des hautes plaines steppiques (Hauts Plateaux). L'Atlas Tellien comprend une partie plissée et une partie tabulaire formée des monts de Tlemcen, de Daya (Telegh), de Saida et de Frenda la vallée de l'oued Saida sépare les monts de Daya à l'ouest, des monts de Saida à l'est, Saida à une altitude moyenne de 807,65m, par rapport au niveau de la mer, la ville étant bâtie sur un terrain s'élevant en direction du Sud-Est (cf. M Nedjadi, Colonisation et guerre d'Algérie dans la région de Saida, pp. 165-166)¹

A l'intérieur de la ville les altitudes sont les suivantes :

- Doui Thabet 798m.
- Village Boudia 837m.
- La Marine (Carrefour) 851m.
- Le pont du vieux Saida 849m.
- Nazereg : 746m

¹cf. M Nedjadi. Colonisation et guerre d'Algérie dans la région de Saida. Saida : Nouvelles impressions p 165-166

- Ain El Hadjar : 1016m.

La température est de 0° minimum et de 42° maximum

Du point de vue hydrologique, 2 sources existent : Ain Zerga provenant des lacs sous terrain à 08 Km à l'est et Ain Soultane provenant des Hauts plateaux.

Une immense nappe souterraine renferme de l'eau minérale dont l'exploitation date des débuts de l'indépendance. Les sources d'eaux chaudes sulfureuses de Hammam Rabi et de Sidi Aissa ont acquis une renommée nationale

Saida est assez éloignée des grands centres urbains : 173 km la séparent d'Oran :73 km de Tiaret et 200 km d'El Bayadh (Ex . Géryville).

Les monts de Saida , autre chaînon parallèle de l'Atlas tabulaire, offrent immédiatement à l'Est de la plaine de Saida l'aspect caussenard du plateau calcaire des **Hassasna Gheraba**.

Les sources et puits sont rares et peu abondants bien qu'il pleuve relativement souvent et qu'il neige pendant deux à trois mois par an.

Ce terrain original s'étend sur une dizaine de Kilomètres à 1300 mètres d'altitude jusqu'à la vallée supérieure de l'Oued **Tiffrit**.

L'allure montueuse des **Doui Thabet** fait place, par endroits, à un véritable aspect monotone de plateaux steppiques dû à la nature perméable des calcaires, un paysage désert criblé de petites dépressions fermées de « **Ghedir** » au fond humide.

Ces cuvettes, sont remblayées par d'anciens dépôts de ruissellement, épais au maximum de 60 centimètres d'argile de décalcification, de cailloutis et de blocs roulés.

Légèrement déprimée d'une cinquantaine de mètres par rapport à sa ceinture de collines, la surface du « cause » des Hassasna Gheraba, est partagée en deux bassins par une crête. La traversée de ce plateau rocailleux et stérile aboutit à la vallée supérieure de l'oued Tiffrit.

La forêt, très clairsemée, est composée au sud de taillis de chênes à glands doux, au nord de thuyas, chênes – verts, lentisques et de nombreux genévriers sur un quart de la superficie. Les parties les plus sèches sont des parcours rocailleux et dénudés.

Aspect historique de la région

La colonisation de la région de Saida a débuté en 1841.

Elle s'est poursuivie d'une manière inexorable par tous les moyens pour permettre l'installation des Européens, de toutes origines, dans la ville et les zones rurales tout en procédant à la création de nouveaux centres. Cet état de fait n'a jamais été accepté par les populations locales qui ont lutté farouchement contre cette occupation conséquence de la spoliation des meilleures terres, comme l'avait ordonné le général Bugeaud. Le meilleur exemple de ce refus de la colonisation demeure cette circulaire de gouverneur général de l'Algérie qui, en 1888 se préoccupe de la défense

des centres de population européenne, redoute « des attaques probables » et ordonne l'exécution de travaux défensifs pour mettre ces centres à l'abri d'un « coup de main ».

Tout un ensemble de textes juridiques fut mis en place pour déposséder les populations locales au profit des Européens et des Juifs.

Le décret Crémieux du 24 Octobre 1870, octroyait la qualité de citoyens français aux Juifs d'Algérie et leur conférait le droit de vote.

Cette qualité était refusée aux musulmans à moins qu'ils ne renoncent à leur statut coranique. (Monographie de la wilaya de Saida, 1971, p. 8)¹

Toutes les résistances à travers le territoire algérien furent suivies de répressions terribles, arbitraires et disproportionnées.

Près de 500 000 hectares de bonnes terres furent mises sous séquestre, ces terres furent distribuées aux Alsaciens Lorrains émigrés en masse en Algérie après l'annexion de leurs provinces à l'Allemagne.

La loi warnier de 1873 permit de mettre la propriété indigène aux enchères, en effet, en étendant aux terres indigènes l'application du code civil français sur l'indivision, les musulmans étaient livrés aux manœuvres des spéculateurs qui les spolièrent légalement.

La loi de 1874 instaurant officiellement la responsabilité collective des tribus, fit du séquestre une mesure administrative courante.

Selon le code de l'indigénat en 1881, l'algérien ne devait pas, en matière pénale, être soumis au droit commun mais frappé de peines spéciales non prévues par la loi française, suivant une liste d'infractions qui pouvait être modifiée par des arrêtés préfectoraux. Cette procédure, jugée plus rapide et plus adaptée à la mentalité musulmane, livrait l'indigène, sans pouvoir d'appel, à la discrétion de l'administrateur. (cf.M Nedjadi, p. 280)²

La population de l'Algérie s'établissait ainsi en 1954.

Musulmans : 8.486.244

Européens : 1.042.426

La population européenne comprenait les Français d'origine et de nombreux étrangers naturalisés par la loi du 26 juin 1889 qui « naturalise automatiquement tout étranger né en Algérie, s'il ne réclame pas à sa majorité la nationalité d'origine de son père ».

En vertu de cette loi les « Français d'Algérie » sont donc pour une part importante les descendants d'étrangers.

¹Wilaya de Saida : Monographie de la wilaya de Saida .Saida : wilaya de Saida, 1971. p08

²cf.M Nedjadi .Colonisation et guerre d'Algérie dans la région de Saida .Saida :Nouvelles impression .280p

Il leur a été fait appel pour peupler l'Algérie ; des flots d'Espagnols, d'Italiens, de Maltais, même d'Allemands et d'autres encore convergent vers ce pays.

La région de Saida n'échappa pas à cette logique coloniale.

1.1. La préhistoire dans le haut pays oranais

Les recherches entreprises sur la préhistoire dans le Sahara et le Sud Oranais, ont fait l'objet d'une exposition lors de la réunion à Alger du « Congrès des sociétés savantes en avril 1905 ».

Les éléments de cette collection ont été recueillis au cours de missions scientifiques dans les Hauts Plateaux, la steppe et plus au sud dans le Sahara central (cf.M Nedjadi , Colonisation et guerre d'Algérie dans la région de Saida, p. 280)¹.

Voici un aperçu des gisements géologiques qui ont pu fournir les matériaux de taille, des objets et des armes dans la région de Saida.

¹ Cf.M Nedjadi.colonisation et guerre d'Algerie dans la région de Saida.p 280

APPENDICE B

Nomenclature des stations préhistoriques d'où **dérivent**
les échantillons de nos collections (Haut-Pays et Sahara)

1 Tagremaret..... F.	31 Forbassa-Cherguia.. F.
2 Tagourala..... -	32 Hadjar-ala-Hdjar (Ila-
3 Tircine..... -	myan)..... -
4 Nazereg..... -	33 Rouisset-Halima..... -
5 Saida..... -	34 Oulakak..... -
6 An-el-Hadjar..... -	35 Tachtouelt..... -
7 Tafaroua..... -	36 Oued-Dermel..... -
8 Oued-Hallof..... -	37 Djerman-Tahtani..... -
9 Hadjarala Hadjar(Has-	38 Duveyrier..... -
Sasna..... -	39 Nakbelel-bel-Brahimi -
10 Kralfallah-	40 El-Hadj-Mimoun..... -
11 Hacı-el-Barour.... -	41 Djenieu-bou-Rerg..... -
12 Sud..... -	42 M'zguillem..... -
13 Oum-ed-Doud.....-	43 El-Oulidat..... -
14 Mahroum..... -	44 Kbeneg-Namous..... -
15 Ain-Takerkaza.....-	45 Si-Brahim..... -
16 Daia..... -	46 Moghar..... -
17 Ras-el-Ma..... -	47 Ain-el-Hadjadj..... -
18 Kl-Hammam..... -	48 El-Bridj..... -
19 El-Aricha..... -	49 Teniel-ed-Defla..... -
20 Méchera-el-konak.... -	50 Ain-Sefra..... -
21 El-Habbara..... -	51 Tirkount..... -
22 El-Mengoub..... -	52 El-Anbaa..... -
23 El-Hamra..... -	53 Dj-Gharnoug..... -
24 El-Kasdir.....-	54 Taoussera..... -

1-2 Histoire culturelle de la ville de Saïda

En réalité, il n'y avait rien de spécial en matière de fête liée correctement à la wilaya de Saïda, mais ce qui était le plus fréquent et répond à la société populaire en général, étant donné le mode de vie tribal qui caractérise la région qui était teintée par une particularité géographique connue par son identité Bédouine, à cet égard il y a eu lieu une création d'un genre spécifique de fête appelée la « **ouada** » (fantasia) considérée comme événement historique et socioculturel qui renvoie ses racines en XV (1492) exactement lors des expulsions des musulmans de l'Andalousie notamment après la chute de Grenade (la dernière principauté islamique) vers le Maghreb, en se sauvant des macabres besognes qui les poursuivaient.

Parmi des fantasias les plus revendiquées de la région c'est l'ouada de Sid Hadj Abd El Karim le quel son mausolée se trouve en ville. Il y avait la contribution de tous les habitants pour une durée d'une semaine complète où nous constatons les exhibitions des cavaliers de diverses tribus (El Goum) et (El Baroud). Les manifestations culturelles, rituelles les plus « ostentatoires » furent incontestablement les fantasias. Des soirées étaient organisées permettant l'émulation guerrière et l'exhibition. Sur les places « improvisées », les couleurs pérennisaient l'histoire millénaire des populations, face à l'occupation : espace d'information, de sensibilisation et d'appartenance à une fratrie.

Chaque fantasia se caractérisait par des manifestations spécifiques à chaque ethnie mais le dénominateur commun, le substrat était commun aux populations de la région. La région de Saïda a connu une panoplie de fantasia, chacune avait sa particularité identitaire et socioculturelle à travers la parution d'autres fêtes populaires plus sollicitées selon la répartition spatio-tribale comme « ouada de sid hadj abdesselam, sidi yaagoub et sidi khelifa et Ain Mana » . Ainsi parmi l'apparition d'artistes instrumentalistes qui ont acquis l'admiration d'un nombre très important de spectateurs, on peut citer « Hadj Lahssen » qui était connu par son don musical à travers son instrument musical « El Ghaita », Hadj Lakhdar qui maîtrisait « La Gambri » qui était chef de troupe de « Sidi Belal » et le défunt « SAFA » le plus célèbre de la région ouest par son don de la manipulation du populaire.

La troupe de carabila :-cette troupe a été fondée dans la 1^{ère} moitié du 20^{ème}, connue à travers ses spectacles populaires caractérisés par ses artistes qui conservaient le code de comportement de l'homme algérien avec sa propre personnalité dont la spécificité artisanale des vêtements, le chant et la danse folklorique.

A propos de l'ancienne troupe musicale saïdienne a été créée en 1956/1957 appelée « Zaïk », parmi ses membres actifs fondateurs, on peut citer : “Medeghri “dit « El Basse » « Mostefa » « El Mir », « El Kandoussi », « Essaïdi ».

C'était le moment opportun de la parution d'autres troupes à caractère moderne. Sachant qu'auparavant c'était le style BEDOUIN qui dominait à travers son amalgame artistique traditionnel dont la flûte « El Gasba »

Le chanteur et la chanteuse, la danseuse et le crieur « El Barrah » qui dit des poèmes tridimensionnels exprimant le courage, l'hospitalité et le prestige.

La ville de Saïda, comme d'autres villes d'Algérie, a connu de célèbres poètes qui ont contribué dans la scène artistique, notamment poétique. On peut citer : Mohamed Belahrache, le disciple d'Abdel Kader El Khaldi, à travers ses poèmes les plus répandus comme : « Oran Oran », « Quand je me souviens du présumé jour », « la visite des amis ».

On peut citer « Ben Zerouki », « El Hadj M'hidi », « Ouled Amara”, “ El Hadj Sahraou” El Hadj Tami Cheikh Boumediene Med Zarouel l'auteur du poème populaire et le plus fréquent à Saïda Med el kalaoui qui a obtenu le premier prix au festival populaire national en 1967 à Alger. Dans le domaine littéraire, on peut citer « Sayeh Habib » qui a pu trancher son itinéraire artistique peint avec sa production qualitative. Pour le théâtre amateur, on cite des noms d'artistes patriotes : « Benantri », « Saïdi », « El Kandouci », Medeghri » et autres. Et concernant le 7^{ème} art on cite : « Bahloul A/Krime » le cinéaste parmi ses films « thé à la menthe », « Hadjadj Belkacem » le réalisateur du film « Bouziane El Kalâi ».

Dans la réalité qui témoigne que le public saïdien apprécie les projets artistiques tel que le théâtre et voici près d'une trentaine de comédiens qui étaient particulièrement maquillés en défilant sur scène pour narrer l'histoire de c'est une thèse ou un guide touristique ?

cet amoureux dont l'ultime préoccupation est de retrouver et libérer sa bien aimée, séquestrée par l'Harraz, un sorcier qui a berné et dupé toute la communauté.

Les forces manichéennes du bien et du mal s'affrontent et, finalement, après plusieurs tentatives, l'amour, plus fort que tout, finira par triompher. La pièce théâtrale débute timidement usant de la langue soignée de notre culture populaire, loin de toute vulgarité, et commence à monter crescendo avec notamment la parfaite maîtrise des danses ponctuées par une musique envoûtante du terroir, des costumes aux couleurs chatoyantes et variées du pays, formant un tout où tous les éléments sont superbement agencés et structurés. Manifestement, la réalisatrice a axé tout son travail sur l'esthétique, faisant de toutes les frayeurs et les terreurs d'antan ; l'heure était à la joie, à la fête, au mariage de Aouicha et de son bien aimé. Fouzia Ait El hadj était ravie à la fin de la représentation, agréablement surprise par un tonnerre d'applaudissements des spectateurs qui félicitaient les comédiens. Interrogé sur le spectacle, un amateur du 4ème art nous dira : « ce spectacle, par la grandeur de sa beauté, a agréablement excité la vue, stimulé et réjoui l'esprit et nous a rendu fier d'être Algérien et de nous aimer d'avantage. »

L'existence d'un guide d'associations à Saida (1908-1962) permet de répertorier toutes les activités à caractère associatif. Le document consigne le vécu des populations « locales » durant l'occupation française tout en permettant de « déduire » comment s'est organisée la résistance « culturelle » face à l'aliénation programmée de la force d'occupation.

En réalité nous sommes enclins à croire que l'adhésion aux associations et au respect de la législation fut contournée par les autochtones pour leur mémoire collective. Ces dossiers au nombre de 97 ont été versés par le service de la réglementation (bureau des associations) avant 1993 sans bordereaux de versement, ni quelconque identification, dès leur consultation, ces dossiers ont fait l'objet d'un traitement particulier d'où l'intérêt d'identification apparaît à nos yeux comme une nécessité absolue, c'est pourquoi le guide est un instrument le plus approprié pour fournir le maximum d'informations sur ce sujet; notamment la dénomination et les changements éventuels, les dates de déclaration, les sièges sociaux, les présidents d'honneurs et présidents ainsi que les Comités de directions, les objectifs et la nature culturelle, sociale, sportive, ... et autres informations complémentaires fournies par le service des archives. Et voici une liste de mouvements associatifs à caractère culturel qui témoigne l'historique artistique de la ville et qui atteste l'existence du patrimoine populaire propre à la région (Service des archives, 1962, pp. 30-35)¹.

Dénomination de 'association	Société des chasseurs de SAIDA
Date de déclaration	16 JANVIER 1922
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	MR CHARLES CANAL

¹Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 30-35

Chapitre I *Anthroponymie traditionnelle de la région de Saida*

Buts de l'association	Aider à la répression du braconnage dans la région, la protection et la repopulation du gibier dans le territoire mixte de Saida
Autre (NDS)	
Cote	A-658

Dénomination de l'association	COOPERATIVE SCOLAIRE DE SAIDA (Op.cité Service des archives, 1962, pp. 30-35) ¹
Date de déclaration	février 1960 02
Siège Social	Ecole des garçons HBM Saida
Comité de Direction	Mr.Simon Raoul(Directeur de l'école)
Buts de l'association	Former et développer chez les élèves l'esprit d'entraide et de solidarité, de prendre soin de l'école et de la rendre agréable de façon de faire aimer, entretenir et améliorer la bibliothèque et le musée scolaire, le matériel de jeux, le cinéma....etc
Autre (NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	Société Lyrique à Saida
Date de déclaration	03 Décembre 1929
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	P.H : MAIRE DE SAIDA P.:PAUL ABADIE (propriété agriculteur)
Buts de l'association	Offrir à la population de leur petite ville des spectacles d'opérettes, de comédie, de danses et de féeries, spectacles sains. Développer au sein de la jeunesse populaire le goût de la musique et l'art théâtral honnête.

¹Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 30-35

Autre (NDS)	
Cote	A.H.757

Dénomination de l'association	DAMES DE CHARITE DE SAIDA(Op.cité Service des archives, 1962, pp. 30-35) ¹
Date de déclaration	05 Février 1936
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	Mme.J.GROSDEMANGE
Buts de l'association	Secourir les malheureux au point de vue matériel et autant que possible au point de vue moral,venir en aide à tous les pauvres sans distinction de race ou de religion,l'assistance à l'enfance et aux familles d'ouvriers sans travail.
Autre(NDS)	
Cote	A-654

¹Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 30-35

Chapitre I Anthroponymie traditionnelle de la région de Saida

Dénomination de l'association	NEDJMA SAIDEENNE
Date de déclaration	17 Septembre 1935
Siège Social	Saida rue Dombasle
Comité de Direction	MR.HEBRI Ramdane
Buts de l'association	Participation avec jeu de poudre à toutes les réjouissances, fêtes religieuses, Ouadda, mariage et baptêmes
Autre(NDS)	
Cote	A-654

Dénomination de l'association	Société des courses se Saida
Date de déclaration	03 AOÛT 1932
Siège Social	Saida mixte (secrétariat de la commune mixte)
Comité de Direction	MR.BERCHER François.
Buts de l'association	Encourager les courses sur le territoire de la commune mixte de Saida
Autre(NDS)	
Cote	A-654

Dénomination de l'association	CENTRED'ETUDES TECHNIQUES AGRICOLES DE SAIDA(Op.cité Service des archives, 1962, pp. 30-35) ¹
Date de déclaration	05 MAI 1953
Siège Social	SAIDA maison de l'agriculture 3,avenue Clémenceau
Comité de Direction	MR.CATRAUX ALEXANDER (agriculture)
Buts de l'association	Fournir aux membres du centre les moyens de faciliter de leur travail par une application judicieuse des progrès technique et des méthodes technique d'organisation
Autre(NDS)	
Cote	A-654
Dénomination de l'association	DJAMIAT ETTARBIA OUATTAALIM SAIDA
Date de déclaration	12 AOUT 1954
Siège Social	Rue robert n 06 immeuble ha bousé par MR MAZOUNI hadj Mohamed à SAIDA
Comité de Direction	MR MEDEGHRI ALI (commerçant)
Buts de l'association	Diffuser la langue arabe en donnant des cours à ses sociétaires et à leurs enfants, organiser des conférences en arabe littéraire sous la responsabilité de l'association des OULEMA, créer entre tous ses membres des liens d'amitié camaraderie
Autre(NDS)	
Cote	A-654

Dénomination de l'association	CLUB CULTUREL SAIDEEN OU (FOYER) (Service des archives, 1962, pp. 47-52) ²
-------------------------------	--

¹Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 30-35

²Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 47-52

Date de déclaration	23 AOUT 1955
Siège Social	PLACA SALARI SAIDA
Comité de Direction	Melle DENIS GERMAINE (direction de cours complémentaire SAIDA)
Buts de l'association	Entourer l'école publique du faisceau des affections et des bonnes volontés qui lui permettront de réaliser la plénitude de sa mission, créer, aider ou encourager les œuvres complémentaires de l'école publique Secours aux nécessiteux arabes (cantines, cinéma, colonies de vacances, etc.....). faire œuvrer de culture populaire en créant dans son sein des sections spécialistes (groupe théâtral, foyer culturel, bibliothèque, post scolaire, etc.....)
Autre (NDS)	
Cote	A-654
Dénomination de l'association	AMICALE DES TERRITORIAUX ET ANCIENS TERRITOTIAUX SAIDA
Date de déclaration	19 MAI 1959
Siège Social	Rue du 4 septembre SAIDA local des unités territoriales
Comité de Direction	MR ALBERT LUCIEN PARTOUCHE, huissier de justice
Buts de l'association	Resserrer les liens d'amitié existant entre les (Op.cité Service des archives, 1962, pp. 52-53) ¹ territoriaux ou anciens territoriaux de SAIDA se trouvant gênés ou malades, éclairer et nourrir le patriotisme de ses membres et leur attachement indéfectible à la mère-patrie, apporte son soutien matériel et moral à l'armée française partout où elle se bat, défendre les intérêts matériels et moraux des territoriaux dans le respect de l'autorité et de la hiérarchie militaire, contribuer par tous les moyens à la connaissance et à la défense de L'Algérie-française

¹ - Op.cité *Service des archives .Guide des associations à Saida 1908.-1962.Saida : Service des archives, pp 52-53*

Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	CENTRE CULTIREL JUIF DE SAIDA
Date de déclaration	05 MARS 1960
Siège Social	Rue de mascara,la redoute SAIDA
Comité de Direction	MR TOUBOUL ANDRE Instituteur
Buts de l'association	Assurer le rayonnement de la pensée et de la culture juive en Algérie,mise sur pied de bibliothèques, organisation de conférences, diffusion d'ouvrages, développement de l'enseignements juif,étude et diffusion sous toutes ses formes de la pensée,la culture et l'art juif
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	COMITE D'ASSISTANCE AUX(Op.cité Service des archives, 1962, pp. 47-52) ¹ ENFANTS NECESSITEUX DE SAIDA
Date de déclaration	02 AVRIL 1960
Siège Social	Préfecture de Saida
Comité de Direction	Mme HUBERT DE SALMINHAC
Buts de l'association	Assistance sous toutes ses formes à l'enfance malheureuse de la ville et du département, sans distinction de nationalité, de race ou de religion
Autre(NDS)	
Cote	A-656

¹ - Op.cité *Service des archives .Guide des associations à Saida 1908.-1962.Saida : Service des archives, pp 47-52*

Dénomination de l'association	ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES DE LA CITE HEUREUSE "DIAR ES6SAADA" SAIDA
Date de déclaration	10 JANVIER 1956
Siège Social	MAIRE DE SAIDA
Comité de Direction	MR ROGER TRITSCH
Buts de l'association	Défendre les intérêts et les propriétés, rétablir la construction dans les immeubles de la cité heureuse "DIAR-ES-SAADA"
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	CANTINE SCOLAIRE DE SAIDA (Op.cité Service des archives, 1962, pp. 47-52) ¹
Date de déclaration	06 AVRIL 1958
Siège Social	Ecole des garçons JONNART-SAIDA
Comité de Direction	MR CHAOUCH ABDEKRIM (directeur de l'école de garçons Berthelot)
Buts de l'association	Assurer gratuitement ou pour un prix modique le repas de midi aux enfants des écoles appartenant à des familles nécessiteuses ou dans une situation difficile servir au plus juste prix le repas aux enfants qui ne peuvent rentrer chez eux pendant l'interclasse.
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE SAIDA.FYER SPORTIF-SAIDA
-------------------------------	--

¹- Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908.-1962.Saida : Service des archives, pp 47-52

Date de déclaration	02 Février 1959
Siège Social	HOTEL DE LA VILLE SAIDA (Idem) ¹
Comité de Direction	MR CANAL ETIENNE (inspecteur des contributions)
Buts de l'association	Foyer sportif et culturel, centre d'accueil, activités récréatives et éducatives
Autre(NDS)	
Cote	A-656
Dénomination de l'association	CERCLES PRIVE DE JUDO DE SAIDA
Date de déclaration	06 AOUT 1952
Siège Social	6 rue du génie SAIDA
Comité de Direction	MR.TRITSCH ROGER
Buts de l'association	Pratique du judo du jiu-jitsu,de la self défense du close-combat et de l'éducation physique
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	CLUB DES SUPPORTEURS DU GAITE CLUB SAIDEEN
Date de déclaration	15 OCTOBRE 1952
Siège Social	Brasserie Léon, avenue Gambetta SAIDA
Comité de Direction	MR.SEGURA MICHEL
Buts de l'association	L'encouragement à la pratique des sports sans les couleurs du G.C.S le développement des sports à l'intérieur de ce club, renforcement des liens de camaraderie entre tous les sympathisants du G.C.S
Autre(NDS)	
Cote	A-656

¹ - Idem

Dénomination de l'association	CINE-JEUNESSE "JEAN MERNOZ"(Op.cité Service des archives, 1962, pp. 47-52) ¹
Date de déclaration	14 MARS 1953
Siège Social	Ecole de garçons jules ferry SAIDA
Comité de Direction	MR.FERRAUD VICTOR (directeur cours complémentaire)
Buts de l'association	Utiliser le cinéma comme moyen d'éducation et de culture, développer la culture cinématographique de ses adhérents, examiner et discuter les problèmes de production cinématographique destinée à la jeunesse
Autre(NDS)	
Cote	A-656
Dénomination de l'association	Groupement philatelique de Saida
Date de déclaration	16mars1945
Siège Social	Saida
Comité de Direction	M.SECOND René(vérification banque de l'Algérie)
Buts de l'association	Facilité les relations entre collectionneurs de timbres,l'étude l'échange de timbres et tout ce qui intéresse la philatélie
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	Traction du dépôt de Saida.(société du personnel du service traction du dépôt de Saida (Op.cité Service des archives, 1962, pp. 47-52) ²
-------------------------------	---

¹ - Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908.-1962.Saida : Service des archives, pp 47-52

²Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908. -1962.Saida : Service des archives, pp 47-52

Chapitre I Anthroponymie traditionnelle de la région de Saida

Date de déclaration	08juillet1941
Siège Social	Saida
Comité de Direction	MR.CAPBAL
Buts de l'association	
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénominationde l'association	Société "EL HILLEL"scouts musulmans (Idem, p. 62) ¹ algérien de Saida
Date de déclaration	30 mai 1941
Siège Social	Saida
Comité de Direction	MR.DJOUDI MOKHTAR. tailleur avenue clémenceran.
Buts de l'association	Initier les jeunes musulmans de 8 à 25 ans au scoutisme d'après les règlements et statuts de la fédération nationale du scoutisme de France
Autre(NDS)	
Cote	A-656
Dénomination de l'association	Société de Bienfaisanse Israele
Date de déclaration	03 décembre 1908
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	MR CH BENHAMOU
Buts de l'association	Venir en aide aux indigènes du culte israélite dans la commune de Saida
Autre(NDS)	
Cote	A-656

2- Idem , P 62

Dénomination de l'association	Société musicale de SAIDA "ASSOCIATION MUSICALE DE SAIDA AMS" (Op.cité Service des archives, 1962, pp. 47-52) ¹
Date de déclaration	10 mars 1924
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	MR PAUL DAVID (négociant et propriétaire)
Buts de l'association	Propagation et vulgarisation de l'art musical notamment par des auditions publiques gratuites et des concerts privés
Autre(NDS)	
Cote	A-656

Dénomination de l'association	Société coopérative des travaux agricole de Hassasnas-tircine
Date de déclaration	27 mars 1922
Siège Social	SAIDA
Comité de Direction	MR OGE HENRI
Buts de l'association	L'emploi immédiat des tracteurs et matériels de barrage et la recherche du type convenant le mieux à la nature très spéciale des terres de la région de hassasna –tircine
Autre(NDS)	
Cote	A-656

¹- Op.cité Service des archives .Guide des associations à Saida 1908.-1962.Saida : Service des archives, pp 47-52

-On se pose pas mal de questions étonnantes qui reprochent la description des mouvements associatifs de la région et sa relation avec la nature de la problématique recapitulative de notre parcours d'investiations ; alors on peut dire que le point commun et l'élément partagé d'analyse qui se focalise autour de l'objet d'étude est :l'Acte dénominatif ,car les diverses dénominations des associations sont caractérisées par un ancrage historico-généalogique et socioculturel fondés sur une deux entités filliationnelles « anthroponymique et toponymique ».

cette analyse réflexive est considrée comme futur perspective qui s'ouvrira envers d'autres horizons de recherches pour une autre thèse à publier .

2- Anthropologie et patronymie : conceptions théoriques

Le premier chapitre propose une synthèse scientifique de l'ensemble d'un courant méthodologique et théorique, dont la caractéristique majeure est d'étudier sur le terrain les pratiques linguistiques effectives dans leurs contextes socio-culturels et dans toute leur diversité (patronymie, anthroponymie, état civil et généalogie).

2-1 le Patronyme

La grammaire traditionnelle définit le nom propre par opposition au nom commun, "commun" à tous les individus de l'espèce " (Grevisse, 1980, p. 224)¹, "propre" lorsqu'il s'applique à " un seul être ou objet pris en particulier, il individualise l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne .Paris,Provence, Anglais .Les noms propres prennent une majuscule " (Grevisse, 1980, p. 224)².

Pour Martinet , il est difficile parfois d'accepter la définition de l'entité unique des noms propres , entre autres , celle de l'identification des mots par une majuscule initiale , "par exemple , les russes , les françaises , les corses qui ne sont pas des noms propres , alors que l'est, la désignation des langues correspondantes , le russe , le français , le corse , qui eux, n'ont pas droit à la majuscule " (Artinet, 1985, p. 130)³.

Pour Gary –Prieur , la lecture des principales grammaires conduit à la conclusion suivante : "distingués d'abord des noms communs sur une base sémantique (désignation d'un individu , d'un espèce) , ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom , mais ils réapparaissent comme cas particulier sur le plan morphologique (problèmes de genre et du nombre) (Humbert, 1985, p. 73)⁴

¹ Grevisse (Maurice) 1980 , Le bon usage ,11^{ème} édition Revue , Ducullot , Paris p.224

² Grevisse (Maurice) 1980 ,op. cit. p.224

³ Artinet (André) ,1985 Syntaxe générale .Ed . Armand Collin Paris p.130

⁴ Humbert (Geneviève) , 1985 Remarques sur le nom propre dans le Kitab de Sibawayhi , cahiers d'onomastique arabe Ed. du CNRS , Paris p.73

Pour la grammaire arabe, il faut revenir à Sibawayh et au commentateur de son kitab, Daïd –Al-Sirafi pour montrer dans quel système s’insère le nom propre ‘’ et quelles sont les conséquences pour la conception de l’opposition nom propre /nom commun ‘’ (Sibawah, 1985, p. 74)¹.

Le nom propre est avant tout pour Sibawayh un nom déterminé (m’rifa) : ‘’il y a cinq sortes de ma’rifa : les noms qui sont des emblèmes (a’l am h asa , c’est - à-dire les noms propres) , le nom qui a un complément annectif déterminé (l m u d a f ilà l – ma’rifa), l’article (al alif wallàm , c’est – à –dire le nom précédé de l’article déterminé) , les noms démonstratifs et le pronom personnel (H II, 5 : D I 104)’’ (Humbert G. , p. 74)² .

Genevieve Humbert relève à cet effet que ‘’ l’opposition nom propre/ nom commun est absente ‘’ (Humbert G. , p. 74)³ et que le nom déterminé est une catégorie de nom propre.

La distinction entre le nom déterminé (ma’rifa) et le nom indéterminé (nakira) se fait à partir d’une caractérisation morphologique (présence ou absence du tanwîn) : kitabu-kitabun .

Sur le plan sémantique , l système du nom propre chez Sibawayh est tel qu’il considère que ‘’ certains noms sont conçus pour désigner un objet unique ...’’ (Humbert G. , p. 79)⁴ , mais al-sirâfi , dans son commentaire , utilise l’expression ismgins pour le nom commun et ism ‘alam pour le nom propre (Humbert G. , Op, pp. 80-82)⁵ : ‘’ parmi ces animaux , certains ont un nom générique (ism gins) et un nom propre (ism’ alam) : lion ... renard .. par exemple , sont leurs noms génériques , comme ‘’homme’’ , ‘’cheval’’ . Et, ils ont des noms propres :

Usâma , Tu’ala par xemple ... , qui sont comme Zayd et Amr pour les êtres humains (II, 202 , V° ,1,15n sq)’’ (Al Sirâfi, p. 80)⁶

¹Sibawah , cité par Humbert (G) ,1985 op.cit.p74

²Humbert (G) 1985 , op. cit .p.74

³Humbert (G) 1985 , op. cit .p.74

⁴Humbert (G) 1985 , op. cit .p.79

⁵ D’après Humbert , il semble que se sont les expressions de Al-Siâfi qui se sont perpétrées dans la tradition de la grammaire arabe .op. cit. pp.80-82

⁶ Said Al Sirâfi , SarhKitab Sibawayhi , cité par Humbert (G) op. cit. p.81

Le nom était initialement constitué par un vocable unique, puis, la nécessité s'est révélée d'y ajouter des accessoires comme le nom de père. Dans le série des vocables qui servent actuellement à nommer une personne, il en est deux qui sont essentiels, parce qu'ils se retrouvent toujours, le nom de famille au patronymique et le prénom. Le nom se transmet par filiation (La grande Encyclopédie, 1975)¹.

Faire usage de son nom est à la fois un droit et une obligation, le nom est protégé en droit - on peut contester le droit de porter indument le nom que l'on porte soi-même ou mon ancêtre a porté si l'on en ressent un préjudice au moins moral (Ibrid).²

C'est une dénomination particulière à chaque individu qui permet de distinguer les membres d'une même famille et les homonymes, il est choisi par les parents et donné à chacun au moment de la rédaction de l'acte naissance.

Tout enfant doit recevoir au moins un prénom.

La pluralité est cependant usuelle, en principe; les prénoms doivent être choisis parmi ceux qui figurent aux différents calendriers et dans l'histoire ancienne, mais devant l'intransigeance de certains officiers d'état-civil, une instruction de 1996 a élargi les possibilités de choix du prénom, en indiquant aux services d'état civil de respecter les particularismes locaux et les traditions familiales qui doivent systématiquement refuser les prénoms de pure fantaisie ou les vocables qui en de leur nature, de leur sens ou de leur forme, ne peuvent normalement constituer des prénoms. (La grande Encyclopédie, 1975, p. 8568)³

nom particulier, dit aussi membres d'une même famille. (Dictionnaire , 1995)⁴

nom particulier joint au patronyme et qui distingue chacun des membres d'unemême famille. (Dictionnaire Encyclopédie)⁵

¹ - la grande Encyclopédie librairie Larousse 1975 vol 14 p8567

² - Ibid p856

³ - La grande encyclopédie, librairie Larousse 1975, vol 14 p8568

⁴ -Dictionnaire « le petit Larousse », (en couleur), nouvelle édition, Paris 1995 p832

⁵ - Dictionnaire encyclopédie « Larousse », Illustre p1258.

Dans l'étude des noms propres arabes, on distingue :

- * L'Ism le nom d'ego.
- * Laquab le nom de famille.
- * Le nasab les ascendants

Le patronyme est le support de notre identité. C'est un héritage familial inaliénable. Il nous parvient du fond des âges comme une chaîne qui nous lie à un ancêtre. A cheval entre la science du langage et l'histoire, ce nom si familier à notre mémoire recèle parfois le code d'accès qui perce le secret d'énigmes séculaires.

Il arrive que les noms résistent étonnamment à l'effet du temps. Pour l'exemple, nous retiendrons Aouchich, Rezzoug ou Mazigh consignés par l'historien Hérodote dans son périple africain en 405 avant l'ère chrétienne. Nous proposons dans ces lignes une petite ballade festive et sans prétention savante dans cette heureuse association historico-identitaire que le lecteur attentif complètera selon ses besoins. Du point de vue de la loi, le nom de famille est un patrimoine protégé par le code civil. Il a valeur de propriété privée. La loi permet, en effet, de modifier ou de changer de nom, mais consacre son caractère personnel. Un changement de patronyme doit obligatoirement faire l'objet d'une publicité pour vérifier l'éventualité d'une opposition puisqu'il a valeur de propriété privée inaliénable. A sa naissance, l'enfant algérien reçoit deux noms propres : le patronyme de son père et un ou plusieurs prénoms. Les parents ont le libre choix des prénoms, mais l'enfant portera obligatoirement le nom patriarcal. L'ordonnance 75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil considère le nom et les prénoms comme un attribut de la personnalité identifiant la personne. Cette ordonnance a permis la nomination des personnes qui étaient dépourvues de nom et identifiées sous « SNP » (sans nom patronymique). Depuis la publication de cette loi, les dépositaires des registres d'état civil sont tenus de ne pas reproduire ce sigle « SNP », lors de la délivrance des copies conformes des actes d'état civil. Dans cette première partie, nous nous pencherons sur quelques noms d'origine turque....

Les liens de l'Algérie avec l'empire Ottoman apparaissent sur une multitude de noms

de famille. Baba Ali désignait le fonctionnaire de la sublime porte, autrement dit « El Bab El Ali ». Tout comme de nos jours, il arrive qu'une personne soit désignée du nom de l'institution qui l'emploie. Jusqu'au XIIe siècle, le mot « porte » désignait couramment, le palais impérial sous le règne ottoman. Plus tard, il a évolué pour définir les quartiers du grand vizir, siège du gouvernement à Istanbul. A partir du XIIIe siècle, ce siège ne sera connu que sous le terme de la sublime porte. Pour de nombreux chercheurs, y compris le grand spécialiste de l'Islam, Bernard Lewis, le nom « Istanbul » a été adopté en remplacement de Constantinople à sa conquête le 29 mai 1453 par Mehmed Ali. En réalité, Istanbul est une simplification phonétique du nom original « Constantinopolis » qui s'est édulcoré dans le langage populaire en Stanpool pour se stabiliser définitivement en Stanbul et Istanbul. Les signes particuliers ont été une source assez importante dans la formation des noms propres chez les Ottomans. Ainsi, Delbaz dans la région de Sidi Ahmed (Saïda) qui définit l'homme au teint clair, blond ou roux, va se compléter par un préfixe et devenir Bendissari, Bensari. Tobbal qu'on confond souvent avec le joueur de tambour signifie le boiteux. Dali est la qualité de l'homme particulièrement courageux face à l'ennemi, autrement dit, « le téméraire ». Si on le définit comme « le fou », c'est dans le sens de guerrier intrépide. Il a donné les Bendali à Saïda chef lieu, les Dali Bey. Quant à Mami, il qualifie les Européens réfugiés en pays d'Islam notamment sous l'inquisition. L'homme frappé d'un défaut de langue est appelé Tétah. De sobriquet, il devient un nom de famille. L'homme grand de taille est appelé Ouzzou et devient Bouzzou. Sous l'empire ottoman, l'armée, pilier de la dynastie, était un grand pourvoyeur d'emplois. C'est pourquoi on constate tant de noms liés à la fonction militaire. Ainsi, Boumabadji, c'est le bombardier. Tobji ou Bachtobji sont artilleurs ou canonniers. Quant à Danedji ou Dennane, c'est le maître des forges. Il coule les bouches de canons et les boulets des projectiles. Alemdar, tout comme Sandjak sont les porte-étendards. Raïs, c'est bien évidemment le capitaine du navire. Ghazi dans la région de Ouled Khaled (Saïda) appartient à la caste militaire chargée de la garde des

frontières de l'empire. Dans leur immense majorité, ils étaient turcs et parlant turc. Le yéni cheri qui a donné le mot janissaire signifie le « nouveau soldat ». Il était reconnaissable à son grand bonnet blanc. Baltadji, c'est littéralement « l'homme à la hache ». Il fait partie du corps d'armée affecté exclusivement à la garde du harem du sultan à Topkapi. Baïri est probablement un raccourci de bey raïs. La fonction juridique a donné kazi qui est une prononciation turque de Qadi. Kazi Ouel et Kazitani (Tlemcen) signifient « el qadi el Awwal et el qadi Etthani » premier et second juge. Hadji est un arrangement de Hachti qui désigne le cuisinier. Il s'est largement répandu en tant que patronyme. L'officier de police se nommait Zabanti de l'arabe dhabet. Il devient patronyme en se déclinant Sabati. Zabanti survit encore sous l'appellation argotique de Zbaïti, équivalent de flic en français (Journal El Watan, 30 Mars 2005)¹.

L'origine géographique est une source importante dans la formation des patronymes. C'est une règle universelle. L'empire Ottoman avait, sous son contrôle, une mosaïque de peuples de l'Asie centrale, de l'Europe centrale, du Monde arabe et de l'Afrique du Nord à l'exception du Maroc. Le Qara-Bagh est une région du sud-ouest du Caucase. Elle donne les Karabaghli. Le suffixe « li » indique l'origine géographique. Menemen, décliné en Moumène dans la région de Ouled Brahim (Saïda) est « le chef-lieu de Kaza, dans la région d'Aïdin ». Quant à la ville d'Izmir, elle a donné les Zemirli, Zemirline (Medéa, Tizi Ouzou, Alger Mostaganem), Kara signifie, le Noir. Entendons, le mat foncé. Ainsi, Karadeniz, c'est la mer Noire. Les habitants d'Albanie se nomment les Arouani. Le Kossovar donne Kosbi. Fochтали vient de Phocée. Il existe aussi les Fechtali en berbère il s'agit certainement d'une coïncidence linguistique. Khorci dans la région de Kerarma (Saïda) transcrit de plusieurs façons, indique le Corse, tout comme l'île de Rodhes a donné Rodesli. Djenoui vient de Gènova (Gênes). Venise se disait Ounis. Ses habitants se nomment Ounesli (Ounes = Venise et Li = originaire de...) Lounis et Ounissi. Il devient aussi El Ounès. Kherchi dans la région des Ouhaïba (Saïda) c'est le Crétois et Bouchnak, c'est le Bosniaque. Le port turc de Bodrum (ancienne Alicarnas de la haute antiquité) a tissé des liens avec la côte algérienne. C'est pourquoi on retrouve tant de Bedroni, Betroni,

Bedrina, Trari, nom berbère appartient aux Trarast ; ensemble de tribus de la région du nord de Tlemcen entre la côte méditerranéenne et les monts Fellaoucen ayant Nedroma comme centre géographique. Les Traras regroupent Oulhaci, Jebbala, Msirda, Souahlya, Beni Khaled, Beni Menir, Beni Abed, Beni Warsous, et Mesahlia d'où sont, probablement, originaires les Mesli qui donneront Messali. L'Andalousie a fourni une multitude de noms patronymiques. Le Galicien devient Ghennouchi. Ghennoudja, comme nom patronymique, c'est la Galicienne toujours en vogue à Annaba et à Azzaba. Il en est de même pour l'exemple de « Olga » qu'on attribuait d'office à toutes les captives d'Europe centrale. Ce prénom slave devient Aldjia en passant par El Oldji qu'on retrouve couramment dans la littérature populaire. El Aychi et Ayachi dans la région de Skhouna (Saïda) sont les originaires de Ouadi Aych, le nom arabe de la ville de Cadix en Espagne une transposition de Ouadi Aych du Nejd, dans la péninsule arabique. Chebli à Saïda chef lieu, qui vient de

¹Journal El Watan 30 Mars 2005. p. 05

Chbilia, (Séville) et Gharnati de Grenade et Korteby de Cordoba. Le quartier El Blansa au centre de Blida indique une population originaire de Valence installée dans la nouvelle cité sous la protection de Sid Ahmed El Kebir. De même que les émigrés de Cadix vont fonder Oued Aych dans la périphérie de Blida vers 1510. Après la chute de Grenade en 1492, des musulmans et des Juifs ont tenté de se maintenir en Andalousie. Ils ne quitteront définitivement la patrie qu'après plus d'un siècle de présence dans la résistance et la clandestinité. Cette longue attente a eu des effets sur les noms patronymiques. On retrouve ainsi des indicateurs d'identité dont la signification est parfois énigmatique. C'est le cas de Tchicou (El Chico), Randi, (El Grandi) dans la région de El Hassasna (Saïda) Longo, le long, Gad el Malah, les klaïaâ de Saïda .

Les métiers et les arts sont une source de patronymes. Le Tarzi, c'est le tailleur. Quand il est collé au préfixe « Bach », il devient Bachtarzi, autrement dit chef d'atelier dans l'art de la confection. BACHA dans la région de Doui Thabet (Saïda). Il est en lien direct avec Tellidji, le tisseur de brocard. Dans ce même corps de métier, on retrouve el Kettani. Il fabrique la matière première, el Kettan d'où dérive le coton. Le cordonnier se dit Papoudji qui se prononce Baboudji et parfois, il se dit tout simplement Babou. Debbagh à Saïda chef lieu, c'est le tanneur et Daouadji, le caravanier ou l'administrateur du caravansérail.

Serkadji signifie le fabricant de vinaigre. Kateb et Racim, noms prédestinés, désignent l'écrivain et l'artiste des arts graphiques. Quant à Sermadji, c'est l'industriel de la cosmétique et produits de beauté, en particulier le khôl, essentiel pour protéger la vue chez les marins et les caravaniers. Damardji s'occupe de la gestion de l'eau. Le Sermadji se dit Yantren et Yataghen en tamazight car dérivant de Iaattaren de attar. Tout comme Ihaddaden désigne le forgeron et Ioualalen, le potier. La guerre a aussi ses métiers, Allag, en tamazight signifie le lancier et Ghozzali (de Ghozz) est un corps d'archers turkmènes venus à Tlemcen à l'appel de Youcef Ibn Tachfin pour renforcer la défense de la ville aux prises avec ses ennemis de l'Ouest. Dans son long poème consacré au tatoueur el Ouchem, Ben El Messayeb évoque « bled er Roum, bled el Ghozz. » En ce qui concerne le nom « Berbère » proprement dit, assez courant dans les milieux citadins (Blida, Médéa), il désigne le coiffeur en turc. On le retrouve aussi sous d'autres formes comme Barbar. Djerrah et Bachdjerrah, un mot arabe passé au turc désigne le chirurgien. Bestandji, jardinier, Saboundji, savonnier, kahouadji, cafetier, Halouadji, pâtissier, Fnardji gardien de phare, Fekhardji, fabricant de porcelaine (équivalent d'ioualalen en berbère). Guerrache ou kerrache, c'est l'homme qui se consacre à lutte sportive. Et quand on dit Mokdad il faut comprendre, évidemment, le guide. Des surnoms peuvent devenir des patronymes au point de faire oublier l'identité d'origine. Embarek (le nom patronymique des autochtones du quartier populaire de Saïda dit « Oued El Ouekrif » est une déclinaison populaire El Moubarek. Cet homme fut un personnage illustre D'adrar originaire de Touat. D'où Embarek Etouati (qui donne dans la région de Saïda les noms patronymiques Saïdéens suivants : M'barki, Mebarki, Mabrouk, M'berika, Brik , Briki) . (Journal El Watan, 30 Mars 2005)¹

Ahmed Ben Omar était nommé Cheïkh El Hadj Ahmed El Moubarek. Il est né à Constantine vers 1800 et vécu toute sa vie dans cette ville jusqu'à sa mort en 1870. Il appartenait à la confrérie des Hansalyya, implantée à Constantine par Cheïkh Ahmed Ezzouaoui. Grand savant de l'Islam. Il occupa la chaire de Djamaâ El Kebir et succéda au grand mufti Mohamed El Annabi. Il est révoqué du poste de magistrat du haut conseil par les autorités coloniales pour

« Intelligence avec l'ennemi » en raison des rapports secrets qu'ils entretenaient avec le Bey Ahmed de Constantine. Il écrivit une quantité d'ouvrages parmi lesquels Histoire de Constantine, non publié jusqu'à ce jour. Il existerait deux exemplaires d'un manuscrit dans les fonds d'archives de la Bibliothèque nationale et l'ancienne Médersa d'Alger.

Bon nombre de noms de famille portent une marque latine sans équivoque datant de l'époque romaine. Ils se reconnaissent à la finale « us » prononcée et écrite en ouche. Maouch dérive de Marius. La chute de la voyelle médiane « r » et le suffixe ouch constituent une réhabilitation du schème berbérophone. C'est la même règle qui va transformer « Cassius » ou « Caius » en Chaouche. Cette pratique latine ancienne qui fait terminer un nom par une finale « ouch » est encore vivace. C'est l'exemple de Mouhouch Saïtoche... On retrouve, aujourd'hui Titus conservé sous sa forme la plus latine avec une

¹Journal El Watan 30 Mars 2005. p. 05

phonétique qui a gardé l'accent de l'époque antique Titous. Dans les régions est, le « t » s'est adouci en « d ». Mathieu et Mathias (père de la Kahina) deviennent Maâti. Quant à Saint Paul (Paulus) apôtre de Jésus, son nom se perpétue en Ballouche et Belhouche. Aurélius devient Allouch (dans la région de Ouled Khaled/Saïda) et Ouenjelli, est une légère dérive de Evangelii autrement dit, l'homme qui enseigne les Saintes écritures. En ce qui concerne Guechtouli, il s'agit d'Augustin. Memmius est un nom tout aussi classique de la période romaine et survit sous sa forme actuelle de Mammech. Hammadouch, si commun à Saïda et à sa région vient de Amadeus (aimé de Dieu) prononcé amadéouch en latin. Claudius devient Gaddouch. Jérôme subsiste en Guerroum et Kherroum et Grégoire de l'époque byzantine, se retrouve après 2000 ans en Guergour et Benguergoura. Driouche dérive d'Andréouch (Andréus). Certains patronymes opèrent des modifications, des « usures » jusqu'à faire perdre le sens original. C'est le cas d'Abdiche (dans la région de Hammam Rabi/Saïda) qui est un nom composé. Il faut scinder les deux parties pour découvrir ave deouch autrement dit « salut à Dieu » supplantant progressivement le respectueux Ave César qui était le « bonjour » classique de l'époque antérieure à l'avènement du Christ en Afrique. Cette rébellion à l'autorité de César pouvait conduire à la peine de mort. L'arabisation d'un nom d'origine latine ou berbère se fait souvent dans le but de donner un sens et rendre compréhensible le patronyme. Nous citerons

l'exemple du toponyme Oued Messelmoun qui dérive de oued Ousselmoun tirant son nom d'une écorce recherchée par les marchands phéniciens pour la teinture des cheveux et du lainage ainsi que Oued Noun a Saïda chef lieu est tiré du toponyme Oued Noun qui se trouve a Nador au Maroc. En y ajoutant un « m » au préfixe, le toponyme prend un sens identifiable. Les divinités carthaginoises ont aussi laissé des monuments de traces dans les noms de famille : Amon et Baal se retrouvent dans Hammou, Hammani, Baali, Bellil (dans la région de Sfid/Saïda). De cette époque punique, on hérite de Kert et Kirat, qui signifie la cité. Aussi, retrouve-t-on des Benkirat et Boukirat pour nommer le citadin. Ce qui n'a pas de lien avec El Kirat arabe équivalent au carat grec connu des bijoutiers en tant qu'unité de poids et mesure.

Bon nombre de noms de famille sont tirés de noms de lieux (toponymie). Il se trouve que tous les noms de lieux, de villes et village, de cours d'eau, de vallées et de montagnes portent des noms berbères à quelques rares exceptions. En comparant la carte d'Algérie avec celle de l'Espagne, on constate ce paradoxe : la toponymie espagnole est nettement plus arabisée que celle d'Algérie. Parmi les synonymes de montagne en berbère, on a Adrar et Amour qui vont donner Ammouri, Amraoui, Drari et Bouzina, un pic des Aurès. Le Touat qui traverse le boulevard de la date au Sahara était une région convoitée par le passé, de par sa position stratégique sur la route du Soudan. Cette riche région a donné les Touati.. Aggoun, Laggoun, (ne pas confondre avec le muet en arabe) sont également des toponymes qui désignent un relief. (Plateau surélevé, plateforme dominante comme la Table de Jugurtha dans la zone est des Aurès. La part de la faune et de la flore est tout aussi importante dans la formation des patronymes. Ouchen (les Hchems de Saïda), (le chacal), Aflelou (papillon) Ouar (le lion). Kerrouche (dans la région de Bni

Meriaren/Saïda) le chêne ainsi que l'une de ses variétés le zane, (déformation phonétique de dhane) recherché pour l'industrie des arcs et les flèches.

2-2 L'Anthroponymie

Née à la fin du XIX siècle, l'anthroponymie n'est pas une science exacte. Mais comme l'étymologie, elle suit des règles strictes qui passent par la recherche de l'origine géographique des noms, l'analyse des formes anciennes, la concordance avec les lois de la phonétique générale.

L'anthroponymie est une science jeune, son inventeur Lorédan Larchey, publie en 1880 le dictionnaire des noms « cuilleron et Max Prinnet donnent des cours et l'Abbé Dufaut et Maurice Grammont publient des articles au alentour de 1900 (File. A:/onomastique2.htm)¹

Dans le dictionnaire de linguistique, « l'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne ». Elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques (histoire par exemple). Ainsi, on constatera grâce à la linguistique des noms comme Fébure, Fève, Faivie, Fauve (et les même noms précédés) remontent au latin Falver et représentent des formes que ce mot a pris dans diverses régions.

En revanche, la stabilité de l'état civil a fait que ce mot ayant cessé de désigner le forgeron devenu l'antonyme de personnes de population, qui font que telle forme méridionale issue de Falver sert de nom à un parisien ou à un picard » (Dictionnaire de la linguistique, 1973)²

Patronyme :

Dans le dictionnaire « Petit Robert », le terme patronyme vient de l'adjectif patronymique, nom patronymique de famille.

Il appelait « des partenaires, sans précautions oratoires, par leurs patronymes tout sec » (Duham).

Patronymique (1220) baslatine, patronymies, antique : nom patronymique, commun à tous les descendants d'un même ancêtre illustre des descendants d'hercule portait le nom patronymique d'Herachides.

¹File. A:/onomastique2.htm

² - Dictionnaire de la linguistique Ed libraire Larousse, 1973 pour l'édition et 1989 pour la présente édition p36

Moderne: nom patronymique: nom de famille pat=>yne, Suffixe patronymique, indiquant la filiation dans certaines langues (Dictionnaire de la linguistique, 1973, p. 1611)¹

Dans le dictionnaire Quillet de la langue française, « patronyme ou patronymique est un nom commun à tous les descendants d'une race et tiré du nom de celui qu'en est le premier »

Exemple : les Hérachides, descendants d'hérachides, etc.

Nom patronymique, nom de famille, par opposition au prénom, aux noms de terre ou de fief, etc (Dictionnaire Quillet de la langue française, 1975)².

Dans le dictionnaire Quillet de la Française, « patronymique (bas - lat - patronymique, du grec Patronimikos de pater, père, et Onoma, nom 1220), nom patronymique, nom commun à tous les descendants d'un race et tiré de celui qui est le père, comme le mots « Mervingieus », « Carolingieus », « Herachides » nom de famille (par opposition au prénom) » (Dictionnaire de la langue française, 1989)³

Dans le grand Larousse encyclopédique, « le patronyme qui vient de l'adjectif patronymique désigne dans l'antiquité un substantif dérivé d'un nom propre, commun à tous les descendants d'un même personnage : Labdacides, Pelopides, Hérachides sont des noms patronymiques »

Peu de place est accordé au Nom propre dans le Cours de Linguistique Générale de Saussure : 'les seules formes sur lesquelles l'analogie n'ait aucune prise sont naturellement les mots 'isolés ' tels que les noms propres, spécialement les noms de lieux (cf. paris , Genève , Agen , etc ...) qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ; aucune concurrente ne surgit à côté d'eux'' (De saussure, 1981)⁴

Qu'est-ce qu'un nom propre ? Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre est pratiquement évacué du discours linguistique, sous le prétexte qu'il n'aurait pas de sens, ce que l'analyse infirme. Une seconde approche

propose que le nom propre se distingue du nom commun en ce que ce dernier nous aide à regrouper des objets, tandis que le nom propre nous aide à isoler des entités uniques et spécifiques, qu'il nomme sans les décrire. Au moment de l'acte de dénomination, le nom propre apparaît toutefois comme généralement motivé, selon une motivation sémantique, métaphorique, ou associative. Malgré cela, étant donné qu'il a pour fonction de nommer

¹ - Dictionnaire de la linguistique. Ed libraire Larousse, 1973 pour l'édition original et 1989 pour la présent édition p 1611.

² - Dictionnaire Quillet de la langue française, K.P. Ed Librairie Aristide Quillet. Paris. 1975. p 1001

³ - Dictionnaire de la langue française, Lexis Ed Librairie Larousse. 1989 pour ta présente édition et 1979 pour l'édition original- P 740

⁴- De Saussure (Ferdinand) , 1981

avant de décrire, le nom propre subit en général un processus de désémantisation. Les fréquentes remotivations dont il est alors l'objet, soit par paronymie, soit par traduction, peuvent donner lieu aux légendes onomastiques qui expliquent, après coup, le pourquoi de tel nom, et soulignent, aux yeux du linguiste, la nécessité de la motivation. Celle-ci est alors repérée pour sa fonction ancillaire par rapport aux fonctions cognitives, facilitant la mémorisation du nom propre et son identification avec l'objet désigné.

Les réflexions présentées dans cette communication ont été suscitées par les travaux actuellement en cours à l'Institut de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel en vue de l'élaboration d'un dictionnaire toponymique des communes suisses (cf. Kristol, à paraître [a], Kristol et al, à paraître [b]), par un corpus qui est essentiellement de nature macrotoponymique. Elles développent des idées que j'ai présentées sous le même titre dans les Nouvelles du Centre René Willien (Kristol 2000). La question sera abordée ici dans une optique qui cherche à intégrer le point de vue d'une recherche diachronique dans une réflexion qui a été menée essentiellement par la linguistique synchronique.

Dans la plupart des langues humaines, les locuteurs adultes ont une intuition très nette de la différence qui existe entre les noms propres et les noms communs. Pour tout le monde il est évident que le port est un nom commun et Le Havre un nom propre. La lune est un nom commun, mais Mars ou Vénus sont des noms propres. Quand on y regarde de plus près, la chose n'est pourtant pas si évidente. Qu'est-ce qu'un nom propre? Où se situe la limite entre nom propre et nom commun? Quels sont les critères qui permettent de distinguer les deux?

En faisant un rapide tour de la question et en écartant les critères fréquemment cités, mais qui n'ont pas la moindre pertinence linguistique (<http://rive.revues.org/document21/html>)¹ je distinguerai trois approches dont deux sont sémantiques et s'intéressent à la nature même du nom propre; la troisième est cognitive et s'intéresse davantage à la fonction linguistique de celui-ci.

1. La première approche se pose la question de savoir si le nom propre a un sens. Comme on le verra, cette question est sans doute mal posée, même si elle est fréquemment invoquée dans la recherche linguistique du XXe siècle.

Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre et en particulier le nom de patronymique est pratiquement évacué du discours linguistique. Il n'est pas considéré comme un « vrai » signe linguistique, parce qu'il n'aurait pas de « sens ». Pour Saussure, le nom propre est « isolé » et « inanalysable », et évidemment, un signe « sans signifié » ne peut être qu'un objet extérieur au système de la langue.

Les noms propres, spécialement les noms patronymiques (cf. Paris, Genève, Agen, etc.) [...] ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments. (Saussure, CLG, p. 237)

¹- <http://rive.revues.org/document21/html>

Cette conception a laissé de nombreuses traces dans la recherche jusqu'à nos jours. Ainsi, Josette Rey-Debove (1978 : 270) introduit le petit paragraphe qu'elle consacre aux noms propres par la déclaration suivante :

Le nom propre n'appartient pas au code d'une langue, mais à un autre code.

On se demande alors de quel code précis il s'agirait, et à qui incomberait la tâche d'étudier le nom propre si ce n'est le linguiste...

Le Bon usage de Grevisse fait également de la question du sémantisme le critère principal de la distinction entre nom propre et nom commun :

Le nom commun est pourvu d'une signification, d'une définition, et il est utilisé en fonction de cette signification. [...] Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. (Le bon usage 12, 1986, § 451)

Comme le souligne Rita Caprini (2000: 31s), c'est la raison pour laquelle Anthroponymie souvent été considérée comme un domaine marginal de la recherche linguistique, un champ de mines pour le linguiste, car on y trouverait des signes linguistiques douteux, pourvus d'un signifiant vide, des signes linguistiques sans signifié.

C'est dans un même ordre d'idées qu'on a pu se demander si le nom propre pouvait être traduit. En effet, pour certains linguistes, la particularité du nom propre (ou peut-être plutôt un indice de sa spécificité), c'est le fait qu'il ne se traduit pas. Cette idée est la conséquence directe de la conception du nom propre selon laquelle celui-ci n'aurait pas de contenu sémantique. Quand il n'y a pas de sens, la question de la traduction ne se pose pas; un signe linguistique vide ne saurait être traduit. Il est vrai, en effet, que pour des paires comme Milano/Milan, Londres/London, Paris/Parigi, Genève/Geneva, etc., les formes individuelles ne sont pas des traductions, mais des adaptations phonétiques reflétant une même base commune. Dans d'autres cas, en revanche, les éléments transparents (ou apparemment transparents) d'un nom propre peuvent bel et bien être traduits: Neuchâtel, mon lieu de travail, possède une traduction littérale en allemand, Nuremburg, et les traductions sont relativement fréquentes dans une large région située à proximité de la frontière linguistique entre le français et l'allemand en Suisse: Moutier/Münster BE (<http://rive.revues.org/document21/html>)¹, Münchenwiler/Villars-les-MoinesBE; Finsterhennen (anciennement Feisterhennen)/Grasse-Poule BE, Léchelles/Leitem FR (<http://rives.revues.org/document121.html-ndef3#ndef3>)², etc. Evidemment, le phénomène ne se limite pas à la Suisse: en anglais, la Nouvelle Orléans s'appelle New Orleans; et les Montagnes rocheuses sont traduites littéralement par Rocky Mountains; la ville de Mons en Belgique s'appelle Bergen en néerlandais. Face à de tels exemples, il me semble exclu d'établir la distinction entre nom propre et nom commun sur le critère du contenu sémantique:

¹ - <http://rive.revues.org/document21/html>

² - <http://rive.revues.org/document21/html>

manifestement, certains noms propres peuvent être traduits; certains noms propres sont perçus par les locuteurs comme ayant un sens.

Marc Wilmet (1991), qui a essayé de « récupérer » le nom propre pour une linguistique structuraliste d'inspiration saussurienne, considère que l'originalité

du nom propre, c'est son asémantisme au niveau de la langue. Selon lui, le nom propre serait un signe linguistique doté d'un signifié vide, donc disponible. La réalisation du signe linguistique dans l'acte de parole demanderait donc un acte de dénomination, qui connecte un signifiant sans signifié, une chaîne sonore comme Socrate à un référent du monde réel. Ainsi, un objet qui peut virtuellement être appelé Socrate (le philosophe, le chien de la voisine ou un restaurant grec) se transforme en objet réellement appelé Socrate. La sémantisation du nom propre ne serait donc pas un fait de langue, mais un fait extralinguistique, à différence du contenu sémantique d'un nom commun, où le rapport entre signifiant et signifié est établi de manière stable au niveau de la langue.

En réalité, il est facile de démontrer que le nom propre n'est pas simplement un signifiant vide. Dans le domaine des noms patronymiques en particulier, il existe de nombreux exemples de noms transparents tels que Cherif –Ouardi-Boumaaza- qui sont immédiatement compréhensibles,. Comme on le verra, la spécificité du nom propre, ce n'est pas d'être opaque, incompréhensible, asémantique. L'acte de dénomination, dont Wilmet parle à juste titre, ne concerne pas l'établissement d'une relation entre le signifiant et le signifié, mais la relation entre le signe linguistique en tant que tel et l'objet extralinguistique désigné.

Pour les prénoms, Marc Wilmet lui-même souligne que l'attribution d'un signifiant à un être humain est soumise à toutes sortes de restrictions, parce que le nom propre véhicule une charge sémantique réelle. Ces restrictions peuvent être d'ordre légal: en principe mis à part des épïcènes comme Claude, Camille ou Dominique le prénom est sexué, et les lois qui régissent l'état civil limitent le choix des prénoms. On se rappelle le cas de la petite fille que ses parents M. et Mme Renault voulaient appeler Mégane, ce que l'officier de l'état civil a refusé parce que Mégane est le nom d'une voiture. D'autres phénomènes qui confèrent un certain contenu sémantique une connotation due à des associations d'idées aux noms propres, ce sont des phénomènes historiques ou sociaux.

2. Une deuxième tentative de saisir la spécificité du nom propre parmi les signes linguistiques a été proposée au cours des années 1990 dans le cadre de la linguistique cognitive. Cette approche court-circuite complètement le débat

traditionnel sur le contenu sémantique du nom propre et se pose la question de savoir quelle est la fonction linguistique du nom propre.

Comme le souligne Kerstin Jonasson (1994 : 16s), le langage humain est souvent incapable de rendre compte de manière satisfaisante de notre expérience perceptive. Un exemple caractéristique, c'est notre compétence en ce qui concerne la reconnaissance des visages rencontrés, qui n'a pas d'équivalent chez nous quand il s'agit de décrire verbalement les

différences visibles qui sont à l'origine de cette compétence. Reconnaître quelqu'un ne veut pas dire qu'on pourra expliquer pourquoi et comment nous avons identifié une personne (De saussure, 1981)¹

C'est à cet endroit précis que se situerait l'utilité des noms propres, leur fonction cognitive, leur raison d'être. Alors que les noms communs, grâce à leur contenu sémantique, nous aident à regrouper des objets, des individus ou des phénomènes qui ont des propriétés en commun, les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques; ils nous permettent de nommer des particuliers que nous avons identifiés à l'intérieur de certaines catégories. Les noms propres nous aident à structurer un savoir spécifique à côté d'un savoir général. Lorsqu'on associe à un particulier (ou à un objet) une image acoustique qui lui sera « propre », on pourra l'individualiser parmi tous ses semblables sans avoir besoin de définir chaque fois les propriétés qui le distinguent des autres membres de sa catégorie. Ainsi, la fonction cognitive fondamentale du nom propre serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité.

Le fait que le nom propre ne décrit pas est même une qualité toute particulière : le nom propre ne doit pas décrire l'individu. Ce phénomène est évident dans le cas des noms de personne : un individu change énormément au cours de son existence.

3- Patronymie en tant que système

Manuela Marin a consacré un article dans « Cahiers d'onomastique arabe» ou elle écrit dans le chapitre dédié par John Qutayba, dans son « Arabe-al-Katib. Aux origines des noms de personnes » ce court paragraphe « dure », « ceux qui sont nommés d'après les reptiles: Al Hanas, c'est-à-dire le serpent. Un homme peut être appelé Hanas. On emploie aussi ce mot à propos des oiseaux et des reptiles qu'on chasse: on dit, j'ai chassé « Hanastu » le gibier, quand tu l'as chassé (Siyadtahu). Hanas appartient à un groupe onomastique arabe, assez important de noms apparentés avec le monde animal et dans lequel on trouve surtout des insectes, des reptiles et en général, des animaux dangereux ou désagréables. L'origine de ce genre de noms a été discutée à la lumière des théories du totémisme qui étaient très en vogue au début du siècle (H, 1982-1984)²

3-1 Système patrilinéaire et matrilinéaire

Le système patrilinéaire et matrilinéaire relève de la filiation (Les systèmes de filiation/htm. P1/1.)³, systèmes de filiation définissent les statuts et les positions possibles de l'individu à partir de ses liens de parenté.

¹Op cité, De Saussure (Ferdinand), 1981

² - Manuela (H) cc Le nom I3anas dans l'onomastique arabe » in Cahiers d'onomastique arabe 1982-1984 Ed du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris p27

³- File://A:/Yahoo!%20 Encyclopédie %20 %20 les %20 systèmes. Yahoo! Encyclopédie. Les systèmes de filiation/htm. P1/1.

La parenté, souvent considérée comme relevant de l'ordre universel et naturel, présente, selon les cultures, des modalités très diverses, mais non infinies, qui s'organisent en système cohérent à partir de quelques invariants.

Il faut remarquer que l'aspect culturel du lien généalogique l'emporte souvent sur l'aspect strictement biologique. Le lien peut, selon les sociétés, être défini de différentes manières. Les ethnologues distinguent, agnatique (ou patrilinéaire), fondée sur le rattachement au père, et la filiation utérine (ou matrilinéaire), établie en fonction de la mère dans les sociétés organisées selon ce dernier modèle, la personne de référence, est le frère de la mère, donc (l'oncle maternel).

D'autre part, la filiation bilinéaire, ou cognatique, qui ne privilégie pas le lien au père ni celui à la mère mais ce qui nous intéresse c'est la filiation unilinéaire.

L'article 20 de la loi de 1882 régleme la transcription des noms indigènes en ces termes : « les noms actuels des indigènes, ceux de leurs ascendants et les noms patronymiques sont transcrits en français, d'après les règles de transcription déterminées par arrêté du gouvernement général de l'Algérie en conseil du gouvernement. Ces mêmes noms sont inscrits, en langue arabe, au regard de la transcription française » (Bogg)⁽¹⁾.

Nous remarquerons que cet article 20, donnant prérogative au gouverneur général de déterminer par un arrêté les modalités pratiques de transcription en français des noms algériens, relègue au second plan les langues autochtones arabes), voire-même les ignore complètement (aucune référence au berbère). D'autre part, la transcription en arabe, même « au regard de la transcription française » n'existe pas sur les états-matrices de l'époque que nous avons consultés.

Suite à cette loi, d'autres textes officiels ont vu le jour, tels que le décret du 13 mars 1883 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 23 mars 1882 et l'arrêté de M. le gouverneur général de l'Algérie du 27 mars 1885 (Bogg)⁽²⁾.

L'arrêté gouvernemental du 27 mars 1885 prescrit l'établissement du -vocabulaire « destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes ».Le but était, stipule le texte, de fixer « une orthographe uniforme et rigoureuse des noms arabes » et en rendre l'emploi obligatoire pour tous les agents de l'état civil. Dans cette instruction chargée de fixer cette transcription, il y est décrit le système de transcription que devaient « adopter les officiers d'état civil^{(Bogg, Op)⁽³⁾}.

La question de la transcription des noms arabes a été, précise cet arrêté, préalablement portée « à l'examen d'une commission spéciale composée, en majeure partie, d'arabisants » avant d'être adoptée.

Ce vocabulaire qui se composait de 13 500 noms et qui se voulait exhaustif mais non fini, « a été formé principalement avec les noms qui se trouvent dans l'ouvrage de MM. De

¹In: « B O G G A » N: 740(1888) pp 360-362

²In: « B O G G A » N: 630(1890) p 110

³op.cite In: « B O G G A » N: 630(1890) p 110

Slane et Gabeau, utilisés à cet effet, avec les noms recueillis dans diverses localités et avec ceux qui ont été déjà attribués par les Commissaires enquêteurs chargés de l'application de la loi du 26 juillet 1873 ».

Rappelons à cet effet que le problème de la transcription en français des noms propres algériens fut posé officiellement et pour la première fois par l'Empereur de France en 1865. Suite à cette préoccupation de l'Empereur, l'Imprimerie Impériale, sous la direction de De Slane et Gabeau, établit en 1868, le premier fascicule consacré aux noms de personnes et de lieux contenant près de 3000 noms ainsi qu'un premier système de correspondances phonétique de l'arabe et du français à la base duquel a été élaboré le texte du 27 mars 1885 (Benramdane, De la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien)⁽¹⁾.

L'instruction précise également que ce vocabulaire des noms pourra être « complété, au fur et à mesure des opérations de recensement, par la publication de feuilles supplémentaires périodiques donnant les noms nouveaux relevés par les commissaires de l'état civil et par les Commissaires enquêteurs de la propriété ».

Il pourra être également « considérablement accru par l'addition aux noms dont il fait mention de l'article ou des préfixes : Ben, Ould, Ou, Bou, Ba..., etc. Cette addition est une faculté dont les agents pourront user dans les circonscriptions étendues ou populeuses où ils auraient quelque peine à différencier les appellations ».

Cette précision autorise, à notre avis, l'arbitraire des officiers d'état civil et ouvre la porte à toute sorte d'abus.

Observons maintenant ces règles de transcription fixées par cet arrêté gouvernemental à travers le tableau final de transcription préconisé et adopté dans l'écriture de ce « vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms des indigènes » et établi en vertu de l'arrêté du Gouverneur général de l'Algérie (27 mars 1885). L'instruction précise qu'ils ont " suivi, en thèse générale, mais en simplifiant, la méthode de transcription de De Slane et Gabeau, c'est-à-dire qu'on a cherché à reproduire dans la forme la plus simple et la plus brève, les consonances arabes. »

¹ Benramdane (f), 1998-de la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien,séminaire du H.C.A(Haut commissariat à l'amazighité)sur l'histoire de l'Alger ,22 et24 mars ,pp.1-5

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

	Alphabet arabe	Transcription française
أ	Alif	a, e, Î, o et rarement ou
ب	Ba	b
ت	Ta	t
ط	ta (emphatique)	t
ث	ta (th anglais)	t
ة	ta marbouta	a (sauf en état d'annexion, où il devient « et » ou « et »)
ج	Djin	dj
ح	Ha	h
ه	He	h
خ	Kha	kh
د	Dal	d
ذ	Dzal	d
ض	dod (très emphatique)	d
ظ	da (très emphatique)	d
ع	Aïn	a, e, i, o
غ	Ghain	gh
ف	Fa	f
ك	Qaf	k ou g
ك	Gaf	k ou g
ك	Kef	k
ل	Lam	l
م	Mim	m
ن	Noun	n
و	Ouaou	ou
ي	Ya	y, i
ر	Ra	r
ز	Zin	z

3-2 Les praxèmes en nomination individuelle « propres à la région de Saida »

L'examen des noms patronymiques est traditionnellement dévolu à l'onomastique comprise comme une branche de la lexicologie ayant pour tâche d'expliquer l'étymologie et les motivations des nominations individuelles.

Cratyle, déjà, avait fait de cette quête des origines celle, essentielle, d'une vérité première qui continue de fasciner l'étymologie populaire. C'est en réaction contre les errements de celle-ci qu'anthroponymie s'est appliquée à fonder de manière objective et à reconstruire selon des règles sûres de filiations historiques rationnelles. Pourtant en dépit de la masse considérable des données factuelles accumulées, l'anthroponymie est soumise à de dures critiques. Non seulement de pécherait par l'archaïsme de méthodes positivistes demeurées en marge des solutions de la réflexion linguistique contemporaine, mais elle aurait de surcroît le tort grave de méconnaître son propre objet théorique. De sorte qu'il faudrait tenir le nom patronymique pour " le parent pauvre de la linguistique" (Molino, 1982).

Le jugement paraît sévère. Le déshérité, en fait, n'est pas mal doté puisque toute étude approfondie sur le sujet livre une bibliographie de plus de 300 titres. Ethnologues, anthropologues, sociologues, psychanalystes, philosophes du langage, lui accordent une attention renouvelée; les linguistes également comme l'attestent des études récentes importantes (cf. G. Kleiber, 1981). Faut-il s'en étonner?

Dans l'identification des individus, les uns reconnaissent la marque de stratifications et de structurations sociales, d'autre y repèrent l'individuation ou les investissements fantasmatiques du sujet. Quant aux linguistes, ils y retrouvent quelques-unes des interrogations fondamentales sur le langage dans un cas qui semble de prime abord particulièrement propice à l'analyse de la nomination patronymique.

La caractéristique définitoire du nom propre en tant que nom patronymique est en effet de désigner un élément du réel, saisi comme unique, par un terme linguiste lui-même tenu pour singulier. Le nom patronymique est ainsi la réalisation limitée, accidentelle, de ce qui serait un langage entièrement constitué d'hapax : un langage où tout événement du monde serait perçu dans son unicité et dénommé par un item propre. Vertigineuse utopie qui rendrait la communication impossible, mais dont le nom patronymique constitue une occurrence qui présente l'originalité de mettre la linguistique en relation avec son référent sous les espèces d'une remarquable

biunivocité : l'idéale corrélation entre un Sa et son Sé. Telle est l'acception courante autour de laquelle s'établit un consensus repérable aussi bien dans les dénominations de langue que dans ceux de linguistique et dans les grammaires de référence. Quelques citations suffisent à pointer la convergence. Pour le lexicographe, le nom patronymique est un nom "qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être à une catégorie d'êtres ou d'objets (lexis 1975) à qui appartient de manière exclusive ou particulière à une personne, une chose ou un groupe" (Grevisse, 1980)⁽¹⁾. (Le Robert, 1977) (1994, p. 92)⁽¹⁾. Pour le grammairien, " le

¹ Grevisse (Maurice), 1980, le bon usage. 11^{ème} édition revue. ed. Duculot, Paris. p. 167

nom patronymique est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier; individualise l'être en la catégorie qu'il désigne". (M. Grevisse.1964, p 167). Pour le linguiste enfin, "on appelle nom propre en tant que nom patronymique une sous-catégorie des noms formés de termes qui, sémantiquement, se réfèrent à un objet extralinguistique, spécifique et unique, distingué par sa dénomination des objets de même espèce". (J. Dubois, 1973) (Berque, 1981)⁽²⁾. A condition d'accepter de suspendre l'extension problématique du nom propre sous forme de nom patronymique à des "catégories d'êtres" (les Espagnoles). On voit se dégager une définition unanimement acceptée qui peut être formulée de la sorte: "ce qu'on entend ordinairement par nom patronymique est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse dégager constamment et de manière unique un individu unique" (E. Benveniste, 1974, p.206).

Or cette acception communément admise semble avoir pour corrélat logique l'absence de sens du nom patronymique, lequel "n'a pas d'autre signifié que le nom –l'appellation – lui-même"(J. Dubois. 1973). Cette position a été exprimée avec le plus de force par J. Stuart Mill pour qui le nom dénote mais ne "connote" pas. Ce que Gardiner précise ainsi: " un nom patronymique est un mot ou un groupe de mots dont

on reconnaît qu'ils ont l'identification pour but spécifique, et qui atteignent, ou tendent à atteindre ce but au seul moyen de leurs sonorités distinctives sans tenir compte du sens qui a pu être possédé primitivement par ces sonorités, ou a pu être acquis par elles du fait de leur association avec l'objet ou les objets identifiés"(1940).

Exp : Les noms patronymiques qui n'ont pas de signification propre à la langue nationale tels que Dahmani, Sehanine, Touhami... dans la région d'Ouled Khaled (Saïda).

Ce point de vue est, à quelques nuances près, celui qu'adoptent B. Russel, L. Bloomfield, V Brendel, K. Tooby, J. Lyons. Mais cette compréhension du nom patronymique n'est pas la seule et d'autres ont soutenu la position selon laquelle les noms patronymiques ont un sens "faible" ou "fort" selon les cas: des linguistes (E. Buyssens). Des grammairiens (A. Dauzat, O. Jespersen) des logiciens (G Frege, B.Russel de nouveau, S Kripke), des pragmaticiens (J.R. Searle, P.F.Strawson). Reste que l'idée de l'absence de sens dans les noms patronymiques en tant que noms propres demeure prévalente pour l'opinion commune et se trouve corroborée par des constats immédiats : les dictionnaires de langue ne retiennent pas les noms patronymiques (sauf par antonomase) ceux-ci ne sont pas traduits et une question telle que "qu'est-ce qu'un Delbaz dans la région de Sidi Ahmed (Saïda)? ». Parait vide de sens. Notre sentiment linguistique surtout nous conforte dans une telle vision car l'usage n'actualise plus " Fabrica » (la forge) dans Fabrègues, ni "Dar Abid" dans la région de Kreider/Saïda (maison aux esclaves), pas plus que Bouma'aza (L'homme à la chèvre) dans la région de Sidi Aïssa/Saïda , "Yousfi" dans la région de

¹ Dictionnaire des racines des langues européennes de GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE (R) ,1994, 1^{ère} édition 1948.Ed.Larousse , Paris. P. 92

² Dictionnaire encyclopédique de l'islam de GLASSE (Cyril), 1991.Préface de Jacques Berque , traduit et adapté de l'anglais par Y.Thoraval.Edition originale 1981.Londres .ed.Bordas, Paris, p. 123

Maamoura Dieu a fait grâce à Josef « Qui donc pense encore au Prophète », le nom patronymique Ouardi dans la région des Hessesna qui renvoie à une fleur ou celui de Senasli dans la région de Aïn Sultan qui veut dire « mes chaînes », ou bien à la noirceur d'un maure « Kahli » dans la région de Sidi Amar, chiffre cinq devant un Khomsi comme à l'occident, un René ou un octave. (CI. Lévi-S 1973).

Aussi est-ce avec la force de providence que s'impose le consensus autour de la vacuité sémantique des noms propres en tant que noms patronymiques ?

G Kleiber a pu montrer, en s'inscrivant dans la logique des théoriciens de la non-signifiante du nom patronymique, comment ceux-ci se trouvaient enfermés dans d'insolubles contradictions. Nous nous proposons de présenter une critique parallèle en nous plaçant toutefois dans une toute autre perspective d'analyse de discours n'a

pas prêté d'attention particulière au nom propre, sur le plan théorique du moins, car une lecture attentive révèle qu'en fait les analyses contextuelles prennent en considération les sens réalisés en discours par celui-ci. Des études littéraires également ont repéré avec pertinence l'importance de la signification du nom patronymique dans l'économie du roman (CH. Grivel 1973). La linguistique praxématique s'est constituée en réaction contre le structuralisme triomphant. Elle participait en cela d'un mouvement plus large de mise en question des fondements de la linguistique moderne qu'elle a poursuivi jusqu'à l'élaboration de nouvelles propositions théoriques. La rupture fut pour elle largement déterminée par les difficultés éprouvées dans la mise en œuvre des procédures de la sémantique structurale en analyse de discours (TH Magist, 1995)⁽¹⁾.

En effet, nombre de productions de sens réalisées et reçues par tout usager, se trouvent sérieusement réduites ou entièrement effacées. Aussi, la praxématique a-t-elle objecté au postulat de la clôture du texte ? La nécessité de rapporter – autant que possible – toute analyse aux conditions (pratiques, historiques, sociales culturelles, intersubjectives) de production et de circulation du sens. Partant du constat immédiat qu'une production de sens n'est saisissable que dans sa réalisation effective, elle s'est définie comme une linguistique de la parole et s'est établie dans le champ dévolu à la sociolinguistique. La praxématique pourrait donc être caractérisée comme une "étude de la vie des signes au sein de la vie sociale" si, précisément, la théorie Saussurienne du signe n'était de sa part l'objet de critiques fondamentales. Il ne saurait ici être question de présenter les déplacements qu'opère la praxématique et dont l'ensemble aboutit à ce l'on peut considérer comme une rupture épistémologique. Nous ne pouvons non plus envisager de présenter, même brièvement, toute la modélisation théorique du praxème. Nous renvoyons pour cela à l'exposé qu'en a fait R. Laffont (le travail et la langue, 1978.chap. 3). Mais nous en retiendrons les orientations et les notions nécessaires à notre approche du fonctionnement du nom patronymique.

¹ Cité in Mebarek (t), 1995- une lecture critique des écrits francophones sur le Libyque, TH Magist, dir.F. Cheriguen, Inst, lgues, étrg, Univ. D'Alger.p.p 64- 66.

La simple consultation d'un dictionnaire de langue permet d'emblée de constater que la corrélation biunivoque Sa/Sé ne correspond pas à la réalité de la parole vivante et que la polysémie n'est pas anomalie du signe mais fonctionnement normal des langues naturelles. Il suffit d'accorder quelques attentions aux pratiques orales pour s'apercevoir que ratage, correction, malentendus signalent que le sens n'est pas transmis par des procédures automatiques d'encodage et de décodage. Qu'il est l'aboutissement de procès complexes, le résultat d'un travail effectué à l'émission comme à la réception par des sujets linguistiques. C'est la compréhension de la dynamique de ce procès de production qui constitue l'objet de la praxématique par delà l'enregistrement du sens produit. Cette recherche est la raison de l'élaboration du modèle praxémique^{(Greimas & Courtès, 1979)(1)}.

Le praxème est l'unité pratique de production de sens que la praxématique substitue au signe ; outil de la nomination patronymique, il réalise un couplage entre une forme du réel et une forme du langage. Mais ici le réel (qui ne se postule ni ne se démontre et ne peut que se constater : qui existe, indépendamment de la conscience que l'homme peut en savoir) ne relève pas de l'extralinguistique ; il est constitutif du fonctionnement du langage. La compréhension du monde est pour la praxématique inséparable de son appréhension pratique, le savoir indissociable de l'expérience, le langage de la praxis. L'élaboration cognitive, que l'homme verse au langage à laquelle il construit une représentation intelligible du réel, est établie à partir de la perception de stimuli sensoriels et de l'action exercée. C'est la collecte et la mémorisation de réalité sensible en même temps que l'expérience de l'agir qui lui permettent notamment de repérer dans le réel, le praxème ne capitalise pas des catégories abstraites mais enregistre la complexité interactive des rapports de l'homme à son environnement.

Pour la désignation individuelle, on s'aperçoit alors qu'il y a bien eu initialement, comme pour tout praxème, production de sens en référence au réel. Un trait propre à l'individu a été retenu comme critère de dénomination patronymique.

Parfois directement lisible et sa fonction dénotative encore signalée par l'article défini: trait physique (Seghier, Kebir dans la région de Beni Meriaren), métier (Khiati, Haddad, Debbagh dans la région de Ouled Khaled), domicile (Djebel Boudjendara dans la région de Ouizeght) etc.../Wilaya de Saïda. Peu importe la nature de ce critère déjà catégorisé en langage et recoins chez l'individu; il suffit à cette désignation, pour être fonctionnelle d'être unique dans l'espace de circulation du terme. Faute de quoi il faudra le renfort d'une dénomination patronymique supplémentaire (Ben, Bel, Bou, Bent, Oueld), noms patronymiques diminutifs (Benyekhlef, Khelifa, Khelifi, Khelfat, Khelif et Khellaf dans la région de Tifrit), sobriquet en fonctionnement praxémique (Khelifa Lakhel).

Mais il est vrai qu'ainsi employé pour la désignation individuelle, le praxème sous forme patronymique passe "le seuil du nom patronymique (p.fabre 1980) et n'actualise plus en

¹ *Sémiotique Dictionnaire Raisoné de la théorie du langage.*-Algirdas, Julien Greimas-Joseph Courtès. Ed : Classique Hachette 1979. Collection dirigée par Bernard Quéjada.p 132.

discours les programmes de sens qui ont initialement motivé son usage. Et cela même en l'absence d'altération phonétique ou d'érosion sémantique; nul ne pense en effet, lorsqu'il parle des peintres Boudjenane ou Djenane, aux productions de sens qu'autorisent les catégorisations référentielles de "champ"(Djenane). Il se produit une suspension fonctionnelle du sens à la laquelle deux raisons concourent.

a) l'identification de l'individu est réalisée au simple moyen de sonorités distinctives et si la langue dénomme ordinairement les individus par des praxèmes initialement producteurs de sens. Cela ne constitue pas une nécessité. Il est donc normal, en vertu du principe de l'économie linguistique, que tende à s'effacer ce qui devient, une fois la dénomination instituée, un surplus sémantique.

b) En outre le maintien du sémantisme primitif peut être source d'embarras : tous les Fellah ne sont plus agriculteurs, les Lazereg peuvent être bruns ou blancs et les Madani être plusieurs fois campagnards. Le praxème déroge alors à ce que la praxématique appelle la règle de non-contradiction pratique ; il contredit l'expérience référentielle. La suspension du sens primitif devient une nécessité fonctionnelle.

Mais cette suspension de sens n'est pas vacuité sémantique. Le praxème devenu nom patronymique n'en continue pas moins à fonctionner comme praxème et à conserver des potentialités signifiantes ;

a) Celle d'abord de la production praxémique initiale, réactualisée de manière savante ou immédiate (Taïbi, Habibi, Mostefaï, Sidhoum, Boulenouar... Le bien nommé) Honorifique.

b) les noms propres font partie d'un paradigme d'appellatifs variés qui son l'objet de choix signifians dans l'apostrophe, l'interaction verbale. De plus, si l'unicité de la dénomination individuelle est bien exigence opératoire, contrairement à l'idée reçue. L'individu est doté de plusieurs noms propres (patronymes) et les ethnologues soulignent que selon les âges, l'évolution de son statut social il peut aussi dans certaines sociétés en changer comme la nôtre en Algérie et à Saïda en particulier avant l'imposition patronymique de 1882.

Les noms propres inscrivent les individus dans des systèmes sociaux de classement par là signifians ne serait ce que dans le classement masculin/ féminin ou dans les modes SNP (Megherbi, Oued Noun, Baâzi, Oueld El Hayani, zerouali, Smahi, Hacini ... à Saïda chef lieu).

Bref, plutôt qu'une statistique d'ensemble sur les noms patronymiques, comme celle qu'utilise voyelle (Saïdi, Baghdadi Addadi) ce sont des statistiques partielles distinguant les nommés selon leur rang de naissance qu'il aurait fallu établir; la démonstration à coup sûr eut été plus convaincante; elle aurait permis de dégager soit que la dévotion s'exprime là ou le système lui en laisse la place (dans le choix du nom patronymique) soit qu'elle en perturbe les règles traditionnelles [par l'attribution du nom patronymique d'un(e) saint(e) vénéré(e) à un(e)ainé(e) ou un(e) cadet(te) « Bensaoueg de sidi Bensaoueg, Merzoug de

Sidi Merzoug, Ghat de Sidi Ghat, BenAhmed de Sidi BenAhmed » . Si cette dernière formule était attestée elle constituerait un indice supplémentaire de l'importance de ces dévotions. En définitive, on le voit. On ne peut rigoureusement analyser les noms patronymiques comme des indices, si l'on n'a pas d'abord identifié avec précision les fonctions qu'ils remplissent dans la société que l'on étudie.

Enfin, l'analyse des normes sociales qui régissent, l'énonciation des noms patronymiques est totalement absente de la littérature anthroponymique «traditionnelle » détournée de son objet- le repérage des structures et des fonctions de noms propres-, anthroponymie est devenue pour beaucoup un simple outil de recherche, une discipline vouée à l'auxiliariat, utilisé par les uns pour étudier l'histoire du peuplement (stratification des couches anthroponymiques), par les

autres pour cerner les limites d'aires culturelles (aire anthroponymique), par d'autres encore pour appréhender des phénomènes de modes ou de dévotions religieuses (Bouzidi de Sidi Bouzid dans la région de Tifrit et Mechettet Mah). Dans la plupart de ces analyses les noms patronymiques sont traités comme de simples indices de réalités historiques et sociales qu'ils ne désignent pas.

Dans les dernières années (1992-2002), trois types de démarches ont mis particulièrement à profit ce recours circonstanciel à l'anthroponymie : la démographie historique pour étudier les processus de peuplement, l'anthropologie physique qui (tantôt s'appuyant sur les formes régionales de transmission des noms patronymiques, reconstruit les généalogies d'un ensemble de lignées et calculent leur taux d'apparement ; l'histoire des mentalités, enfin qui a trouvé dans l'évolution du choix des noms patronymiques, un indice privilégié pour apprécier l'importance de la dévotion à tel ou tel saint protecteur selon les époques (Vovelle 1978 : 175, 182). Mais il en est de l'anthroponymie comme des noms patronymiques : leur bon usage doit se plier à un certains nombres de règles et de précautions. La faiblesse de certaines des analyses évoquées ci-dessus tient à une réflexion insuffisante sur les fonctions assignées aux noms patronymiques.

En outre, si les noms de personnes avaient pour seul fonction de « désigner constamment de manière unique un individu unique » on comprendrait mal pourquoi beaucoup de sociétés institutionnalisent – et beaucoup d'autres tolèrent – qu'un même individu reçoive un nom patronymique différent à chaque étape de sa biographie – ce qui complique encore les processus d'identification. On le voit, les arguments ne manquent pas pour infirmer les définitions qui traitent le nom patronymique comme un index.

Et qu'on est-il avec les SNP ?

4- Le sans nom patronymique –SNP- comme modèle d'investigation

1-S.N.P Composes Et S.N.P Simples

-Les SNP simples morphologiquement :

Les bases anthroponymiques (Bel, Ben, Bou, Ould,...) et les critères de

La Séparation entre les unités « un trait au te critère de laisser un blanc » n'existe pas, il s'agit de noms formés d'une seule unité.

a) Le répertoire officiel des SNP / tribunal 1962 / 1970.

	Nom	%
SNP du 1 ^{er} répertoire officiel	402	80.4%

b) Le répertoire officiel/ tribunal 1970 / 1975.

	Nombre sur 56	%
SNP du 1 ^{er} répertoire officiel	36	64.28%

2) Inventaire des SNP simples morphologiquement:(Voir l'annexe)1

3) Les SNP composés morphologiquement :

Ce sont les SNP composés du critère de laisser un blanc.

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda 1962 / 1975 :

SNP	Nombre /56	Pourcentage
Ben Moulaï	01	1.78 %

b)Analyse Sémantique

Analyse des bases anthroponymiques

Cette analyse à pour but d'expliquer l'étymologie du patronyme, car il y a des patronymes qui ont une signification apparente, facile à décoder, mais la plupart nécessitent une recherche plus ou moins approfondie.

Cette analyse va mettre en relief les considérations linguistiques et extralinguistiques, c'est à dire socio-historiques que peuvent engendrer les bases anthroponymiques (Ben - Bou - Ould - Abd....)

¹ - voir l'annexe

Analyse sémantique de « Ben ».

Selon l'inventaire des patronymes à base anthroponyme de « Ben », on remarque qu'ils constituent 26 nombre des noms enregistrés du premier répertoire officiel/tribunal de Saïda 1962 / 1975 (Voir l'annexe)⁽¹⁾.

Le SNP est précédé souvent d'un indice de filiation signifiant « Fils de » ou « enfant de ».

	Nombre sur 500	%
Ben	26	5.2 %

Exemples:

- Benhalima : le fils de Halima.
- Benmeriem: le fils de meriem.
- Benrekia : le fils de Rekia.

Le répertoire officiel des SNP / tribunal 1962 / 1970.

	Nombre /56	%
Ben	01	1.78 %

Exemples:

- BenMoulaï: le fils de Moulaï.
- Benaïssa le fils de Aïssa.
- Bentayeb le fils de Tayeb.

Analyse sémantique de « Bent ».

Un nom propre à pour fonction principale de lever l'ambiguïté, il est déterminé à désigne une personne d'une autre, tout comme le préfixe «Ben » qui désigne une filiation particulière

(Du père), « Bent » désigne une filiation matrilineaire (de la mère), qui est fondée sur l'ascendance maternelle et paternelle. « Bent » signifie « Fille de ».

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1965).

¹voir l'annexe

	Nombre sur 500	%
Bent	215	43 %

Exemples.

- Adjouri Zohra bent Hadj Mohammed Ben Youcef ...
- Mokaddem Fatima bent benabdallah Ben Mokaddem.

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1970).

	Nombre /56	%
Bent	09	6.07 %

Exemples:

- CHERIFI Fatma Bent Hadj Mohammed.
- Kadari yamina bent Mohammed.

L'analyse sémantique de « Ould »:

En arabe dialectal le préfixe « Ould » veut dire:

« Fils de »

Et il donne un nom patrilinéaire-, c'est à dire un nom masculin. Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1974) (Voir l'annexe)⁽¹⁾.

	Nombre sur 500	%
Ould	08	1.6 %

Exemples:

- Ouldamar: le Fils de Amar.
- Ouldadda: le Fils de Adda.
- Ouldramdane: le Fils de Ramdane.

¹voir l'annexe

Ouldsayah: le Fils de Sayah.

Le répertoire officiel des SNP / tribunal 1962 / 1970.

	Nombre / 56	%
Ould	03	5.35%

Exemple:

- Ouldnouar : Le fils de nouar.

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1965).

	Nombre / 500	%
Ben	26	5.2%
Be	01	0.2%
Bel	03	0.6%
Ould	08	1.6%
Total	38	7.6%

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1974) (Voir l'annexe)⁽¹⁾.

	Nombre / 56	%
Ben	01	1.78%
Ould	03	5.35%
Total	04	7.14%

c)-L'analyse sémantique de « Bou»:

Il peut être l'équivalent de « Abou », « père de »

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1974).

¹voir l'annexe

	Nombre / 500	
Bou	66	13.2%

Exemple:

- Bouammar : Le père de Ammar.

d)-Noms patronymiques obscènes et qui renvoient à d'autres critères

(Végétales-Tribus-Saints-Métiers)

Après les analyses faits (lexicale, morphologique et sémantique), nous allons entamer un autre domaine très important, c'est celui du classement diverses, c'est-à-dire, le classement de diverses catégories, tels que les noms qui renvoient à une race à des noms d'animaux, des adjectifs de couleur, des noms qui désignent une particularité physique etc....

e)-Noms désignant une particularité ou un défaut physique:

Exemple :

Le 1^{er} registre matrice^{(Registre d'état civil, 1996)(1)} :

Patronyme	Signification
Klaoui	Celui au reins
Bouchelaghem	Celui qui a une moustache
Behloul	Un débile
Zahafi	Celui qui rampe
Aouinat	Celui au petits yeux
Bouchemal	Celui à la main gauche
Maouady	Celui qui est tordu

Le 1^{er} registre officiel :

Patronyme	Signification
Mekherbaeh	Celui qui a le visage troué
Chentauf	Celui qui a les cheveux fléchés

¹Registre d'état civil –Commune de AIN SOLTANE-1996- Janvier n° 01

Oras	Celui a la tête
------	-----------------

f)-Noms d'animaux :

Exemple :

Le 1^{er} registre matrice :

Patronyme	Signification
Djied	Les chevaux
Cherab	Le corbeau
Haniche	Le Serpent

Le 1^{er} registre officiel(Registre d'état civil, 1998)⁽¹⁾ :

On remarque l'absence de cette catégorie dans ce registre

g)-Noms référents à une race :

Exemples :

Le 1^{er} registre matrice :

Patronyme	Signification
Berbar	Berber
Chaoui	De l'Est
Bedoui	Paysan
Gharbi	De l'ouest

Le 1^{er} registre officiel :

Patronyme	Signification
Sahraoui	Du Sud

¹Registre d'état civil –Commune de SIDI BOUBKER-1998- Mars n°04

h)-Noms qui affichent comme origine le nom d'une tribu, d'une ville ou d'un pays :

Exemples :

Le 1^{er} registre matrice:

Patronyme	Signification
Aouf	Les environs de Mascara
Hacherni	« hachem » les environs de Mascara
Ksentini	L'Est Algérien
Fares	« Ain Fares » les environs de Mascara
Amar	« les beni Amas »Mascara

Le 1^{er} registre officiel :

Patronyme	Signification
Kouriche	La Mec
Mekka	L'Arabie Saoudite
Cherfi	« chorfa »Les environs de Mascara

i)-Noms désignant un aliment ou une nourriture:

Exemples :

Le 1^{er} registre matrice(Registre d'état civil, 1998)⁽¹⁾ :

Patronyme	Signification
Louz	Amandes
Khenoubi	Caroube
Behlaouane	Celui qui aime les sucreries
Zitouni	L'homme aux olives

¹Registre d'état civil –Commune de Doui Thabet-1998- Janvier n°01

Le 1^{er} registre officiel :

On remarque l'absence de cette catégorie.

F)- Noms qui à l'origine sont des adjectifs de couleurs :

Exemples :

Le 1^{er} registre matrice :

Patronyme	Signification
Adjouri	La Mec
Belmouri	Violet
Biad	Blanc
Kherro	Marron

Le 1^{er} registre officiel :

On remarque que cette catégorie n'existe pas.

j)-Noms masculins formés sur des prénoms féminins :

Les patronymes sont formés, probablement à partir du nom de la mère, il s'agit d' un matronyme.

Exemples :

Le 1^{er} registre matrice :

Patronyme	Signification
Benziza	Fils de Aziza
Bezzina	Fils de zina

k)-les noms Honorifiques:

Exemples:

Le 1^{er} registre matrice(Registre d'état civil, 2000)⁽¹⁾:

On remarque l'absence de ce genre de noms

¹Registre d'état civil .Commune de Saida_ 2000-Mars n°04

Le 1^{er} registre officiel :

Patronyme	Signification
Ouali	Celui qui est investi de pouvoir
Ben Moulai	Le fils du seigneur
Mokkedem	Le représentant
Cherfi	Le noble

D)-les noms de fonction :

Nous relevons dans notre corpus des patronymes qui sont 'a l'origine le nom d'une fonction ou d'un métier

Exemples:

Le 1^{er} registre matrice :

Patronyme	Marabout
Haffar	Le Fossoyeur
Sebbagh	Celui qui fait coloration des vêtements
Rekab	Celui qui transporte les gens
Boukra	Le propriétaire du loyer
Sebbane	Celui qui sert l'eau

Le 1^{er} registre officiel :

Patronyme	Marabout
Bounecherr	Celui qui coupe (le bais) Qui expose les choses pour les faire sécher

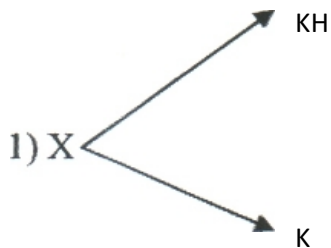
4-1 Transcription ou translittération

4-1-1 Etude Systématique des usages relevés dans le corpus :

Cette étude nous montre les différentes réalisations graphiques d'un seul patronyme, c'est-à-dire qu'un seul nom peut avoir deux à trois réalisations graphiques différentes.

Le 1^{er} registre officiel :

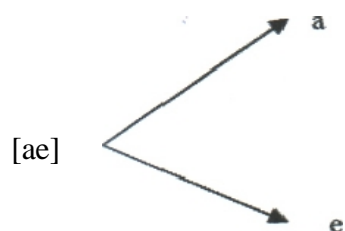
a)- Les consonnes:



La consonne de uvulaire [X] est transcrite de deux manières KH et K

Noms Patronymiques	Transcriptions Phonétiques
Khalaf	[xalafaet]
Kalafate	[kalafaet]
Khaira	[xajra]
K.hrairat	[xrajrat]
Mokhtar	[moxtaer]
Moktar	[moktaer]

b) - Les voyelles:



Exemple:

Mekherbach [mxarbas]

Mekherbech [mxarbeas]

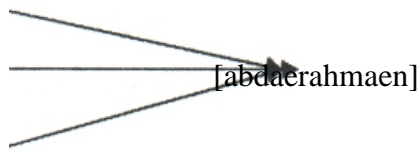
Chapitre I *Anthroponymie traditionnelle de la région de Saida*

les traits caractéristiques de la langue arabe:

Exemple :

Abderrahmane

Abderhman



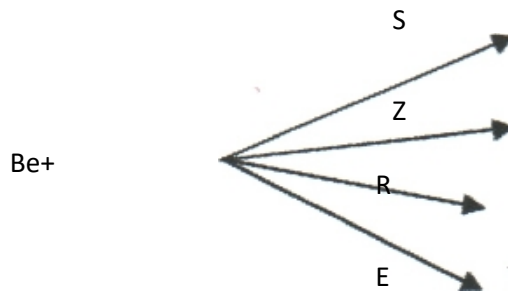
Abderhaman

Bounecherr

Boijnecher



Dans 1^{er} registre matrice:



Le nom à l'origine s'écrit sous forme de:

Ibn.EiMais, il est transformé en:

« Ben » + plus la consonne suivante doublée, car on a passé par les étapes suivantes :

Exemples : On a choisi l'exemple suivant:

« Bezzina » qui s'écrit à l'origine:

IBNELZINA → ?bnllzina

— qui n'existe pas dans le système vocalique français:

bnllzina

La dénasalisation (on a une lourdeur)

bnllzina

Le (Z) contamine le « L ».

(dental , sonore).

—«**L**» va devenir un «**Z**»

bfzzina

* On remarque que les noms qui s'écrivent sous forme de (Be) + (R.S.Z.E), il y a nécessité de supprimer le « N » nasale et redoubler la consonne.

4-1-2 Noms liés au répertoire religieux :

Dans le présent corpus, il y a des noms attribués de Dieu, comme Abdellkader...etc, des noms attribués au prophète de l'Islam, comme Mostefa, Mokhtar...etc, Ainsi que des noms de la famille du prophète, des tribus et des races.

Nous Allons développer chaque catégorie et essayer de donner la définition de quelques noms ainsi que l'inventaire ces noms parmi les prénoms et tes ascendant en parallèle dans ces deux premiers registres (matrice et officiel),

4-1-3 les noms attribués de Dieu :

Dans la tradition musulmane, dieu a 94 noms, dans corpus, il y a des patronymes attribués de dieu.

Dans le 1^{er} registre matrice(Voir l'annexe)⁽¹⁾

Noms patronymiques	Nombre / 500	Pourcentage
Abdelkader	38	7.6 %
Benabdellah	04	0.8 %
Abdemalek	02	0-4%
Abdelmalek	02	0.4 %
Abdellah	04	0.8 %

1 ^{er} ascendants	Nombre / 500	Pourcentage
Abdel malek	02	0.4 %
Abdelkader	27	5.4 %
Benabdellah	02	2.2%

État civil imposé et son rapport avec le s.n.p (en tant que système patronymique traditionnel

¹voir l'annexe

2 ^{ème} ascendants	Nombre /500	Pourcentage
Abdelkader	25	5 %
Abderrahmane	45	1 %
Abderrahim	01	02 %

3 ^{ème} ascendants	Nombre / 500	Pourcentage
Abdelkader	02	0.4 %
Abderrahmane	18	3.6%
Abdetrahim	03	0.6%

4 ^{ème} ascendants	Nombre / 500	Pourcentage
Abderrahmane	02	0.4%

5 ^{ème} ascendants	Nombre / 500	Pourcentage
Abderrahmane	02	0.8%

Noms patronymiques	Nombre / 500	Pourcentage
Abdelkader	08	1.6%

État civil imposé et son rapport avec le s.n.p (en tant que système patronymique traditionnel)

Pour Mouloud Feraoun s'insurgeait régulièrement contre une petite phrase d'un historien français « L'Afrique du Nord ...n'a pas d'état civil » (Benramdane F. , 1998)⁽¹⁾. Cet état civil n'est pas exactement celui qui nous préoccupe aujourd'hui. Mais quand on sait qu'aujourd'hui avec les archives des impôts et archives notariaux, celles de l'état civil sont la cible préférée des manifestants, plus que des historiens, on se dit au moins inquiets.

¹ Benramdane(f) Op cité, 1998-de la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien

Ce que l'on doit comprendre, ce que l'on doit savoir, c'est que par l'inscription des actes essentiels de la vie d'un individu, sa naissance, son mariage, son décès, actes qualifiés un peu trop facilement de bureaucratique, on ne fait rien moins qu'inscrire, sur un registre, l'homme dans le mouvement de l'histoire.

Il en est de l'état civil comme de beaucoup d'autres institutions qui foncent un état, dont les impôts, les domaines et les archives des tribunaux : elles sont victimes de ce grave déficit d'histoire que vivons.

Ce que l'on oublie, c'est que l'enregistrement des mariages - pas tous- se pratiquait normalement chez le cadi bien avant 1830. Il a été retrouvé à Constantine des registres datant de Salah Bey du 18^e siècle. On a retrouvé chez certaines familles d'Alger des actes de mariage de la même période. Mais on peut remonter plus loin. Un polygraphe du 16^e siècle, Ahmed al Wancharissi, nous a légué dans son livre Kitab al Mi'yar, un nombre important de fatwas relatives aux contrats de mariage.

En rejoignant les Français dans les registres d'état civil, les Algériens apparaissent désormais sous leur nouveau nom patronymique. Dorénavant et surtout, désormais tout candidat algérien à un emploi est tenu de produire des pièces d'état civil. L'honneur de l'administration est sauf. Elle peut produire des statistiques même incomplètes sur les mouvements de la population. On retiendra simplement que lorsqu'une épidémie frappe douloureusement la population algérienne, les noms disparaissaient. On enregistre plus que « x indigènes ». Le sociolinguiste saura combien mais jamais qui !

Et s'il faut être prudent avec les statistiques, elles nous fournissent au moins un élément d'appréciation: nous sommes passés de 1882 à 1888 des groupes de chiffres globaux sur les mariages, divorces, naissances, décès des Algériens, à des informations mieux cadrées. Nous sommes passés d'un tableau global qui nous dit combien à quatre tableaux qui nous disent combien, où et quoi. L'histoire sociale peut alors prendre ses quartiers.

La lecture des documents d'état civil ouvrent plusieurs voies de recherche. Le sociolinguiste peut établir, entre autres:

- les comportements socio-démographiques : l'âge de mariage, le nombre d'enfants, l'écart entre les naissances ;
- les mouvements géographiques: qui vient d'où ?
- les stratégies matrimoniales : qui épouse qui ?
- l'apparition des noms patronymiques et leur origine géographique, donc les influences culturelles.

C'est dire qu'avant l'introduction de documents de l'état civil dans le champ de l'histoire sociale, on oublie également et malheureusement un trop facilement que:L'état civil en tant qu'administration constitue le premier lien entre le citoyen et l'état par le truchement de ses représentants que sont ces modestes préposés à l'état civil.

L'état civil en tant qu'administration et en tant que service constitue également le lieu de rencontre entre le domaine privé de l'individu et du citoyen et le domaine public. Les sociologues parlent de sphère publique.

Cette dernière particularité exige de la part de l'administration responsable des prises de position dures contre la bureaucratie. L'efficacité de l'administration communale et le sens du respect des droits d'autrui se mesurent au niveau des prouesses du service de l'état civil. L'image de l'administration communale se reflète au niveau du service de l'état civil.

Il faut se souvenir que petit à petit, l'état en se construisant (s'il s'organisait à confier la rédaction, la conservation et la Préservation (les documents d'état civil aux communes d'abord, aux greffes des tribunaux puis aux archives).

Cette construction a trouvé chez une assise légale avec le Code communal de 1967 (modifié et remodifié) par l'ordonnance de 1970 relative à l'état civil. On peut dire donc que les institutions chargées à un moment ou à un autre des documents d'état civil sont clairement identifiées depuis trente sept ans. Nul ne peut dire encore : « je ne savais pas ! » (Décret, 1965)⁽¹⁾

Les parents ont le libre choix des prénoms, mais l'enfant portera obligatoirement le nom patrilocal. L'ordonnance 75-58 portant code civil considère le nom et les prénoms comme un attribut de la personnalité identifiant la personne (Ordonnance, 1975)². Cette ordonnance a permis la nomination des personnes qui étaient dépourvues de nom et identifiées sous « SNP » (sans nom patronymique). Depuis la publication de

¹ décret n° 65-246 du 30 septembre 1965 portant réorganisation des communes .

² - L'ordonnance 75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil.

cette loi, les dépositaires des registres d'état civil sont tenus de ne pas reproduire ce sigle « SNP »,

4-1-4 D'après l'explication d'un ancien « Snp » saïdien : "S N P » ça veut dire Sans Nom Patronymique.

Nos camarades de classe Algériens nous appelaient Son Nom Perdu ou Sans Nom Propre. Jusqu'à l'heure actuelle je signe avec mon prénom. Malgré l'adoption d'un nom je reste toujours traumatiser par snp.

Pendant 35 ans je portais le sans nom patronymique.

Les moments les plus traumatisants pour moi c'est quand le vaguemestre passe dans les classes pour faire l'appel. La tête baissée on n'arrive même pas à dire présent à haute voix. Les yeux fermés à ce moment là je rêvais de m'engloutir dans un trou obscur pour ne pas dire présent. Ironie du sort ce snp je l'ai adopté de nouveau avec fierté en ajoutant 1975 la date de la CHOUHA.

Avant la pénétration française en Algérie en 1830 les algériens n'avaient pas de nom. Souvent c'était un éponyme se rattachant à un saint.

La France au dix-neuvième siècle à imposer l'état civil à tous les indigènes.

Souvent l'algérien qui refuse l'adoption d'un nom. L'officier de l'état civil dans ce cas c'est lui qui choisit le nom.

Souvent il impose un nom qui a rapport avec des animaux comme fartas , dib....

Concernant les indigènes d'origines Marocains le nom snp a été imposé à toute la communauté.

EN plus de cette catégorie, il y a les indigènes algériens du sud qui portaient le snp.

L'article 2 de la "loi mars 1882" identifie les opérateurs de cette opération à savoir « les officiers de l'état civil, ou, à leur défaut, par un commissaire désigné à cet effet, le rôle assuré à ces derniers, en l'occurrence « le recensement de la population indigène musulmane » et l'enregistrement sur un registre matrice, « des noms, profession, domicile et autant que possible, l'âge et le lieu de naissance de tous ceux qui y sont inscrits ».

Cet article nous renseigne sur les visées d'une telle opération; la démarche consistait en l'établissement d'une fiche signalétique de l'individu à l'effet de faciliter le travail des autorités civiles et militaires dans le repérage, l'identification et le recensement des personnes.

Dans l'article 3 de ladite loi, il est spécifié également l'obligation à « chaque indigène n'ayant ni ascendant mâle dans la lignée paternelle, ni oncle paternel, ni frère aîné (...) de choisir un nom patronymique, lors de l'établissement du registre matrice ».

Nous relevons ici le caractère coercitif d'une telle opération qui a été le fait d'une instance militaire à des fins militaires avant tout L'état civil, qui a été mis en place dans la célérité, a été élaboré en moins de treize ans, Louis Millot (1937). Il a été imposé dans le mépris total, à une population complètement ignorante du bien-fondé de cette opération¹.

¹-Millot, Louis (1937).- L'état civil algérien. Cité par DJEBBAR, A. et ARRACH, K.- Anthroponymie algérienne

L'article 5 prévoit d'ailleurs les réticences de la population vis-à-vis d'une telle campagne et pallie à cette abstention en spécifiant que, dans ce cas, « la collation du nom patronymique sera faite par le commissaire à la constitution de l'état civil ». Dans l'article 15, il est réitéré le droit aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique à toute personne récalcitrante ; « l'indigène sera ensuite inscrit sur le registre matrice avec le nom patronymique (...) qu'il (l'officier d'état civil) lui aura attribué ».

Cette permissivité quant à l'attribution arbitraire d'un patronyme par les officiers d'état civil laisse deviner les dérives nominatives auxquelles se sont adonnés ces derniers qui ne se sont pas gênés pour attribuer des noms sortant des normes de nomination traditionnelle locale: noms obscènes, injurieux, d'animaux, d'excrément (Ageron : 1968)². Les patronymes imposés aux populations algériennes étaient, précise-t-il, « odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation caractérisée N (Ageron, 169).

' « L'oeuvre, elle-même, malgré ses difficultés a été rapidement poursuivie. La constitution de l'état civil a été achevée dans les territoires du nord en 1895, c'est-à-dire en 13 ans à peine (...)

Devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique, la « collation des noms fut systématique et partant de (à, tous les abus, tous les excès furent possibles, allant jusqu'à attribuer des noms grotesques et injurieux et au-delà à nommer l'individu par un « sans nom patronymique » (SNP), excluant ainsi de fait certaines personnes de la société dans laquelle elle évolue. »

4-1-5 Analyse procédurale Vis-à-vis l'administration

Elles sont basées sur la filiation. Le nom patronymique est transmis par nos ancêtres. C'est celui qui figure dans notre acte de naissance, immuable dans le principe. Dans tous les cas, sauf pour les enfants abandonnés ou trouvés, ce qui est assez rare, le nom patronymique transmis à l'enfant est celui de son père ou de sa mère, selon qu'il est un enfant naturel ou légitime⁽¹⁾.

Dans le cas d'un enfant légitime né pendant le mariage de ses pères et mère, c'est toujours le nom du père qui l'emporte. Pour l'enfant légitimé par le mariage, la même règle s'applique.

Pour la transmission du nom patronymique de l'enfant naturel, nous allons illustrer nos propos par quelques cas pratiques et concrets relevés dans nos recherches.

Le principe pour l'enfant naturel, c'est qu'il porte le nom patronymique de celui de ses deux parents à l'égard duquel la filiation est établie en premier lieu.

et formation de l'état civil.- Mémoire de fin de licence.- Université d'Oran, ILE, 1996. p 30

¹ Approche génétique. La référence ; Degioanni (Anne) Nro Approche patronymique dans des études de génétique. NRO- N° 35-36 2000- France

Les changements de nom patronymique ont toujours été dans un cadre administratif ou juridique. Le changement de nom patronymique d'un enfant naturel se fait par déclaration conjointe devant le juge des tutelles puisque l'intérêt du mineur est en cause. S'il a plus de quinze ans, ce mineur sera consulté sur le choix du patronyme. Il arrive bien souvent que des parents qui n'étaient pas d'accord au moment de la naissance de l'enfant, qui n'avaient pas conscience de la portée de leur situation, se décident, quelques années après la naissance de l'enfant, pour que celui-ci porte ou l'un ou l'autre des patronymes. Pour nous, c'est une situation délicate, parce qu'on se trouve assez souvent devant des parents qui ne savent pas ce qu'ils veulent, qui vivent maritalement, assument leur concubinage, mais n'assument pas forcément leur maternité et leur paternité. Et il y a toujours une règle qui nous est

imposée, à nous apprentis chercheurs, c'est l'intérêt légitime de l'enfant. Les parents n'en sont pas toujours conscients.

Il est des situations inextricables où une mère a un enfant naturel. Elle le reconnaît. Elle se marie avec un monsieur X. Ce monsieur n'est pas le père de l'enfant, mais pour faire plaisir à la mère par exemple se dit : « je vais me marier. Je vais reconnaître l'enfant. Ce sera le mien. Je vais le légitimer ». Et puis, quelques années après, le couple divorce. Le père qui n'est pas le père biologique de l'enfant fait alors une action pour désavouer sa paternité. Qu'en sera-t-il pour l'enfant prenant connaissance de la copie intégrale de son acte de naissance, lorsqu'il verra en marge : reconnu par Djelloul reconnu par Kadda, désaveu de paternité, etc? Voilà une situation critique pour nous. Elle correspond bien à un fait de société qui est loin d'être maîtrisé

La dation de nom intervient souvent lorsque le père naturel ou le père légitime de l'enfant est décédé. C'est aussi valable dans le cas où le deuxième mari de la mère, s'il l'a élevé à son domicile, s'il s'est comporté avec lui comme un vrai père de famille, lui donne son nom patronymique. C'est aussi une décision judiciaire. Une femme mariée a toujours la possibilité d'accoucher sous son nom de jeune fille, de ne pas indiquer sa situation matrimoniale dans l'acte de naissance de l'enfant. Cela donne donc lieu aussi à des conflits de reconnaissance. C'est toujours assez complexe. Nous avons-nous, déjà en tant que chercheurs, mais plus encore en tant qu'apprentis chercheurs, une très grande obligation de réserve par rapport à toutes ces situations-là. Nous ne sommes pas tenus de les interpréter. Nous sommes là pour une mission de conseil et pour une mission d'information sociolinguistique.

Le choix. Le patronyme vous est transmis de façon très structurée, en principe, on n'en a pas le choix. L'attribution du prénom est fondée sur la loi de la transcription des noms algériens du 25/06/1865. « Les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne pourront seuls être reçus comme nom patronymique sur les registres de l'état civil destinés à constater la naissance des enfants, et il est interdit aux officiers publics

d'en admettre aucun autre dans leurs actes »⁽¹⁾. Ceci est la théorie. Par l'histoire ancienne on entendait alors le nom patronymique issu du coran, de la culture arabo-amazigh. Mais la mythologie était exclue. Ces dispositions répondent au principe que tous les actes devaient être rédigés et dressés en langue nationale. Les calendriers auxquels il est fait allusion sont ceux rédigés en langue française également. Elles répondent toujours à la préoccupation d'éviter l'attribution des noms patronymique de pure fantaisie. Au XIX^e comme au XX^e siècle, le problème subsiste. Le principe a été assoupli par la force rectificatrice des « SNP », de la coutume et de la jurisprudence.

Les plaignants cèdent aux modes de l'époque sans projeter sur l'avenir, en attribuant des noms patronymiques parfois de pures fantaisies. Nous sommes quand même assez souples dans l'attribution des noms patronymiques. Il est bien rare que l'on refuse un nom patronymique. C'est toujours un litige, une tension dont on peut se passer. Lorsque nous avons des familles étrangères d'origine marocaines, tunisiennes, libyennes, maliennes ou ceux du Sahara occidentale, en principe nous acceptons leur liberté de choix par rapport à leur identité, à leur culture, à leurs origines. Ainsi, nous ne faisons aucune restriction par rapport à l'attribution des noms patronymiques.

Les contentieux sont très mal vécus de part et d'autre. Nous devons beau être des apprentis chercheurs en sociolinguistique, nous avons nous aussi chacun notre identité, notre culture, nos opinions sur la question. Ce qui nous choque le plus c'est lorsqu'à une famille tout à fait algérienne, d'origine algérienne depuis des générations, nous refusons un nom patronymique parce qu'il ne nous paraît pas consacré par l'usage. On nous dit : « Eh bien ! Ecoutez ; je vais me faire débaptiser, je vais me faire appeler toujours étiqueté Rosa et comme ça vous accepterez n'importe quel prénom » c'est vraiment une injure que nous supportons mal. Et que répondre à cela ? A part assouplir son raisonnement et tolérer que les parents algériens attribuent le nom patronymique qu'ils ont choisi.

Le contentieux peut être immédiat, porter sur l'orthographe, le caractère masculin ou féminin. Par exemple à propos de « Fraïha » et de « Rahil » ces deux

¹ Op cité, Approche génétique. La référence . NRO- N° 35-36 2000- France

noms que portent les deux sexes. Ou à propos de Bent. Nous manquons peut-être de culture, mais pour nous Ben, ce n'était pas un nom patronymique. C'était plutôt le dérivé d'un patronyme. Alors aux parents de nous apporter la preuve en produisant un autre répertoire de noms patronymiques que celui que nous avons toujours en réserve (Magharbi – Zerouali – Cherif - Baazzi...). Ces noms patronymiques pouvaient être acceptés. Le procureur de la république au service civil du parquet, qui est notre interlocuteur et le juge suprême de la matière, a accepté d'attribuer ces noms patronymiques usités actuellement ⁽¹⁾.

Dans la pratique, deux théories s'opposent. Il est difficile de tenir des répertoires de noms patronymiques : les calendriers sont très vastes. C'est très dur de se fixer une règle très stricte. Des procureurs disent : « dans la mesure où les parents plaignants sont capables de vous apporter un répertoire de noms patronymiques ou de vous faire connaître l'antériorité de ce nom patronymique, vous pouvez l'accepter ». Mais d'autre part, la chancellerie, au niveau du ministère de la justice, interrogée à ce propos, nous dit qu'il est toujours difficile de répertorier les noms patronymiques un peu exceptionnels ou originaux. Le principe étant que chaque nom patronymique est attribué en fonction d'une histoire de la famille et de son identité spécifique. Si on accorde par exemple le nom patronymique (Magharbi – Zerouali – Cherif – Baazzi – Oued-Noune originaire du Maroc, cela ne signifie pas automatiquement qu'il doit être attribué à une autre.

Les modes sont de trois ordres. Il y a des noms patronymiques que nous appelons médiatiques constitués des noms patronymiques des personnages de la télévision ou de romans. L'influence de la télévision et des feuilletons, américains notamment, dessins animés et romans, a des effets très directs sur les noms patronymiques. Des gens s'identifient complètement aux personnages, en rêvent etc. qu'est-ce que cela va donner dans vingt ans, lorsque ces enfants seront devenus des adultes ayant eux-mêmes à transmettre ou à attribuer un nom patronymique ?

La mode des noms patronymiques anciens est marquée. On retrouve beaucoup de Oued Abdelkader Mohamed, Ould Abdelkader Fatima etc. Curieusement, la pratique de transmettre des noms patronymiques des grands-parents, des oncles des

tantes etc, se conserve. Il y a toujours une constante, pour 80% des cas environ- c'est une estimation que nous avons fait par rapport à notre lecture des registres- on transmet au moins le nom du grand père en second nom patronymique, voire même en premier nom patronymique. Le père s'appelle Mohamed Ould Aïssa Mazouzi, en Algérie, et le fils également. Aux Maroc, on les appelle Oued Mohamed Ould Aïssa.

Les noms patronymiques composés sont une mode assez particulière. Un couple venait d'avoir son premier enfant, un garçon. Il était très ami avec un jeune couple norvégien. Ils ont voulu faire vibrer la fibre euro-magrébine et attribuer à cet enfant le nom patronymique de Sören. «Sören, écoutez Monsieur, Madame, vous êtes tout à fait algériens, apportez-nous la preuve que vous avez dans votre famille des noms d'origine norvégienne ou des

¹Répertoire : Service d'état civil _ cour de Saida (Archives) Registres Saida Mixte 1968

pays européens et nous vous acceptons ce principe ». Finalement, le procureur a permis de prénommer l'enfant Ben Sören. Ce nom patronymique composé donne à la fois satisfaction à l'administration et à la famille.

En principe, le nombre des noms patronymiques n'est pas limité. Nous recommandons vivement aux parents de limiter à quatre (Mohamed Ben Omar Ben Aïssa Belhachemi. Des familles attribuent systématiquement, à chaque génération ou à chaque enfant, le Bel Atoui, Ben Atoui Bent El Atoui et toute la succession des grands-parents des deux côtés paternel et maternel. Ce n'est pas notre rôle de trancher. Et voici l'histoire D'ibnou Fadhlane qui fait foi.

D'après « Ibnou Fadhlane », le grand penseur et voyageur arabe, qui a commencé l'itinéraire de son expédition de la péninsule en allant vers le pôle nord. A mi-chemin, il a fait l'escale dans une région nordique qui était le fief des vikings à l'époque ; appelée à nos jours « la Norvège », cette région qui est maintenant très avancée technologiquement. Jadis, était une zone arriérée pleine de sauvagerie, cannibalisme et de conflits tribaux dépourvus de civilisation et de comportement civique. Grâce à la force de la maxime et de la sagesse, « Ibnou Fadhlane » a pu contribuer dans leur mode de vie social en métamorphosant leur code de comportement avec une attitude d'un érudit engagé et est arrivé à les orienter et les organiser afin de mettre l'ordre et l'hierarchie au sein du groupe social nordique. Ceci a démontré l'attestation et la notoriété de l'existence de traces et empreintes orientales (arabo-musulmanes) instaurées au sein d'une population étrangère à cette culture qui vivait dans une sphère purement occidentale à l'aide de la nomination

patronymique « des vikings aïeuls » caractérisée par la particule filiationnelle qui est « BEN » qui veut dire : « fils de » dont la majorité des noms patronymiques norvégiens qui justifient l'origine de l'individu afin d'exprimer son identité et son arbre généalogique exp : Ben Sôren qui veut dire : « fils de Sôren » en insistant sur la filiation patronymique exacte de la grande famille Sôren et son statut social. Donc, cette particule « BEN » qui nous paraissait aléatoire, a une dimension étendue en matière historico-identitaire. Outre, cet aspect d'affixation en science du langage, précisément dans le domaine de la praxématique peut enrichir le sens dénoté et connoté en tant qu'un nom propre pourvu de signification interprétative.

« Mais la place que l'enfant tient dans la lignée selon la convention des structures de la parenté, le nom patronymique ce qui l'identifie déjà à son grand-père. Les cadres de l'état civil et même ce qui y dénotera son sexe, voilà ce qui se soucie fort peu de ce qu'il est en lui-même : qu'il surgisse hermaphrodite, un peu pour voir ! »⁽¹⁾

4-1-6 Explications des autochtones de la région de Saida

Sans avoir la prétention que notre recherche soit exhaustive et représentative du paysage patronymique national (SNP), la présente contribution tentera de mettre en évidence une régularité de structuration des formes patronymiques (SNP) composées locales, celles

¹ Op cité, Approche génétique. La référence .NRO- N° 35-36 2000- France

formées avec ben, bel, bent, bou, oum, mou, mais aussi `abd, eddine, ba etc. A quels niveaux évoluent les sans noms patronymiques (SNP) composés de cette localité ? Quels sont ceux qui ont disparu de l'usage courant ? Y a-t-il de nouveaux éléments ? Si oui, à quelles catégories sémantiques appartiennent-ils ? ;ou-,sinon, quels sont les paramètres d'ancienneté et / ou de nouveauté dans le domaine de la patronymie traditionnelle (SNP) ? Mis à part le problème de la transcription graphique placé dans les périodes étudiées, le 20^{ème} siècle, témoigne-t-il d'une certaine évolution ?

Le classement des SNP par fréquence d'emploi qui ont une perspective diachronique répondrait le mieux, certes, à la question du phénomène de rectification volontaire pour l'acquisition des noms patronymiques et de celle du maintien des

usages traditionnels. Cette approche, en outre, il est vrai, intéresse le grand public, mais il reste qu'une des structurations, et pas des moindres, qui configurent le système aussi bien patronymique qu'algérien est le système de la composition lexicale et morphosémantique (noms simples / noms composés, valeur sémantique des bases anthroponymiques, SNP avec particules filiationnelles « Ould, Ben, Bou, Bel, Ba... »). Comment sont structurés les SNP composés de la localité de Saïda (1962/1975) si nous envisageons un instant l'intérêt d'un tel questionnement sur la formation des SNP Saïdéens à partir de la tradition patronymique locale : ism/laqab/kunya... : exemple Mohamed ben Aïssa ben Othmane. La logique onomastique mise en place par l'administration coloniale française reposait, à l'effet d'identifier les Algériens, sur l'inscription « prénom de X suivi du prénom du père de X » séparée par la particule « ben », « bel », « be » (« fils de... »), « ould » (« enfant de » ou « bent » (« fille de... »)

Une analyse comparative menée en parallèle sur les listes (1962, 1964, 1965, 1967, 1970, 1973, 1975, 1980, 1996, 2000) des sans noms patronymiques composés nous conduira à dégager une typologie lexicale et morphosémantique des noms composés. L'étude systématique des formations composées de particules anthroponymiques dans les SNP (ben, bel, bou, bent, `abd, mou, etc) nous permettra de jeter un éclairage sur la construction structurale des formations patronymiques dans le cadre de la mise en place de l'état civil par l'administration coloniale française⁽¹⁾.

Illustré par une somme de 678 SNP, déjà recensés au cours des périodes prises en étude, le suivi que nous menons permet en premier lieu de repérer les fortes variations d'une époque à l'autre dans la fréquence et dans la périodisation des choix des formes simples et composées, la récurrence des bases, anthroponymiques dans la formation patronymique (cas des SNP) .

L'usage des bases anthroponymiques, un des constituants de la tradition onomastique locale aussi bien de souche arabe que berbère (« aït » ou « naït » : « fils de... »), S'il est étudié de manière systématique à partir de documents variés, avant et après la colonisation, apportera un éclairage certain sur les règles et stratégies onomastiques individuelles et

¹ In: « B O G G.A » N: 630(1892) p 110

collectives dans la gestion de l'ordre généalogique et de la transmission identitaire à partir des données anthroponymiques.

Quand bien même la période étudiée (1962-1975) est en décalage par rapport à cette tension des univers symboliques et anthroponymiques de la période 1830-1900 (Sénatus Consult, Loi warnier, Loi sur l'état civil), elle peut nous renseigner sur une expression onomastique « libre » qu'est le nom patronymique, en comparaison avec le SNP, forme immuable dont l'individu n'en a aucune prise. Est-ce que cet usage traditionnel des particules anthroponymiques que nous nommerons particules « filiationnelles » a survécu au « séisme » de la loi sur l'état civil de 1882, et sous quelles formes? Comment a évolué ce type de nomination patronymique (rectification volontaire) en un siècle ? Ont-ils subi en même temps et à des niveaux différents, l'impact aussi bien, du point de vue anthroponymique, de la « rationalité coloniale » pour reprendre l'expression de Ouardia Yermeche, que des paramètres de rectification dénomminative du XX^e siècle⁽¹⁾.

Du point de vue formel, les sans noms patronymiques figurent le long des périodes 1960, 1970, 1980 sous diverses formes simples ou composés (à deux ou plusieurs unités). Ils se présentent sous les morphologies suivantes :

Des sans noms patronymiques rectifiés formés d'une seule unité lexicale : Zerouali, Megherbi, Khatir... Ce sont des SNP (qui ont acquis un nom patronymique) simples du point de vue lexical et morphologique ;

Des sans noms patronymiques formés lexicalement et morphologiquement de deux unités ou trois unités : Bel Bali, Abdel Kader, Baâzi, Ould El Hayani, kano, faradji...

Des sans noms patronymiques formés lexicalement de deux ou trois unités bien distinctes mais transcrits en une seule forme : Ouldabelkader, Ouednoun Belkacem, Benthâtû, Benbelkacem...

Des sans noms patronymiques simples lexicalement mais transcrits sous une formation composée: M'Hamed.

La tradition graphique de transcription française ou francisée des noms propres algériens de personnes dès le début de la colonisation, décrit par Ouerdia Yermeche en ce qui concerne l'anthroponymie, a consacré à la fois un usage et une usure graphique. Cette représentation continue de structurer jusqu'à présent le fonctionnement de l'état civil algérien, et par conséquent de tout le système anthroponymique local.

Dans les tableaux qui vont suivre, nous tenterons de mettre en évidence la fréquence d'emploi des catégories sémantiques inhérentes aux SNP (voir l'annexe.)

¹ Yermeche(0) 2004, « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? n i trame de langue usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Sous la direction de Jocelyne Dakhli. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain Ed. Maisonneuve et Larose, Paris pp 489-497

Synthese

Par cette synthèse, nous entendons « saisie globale des paramètres en jeu » dans une perspective sociolinguistique systémique complexe des SNP en tant que système patronymique traditionnel propre à la région étudiée (Saida). Il s'agit, parallèlement à la procédure analytique et comparative (ces dernières appelant nécessairement déjà une vision globalisante) de conserver la perspective d'un tout, de toujours revenir à la complexité du contexte des données dans lequel le travail de notre recherche est mené. Ceci non seulement parce que « le tout est plus que la somme des parties », mais selon le principe sociolinguistique pour lequel le fonctionnement du tout rétro-agit sur la progression des éléments constitutifs du SNP.

5-Enquête sur l'historique des états civils de Saida**L'administration des tribus¹ :****Le sénatus-consulte du 23 avril 1863 :**

Le sénatus-consulte du 23 avril 1863 ne fut en apparence qu'une charte foncière poursuivant un triple but :

Rendre les tribus propriétaires des territoires dont elles auraient la jouissance.

Reporter ces mêmes tribus en douars-communes avec classement des immeubles qui s'y trouvaient en domaniaux, collectifs et Melks.

Enfin constitution de la propriété individuelle dans les secteurs ainsi formés.

Mais le sénatus-consulte visait d'autre part un but politique :

L'amointrissement des grandes familles indigènes.

La dislocation de la tribu.

Dans l'exposé des motifs présenté au sénat par le général Albard, le 09 mars 1863, il est dit : « le gouvernement ne perdra pas de vue que la tendance de sa politique doit en général être l'amointrissement de l'influence des chefs et la désagrégation de tribu ».

C'est ainsi que la commission d'opérations parcourt la région : elle pose des bornes, elle lève des plans, elle délimite et attribue à l'état, au douar-commune, à la collectivité, ces immenses espaces. Dans la région de Saida, c'est dans cette perspective qu'ont été répertoriées et délimitées les tribus.

Les Ouled Khaled Gheraba (cercle de Saida) :

A la date du 27 mars 1867, il fut soumis à sa majesté l'empereur Napoléon III un rapport concernant le résultat du travail exécuté dans la tribu des Ouled Khaled Gheraba,

¹cf. M. Nedjadi. *Colonisation et guerre d'Algérie dans la région de Saida*. Saida : impression p 165-166

cercle de Saida, par la commission administrative de Mascara conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 2 du sénatus-consulte du 22 avril 1863, les Ouled Khaled Gheraba formaient l'un des 2 Caidats constitués en 1845, dans la grande tribu des Ouled khaled Gheraba.

Leur territoire traversé par la route de Mascara à Saida et par celle de Saida à Frenda, est borné au nord, par les Zouai et les Ouled Khaled Cheraga, à l'est par cette dernière tribu et les Hassasna Gueraba : au sud par les Hassasna Cheraga, les Doui Thabet et le territoire du centre de Saida ; à l'ouest par les Beni-Meriarene Fouaga.

Le bornage a été opéré avec soin au moyen de 139 bornes, la superficie ainsi déterminée est de 26.543 Ha78 a 15e.

Les Ouled Khaled Gheraba complaisent une population de 2.014 individus ; ils possèdent 297 chevaux ou mulets, 273 ânes, 16 chameaux, 1710 bœufs 7708 moutons, 3618 chèvres et labourent avec 173 charrues avec 173 charrues : ils cultivent, de plus, 43 ha 70 ares de jardins et paient un impôt annuel total de 11705 frs, 16 ets.

La commission propose de répartir la tribu en douars.

L'un prendrait le nom de Nazereg, emprunté à une source bien connue, la population serait de 805 habitants, superficie de 14532 ha, 49a 50ca, l'impôt de 4708frs, 25ets.

Les Ouled Khaled Cheraga (Cercle de Saida)

Vers le 10 juillet 1867, on estimait que cette tribu située à 20kms au nord-est formait une seule et même circonscription avec les Ouled Khaled Gheraba.

Les nécessités administratives ont motivé cette division des Ouled Khaled en deux fractions.

Les Ouled Khaled Cheraga s'étendent sur une superficie de 29045 ha, 80 ares, et 04 centiares. Ce territoire était occupé par 2529 habitants répartis en 16 ferkas , possédant 245 chevaux ou juments, 27 mulets, 355 ânes 6 chameaux, 2029 bœufs, 11735 moutons et 4557 chèvres, le nombre de charrues en 1866 a été de 215, celui des hectares de jardins cultivés, de 8ha, 10ares.

L'impôt s'est élevé dans la même année à 13734 frs 80 ets en principal et à 2472 frs et 72 ets en centimes additionnels.¹

Les Ouled khaled Chaled Cheraga seront divisés en 2 douars ainsi constitués :

¹- In: « B O G G.A » N: 748(1863) pp 390-391

Chapitre I Anthroponymie traditionnelle de la région de Saida

	Habitants	Superficie
1- Ain Sultan	1376	17.023ha 67a, 18 ^e
2- Tifrit	1153	12.022ha, 12a, 86 ^e .

Ces dénominations sont empruntées à une source et à une rivière de la tribu.

Le sol est détenu à titre Melk.

Un décret de Napoléon III en date du 10 juillet 1867 délimite le territoire des

Ouled Khaled cheraga ainsi :

Douars	Population Hab	MelkHa, A , C	Communaux Ha, A, C	Domaine publicHa, C
Ain Sultan	1376	1700, 72, 30	/ 75, 38	29, 19, 50
Tifrit	1153	12000, 82, 60	2, 30, 76	18, 99, 50
Totaux	2529	29001, 54, 90	3, 06, 14	48, 19 /

Superficies totales :

	Ha	Ares	Centiares
Ain Sultan	17023	67	18
Tifrit	12022	12	86
Totaux	29045	80	04

Les Ouled Brahim :

Les Ouled Brahim sont des Arabes dont certains seraient venus du Djebel Amour il y a environ 250 années (début du 17^e siècle) avec les Doui-Hassen, les Ouled Khaled et eurent souvent à lutter pour conserver les terres conquises. Plus tard, ils accueillirent plusieurs familles de marabouts dont ils reconnurent la suprématie religieuse, et une fusion s'opéra entre ces divers éléments. Soumis en 1841, les Ouled Brahim furent entraînés dans la grande insurrection de 1845 contre l'occupant français. Ils sont rentrés définitivement « dans le devoir » en 1846.

Quoique séparés en deux caïdats en 1852, les Ouled Brahim et les Doui Hassen sont restés unis par des liens d'origine, de traditions de famille et d'intérêts, et le sénatus-consulte du 22 avril 1863 a dû être par la suite appliqué aux deux tribus à la fois. Le territoire qui forme ces deux caïdats est borné au nord par les douars d'Ahnidja et d'Aouzalel et par la tribu Ksenna ; à l'est par cette même tribu ; au sud par les Ghouadi et les Hassasnas Cheraga ; à l'ouest par les douars de Tifrit et d'Ain Sultan.

Il est occupé dans sa partie nord par les Ouled Brahim, dans sa partie sud par les Doui-Hssen.¹

Des montagnes boisées qui s'étendent du Sud-Ouest au Nord-Est, forment la ligne de partage des eaux de l'oued El-Abd, affluent de la Mina et de l'oued Sidi Mimoun, qui prend plus tard le nom de Ouled Hammam. Le versant occidental présente de vastes plaines favorables à la culture des céréales dans les années pluvieuses ; le versant oriental est très accidenté et peu fertile. L'oued Sidi-Mimoun à l'ouest et l'oued El-Abd à l'est, sont alimentés en toutes saisons par des sources nombreuses et abondantes, utilisées par les habitants pour l'irrigation des jardins.

Toutefois les Doui-Hassen sont loin d'être aussi bien avantagés que les Ouled Brahim sous le rapport des eaux et de la qualité du sol. Le territoire est occupé, de l'ouest à l'est, par le chemin de Saida à Frenda. La délimitation n'a donné lieu à aucune difficulté.

La superficie détenue par les Ouled Brahim et les Doui-Hassen est de 56.394 hectares , 62 ares et 15 centiares.

La population divisée en 7 fractions principales, 32 sous-fractions et 469 familles, compte 2584 individus².

Elle cultive 423 hectares de jardins plantés de figuiers. Elle a payé en 1867, un impôt total de 28.570 frs et 88cts dont 4.538frs et 27cts de centimes additionnels. Son cheptel se compose de 72 chevaux ou juments, 29 mulets, 59 ânes, 74 chameaux, 698 bœufs, 9337 moutons et 2912 chèvres. Elle s'est adonnée principalement à la culture des céréales et à l'élevage du bétail.

¹ Op.cité, In: « *B O G G.A* » N: 748(1863) pp 390-391

²- *Wilaya de Saida : Monographie de la wilaya de Saida .Saida : wilaya de Saida, 1971. p220*

La situation de ce groupe territorial à la limite du Tell et des Hauts Plateaux et le fractionnement qu'il a déjà subi en 1852 pour la formation des Caïdats séparés des Ouled Brahim et des Doui Hassen, justifient son organisation en 2 douars, formés de l'un des Caidats actuels, de la manière suivante :

Douar Aioun El Béranis (ancien Caïdat des des Ouled Brahim).

Population : 1648 habitants.

Superficie : 31.58ha, 18a et 71°.

Revenus : 2729frs et 44cts.

Douar Tircine (ancien Caidat des Doui Hassen).

Population : 933 habitants

Superficie : 24.538ha, 43a et 44c.

Le premier de ces douars tire son nom d'une fontaine située sur la route de Saida à Frenda, le second d'un groupe de puits situés sur la plaine. La propriété est Melk.

Un décret de répartition de l'empereur Napoléon III daté du 20 mai 1869 stipule que « le territoire des Ouled Brahim et des Doui Hassen, cercle de Saida, subdivision de Mascara, province d'Oran, est réparti entre douars désignés ci-après :

Douar Aioun El Béranis :

Population : 1648 habitants.

Terres Melk : 25.122 Ha 9 la et 91c.

Biens communaux (cimetières) : 2ha, 16a et 89c.

Biens domaniaux (terres) : 86ha, 15a et 66c forets : 6564 ha, 63a et 25c.

Domaine public : 80ha et 30ares.

Douar Tircine :

Population : 933 habitants.

Terres Melk : 24.449 ha, 94a et 09c.

Biens communaux (cimetières) : 3ha, 39a et 35c.

Domaine public : 85ha et 10a.

Les Béni-Mériarene Fouaga (Cercle de Saida) :

Un rapport de l'autorité coloniale française en date du 5 décembre 1865 rapporte que la tribu des Béni-Mérianin Fouaga s'étendait sur une superficie de 2847ha et 26 ares sur l'axe Mascara Saida. Sa population qui serait elle aussi d'origine Berbère et arabe, mélanges sous l'influence des événements qui ont agité ces contrées, comptait 3012 personnes réparties en 439 familles.

Le chiffre annuel de l'impôt était de 12183 frs. Le nombre de récoltes cultivées de 238 ³/₄ et les cultures de jardins s'étendaient sur 22 ha environ. Depuis fort longtemps les Béni-Mérianin Fouaga formaient 3 fractions principales.

les Kachaoua comprenant les originaires des Hachem ; au nombre de 686 habitants, ils cultivaient 6545 ha et payaient un impôt de 4433 frs et 62 ets.

Les Aaraara constitués par des groupes d'origines diverses, comptaient 1531 habitants, cultivaient 12713 ha ares et s'acquittaient d'un impôt de 8907 frs et 50 ets.

Les Ouled Sidi Amar composés uniquement de marabouts avaient une population de 795 habitants, une superficie de 9216 ha et 32 ares (trente deux ares), l'impôt payé s'élevait à 4842 frs et 21 ets.

L'administration française jugea préférable de constituer 2 douars.

L'un composé des Kachaoua et Aaraara qui prendrait le nom de Tafrent.

L'autre formé des Ouled Sidi-Amar, prendrait le nom de Souk El Barbata (nom emprunté aux ruines d'une ancienne ville berbère).

La propriété est détenue à titre Melk.

Par décret d'élimination de l'empereur Napoléon III, daté du 5 décembre 1866, le territoire de la tribu des Béni-Mériarene fouaga situé dans le cercle de Saida subdivision de Mascara, province d'Oran comprenait une superficie de 28.475 hectares et 26 ares.

Tableau de répartition :

Douars : Tafrent et Souk El Barbata.

Fractions : Kachaoua, Aaraara et Ouled Sidi Amar.

Population : 3012 habitants.

Terres Melk : 28347 ha , 95 a et 50c.

Terres Communales : 4ha, 57a.

Domaine de l'Etat : 49ha, 43a et 50°.

Domaine public : 103ha et 30a.

Les béni-Mériarene Thata (Cercle de Saida) :

Selon une commission administrative de Mascara, les Béni-Mériarene Thata (Cercle de Saida) sont situés à l'ouest et à peu de distance de la route de Mascara à Saida, à dix lieues environ (une lieue = 4kms) de cette première ville, à sept de la seconde. Ils seraient d'origine berbère et détiennent leur territoire depuis une époque antérieure à la grande pénétration arabe. Aussi la propriété y est, elle, Melk.

La délimitation de la tribu a motivé plusieurs contestations qui, toutes ont été réglées à l'amiable, et le territoire des Beni Meriarene Thata reconnu être de 31.996 ha, 64a, et 50°.

La tribu est formée de 4 fractions qui renfermant une population de 2596 individus ainsi répartis :

les Ouled Sahraoui	864 individus
les Ouled Melouk	408 individus
les Nouaceur	714 individus
les Béni-Snouss	610 individus

La fraction Ouled Sahraoui était partagée en deux zones par les Ouled Melouk la commission avait proposé de maintenir, pour la formation des douars, une répartition des Béni-Mériarene Thata en 4 douars, mais le gouverneur général a jugé préférable de n'en constituer que deux. Ces deux douars seraient formés ainsi :

Le premier, des Ouled Sahraoui et des Ouled Melouk, ce qui ferait disparaître les inconvénients résultant du partage des Ouled Sahraoui en 2 groupes

par les Ouled Melouk. Ce douar serait appelé douar d'Oued Hounet, nom d'une rivière qui traverse les deux fractions.

Le deuxième, des Nouaceur et des Snouss. Ce douar prendrait le nom de douar Ouizert.

Un décret de l'empereur Napoléon III daté du 16 juin 1866 délimite définitivement le territoire des Béni-Mériarene Thata situé dans le cercle de Saida, subdivision de Mascara, province d'Oran, pour une superficie de 31.996 hectares , 64ares et 50 centiares¹.

Tableau de répartition :

Douars : Oued hounet et Ouizert.

Fraction : Ouled Sahraoui et Ouled Melouk ainsi que Nouaceur et Béni-Snouss.

¹- Op.cité, *Wilaya de Saida : Monographie de la wilaya de Saida .Saida : wilaya de Saida, 1971. p220*

Population : 2596 habitants.

Terres Melk : 30291 ha, 58a et 50c

Communaux (cimetière) : 4ha, 64a et 50c.

Domaine de l'Etat : 1656 ha.

Domaine public : 41 ha 41a et 50c.

La tribu de Doui Thabet

Selon un rapport établi le 22 avril 1868, les Doui Thabet seraient d'origine berbère et installés depuis une époque très ancienne sur le territoire qu'ils détiennent encore aujourd'hui. Ils ne jouèrent aucun rôle important sous la domination des Turcs. Ils prirent part à l'insurrection de 1845 et durent s'incliner en même temps que les autres tribus de la Yagoubia.

Cette tribu est bornée, au nord, par les Ouled Khaled Gheraba et Fouaga à l'est par les Ouled Khaled Ghraba, le territoire du centre européen de Saida et les Hassasnas Cheraga ; au sud, par les Maalifs et les Ouhaiba ; à l'ouest, par les Ouahaiba.

La population était de 1394 habitant qui possédaient 67 chevaux, 20 mulets, 262 ânes, 4 chameaux, 593 bœufs, 2211 mouton, 2903 chèvres et cultivent 50 charrues ainsi que quelques jardins de figuiers d'une étendue d'environ 75 ares.

Le chiffre de l'impôt payé par cette tribu était de 4832 frs 43 ets, y compris 735 frs 68 ets de centimes additionnels.

Une ramification des Hauts Plateaux traverse la tribu Nord-Ouest au Sud-Est. Le sol était couvert de broussailles et de bois dans la partie Ouest, tandis que la population et les terres de cultures étaient principalement groupées dans la partie Est.

Les rivières importantes sont l'oued Saida et l'Oued Adouan, Plusieurs sources étaient disséminées sur le territoire. Les Doui-Thabet tiraient leurs principales ressources de l'élevage du bétail. Ils formeront un seul douar qui conservera le nom de la tribu ; car bien que la superficie qu'ils détiennent soit très vaste, les chiffres de la population et des revenus dont elle peut disposer ne permettaient pas de constituer plusieurs communes. Le sol est occupé à titre Melk.

Un décret de répartition de l'empereur Napoléon III, en date du 22 avril 1868, déclare que le territoire de DOUI-Thabet ? Cercle de Saida subdivision de Mascara, province d'Oran est définitivement constituée ainsi qu'il suit 1:

¹ - In: « B O G G.A » N: 360(1884) p 122

Melks	15.812ha, 95ares, 65°.
Biens communaux (cimetières)	10ha, 71ares, 50°
Bien domaniaux	409ha, 10ares, 35°
Domaine public	104ha, 12ares
Total	20.02ha, 89ares, 50e

Les autres douars et tribus :

Le douar d'Oum Doud est rattaché à la commune indigène de Yagoubia (territoire de commandement du département d'Oran) par arrêté du 21 octobre 1884 du gouverneur général de l'Algérie.

Les tribus des Maalifs et des Ouhaibas sont dissociées à partir du 1^{er} Janvier 1884 de la commune indigène de la Yagoubia (territoire militaire d'Oran) et réunies à la commune mixte de Saida (territoire civil d'Oran).

Elles forment dans la dite commune deux sections distinctes qui seront représentées au sein de la commission municipale par 2 adjoints indigènes (arrêté du 25 décembre 1884 du gouverneur général de l'Algérie). Un arrêté du 21 mars 1900 du gouverneur général dispose que la fraction des Ouled Daoud (fraction des Djaafra Cheraga) est distraite de la commune indigène de la Ygoubia (territoire de commandement du département d'Oran) et réunie aux fractions des Maalifs et des Ouhaibas, qui sont issus de la même tribu pour former dans la commune mixte de Saida (territoire civil du département d'Oran), trois sections distinctes qui porteront respectivement le nom d'Ain Manaa, d'Ouled Falette et de Tafraoua.

Chaque fraction sera représentée par un adjoint indigène au sein de la commission municipale de la commune mixte.

Hassasna Gheraba :

Ils comptent 3800 habitants sur 10500 hectares.

En 1958, on y trouve 4010 habitants dont 20 européens et 3990 musulmans.

L'oppression coloniale ou la notion de responsabilité collective :

Les lois forestières étaient d'une sévérité implacable. Les amendes infligées et les procès-verbaux dressés par les agents de ce service ont force de loi ; aussi, les juges de paix ne font que sanctionner les condamnations prononcées par les gardes forestiers, par suite du refoulement, les indigènes se trouvent parfois enclavés entre les propriétés des colons et les forêts de l'Etat. Ou qu'ils aillent, les procès-verbaux leur pleuvent sur la tête. Certains pauvres indigènes qui ne vivent que de la vente de charbon et de bois, se voient

confisquer charge et bête pour être vendues en cas de non paiement d'une amende, souvent inférieure aux prix des objets saisis. C'est ainsi qu'on dépossède ces malheureux.

Les tribus étaient soumises à un contrôle rigoureux ; l'administration coloniale leur appliquait des sanctions très sévères sous n'importe quel prétexte.

A titre d'exemple, un arrêté du 24 novembre 1877 concernant la tribu des Ouhaïba stipulait :

Le gouverneur général civil de l'Algérie, commandant en chef des forces de terre et de mer :

Vu les articles 5 et 6 de la loi du 17 juillet 1874, sur les mesures à prendre en vue de prévenir et de réprimer les incendies de forêts en Algérie ;

Considérant qu'il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé à la suite d'un incendie survenu, le 02 mars 1877 dans la forêt domaniale de Foughalzid, située sur le territoire de la tribu des Ouhaïba, dépendant de la commune indigène de la Youkoubia (subdivision de Mascara, département d'Oran), que les auteurs de ce sinistre n'ont point été désignés aux agents chargés de la recherche des coupables ;

Vu les procès-verbaux et rapports du service des forêts et de l'autorité administrative locale, le chef indigène de la tribu des Ouhaïba préalablement entendu par la dite autorité ;

Vu l'avis émis par le général commandant de la division d'Oran, dans sa lettre du 30 juin 1877 ;

Le conseil de gouvernement entendu ;

Arrêté :

Art 1er : Une amende de Deux Cent Dix Francs Soixante Cinq Centimes (210fr 65cts) égale au 1/14e du montant des impôts, en principale, leur incombant au titre de l'exercice 1876, est infligée par application du principe de la responsabilité collective, Habitat (tribu des Ouhaïba), dépendant de la commune indigène de Yagoubia (subdivision de Mascara, département d'Oran), en raison de l'incendie survenu le 02 mars 1877 dans la forêt domaniale de, située sur le territoire de leur tribu.

Art,2 : le recouvrement de cette somme, dont les chefs collecteurs ne recevront aucune part, sera effectué à l'ensemble des impôts, en principal, afférents à chaque contribution diverse, pour le compte du Trésor Public.

¹In: « B O G G.A » N: 230(1877) pp 230-235

Art,3 : le Général, Commandant la division d'Oran, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en français et en arabe au journal officiel le *Mobacher*,

Fait à Alger le 21 novembre 1877

Signé : Gal Chanzy

les méthodes qui sont l'essence même de la colonisation ont dans l'obligation les tribus impuissantes, de courber l'échine.

- La commune mixte de Saida :

Le décret du 20 mai 1868 découpe le territoire en communes mixtes et communes subdivisionnaires.

L'arrêté de novembre 1868 crée la commune indigène de la Yagoubia de Saida. Sa commune est appelée mixte en raison de la présence d'européens face à une population indigène nombreuse. En 1870, la commune mixte de Saida passe au territoire civil selon les dispositions du décret du 24 décembre 1870 qui rattache les territoires militaires aux territoires civils départementaux.

Création et évolution :

L'histoire coloniale de la région de Saida débute en 1841, le 22 octobre 1841 le général Bugeaud arrive à Saida où il trouve l'enceinte en flammes, que l'Emir Abdelkader avait abandonnée (1).

En août 1843, le colonel Géry revient à Saida ; un poste militaire est installé au début de l'année 1844, une route militaire est tracée et relie Saida à Mascara (2).

Par décret du 25 août 1880(3), une partie de la région de Saida passa sous le régime de l'administration civile. Ce décret créa la commune de plein exercice de Saida avec le centre de Nazereg et la commune mixte qui comprenait simplement les tribus septentrionales à savoir : BENI Meriarene. Ouled Khaled, Ouled Brahim, Doui Thabet.

¹Cf Mohamed Nedjadi. Colonisation et gerr d'algerie dans la région de saida. Saida : Nouvelles impressions .p.p. 135- 140.

²In: « *B O G G.A* » N: 740(1884) pp 360-362

³Ibidem.P.361.

Le 31 décembre 18841, les Douars Ouhaiba et Maalifs, étaient dissociés du cercle de Saida pour être rattachés à la commune mixte.

Le 21 mars 1900, étaient rattachés à la commune mixte, les Ouled Daoud.

Puis ce fut le tour des douars Hassasna Gheraba et Hassasna Cheraga.

Le 29 décembre 1905, le poste du Kreider fut dissout et la commune mixte de Saida, en intégrant Marhoum, le Kreider et les Ouled Khelifa, obtenait sa forme définitive et rejoignait la limite des territoires du Sud, qui avait été fixée quatre années auparavant par l'arrêté du 29 décembre 1902.

En 1926, le centre de colonisation de Franchetti (Sidi Amar aujourd'hui) est dissocié de la commune mixte et érigé en commune de plein exercice.

L'organisation administrative :

Dirigée par un administrateur secondé par deux adjoints et une commission municipale, la commune mixte de Saida comprend 18 douars, communes et 3 sections de commune :

Charrier (Sidi Boubekeur).

Wagram (Moulay Larbi).

Le Kreider (El Khaïter).

La commune mixte a pour unités de base d'administration :

Les centres de colonisation européens.

Les douars - communes.

Ce sont des cellules administratives créées par le sénatus-consulte de 1863.

Voici la nomenclature des douars-communes avec des renseignements relatifs à la superficie occupée par les terres domaniales et privées, estimations effectuées en 1926 :

¹In: « B O G G.A » N: 645(1905) pp 417-419

Tableau A¹ :

Douars	Superficie Ha	Terres cultivables Ha	Forets domaniales Ha	Forets privées Ha
Ain Manaâ (25 fractions)	31.382	10.100	15.000	2.400
Ain Sultan (21 fractions)	17.020	10.000	Néant	5.000
Ain Branis (29 fractions)	31.856	12.240	5.300	2.950
Doui Thabet (23 fractions)	18.761	9.000	5.363	1.500
Hassasna Cherage (24 fractions)	206.400	16.000	27.105	10.000
Hassasna Gheraba (21 fractions)		10.000	20.000	3.000
Hounet (17 fractions)	16.027	7.000	Néant	2.000
Kreider (4 fractions)	111.330	4.000	Néant	Néant
Nazereg (10 fractions)	10.436	6.200	Néant	200
Oued Falette (8 fractions)	23.759	18.000	2.613	200
Ouzert (17 fractions)	13.457	8.000	Néant	2.000
Oum debah (16 fractions)	12.011	7.100	Néant	50
Oum Daoud (7 fractions)	21.076	4.000	1.000	400

¹ Op.cité In: « B O G G.A » N: 645(1905) pp 417-419

Souk El Barbata (1 fractions)	1.224	424	Néant	800
Tafraoua (27 fractions)	111.120	15.000	3.257	1.000
Tafrent (8 fractions)	17.506	6.000	7.000	2.500
Tifrit (8 fractions)	12.022	5.200	Néant	3.000
Tircine (19 fractions)	24.538	10.000	4.584	3.200

Les Douars ont chacun à leur tête un Caïd, exception faite pour les douars suivants qui forment un même caïdat¹ :

Ain Soltan – Tifrit.

Nazereg – Oum Debab.

Oued Falette – Oum Doud.

Souk El Barbata – Tafrent.

Hounet – Ouizert.

Les Djemaas se réunissaient trimestriellement tel que stipule dans l'arrêté du 29 aout 1945, participaient à la vie communale et remplaçaient auprès de l'administrateur, dans son rôle de représentant du Douar, le Caïd auquel échoient plus simplement les fonctions d'agent de l'autorité et notamment celles de renseignement et de police.

La commission municipale :

La commission municipale de la commune mixte de Saida comprenait 21 membres, élus aux élections de juillet 1945 par le collège des citoyens et représentait les deux populations.

Parmi eux, l'on compte l'adjoint de la section de Charrier (Sidi Boubekeur) et ceux de Wagram (Mouley El Arbi) et du Kreider.

Elle comprend en outre 13 adjoints indigènes des douars-communes et les 18 présidents de Djemaas-de ces mêmes douars.

La composition de la commission municipale fut fixée par l'arrêté du 22 juillet 1874, les membres français élus à partir de 1887.

¹ Op.cité In: « B O G G.A » N: 645(1874) pp 512-520

Les adjoints indigènes étaient des présidents élus des Djemaas qui depuis 1919 deviennent des membres de droit de la commission municipale.

Liste des administrateurs que se sont succédés à la tête de la commune mixte de Saida.¹

Nom et Prénom	Dated'installation	Data de départ
Guin Antoine	Septembre 1881	Avril 1883
Lapaine Yvan	Mais 1883	Février 1887
Moreau Louis	Février 1887	
Philippe Fermand		Aout 1896
Millière octane	Septembre 1896	Mars 1907
DeBigault de casanove	Mars 1907	Octobre 1913
Martin Dupont Henri	Novembre 1913	Mars 1919
Ilostains Jules	Mais 1919	Octobre 1919
Le Men Sugéne	22 Mars 1922	30 Juin 1931
Bercher Francois	1 ^{er} Juillet 1931	23 Février 1935
Chassaing Caston	16 Mars 1935	15 Avril 1937
Mathiot Albert	16 Aout 1937	25 Octobre 1940
Philibert Gaston	09 Octobre 1940	25 Aout 1945
Marmey Pierre	25 Aout 1945	

En 1880, la commune mixte de Saida réunit sur 700 Km² : 320 européens et 13 180 musulmans, Soit un total de 13500 habitants.

En 1936, la commune mixte de Saida est peuplée de 48200 dont 2340 européens et 45860 musulmans.

En 1948, la commune mixte comprend alors plus de 50.000 habitants.

A partir de 1900, les fermes européennes bénéficiant de l'aide inconditionnelle et de la complicité de l'administration coloniale, allaient surgir principalement à Balloul, Tircine , aux Hassasna, à Fenouane, aux Maalifs. Au nombre de 165, elles parsèment la commune mixte.

¹In: « B O G G.A » N: 646(1880) p605

L'implantation des colons s'est faite sur les meilleures terres dont ont été spoliés les algériens, conformément aux vœux du général Bugeaud.

5-1-Enquête auprès des tribus de Saida

Les douars et tribus de la commune mixte de Saida au 05 juillet 1899.

Sections (Douars ou Tribus)	Fractions à caractère patronymique
Ouizert	Ouled Senouci(NP senoue) Khailia Souaouga(SOUAGUI) Ouled Haddad Zemla (1 ^{ere} fraction) Ouled gorine Ouled youssef (2 ^{ème} fraction) Ouled Sidi Madani Ouled youssef (1 ^{er} fraction) Zemala (2er fraction) El Kedadra(KADRI) Fenadil Fouatih(fateh)
Oued Hounet	El habar(HEBRI) Haita Tahoura Ouled Ben Habria El Brahma

¹In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 400-403

	<p>Kedadra</p> <p>El Aiatcha</p> <p>El Ghouaba</p> <p>Ouled Sahraoui(SAHRAOUI)</p> <p>Ouled Merah(merahi)</p> <p>Blaada 2^e fraction(belaid)</p> <p>Djelaghma (2^e fraction)</p> <p>Laghouat(laghoiti)</p> <p>Ouled Melouk(MELOUKI)</p> <p>Djelaghma (1^{er} fraction)</p> <p>Blaada (1^{er} fraction)</p> <p>El Hedaida</p> <p>Ouled Bouaicha</p>
Souk el barbata ¹	<p>Khailia</p> <p>Hadaida</p> <p>Haouania</p> <p>Dahlil</p> <p>Ouled Larbi</p> <p>Douaha (DOUABI)</p> <p>Ouled Bachir(BACHIRI)</p>
Tafrent ²	<p>Graidia</p> <p>Beni Mano</p> <p>Mekerza</p> <p>Hachaoua</p> <p>Souarit</p>

¹In: « B O G G A » N: 784(1899) pp 412-415

² Idem.p.416

	<p>Begadjid</p> <p>Ouled zeid</p> <p>Kherarza(KHERAZ)</p> <p>El Hebabra(hebri)</p> <p>-Ouled Bouziane(Bouziane)</p> <p>Ouled Ben Amer(AMER)</p> <p>Ouled Ben Brahim(BRAHIMI)</p> <p>Douaha</p> <p>Ouled Bahloul(BAHLLOULI)</p> <p>Ouled Ahmed(HAMIDI)</p> <p>El Haoumel</p> <p>El Hamtcha</p> <p>Dchamma</p> <p>Ouled Benaouda(Benaouda)</p>
<p>Oum ed Debab¹</p>	<p>Taoucha(TAOUCHE)</p> <p>Graridj (GUEROUDJ)</p> <p>Ouled Abdelkader</p> <p>Ouled sidi Said(SAIDI)</p> <p>Ouled Chabani (Chabani)</p> <p>Ouled sidi Senouci(Senouci)</p> <p>Slamna(slamani)</p> <p>Djaafra(djaafri)</p> <p>Gouallem(BOUGHALIM)</p> <p>Saadla (Saadli)</p>

¹ Op.cité .In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 400-403

	<p>El Houifrat</p> <p>Ouled Benyahia(benyahia)</p> <p>Ouled Sidi Mimoun</p> <p>Kedadra</p> <p>Ouled taleb</p> <p>Alaimia</p> <p>Beni Chabane(chaabane)</p> <p>Tebebda</p> <p>Ouled Ahmed</p> <p>Ouled Daho</p> <p>Ouled Belkhira(Belkheira)</p> <p>Ouled Belhadi Nadri</p> <p>Sehanine</p> <p>Touaria</p> <p>Ouled El Kadi</p>
<p>Aioum El Beranis¹</p>	<p>Ouled Ali</p> <p>Chari</p> <p>Ouled Chaouli</p> <p>Ouled Ameer</p> <p>Ouled Sidi Abdelmoumen</p> <p>Ouled ben Brahim</p> <p>El Hadjadj(hadjadj)</p> <p>Ouled sidi Mohamed</p> <p>Ouled sidi Ben Abdelkader</p> <p>Ouled sidi Ben Ouis(Benouis)</p>

¹ Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 717-718

	<p>Ouled sidi Ahmed</p> <p>El Harrar(horri)</p> <p>Ouled Ben Ghezali(GHAZALI)</p> <p>Kherrarchaa(kherchi)</p> <p>Ouled Youssef(youssefi)</p> <p>Ouled Khaled(khaled)</p> <p>Ouled Zelmat(Zelmati)</p> <p>El Abid(Abidi)</p> <p>Ouled Nedjadi(Nedjadi)</p> <p>Ouled Taleb(Talbi)</p> <p>Guerraridj</p> <p>Betarna</p> <p>Ouled Sidi Bahi(Bahi)</p> <p>El Abadla(Abdelli)</p> <p>Ouled Aissa(Aissaoui)</p> <p>Ouled Abdellah</p> <p>Ouled Safi(Safi)</p> <p>Ouled Taoucha(taouche)</p> <p>Ouled Boukhecha(boukhecha)</p>
<p>Nazereg¹</p>	<p>Djelalat</p> <p>Djalalat</p> <p>El Abid(abidi)</p> <p>Ghouadi</p> <p>Ouled sidi Ali</p> <p>Ouled sidi Ahmed</p> <p>Zmala</p>

¹ Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 714-716

	<p>Lebabkha(leboukh) Gueraridj(guerroudj)</p>
Tircine ¹	<p>Ouled sidi El Hadj Ouled Ben Aissa(benaissa) Ouled Kada(kada) Ouled Ben Chohra(benchohra) Doui Hariz(Harizi) Dramcha El Houboub Ouled sidi Mekki Ouled ben Mériem Mezaita Touaria El Azzaza Mchanin Ouled Ahmed Ouled Ben Khaled Makachiche Ouled Lazreg(lazreg) Graire</p>
Maalif ²	<p>El RAml(Ramli) Ouled Cherif(Cherifi) Ouled Ben Hamida Ouled Chouaki</p>

¹ Idem.pp.750-754

² Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 714-716

	<p>Ouled Ben Hamida</p> <p>Ouled Chouaki(Chouaki)</p> <p>Mhata</p> <p>Ouled mahi(Mahi)</p> <p>Ouled Belkacem(Belkacemi)</p> <p>Ouled Bendida(Bendida)</p> <p>Ouled Bou Alia</p> <p>Ouled Saadallah</p> <p>Ouled Habib(HABIBI)</p> <p>Moualek</p> <p>Ouled Ben Khedda(Kedda)</p> <p>Ouled Ben Doum(Doumi)</p> <p>Monaddine</p>
<p>Ouhaiba ¹</p>	<p>Djebabra(DJEBARI)</p> <p>Ouled sidi Tami(Tami)</p> <p>Ouled</p> <p>Berrezoug(BERREZOUG)</p> <p>Ouled Bendida</p> <p>El Klikhat(Bouklikha)</p> <p>El Athamna(Otmani)</p> <p>Ouled Ben Kloua(Benkloua)</p> <p>Ouled Zerrouki(Zerouki)</p> <p>Ouled Larbi(Elarbi)</p> <p>Ouled Hachemi(Elhachemi)</p> <p>Ouled Mellal(Mellal)</p>

¹ Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) p801

	<p>Ouled sidi Mohamed</p> <p>Ouled Berkan(Berkane)</p> <p>Mesatfa(Mostfai)</p> <p>Zouidat</p> <p>Ouled Younes</p> <p>Zouirat(Bou zouira)</p> <p>Ouled Tahar(Tahri)</p> <p>Maata(Maata)</p> <p>El Habilat</p> <p>Ouled Boumédiene</p>
<p>Doui Thabet¹</p>	<p>Ouled sidi Ali Mohamed</p> <p>El Assassa(Assas)</p> <p>Ouled Moussa(Moussaoui)</p> <p>Ouled Abdelkader</p> <p>Ouled Kerroum(Kerroum)</p> <p>Ouled Ben Zian(ZIANE)</p> <p>Ouled Ben Abdallah</p> <p>Ouled Rahal(Rahal)</p> <p>Ouled Ben Daoud</p> <p>Drour</p> <p>Ouled Saasa</p> <p>Bekakra(Bakrou)</p> <p>Djebarat</p> <p>El Eumch</p> <p>Chenan</p> <p>Brakta</p>

¹ Idem.p.850

	El Abadla Ouled Cheikh Regagna Ouled Zid(ZIDI) Ouled Zouaoui Village Ngre
--	--

5-2- Enquête auprès des fractions de la région de Saida

Tableau A¹ :

Douars	Superficie Ha	Terres cultivables Ha	Forets domaniales Ha	Forets privées Ha
Ain Manaa (25 fractions)	31.382	10.100	15.000	2.400
Ain Sultan (21 fractions)	17.020	10.000	Néant	5.000
Ain Branis (29 fractions)	31.856	12.240	5.300	2.950
DouiThabet (23 fractions)	18.761	9.000	5.363	1.500
HassasnaCherage (24 fractions)	206.400	16.000	27.105	10.000
HassasnaGheraba (21 fractions)		10.000	20.000	3.000
Hounet(17 fractions)	16.027	7.000	Néant	2.000
Kreider (4 fractions)	111.330	4.000	Néant	Néant
Nazereg (10 fractions)	10.436	6.200	Néant	200

¹Op.citéIn: « B O G G.A » N: 645(1905) pp 417-419

Oued Falette (8 fractions)	23.759	18.000	2.613	200
Ouizert (17 fractions)	13.457	8.000	Néant	2.000
Oum debah (16 fractions)	12.011	7.100	Néant	50
Oum Daoud (7 fractions)	21.076	4.000	1.000	400
Souk El Barbata (1 fractions)	1.224	424	Néant	800
Tafraoua (27 fractions)	111.120	15.000	3.257	1.000
Tafrent (8 fractions)	17.506	6.000	7.000	2.500
Tifrit (8 fractions)	12.022	5.200	Néant	3.000
Tircine (19 fractions)	24.538	10.000	4.584	3.200

Les Douars ont chacun à leur tête un Caïd, exception faite pour les douars suivants qui forment un même caïdat¹ :

Ain Soltan – Tifrit.

Nazereg – Oum Debab.

Oued Falette – Oum Doud.

Souk El Barbata – Tafrent.

Hounet – Ouizert.

Les Djemaas se réunissaient trimestriellement tel que stipule dans l'arrêté du 29 août 1945, participaient à la vie communale et remplaçaient auprès de l'administrateur, dans son rôle de représentant du Douar, le Caïd auquel échoient plus simplement les fonctions d'agent de l'autorité et notamment celles de renseignement et de police.

La commission municipale :

La commission municipale de la commune mixte de Saida comprenait 21 membres, élus aux élections de juillet 1945 par le collège des citoyens et représentait les deux populations.

¹Op.citéIn: « B O G G.A » N: 645(1874) pp 512-520

Parmi eux, l'on compte l'adjoint de la section de Charrier (Sidi Boubekeur) et ceux de Wagram (Mouley El Arbi) et du Kreider.

Elle comprend en outre 13 adjoints indigènes des douars-communes et les 18 présidents de Djemaas-de ces mêmes douars.

La composition de la commission municipale fut fixée par l'arrêté du 22 juillet 1874, les membres français élus à partir de 1887.

Les adjoints indigènes étaient des présidents élus des Djemaas qui depuis 1919 deviennent des membres de droit de la commission municipale.

Liste des administrateurs que se sont succédés à la tête de la commune mixte de Saida.¹

Nom et Prénom	Dated'installation	Data de départ
Guin Antoine	Septembre 1881	Avril 1883
Lapaine Yvan	Mais 1883	Février 1887
Moreau Louis	Février 1887	
Philippe Fermand		Aout 1896
Millière octane	Septembre 1896	Mars 1907
De Bigault de casanove	Mars 1907	Octobre 1913
Martin Dupont Henri	Novembre 1913	Mars 1919
Ilostains Jules	Mais 1919	Octobre 1919
Le Men Sugéne	22 Mars 1922	30 Juin 1931
BercherFrancois	1 ^{er} Juillet 1931	23 Février 1935
ChassaingCaston	16 Mars 1935	15 Avril 1937
Mathiot Albert	16 Aout 1937	25 Octobre 1940
Philibert Gaston	09 Octobre 1940	25 Aout 1945
Marmey Pierre	25 Aout 1945	

En 1880, la commune mixte de Saida réunit sur 700 Km² : 320 européens et 13 180 musulmans, Soit un total de 13500 habitants.

¹In: « B O G G.A » N: 646(1880) p605

En 1936, la commune mixte de Saida est peuplée de 48200 dont 2340 européens et 45860 musulmans.

En 1948, la commune mixte comprend alors plus de 50.000 habitants.

A partir de 1900, les fermes européennes bénéficiant de l'aide inconditionnelle et de la complicité de l'administration coloniale, allaient surgir principalement à Balloul, Tircine , aux Hassasna, à Fenouane, aux Maalifs. Au nombre de 165, elles parsèment la commune mixte.

L'implantation des colons s'est faite sur les meilleures terres dont ont été spoliés les algériens, conformément aux vœux du général Bugeaud.

5-3- Parcours d'investigation au niveau des douars et tribus de la commune mixte de Saida au 05 juillet 18991.

Sections (Douars ou Tribus)	Fractions à caractère patronymique
Ouizert	OuledSenouci(NP senouci)→ Khailia Souaouga(SOUAGUI) Ouled Haddad Zemla (1 ^{ère} fraction) Ouledgorine Ouledyoussef (2 ^{ème} fraction) Ouled Sidi Madani Ouledyoussef (1 ^{er} fraction) Zemala (2er fraction) El Kedadra(KADRI) Fenadil Fouatih(fateh)
Oued Hounet	El habar(HEBRI)

¹In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 400-403

	<p>Haita</p> <p>Tahoura</p> <p>Ouled Ben Habria</p> <p>El Brahma</p> <p>Kedadra</p> <p>El Aiatcha</p> <p>El Ghouaba</p> <p>Ouled Sahraoui(SAHRAOUI)</p> <p>OuledMerah(merahi)</p> <p>Blaada 2^e fraction(belaid)</p> <p>Djelaghma (2^e fraction)</p> <p>Laghouat(laghoiti)</p> <p>OuledMelouk(MELOUKI)</p> <p>Djelaghma (1^{er} fraction)</p> <p>Blaada (1^{er} fraction)</p> <p>El Hedaida</p> <p>OuledBouaicha</p>
Souk el barbata ¹	<p>Khailia</p> <p>Hadaida</p> <p>Haouania</p> <p>Dahlil</p> <p>Ouled Larbi</p> <p>Douaha (DOUABI)</p> <p>Ouled Bachir(BACHIRI)</p>
Tafrent ²	Graidia

¹In: « B O G G A » N: 784(1899) pp 412-415

² Idem.p.416

	<p>Beni Mano</p> <p>Mekerza</p> <p>Hachaoua</p> <p>Souarit</p> <p>Begadjid</p> <p>Ouledzeid</p> <p>Kherarza(KHERAZ)</p> <p>El Hebabra(hebri)</p> <p>-Ouled Bouziane(Bouziane)</p> <p>Ouled Ben Amer(AMER)</p> <p>Ouled Ben Brahim(BRAHIMI)</p> <p>Douaha</p> <p>OuledBahloul(BAHLOULI)</p> <p>Ouled Ahmed(HAMIDI)</p> <p>El Haoumel</p> <p>El Hamtcha</p> <p>Dchamma</p> <p>OuledBenaouda(Benaouda)</p>
Oum edDebab ¹	<p>Taoucha(TAUCHE)</p> <p>Graridj (GUEROUDJ)</p> <p>Ouled Abdelkader</p> <p>Ouled sidi Said(SAIDI)</p> <p>OuledChabani (Chabani)</p> <p>Ouled sidi Senouci(Senouci)</p> <p>Slamna(slamani)</p>

¹Op.cité .In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 400-403

	<p>Djaafra(djaafri)</p> <p>Gouallem(BOUGHALIM)</p> <p>Saadla (Saadli)</p> <p>Dehamma(DAHMANI)</p> <p>OuledKariche</p> <p>OuledMerime</p> <p>Kranif(NEKROUF)</p> <p>Ouled Mohamed(MOHAMEDI)</p> <p>Lebabkha (LEBOUKH)</p>
Tiffrit ¹	<p>Ouled Bida(Bida)</p> <p>OuledAttou(ATTOU)</p> <p>Bouadih(BOUADI)</p> <p>Souqhia</p> <p>Ouled Mokhtar(MOKHTARI)</p> <p>Ouled Ahmed</p> <p>Ouled Ben Attou</p> <p>El Bouazid(BOUZIDI)</p> <p>El Aiaicha(ELAYACHI)</p> <p>OuledBoumediéne(BOUMEDIENE)</p> <p>Hamadjera</p> <p>Cheritat(chériet)</p>
Ain Sultane ²	<p>Ouled Bouziane</p> <p>OuledAttou(attou)</p>

¹Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 714-716

²Idem.p.900.

	<p>Ouled Abdelkader</p> <p>Ouled Cheikh(CHEIKH)</p> <p>Ouled Madani(madani)</p> <p>OuledBrahil Benali(berahil)</p> <p>El Houifrat</p> <p>OuledBenyahia(benyahia)</p> <p>Ouled Sidi Mimoun</p> <p>Kedadra</p> <p>Ouledtaleb</p> <p>Alaimia</p> <p>Beni Chabane(chaabane)</p> <p>Tebebda</p> <p>Ouled Ahmed</p> <p>Ouled Daho</p> <p>OuledBelkhira(Belkheira)</p> <p>OuledBelhadiNadri</p> <p>Sehanine</p> <p>Touaria</p> <p>Ouled El Kadi</p>
<p>Aioum El Beranis¹</p>	<p>Ouled Ali</p> <p>Chari</p> <p>OuledChaouli</p> <p>OuledAmeur</p> <p>Ouled Sidi Abdelmoumen</p> <p>Ouled ben Brahim</p>

¹Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 717-718

	<p>El Hadjadj(hadjadj) Ouled sidi Mohamed Ouled sidi Ben Abdelkader Ouled sidi Ben Ouis(Benouis) Ouled sidi Ahmed El Harrar(horri) Ouled Ben Ghezali(GHAZALI) Kherrarchaa(kherchi) Ouled Youssef(youssefi) Ouled Khaled(khaled) OuledZelmat(Zelmati) El Abid(Abidi) OuledNedjadi(Nedjadi) Ouled Taleb(Talbi) Guerraridj Betarna Ouled Sidi Bahi(Bahi) El Abadla(Abdelli) OuledAissa(Aissaoui) Ouled Abdellah Ouled Safi(Safi) OuledTaoucha(taouche) OuledBoukhecha(boukhecha)</p>
Nazereg ¹	<p>Djelalat Djalalat El Abid(abidi)</p>

¹Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 714-716

	<p>Ghouadi</p> <p>Ouled sidi Ali</p> <p>Ouled sidi Ahmed</p> <p>Zmala</p> <p>Lebabkha(leboukh)</p> <p>Gueraridj(guerroudj)</p>
Tircine ¹	<p>Ouled sidi El Hadj</p> <p>Ouled Ben Aissa(benaissa)</p> <p>OuledKada(kada)</p> <p>Ouled Ben Chohra(benchohra)</p> <p>DouiHariz(Harizi)</p> <p>Dramcha</p> <p>El Houboub</p> <p>Ouled sidi Mekki</p> <p>Ouled ben Mériem</p> <p>Mezaita</p> <p>Touaria</p> <p>El Azzaza</p> <p>Mchanin</p> <p>Ouled Ahmed</p> <p>Ouled Ben Khaled</p> <p>Makachiche</p> <p>OuledLazreg(lazreg)</p> <p>Graire</p>
Maalif ²	<p>El RAMli(Ramli)</p>

¹ Idem.pp.750-754

²Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) pp 714-716

	Ouled Cherif(Cherifi)
	Ouled Ben Hamida
	OuledChouaki
	Ouled Ben Hamida
	OuledChouaki(Chouaki)
	Mhata
	Ouledmahi(Mahi)
	OuledBelkacem(Belkacemi)
	OuledBendida(Bendida)
	Ouled Bou Alia
	OuledSaadallah
	Ouled Habib(HABIBI)
	Moualek
	Ouled Ben Khedda(Kedda)
	Ouled Ben Doum(Doumi)
	Monaddine

Ouhaiba ¹	Djebabra(DJEBARI) Ouled sidi Tami(Tami) Ouled Berrezoug(BERREZOUG) OuledBendida El Klikhat(Bouklikha) El Athamna(Otmani) Ouled Ben Kloua(Benkloua) Ouled Zerrouki(Zerouki) Ouled Larbi(Elarbi) OuledHachemi(Elhachemi) Ouled Mellal(Mellal) Ouled sidi Mohamed OuledBerkan(Berkane) Mesatfa(Mostfai) Zouidat Ouled Younes Zouirat(Bou zouira) Ouled Tahar(Tahri) Maata(Maata) El Hâbilat OuledBoumédiene
----------------------	---

¹Op.cite. In: « B O G G.A » N: 784(1899) p801

DouiThabet ¹	<p>Ouled sidi Ali Mohamed</p> <p>El Assassa(Assas)</p> <p>Ouled Moussa(Moussaoui)</p> <p>Ouled Abdelkader</p> <p>OuledKerroum(Kerroum)</p> <p>Ouled Ben Zian(ZIANE)</p> <p>Ouled Ben Abdallah</p> <p>OuledRahal(Rahal)</p> <p>Ouled Ben Daoud</p> <p>Drour</p> <p>OuledSaasa</p> <p>Bekakra(Bakrou)</p> <p>Djebarat</p> <p>El Eumch</p> <p>Chenan</p> <p>Brakta</p> <p>El Abadla</p> <p>Ouled Cheikh</p> <p>Regagna</p> <p>OuledZid(ZIDI)</p> <p>OuledZouaoui</p> <p>Village Ngre</p>
-------------------------	---

¹ Idem.p.850

6- Les hypothèses de travail et étude quantitative du « SNP »

Des futurs enseignants de linguistique, nous parlons donc en connaissance de cause, puisque la ligature entre la linguistique et les procédures administratives (rectifications volontaires) prend l'ampleur et l'essentiel de nos responsabilités en tant que chercheurs au sein de cette même formation.

Somme toute, cette recherche, de par sa nature, ne développe pas les aspects

étymologiques, sociolinguistiques, psychologiques etc. suscités par les sans noms patronymiques "SNP" analysés néanmoins par Lacheraf, (Chaker d'observer des échanges interculturels intéressant un point de vue des praticiens linguistes tels que Farid Beremdane Et Ouardia Yermèche.

en respectant scrupuleusement les normes lexicographiques, adaptées, toutefois, aux besoins des "SNP". Inutile de souligner également le mérite de l'approche tant linguistique que sociologique, analyses et commentaires, de l'objet d'étude, à savoir l'origine et la signification du "SNP".

Cependant, toutes ces propriétés haut de gamme deviennent un handicap pour celui (ou celle) qui souhaiterait voir le sa/sé du "SNP" d'un oeil critique. Autrement dit, la démarche de vérification doit correspondre, autant que possible, à la qualité de l'objet de l'observation. »

Les hypothèses de travail et l'enquête sur terrain

Étant donné que le système patronymique saidéen s'adresse aux officiers d'état civil de grandes agglomérations de la wilaya de Saida messieurs: Assas aek, taguine khaled (commune de Saida), Benmessaouda Mohamed (commune d'Ain Sultan), Maasar Mohamed (commune de Sidi Boubkeur), Kafi Benyahia (commune de Doui Thabet) Bachiri Farid (commune d'Ain el Hajar) en général, il nous a paru évident de tester la fonctionnalité et la nature de la thématique auprès Mais, vu l'impossibilité de nous adresser à une population mixte, nous nous sommes contentée d'une enquête beaucoup moins ambitieuse,

Réalisée avec l'accord des responsables des services de la direction des moudjahidines de la wilaya de Saida notamment Hamdaoui Mohamed :

Adjoint directeur; M Kadi Abdkrim directeur du centre d'archives ainsi que M. Rahmani Mohamed directeur de théâtre de la wilaya. Il s'agit d'une recherche qui, à l'aide d'un questionnaire précodé et quasi post-codé et par la collecte d'informations statistiques, procura des données quantitatives, dont l'observation et l'analyse descriptive apportèrent des données qualitatives.

le succès du questionnaire n'avait pas de rapport avec la durée du temps que l'on devait mettre pour donner des réponses, nous avons gardé les explications suivantes de l'origine des "SNP" :

Le "SNP" est une étiquette qui se donne aux gens qui venaient du sud algérien ;

-par exemple:"SNP"qui venaient de "Gourara"et de « Tibelbala » dans la région D'adrar tels que: Baazi,Belbali, Asmouni.

-Les SNP qui ont acquis leur nouveaux patronymes et qui sont d'origine subsaharienne tels que :

-Kanou(Senegal),Soudani(Soudan).

-Megherbi ,Gherbi, Ouednoun (Sud Du Maroc)

-Le "SNP" qui est devenu TOUNSSI(tunisie)

-Le SNP qui est devenu "TAMENTIT"

-Comme le prouve"OUARDIA YERMECHE"le SNP" qui a acquit le nom patronymique "TAMENTIT"

« Le nom de Tamentit (prononcer « Tmantète ») serait formé de deux mots berbères « aman » (l'eau) et « tit » (la source), ici associés et affectés, conformément aux règles de la morphologie de la langue berbère, des deux « t » initial et final, les marques du féminin. Cette interprétation souligne l'importance de l'eau pour les premiers habitants de Tamentit, fondée probablement au début du VIème siècle. Tamentit est alimentée en eau par (...) une source. »¹

6-1- Etude quantitative des S.N.P et explications vis à vis l'administration

-L'analyse des particules filiationnelles dans les SNP avant la rectification

(Ben, Bent, Bou, Ould)

¹- Yermèche (Ouardia), 2005, « le patronyme algérien : essai de catégorisation sémantique ». In nomination et dénomination. Des noms de lieux de tribus et de personnes en Algérie. Ouvrage collectif coordonné par Farid Benramdane et Brahim Atoui. Editions CRASC, Algérie p.65.

6-1-1-Analyse lexicale:

Les sans noms patronymiques non rectifiés composés lexicalement :

Sur le plan morphologique :

Ils sont formés à l'aide des bases anthroponymies (bel - Ben - bou - Ould, .).

Sur le plan lexicale:

Ils sont simples, c'est à dire qu'il n'existe pas de critère de séparation entre les unités.

Exemple : absence de traits, où le critère de laisser un blanc entre eux...

Ils représentent 21.4% des noms enregistrés dans le premier registre matrice

Saïda de 1962 et 21.42% dans le répertoire officiel /tribunal de Saïda 1962.

6-1-2- Inventaire des SNP non rectifiés lexicalement :

a) Avec deux composants:

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1962)⁽¹⁾:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	2	0.4 %
composés à base de « OULD »	17	3.4 %
composés à base de « Bent »	12	2.4 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1964):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	11	2.2 %
composés à base de « OULD »	2	2.4 %

¹- Répertoire : Service d'état civil _ cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1962- 1964

composés à base de « Bent »	3	0.6 %
-----------------------------	---	-------

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1965)⁽¹⁾:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	40	8 %
composés à base de « OULD »	1	0.2 %
composés à base de « Bent »	1	0.2 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1966) :

On remarque dans ce registre qu'il n'existe que des SNP à base de (Ben - Bou et Ould).

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	37	7.4 %
composés à base de « OULD »	1	0.2 %
composés à base de « Bent »	1	0.2 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1967):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	26	5.2 %
composés à base de « OULD »	3	0.6
composés à base de « Bent »		

¹- Répertoire : Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1965- 1966 – 1967.

	3	0.6
--	---	-----

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1968)⁽¹⁾:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	16	3.2 %
composés à base de « OULD »	4	0.8 %
composés à base de « Bent »	4	0.8 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1969):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	14	2.8 %
composés à base de « OULD »	4	0.8 %
composés à base de « Bent »	4	0.8 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1970):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	23	4.6 %
composés à base de « OULD »	3	0.6 %
composés à base de « Bent »	3	0.6 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1971)⁽¹⁾:

¹ Répertoire : Service d'état civil _ cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1968- 1969- 1970

Chapitre I Anthroponymie traditionnelle de la région de Saïda

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	3	0.6 %
composés à base de « OULD »	1	0.2 %
composés à base de « Bent »	1	0.2 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1972):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	1	0.2%
composés à base de « OULD »	1	0.2%
composés à base de « Bent »	1	0.2%

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1974):

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	52	10.4 %
composés à base de « OULD »	6	1.2 %
composés à base de « Bent »	6	1.2 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1975)⁽²⁾:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	6	1.2 %

¹ Répertoire : Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1971- 1972- 1974.

² Répertoire : Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1975- 1976- 1977

composés à base de « OULD »	2	0.4 %
composés à base de « Bent »	2	0.4 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1976)¹:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	8	1.6 %
composés à base de « OULD »	2	0.4 %
composés à base de « Bent »	2	0.4 %

Dans le premier répertoire officiel/tribunal de Saïda (1977)²:

	Nombre /500	Pourcentage
Composés à base de « SNP »	26	5.2 %
composés à base de « OULD »	2	0.4 %
composés à base de « Bent »	2	0.4 %

La même tendance est relevée dans les sans noms patronymiques rectifiés (SNP) formés avec « bou » : 3.40%, 2.80%, 0.20%

Cette chute dans l'usage des particules filiationnelles est contrebalancée par deux particules à caractère religieux et mystique : comme forme suffixale «eddine » et préfixale «abd »:

-Les sans noms patronymiques rectifiés (SNP) avec «eddine » :

0.20% (1962) 2.20% (1975) 6% (2000)

¹ - Répertoire : Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1971- 1972- 1974.

²-Répertoire : Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1975- 1976- 1977

L'usage de la particule «abd », bien que relativement stable sur les trois périodes étudiées est articulé de manière différente.

- Les sans noms patronymiques rectifiés à base de Abd:

18.60% (1962) 14.40% (1975) 16.40% (2000)

Abdelkader, et à un degré moindre Abdullah, reste, probablement dans l'ouest algérien » le sans nom patronymique rectifié composé le plus usité, bien que son emploi devient de plus en plus restreint, comme le montre l'évolution suivante:

- Abdelkader:

13,40%(1962) 8,80%(1975) 4,80%,% (2000)

- Abdallah:

3.40% (1962) 3.60% (1975) 1.80% (2000)

Le reste des sans noms patronymiques rectifiés composés avec «abd » en l'an 2000 se caractérise par la variété des choix prénominaux : Abdelaziz, Abdenour; Abdelkrim, Abderrahmane, Abderazzek, Abdelghani, Abdelhafid, Abdelmadjid, Abdelmalek, Abdeldjalil, Abdelatif, Abdessalem etc.

Tout ceci pour dire que les sans noms patronymiques rectifiés composés avec les particules à caractère religieux «abd » et « eddine » représentent, en l'an 2000, le 1/5 de la nomenclature locale :

	1962	1975	2000
les SNP rectifiés composés avec "ABD"	18.60%	14.40%	16.40%
les SNP rectifiés composés avec "EDDINE"	0.20%	2.20%	6%
TOTAL	18.80%	16.60%	22.40%

Tableau : évolution des particules à caractère religieux

Cette tendance d'emploi des particules à caractère religieux est renforcée par un autre type d'usage ; celui de l'attribution de plus en plus fréquent des sans noms patronymiques rectifiés composés avec « Mohamed » : 1.2% (1962), 02.8% (1975), 11.8% (2000).

L'usage de plus en plus systématique de « Mohamed » dans les formations composées va-t-il lui faire changer de statut onomastique, c'est-à-dire, passer de la catégorie sémantique pleine de noms patronymiques rectifiés, avec tous ses attributs, à celle de base anthroponymique : Mohamed + Prénom X, Mohamed + Prénom Y, etc. Les nommés seront interpellés par leur prénom X ou Y; la détermination sera portée finalement sur le le nom patronymique rectifié et acquis et non plus sur « Mohamed », comme élément identificatoire. Faut-il dire aussi que Mohamed dans la communication sociale algérienne joue le rôle d'un appellatif : « Ya Mohamed !», équivalent de « Monsieur!»

Synthese et interpretation

Cette analyse est surtout considérée comme de la sociologie – interactionniste – ou de l'anthropologie, la linguistique y restant très « interne ». cela n'exclut pas bien au contraire, les nombreux apports de la sociologie à l'observation des pratiques sociales des langues, explicites dès Labov, nous comprenons ainsi pour quoi les rapports sociolinguistique/sociologie (du langage) sont beaucoup moins simple que ce de l'ethnolinguistique et de l'ethnologie.

7- Analyse morphologique des particules filliationnelles du SNP

Les enjeux de la transcription graphique des noms patronymiques

Nous suggérons dans notre travail quelques réponses à la problématique que

nous avons soulevé dans notre analyse du présent corpus ; ces réponses restent toutefois des hypothèses ; elles correspondent aux répertoires officiels des / cour de Saïda (archives d'état civil).

D'après les analyses et les statistiques on peut dire que les composantes de la population de la région de Saïda sont formées de plusieurs tribus. Certaines d'entre elles occupent les environs de la ville de Saïda (commune de Aïn Sultan, commune d'Ouled Khaled, commune de Sidi Boubkeur et la commune de Doui Thabet.

C'est un mélange de racines: Des Berbères et des arabes

Des Berbères	Des Arabes
Chaoui	Arbi
Berbar	Mekki
Amar	Kourichi

Sahraoui	
Gourari	

Des tribus occupant les environs de la région de Saïda:

Beni Meriaren(Sidi Boubkeur –Hounet-Ouizert)

Doui Thabet(Fidjel)

El Karma(Ouled Hennoun-Sidi Zegai)

Ouled Khaled(Rebahia-Tifrit)

El Ouhaiba (Ain El Hdjar-Youb)

El Hassasna(Sidi Youcef-Maamoura)

El Djaafra(Sidi Ahmed-Wagram-Garig)

Ouled Brahim(Balloul-Tircine –Khrichefa-Wawrouit)

Rezaina(Sfid –Mosbah)

Ouled Ziad(Sekhouna)

El Amayer(Ain Sultane-Sidi Mimoun)

Nous avons cité des patronymes renvoyant à :

Noms de fonction et de métiers :

Noms de fonction et de métiers	Des adjectifs des couleurs
Seyoud	Lakhdar
Dehane	Lazreg
Khiati	Beidha
Sebbagh	Kahli
Souar	Lahmar
Bensaouag	Hamri
Rai	Lasfar
Assas	Ouardi

Fellah	Lardjane
Debbagh	Lardjani

Noms renvoyant à des défauts physiques	Noms masculins formés sur des prénoms féminins
Aouadj	Benmeriem
Bouras	Berekia
Laaouedj	Benhalima
Laaouadji	Benfatima
Laaredj	Benalia
Lakdjaa	Benfraiha
Boudraa	Oumkhelifa
Bekouche	Bendada
Sbiat	Bendoumia
Bourouis	Benyamina
Bouchenafa	
Bouragba	
Boulerbag	
Snina	
Bouroukba	
Naas	
Nagrache	
Bouderba	

Noms d'animaux	Noms d'aliments ou nourriture
Beldjediane	Louz
Boubagar	Bellouz
Boumaaza	Torchi
Bouhmar	Bakoura
Boukhenfoussa	Teffahi
Bouatrous	Khoukhi
Belgoumane	Zaatar
Serdouk	Dellaa
Bougnina	Kabouia
Ibn djedaa	Aniba
Fakroun	Boukhoubza
Sbaa	Reffas
Bennemri	Araar
Ghazali	Bouaraara
	Zitouni

Noms d'objet	Noms obscènes
Boukhacheba	Ferkha
Bouamoud	Bouzebla
Boutagga	Bouzabra
Bouguedra	Boukhnouna
Zerouati	Gatel el gard
Sedjad	Kelbaz
Belhadjar	Boukaloua

Chapitre I Anthroponymie traditionnelle de la région de Saïda

Berriah	Hachemane
Benaouda	Naase
Bouzebboudja	Nagrache
Bouchentouf	Chegoufi
Boulechbour	

Noms des saints locaux (les marabouts)	Noms honorifiques
Mokhtari	Ouali
Medjoubi	Merabti
Aissoui	Khaldi
Aissi	Salem
Allali	Cherif
Kada	Cherifi
Hamdoui	Rahmani
Lakhdari	Elmir
Brahimi	Mebarek
Hamidi	Mebarki
Moussoui	Hacini
Mimouni	Messaoud

Ammari
Houari
Elhadj mohamed

L’empreinte religieuse est très réponde dans le domaine de la nomination des noms patronymiques des ascendants :

Noms attribués de Dieu	Noms attribués au prophète de l’Islam
Abdeldjebbar	Mohammedi
Abderrahmane	Bachiri
Abelhak	Tahri
Adallah	Mostefai
Abdelmoumene	Bachir cherif
Abdessalem	Hachemi
	Hachemaoui
	Seddiki

Nous devons signaler des erreurs commises par les agents de l’état civil Français dans la transcription des noms cités dans le premier répertoire officiel (1891)⁽¹⁾.

Nous remarquons que ces erreurs sont dues à la confusion entre le système phonétique Français et Arabe.

Elles n’existent pas dans le premier registre matrice (1888) parce que ce dernier est passé par les modifications et les corrections des agents de l’état civil de la région de Saïda.

L’analyse graphique des lettres francisées

Dans les NP rectifiés et les particules filliationelles (Ben, Ould...etc.)

La première remarque que l’on pourra relever aisément est qu’il n’est fait aucune mention de la chuintante [j]. Celle-ci, existant bel et bien dans les faits, est transcrite de différentes manières, à savoir ch, gh, qu, sh, t.

¹-Répertoire: Service d’état civil_ cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte1888

La seconde remarque consiste en la non-réalisation graphique des phonèmes spécifiques du berbère et de l'arabe tels que les labio-vélaires [k°, g °], l'apico-dentale [t̪], la pharyngale sourde [ħ] et son équivalent sonore [h], la laryngale [ε] et la

vélaire [ɣ]. L'instruction en question précisai que « les lettres culturelles et emphatiques, les apostrophes, accents, primes, points souscrits et autres usités ailleurs » n'ont pas été prises en compte.

La troisième remarque concerne la représentation de phonèmes différents par la même lettre; ainsi les laryngales sourdes [ħ] et sonore [h] sont transcrites avec la même lettre « h »; les trois apico-dentales [t̪], [θ] (th anglais)

et [t̪] emphatiques sont représentées par la même lettre « t »; les apico-dentales sonores [d̪] et [d], les emphatiques [ḏ] et [ḏ̪] sont également écrites avec la même lettre « d »; le `aïn se transcrit « a, e, i, o » de la même manière que l'alif qui s'écrit « a, e, i, o » et rarement « ou ».

En outre, l'instruction préconise la disparition de l'alif initial de l'article, soit devant les noms commençant en français par a, e, i, o, soit devant les noms précédés de l'indice de filiation « ben », ce qui aura pour effet de franciser l'apparence du nom.

Labioud pour El Abiod, Larabi pour El Arabi, Lidrici pour El Idrici, Lghoul / Legoul et même Leroul pour Ghoul.

Cette règle n'a pas été respectée à la lettre ainsi on peut trouver El Andaloussi/ Landelouci ou même Andaloussi.

L'instruction préconise également la suppression du trait d'union dans les noms composés de deux mots, « dont aucun, séparément, ne pourrait être employé comme nom. Tels sont ceux précédés du mot « bou », comme Bougherara, Bouarara, Boudjandara, Boudherba (dans la région de Sidi Amar/ Saida), parce que les deux mots sont si intimement liés qu'ils ne pourraient servir l'un sans l'autre. Il a été conservé, au contraire, pour les noms patronymiques rectifiés d'une manière aléatoire de « Ben » ; ainsi Bentt Ahmed, parce que ces deux mots ne se lient pas forcément l'un à l'autre. Il a été également conservé, pour la même raison, dans les noms tels que: Kadour Chérif, Bachir Chérif (à El Gaada des Djaafra / Saida), El Hdj Mohamed (dans la région de Hssasna/ Saida), Moulay Ahmed (dans la région de Ouled khaled)

Cependant, dans les faits, nous constatons qu'il n'y a eu, non seulement aucun respect de cette règle établie, les deux unités du même nom composé sont tantôt séparées par un trait d'union, tantôt accolées, tantôt agglutinées, mais surtout que le découpage des noms composés s'opère souvent d'une manière tout à fait erronée, ce qui donne lieu à une forme incohérente sans référence avec le signifié d'origine:

Ouled Azzouz / Ouled Azzouz / Oulid Azzouz / Oulzd Azz / Oulidazzouz Ouli Dazzouz / Oulida Zouz (Dans La Region De Hssasna/ Saida)

Ould Kada, Ouled Kada, Oueld'kadda, Oul Dkada, Ouldkada, (Dans La Region De Tircine/ Saida).

Oum Hani, Om Hanni, Oumhani, Oumhanni, Ou M'hani (a Saida Chef Lieu).

Gattel El Gard, Gatel Gard, Gatelgard, Gattelgard, Katelgard (Dans La Region De Beni Meriaren/ Saida).

Moul Khoulwa, Mou Lkhoulwa, Oumlkhoulwa, Oum El Lkhoulwa, (dans la région de Skhouna/ Saida).

Habibi, Hbibi, Habbibi, (dans la région de Ouled Khaled/ Saida).

Attallah, Atala, Ataa Elah, Ataaallah, (dans la région de Ouled Khaled/ Saida).

Nazai, Nazei, Nazzai, Nazzei (dans le territoire de Doui Thabet).

L'instruction énonce également que les laryngales sonore [h] et sourde [ħ] qui ne sont pas prononcées en français et qui sont transcrites indifféremment par la lettre « h » ont été « supprimées en finale du mot lorsque celui-ci se termine par la consonance « a » comme Médéa, Miliana ».

La suppression ou l'omission volontaire de phonèmes et de certaines marques morphématiques ou lexicales ne s'est pas limitée à celle énoncée ci-dessus mais s'est étendue à toutes les lettres. Ce qui a entraîné la perte de la consonance arabe ou berbère de ces noms et, par conséquent, accéléré leur francisation.

Analyse sémantique des bases anthroponymiques qui caractérisent (d'ordre historique)

Les procédures, mises au point depuis de nombreuses années dans les champs linguistique, sociologique, anthropologique, sont désormais bien connues et établies. Il s'agit des procédures d'analyse morphologique, sémantique, d'ordre historique...etc.

Il existe des méthodes d'échantillonnage et de calcul statistique, d'investigation structurale des langages, en ce qui nous concerne (SNP).

Noms qui réfèrent au monde animal et au monde végétal

Le laqab ou surnom est également construit par la référence à des plantes, de, objets (A.M.Schimmel, 1998: 10)¹, des animaux (ou une partie de celui-ci). L'énonciation du nom de l'animal évoque une de ses caractéristiques².

Djib/ Dob « chacal » / Bendib « fils du/ l'homme au chacal » / Djerroudib petit du chacal », .Sbaa « lion », Ghilas (berbère) tigre », Ghazal! « la gazelle », djadja « poule », daik, Sardouk « coq », Sardoun « cheval », klalib « les chiens », hneche serpent », maaza « la chèvre », Begra vache », Allouche (agneau », guenfoud « hérisson », Zaouche « moineau », Atrous « bouc », Baz « faucon », Afroukh "oiseau » El Far « le rat », Foukroun « tortue », Demaghelatrout « tête de bouc », RASEL GHRAB « tête du vautour », ras elkalb « tête de chien ».

Kemoun "cumin », Tarmant « grenadier/ grenade», Zeitouni olive », Kafour "camphre", Besbas « fenouil », elkhiar « concombre », Louz « amande », Khokhi "peche" mechmache « abricot », tefahi "le pommier" El Foul « fèves », zaatar"teint" Felfoul déformation de Felfel Sebsi « pipe », Guerba « l'outre. », Gdira «marmite», Tadjine «plat en argile », Goufa « couffin », Gudoum « binette ».

Certains patronymes renvoient à des phénomènes naturels. A l'instar des noms de choses et d'animaux, ils jouent un rôle métonymique :

Nedjma « étoile », Badri "pleine lune " Chams « soleil », Daoui « lumineux », Riah/ « vent(s) », hilal«croissant de lune », Rabia <c printemps », Kheraf « automne »

Outre les noms concrets de choses, de plantes, d'animaux et de phénomènes naturels, des noms abstraits sont également attribués comme patronymes (Schirmmel)'.
 Belhorma « l'homme aux vertus », Belkhei'r c'est l'homme au bien », Belferh « l'homme à la joie »

D'autres noms, de type phrastique renvoient à une circonstance de la vie du nommé.

schimmel, parle à ce propos « de survivances d'anciennes coutumes totémiques» p.9

Djoukbala «venez tout droit »; Aghamir « Ali le Maire, il est notre Maire »; Djabroul.rozr « il a réussi »; Djabelkhei'r« il a ramené des biens, des richesses » ; Bladel « sans misère, sans honte »; Fihakheir « il v a en elle du bien, de la richesse», Zidmal «ajoute des biens »; Binelkouloub « entre les coeurs n; Djaborebbi « Dieu l'a donné, l'a ramené »; Mecellem « c'est un musulman »'schimmel, (A. M), 1987, Noms de personne en Islam, PLTF, p. 10: « Les musulmans s'inspirent de tous les éléments

naturels pour choisir leurs noms à commencer par le soleil Shams (d'où Shemissa), Badr «le pleine lune », Thurayya « les pléiades »

Noms d'animaux	Noms d'aliments ou nourriture
Beldjediane	Louz
Boubagar	Bellouz
Boumaaza	Torchi
Bouhmar	Bakoura
Boukhenfoussa	Teffahi
Bouatrous	Khoukhi
Belgoumane	Zaatar

Serdouk	Dellaa
Bougnina	Kabouia
Ibn djedaa	Aniba
Fakroun	Boukhoubza
Sbaa	Reffas
Bennemri	Araar
Ghazali	Bouaraara
	Zitouni

7-1 Troncation du nom

Certaines particules de filiation sont parfois utilisées seules comme patronymes ainsi Beni , Doui ,ex :

Beni Tabet , Beni Meriarene, particule servant à désigner la tribu. Elle est généralement suivie du prénom du fondateur, de l'ancêtre éponyme de la tribu. Nous retrouvons également les particules Ben, Ould et les deux particules accolées Ould, Ben qui servent de patronymes, Ex : Ouled Amira, ouled Kada , Ouled khaled , Ouled Brahim.

Référence à un adjectif numéral :

Une manière de nommer assez étrange est celle de l'utilisation d'un chiffre en guise de patronyme. Si certains patronymes à base de chiffre peuvent trouver une explication logique (notamment lorsqu'ils indiquent le rang dans l'hérédité familiale ou lorsqu'ils accompagnent un nom commun), d'autres restent totalement opaques du fait qu'on ne connaît pas les circonstances de leur création.

Zoudji « deux »(dans la région de Hssasna/Saida), Rebaai «quarante » (dans la région de Doui-Thabet), khomssi « l'homme aux cinq ? »(dans la région de Ouled Khaled/Saida), Bousseta? », Boumla c l'homme aux cent ? » , Bouachri 'ne « l'homme aux vingt... »

Acher/ Acheraoui« dix »(dans la région de Ouhayba/Saida), Tahdecht diminutif kabyle de hedache « onze », Tani adjectif numéral ordinal, « deuxième» (dans la région de Ouled Brahim/Saida), Boucetta « l'homme aux six doigts ».

Hadjadj Aou! « Hadjadj le premier », Hada Aoul/Heddi «Hada le premier » (dans la région de douaha./saida), KouiderEl Ouahad c Kouider le premier ».

7-2 Noms toponymiques

Le système anthroponymique algérien traditionnel, de type agnatique, est fondé sur la notion de famille, de groupe et de tribu. Les personnes se désignaient et étaient désignées essentiellement par rapport à leurs ascendants directs (père, grand-père etc...) (Sublet, 1991), tel que, par exemple Ali oueld amar « Ali fils de Omar fils de Amar », "Mohamed ben tayeb ben ahmed"(mohamed fils de tayeb et de ahmed)

La loi du 23 mars 1882 qui consacre l'état civil en Algérie et inaugure une nouvelle forme de désignation de type patronymique (un même nom va servir à désigner les différents membres de la même famille), a eu entre autres effets de bouleverser les habitudes nominatives alors en vigueur, du moins dans leur inscription administrative. En effet, l'instauration de l'état civil en Algérie a généré des pratiques anthroponymiques d'un autre ordre qui se sont depuis, cristallisées d'ans les patronymes; l'une d'elles et qui fait l'objet de cette recherche est celle qui consiste à adopter un toponyme (ou nom de lieu) comme patronyme (ou nom de famille)¹.

Dans la tradition onomastique algérienne (tant de souche arabe que berbère), ce procédé est relativement nouveau (Dauzat, 1942)², contrairement au passage de l'anthroponymie au toponyme qui, lui, est d'un usage courant (une base ethnique servant souvent à nommer un territoire ou un lieu).

Notre quête a pour objet l'élaboration d'une typologie des patronymes algériens à base de noms de lieux à partir d'un corpus d'environ 70 noms de famille dans la localité de SAIDA de 1962/2004. En préambule à cette analyse, nous mettons l'accent sur le caractère historico politique et social qui a prévalu dans le choix (si choix il y a) de ces patronymes. Ces noms de personnes issus de noms de lieux, que nous appellerons " anthropotoponymes" s'inscrivent, dans un temps précis de l'histoire de l'onomastique Saïdienne et dans une conjoncture politique particulière à savoir celle de l'imposition du système patronymique à tous les Algériens par une instance colonial (française en l'occurrence).

Ce mode de nomination patronymique à base toponymique pourrait avoir constituer un geste politique de résistance au colonisateur, une manière de substituer, son identité à une armée étrangère. Il serait également la représentation linguistique - d'une forme d'affirmation identitaire et de sauvegarde de cette identité par l'expression de l'attachement à la terre des aïeux.

Le choix d'un toponyme comme patronyme dans le cas de l'Algérie, n'est pas, à notre sens, ni fortuit, ni dénué de sens. Si l'état civil a été un ennui pour l'administration française de recenser, d'identifier et de localiser les populations indigènes, (m. Lacheraf: 1998, 170), il est également perçu par celles-ci comme une opération de dépossession de l'entité identitaire algérienne par le changement des habitudes nominatives. De ce fait, pour contourner cette politique de « fait accompli », certains Algériens se sont attribué des

¹sublet (J) ; 1996, nom et Identité dans le monde musulman » in l'anthroponymie, 1996, Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens Méditerranée. P96

²- Shimmel (Anne marie), 1998, « Noms de personne en Islam » Ed Puf ; paris.PP.140-145.

patronymes à base toponymique qui symbolisent ainsi leur attachement à leur identité et marquent leur opposition à un système imposé¹.

L'utilisation de toponymes comme patronymes exprime, de manière générale, un besoin d'exprimer son appartenance géographique et son attachement viscéral à la terre de ses ancêtres « Les noms ont une influence décisive sur le développement d'une identité groupale et territoriale ». (Guillorel, 1999: 63). Le travail de nomination de l'individu qui passe par un travail d'appropriation de l'espace, subordonné lui-même à un acte linguistique, celui de la nomination, confère à l'individu une spécificité identitaire (Akin, 1999: 34) calquée sur les particularismes du relief (Min, 1999: 34) En d'autres termes, cette identité s'affirme à travers les dénominations attribuées au relief. L'instance nommant et l'instance nommée ne font plus qu'une dans le nom qu'elles portent toutes les deux et qui les lient à jamais. Les patronymes à base toponymique sont porteurs d'une charge sémantique qui nous renseigne sur l'origine géographique de leurs porteurs socioculturels. L'individu qui choisit un toponyme comme forme de désignation patronymique se positionne identitaire ment. et socialement par rapport à ce lieu par lequel il existe et dans lequel il se fonde'.

Ainsi, si P. Siblot (1997 p.41) parle d'une corrélation bi univoque à propos du lien qui unit l'être à son nom, nous parlerons, pour notre part, d'une tri univoque, car ce lien tridimensionnel existe entre l'être, sa terre et le nom. Le « lien ombilical » entre l'être et son territoire se concrétise par le nom qui les désigne tous les deux ainsi que l'énonce à juste titre F. zonabend (1977)² « le patronyme est à la fois le signe d'identification à l'espace de référence du groupe, marque l'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence (...). Le patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial ».

Cette motivation d'ordre anthropologique et social ne suffit cependant pas à justifier entièrement la présence de toponymes dans les patronymes.

Une deuxième motivation pourrait expliquer le choix des patronymes à base toponymique. Ce moyen de se situer par rapport à l'espace dans lequel on vit ne marquerait-il pas une distanciation par rapport à l'autre (c'est-à-dire le colonisateur) ? Ne serait-il pas l'expression voulue de sa différence et de son identité ?

La deuxième motivation est liée à la résistance à l'occupation. Le colon français, en instaurant l'état civil en Algérie, voulait de fait recenser la population (L. Miliot, 1937 :1)³; il s'agissait, nous dit Ch. A. Agéron³, d'identifier « le village de la personne arrêtée et (d'avoir une main - mise sur ces populations » (Ch. Agéron, 1968, 189).

¹- Lacheraf (Mostéfa) , 1978, l'Algérie : nation et société .2^{ème} édition , SNED , Alger .pp.132-134

²- Ben Ramdane (F), 2000, *qui es-tu ? j'ai été dit de la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide Sémantique*. In *INSANYAT N° 10, violence : contribution au débat – janvier – avril, Crasc- Oran – Alger*, pp 79-87

³ Yermèche(0) 2004, « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? n i trame de langue usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Sous la

En réaction à cette opération et pour affirmer leur refus d'une décision arbitraire pour laquelle ils n'ont pas été consultés, certaines personnes ont opté pour un patronyme à base toponymique (des lieux familiers notamment). Par action de résistance, la population indigène a eu recours à cette forme nominative (noms de famille calqués sur des toponymes), croyant ainsi cacher sa véritable identité et contrecarrer ainsi les intentions du colonisateur qui étaient de repérer et de fichier les gens par le biais de l'état civil.

C'est ainsi que nous avons le patronyme .Akkal/ Akkal « terre (matière ou terrain occupé) » et Douar, nom toponymique de souche arabe signifiant « fraction de hameaux ».

Tiguenrit de la racine berbère GM, est le diminutif de Ti,gmi « vaste terrain de culture, toponyme de champs » (D.260).

Aftû « champ humide », de la racine FTS du verbe efer « être planté en bordure d'une rivière ». Ifticen/ Ifticene/ Iftir.ren est le pluriel du nom kabyle Aftir « champ humide, marécageux », Ifticen, par sa forme pluriel, nomme le groupe qui habite cet endroit et signifie par conséquent « ceux de Aftis » (D.240).

Maredj/ Merd, Merdji/ Merdja est un toponyme de souche arabe signifiant « pré », sa forme féminine Meridja et dérivée Merdji/ Meridji signifiant « originaire de Merdj ». Merdja « la prairie » et la forme composée Benmerdja/ Boumerdja « lieu où se trouve une prairie, endroit vert ».

Le patronyme de souche berbère El Bouri est dérivé du nom de terre Bour signifiant « prairie, steppe, terre en jachère ».

TaZaghari est un nom toponymique berbère féminin de AZaghar « plaine, plaine sèche » (D.952). Zaghar est la déformation du nom kabyle AZaghar mais aussi Tiguemite de Tigniti « vaste terrain de culture ».

Sebt/ Stbl/ Sehil est un nom arabe signifiant « étendue plate, plaine, côte littorale ». Sehili/ Sehoul, nom dérivé de Sahel « originaire du Sahel ».

Arafi de Arafat, montagne située à quelques lieues de la Mecque où les pèlerins effectuent une halte, le 9 du mois Dhû l-Hijja. Ce patronyme est construit sur l'origine géographique du nom.

Saf / Safa « rocher » est le nom du promontoire rocheux proche de la source de Zam.Zam associé à Marwa. Le Hadj parcourt sept fois la distance séparant ce rocher de Zamzam. Ce parcours fait partie du rituel du pèlerinage sur les lieux saints de l'Islam (Y. et N.Geoffroy, 2000).

AkIN, S.. 1999, « L'acte d'auto - dénomination constitue ainsi une affirmation identitaire intrinsèque. Lieu d'affirmation identitaire, la dénomination est aussi lieu d'exercice du

pouvoir. Elle est conditionnée par, les rapports de force, soumise à des contraintes, obéit à des règles sociales et culturelles¹. » p.35

AKIN, S., 1999, « elle (la subjectivité) permet à l'instance nommant de se distinguer, de se classer, de s'affirmer à travers les dénominations attribuées aux objets »², p.35

¹ - AKIN (s),(Sous direction) , 1999 , « Noms et renoms : La dénomination des personnes , des populations , des langues et des territoires » .collection DYALANG – PUBLICATION de l' université de ROUEN , CNRS , France .PP.180-183

²Idem .p . 186

' En Kabylie, le nom de personne donnée à une terre ou à un lieu quelconque identifie le possesseur de ce lieu; il lui est également définitivement acquis même dans le cas où il change d'acquéreur.

7-3 Noms obscènes et enjeux sémantiques

Des formes patronymiques nouvelles sont apparues avec l'instauration du patronyme et de l'état civil. Elles sont souvent le fait des deux parties, les porteurs des patronymes ou les transpositeurs de ces noms. Méfiant à l'égard des officiers d'état civil, les indigènes ont souvent décliné des noms qui n'avaient rien à voir avec leurs habitudes nominatives (insultes à l'encontre des officiers d'état civil, noms obscènes, noms sans aucune relation avec la filiation ou autres). Parfois, ce sont les transpositeurs eux-mêmes qui, faisant fi de la loi qui interdisait l'attribution de noms non conformes aux règles de la société, ont donné ce type de noms.

Nous suggérons dans notre travail quelques réponses à la problématique que nous avons soulevé dans notre analyse du présent corpus ces réponses restent toutefois des hypothèses elles correspondent aux répertoires officiels des / cour de Saïda (archives d'état civil).

D'après les analyses et les statistiques on peut dire que les composantes de la population de la région de Saïda sont formées de plusieurs tribus. Certaines d'entre elles occupent les environs de la ville de Saïda (commune d'Aïn Sultan, commune d'Ouled Khaled, commune de Sidi Boubkeur et la commune de Doui Thabet/Saïda).

Ces noms patronymiques fort injurieux et obscènes sont parfois difficiles à porter par leur propriétaire. Ils renvoient à une partie du corps souvent tabou à exprimer telle que Zebbi « mon pénis », Zebidour/ Zeghidour « mon sexe tourne », Troum « fesses », à des excréments Boukhari/ Khakha Kaka/ Khakkha (dans la région de Bni Meriarene), « excrément », Khenouna/Boukhnouna (dans la région de Ouled Khaled) « la morve », boukhenouna « le morveux », à des états sociaux ou agissements condamnés par la société telles que "TAHANE « le fournicteur » (dans la région de Hssasna/Saïda), Farkha (dans la région de Ouled Khaled/Saïda) « bâtard ». Ce sont aussi des onomatopées évocatrices telles que « Zegga » (dans la région de Youb/Saïda) « Zazou » (dans la région de Gouassem/Saïda)

C'est un mélange de racines certains : Des Berbères et des arabes

Des Berbères	Des Arabes
Chaoui	Arbi
Berbar	Mekki
Amar	Kourichi
Sahraoui	
Gourari	

Des tribus occupant les environs de la région de Saïda:

Beni Meriaren(Sidi Boubkeur –Hounet-Ouizert)

Doui Thabet(Fidjel)

El Krama(Ouled Hennoun-Sidi Zegai)

Ouled Khaled(Rebahia-Tifrit)

El Ouhaiba (Ain El Hdjar-Youb)

El Hassasna(Sidi Youcef-Maamoura)

El Djaafra(Sidi Ahmed-Wagram-Garig)

Ouled Brahim(Balloul-Tircine –Khrichefa-Wawrouit)

Rezaina(Sfid –Mosbah)

Ouled Ziad(Sekhouna)

El Amayer(Ain Sultane-Sidi Mimoun)

Nous avons cité des patronymes renvoyant à :

7-4 Noms de fonction et de métiers :

Noms de fonction et de métiers	Des adjectifs des couleurs
Seyoud	Lakhdar
Dehane	Lazreg
Khiati	Beidha
Sebbagh	Kahli
Souar	Lahmar
Bensaouag	Hamri
Rai	Lasfar
Assas	Ouardi
Fellah	Lardjane
Debbagh	Lardjani

Noms renvoyant à des défauts physiques	Noms masculins formés sur des prénoms féminins
Aouadj	Benmeriem
Bouras	Berekia
Laaouedj	Benhalima
Laaouadji	Benfatima
Laaredj	Benalia
Lakdjaa	Benfraiha
Boudraa	Oumkhelifa
Bekouche	Bendada
Sbiat	Bendoumia
Bourouis	Benyamina

Bouchenafa	
Bouragba	
Boulerbag	
Snina	
Bouroukba	
Naas	
Nagrache	
Bouderba	

Noms d'objet	Noms obscènes
Boukhacheba	Ferkha
Bouamoud	Bouzebla
Boutagga	Bouzabra
Bouguedra	Boukhouna
Zerouati	Gatel el gard
Sedjad	Kelbaz
Belhadjar	Boukaloua
Berriah	Hachemane
Benaouda	Naase
Bouzebboudja	Nagrache
Bouchentouf	Chegoufi
Boulechbour	

Noms des saints locaux (les marabouts)	Noms honorifiques
Mokhtari	Ouali

Medjdoubi	Merabti
Aissaoui	Khalidi
Aissi	Salem
Allali	Cherif
Kada	Cherifi
Hamdaoui	Rahmani
Lakhdari	Elmir
Brahimi	Mebarek
Hamidi	Mebarki
Moussaoui	Hacini
Mimouni	Messaoud
Ammari	Messaoudi
Houari	Boulenouar
Elhadj mohamed	

l'empreinte religieuse est très répondeue dans le domaine de la nomination des noms patronymiques des ascendants :

7-5-Noms attributs de Dieu

Noms attributs de Dieu	Noms attribués au prophète de l'islam
Abdeldjebbar	Mohammedi
Abderrahmane	Bachiri
Abelhak	Tahri
Adallah	Mostefai
Abdelmoumene	Bachir cherif
Abdessalem	Hachemi

	Hachemaoui
	Seddiki

Noms de ta famille du prophète
Halimi
Allali
Hamzaoui
Alili

Nous devons signaler des erreurs commises par les agents de l'état civil Français dans la transcription des noms cités dans le premier répertoire officiel (1891)⁽¹⁾.

Nous remarquons que ces erreurs sont dues à la confusion entre le système phonétique Français et Arabe.

Elles n'existent pas dans le premier registre matrice (1888) parce que ce dernier est passé par les modifications et les corrections des agents de l'état civil de la région de Saïda.

¹ - Répertoire: Service d'état civil_cour de Saïda (Archives) Registres Saïda Mixte 1888

Conclusion partielle

Dans ce premier chapitre, nous avons traité la nuance en fonction des champs théoriques qui s'y sont intéressés pour avertir de son existence et du caractère qu'elle donne à l'onomastique en générale et l'anthroponyme en particulier, ou qui ont pour étude un (ou des) espace(s) où l'ambiguïté peut agir sous toutes ses formes (comme la proxématique et la théorie des noms propres. A travers ces théories, nous avons essayé de placer ce fait de langue dans la logique nominative et communicative en insérant le rôle de la pragmatique dans la limitation du fait ambigu dans un processus nominatif, ou encore dans son accentuation par la présence d'éléments diachroniques et identitaires. C'est ainsi qu'un travail sur l'archéologie du nom propre a été mené afin de déterminer à quel point l'ambiguïté peut fonctionner dans « l'habillage sémantique », voulu ou non, paysage nominatif.

Comme notre réflexion s'est limitée à la réception dans un processus redénominatif nous sommes penchés sur le phénomène de la transcription anthroponymique sur lequel toute appellation serait un échec, en essayant de mesurer l'impact de l'ambiguïté dans les déviations de signification du nom et ses modalités et d'anthroponymie qui le désigne et toute forme de parasitage dans la réception. C'est ainsi que de nombreux facteurs sont apparus, montrant que l'opération de décodage (au niveau du récepteur onomastique) est sujette à plusieurs influences, généralement d'ordre historique et anthropologique, qui transforment le sens d'une Kunya, conçu au préalable comme étant univoque.

Ceci confirme la thèse qui dit que le nom (nomination) est une connaissance et désignation de l'être.

Chaptire II

*Signification du Nom, ses
modalités d'Anthroponymie
qui le désignent*

Introduction Partielle

Le coran (2, 30-33) relate que lorsque Dieu voulut charger Adam d'être son représentant (khalîfa) sur terre, il lui enseigna le nom de toutes ses créatures; et, du fait de cette connaissance ainsi conférée à l'Homme, Dieu prouva aux anges la suprématie de celui-ci sur eux. Ainsi la connaissance de la nature exacte des êtres passe-t-elle par celle de leur véritable nom (ism)

.1- Connaissance et désignation de l'être

Les grammairiens arabes s'accordent à reconnaître deux étymologies possibles au terme ism (nom):

Selon la première, ce mot viendrait de la racine SMW, qui signifie être haut, s'élever. Selon cette étymologie, le nom est considéré sous son aspect principiel, 'céleste'. Il désignerait alors la réalité essentielle du nommé.

Selon la seconde étymologie, ism viendrait de la racine WSM, qui signifie mettre une marque ou un signe sur quelque chose, définir, avoir un beau visage. C'est l'aspect formel du nom qui serait ici envisagé, et qui définirait alors la réalité manifestée du nommé.

Ces deux étymologies complémentaires mettent en lumière la double dimension de l'être: la première qui relève de l'essence, la seconde de l'apparence. Le terme ism dépasse donc de beaucoup le cadre de la simple appellation.

1-1- L'identité arabe traditionnelle

Au sein de la société arabe traditionnelle, chaque individu est distingué par un ensemble de qualificatifs qui déterminent très précisément son identité. Le prénom, reçu en propre à la naissance, n'est que le premier des éléments constitutifs de son nom. Ces éléments peuvent être assez nombreux; On raconte, à ce sujet, l'anecdote d'un envoyé mamelouk qui, déclinant son identité à un prince mongol, s'entendit répondre "Vous autres, vous avez chacun au moins trois noms pour faire croire: que vous êtes nombreux!"

Ces éléments du nom sont, par ordre d'importance, les suivants:

- Le prénom (ism), ou du moins ce que nous appelons ainsi aujourd'hui. Il est la seule dénomination de l'identité intime de l'individu: exemple: 'Alî, Fâtima.
- Le nom de paternité (kunya), composé du mot abû. (père) ou umm (mère), et du prénom du fils aîné; exemple: Abû-IHasan (père de Hasan), Umm Salama (mère de Salama). Le prénom d'une fille n'est que rarement mentionné dans une kunya ; exemple: Abû Lubâba.
- Le nom de filiation (nasab), composé du mot ibn (fils) ou bint (fille), et du prénom du père; exemple: Ibn 'Abd ai-'Azîz (fils de 'Abd ai-'Azîz), Bint Muhammad (fille de Muhammad). Le prénom de la mère est plus rarement mentionné; exemple: Ibn Umm Maktûm (fils de Umm Maktûm). Notons le cas du prophète 'Isâ (jésus) mentionné de nombreuses fois dans le Coran sous le nom de 'Isâ Ibn Maryam (Jésus, fils de Marie). L'emploi de deux nasab successifs, par la

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

mention du nom du père puis du grand-père, permet de déterminer plus sûrement une identité; exemple: Ibn Idrîs Ibn al-'Abbâs (fils d'Idrîs, lui-même fils de 'Abbâs).

- Le nom d'origine (nisba), indiquant le lieu d'origine ou de séjour (ville, région, pays), ou l'appartenance (à une tribu, un rite juridique, etc.) ; exemple: at-Tirmidhî (originaire de la ville de Tirmidh). Une même personne peut, avoir plusieurs nisba ; exemple: al-Qushayrî al-Nisâbûrî al-Uanâfî (de la tribu de Qushayr, de la ville de Nisha pour et de rite hanafite).
- Le surnom (laqab), qui peut être honorifique, et qui se rapporte alors à la religion ou au pouvoir; exemple: 'Imâd ad-Dîn (le pilier de la Religion), Sayf ad-Dawla (le sabre de l'Etat); ou qui peut n'être qu'un sobriquet; exemple: al Jâhiz (qui a la cornée de l'œil saillante).

A ces éléments peut s'ajouter éventuellement l'indication du métier exercé; exemple: Farîd ad-Dîn 'Aâr (Farîd adDîn, le parfumeur).

La mention de l'ensemble des informations 'qui accompagnent le prénom constitue donc une véritable "carte d'identité" de l'individu. Toutefois, en ce qui concerne les grandes figures de l'Islam, dont la personnalité et le renom sont ancrés dans les mémoires, c'est souvent par un seul des éléments constitutifs de leur nom qu'ils sont finalement connus et mentionnés; exemple: 'Aïcha (ism), Abû Tâiib et Umm Ayman. (kunya), Ibn Mâjah et Ibn Sîrîn (nasab), alBukhârî (nisba), al-Mutawakkil (laqab).

Rappelons que le nom complet du Prophète () est Abûl-Qâsim (kunya) Muhammad (ism) Ibn 'Abd-Allâh Ibn 'Abd al-Muttalib (nasab) al-Hâshimî (nisba).

1-2- L'importance de la Kunya

La kunya (nom de paternité) du Prophète est donc Abû-l-Qâsim (père de Qâsim), du prénom de son premier fils, qu'il eut de Khadîdja, et qui mourut avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. Le Prophète a dit: " Portez mon nom, mais ne portez pas ma kunya (Bukhârî)." Selon les interprètes du hadîth, cet interdit n'aurait été en vigueur que du vivant du Prophète et aurait eu pour but d'éviter qu'un de ses contemporains se soit appelé comme lui: Muhammad Abû-l-Qâsim; ce qui aurait été une source évidente de confusion ou d'abus.

Le fait de porter une kunya est perçu par les Arabes comme un signe d'honorabilité. Nommer quelqu'un par cette appellation est un témoignage de respect ou d'affection. Appeler une femme par sa kunya, plutôt que par son prénom, c'est aussi respecter sa personne intime tout en l'honorant en tant que mère; à telle enseigne que 'Aïcha, qui n'avait pas d'enfant, obtint du Prophète la permission de se faire appeler Umm 'Abd-Allâh (mère de 'Abd-Allâh), par référence au fils de sa sœur. On voit ainsi qu'une kunya peut être portée sans se référer à la descendance. Une kunya peut même être donnée à un nouveau-né et tient alors lieu de prénom; ainsi la troisième fille du Prophète fut-elle nommée Umm Kuithûm (mère de Kuithûm) lors de sa naissance.

La kunya peut aussi être un surnom. " Abû" ne signifie plus alors père ", mais "celui qui possède telle caractéristique ou telle qualité ". Abû Bakr (l'homme à la chienne) fut appelé ainsi en raison du nombre élevé de chameaux qu'il possédait et dont il prenait grand soin. Abû Hurayra (l'homme à la petite chatte) fut ainsi nommé par le Prophète car il était toujours accompagné

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

d'une petite chatte. Alî reçut aussi de lui le surnom d'Abû Turâb (l'homme poussiéreux). En effet, le Prophète le vit un jour dormir le long du mur de la mosquée, le dos couvert de poussière." Lève-toi, ô Abû Turâb! ", dit-il alors à 'Alî tout en lui frottant le dos. Cette kunya resta le nom par lequel 'Alî aimait le plus se faire appeler.

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Le mode d'identification arabe traditionnelle remonte à la période préislamique. Fondé sur les liens du sang, il inscrit l'être au sein d'un ordre social qui préserve ses origines et oriente son avenir. De la sorte, la dimension individualiste n'est pas prise en considération. L'Islam a intégré ces données traditionnelles tout en dépassant le niveau de l'intérêt tribal au profit de l'idéal communautaire.

Aujourd'hui cependant, le nom de filiation (nasab) et le nom de paternité (kunya) sont de moins en moins utilisés. L'usage d'un simple prénom suivi d'un nom de famille, héritage du colonialisme, est en effet de plus en plus généralisé par l'Etat moderne, ceci afin d'uniformiser les individus et de mieux les circonscrire. Le nom de famille ainsi fixé arbitrairement est généralement tiré d'un surnom (laqab), péjoratif dans bon nombre de cas.

Est de même emprunté au système occidental le fait, pour la femme, de prendre le nom de famille de son époux. En Islam, au contraire, elle garde son identité de naissance tout au long de sa vie, tant pour préserver ses origines que pour sauvegarder son statut personnel. C'est à ce même titre que l'adoption (tabannî) n'est pas reconnue en Islam, en tant que substitution d'une nouvelle identité à celle d'origine (tabannî signifie plus précisément: faire de quelqu'un son enfant"): le respect de la filiation participe à la notion d'intégrité de l'être. Au demeurant, l'orphelin jouit dans le droit islamique d'une protection toute particulière.

1-3-Influence du nom sur le nommé

Le Prophète montra en maintes occasions l'importance qu'il accordait à la signification des noms, qu'il s'agisse de noms de personnes, de peuples ou de lieux (pays, villes, montagnes, vallées, etc.). Il leur, reconnaissait d'exercer sur le nommé une influence subtile, positive ou négative selon leur sens. Ainsi, abordant un jour un passage entre deux montagnes, il s'enquit du nom de ces lieux. Leur appellation de mauvais augure lui déplut et il changea de route. Une autre fois, il demanda à ce que quelqu'un traie une brebis. Un homme se leva. et se proposa.

- Quel est ton nom ? lui demanda le Prophète.

-, Murra (amertume), répondit l'homme.

- Rassieds-toi, dit alors le Prophète.

Il renouvela sa demande et un autre homme se leva.

- Quel est ton .nom ?

- Uarb (guerre).

- Rassieds-toi.

Le Prophète interrogea encore. Un troisième homme se proposa.

- Quel est ton nom

- Ya'ïch (qui vit).

- Trais donc la brebis, lui enjoignit le Prophète.

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Ibn al-Musayyib rapporte qu'un jour son grand-père se rendit auprès du Prophète:

gea pour celui de Zaynab (&tkhârî). Un prénom élogieux, surtout dans le domaine de la foi, se doit d'être ressenti comme une ligne de conduite à suivre et non pas comme une glorification personnelle.

Il va sans dire que tout prénom dont le sens est laid ou vil est proscrit par l'Islam. Il est donc surprenant de constater parfois l'usage de prénoms péjoratifs, voire rebutants. Cette pratique est généralement imputable à la méconnaissance de la langue arabe, ou à de vieilles coutumes censées protéger du mauvais sort. Ainsi, des parents éprouvés précédemment par la perte d'un ou de plusieurs enfants en bas-âge décident de donner à leur nouveau-né un prénom franchement repoussant dans l'espoir de le voir grandir à l'abri des envieux. Cette coutume va, de toute évidence, à l'encontre des valeurs islamiques qui prônent la beauté du prénom. A un homme qui le questionnait au sujet des droits de son enfant, le Prophète répondit: "Donne lui un beau prénom, une bonne éducation et établis-le de façon convenable (Tûsî)

Depuis maintenant quatorze siècles, une grande majorité de musulmans de par le monde choisit pour ses enfants un prénom arabe. Cet attachement indéfectible à la langue arabe plonge ses racines dans la source même de l'Islam: le Coran. Celui-ci, en effet, fut révélé au Prophète en langue arabe. "Certes le Coran est une révélation du Seigneur des mondes! L'esprit fidèle est descendu avec lui sur ton cœur afin que tu sois au nombre de ceux qui avertissent. C'est une révélation en langue arabe claire (Coran 26, 192-195). " C'est en cette langue sacrée que le musulman, même non arabe, sacralise sa vie quotidienne par l'accomplissement des cinq prières rituelles.

Le Prophète a dit: "J'aime les Arabes pour trois raisons: je suis arabe, le Coran est en arabe et la langue des gens du Paradis est l'arabe (Tabarân». ", Dans ce hadîth, la langue arabe se trouve au cœur de trois éléments essentiels: la nature prophétique, le message coranique et la fitra (nature pure et originelle de l'homme): le Paradis est en effet le lieu par excellence de cette fitra.

Mais choisir un prénom arabe, lors d'une naissance ou d'une conversion, ne relève pas pour autant d'une obligation légale. Il est rapporté, par exemple, que le Prophète envoya une délégation au gouverneur copte d'Égypte afin de l'inviter à devenir musulman. Celui-ci déclina l'offre et fit parvenir au Prophète de nombreux présents, dont deux esclaves coptes nommées Mâriya (Marie: en arabe Maryam) et Sîrîn. Ces deux femmes se convertirent à l'Islam et Mâriya devint la concubine du Prophète. Toutes deux gardèrent cependant leur prénom d'origine. Il est vrai que les cas de ce genre sont assez rares à l'époque du Prophète, car presque tous les musulmans étaient alors d'origine arabe.

Sous le califat de 'Umar Ibn al-Khattâb, l'expansion islamique franchit les frontières du monde arabe. En quelques décennies un vaste espace, allant de l'Espagne à la Chine, s'ouvrit à l'Islam. L'arabisation s'étendit de façon inégale d'une contrée à l'autre; mais partout la langue arabe imprégna profondément les domaines religieux, culturel et politique, marquant définitivement l'identité des peuples concernés. D'une manière générale, une "islamisation" des prénoms s'opéra par adoption de prénoms évoquant les valeurs et les idéaux de l'Islam: les noms des prophètes, ceux du prophète Moulammad, de sa famille et de ses compagnons, ainsi que les noms composés à partir des attributs divins et du mot dîn (religion). Dans les régions où la population musulmane

fut entièrement arabisée (Égypte, les zones côtières du Maghreb...), les prénoms locaux s'estompèrent peu à peu au profit des prénoms arabes. Ailleurs, prénoms en langue arabe et prénoms locaux se côtoyèrent C'est le cas aujourd'hui de la Turquie, de l'Iran, de la Chine... Cette coexistence donna parfois lieu à une assimilation du prénom par la langue locale: *Mouhammad* se prononce et s'écrit fréquemment *Mehmet* en Turquie, *Mamadou* dans certains pays d'Afrique noire et *Mamode* à la Réunion.

Ainsi, riche de ces diverses modalités, le prénom arabe suivi et suit encore fidèlement les pas de l'Islam à travers le monde; et c'est tout naturellement, et non pas par obligation légale, que les musulmans, génération après génération choisissent leur identité parmi les mots de la langue du Prophète.

1-4 Un choix nominatif conscient

A moins d'avoir une idée bien précise, choisir un prénom n'est pas toujours chose aisée, surtout lorsqu'il s'agit de le faire dans une langue étrangère ou peu familière; il serait dommage d'arrêter son choix de façon plus ou moins hasardeuse. -

Les prénoms arabo-islamiques ont l'avantage, pour la plupart, de laisser apparaître clairement leur sens: ce sont des mots usuels ou recherchés de la langue arabe classique. Depuis la révélation coranique, cette langue est restée essentiellement la même. Si un Arabe de l'époque du Prophète et un lettré d'aujourd'hui pouvaient par extraordinaire se rencontrer, ils parviendraient à se parler sans interprète. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une recherche sur l'étymologie des prénoms arabes pour comprendre leur sens. Ceci n'est évidemment pas le cas des prénoms usités en France, par exemple, et dont les origines sont des plus variées: latines, grecques, celtiques, germaniques, slaves. Hébraïques.

Choisir un prénom en fonction de son sens est une démarche logique. Choisir *Hamza* (lion) plutôt que *Nassiin* (brise légère), c'est déjà esquisser une personnalité. Donner l'être un prénom qui a un *ii* ", n'est-ce pas lui indiquer une "direction", un idéal à atteindre? L'enfant que l'on appellera *Karim* (noble et généreux) saura que, dans son essence, il possède les qualités de noblesse et de générosité; sans doute cherchera-t-il à se montrer digne de son nom.

Tel un moule qui façonne, le prénom peut aussi avoir pour fonction de compenser une faiblesse ou un défaut: c'est appeler par exemple *Ayyach* (débordant de vie) un petit garçon chétif, *Taskine* (apaisement) un bébé nerveux, *Nour* (lumière) un nouveau-né qui verrait le jour dans la grisaille d'une banlieue...

Les prénoms des membres de la famille du Prophète, des Compagnons et des pieux personnages sont fréquemment donnés en Islam. Dans ce cas, ce n'est pas tant la signification de ces prénoms qui est prise en compte que les qualités qui furent manifestées par ces personnalités. Celles-ci incarnent pour le musulman les valeurs islamiques et sont comme des bannières derrière lesquelles il aime à se ranger. C'est un peu l'équivalent en Islam du saint-patronage chrétien. Le prénom devient alors une sorte de lien subtil qui unit l'être à celui en l'honneur de qui il a été nommé. A ce propos, il est intéressant de noter qu'au Sénégal, notamment, les musulmans portent le plus souvent deux prénoms: le premier, illustre (celui d'un prophète, d'un compagnon...), et le second puisé dans la langue africaine. Dans les moments de colère ou en cas

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

de réprimande, seul le prénom africain est employé, et ce afin de préserver de toute atteinte la personne respectable désignée par le premier prénom

1-5- Etat d'âme , état civil et composants

Selon qu'il s'agit d'un enfant né de parents arabes, de parents convertis à l'Islam ou encore d'un couple mixte, la question du choix d'un prénom peut se poser différemment:

Les musulmans d'origine arabe choisiront en règle générale un prénom arabe, pour perpétuer la tradition et marquer leur appartenance linguistique, culturelle et religieuse.

Les musulmans non-arabes auront souvent à cœur de faire de même. A leurs yeux, un prénom choisi en langue arabe valorise plus que tout autre l'identité spirituelle de leur enfant. Ainsi, l'enfant apprendra très tôt à se définir en tant que musulman, non seulement dans le cadre familial, mais aussi au sein de la société qui l'entoure.

Mais certains hésiteront à affirmer officiellement la confession de leur enfant et chercheront des solutions intermédiaires, en donnant par exemple deux prénoms: l'un arabe, l'autre occidental. D'autres préféreront opter pour l'anonymat religieux et choisiront un prénom occidental.

Il n'y a certainement pas, en la matière, de règle bien définie. A chacun de choisir selon sa sensibilité, ses attaches, ses convictions. Le don d'un prénom est avant tout un acte d'amour.

Lors du choix d'un prénom arabe, les parents veilleront à ce que celui-ci soit de sonorité agréable et en harmonie avec.

2-L'Anthroponymie Traditionnelle et ses procédés Nominatifs

L'anthroponymie algérienne est intéressante à étudier du fait qu'elle est composée d'éléments endogènes mais aussi allogènes, résultat de l'histoire perturbée de l'Algérie, pays qui a été de tout temps une terre de confluence de peuples et de civilisations. Le mixage de différentes cultures et de langues diverses a donné naissance à un système de nomination original dans lequel se mêlent et s'entremêlent éléments autochtones (berbères) et apports exogènes (punique, latin, grec, arabe, turc, français, etc.). Des phénomènes faits d'appropriation de désignations externes mais aussi de réalisations nouvelles par altération des éléments existants vont caractériser l'anthroponymie algérienne. Aussi, une structure de nomination « profane » faite essentiellement de surnoms et de sobriquets de toutes sortes côtoie une désignation très anciennement implantée sur le territoire, de type sacré, fondée sur l'adoration des saints, la nomination hagionymique à laquelle va se surajouter la désignation à base théonymique après l'adoption de la religion musulmane par les Nord-Africains.

Cette recherche va aborder avant tout deux procédés de nomination, le plus utilisé dans la population algérienne tant citadine que rurale, qui est l'identification des personnes d'une source religieuse et aux saints et la désignation par le sobriquet (diminutif et hypocoristique) et le surnom.

2-1- Le marquage religieux des anthroponymes entre reflex théologique et foi musulmane

Dans les sociétés musulmanes, la pratique religieuse sont à l'origine de nombreux noms. Le recours à des formes nominales relatives à des référents religieux dans l'onomastique arabo-musulmane ancienne dénoterait, selon M. LACHERAF (1998, 158)¹, « le tact suprême et la belle discrétion mêlés de respect, discrétion, pudeur bien musulmane et monothéiste, tantôt directe tantôt allusive mais comme allant de soi, à demi-mot, au sujet du sacré : al-qadasa, modulation nuancée qui a toujours caractérisé le langage, l'expression écrite ou verbale des vieux croyants depuis les origines. Cela témoignait aussi de l'intériorisation de la foi et du credo et formules religieuses les illustrant, non par un excès de jargon inapproprié et ne tenant pas compte des circonstances, mais par le sens de la mesure et l'intimité spirituelle avec le Créateur ».

À l'arrivée de l'Islam, le Maghreb a vu apparaître une époque de créativité anthroponymique d'une force très grande sur la base de qualificatifs divins. Les noms à coloration religieuse ou noms divins, survivances du système de nomination arabe classique, constituent une permanence de l'anthroponymie algérienne contemporaine. L'incrustation du religieux dans la mentalité et la culture de l'Algérien et d'autre part, le « débordement » de cette foi musulmane dans les moments de sa vie quotidienne se remarquent au travers notamment de certaines réalisations originales de noms individuels. Tous les cas particuliers de la vie qui ont une relation commune avec la religion sont favorables pour l'évoquer, il en est de même de la nomination. L'acte onomastique, au-delà de l'acte de nommer, constitue, pour ces populations profondément

¹ M.LACHERAF 1998.P158

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

croyantes, un acte de foi. Les noms qui ont une relation avec la religionse former de noms théophores qui retournent directement à Dieu « Allah » ou à la religion « Eddine » et de noms construits sur un vocabulaire religieux qui réfèrent de manière indirecte à Dieu, à ses prophètes et à la pratique de la religion.

2-2- Les anthroponymes caractérisés par une appellation théophorique « sacrée »

Les noms théophores ou « ism coraniques et historiques » (A.-M. SCHIMMEL : 1998, 08) sont des noms composés qui peuvent répliquer en trois sous-catégories. D'abord, les noms composés dans un rapport d'annexion dont le second composant est le lexème arabe Illah « Dieu » ou plus rarement son doublet d'origine hébraïque intégré aux langues berbère et arabe algérien Rabbi. Viennent ensuite les noms composés, dont le premier élément est le nominal arabe Abd « serviteur, esclave de, créature de Dieu » toujours en rapport d'annexion avec le deuxième composant qui est un des traits de Dieu⁴. La troisième catégorie est celle dont le second composant est la base Dine/Eddine « religion, foi ».

2-3- Les anthroponymes dérivés de Allah « Dieu » et Rabbi « mon seigneur »

Morphologiquement, les noms théophores sont des composés formés soit d'un syntagme nominal à valeur prépositionnelle (nom commun + nom Allah) soit d'une phrase complète (sujet, verbe, complément). Sociologiquement, les noms construits avec le composant Allah constituent « une pratique courante de dévotion » (D. GIMARET : 1988, 08)¹. Ils permettent d'affirmer la croyance du musulman, sa soumission et sa vénération de Dieu, entité à laquelle s'adresse le plus la dévotion populaire. Ils sont, pour tout croyant, une forme d'invocation de Dieu et de rapprochement vers son créateur. Dans la croyance populaire, ces noms théophores décrivent les bienfaits et vertus de Dieu et apportent la baraka à leurs porteurs. Hormis la forme Abdallah/Abdella « serviteur de Dieu », qui existait déjà chez les chrétiens, avant l'avènement de l'Islam, une grande variété de noms théophores déclamant la grandeur de Dieu et les qualités qui lui sont attribuées sont construits avec Allah. Ces combinaisons peuvent avoir pour origine le surnom donné à quelque prophète dans le Coran comme par exemple le nom Khallilallah « ami, confident de Dieu » donné à Ibrahim dans le Coran (4,125).

Souvent, un sentiment de confiance en la force et le secours de Dieu s'exprime à travers ces noms tels que Daimallah « c'est Dieu qui dure, qui est permanent » ; Khedimallah, littéralement « esclave (femme) de Dieu » et Gholamallah « le serviteur de Dieu », tous deux doublés de Abdallah ; Daifallah « hôte, l'invité de Dieu » ; Charaallah « justice de Dieu » ; Khalfallah « héritage de Dieu » ; Saadallah « chance, bonheur de Dieu » ;

Harzallah « protection de Dieu » ; Ferdjallah « Dieu soulage, libère, la joie de Dieu » ; Djebrallah « Dieu le réconfortant, le consolant, Dieu guérit » ; Aounallah « aide de Dieu ». Souvent ces constructions sont des formules

pompeuses, à l'instar de Ainallah ou Ayounallah « oeil/yeux de Dieu » ; Makhfallah « peur de Dieu », Fethallah « Dieu ouvre les voies » ; Hazbellaoui de Hizb Allah « parti de Dieu » ; Khamallah signifie « maison de Dieu ».

¹ D.GIMARET. 1998.08

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Les noms théophores se présentent souvent comme des formules protocolaires courantes, sous des formes souvent réduites, abrégées, donc incomplètes, par économie de langage : Laalah, peut être la contraction de La Illah a illah, formule de soumission totale à Dieu en Islam, signifiant « il n'y a de Dieu que Dieu » ; Barkallah, altération de la formule populaire très usitée pour protéger quelqu'un ou le féliciter Barak el Allah, signifiant « que Dieu (te) bénisse ; grâce à Dieu ». Certains de ces noms expriment le sentiment de gratitude envers Dieu à la naissance d'un enfant ainsi que le montrent les noms suivants : Attallah/Tahallah « Dieu l'a donné » et Attitallah « le don de Dieu » ; Djaballah « Dieu l'a apporté, l'a offert » ; Maatalah « ce que Dieu a donné, don de Dieu »⁷ ; Rezkallah et son doublet Rabahallah « le bien, la nourriture de Dieu ».

D'autres noms sont uniquement « d'apparence théophorique ». Ne correspondant pas toujours à la logique de construction des noms islamiques, ce sont des constructions fantaisistes d'essence populaire qui dénotent le plus souvent un sens profond de l'attachement à Dieu, lequel est évoqué dans tous les moments de la journée, en activité ou au repos. Puisant dans la langue de tous les jours, ces noms se présentent souvent sous la forme de phrases-messages qui précisent le rapport intrinsèque qui lie l'homme à son Dieu et dont les locuteurs directs ou indirects sont les membres de la communauté.

Ces noms-phrases mettent en exergue la variété des messages véhiculés, non seulement par rapport au contenu, mais aussi par rapport au type d'énoncé utilisé, affirmatif, exclamatif, déclaratif ou votif. Les messages se présentent souvent comme une interpellation indirecte de Dieu et prennent explicitement ou non pour interlocuteur l'entourage proche. Ils se présentent souvent comme des invocations de Dieu tout-puissant et omniprésent : Smaallah « écoute Dieu », Cheballah « les enfants de Dieu » ; Bentallah « fille de Dieu » ; Aït Allah « ceux de/les enfants de Dieu » ; Baballah « les portes de Dieu » ; Menella, forme tronquée de Min Allah qui signifie « de Dieu » ; Lamellah, forme francisée de 'allam Allah « Dieu seul sait ».

Ce procédé de construction des noms théophores s'est élargi au nom d'origine hébraïque Reb « Dieu », cristallisé dans la forme composée Rebbi « mon Dieu », doublet de Allah en arabe dialectal et en kabyle dont il est la forme la plus fréquemment utilisée. Rebbi entre dans des combinaisons complexes à savoir des segments phrastiques : Talebrebi « je demande à mon Dieu » ou encore Djabourrebi « Dieu l'a ramené ».

2-4-L'anthroponyme qui renvoie à la soumission au suprême « serviteur »

La particule Abd « serviteur, esclave de » entre en rapport d'annexion avec un second terme, adjectif ou participe substantivé, essentiellement un des 99 qualificatifs de Dieu, (Abd + attributs de Dieu), exprime la bonté et la mansuétude divines, la miséricorde et la générosité de Dieu. La base Abd signifiant « serviteur, adorateur de (Dieu) » permet d'établir la relation intrinsèque à Dieu. Cette filiation symbolique marque le rapport de sujétion absolue de l'homme à un Dieu ou à une religion. La personne est déclarée par ses parents comme le sujet d'un Dieu dont ils espèrent la vie et la protection pour leur enfant ainsi nommé.

Au début de l'avènement de l'Islam, le nom théophore le plus répandu était Abdallah « serviteur de Dieu » : celui-ci établit le rapport de soumission de l'être humain à son Dieu. Les autres mettent l'accent sur l'unité et l'unicité de Dieu : Abdelali, forme francisée de Abd 'Ali « le

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

serviteur du très haut, du sublime » ; Abdelchakour « le serviteur du très reconnaissant » ; Abdelhamid « le serviteur du très loué » ; Abdeldjabar « le serviteur du guérisseur » ; Abdelfatah « le serviteur de celui qui ouvre, qui accorde la victoire » ; Abdelghani « le serviteur du riche, de celui qui se suffit entièrement à lui-même, de celui qui est totalement indépendant ; Abdelghafour « le serviteur du tout pardonnant » ; Abdelhadi « le serviteur du guide » ; Abdelbari « le serviteur de celui qui donne l'existence, de l'éternel » ; Abdellatif « le serviteur du bienveillant, du subtil » ; Abdellaziz « le serviteur du tout puissant » ; Abdeldjellil « le serviteur du majestueux, du vénérable » ; Abdelhak « le serviteur du juste » ; Abdelhalik « le serviteur du créateur » ; Abdelbaki « le serviteur de celui qui reste » ; Abdelhamid « serviteur de celui qui est digne d'être loué » ; Abdedaim « le serviteur de l'éternel » ; Abdelhalim « le serviteur de l'indulgent, du très clément » ; Abdelkader « le serviteur du puissant » ; Abdelkarim « le serviteur du généreux » ; Abdelmalek « le serviteur du roi » ; Abdelmoula « le serviteur du maître » ; Abdelmoumène « le serviteur du fidèle, du sécurisant » ; Abdelmoundjed (moudjib) « le serviteur de celui qui exauce » ; Abdelouaret « le serviteur de l'héritier » ; Abderrahmane « esclave de celui qui pardonne » ; Abdelouahab « serviteur de celui qui donne » ; Abdennour « le serviteur de la/ma lumière primordiale » ; Abderrazak « le serviteur de celui qui entend tout » ; Abdelsadek « le serviteur du droit, de la vérité et de « l'adorateur du suffisant ».

Le nom Zine Labidine « parure des adorateurs, beauté des pieux, ornement des fidèles adorateurs » est une forme surcomposée Zine + Abid + Dine. Dans d'autres cas, ce n'est pas Dieu qui est directement évoqué ou invoqué dans le nom théophore mais la religion qu'il a révélée par le vocable Dine, comme dans Abd el Din « serviteur de la religion », donc par analogie « esclave de Dieu » ; par un procédé métonymique, ces noms pseudo-théophores, selon Caetani (A.-M. SCHIMMEL : 1987, 46), évoquent Dieu par l'entremise du message qu'il a délivré aux Musulmans.

2-5- L'anthroponyme à base fillitionnelle « Dine » qui renvoie à la foi musulmane

Les noms théophores se construisent également avec le lexème Dine « foi, religion ». Les noms composés du mot Dine comme deuxième terme d'annexion dont le premier terme est un substantif, un adjectif ou un verbe, jouaient, dans la tradition onomastique arabe, le rôle de surnom ou laqab.

Historiquement, ce type de nomination a vu le jour en Orient et remonte au début des Croisades comme nous le dit M. LACHERAF (1998 :153)¹ : « L'habitude de ces noms propres, patronymes ou prénoms formés avec le suffixe dine a commencé, en Orient à l'époque des Croisades, probablement comme titres honorifiques donnés à des personnages importants engagés dans la guerre contre les Croisés chrétiens venus d'Europe. On les retrouve encore deux siècles après, ajoutés, dès l'âge adulte, en tant que simples «titres» à la tête des noms et prénoms, superposés pour ainsi dire à l'appellation identitaire et précédant le libellé. »

Par la suite, l'emploi de ces noms en Dine, qui constituent une sorte de périphrase pour désigner l'Islam, s'est élargi à tout le monde musulman y compris le Maghreb : « Après 1200, les

¹M. LACHERAF (1998 :153)

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

constructions avec al-din deviennent parties intégrantes du nom, quelles que soient les qualités ou le rang de la personne concernée. Cette coutume se développa cependant essentiellement dans la partie orientale du monde musulman. J.H. Kramers suggère une possible origine persane » (A.-M. SCHIMMEL : 1987, 92)¹.

À l'instar des noms théophores en Allah, les noms en Eddine marquent l'inscription et l'adhésion des personnes ainsi nommées dans la foi et le monde islamiques tout en honorant la grandeur, la beauté et la noblesse de la religion musulmane ainsi que ses Bienfaits sur le croyant. En évoquant quotidiennement les qualités de la religion (sous-entendu musulmane), les musulmans adoptent entièrement ses préceptes.

La plupart des substantifs qui précèdent el-dine renvoient au pouvoir, au rayonnement et à la force de la religion : Nasserddine « soutien, salut de la religion » de nâsir « celui qui secourt » ; Noureddine « lumière de la foi » ; Chamseddine « le soleil de la religion » de Chams « soleil » ; Aladdine « les bienfaits, la noblesse, la grandeur de la religion » ; Kheireddine « le bien de la religion » ; Rachededdine « la voie droite de la religion » (ce nom a donné la secte des Rachidiyyine) ; Charaâ Eddine « la justice de la religion » ; Charafeddine « l'honneur, la noblesse de la religion » ; Saadeddine « le bonheur de la religion » ; Khaledin de Khalededdine « l'éternel de la religion, l'éternité de la religion » ; Alameldine « le signe, l'étendard de la religion » ;

Sendjakeddine « l'étendard de la religion » ; Chihabeddine « le flambeau de la religion » ; Zinedine « la beauté de la religion » ; Djamelddine « la beauté de la religion » ; Badreddine « la lune de la religion » ; Mouhabddine « celui qui aime la religion » ; Mahieddine « celui qui revitalise la religion, le revivificateur de la religion » ; Azzeddine « la puissance de la religion » ; Salaheddine « l'intégrité de la religion » ; Daoueddine « l'aimé de la religion » ; Abiddine « serviteur de la religion ».

D'autres formations sont, du point de vue de l'orthodoxie musulmane, contestables ; ainsi la formation originale Abdenbi composée de Abd et Ennbi et qui signifie « serviteur du prophète ». Cette formation est incorrecte du fait qu'elle va à l'encontre de l'éthique de la religion musulmane dont l'un des fondements est qu'on n'adore que Dieu non son prophète⁸. Un autre élément paradoxal est l'utilisation du mot Nbi dans la désignation nominale. Nous avons ainsi des noms de forme simple tels que Nabi « prophète » et son pluriel Nebia, forme francisée de 'anbiya « les prophètes », de forme dérivée comme Nabaoui « qui se repent et revient à Dieu » et de forme composée à l'instar de Bennabi « fils du prophète » mais aussi Ighzernabi « le fleuve du prophète ».

D'autres formations dialectales obéissent bien à la séquence [Abd + qualificatif], cependant le deuxième composant n'est pas mentionné dans le Coran comme un qualificatif de Dieu. Ainsi dans le nom Abd-Arrafic, Raffic n'existe pas en tant que tel comme qualificatif de Dieu, ce qui existe c'est la base lexicale Rafik (RFQ) « celui qui élève » de même que Aouabed « adorateur de Haoua », qui est un nom composé du prénom féminin Haoua « Eve » qui signifie « vie, source de vie » et 'abed « qui adore Dieu, qui vit en état d'adoration constante ».

¹A.-M. SCHIMMEL : 1987, 92

Le nom Abderhouche est un cas assez énigmatique car l'association de Abd avec le nom Haouche est a-sémantique. Pourrait-il, à moins qu'il ne soit un nom altéré, être un surnom signifiant « esclave de l'enclos, d'un ensemble de maisons »? Tout aussi fantaisiste est la formation hybride Abdelmeziane, composée d'une partie arabe Abd et d'une partie berbère Meziane qui signifie « petit ». Ces cas illustrent bien la vitalité et le dynamisme de la créativité onomastique qui fait parfois fi des règles de construction des noms.

2-6-Appellation patronymique à base de lexique religieux

À l'instar des procédés précédemment cités, tout ce qui évoque de près ou de loin la religion, son rituel dans la pratique quotidienne du musulman, se retrouve énoncé dans les anthroponymes. S'inscrire dans une aire socio-culturelle musulmane, c'est une manière pour le musulman d'exprimer au quotidien sa foi et sa ferveur religieuses. Dans le champ lexical de la religion, nous retrouvons les différents noms du prophète et ses qualificatifs, les noms des proches du prophète (parents et amis), les noms des différents prophètes reconnus par l'Islam et tout le vocabulaire renvoyant directement à la religion tels que les noms des mois du calendrier hégirien ou des fêtes religieuses.

2-7-Appellations patronymiques qui se réfèrent aux noms du prophète

« Pour les mêmes raisons évoquées plus haut, à savoir la soumission à Dieu et à son prophète, la référence aux noms coraniques du prophète et à ses qualificatifs est courante dans les pratiques onomastiques algériennes »¹. Baptiser son enfant du nom du prophète est en effet un acte de foi et n'est qu'une obéissance à l'injonction de celui-ci énoncée ainsi :

prenez mon nom ('ism), mais pas ma kunya » (J. SUBLET : 1991, 52). C'est pour cette raison d'ailleurs que, dans les sociétés musulmanes, le premier-né de sexe masculin dans une famille est le plus souvent prénommé Mohamed.

Les noms coraniques du prophète, empruntés à la tradition arabo-islamique comme prénoms, sont couramment usités et occupent une place prépondérante sur la liste des fréquences nominatives algériennes. D'abord la racine arabe HMD qui signifie « louer Dieu », sur laquelle s'est formé le nom principal du prophète, Mohamed, a donné lieu à de nombreux autres dérivés tels que Mhammed, Mohand, M'Hand (forme kabyle de Mohamed), Ahmed et Hand/Hmed (formes kabyles de Ahmed) « le plus loué », Mahmoud

le loué, le vertueux » ; Hamid « qui ne cesse de louer Dieu ».

Nous retrouvons par ailleurs les autres noms du prophète, Hadi « guide », Hakkem « juge équitable », Mustapha « le choisi, l'élu », Mokhtar « l'élu », Bachir « l'annonciateur de bonne nouvelle », Tahar « le pur », Lamine « l'intègre », Mourad « désiré de Dieu », Maymoun « l'heureux », Maaloum « connu, notoire », Mehdi « celui qui est mis sur la bonne voie », Ouali « saint », Habbib « l'aimé », Tayeb et Ziyad « bon ».

¹ YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux, coll. « bouquins », édit. R. Laffont.

2-8-Appellations patronymiques qui se réfèrent aux parents et aux compagnons du prophète

« Ces prénoms puisés dans le patrimoine islamique sont des noms de prophètes ou des noms de personnages importants des débuts de l'Islam, compagnons du prophète Mohamed (Souhaba) ou des membres de la famille du prophète »¹. Ils constituent aux yeux des parents une sorte de talisman pour prémunir les enfants contre le mauvais sort.

« Dans ce cas, ce n'est pas tant la signification de ces prénoms qui est prise en compte que les qualités qui furent manifestées par ces personnalités. Celles-ci incarnent pour le musulman les valeurs islamiques et sont comme des bannières derrière lesquelles il aime à se ranger » (Y et N. GEOFFROY : 2000, 34)². C'est ainsi que sont souvent évoqués le père du prophète Abdellah ; ses oncles paternels Abbas et Hamza ; son fils Kassem ; ses petits-enfants et jumeaux d'Ali, Hassen et Hocine ; ses beaux-pères Boubeker (Abou Baker) et Omar ; ses gendres Othmane et Ali mais aussi Zoubir, son cousin et son beau-frère, Zine-El-Abidine, qui est le fils de Hocine, et autres Djaafar. Chez les femmes, les noms portés dans la famille du prophète ont été systématiquement repris : sa mère Amina et ses épouses Khadidja (première épouse), Aïcha (sa préférée), Zineb (sa fille), Oum Keltoum, Rouquiya et surtout Fattima.

¹ YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux, coll. « bouquins », édit. R. Laffont

² Yermèche et N. GEOFFROY : 2000, 34

2-9-Dénominations patronymiques qui renvoient aux prophètes des religions monotheistes

Le monde musulman a conservé les noms bibliques à l'instar des noms des prophètes hébraïques et chrétiens, usités antérieurement à la conquête arabe et confirmés par les Arabes (P. MARTY : 1936, 389). L'attribution de ces noms de prophètes à des enfants est, dans les croyances populaires, une manière de leur transmettre, déjà à la naissance, les qualités et les vertus de ceux-ci. Ils les mettent en quelque sorte, sous la protection et la bénédiction de ces prophètes. C'est ainsi que nous retrouvons les noms bibliques comme Adem (Adam), Haoua (Ève), Idriss (Enoch) « docte, savant », Nouh (Noé) « repos », Brahim (Abraham) « père de la multitude », Smail (Ismaël) « Dieu a entendu », Yaqoub (Jacob) « le talon », Youssef (Joseph) « que Dieu ajoute », Moussa (Moïse) « tiré, sauvé des eaux »,

Haroun (Aaron), Younes (Jonas) « intimité (entre Dieu et l'homme) », Ayoub (Job), Zakariya (Zacharie) « Dieu se souvient », Ishaq (Isaac), Sadek (Sadoc), Yahia (Jean) « qu'il vive », Daoud (David) « aimé, chéri » Aïssa (Jésus) « Dieu est généreux », Slimane (Salomon) « qui a un cœur très pur » mais aussi Djebril (Gabriel) et Mériem « Marie ».

2-10- Dénominations patronymiques qui renvoient au calendrier hégirien

Tout un vocabulaire religieux évoquant la pratique ou le rituel du musulman est quasi-permanent dans l'anthroponymie algérienne. L'acte onomastique, au-delà de l'acte de nommer, constitue également, pour ces populations profondément croyantes, un acte de foi. En Afrique du Nord, il est fréquent qu'un enfant né dans le courant d'un mois précédant un événement religieux ou à la veille d'une fête religieuse soit affublé du nom de cet événement ou de cette fête, voire de la semaine où il a vu le jour. C'est également une pratique courante que de lui donner un nom qui indique le jour ou l'époque de l'année où il est né, en raison de la connotation religieuse de ces mois. C'est, d'un point de vue pratique, un moyen de retenir facilement le jour ou du moins le mois ou la saison de sa naissance. Ainsi Radjeb (septième mois du calendrier hégirien), Chaabane (huitième mois du calendrier hégirien), Moharem (nom d'un mois du calendrier hégirien de harama « ce qui est interdit », fête musulmane) tandis que Safar, indique le deuxième mois du calendrier islamique (il évoque pour les chiïtes le quarantième jour après le martyr de l'imam Houssein et pour les musulmans en général, le début de la dernière maladie du prophète Mohamed). Dans la même logique, les enfants nés pendant le ramadhan peuvent également être appelés Ramdane (neuvième mois du calendrier hégirien, mois du jeûne obligatoire). Il en est de même pour les enfants nés aux alentours d'une fête musulmane.

Les enfants nés le jour de l'anniversaire du prophète (Mouloud Nabaoui), le 12 du mois de rabbi 'al-awwal sont appelés Mouloud. Quant à Achour, qui signifie « homme convivial, qui aime la compagnie » (Y. et N. GEOFFROY : 2000), c'est un nom donné à un enfant né le 10 mouharam, c'est-à-dire le jour de l'Achoura, soit « trente jours après la grande fête, jour de la traversée de la mer rouge par Moussa et son peuple pour échapper au Pharaon » (Y. et N. GEOFFROY : 2000) ; on donne également aux enfants nés à la période des deux fêtes canoniques, l'Aïd Kebir ou l'Aïd Seghir, le nom de celles-ci, sans évocation précise de laquelle des deux fêtes il s'agit : Laïd/Belaïd. Nous trouvons également des noms tirés des en-têtes de Sourates tels que Yacine et

Taha, ce dernier étant également l'un des noms du prophète ; Amar « qui emploie sa vie au jeûne, à la prière et à l'adoration » ; Mebrouk « qui reçoit la baraka (influence bénéfique), béni, chanceux, prospère, florissant » ; Mahfoud « qui est sous la vigilante sauvegarde de Dieu, celui qui préserve » ; Mahrez de HRZ, « protégé, préservé, sauvegardé » ; Aidel/Aider « juste, équitable, qui est source d'équilibre » et Islam.

Les laqab à connotation religieuse sont en étroite relation avec les laqab de métiers dont ils peuvent être un sous-ensemble : le titre honorifique Hadj, donné aux personnes qui ont effectué le rituel du pèlerinage, peut être attribué à un enfant né durant le mois du pèlerinage à la Mecque (dhû-l-hijja) ou bien au moment où les pèlerins rentrent du pèlerinage ; Kadi « juge religieux » ; Mufti/Cheikh « jurisconsulte » ; Imam « celui qui dirige la prière » ; Moulana « titre honorifique des hommes de religion durant la période médiévale » (SCHIMMEL : 1987, 89) ; Moulay/Moulla a revêtu une connotation plutôt négative (SCHIMMEL : 1987, 89), mais aussi Fakir « pauvre »⁹ et Mecellem de mouslim « musulman ». Face à ce débordement de noms à coloration religieuse, nous remarquons une certaine ambivalence dans le rapport qu'entretient l'Algérien avec sa religion : bien que la religion musulmane soit un facteur important de l'imaginaire de l'Algérien, on constate toutefois une pratique originale de la religion par l'Algérien qui se manifeste notamment par une certaine liberté onomastique dans la création de formes nominales sortant de l'orthodoxie musulmane ainsi qu'une certaine forme d'adaptation de ces noms aux règles exactement par une troncation/amputation d'un de leurs composants, à savoir la base Abd, Allah et Dine. Ainsi, la population locale n'a gardé de ces noms théophores que le composant qualificatif, et ce, dans la grande majorité des cas. Sociologiquement, cette adaptation aux langues locales dénoterait une certaine « laïcisation » de l'Algérien ainsi qu'un certain recul par rapport à des pratiques religieuses strictes. Ne serait-ce pas une sorte de « désacralisation » des noms propres de personnes initialement très évocateurs de la religion ? Ces noms théophores ainsi transformés perdent en quelque sorte leur sacralité pour rentrer dans le domaine du profane. La désacralisation du nom peut être due par ailleurs « au contact prolongé de l'arabe avec le berbère dont le substrat en matière de croyances est de nature moins rigide parce que polythéiste, d'une part ; d'autre part, la fixation de l'état civil faite par les français n'observe pas nécessairement les tabous des indigènes en matière d'anthroponymisation » (F. CHÉRIGUEN : 1993, 65). Ainsi au lieu d'Abdelkader, Abdelkarim et Abdelnacer, nous aurons plutôt les formes tronquées Kader, Karim et Nacer. De même, la base Dine disparaît dans les noms tels que Nacerdine, Djameddine, Sadekeddine, Alaeddine, Oualieddine, Salaheddine, Safieddine et Alameddine qui deviennent des formes tronquées Nacer, Djamel, Sadek, Ali, Ouali, Saleh, Safi et Aalem

2-11- Patronymie à base de vocabulaire « profane »

Concomitants aux noms d'essence religieuse, des noms référant plus à la vie sociale et quotidienne de l'individu qu'à sa vie spirituelle et métaphysique sont pléthore. Formés essentiellement de surnoms et sobriquets, ces noms constituent une grande part de l'anthroponymie algérienne. L'appellation d'un individu par un surnom ou un sobriquet est une pratique courante dans les sociétés arabes¹¹. Alors que le sobriquet est généralement attribué et usité dans la sphère familiale, le surnom, lui, est donné et utilisé par l'entourage externe.

2-12- Les sobriquets hypocoristiques et diminutifs

Depuis toujours et dans toutes les sociétés, les personnes aiment à se donner de « petits noms » ou sobriquets affectifs (hypocoristiques) empreints d'affection et parfois d'ironie gentille ainsi que des diminutifs. Les surnoms affectifs à valeur familiale ou sobriquets, attribués le plus souvent à des enfants par leurs parents ou la famille proche, survivent souvent à l'enfance. Ce sont des « sur nominations » (O. YERMÈCHE : 2002, 01) ou « créations onomastiques, (re)créations lexicales ou transferts onomastiques, dont la motivation repose sur le discours du nommé, sur le nommé lui-même voire sur le nommant » (P.-H. BILLY : 1996, 05).

Les hypocoristiques aussi bien kabyles qu'arabes sont profusion : Allaoua, Aliouat, Allili et Alilou, diminutifs et hypocoristiques de Ali « élevé, noble » en référence à l'imam 'Ali ; Allalou, Alloula sont, quant à eux, des hypocoristiques d'Allah. Ahmida et Hamdoune sont les hypocoristiques d'Ahmed ; Hamid, lui-même dérivé d'Ahmed « le plus loué », a donné Hammad, Hamida, Hamoud, Hmidouche, Hmitouche, Hamadache et Hamadouche. Hammouche et Hamouda sont, quant à eux, les hypocoristiques de Hammoud ; Addoul et Addoula sont les diminutifs d'Adil. Amara, Amarache, Amarouche, Amirouche et Amrouche sont les hypocoristiques d'Amar « le petit Amar » ; Sliem, hypocoristique de Slim qui est lui-même le diminutif de Salim ; Adda/Adouche hypocoristiques de Lhaddi ; Azzouz/Aziouez de Aziz « qui est cher, aimé » ; Bakhliche, Barezkouche, Rebouh et Tarbouh, Aidouche, Amarouche, Momoh/Moh, Hamou et Belhous sont respectivement les formes hypocoristiques kabyles d'Arezki, Rabah, Lhaddi, Amar, Mohamed/Mohand, Hamid et Hocine ; Kouider/Kadirou Kaddour/Kader/Kadda sont les formes diminutives arabes d'Abdelkader ; Dries/Drissou d'Idris ; Dahmane est le diminutif d'Aberrahmane ; Djelloul est le diminutif de Djellal ; Hocine est le diminutif de Hassen.

Les hypocoristiques de noms féminins ne sont pas en reste, tant en kabyle qu'en arabe algérien : Fettouche pour Fetta ; Temmouche pour Fatima-Zohra ; Hamamouche pour Hamama ; Meriouma pour Meriem ; Aouicha et Aïchoucha pour Aïcha.

Les procédés hypocoristiques et diminutifs sont également très souvent construits sur le vocabulaire usuel, et ce pour exprimer la petitesse d'une chose.

Ainsi, en kabyle, nous avons Kahlouche « petit noir, noiraud » ; Seghier/Seghour « petit Seghir » ; Zouiene « petit beau » ; Bousnina « l'homme à la petite dent ».

Parmi les hypocoristiques, nous pouvons ranger également les formes onomatopéiques, qui sont une classe de noms propres rebelles à l'interprétation : ce sont des associations de syllabes, souvent redoublées, qui ont parfois un sens Tata, Dada et Nana (ils précisent ici le rapport de parenté en kabyle). Souvent, ce ne sont que de simples constructions fondées sur la sonorité et évocatrices d'un son ou bruit, ainsi Blibli, Taoutaou, Loulou, Bezbez et Chekhchoukh, etc.

2-13- Les surnoms descriptifs

Les surnoms ou laqab sont une autre caractéristique de l'anthroponymie algérienne. Ils expriment soit une caractéristique physique soit un trait de caractère. Les surnoms s'inspirant d'une caractéristique physique ou morale (défaut, anomalie ou même qualité) perceptible chez

une personne étaient des pratiques très courantes dans la mentalité arabe et remonteraient à l'époque des prophètes (A.-M. SCHIMMEL : 1987, 23/24).

Construits sur la base de l'énonciation directe de la caractéristique par le biais d'un nom, d'un qualifiant ou d'une périphrase descriptive, de segments phrastiques ou de phrase entière avec verbe et complément, ils se présentent sous forme simple (nom, adjectif ou verbe) et sans ambiguïté, ou sous forme composée lorsqu'ils sont précédés de la particule Bou/Abou¹² ou Vou (en kabyle) qui indique la possession, l'appartenance d'une chose à quelqu'un, suivi d'un nom commun ou d'un adjectif péjoratif déjà en usage dans la langue ou encore dérivée (suffixe turc dji et arabe -i/-iya).

2-13-1- Surnoms selon une valeur physique

« Les handicaps anatomiques sont souvent pris comme motifs de raillerie et de moquerie dans les surnoms, ou du moins ont servi de signes distinctifs et d'identification d'une personne donnée ». ¹ Ils signalent et précisent l'expression d'une particularité physique ou morale. Toute tare qui affecte le psychisme, toute malformation, la plus anodine soit-elle, est relevée, soulignée et utilisée pour la formation de surnoms plus ou moins méchants. Nous avons ainsi Fertas « le chauve » ; Legraa « le teigneux » ; Touil « le longiligne » ; Lahmar « le rouquin » ; Zerouk « le brun, basané » ; Bou tarrurth « le bossu » ; Vouanzaren « l'homme au gros nez » ; Chami « qui a un grain de beauté, une trace, une marque sur le visage ou sur une autre partie du corps » et Bouchama « l'homme à la cicatrice, le balafre » ; Mekhantar de khantar « balafre » ; Boubetra « celui qui est amputé (d'un membre) » ; Agab « l'estropié », de l'arabe 'YB « être mutilé, avoir un défaut, une infirmité » ; Oukrif « le paralysé, l'estropié, le rachitique » ; Lourdjane « le boîteux » de l'arabe el'ourdjane de 'aradja « boîter » ; Midoun « manchot » ; Bourdjil « l'unijambiste » ; Aouedj « le tordu » ; Belaoudj « celui qui est tordu » de 'aouadja « tordu, qui n'est pas droit » ; Bouzelmat « le gaucher » ; Boudhrani signifie en arabe algérien « l'homme aux deux bosses » de Dahrani, duel de dhar « dos » ; Lefgoum de faqima « qui a la mâchoire supérieure plus grande que la mâchoire inférieure » ; Aderghal désigne l'aveugle ou quelqu'un qui fait semblant d'être aveugle ; Kheris « le muet », Bakouche/ Bekkoucha et Gougam « muet ». Celui qui bégaie est surnommé en kabyle Toutah de Atétah « personne frappée d'un défaut de langue » ; Bahbah de l'arabe Baha « être enrroué, enrroué » ; Latrache de taricha et son doublet kabyle Azzoug qui signifient tous deux « le malentendant, le sourd » ; Boutarourt « le bossu » ; Belkaaloul du nom kabyle aka'loul « l'homme à la corne ».

La partie supérieure du corps humain qu'est la tête fait l'objet de nombreux sobriquets. Elle est évoquée par la simple énonciation du vocable arabe Ras/Laras ou kabyle Askouh altération d'Achkouh et Larouach/Rouache, probablement nom de famille juive (N. HANNSON : 1996, 191), qui serait une variante du nom hébreu rosh « tête ». Le vocable Ras est souvent associé à la particule Bou (Bw) « l'homme à, celui à » pour donner le surnom Bourras littéralement « l'homme à la tête » qui renvoie à « l'homme à la grosse tête ». Les surnoms ainsi formés avec leurs équivalents kabyles Boukarou et Boudemagh énonceraient une malformation ou une exagération, une prééminence de l'organe cité.

¹ YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux, coll. « bouquins », édit. R. Laffont

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

« Le défaut physique relatif à la tête est parfois suggéré analogiquement par évocation de la tête ou une partie de la tête d'un animal ou d'un oiseau : Bouzelifa « l'homme à la petite tête (d'animal) ». D'autres fois, le nom Ras et sa variante Demagh 'tête' sont clairement déterminés par un complément du nom »,¹ toujours relatif à un animal ou un oiseau tel que le chien, le bouc, le bœuf ou le corbeau, comme dans Rasselkelb « tête de chien », Bakir Ras « tête de bœuf », Rasseleghrab « tête du vautour » et Demaghatrous « tête de bouc » ; Boulekroune « le cornu (doublement cornu) » de groune, pluriel de garne/kqarn « les cornes » ou encore Longar « le cornu » de l'arabe l'ounqar « cornes ». Souvent une partie ou un trait seulement de la tête fait l'objet d'un surnom. Ainsi le surnom s'inspirera-t-il d'une chevelure par trop drue, ébouriffée ou frisée : Kechroud « chevelure emmêlée, crépue » (P. MARTY : 1936) ; Chaat « ébouriffés (cheveux), échevelée (tête) » ; Bouchair « le chevelu ou le poilu » ; Oudjaoud de ajaoud « l'homme à la chevelure frisée ». L'analogie avec l'animal ou une de ses particularités est énoncée dans les surnoms Chardib « poil de chacal ». À l'inverse, un crâne dénudé est également sujet à un surnom : Fartas « le chauve », Djelti « le tondu, le rasé ». Des cheveux blancs avant l'âge donnent lieu à des surnoms tel que Chaïbras ; Oucheve, Bouchaib et Mettouchi du kabyle tawacha « devenus blancs (les cheveux) », tous trois signifiant « l'homme à la tête blanche (sous-entendu aux cheveux blancs) ». De même, Kahleras et Zerguerras surnomment une personne qui a des cheveux noirs, alors que Hameras « tête rouge » est attribué à un rouquin ; Chegra et Laskar¹³ sont des surnoms attribués à un/une blond(e).

Un visage disgracieux sera également source de surnoms ainsi Boukaddoum littéralement « l'homme au/celui au visage », sous-entendu « au visage disgracieux, grand ou large » du nom kabyle aqadoum « visage ». Le visage peut être suggéré par la référence à l'organe de l'animal, ainsi Boukhenchouche « l'homme au museau ». De même, le surnom peut n'évoquer qu'une partie du visage, ainsi le nom berbère Taoumza de Tawanza « front », surnom sans valeur péjorative. Une personne au front par trop proéminent ou affublé de bosses sera surnommé Bouniar « l'homme aux fronts, au front bosselé », qui vient du nom berbère Niar pluriel de anyir « front ».

Dans les organes du visage, les yeux, qui symbolisent, dans la culture algérienne en général et kabyle en particulier, la beauté (surtout s'ils sont grands et de couleur noir-corbeau), sont souvent source de surnoms s'ils dérogent aux canons de l'esthétique. Ainsi, une personne aux gros et/ou grands yeux sera surnommée Ayoun « les yeux » ou encore Belainine « l'homme aux gros yeux » ; un autre, doté de petits yeux sera surnommé Aouinat « les petits yeux », un autre encore Makhzer parce qu'il est doté d'yeux étroits.

Dans d'autres cas, la caractéristique des yeux est clairement exprimée par un adjectif qui accompagne le nom, ainsi le surnom Aoun Seghir « les petits yeux ». Une personne plus nantie car dotée de beaux yeux, sera surnommée en kabyle Bouayoune littéralement « l'homme aux (beaux) yeux ». S'ils sont bleus ou verts, signe de laideur dans nos sociétés jusqu'à aujourd'hui encore, les yeux peuvent être un motif de raillerie, donc source de surnoms péjoratifs, comme suggéré dans les noms berbères Azerqaq « qui a les yeux bleus ou verts » ; Zeroual de azeroual « blond, bleu clair en parlant des yeux » (G. HUYGHE 1907, 90), ou encore Chahlat pluriel de Chahla' « qui a les yeux bleu foncé ».

¹ YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux, coll. « bouquins », édit. R. Laffont

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Un handicap aux yeux va être vite relevé par le biais de surnoms tels que Boutite, Belaouar et Bouaouina désignant tous les trois un « borgne, un homme à un seul œil » ; les noms Laimèche/Maouche surnomment en kabyle « le chassieux, une personne qui a une vue affaiblie par les larmes », de 'amacha « celui qui voit mal, malvoyant » ; Laghmizi signifie « celui qui clignote de l'œil », de l'arabe ghamaza « fermer un œil et l'ouvrir aussitôt » ; Mezner en arabe signifie « celui qui louche, qui a un strabisme » ; Remache/Merimeche/ Mermouche désignent en arabe algérien « celui dont les yeux se ferment sans arrêt » de Ramacha « cligner, clignoter des yeux » et Lahouel « celui qui louche ». Les surnoms évoquent parfois un détail de l'œil, dans ses plus petites composantes comme dans Moummi/Memmi « prunelle, pupille de l'œil » (P. MARTY : 1936).

Les cils ont également donné lieu à des surnoms du genre Chafar « bord des paupières, cils ». Si les longs cils sont un signe de beauté, les cils trop rares sont une marque de laideur. L'une ou l'autre caractéristique est mise en exergue dans les surnoms : Boucheffer « l'homme aux longs cils » qui est un surnom mélioratif tandis que Boucheffra qui signifie « l'homme à un cil » est plutôt péjoratif. De même, des cils blancs avant l'âge vont donner lieu au surnom Chaïblaïne « qui a les cils blancs ».

Après les yeux, le nez a une grande valeur symbolique dans les sociétés maghrébine et algérienne en particulier. En arabe algérien, de même qu'en kabyle, le signifiant nif « nez » symbolise l'honneur et la dignité, notions chères aux Kabyles. Étant l'organe le plus évident du visage, le nez est souvent sujet aux surnoms. Nous avons ainsi Niaf, pluriel du nom arabe Nif « nez ». En kabyle, une personne doté d'un nez important va être surnommé Inzer, Akhenfouche ou par l'augmentatif Akhenfouf et Nefouf, augmentatif de nif « nez » signifie « gros nez ». Bounif et son doublet kabyle Vouazaren, Boukhenchouche et Boukhechem de l'arabe Khacham, Bounefouf, Boukhenfouf caractérisent tous un « homme au (grand gros) nez ». Sa petitesse est relevée et raillée dans les surnoms Boutinzart et Bounineche « l'homme au petit nez » et les diminutifs Nineche, diminutif de Nif et Tinzart, diminutif de Inzar. Sa prééminence ou sa forme donne des surnoms du genre Fites « nez aplati » ; Kennache du kabyle Akhnas et sa forme augmentative Khoufenchouche « celui qui a le nez camus » ; Afannic « personne au nez camard » de la forme kabyle fnec/ffunec « avoir le nez camard, écrasé, mais aussi être bosselé, cabossé » (J.-M. Dallet : 1982, 209) ; Meguetounif de Maqtounif signifie « l'homme au nez coupé ».

« La protubérance du nez, à l'instar des autres parties du visage, est représentée métonymiquement par le nom de l'organe de l'animal ainsi ¹ ». dans Boulemnakher littéralement « l'homme aux naseaux », de Lemnakher qui est le pluriel arabe de Minkhar « nez, narine, naseau » pour qualifier une personne avec de grosses narines. Les lèvres et la bouche, trop minces ou trop grosses, sont source de moquerie et susciteront la création de surnoms tels Akmouche « la bouche », Bouakmouche « l'homme à la grande bouche » et par extension de sens « le bavard », Bouchouareb/Mechoureb qui désignent en arabe algérien des personnes qui ont de grosses lèvres et Bechouiref/Chouireb diminutif de Chouareb « les lèvres », signifie « les petites lèvres ». L'oreille se retrouve dans les surnoms suivants : Mezough de Amezough « l'oreille » et Mezoughem « les oreilles », altération d'Imezoughen, pluriel du nom précédent. Bouaddenine surnomme une personne qui a de grandes oreilles.

¹ YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux, coll. « bouquins », édit. R. Laffont

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Une mauvaise dentition est immédiatement remarquée et signifiée dans des surnoms tels que Bounab et Boucena « l'homme à la (grande) ou à (l'unique) dent » Naib/Nibane « canine(s) » ou encore Bousnane/Boulesnane et Bouteghmas « l'homme aux (grandes) dents ». Bousnina « l'homme à la (petite) dent ». Un excès de joue donne lieu au surnom Khoudi/Khadda « la joue », Bouhank et Mehennek « l'homme aux grosses joues, le joufflu ». La moustache, signe de virilité dans les sociétés méditerranéennes et nord-africaines, a suscité de nombreux surnoms, suivant qu'elle est trop petite, trop grande ou particulière : Chenab/Chenibet, Mesbal du nom arabe sabl « moustache(s) » ; Bouchlaghem/Bouchelghoum et Boucheneb « moustachu ». Un homme pourvu d'une barbe sera surnommé Boulahia et Boutamart de même qu'un homme trop velu sera dénommé Bouriche « l'homme aux poils ou aux plumes, le poilu ». Aucune partie du corps humain n'échappe à l'œil perspicace et inquisiteur du nommant ; en témoignent les surnoms suivants : Bourekba/Bonhari et Bouanik de 'Aniq de 'ounq « cou » « l'homme au long cou » ; Merida diminutif de Mered « cou », signifie « celui qui a un petit cou » ; Guerdjouma « la gorge, l'arrière-gorge, l'œsophage » (J.-M. DALLET : 1982, 274) ; Boukerroum de Takroumt « cou, nuque » (A. PELLEGRIN : 1949-d, 59) ; Seder « la poitrine, le torse » ; Bousdira/ Bousseder signifie « l'homme au (beau) torse, à la (large) poitrine » et Boussora « l'homme corpulent » ; Azazgour « le dos » ; Aerour de A'rur « dos » (J.-M. DALLET : 1982, 997), Bouarour littéralement « celui qui a un dos, le bossu » ; Bouaroura signifie « l'homme à la petite bosse » de Aroura « petite bosse au dos » ; Addis « ventre » et Karche/Kercha « (mon) ventre » ; l'homme ventru est désigné diversement par Boukerche/Boukercha/ Boukroucha/ Belgerche ; Boulekrouche et Benlaala/Bouadis ou encore Boualit de 'alit « gros ventre ». Un homme aux pectoraux bien musclés sera ironiquement surnommé Bouziza « l'homme qui a des seins » ; certains surnoms renvoient aux autres parties du corps ainsi Temassine de Tammassine féminin pluriel de Ammas « les hanches et le bas du dos » (J.-M. DALLET : 1982, 520) ; Boufkhed « l'homme aux cuisses, fesses » de l'arabe fakht « fesse, cuisse » ; Mesadh de amessad « cuisse » ; Draâ « membre » ; Chaibdraa « les bras aux poils blanchis » ; Ighil « bras » ;

Lyed/Yeddou « la/sa main » ; Addar « pied » ; Kraouche/Boukraouche « l'homme à la petite jambe » de l'arabe Kra' « jambe » ou Bourdjil/Bouredjoul signifie « l'homme à un seul pied, le boîteux », de l'arabe Ridjl « pied, jambe » ; Boussag « l'homme à la jambe », de l'arabe Sag « jambe, tige » ; Belkaibat « l'homme aux chevilles » ; Boufraine « l'homme aux orteils » ou Boudefar « l'homme aux (longs) ongles ».

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Les organes fonctionnels participent tout autant à la formation de noms propres de personnes ; ainsi le foie, organe qui symbolise le sentiment, l'amour filial, est évoqué dans le surnom Kabdi « mon foie » et par extension de sens « mon cœur » ; les reins Klioua; les intestins Djaaboub, du kabyle Adjaaboub, et l'estomac Maidat « les estomacs » qui est le pluriel de Ma'da « estomac » et même le cerveau sous la forme du diminutif Makhoukh.

Être trop petit constitue un défaut, mais trop long l'est également. Nous aurons ainsi des Mechtouh/Amedjekouh « petit, jeune » de l'adjectif berbère amechtouh « petit » ; Chetitah « très petit », diminutif kabyle de Amechtouh ; Titah/Titouh/Toutah sont les diminutifs formés par troncation de l'adjectif qualificatif kabyle Atoutah « petit, tout petit, jeune » (J.-M. DALLET : 1982, 837). Ces formes trouvent leurs équivalents en arabe Seghir et le diminutif Seghier « très petit, petiot ». Nous avons aussi des Redjil ou Rouidjali, diminutif et hypocoristique arabe de Radjel, signifiant tous deux « petit homme ». Ainsi une personne exceptionnellement petite sera-t-elle surnommée Azouane de Zaouane, Labzouz, Akezouh et même Oukaour de Ouk'our « petit, nain ».

Par procédé métonymique, on désignera par ailleurs le petit de taille par évocation d'un animal ou d'une chose dotée de cette spécificité ainsi Ahebchi « quelqu'un de petit, de maigre » de Ahbache « variété de petits pois sauvages » ; Arbouche de 'arbeche « être petit de taille, court de taille » en tamazight ; Taaboucht « chèvre aux oreilles courtes » (M. TAÏFI : 1991, 831), mais aussi Tabarourt « petite crotte (pour désigner une personne de petite taille, boulotte) », diminutif de Abarour « crottin, crotte » (J.-M. DALLET : 1982, 39).

À l'inverse, une personne de trop grande taille sera affublée du vocable arabe caractérisant Kebir « le grand, l'homme grand » ou Meghzifene du nom berbère imoughzifene « qui sont longs », pluriel de ameghzif « long » ; Touil « le long, le longiligne », mais aussi Bouzzou de Ouzzou ou Adjidir « homme de grande taille » (J.-M. DALLET : 1982, 361). La forme augmentative Tailoul, du nom kabyle Ataloul nomme une personne longiligne et souvent maladroite dans ses gestes. L'évocation simple des jambes ou de la longueur de celles-ci suffit à qualifier une personne de grande taille : Boukraa, Boukriat de Lkriat pluriel de kraa « les pieds » ou Boutarene signifient tous trois « l'homme aux (grands) pieds ».

La maigreur, signe de pauvreté et de dénuement, est évoquée dans les surnoms arabes à base adjectivale : Mahzoul et Louchfoun de 'adjifa « maigrir », Mekboub de qaba : maigre », Meslouli de mesloul « amaigri, maigre » et Khacef « faible, maigre » sont autant de noms qui désignent une personne maigre ; Rekik/Rekika, diminutifs de Reqiq : mince » signifient « frêle, petit, maigre ». Une personne très maigre, qui n'a plus que les os sous la peau, sera qualifiée de Bouadma « l'osseux » de 'adma « os ».

Un excès de poids, une obésité exagérée seront également sources de surnoms : Gaba « grand, lourd, imposant, grossier », du turc gaba « grand, lourd, imposant » (G. PARMENTIER : 1881) ; Bouzourene « gros » ; les onomatopées Bazbaz et Belbel signifient pour le premier « gros » et le second « gras, charnu » ; les formes Afghoul ou Afnoukh désignent toutes deux quelqu'un de « fort, bien bâti, grand, gros » (J.-M. DALLET : 1982, 213) ; Abl de l'arabe 'abl « gros » renvoie à une personne en excès de poids ; Bougadou désigne un « homme à forte corpulence, grande taille ».

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Dans la culture populaire, une personne anormalement forte est comparée par analogie au bœuf, synonyme de massivité d'où les sobriquets : Tarmoule du berbère Aramoul « taureau ; taurillon ; gros, massif, grossier » (J.-M. DALLET : 1982, 727) signifie « énorme (employé pour qualifier le bœuf) ». À l'inverse, une belle taille est un signe de qualité physique comme le montrent les surnoms suivants : Aifa déformation du prénom féminin arabe Haïfa « femme mince, au ventre plat » ; Racheq de Rachiq « agile, alerte, élancé » et Anik « beau, gracieux, élégant, qui suscite l'admiration et inspire l'amour ».

La maladie, aussi bien physique que psychique, est également décrite comme une tare puisqu'elle est reprise dans des surnoms attribués aux personnes qui en souffrent :

Merdaoui de mourda « malade » ou Ghanous/Ghanes de ghneche « malade » ; Hellas dehalasa « malade mental » ; Laker désigne une « femme qui n'enfante pas, qui est stérile ». Quelqu'un qui paraît malade sera surnommé Sattouf « blême, fade ».

Les maladies ont servi à caractériser et à identifier les individus, surtout si celles-ci ont laissé des séquelles chez les personnes qui les ont contractées ; ainsi une personne maigrichonne est sûrement atteinte d'un mal mystérieux d'où le surnom d'Oubelli, de Bellou « être atteint d'un mal » (J.-M. DALLET : 1982, 21) ; Lebres/Abersi et Abiksis de baras signifient « les taches noires sur la peau (chez les vieillards ou les malades), la lèpre » ; Khenfour/Khanfar « croûte de bouton » (J.-M. DALLET : 1982, 903) et

Boukhenifer « celui qui est plein de croûtes de boutons », et par extension de sens, désigne un individu aux traits disgracieux, c'est-à-dire « laid » (J.-M. DALLET : 1982, 903) ; Aberbache et ses formes arabes Berbache/Meberbeche renvoient à une personne qui a eu la petite vérole, donc « tacheté, marqué de taches » (J.-M. DALLET : 1982, 40) ; Berkouche/Brakchi « celui qui a des taches de rousseur, rouquin », du kabyle Aberkache « tacheté » ; Boumaour, Boudjellah, Mechat de moucht « perte de cheveux » et Legraa sont autant de surnoms désignant une personne « qui a perdu ses cheveux » ; Mekimene « qui a des démangeaisons aux yeux » et Boutlelis du nom berbère Tellis « maladie qui atteint les yeux », désignent des personnes qui sont malades des yeux ; Boudoukha « quelqu'un qui s'étourdit, qui a la nausée » ; Boukeha « le tousseux, qui tousse » ; Takour, déformation de Takourt, signifie « ganglion enflé » (J.-M. DALLET : 1982, 412).

Les noms de maladies des animaux ont été repris comme surnoms pour des personnes ; ainsi, Bouselma « maladie des bœufs » (M. AHMED ZAÏD : 1999, 354) ; Abouba à rapprocher de abiba « sorte d'impétigo autour du museau des lapins et autre bétail, se dit aussi pour les personnes » (J.-M. DALLET : 1982, 04).

La couleur de la peau, du cheveu ou du poil a également suscité de nombreux surnoms. En premier lieu et selon l'ordre de récurrence, se place la couleur noire, très dépréciée dans la culture algérienne car renvoyant certainement à la dichotomie raciale blanc/noir (le blanc renvoyant à la race supérieure, le noir à la classe inférieure) qui a donné lieu à une hiérarchie de classe, noble/esclave (cf. Abd). De cette stratification sociale binaire reposant sur la couleur de la peau, ont découlé des normes sociales de beauté fondées sur le teint de la peau : une peau blanche serait synonyme de beauté, une peau noire synonyme de laideur. Les nombreux

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

surnoms, tant arabes que berbères, qui évoquent ces deux couleurs, blanc vs noir, renvoient, suivant le cas, à une personne jolie ou au contraire laide.

Le blanc, synonyme de beauté se retrouve dans les noms suivants: Beyaz du turc beyaz « blanc, clair de peau » et son doublet arabe Lebled/Biad/Baida « leblanc/la blanche », Bellabiod/Belabiade « (fils du) blanc », avec ses équivalents kabyles

Amalou/Amelloune/Amellal « le blanc ».

À l'inverse, tout ce qui n'est pas blanc est noir¹⁴. Nous avons ainsi tout le vocabulaire lié à cette couleur qui est utilisé dans les surnoms : Akli/Aklil/Akloul « noir, Messaoud, Messaouda, Oum El Khir, etc. ».

esclave » ; Kolli/ Kahal avec son équivalent kabyle Aberkane/Berkane qui signifie « le noir » ; Kara (adjectif turc) « noir » et Delmi/Dilmi, du verbe arabe dalama « noircir davantage, se foncer », signifie « le noir, le foncé » ; Bensamra « fils de la brune » ; Khoumri/Khemri « brun, basané, mat » et Soudai/Soudia/Souidi de Sawda « noir(e) » et Lassoued « le noir » ; Ouzandja de Zandja « la noire ».

En arabe, la couleur bleue zraq est synonyme de brun foncé voire noir. Tout ce qui n'est pas clairement blanc est assimilé au noir et donc laid : Lezrak/Lazreg « le bleu, donc le noir » ; Zerga/Zourgui/Zerrouk « de la bleue (sous-entendu) de la brune si ce n'est pas de la noire » ; Zergat/Zerkat « les brunes » ; Zergaoui « le noir » ; Benzerga « fils du noir, de la noire ». De même, les rouquins qui représentent une catégorie relativement rare dans nos sociétés sont raillés et affublés de surnoms qui rappellent cette couleur. Ainsi quelqu'un qui rougit (par timidité notamment) sera surnommé Lehmar ou par son doublet kabyle Azeggagh, forme francisée de Azugg(ou)agh, « rouge » signifiant probablement « le rouge, le rouquin, le rougeaud » ; Laakri « écarlate » est un surnom attribué aux hommes qui ont la barbe et le cheveu roux ; un autre doté de cheveux roux sera surnommé Hamraras « l'homme à la tête (aux cheveux) rouge(s), le rouquin » ; un autre, dont les yeux rougissent, sera surnommé Benhameurlaine « celui (l'homme) aux yeux rouges ». Un homme aux yeux bleu foncé sera surnommé Chahlat pluriel de Chahla : qui a les yeux bleu foncé ». Le nom biblique Adem (Adam), premier homme et premier prophète, signifie également « roux, rouge comme le sang, formé de terre rouge » (Y. et N. GEOFFROY : 2000, 52).

La couleur jaune énoncée en arabe Sfar, en berbère Aouraghe et en turc Sari, pourrait désigner une personne à la chevelure blonde. Laskar/Askeur signifie en hébreu et en arabe « blond » ou « roux ». Un albinos, en berbère, sera dit Bahouche de abahouche : albinos », en touareg ibhan « être blond clair » (Ch. de FOUCAULD : 1951, I, 31), du nom berbère abahou « trou, orifice, ouverture » ; Chaallal de Achaalal « brillant, clair, blond, rouquin » ; Zeroual altération de azeroual de Zagh « blond, bleu clair en parlant des yeux » (G. HUYGHE, 1907, 90).

D'autres noms de couleur, dont la motivation n'est pas toujours évidente, du moins à notre connaissance, sont également présents dans notre corpus. Ce sont notamment Awinagh « d'une couleur imprécise, marron, brun, bleu vert » (J.-M. DALLET : 1982, 867) ; Khoukhi et Ouardi « rosé, rose » ; Benkramaze du turc qermaz « carmin rouge » ; Khodri/Lakhdar « le vert » dérivé de Khedra « qui est vert » ; Rmidi/Ramda de Ramad : gris cendré » ; Nila « indigo », « émail des

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

bijoux » (J.-M. DALLET : 1982, 564) ; Amuri : bleu marine, violet foncé » ; Azerkak « vert/bleu » ; Aljane/Aldjoun/Ouldjane du turc Aladja « un peu bigarré » (G. PARMENTIER : 1880, 864).

Tous les surnoms énumérés, s'ils sont railleurs, ne sont pas pour autant injurieux. D'autres sont carrément obscènes et difficiles à porter par leurs propriétaires ; ainsi en est-il des surnoms suivants : Zebbi et Abbouche « mon sexe » ; Zebbidour « mon sexe tourne » ; Bouterrouma « celui qui a des fesses » ; Troum « les fesses » et Aguer gour « le derrière » (dans certains parlers kabyles).

Parmi cette catégorie de noms insultants, nous trouvons des surnoms construits, non sur une partie du corps, mais sur un élément produit par celui-ci, ainsi les excréments : Khra/Khakha « excrément » ; Zebila de Zbel « excréments d'animaux, déchets » ; Boukhenouna « le morveux », Khenouna et Mekhata « la morve », mais aussi Boual « le pisseur ».

2-13-2- Surnoms selon une valeur morale

La façon dont les particularités liées au caractère, aux mœurs, aux habitudes et aux manies des personnes est perçue par leurs contemporains donne naissance à de nombreux surnoms ou sobriquets, en grande majorité péjoratifs. Les surnoms relatifs à des qualités et se rapportant à la gaieté, la bonté, la gentillesse, l'honnêteté sont relativement rares. À l'opposé, les surnoms relatifs aux défauts de caractère foisonnent sous toutes les formes et dénoncent la bêtise, la fourberie, l'hypocrisie, le mensonge, la méchanceté, la vantardise, la gourmandise, la tricherie, la violence, la faiblesse, la lâcheté, bref tous les états sociaux ou agissements condamnés par la société.

Certains surnoms renvoient à l'état ou au comportement de l'individu ; souvent de type phrastique, ils réfèrent à un événement ou à une circonstance de la vie du nommé. Ces sobriquets, dits « anecdotiques », sont la plupart du temps attribués à la suite d'un comportement, d'un acte ou de propos énoncés ou par rapport à des traits de caractère particulièrement remarquables et remarqués chez les nommés. Ils précisent et décrivent un état, un comportement ou un acte le plus souvent condamnables et condamnés par la société. Ainsi l'auteur d'un péché tel que l'acte d'adultère sera surnommé métonymiquement par le vocable lui-même : Zani/Lazzouni « l'adultère », de Zanacommettre un adultère » ou par le nom d'agent Zenasni/Zenaini et Bouzina « qui pratique l'adultère » ; Tahane « le cocu » ou encore par les vocables génériques Laib/Aible mal, le péché » ou Bouarane « l'homme à la tare, le déshonoré », de 'ar « tare, déshonneur ». Une personne aux mœurs dissolues sera surnommée Trade « coureur, débauché, comme le taureau en rut qui poursuit (terred) les vaches » (P. MARTY : 1936),

Lahouaoui « frivole, jouisseur », *Taouachi* « frivole », *Khebbab* et *Teyeche/Tfyeyeche* « écervelé » et *Boulkhalat* « le coureur de jupons ».

Dans le même registre, nous avons Reghis/Rekhis « bon marché, sans dignité (pop.) » et Bourekhis de Rakhis « peu coûteux, bon marché ; vil, bas » signifie « celui qui ne vaut pas grand-chose ». De même, l'auteur d'un forfait aura le surnom de Benchana signifiant « l'homme qui a commis un forfait », de Chan'a « forfait » ; s'il a tué, il sera alors surnommé Lezered « le tueur », de zarada « tuer » ou encore Khettal « l'assassin, le criminel, celui qui a tué », de qatala « tuer » ; l'auteur d'un double crime sera dit Boudjermine « l'homme aux deux crimes ». Un

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

chef de bande aura le nom de Zamoun (P. MARTY : 1936) ; un voleur sera surnommé Sariak, de Serraq « petit voleur » ou Terrar « voleur de bourses, filou, charlatan, imposteur » ; un vaurien sera dit Fliti, de lfa:lit « libre, vagabond, voyou, vaurien » de falata « s'échapper » ; Temal, de Tamila « ivre,

saoûl » ; Boulahbal « celui qui fait des bêtises » ; un bagarreur aura le surnom de Aouanough, de Inough « il s'est battu » et Ounoughene pluriel de Ouannough « ceux qui se battent, les bagarreurs » ; Medjendjel « celui qui est armé » ; Bendjahel « celui qui est impie ».

De même, une personne qui a été emprisonnée sera dotée du surnom de Sebia « captif, prisonnier » ; celle qui a déserté sera qualifiée de Zertit « le fuyard, le déserteur », construit sur le verbe français désertier (J.-M. DALLET : 1982, 958).

La manière dont une personne est morte sera également énoncée dans le surnom attribué au défunt ainsi, une personne tuée par égorgement sera dénommée du terme Medbouh « l'égorgé » du verbe arabe dabaha « égorger », une autre décédée par ensevelissement sera nommée Radim « enseveli sous les décombres ».

La pauvreté et la misère sont souvent reprises comme surnoms de personnes victimes de cet état ; ainsi Hafiane (ar.dial.) « qui a les pieds nus »,

par extension de sens « misérable, pauvre » ; Maaradji « pauvre » ; Bouhenniba de Henniba « vouûté, cassé, vieillard », Haouam et Lahmel désignent tous deux un « vagabond, errant » (P. MARTY : 1936) ; Boubrit « le loqueteux », de abertut « loque » (J.-M. DALLET : 1982, 50) ; Bouchagoua « le misérable » et Chagoua, de Chaqoua « misère, détresse, peine », de chaqiya « peiner, souffrir » ; Khous, de khas « pauvre » ; Lattache de l'atache : l'assoiffé ». Tel autre qui se plaint ou qui pleure sur son sort sera surnommé Medjden, de imedjer « lamenter » signifiant « qui se lamente » ; Nahet, de Nahata « sangloter », ou encore Bekkaye « celui qui pleure, pleurniche, le pleurnicheur ».

Le sexe ou la catégorie d'âge ont par ailleurs souvent servi à qualifier l'individu, ainsi que l'illustrent les surnoms suivants : Abacha/Abchia « fillette en quelque sorte, bébé, nom donné aux enfants en attente d'un prénom »¹⁶ ; Akchiche « le garçon » ; Argaz : l'homme » et par extension de sens « quelqu'un de mature, d'adulte » ; Radjoul/Redjala : l'homme/ les hommes » ; Bellagh, de balagh « majeur », du verbe balagha « arriver à l'âge adulte » ; Aknioune/Tikniouine « jumeau/jumelles » et Bouikni « l'homme au jumeau ».

Un état familial ou social, normal ou anormal, va donner lieu à des qualifications descriptives qui peuvent être plus ou moins péjoratives telles que Farkh « enfant sans père, né en dehors du mariage » ; Agoudjil « orphelin (de père ou de mère ou des deux à la fois) » ; Abed « esclave » et ses doublets kabyles Akli/Akliouat « le(s) noir(s) », et par extension de sens, « l'esclave » ou encore Loucif de Wasif « l'esclave, le serviteur, le nègre » ; Assari/Lasry¹⁷ d'el'asry « moderne, contemporain », mais aussi « gaucher » ; Zbentout, dans le parler de Mostaganem, désigne un « célibataire endurci, libertin » ; Khatib « celui qui demande la main d'une jeune fille », du verbe khataba « demander la main d'une jeune fille » ; Mekhtoub « fiancé » ; Arous « le marié » ; Dhif « hôte, invité, visiteur, convive » ; Ouarkoub, de Ou'arqoub « menteur » ; Moulti « hypocrite » ;

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Guedab/Keddab « menteur » ; Boulegheb « l'homme aux propos mensongers » ; Abcha ou d'Abchia. »

« paresseux, fainéant » ; Merouche « reposé », et par extension péjorative « paresseux » (P. MARTY : 1936) ; Merdoukh « mou, qui manque de personnalité » ; Maamas « faible » ; Arhab/Rehab « timide, craintif » ; Meraache, de ra'ch « peur » ou Makhechouche signifiant tous deux « peureux », ainsi que El Kawaf qui est l'altération de Khawaf « le peureux » ; Nekhouf est la forme altérée de Nekhaf « j'ai peur » ou Boukhouf et Djefal « peureux, ombrageux ». Une personne triste est surnommée Adjaoui/Medjaoui, de djawa « triste » ; une autre, timide, sera dite Hachemane « pudique, qui a honte, gêné, timide » ; Mercouza, de rikz « qui parle à voix basse ». De même, une personne qui parle trop sera surnommée en kabyle Boukemouche ou Boulahdour « le bavard » et en arabe algérien Haddar et Lahmeche, de Hamacha « celui qui parle trop » ; quelqu'un qui fait le clown sera surnommé en arabe algérien Balahouane « clown (comique) » ; celui qui est très gai sera dit Dahak « rieur, qui rit beaucoup » ; un idiot, un simplet sera dit tantôt Tennah, de Tnah ou Messikh, Bahloul « idiot, simplet, bouffon, clown, pitre », et en kabyle Aggoune :idiot, simplet », lequel a une autre signification en arabe algérien « muet ». Il sera également désigné par les surnoms Aboudil « idiot, faible d'esprit, malade mental » (J.-M. DALLET : 1982, 10) ; Abikchi « être stupide, niais » (J.-M. DALLET : 1982, 20) ; Lahmek : le stupide » ; Magui de maqa « stupide » ; Maboul, forme altérée de Mahboul, signifie en arabe algérien « fou, dérangé, anormal » ; Metabteb « frappé, tapé ; fou (sens fig.) » ; Mestoul, de satala « sot » ; Betaoui « celui qui est insolent, arrogant, vaniteux » ; Mezmouk et Nekaa, de Naqa'a, renvoie à quelqu'un de « hautain » ; Zouakh et Fantazi surnomment quelqu'un de « vantard, fanfaron, bluffeur » (J.-M. DALLET : 1982, 210) ; Ababsa, de 'Abs « air, mine austère, sévère » ; Zammit « grave, sérieux, sévère » ; Boussem « le méchant » ; Boukhezar « l'homme au regard malicieux, au regard plein de a tort ; Samet « ennuyeux » ; Mazzi « avare » ; Zaarate/Zaari pluriel de Zaara « se montrer avare, peu généreux » ; Akloufi « qui se mêle de tout » ; Chekaimi « celui qui se plaint tout le temps » ; Chennaf « gâté, grognon » ; Mekhiouba « déçue » ; Medjani « gratuit » et Boumedjane « celui qui achète sans payer » ; Adjlane « celui qui est toujours pressé » ; Benteftifa « l'homme qui crache », par extension de sens « le sale, le mal élevé », de Teftifa, onomatopée formée sur le nom tef « crachat » ; Afounas « glouton, homme qui mange beaucoup, homme bête », augmentatif de Tafounas « la vache » (J.-M. DALLET : 1982, 210) ; Maabout « gourmande ».

Si les défauts sont particulièrement soulignés dans les sobriquets, certaines qualités tant morales que physiques, telles que la beauté, la sagesse, l'intelligence, la noblesse, la persévérance et la justice entre autres, sont également glorifiées à travers les surnoms attribués aux personnes porteuses de ces qualités. La propension à choisir des noms mélioratifs, relatifs aux qualités morales, exprimées par des procédés métonymiques, est fortement motivée par les recommandations de la religion et se retrouve par ailleurs dans toutes les sociétés islamiques. L'accent est particulièrement mis sur les valeurs morales de piété, de bonté et d'honnêteté ; ainsi le vocable Zine dans le nom Zine-el-Abidine « la beauté des pieux » peut-il être pris plutôt dans le sens de beauté morale que physique. Par analogie, une caractéristique de l'individu surnommé est mise en exergue.

Dali, nom d'origine turque « le téméraire » ; Saber « le patient, le constant, le persévérant » ; Sayeb « qui agit de la manière juste et droite » ; Merskani « le chanceux », de rizq « le bien » ;

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Nabil « le noble, le chevaleresque » ; Nebri « le talentueux, le brillant, le distingué, l'éminent » ; Mounah « le serviable » ; Ghellab « le vainqueur » ; Ouiles, forme altérée de la forme kabyle Bouiles/Benyelles « le bon orateur » ; Mahan « l'ingénieur, l'adroit, l'habile (tant de son esprit que de ses mains) » ; Bouredjla « celui qui fait preuve de virilité », de Redjla « virilité, masculinité » ; Maouche, d'Amouche « sorte de revenant, de diabolotin qui fait disparaître les provisions » (G. HUYGHE 1901, 38), nom attribué comme surnom à toute personne menue et très vivace ; Medjadj « le bon » de madjadja ; Amoukies « le poli, le gentil » ; Latef « le bienveillant » ; Mahar et Mouhoub « le doué » ; Madjene « l'humoriste, l'audacieux » ; Hazem « personne au jugement solide et qui agit avec fermeté et résolution » ; El Fakhir « le précieux, le raffiné, le somptueux » ; « l'homme de loi, le lettré », du verbe faqiha « comprendre, saisir » ; Chater « l'adroit, le malin, le rusé, l'éveillé » (P. MARTY 1936) ; Bencharef « celui qui a de l'honneur, l'honorable » ; Boufaden « celui qui a des moyens » ; Badjah « le joyeux » ; Bessal de Ba:sil « brave, courageux », du verbe basoula « être brave, courageux » ; Bessire, de basara « qui voit bien, le clairvoyant » ; Labtal, forme francisée du nom arabe El Abtal « le courageux, le champion, le héros » ; Chadjaa, de Chadja'a « le courage, l'audace, la bravoure » ; Letabi « le souple », et par extension de sens « le gentil, le commode » ; Meldoud de mald pour désigner une personne douce ; Maloufi, de malouf « le familier, le sociable » ; Neffaa, de Nafi'a « qui se rend utile aux autres, le bienfaisant, le salutaire » ; Menni, de Menan « le bienfaiteur » ; Nacef, de Nassif, même sens que Mounsif « qui juge et agit avec équité, selon le juste milieu » ; Bouhadaf « celui qui a un but » ; Bakar « qui prend l'initiative ; le matinal, le précoce » ; Messadeg, de sadaqa « faire la charité, qui donne la charité » et Tamseddakt désigne une femme qui fait beaucoup la charité (Sadaka) « aumône, offrande à intention religieuse » (J.-M. DALLET : 1982, 757) ; Lafi « celui qui pardonne », de `afa « pardonner » ; Khellil « l'ami intime, le confident », d'où le qualificatif Khalilallah « l'ami, le confident de Dieu », donné à Ibrahim dans le Coran (4,125). (Y. et N. GEOFFROY : 2000, 52) ; Nedjah « le succès, la réussite ». Les noms propres algériens, à l'instar de la plupart des systèmes anthroponymiques universels, expriment les humeurs des hommes, leurs caractères, leurs sentiments, leurs croyances, leurs préoccupations et appréhensions, en somme leur histoire avec tout ce que cela comporte d'expérience et de vécu.

Comme nous venons de le montrer, l'anthroponymie algérienne est construite sur des bases sémantiques variées et diverses dont la constante est l'utilisation de l'espace religieux et mystique pour désigner les personnes. La référence à la religion, à Dieu et à ses prophètes, largement représentée par le biais des noms théophores et hagionymique et du lexique religieux, atteste de l'ancrage et de la fixation de la religion musulmane dans l'espace algérien.

La deuxième constante de l'anthroponymie algérienne est son articulation autour d'un patrimoine intellectuel, social et culturel diversifié d'où se dégagent entre autres aspects deux grands ensembles de noms : les sobriquets (diminutifs, augmentatifs et hypocoristiques) et les surnoms caractérisants¹⁸.

3- LES PARTICULARITÉS DU NOM MAGHRÉBIN DONT LA DÉNOMINATION EST INSPIRÉE DE L'OUEST Algérien « CAS DE SAIDA »

Aperçu introductif :

Le point névralgique du point de vue suivant évoque le phénomène de la singularité alors que les tendances actuelles des débats vont vers les globalités. On constate que l'âme de la philosophie est dans le tout et celle de la science est dans le particulier ; la tendance de la culture générale va ouvrir la porte à la spécialisation, la scientificité.

Le nom est une manière d'ordonner le monde et le partitionner ; la culture Maghrébine s'est intéressée récemment au particulier. Elle est encore dans la phase d'accumulation des expériences et des investigations qui stipulent une étude anthroponymique. À ce propos, nous avons mené une étude anthroponymique dont les outils de l'analyse réflexive et subjective sont les suivants :

La présentation.

La spécification du temps.

La spécification du nom.

Les statistiques.

L'usage du nom dans notre vie est fonctionnel ; l'onomastique comprend deux (02) sous branches : l'anthroponymie (l'étude des noms des êtres humains) et la toponymie (l'étude des noms des lieux). Les noms évoluent en parallèle avec l'évolution de la société, on constate une divergence entre la culture orale orientale et celle du Maghreb.

Le prénom nominatif est une méthode contemporaine de se présenter.

Le problème de dénomination prend plusieurs caractéristiques d'ordre (géographique, religieux et filiationnel) au niveau du prénom (pseudonyme), ce qui affecte la présentation de l'individu.

Par Exemples :

National : Egyptien

Ethnique : Musulman

Linguistique : Riffi, Aroulu.

On distingue entre le nom artistique, le nom révolutionnaire et le pseudonyme.

Deux (2) principes influencent sur l'ID : l'individualité et l'espace-temps.

Les noms locaux se dirigent progressivement vers une rupture avec le prédécesseur du lexique local.

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Le changement des noms reflète la volonté de se libérer de la classification actuelle, géographique et sociale dans le nom.

Le nom civil se compose du :

Nom qui est la composante variable.

Le nom de famille qui est la composante invariable.

Le nom de l'individu dépend de sept (7) facteurs :

- La religion
- Le pays
- La région
- La langue
- Le sexe
- L'ethnie
- La classe

Chaque classe sociale reste désireuse de maintenir sa distinction.

Les noms Maghrébins sont affectés par l'ouverture du grand Maghreb aux autres cultures notamment la société algérienne, en particulier la région du sud-ouest. Chaque doctrine religieuse a son lexique des noms spéciaux.

3-1 lecture Synthétique et traduction de l'Ouvrage d'Expression arabe « El issm magharibi ,2004 »de mohammed EL Rayhani » : *Analyse et Interview*

- Vous avez publié récemment votre premier ouvrage intitulé: «Le nom maghrébin et la volonté de singularité», un titre qui trahit un intérêt et un emballement particuliers pour les petits détails, alors que les tendances actuelles des débats vont vers les globalités: modernité, globalisation, affaires régionales,... Pourquoi avoir choisi la recherche du particulier plutôt que diriger l'intérêt vers les occupations plus globales?
- Dans sa quête de distinction entre la philosophie et la science, Nietzsche a constaté que l'âme de la philosophie est dans le tout, et celle la science est dans le particulier. Je pense que le délaissement de la tendance humaniste, tendance de la culture générale, par les êtres humains va ouvrir la porte largement à une nouvelle culture: celle de spécialisation, de la scientificité et de l'intéressement aux particularités ou le détail pour employer un terme du vocabulaire de Roland Barthes.
- Vous avez choisi d'aborder un domaine symbolique par excellence. Voudriez-vous nous dévoiler les racines de ce symbolisme? Je crois que le nom est apparu pour la première fois avec l'apparition de la propriété et les prémisses du parcellement... Cette opinion est partagée dans ce qu'a écrit EL MILOUDI CHEGHMOUM:« Les noms sont une manière d'ordonner le monde et le partitionner ». Ce qui est en accord avec le verset coranique de la sourate An-Najm: « Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres».
- Le répertoire de la chanson humaniste, lui, est riche de multiples exemples dans ce contexte, comme le chef-d'œuvre de BOB DYLAN: «Man Gave Names To All The Animals» (L'homme a donné des noms à tous les animaux). Ainsi, le nom s'est lié dès le début avec la propriété (posséder des enfants,...), exercer le pouvoir (le pouvoir de nommer...), distribuer les rôles,... Nommer les êtres humains, les choses et les lieux est l'un des premiers symboles de domination sur toutes ces créations citées. Donc, le pouvoir commence toujours par mettre des noms nouveaux sur des entités anciennes.
- N'y a-t-il pas une autre nécessité d'appeler les choses en dehors de la volonté de domination, notamment si l'on évoque les multitudes d'appellations que l'on ne peut maîtriser, telles que les catastrophes naturelles à propos desquelles nous ne pouvons que traiter les conséquences?
- Prenons la Palestine qui est pour nous un exemple clair, car l'extermination du peuple palestinien ne s'est pas contenté des massacres, assassinats, expulsions ou arrestations, mais ces moyens sont accompagnés toujours d'une opération systématique de suppression du nom arabe qui symbolise l'existence du palestinien arabe. Ainsi, Al-Qods est devenue Jérusalem, Al-Khalil Hébron, la Cisjordanie et la Bande de Gaza Judée et Samarie respectivement. Le même phénomène s'est passé durant les grandes explorations de la Renaissance européenne, où les explorateurs européens ont appelé les terres découvertes par leurs propres choix: Mexico, Chili,... Ces noms donnent l'impression que lesdits explorateurs ont eux-mêmes les créateurs de ces terres d'Amérique latine. Tout en rappelant que les civilisations telles que celles des Maya, des Aztèques et de l'Inca ont atteint un niveau de développement que ni les Hollandais, ni les Portugais et ni les Espagnols n'ont pu atteindre avant la Renaissance, car les civilisations citées ont existé avant même l'émergence des nations hollandaise, portugaise et espagnole.

- Jusqu'à quel degré se révèle la nécessité de la culture marocaine à des études onomasiologiques et anthroponymiques?
- La culture marocaine s'est intéressée tout récemment au particulier, et elle est encore dans la phase d'accumulation des expériences et des études. L'histoire, seule, pourrait identifier le meilleur. Le besoin à des études anthroponymiques est une nécessité urgente. On évoque l'objectivité, la clarté, la nomination des choses par leurs noms... Malgré cela, on n'a pas d'études sur ces noms, et donc on n'est pas conscient de l'importance du nom dans notre vie quotidienne.
- Quelle relation l'objectivité peut avoir avec les études anthropologiques?
- L'analyse objective a des outils opérationnels qui une fois mis en exécution lui donne grande efficacité. Ces outils sont au nombre de quatre: Le premier, la présentation des réalités/des faits, Le deuxième, spécification du temps/la date, Le troisième, Spécification des noms (noms de personnes, noms de lieux,...), Le quatrième, les statistiques.
- Est-ce que vous croyez que le nom est une composante nécessaire au discours objectif?
- Ce n'est pas une composante nécessaire, mais très importante. L'usage du nom dans la vie des hommes n'est pas gratuit, mais fonctionnel. Par conséquent, on ne peut pas parler d'absolu dans ce genre de thèmes, mais plutôt c'est le contexte qui définit la fonction du nom: l'audace, la médisance, ...
- Quelle relation faites-vous entre le nom et la personnalité? Le nom est la première image de la personnalité. C'est à travers cette dernière que l'on détermine notre relation avec le porteur du nom, et l'individu s'éduque et s'assimile avec son identité, ou du moins il s'en approche et crée une certaine affabilité avec lui. Le nom, c'est notre personnalité, notre vie. Sans noms qui sommes-nous?
- Y a-t-il une branche cognitive spécifique à l'étude des noms? Oui. L'onomastique, qui est l'étude des noms propres et se divise en deux sous-branches: l'anthroponymie, l'étude des noms des êtres humains, et la toponymie, l'étude des noms des lieux.
- Quelles sont les perspectives de l'anthroponymie? Et quelles sont les angles d'optique possibles des recherches anthroponymiques?
- Il y a des méthodologies et approches qui diffèrent selon les sources et les références du chercheur. Ainsi, le chercheur astrologue abordera son étude onomastique d'une perspective numérologique, le juriste l'abordera d'une perspective légale ou juridique, le psychologue d'une perspective psychologique, le démographe à partir des statistiques, et le sociologue de la sociologie, etc. Toute étude aussi profonde soit sa rigueur scientifique ne peut s'affranchir de sa nature intentionnelle et motivée.
- Quels sont les enjeux des études onomastiques?
- Je pense que les études anthroponymiques cherchent à scruter l'évolution de la conscience culturelle, sociale, politique et économique d'un ensemble linguistique donné à travers l'examen du nom. Elles permettent aussi de suivre les aspirations dudit ensemble linguistique en passant par des étapes déterminées de notre vécu. Comment peut-on projeter l'examen de cette conscience culturelle ou autre d'un ensemble linguistique, à travers les noms des membres de cet ensemble, sur les mutations sociales qui lui sont parallèles?

- L'indépendance politique du Maroc a coïncidé avec une ouverture sur soi après que cette dernière ait été reportée pour cause de présence d'une menace extérieure, celle du colonisateur, qui polarisait tous les intérêts. Cette ouverture sur soi a donné lieu à une multitude politique et une diversité de références culturelles... Le nom individuel a reflété cette transformation par son ouverture au lexique des noms orientaux, notamment suite aux séjours des étudiants dans les universités orientales, et les flux de touristes et films arabes auxquels le Maroc a fait connaissance. Dans les annéessoixante-dix, comme l'a constaté Ghita Khayate dans son livre " Dictionnaire des noms arabes ", les juifs marocains qui s'appelaient avec des noms comme: Maimoune, Friha, Saada, Yamna,..., mais après la guerre des six jours et la guerre d'octobre 1967, les noms sont devenus plus étrangers par rapport aux tendances marocaines: Jonathan, Joana, Michael,... Cependant, à la fin des années quatre-vingts et avec l'avènement de la mode des films classiques, l'envahissement occidentale du lexique des noms marocains a commencé, plus particulièrement les noms féminins. Ainsi, les services de l'état-civil marocain ont découvert des noms tels que: Sofia, Camélia, Linda, Sonia, Nadine, Diana,... des noms qui ont été supprimés dernièrement. A partir de la fin des années quatre-vingts dix, et plus particulièrement parmi les immigrés, les individus mâles ont suivi la mode des noms occidentaux. J'ai lu dans le quotidien " El Ilm " du 11 août 2001 un article où l'auteur aborde la communauté marocaine de l'immigration et ce qu'elle endure comme harcèlement, marginalisation et exclusion, voire agression pour le simple fait de porter un nom de consonance marocaine. Ce qui a donné lieu à des vagues d'immigrés qui veulent changer leur noms auprès des services consulaires marocains à l'étranger à travers une modification du nom marocain originel pour un autre proche mais moins remarquable, tel que: Estaphane pour Mustapha, Alfred pour Farid, ... Ce qui trahit une volonté d'intégration sociale tout comme cela a été le cas des Afro-américains aux Etats-Unis et les juifs pendant le règne nazi. On lit dans le titre de l'ouvrage " Le nom marocain " une certaine focalisation sur le nom marocain à l'exclusion du nom proche-oriental.
- Est-ce une tendance à s'intégrer dans une mouvance culturelle marocaine visant à se distinguer de la culture arabe proche-orientale? Je voudrais confirmer le fait que la recherche de la culture arabe est une recherche qui concerne généralement " le commun " partagé entre les cultures arabes qui est en même temps une marginalisation des différences entre ces cultures: les particularités, le local, la diversité, d'une part, et l'égoцентризм du Proche-Orient arabe et sa culture comme source de vérité pour les restes des cultures arabes, notamment maghrébine, d'autre part. Cette domination a poussé les penseurs et intellectuels marocains par la suite à adopter une idéologie culturelle marocaine qui refuse de se mettre à la traîne et se résigner à la marginalisation, et milite pour s'imposer comme une composante à la fois essentielle et distinguée de la culture arabe. Celui qui a encadré une telle idéologie est le Docteur Mohamed Abed Al Djaberi, pendant les années soixante-dix, qui a fondé sa thèse sur la distinction historique entre les écoles de pensée proche orientale et marocaine. Une distinction qui atteint le degré de la rupture épistémologique. Les lecteurs de la revue " El YaoumEssabii " ont connu, pendant les années quatre-vingts, le débat houleux entre El Djaberi et le penseur égyptien Hassan Hanafi, le représentant spirituel du proche orient et celui du Maroc rationnel... L'intérêt porté vers la culture marocaine ne vient pas d'un esprit de supériorité par rapport à son homologue proche orientale, mais par pure refus de complicité refoulant

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

les particularités, les localités, les différences culturelles. Personnellement, lorsque j'écoute un programme radiophonique marocain, ou je lis un article marocain à propos des noms, je ne lis ni écoute la réalité marocaine, mais j'imagine les locuteurs: l'invité à la radio ou l'auteur, bien qu'il soit marocain, quand il parle du nom maghrébin il le met sur la même échelle que le nom omanais ou somalien, puisque le nom marocain est un nom arabe après tout. De là, m'est venue l'idée du titre de l'ouvrage: " Chercher les particularités dans le nom maghrébin ".

- Revenons à la question du départ: Pourquoi le particulier comme stratégie d'analyse? Et quel est votre rôle en tant qu'intellectuel?
- Je crois que le travail d'un intellectuel est de questionner le coutumier, ce quotidien marginalisé. Son rôle est de pratiquer l'analyse spécialisée des particularités, coutumes, institutions,... Quant à la provocation et la formation des positions politiques d'autrui, c'est le travail des moralisateurs et propagandistes qui possèdent la vérité. C'est ce qui fait la différence entre la culture et les autres choses, le rôle de l'intellectuel et ceux des autres.
- Vous avez mis à jour un œuvre intitulé "le nom maghrébin et la volonté de distinction-d'individualisation" c'est un thème qui annonce une importance qui concerne le nom, en parallèle remonte à la surface une discussion et une recherche générale nécessaire dans ce domaine : modernisation, universel, affaire, pécule ...pourquoi vous avez opté sur la recherche partielle ou bien du global ?
- NIETZSCHE a fait une distinction entre la philosophie et la science, en observant que l'esprit de la philosophie, nous le ressentons dans la globalité (c'est la globalité, c'est le général) alors que l'esprit de la science est partiel. Le cri qu'après l'être humain s'est détaché de l'humanité, sa culture générale, il a ouvert les portes à des cultures nouvelles : culture spécifique, de spécialité, scientifique, le partiel, l'explicité en revenant au dictionnaire de Roland Barthes.
- Vous êtes dans le domaine du symbolique avec distinction est ce que vous avez pu détecter les origines du symbolique ?
- Je crois que le nom est apparu pour la première fois avec l'apparition de la propriété, et la répartition des rôles. Cet ami, ce camarade avec son opinion ElvilaidiChaghnoum : "les noms c'est une manière pour classer et planifier le monde"

C'est pour ça le nom est lié de son apparition à la propriété (propriété des enfants) gouverner (gouverner la nomination), répartition des rôles ...nommer les être humains, les objets, les lieux, ce sont les prémices symboles de les gouverner et de les maîtriser.

Alors le gouvernant commence toujours après avoir entamé des nominations récentes ou anciennes.

La Palestine comme exemple clair et net du peuple palestinien, les assassinats, l'exile, et les interpellations (emprisonnement) n'a pas suffi qu'avec en parallèle d'une stratégie d'anéantir aussi le nom arabe qui symbolise la présence arabo-palestinien ils ont changé

ElquodsJerusalem, ElkhalilHebran. →

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

La côte ouest de l'Amérique latine, GazzaSazméra. C'était de la même manière que les colons européens en découvrant l'Amérique latine, ils ont nommé les terres conquises : Mexico, Chili, comme c'est eux qui les ont découverts avant les peuples et les civilisations, Aztèque, Anka avant les hollandais et les portugais, et les espagnols avant la renaissance, c'étaient des civilisations avant l'existence de la personne hollandais, espagnole, portugais.

L'emploi de ces noms a pour objectif ce que la personne déclare, ses orientations, sa philosophie. Ces noms de renommés, en pseudonymes, on les trouve chez les hommes de lettres /les écrivains car ces derniers. Déclarent en présence /communique, présentent leur personne par la plume et le pinceau, plus qu'une autre technique de communication.

3-2- la philosophie du nom

Selon les comportements et les conduites des personnes inattendues, le prénom impersonnel (pseudonyme) prend des dimensions épanouissantes grandioses quelques fois passagères et éphémères pendant des moments de foie, pour susciter on s'apaise, mais quelques fois il évolue et s'attache à la personne en prenant une dimension qui dépasse l'espace, le temps et le lieu, et par la propagande méthodique en parallèle. Le prénom nominatif c'est une méthode contemporaine de se présenter (présentation de la personne à son public en structure...)

Mais pourquoi le prénom ? Est-ce qu'une peur de l'autre qui se diffère et incapacité de le supporter ? Premièrement, c'est une peur de se présenter à autrui, comme handicap, des insuffisances ou des problèmes.

Le problème de communication qui est le résultat de cette peur prend plusieurs caractéristiques au niveau du pronom (pseudonyme) ce qui affecte les présentations de l'individu, ou son appartenance à un lieu connu, ou une description habituelle (habitude du niveau ou comportement et conduite.

Le prénom	Type d'appartenance
national	Égyptien/Iqavien
Ethnique	Juif/chrétien
linguistique	Riffi/Soussi, chelouh, Aroubi
tribal	Rehouni/souvali/ Zemmaroni
urbain	Zerreckohien

Le prénom personnel, ou le renommé, la personne l'affiche sur sa personne contrairement au pronom impersonnel, il est lié au parcours individuel distinct de la personne. Dans ce cadre, on distingue entre :

Le nom artistique comme chez les chanteurs, les acteurs.

Chapitre 2 Signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui le désignent

Le nom révolutionnaire comme c'est le cas chez les combattants.

Le pseudonyme, tel c'est le cas chez les auteurs, et les artistes de l'art, du dessin etc.

Exemples des noms d'artistes de la chambre, on du cinéma :

Oum Keltoum, Najet Essaghira (Junior) Warda l'Algérienne, Omar chérif (...) Fairouz, Abdelhalim, Hafea/...

Exemples des noms révolutionnaires des personnalités arabes : Djihad, Ammar, Nidal, Walid, Zeid, Aymen...

C'est aussi le cas pour les prostituées, elles aussi choisissent leurs orientations en employant des pseudonymes, comme le cas des agents de sécurité. Le pronom nominatif a pour objectif de distinguer le nom quotidiennement employé (personnel) du nom de renommé ou artistique ou littéraire, repose sur la distinction de la partie spontanée de la personnalité de la partie étudiée, responsable, active ...le prénom nominatif ne peut mettre en risque toute sa personnalité en jeu par crainte vis-à-vis des personnes qui le connaissent. C'est pour cela qu'il n'affiche qu'une partie de sa personne.

Si l'existence des prénoms est le résultat de la peur de l'autre, l'existence du nom est le résultat de la naissance et l'instinct de la vie par ce que souhaitent les parents inconscients pour leurs enfants, c'est pour cela que le nom personnel se distingue du comportement par rapport au prénom avec ses termes positifs. Alors, le prénom est toujours une source où les noms de famille peuvent exister et être officialisés.

Synthèse et Interprétation :

L'identité nominale est sous l'influence de deux principes interactifs l'un des principes est l'individualité : ça veut dire l'individu de distingue comme une entité, un être indépendant l'autre est le principe du ... ?

L'espace-temps, d'une décennie à une autre, était un facteur de développement des noms personnels et de leurs évolutions organisées aussi bien intérieurement qu'extérieurement où les noms prennent une vie aux longueurs des années comme un héritage qui s'étale d'une génération à une autre. La conjoncture des événements à une vitesse supérieure a mis en évidence que les noms cherchent un équilibre à ces changements et c'est la raison pour laquelle le réseau des appellations a connu à partir de la dérivation, la ramification et d'autres procédés des changements successifs ; et parmi ses conséquences on a remarqué que les noms personnels ont précédé le prénom de famille ou de la tribu. A partir de ce qu'on a cité auparavant, les appellations contemporaines employées dans le dictionnaire maghrébin étaient le résultat d'une volonté du changement.

3-3- le nom maghrébin est multidimensionnel

3-3-1 La diminution des noms est un fait humain

الإسم الكامل -1	API	الإسم المصغر -2	API
JOSEPH	[ʒozef]	JOE	[ʒow]
SUZANA	[syzana]	SUE/SUZIE	[su/suzi]
ROBERT	[ɾobet]	BOB	[bob]
WILLIAM	[wiljam]	BILL/WILL BILLY/WILLY	[bil/wil] [bili/wili]
EDWARD	[idwæɾd]	ED/EDDIE	[id/idi]
MICHAEL	[miʃal]	MICK/MIKE	[majk/majk]
PHILIP	[filip]	PHIL	[fil]
ANTHONY	[antoni]	TONY	[toni]
SAMANTHA	[samanta]	SAMA	[sama]
CHARLESS	[ʃaɾlez]	CHUCK/CHARLIE	[ʃak/ʃaɾli]
DAVID	[dejvd]	DAVE	[dejv]
GABRIEL	[gabɾeʒal]	GABIE	[gabi]
ANDREW	[andɾiw]	ANDY	[andi]
JUDITH	[ʒadid]	JUDY	[ʒadi]

3-3-2-leSpécimen français

NOM	API	Nom abrégé	API
FREDERIC	[fʁidʁik]	FRED	[fʁəd]
MAXIME	[maksim]	MAX	[maks]
ALEXANDRE	[aliksɑ̃dʁ]	ALEX	[aliks]
ISABELLE	[izabil]	ISA , ELISE	[iza -iliz]
LEONARD	[ljonaʁ]	LEON	[ljɑ̃]
JEAN-GABREAL	[ʒɑ̃gabʁjal]	JEAN-GAB	[ʒɑ̃gab]
JEAN-FRANCOIS	[ʒɑ̃fʁɑ̃sja]	JEF	[ʒəf]

3-3-3-Le spécimen anglais

NB. : L'étude comparative entre les deux tableaux indique que les noms prolongés sont des appellations traditionnelles (archaïques).

Nom	Nom en français	API	Nom abrégé en arabe	Nom abrégé en français	API
نور الهدى	Nour el houda	[noʁuda]	هدى	houda	[uda]
فاطمة الزهراء	Fatima el zehra	[fatimazəhʁa]	فاطمة	fatima	[fatima]
عبد الله	Abdellah	[abdəla]	عبد	abdou	[abdu]

عبد الحفيظ	Abdelhafid	[abdəlafid]	عبد	abdou	[abdu]
سعد الله	Saad allah	[sadəla]	سعد	saad	[sad]
نصر الله	Nacerallah	[nasεkala]	نصرة	nacer	[nasεk]
بهاء الدين	Behaaeddin	[bahadin]	بهاء	behaa	[baa]
صلاح الدين	Sallaheddin	[saladin]	صلاح	sallah	[sala]
جمال الدين	Djamel eddin	[dʒamɛladin]	جمال	djamel	[dʒamɛl]
قمر الزمان	Kamerezemane	[kameʁazaman]	قمر	kamer	[kameʁ]
شمس الضحى	Shamesdhoha	[ʃamsdoha]	شمس	Shames	[ʃams]
حياة النفوس	Hayat enoufousse	[ajatenufus]	حياة	hayat	[ajat]

3-3-4-Le spécimen maghrébin

Au Maghreb, l'abrégement et la diminution des noms s'applique en fonction du phénomène morphologique qui est axé sur l'omission de l'une des composantes constitutives du nom intégral, sans toucher au signifié c'est-à-dire le sens reste le même.

3-3-4-1-La diminution des noms complexes

Les noms complexes impactés par la diminution :

بوعزة	Bouazza	[buaza]	أم هاني	Oum hani	[umhani]
بوبكر	Boubekeur	[bubekeʁ]	أم كلثوم	Oum kelthoum	[umkeltum]
بوسلهم	Bou selham	[busalham]	أم العز	Oum el az	[umelaz]
بو غالب	Bou ghaleb	[bugaleb]	أم الخير	Oum elkheir	[umelkajʁ]

بو الشناء	Bou el chitaa	[buʃita]	أم الغيث	Oumelgheith	[umelgejt]
-----------	---------------	----------	----------	-------------	------------

3-3-5-La signification du nom : le nom et la personnalité : quelle relation ?

الإسم ذو الدلالة اللغوية	Nom en français	API	الإسم ذو الإحالة على شخصية على مرجعية	API
جمال	djamel	[dʒamal]	صلاح الدين	[salaedin]
هيام	hiam	[ijam]	المعتصم	[mutasim]
فيروز لؤلؤة جوهرة	Firouz ,loulouadjouhra	[fiʁuz][lulua] [dʒuakɑ]	Dorothy	[dɔʁoti]
وليد	Walid	[Walid]	Eugence	[uʒens]
حواء حياة	Haoua ,hayat	[awa] ,[ajat]	Eve	[ev]
سعيد	Said	[sajid]	Felix	[felix]
حارث الحارث	Harith , el harith	[arit][ɛlaʁit]	George	[ʒɔʁʒ]
سنان	senan	[senan]	Gerald	[ʒiʁal]
زعيم قائد	Zaim ,kaid	[zaim][kajd]	Harold	[arɔl]
نصر	nacer	[naseʁ]	Herbert	[ɛʁbɛʁ]
فرح بهيجة ابتهاج	Fereh ,bahidja , ibtihadj	[faʁa][bajdʒa][ibtiadʒ]	Hilary	[ilary]
يعقوب	yeakoub	[jakub]	James ,jimmy	[ʒams][ʒimi]

يوحنا, خير الله, يحي	Youhena ,kheirallah , yehia	[juana][kajʁala][jaja]	John ,johnny	[ʒon][ʒoni]
غانم , رايح , فايز	Ghanem ,rabeH ,fayez	[ganim][ʁabɛ][fajiz]	Kurt	[kœʁt]
وسيم , جميل	Wassime ,djamil	[wasim][dʒamil]	Kenneth	[kɛnet]
أسامة , ليث , أرسلان	Oussama ,leith ,eressalan	[usama][lajt][ɛʁsalan]	Lionel	[ljunel]
سيده	saiida	[sajida]	Martha	[maʁta]
خير الله , يحي , يوحنا	Kheirallah ,yehia ,youhena	[kajʁala][jaja][juana]	Mathew	[matʃu]
سلطان , ملك	Soultane ,malik	[sultan][malik]	Richard	[ʁiʃaʁ]
حسام , سيف , فيصل	Houssam ,seif , faycel	[usam][sajf][fajsel]	Roger	[ʁoʒɛ]
حاتم , كريم , جواد هشام	Hatim ,karim ,djaouad , hicham	[atim][kaʁim][dʒawad][iʃa m]	Ronald	[ʁonal]
ناصر , عبدالناصر	Nacer ,abdnacer	[naseʁ][abdnaseʁ]	william	[wiljam]

3-3-6-La signification du nom dans les dictionnaires humains

« Le nom est un fait social : »

أسماء العبيد	Nom en français	API	أسماء الأحرار	Nom en français	API	Sens du nom
مبروك	Mebrouk	[mebrʁuK]	امبارك	Ambarek	[ambæʁK]	Un homme comblé de bénédictions divines
مسعود	Messoud	[mesud]	سعيد , اسعيد	Said ,essaid	[sajd]	Un homme heureux
مرزوق	Merzouk	[mɛʁzuK]	عبد الرزاق	Abdelrezzak	[abdeʁzaK]	Le serviteur du Dispensateur suprême

معزوز	Meazouz	[meazuz]	عزوز , عبد العزیز	Azouz ,abdelazziz	[azuz- zabdilaziz]	Le serviteur de l'Omnipotent
ميمونة	Mimouna	[mimuna]	يمنى , يامنة	Youmna ,yamna	[jumna- jamna]	Un femme comblée de bénédictins divines
مبروكة	Mbrouka	[mebʁuKa a]	امباركة	Ambaraka	[mabʁuKa]	Un femme comblée de bien
مسعودة	Messouda	[mesuda]	اسعيدة , السعدية	Assaida ,Assaadia	[asajda] [asadija]	Une femme qui possède une Joie sans tache
مرزوقة	Merzouka	[meʁZuKa a]	رزيقة , رازقة	Razika ,razka	[ʁaziKa] [ʁazKa]	Une femme qui possède le gagne- painsans cesse
معزوزة	Meazouza	[maZuZa]	, العزیزة عزیزة	Aziza , el aziza	[aziza][elaz iza]	La femme qui a une place plus prestigieuse entre les sien(le peuple)
مربوح	Merbouh	[meʁbu]	رابح , ربوح	Rabeh ,rebouh	[meʁbu]	Un homme qui a été gagné (un prix)
مربوحة	Merbouha	[meʁbua]	رابحة	Rabha	[meʁbua]	Un femme qui a été gagnée (un prix)
ميمون	Mimoune	[mimun]	أيمن	Aimen	[ajmen]	Un bénéfique,bienveilla nt

3-3-7-La signification à travers les noms divins

Le sens du nom	Le nom abrégé	API	Le nom complet	الإسم المختصر	الإسم الكامل
le Protecteur : Celui Qui protège et préserve des créatures du mal	Moumen	[mumen]	Abdel Moumen	مومن	عبد المومن
Le prépondérant : Celui dont la force victorieuse, la gloire et la puissance sont	Aziz	[aziz]	Abdel aziz	عزیز	عبد العزیز

énormes					
Le Glorifié, le sublime. Celui qui est au-dessus et dépasse tous les autres, au-dessus desquels il n'y a rien de plus haut.	Ali	[ali]	Ali	علي	عبد العلي
Le gardien par excellence sur toute chose : Celui dont la puissance préserve les cieux et la terre	Hafid	[afid]	Abdel hafid	حفيظ	عبد الحفيظ
le Majestueux, le sublime, le resplendissant celui qui s'attribue la grandeur du Pouvoir et la Gloire de Sa dignité.	Djalil	[dʒalil]	AbdelDjalil	جليل	عبد الجليل
Le Tout-Généreux, le Noble-Généreux, le bienfaisant celui qui est plein de bonté,	Karim	[kaʁim]	Abdel karim	كريم	عبد الكريم
L'Infiniment Sage, dans toutes Ses actions.	Hakim	[akim]	Abdel Hakim	حكيم	عبد الحكيم
Le Témoin, qui n'ignore rien de ce qui arrive, l'Omniscient.	Chahid	[ʃaid]	Abdel Chahid	شهيد	عبد الشهيد
Le louable, l'objet de louange Celui Qui mérite plus que tout autre le remerciement	Hamid	[amid]	Abdel Hamid	حميد	عبد الحميد
le plus honorable et digne d'éloges. Le Très Glorieux, doté d'un Pouvoir parfait	Madjid	[maʒid]	Abdel Madjid	ماجد	عبد الماجد
Le roi, le souverain Celui qui est roi de tous les êtres. Celui qui est le propriétaire et le prince	Malek	[malek]	Abdel Malek	مالك	عبد المالك

de ce monde					
La lumière, le lumineux, l'illuminateur, celui qui révèle ,Celui dont la lumière illumine le cœur	Nour	[nuʁ]	Abdel Annour	نور	عبدالنور
Le Guide. Celui qui destine à certaines créatures de bénéficier de la guidée et de la droiture	El hadi	eladi]	Abdel Hadi	الهادي	عبد الهادي
Celui qui conduit sur le chemin du bien .	Rachid	[ʁaʃid]	Abdel Erachid	رشيد	عبد الرشيد

3-3-8-Le nom et l'ambiguïté sémantique

4-Le nom et ses mécanismes

4-1-La segmentation

Prénom	Nom en français	API	Nom	Nom en français	API	Cause du nom	sens du nom
جمال	Djamel	[dʒamal]	جا- المال	Dja-el mal	[dʒaɛlmal]	كريم , درهم الحلال	Un homme généreux Ou qui ala beauté
جليل	Djalil	[dʒalil]	جا- الليل	Dja – el lil	[dʒaɛlil]	عبوس , سوداوي	Un grincheux. Qui fronce les sourcils .
المختار	El mukhtar	[ɛlmuktaʁ]	المخ- طار	Elmikhtar	[muktaʁ]	أبله , مغفل	Un idiot, imbécile

4-2-L'amplification

Prénom	Nom en français	API	Nom	Nom en français	API	Cause du nom	sens du nom
بثينة	bouthina	[butjna]	بطينة	batina	[batina]	غير عاشقة	Sol doux et sable doux, beurre mou

سعيد	said	[said]	صعيض	said	[said]	خشن الطبع	Un homme grossier
حبيبة	habiba	[abiba]	حبيبة (باء أكثر انفجارية	habiba	[abiba]	فضة	Une femme amoureuse , une femme en argent

4-3-La Désamplification

Prénom	Nom en français	API	Nom	Nom en français	API	CAUSE Du NOM	Sens du Nom
كمال	Kamel	[kamaI]	أمال	Amel	[amaI]	عدم نطقه بالكاف	Pluriel du mot espoir
مصطفى	Mustapha	[mustafa]	مستفى	Mustafa	[mustafa]	مختار	Choisi, sélectionné
عبد القادر	Abdelkader	[abdilkadɛʁ]	هيكادر	Hibkader	[ikadɛʁ]	استلاب جهل بواقع البلاد	

4-4-Le néologisme

Prénom	Nom en français	API	nom	Nom en français	API	Cause du nom	Sens du nom
جلول	djaloul	[dʒalul]	جنون	djanoun	[dʒanun]	مقلق حد الجنون	
مصطفى	Mustapha	[mustafa]	مصطفى	Mustapha	[mustafa]	يتلعثم في كلامه	
هنية	henia	[ɛnja]	هنية	kenia	[Kɛnja]	نمامة	La relation D'après el
امرأة المعطي			Imrate el muati		[imʁatilmuti]		La femme du donateur wassit, kenia est la femme qui a
بو التيجاني			Bou el tidjani		[butidʒani]		En tidjane: très personne qui a une COURONNE
ولد دادي			Oueiddadi		[waldadi]		Dadi : un nom du grand père

4-5-L'appartenance à la famille

4-5-1-L'appartenance à une culture spécifique

Nom	Nom en français	API	CAUSE DE RELATION
خاي أحمد الجريدة	Khayahmed el djarida ou el djerida	[Kjamedɛlʒaʁida] ou [Kjamedɛlʒɛrida]	Une personne qui lit beaucoup les journaux ou qui porte une feuille du palmier
خاي أحمد السنما	Khayahmed el elsinima	[Kjamedɛsnima]	Une personne qui va beaucoup au cinéma
خاي أحمد الخبزة	Khayahmed el khebzā	[Kjamedɛlkɛbzā]	Une personne qui impose son opinion
خاي أحمد الأكتروا	Khayahmed el kestra	[Kjamedɛlkɛstrā]	Une personne qui a la capacité de jouer des instruments de

4-5-2-Le nom subjectif

Le nom et l'organisation de l'ordre social :

Est-ce que le nom de l'individu peut élaborer la personnalité de l'individu ?

Est-ce que ces phénomènes peuvent faire le nom actif d'une positive éducative ?

Le facteur de l'écho positif en écoutant son nom en soi-même.

Le facteur de la comparaison d'une grande personnalité ayant le même nom.

Le facteur de l'évaluation qui s'est exercée dans l'environnement de l'individu est devenu plus grande, quand il s'agit d'un écart entre le signifiant du nom est ce qu'il est réellement avec le procédé quotidien.

Est-ce que par coïncidence on se trouve face à une requête des légistes et les érudits de la religion qui ont le nom dans le domaine religieux ou ils ont pris en charge à vouer leurs vies au service des autres. Exemple : ABDELBASSET qui baisse ses mains au Dieu, ABDELMOKRIE qui lie uniquement au Dieu, DJAMEL EDDINE la beauté du la religion Ce n'est pas évident de se trouver en face d'une couche d'esclave portant des noms pour attirer de la chance et le bonheur, le confort et la bénédiction du Dieu par le biais de plusieurs motifs comme suit :

1-Le premier motif :La signifiante du nom par rapport à la force et la peur .

2- le nom de la peur et de la force :

- le dominant المهيمن

-la force suprême القهار

-le surplus المتكبر

- le restringent القابض

-Le juge الحسيب

- le contrôleur الرقيب

3- Le roi du royaume, المالك

Synthèse et interprétation

L'identité nominale est sous l'influence de deux principes interactifs l'un des principes c'est l'individualité : ceci veut dire que l'individu se distingue comme une entité, un être indépendant de l'autre ; c'est le principe de l'espace-temps, d'une décennie à une autre, qui était un facteur de développement des noms personnels et de leur évolution organisée intérieurement et extérieurement où les noms prennent une vie aux longueurs des années comme un héritage qui s'étale d'une génération à une autre. La conjoncture des événements à une vitesse supérieure a mis en évidence que les noms cherchent un équilibre à ces changements ; c'est pourquoi le réseau des appellations a connu à partir de la dérivation et de la ramification et d'autres procédés a connu des changements successifs et parmi ses conséquences on a remarqué que les noms personnels a précédé le nom de famille ou de la tribu. A partir ce qu'on a cité auparavant, les appellations contemporaines employées au niveau du dictionnaire maghrébin était le résultat d'une volonté du changement.

4-5-3 *Le Modèle français*

-L'observation entre les deux tableaux (voir pages 153-154) nous fait apparaître que le diminutif des noms ne comporte que les noms traditionnels (classiques) seulement.

4-5-4-Le Modèle Maghrébin

- Le diminutif des noms au Maghreb est soumis à l'opération de suppression de certains composants de noms et c'est une appellation qui a connu un changement nouveau.

- Noms comparés n'acceptant pas le diminutif :

Certains noms traditionnels et campanes qui n'acceptent pas le diminutif, et ne pourront pas être des noms complaisants, car ils ont un registre de responsabilité, ou de maturité, ou matriarcal ou de personnes âgées. Ce sont des noms qui sont considérés comme des surnoms ayant la remarque que les militants arabes de cette liste sont des noms de mouvement pour les désigner tels que : Abou Ammer, Abouhab...

Etant donné, que les dictionnaires des noms se croisent sur plusieurs noms en Europe à l'étude du dictionnaire européen unique qui fait référence aux dictionnaires du sud latin et des dictionnaires Nord germaniques et des dictionnaires hébreux comme Patrimoine religieux.

Dans le dictionnaire Anglais des noms, nous avons travaillé sur la comparaison entre le dictionnaire anglais des noms et le dictionnaire arabe des noms tout en se basant sur l'article de Youcef Aissa Ibrahim, sous le titre « Noms de Wiliam à Nassar » publié à la revue El Arabinumero 46

4-5-5 La nomination à base des qualités divines

Le deuxième motif : la composition nominale dans les noms divins comme suit :

Le processeur de l'univers.

Le troisième motif : la divinité de la qualité du signifié et le paradoxe absolu avec l'acte naturel par rapport au code du comportement humain. Exemples : le finisseur, l'anticipateur, le dernier, l'apparent, le profond.

Nous constatons à travers ces trois interprétations que le choix des noms est désigné en fonction du dictionnaire des noms saints d'une façon réfléchie et non pas d'une manière aléatoire ce qui donne comme synthèse trois résultants :

Tolérance : qui s'oppose à l'autorité, le pouvoir, et la force.

Simplicité : qui contrarie la complexité (dans la composition significative).

Humanité : par rapport au contraste entre le sacré et le profane.

5- La problématique lancinante des enjeux préonomiques : « Enquête et témoignage » à travers un discours et un débat journalistique

Des ressortissants algériens résidants en France se sont vu refuser la transcription sur leurs passeports de prénoms de leurs enfants sous prétexte qu'ils ne sont pas en conformité avec la loi. Une situation qui perdure face au flou juridique sur la liste des patronymes tolérés.

La famille Boukatcha a perdu 510 euros de billets d'avions et la joie de rentrer en vacances en Algérie lorsqu'un fonctionnaire de l'état civil au consulat algérien de Strasbourg leur a refusé le droit de transcrire le nom de leur fille de moins de 15 ans sur leurs passeports. Pourtant Kamilia qui est un nom largement utilisé dans l'état civil algérien est accepté au niveau des APC en Algérie. Une situation qui s'est répétée ces dernières semaines puisque plusieurs parents, passeports à l'appui, dénoncent la censure des autorités consulaires concernant la transcription des prénoms de leurs enfants sur leurs passeports. «C'est une situation délicate (...) un nombre important de nos compatriotes sont surpris de voir les services consulaires refuser de délivrer des passeports à leurs enfants âgés de plus de 15 ans nés en France ou de faire des transcriptions sur le passeport de leurs parents», confirme Mohamed Laachi, président de l'Amicale des Algériens en Europe, basée à Mulhouse, qui a été saisi par plusieurs familles algériennes. Sur une des copies du passeport, un parent s'est vu refuser la transcription des deux prénoms de son fils (né en 2004) et prénommé «Elyas Avicenne». Selon le président de l'AAE, «on a découvert plusieurs cas cette semaine surtout des parents issus de la deuxième génération qui donnent deux prénoms à leurs enfants». Selon le consulat algérien à Strasbourg, le refus de la transcription émane de l'application de l'article 64 de l'ordonnance n°70-20 du 19/02/1970 qui stipule que «les prénoms doivent être de consonance algérienne. Il peut être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane». L'ambassade d'Algérie à Paris et le consulat de Strasbourg ont promis à l'Amicale de mettre à la disposition des résidants algériens «la liste des prénoms» autorisés. «Il ressort qu'on n'a pas de listes», fulmine M.Laachi qui ajoute que l'ordonnance en question a été abrogée. Cette polémique n'est pourtant pas nouvelle. Elle est déjà existante en Algérie sur quelques patronymes

berbères que certaines mairies acceptent alors que d'autres refusent catégoriquement. La mise en circulation de cette liste date de... 35 ans et n'a jamais été renouvelée: «Les prénoms considérés comme étrangers sont souvent une sécurité pour les Algériens de France pour leur donner une chance dans les études, la recherche d'emploi ou même de logement car un prénom à consonance arabe est vite relégué aux oubliettes», explique le président de l'AAE.

En Algérie des prénoms comme Massinissa, Jugurtha, Juba semblent tolérés, d'autres comme Gaia, Tafsut ou Micipsa ne le sont pas, ce qui crée une confusion certaine lors de la transcription à la naissance ou par la suite sur les passeports et les cartes d'identité. «Lorsque j'ai demandé à notre consulat, on m'a dit de faire un passeport français ou de faire un recours auprès des tribunaux français. C'est un comble», critique un des parents des enfants «mal nommés».

Les consulats algériens en France et en Europe appliquent de fait une loi qui semble être appliquée au gré des interprétations. Récemment, le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) a déclaré détenir une liste de 610 prénoms «homologués» par une recherche historique sur le patrimoine patronymique des Algériens.

Cette liste qui devait être mise à la disponibilité des APC depuis 2002 n'est toujours pas introduite auprès du législateur malgré l'évolution de l'approche culturelle des familles algériennes qui recherchent, de plus en plus, le prénom de leurs enfants dans des ouvrages historiques. Le lexique national de prénoms est demeuré lettre morte. A la lumière de l'affaire de Strasbourg, les familles algériennes continueront à nommer leurs enfants sans connaître la loi ou les pratiques administratives en vigueur.

Conclusion Partielle

Le nom est soumis à deux principes interactifs, qui sont le principe d'individualisme qui distingue la personne en tant qu'être existant et indépendant. Le principe de classification de façon que la personne devienne un objet, qui a une signification dense et qui a une réflexion religieuse, linguistique, géographique, tribal, archaïque et sociale, perçoit que le dictionnaire des noms maghrébins étudie l'anthroponymie du nom et ses références à partir d'une méthode classificatoire des noms, puisque jusqu'à peu de temps il était difficile de se rapprocher à l'autrui sans espace classificatif de son nom.

Le temps était un facteur important à l'évolution des prénoms et leur organisation intérieure, comme il était un facteur dans l'environnement extérieur où les prénoms vivent. Alors, avec les changements sociaux accélérés, les prénoms ont cherché un équilibre devant eux; Ainsi, avec l'utilisation de la dérivation, la méthode classificatoire des prénoms a connu des changements consécutifs, leurs conséquences les plus importantes sont l'évolution des prénoms purs à celles des prénoms classificatifs, c'est-à-dire la préférence de l'individu à la référence.

Donc, les prénoms introduits récemment dans le dictionnaire des noms maghrébins sont le fruit de la volonté de changement, une volonté antique qui a commencé avec les formules de diminution des prénoms et la dérivation à partir des noms du Dieu, ce qui reflète la protestation ; la domination d'un dictionnaire limité de prénoms, et des signifiés témoigne d'une volonté de rénovation et de mutualité qui a fait la différence des prénoms.

Deuxième partie
Etude Toponymique de
la région de Saida

Chapitre I

Toponymie comme
composante de
l'onomastique

Introduction partielle

Nous disions au début de cette partie que l'Afrique du nord et en particulier les hauts plateaux de l'ouest d'Algérie y compris Saïda (notre corpus) et ses alentours ne s'appelaient plus. C'est simplement parce que la colonisation confère au colonisateur ce pendant psychologique de droit/devoir d'exploiter que Louis-Jean Calvet a si bien appelé le « droit de nommer ». Le colonisateur nommait les lieux et les peuples par oui-dire, donc de façon très approximative, lorsqu'il ne les « dé-nommait » pas pour les rebaptiser d'une manière parfois absolument fantaisiste.

Mais on aurait tort de croire que le droit de nommer est un phénomène contemporain de la pénétration européenne. Il n'est pas rare que des peuples maghrébins par mépris ou/et par complexe de supériorité, donnent un nom sobriquet à un peuple voisin et au territoire qu'il habite. Les colons européens, parfois n'ont fait qu'enregistrer et officialiser de tels sobriquets, surtout lorsqu'ils les tenaient de peuples qui les aidaient dans leur entreprise de pénétration. Aussi, avant toute tentative de transcription de noms africains, convient-il de redonner aux lieux et aux peuples leurs noms authentiques, c'est-à-dire de redonner à chaque peuple maghrébin le nom par lequel il se désigne lui-même et qu'il donne aux régions habitées par lui. Le droit de s'appeler est un droit naturel inaliénable de tout peuple.

Ce premier niveau de décolonisation atteint, il sera alors possible d'entreprendre de décoloniser et d'harmoniser les transcriptions des ethnonymes et des toponymes maghrébins en général.

Le caractère chaotique, parfois fantaisiste, de la transcription des toponymes et ethnonymes maghrébins déconcerte. Les mêmes noms varient d'un ouvrage à l'autre, et même d'une page à l'autre à l'intérieur d'un même ouvrage. Les variations sont telles que, dans certains cas, elles jettent un doute sur le sérieux du travail de l'historien. A voir les choses de plus près, pourtant, on finit par admettre qu'il ne peut en être autrement. Comment, en effet, peut-on espérer un minimum d'harmonisation orthographique des noms maghrébins lorsqu'on est en présence d'historiens aussi éloignés les uns des autres dans le temps et l'espace, ou par la formation, l'inspiration, les préoccupations et le tempérament. Les obstacles à l'harmonisation des transcriptions des ethnonymes et toponymes des hauts plateaux algériens à l'ouest (région de Saïda et ses alentours) sont nombreux.

Nous en citerons seulement quelques-uns.

Il va sans dire que l'Histoire générale du nord africain, si elle veut être une histoire des peuples africains et viser ainsi à la vérité scientifique, ne peut se contenter de constater cet état des choses et de le consacrer. En d'autres termes, une décolonisation s'impose. L'histoire récente de l'Afrique du nord ne manque pas de « décolonisations » d'ethnonymes et de toponymes souvent trop rapides, et aussi malheureuses que tapageuses. Nous aimerons ici suggérer les principes de base qui devraient présider à une décolonisation réelle des ethnonymes et toponymes africains.

Un coup d'œil sur une carte géographique ou historique du grand Maghreb permet de se rendre compte que bien des noms de régions sont d'origine non africaine : NAZERAG, BERTHELOT, CHARRIER, FRANKETE, WAGRAM...etc, pour n'en citer que quelques-uns. Les manuels

d'histoire, quant à eux, fourmillent de noms de pays et de nations si éloignés de ceux que les peuples leur donnent que ces derniers s'y reconnaîtraient difficilement.

Pourtant, sans une dénomination correcte des peuples africains et des lieux qu'ils ont occupés dans le passé, et surtout sans une transcription correcte de leurs noms, il n'est pas possible de rendre compte de façon satisfaisante des migrations de populations qui se sont produites dans l'Afrique précoloniale. Or, il apparaît que ces migrations ont été plus considérables que les chercheurs ne le laissent croire, impressionnés qu'ils sont, souvent, par les facteurs physiques et climatiques ainsi que par le niveau relativement bas de la technologie en Afrique, phénomènes auxquels ils accordent une importance exagérée.

Dans l'état actuel des connaissances, il serait osé de tenter de faire une synthèse des migrations en Afrique à partir des ethnonymes et toponymes. La linguistique africaine, malgré les progrès considérables qu'elle a accomplis au cours des dernières décennies, n'a pas encore créé les conditions nécessaires à une telle entreprise.

C'est pourquoi nous nous limiterons à l'étude d'un cas d'espèce, en espérant qu'il aura valeur de paradigme et que des études futures, s'inspirant des suggestions rapides que nous présentons ici et couvrant des aires culturelles plus vastes, permettront d'arriver à des généralisations.

Notre micro-analyse portera sur les peuples que, historiquement, on est convenu d'appeler Yagoubia. En parcourant la région de Yagoubia ainsi que les territoires occupés par les nations qui l'entourent, on constate la récurrence fréquente de certains noms de lieux ou de groupes ethniques.

En combinant les données de la tradition orale et les trouvailles de la linguistique historique, on peut déjà avancer que le berceau de la civilisation Yagoubia se situe à l'ouest (les hauts plateaux).

1- L'onomastique : définition

La toponymie constitue avec l'anthroponymie l'une des deux branches de l'onomastique ou 'science des noms propres' ¹. Branche de la lexicologie, l'onomastique, du 'grec onomastickos' ², précise Charles Camproux, 'au sens large du terme est donc la science du nom propre, qu'il s'agisse d'un nom d'avion, d'une pile électrique, d'un rasoir, d'un robot, d'un mets quelconque etc. ou qu'il s'agisse d'une localité ou d'une personne' ³. Relevons toutefois que tout n'est pas à mettre au même niveau ⁴.

Le terme 'onomastique' a tendance dans le cadre de la communication courante à recouvrir uniquement les noms de personnes ou anthroponymes. Le Petit Robert, à cet effet, souligne que l'onomastique est une 'science des noms propres, et spécialement des noms de personnes'. Anthroponymes ⁵

Définition La toponymie

Toponymie est un terme d'origine grecque, formé de 'topos' qui veut dire 'lieu' et 'onymie', dérivé de 'onumus', de 'onoma' qui veut dire 'nom' ⁶.

La toponymie est une 'science linguistique dont l'objet est l'étude des noms propres de lieux' ⁷.

La toponymie ou 'toponomastique' pour Dubois (Dictionnaire de linguistique) 's'occupe de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports entre la langue du pays, les langues ou des langues mortes...' ⁸

Pour Albert Dauzat, 'cette science constitue d'abord un chapitre précieux de psychologie sociale. En nous enseignant comment on a dénommé, suivant les époques et les milieux, les villes et les villages, les domaines et les champs, elle nous fait comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression' ⁹

1.1. Les catégories toponymiques

Les catégories toponymiques se résument essentiellement à la toponymie, désignation des noms de lieux; à l'hydronymie, de hydro 'élément du grec, hudôr 'eau' ¹⁰ qui étudie des noms de cours d'eau de manière générale; à l'oronymie, de oros 'élément du grec oros' 'montagne' (4)¹¹ elle étudie les noms des montagnes, de près, de rochers, de ravins, etc.

¹ CAMPROUX (Charles), 1982, Introduction. Les noms de lieux et de personnes de Christian Baylou et Paul fabdre. Ed. Nathan Paris, p.5

² Larousse de la langue française. Lexis, 1979, Paris p.1280

³ CAMPROUX (Charles), 1982, op.cité., p.5

⁴ Les noms de personnes et les noms de lieux surtout présentent un ancrage historique profond et leurs formes actuelles peuvent être ou sont généralement le résultat 'un long cheminement d'adaptation morphologique lié aux différentes couches historiques et à leur substrat linguistique.'

⁵ Dictionnaire le Petit Robert, 1984, volume I, Paris p.1311

⁶ Larousse de la langue française, 1979, op.cité. p.1858

⁷ ROGGERO (Jacques), 1974, in Dictionnaire de linguistique, sous la direction de Georges Mounin. PUF, Paris p.326

⁸ Dictionnaire de linguistique, 1975, sous la direction de Jan Dubois. Larousse, Paris p.490.

⁹ DAUZAT (Albert), 1939, La toponymie française, Payot, nouvelle éd. revue 1960, Paris p.9

¹⁰ Larousse de langue française 1979+, op.cité. p.947

¹¹ CAMPROUX (Ch), 1982, op.cité. p.6

L'odonymie du grec 'odos', route, rue, s'intéresse aux 'noms de chemins et de routes et, plus largement, de toute voie de communication'¹

Quand l'étude des désignations est faite à des échelles plus réduites territorialement, on emploie le terme de 'microtoponymie' et de 'microhydronymie'.

Les éthiques ou ethnonymes, désignation onomastique des ethnies et les hagiotoponymes ou hagionymes, terme formé du 'grec Hagios'² qui veut dire 'saint', 'sacré', sont des formes linguistiques qui ont des rapports avec l'anthroponymie.

'Couches' toponymiques et 'aires' toponymiques

A l'intersection de deux dimensions humaines, temporelles et spatiale, la toponymie s'articule comme fait du passé, mais est également perçue par les hommes comme une configuration actuelle d'un lieu.

Par conséquent, l'on distinguera, d'après Fabre et Baylon :

- Les 'couches' toponymiques, qui 'appartiennent

l'histoire et leur étude peut être définie globalement comme objective'³

- Les 'aires' toponymiques qui elles 'appartiennent

précisément au présent des hommes et, sur bien des aspects, leur 'usage' (avec ce qu'il suppose et ce qu'il impose) importe peut-être autant que leur étude'⁴

1-2- Mode de désignation toponymique

Pour Albert Dauzat, la désignation originaria de l'espace ou des lieux est importante dans la détermination du sens primitif de n'importe quelle appellation toponymique. Aussi, les noms de lieux dans leur désignation originaria, peuvent se faire de deux manières :

Les désignations 'spontanées' :

L'octroi d'un lieu est 'l'œuvre plus ou moins consciente d'une collectivité'⁵. Envisagée sous cet aspect, le classement des désignations originaires privilégie leur formation externe.

Les désignations 'systématiques' :

L'appellation est le fruit d'un 'acte réfléchi de l'autorité, d'un conquérant, d'un fondateur etc.'⁶

¹ CAMPROUX (Ch.), 1982, op. cit. p.6

² Dictionnaire Larousse, 1983, Paris, p.482

³ BAYLON (Christian) et FABRE (Paul), 1982, Les noms de lieux et de personnes. Introduction de Charles Camproux – Ed. Nathan, Paris p.224.

⁴ BAYLON (Christian) et FABRE (Paul), 1982, op. cit. p.224

⁵ DAUZAT (Albert), 1939 op. cit. p.19

⁶ DAUZAT (Albert), 1939, op. cit. p.19-20

De ce point de vue , le “sens intrinsèque “est privilégié .par conséquent , le mode de désignation s’inspire des données géographiques , humaines et historiques (noms de conquérants , des fondateurs ...)etc.

1.3.Nom propre et toponymie :

Le nom propre : définition :

Les théoriciens du langage sont d’accord sans difficulté sur le fait que le toponyme est un nom propre .Les divergences apparaissent dès que l’on aborde l définition de l nature linguistique de cette catégorie .Si le problème est de “savoir ce qu’est exactement le nom propre qui fait l’objet de l’onomastique “¹ , c’est dire tout de même “ qu’on ‘a pas pu définir exactement , précise Charles Camproux , l’objet de la science onomastique , que nous n’en continuons pas moins à considérer comme une science ...”² .

L’intérêt que suscite cette catégorie linguistique a été l’origine d’études multiples .”De tous les objets du langage , les noms propres sont à coup sûr ceux qui ont le plus d’intérêt , dans des domaines variés à l’extérieur de la linguistique : philosophie , logique , anthropologie , onomastique , sémiotique , psychanalyse ... ont pris pour objet le nom propre “³ .

Si l’on adopte une approche essentiellement linguistique ayant pour objet le nom propre , l’on présentera différentes perspectives ayant abordé cette catégorie .

La grammaire traditionnelle :

La grammaire traditionnelle définit le nom propre par opposition au nom commun , “commun” à tous les individus de l’espèce “⁴ , “propre “ lorsqu’il s’applique à “ un seul être ou objet pris en particulier , il individualise l’être , l’objet ou la catégorie qu’il désigne .Paris , Provence , Anglais .Les noms propre prennent une majuscule “⁵ .

Pour Martinet , il est difficile parfois d’accepter la définition de l’entité unique des noms propres , entre autres , celle de l’identification des mots par une majuscule initiale , “par exemple , les russes , les françaises , les corses qui ne sont pas des noms propres , alors que l’est la désignation des langues correspondantes , le russe , le français , le corse , qui eux n’ont pas droit à la majuscule “⁶ .

Pour Gary –Prieur , la lecture des principales grammaires conduit à la conclusion suivante : “distingués d’abord des noms communs sur une base sémantique (désignation d’un individu , d’un espèce) , ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom , mais ils

¹ CAMPROUX (Ch) , 1982, op . cit. p.16

² CAMPROUX (Ch) , 1982, op . cit. p.16

³ GARY PRIEUR (M.N) 1991 . Le nom propre constitue –il- un catégorie linguistique ? in langue française n°2 Larousse Paris , p.4

⁴ GREVISSE (Maurice) 1980 , Le bon usage ,11^{ème} édition Revue , Duculot , Paris p.224

⁵ GREVISSE (Maurice) 1980 ,op. cit. p.224

⁶ ARTINET (André) ,1985 Sytaxe générale .Ed . Armand Collin Paris p.130

réapparaissent comme cas particulier sur le plan morphologique (problèmes de genre et du nombre)”¹.

Pour la grammaire arabe , il faut revenir à Sibawayh et au commentateur de son kitab , Daïd –Al-Sirafi pour montrer dans quel système s’insère le nom propre ‘’ et quelles sont les conséquences pour la conception de l’opposition nom propre /nom commun ‘’².

Le nom propre est avant tout pour Sibawayh un nom déterminé (m’rifa) : ‘’il y a cinq sortes de ma’rifa : les noms qui sont des emblèmes (a’l am h asa , c’est – a-dire les noms propres) , le nom qui a un complément annectif déterminé (l m u d a f ilà l – ma’rifa) , l’article (al alif wallàm , c’est – à –dire le nom précédé de l’article déterminé) , les noms démonstratifs et le pronom personnel (H II, 5 : D I 104)”³.

Genevieve Humbert relève à cet effet que ‘’ l’opposition nom propre/ nom commun est absente ‘’⁴ et que le nom déterminé est une catégorie de nom propre .

La distinction entre le nom déterminé (ma’rifa) et le nom indéterminé (nakira) se fait à partir d’une caractérisation morphologique (présence ou absence du tanwîn) : kitabu-kitabun .

Sur le plan sémantique , le système du nom propre chez Sibawayh est tel qu’il considère que ‘’ certains noms sont conçus pour désigner un objet unique ...’’⁵ , mais al-sirâfi dans son commentaire utilise l’expression ismgins pour le nom commun et ism ‘alam pour le nom propre⁶ : ‘’ parmi ces animaux , certains ont un nom générique (ism gins) et un nom propre (ism’ alam) : lion ... renard .. par exemple , sont leurs noms génériques , comme ‘’homme’’ , ‘’cheval’’ . Et, ils ont des noms propres :

Usâma , Tu’ala par exemple ... , qui sont comme Zayd et Amr pour les êtres humains (II, 202 , V° ,1,15n sq)”⁷

L’approche sémiologique :

Peu de place est accordé au Nom propre dans le Cours de Linguistique Générale de Saussure : ‘’les seules formes sur lesquelles l’analogie n’ait aucune prise sont naturellement les mots ‘’isolés ‘’ tels que les noms propres , spécialement les noms de lieux (cf. paris , Genève , Agen , etc ...) qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ; aucune concurrente ne surgit à côté d’eux’’⁸

¹ HUMBERT (Geneviève) , 1985 Remarques sur le nom propre dans le Kitab de Sibawayhi , cahiers d’onomastique arabe Ed. du CNRS , Paris p.73

²Sibawah , cité par Humbert (G) ,1985 op.cit.p74

³HUMBERT (G) 1985 , op. cit .p.74

⁴HUMBERT (G) 1985 , op. cit .p.74

⁵HUMBERT (G) 1985 , op. cit .p.79

⁶ D’après Humbert , il semble que se sont les expressions de Al-Siâfi qui se sont perpétrées dans la tradition de la grammaire arabe .op. cit. pp.80-82

⁷ Said Al Sirâfi , SarhKitab Sibawayhi , cité par Humbert (G) op. cit. p.81

⁸ DE SAUSSURE (Ferdinand) , 1981

2. Démarche et investigation en toponymie .

1°)- Présentation monographique de la région de Saida : aspect géographique .

Les données géographiques ayant trait à l'orographie , à l'hydrographie , à la géologie , aux aspects du terrain et à la végétation sont sommairement résumés dans l'article de Pierre Cadenat : "Aspects géographiques " ¹.

Sans contact avec la mer , la région de Saida s'étire avec une largeur de 150 kilomètres , du nord au sud sur une longueur de 109 kilomètres , depuis le versant méridional de l'Atlas tellien jusqu'au-delà de la Steppe , les monts de Saida.

C'est une succession de hautes plaines et de plateaux plus ou moins étendue , où l'on rencontre les massifs montagneux , dans l'ensemble orientés sud – est , nord – est, des monts de Saida qui s'y rattachent , des monts de Maamour , du Djebel Sidi Yousef et du Djebel Sidi Ahmed Zeguai .

Altitude et climat .

L'altitude est élevée , et dans l'ensemble supérieure à 889 mètres .

Les écarts ont importants entre des hivers rigoureux marquées régulièrement par des chutes de neige et des étés assez chauds et non humides importants .Ces écarts sont par conséquent , à l'origine des gelées et des siroccos , dans le sud de la région particulièrement .Les pluies sont inégales , dépassant les 600 mm dans le nord de la région , d'où une hydrographie caractérisée par des oueds nombreux dans la partie précitée : Sefiouna(youb ... , et plus au sud : Chott Maamoura (Ain Sekhouna , Oued Wakrif.

Les régions naturelles.

Quatre grandes régions naturelles bien individualisées et en partie complémentaires distinguent par leur hydrographie , la nature des sols , le relief

-Le Tell : s'étendant jusqu'à Djebel Nsour (youb) et au versant sud des monts de ouled Brahim , est la partie vitale : terres riches et profondes , telles que Baloul , Djebel Makhnez , Guibrene , Hassa Hajra des terres légères et aux alluvions :Tircine.

-Les hauts plateaux : s'étendant sur une centaine de kilomètres entre le Djebel Makhnez, zone steppique d'alfa , à vocation pastorale .

- Le Djebel Mzaita (1114 m) : massif montagneux , avec de nombreux plateaux très élevé .Le point culminant est le Djebel Guibrene 1037 mètres .

- Le piémont saharien , plus ou moins désertique , de très faible densité humaine , avec quelques Transes Humances (Rehalla) .

2) – *délimitation du terrain de recherche .*

¹ ROSTANG (Charles), 1974 , les noms de lieux ; Que sais – je ? 8^{ème} édition revue , 1^{ère} édition 1945 , Ed.PUF Paris p.6

a – cadre géographique

L'espace que nous soumettons à notre approche doit nécessairement tenir compte de sa représentation toponymique chez les populations qui l'occupent. Les désignations toponymiques lui sont intimement liées. Le découpage administratif (wilaya , daïra , commune) ne correspondant pas à la vision naturelle qu'a la communauté de ses " horizons " , de son environnement physique .

C'est pourquoi :

Premièrement , nous éviterons le découpage administratif avec tout ce qu'il suppose comme arbitraire et artifice . Cet artifice des frontières juridiques et administratives et leurs déplacements successifs risquent certainement d'occulter les ensembles spatiaux : naturels , économiques , culturels , tribales ... Cet aspect est déterminant pour l'interprétation des noms des lieux , quand la désignation toponymique est précisément "spontanée " (1) ¹, et que la société est à culture de tradition orale (2).

- Deuxièmement , nous opterons pour un découpage des zones géographiques naturelles : relief , hydrographie , nature des sols etc. ., " car la désignation des noms de lieux a un caractère précis et essentiellement utilitaire = montagnes , bois , rivières , plaines ont reçu un nom particulier dans la nature où les habitants avaient besoin de les distinguer " (1) .

Enfin , nous tenterons dans le cadre de notre étude de savoir s'il existe une configuration d'une onomastique propre à la région .

C : Cadre historique

Cet ensemble onomastique est délimitée dans un cadre géographique un tant soit peu cohérent , mais également dans une continuité historique .

Des historiens et des spécialistes de l'espace (géographique physique et humaine , aménagement du territoire) ont relevé le caractère intermédiaire de la région de Saida , entre le nord tellien et le sud saharien de l'Algérie .

Pendant la période romaine , le "Limes " "gagnait les hautes plaines par Theniet el Had , Saida , Frenda , Takhemaret ... " ². Pour Gautier , cette frontière fortifiée est " une limite orographique ³.

De géographie physique (...). C'est aussi une limite climatique " (3) . Située sur la chaîne tellienne , à 1100 mètres d'altitude , avec un hiver neigeux et rude , Saida contraste avec les régions sahariennes , mais c'est " précisément ce qui fait , dit GAUTIER , le prix de Saïda pour les sahariens " .

¹ ROSTANG (Charles) , 1974 , les noms de lieux ; Que sais – je ? 8^{ème} édition revue , 1^{ère} édition 1945 , Ed.PUF Paris p.6

² ROSTANG (Charles) , 1974 , les noms de lieux ; Que sais – je ? 8^{ème} édition revue , 1^{ère} édition 1945 , Ed.PUF Paris p.6

³ Revue d'information de la wilaya de Saïda , 1985 , n°6 p.11

(...) Cette haute région étendue , en libre communication avec la steppe , dont rien ne la sépare , ni même la distingue nettement , est pour les sahariens la zone d'estivage par excellence : un point indispensable ...”¹ formulée en “ droits millénaires ”².

Au moyen age , du 7^{ème} au 15^{ème} siècle , la Région berbère dite (Tibernatine) est “ située au contact Tell – steppes , permettant les échanges cultivateurs – pasteurs ”³. Même si ces positions méridionales étonnent aujourd’hui , par rapport à la bande médiane (Hautes plaines de l’est) à l’époque de Massinissa , **Cote** souligne que des régions comme celle de Yagoubia , “ces confins steppiques comportaient alors des écosystèmes en équilibre bien meilleurs qu’aujourd’hui ; la densité des ksours ruinés de l’Atlas saharien en est un indice .Au contraire , les régions littorales , forestières et marécageuses , étaient plus difficiles à mettre en valeur avec les moyens techniques de l’époque ”⁴.

Ce projet de délimiter notre terrain de recherche ne peut prendre corps sans parler du phénomène Transes Humances (Rehalla) dans la région et en Algérie .M’Hamed Boukhobza dans une étude assez récente , insiste sur le fait qu’a la veille de la colonisation , les deux – tiers du peuplement du pays vivaient sous la tente , donc il y avait à la fois domination démographique et supériorité économique et socio – culturelle de cette population et ce , contrairement à la plupart des écrits traitant des questions liées au phénomène nomade : “ c’est en effet , presque toujours au égard du monde sédentaire , que sont appréhendés les nomades , leur activité et leur culture ”⁵.

En définitive , les limites géographiques de notre champ d’étude seront posées de manière approximative comme suit :

- Au nord : Les monts de Saida
- A l’ouest : Djbel Tafedount (Sidi Bobkeur)
- A l’est : Les plaines de Baloul
- Au sud : le Djebel Sidi Yousef (cf. carte n°1)

C- Cadre administratif .

La région concernée par notre recherche a fait l’objet de plusieurs découpages administratifs : celui de 1974 a rattaché la Daïra de Mechria à la wilaya e Naama devient⁶ . Une wilaya à partir de 1984. Elle est composée territorialement des daïras de Baloul , Hssasna , Doui Thabet , Ain El Hdjar , Youb, Sidi Boubkeur , Saida .

Carte I:

La région de Saïda (d’après le département de Saida , 1962 , imprimé en France).

¹ GAUTIER (E.F) 1952 , le passé de l’Afrique du nord .Ed.Payot Paris p.197

²GAUTIER (E.F) , 152, op.,p.308

³// // // // //

⁴ // // // // //

⁵ Cote (Marc) , 1982 op.p.7.

⁶ BOUKHOBZA ‘ M’hamed) , 1982 l’agro –pastoralisme traditionnel en Algérie . De l’ordre tribal au désordre colonial . OPU .Alger p.14.

Cadre linguistique :

L'apparition de l'homme dans la région de Saïda est datée par les préhistoriens au début du quaternaire d'après Pierre Cadenat cité par Chamla ¹ soit 5000 à 6000 avant notre ère. Cette région abrite ' dans ses falaises le plus riche et sans contexte le plus bel ensemble de gravures rupestres de toute l'Algérie, le Sahara exclu ' ' ².

Sans contact avec la mer, donc avec les phéniciens pendant la protohistoire, les habitants de la région de Saïda ne semblent pas avoir subi une influence majeure de la civilisation carthaginoise. Les chercheurs ont cependant relevé un certain nombre de 'sépultures appelés ' Tumili ' que l'on trouve au cours supérieur de l'Oued Merdidja, aux Ouled Aziz, Kef Dahmouni, Aïn Sbiba ' ' ³.

Un certain nombre d'inscriptions découvertes un peu partout en Algérie, nous révèlent que le libyque est la langue des ancêtres algériens, d'où dérive le berbère en usage dans nos diverses communautés : ' toutes les données historiques, la toponymie et l'anthroponymie confirment la parenté et la continuité libyque _ berbère ' ' ⁴.

Nous adopterons, par conséquent, l'appellation de Cohen ' Libyco – berbère ' ' ⁵.

Des gravures libyco – berbère et des inscriptions tfinagh ont été découvertes dans la région de Saïda dans les années 1950, par R. de Bayle des Hermens dans les environs de Tissemsilt sur le flanc méridional des monts de l'Ouarsenis. Pour l'auteur, ' ces graffites peuvent se rapprocher des gravures libyco – berbères de Haut Drâa et du Haut Atlas (Maroc), mais elles sont moins lisibles et leur ensemble est plus surchargé ' ' ⁶.

L'étude des inscriptions tfinagh à laquelle a contribué Picard a fait ressortir ' que l'on trouve en présence de tfinagh anciens vu l'absence de certains caractères représentés par des points et la graphie de certains lettres ' ' ⁷.

La présence des inscriptions loin du domaine Touareg ainsi que leur caractère archaïque est ' non moins intrigant ' ⁸. Cependant, le caractère intermédiaire de cette région entre le Tell et le Sahara peut expliquer cette présence : ' cette région qui depuis des siècles est un lieu de migration des groupes nomades du sud a peut-être été également le lieu de passage de quelque tribu guerrière venue de pays Touareg et qui a marqué là son séjour par ces inscriptions ' ' ⁹.

Les habitants de Saïda dans leur majorité sont les descendants des tribus du Haut Moyen Âge : Meknasa, Matmata, Haouara, Meghila... Ce sont des tribus berbères arabisées. La dernière étude

¹ CAMLA (Maïe Claire), 1970, Les hommes épipaléolithiques de Columnata CRAPE Alger pp.7-8
HERMENS (R. de Bayle des), 1956, station des gravures d'Aïn Sfa, région de Vialar, libyca, préhistoire, anthropologie, tome IV, 1^{er} semestre, Alger p.142.

² ACENAT (P), 1962, op.ci., p.45.

³ Revue d'information de la wilaya de Saïda 1982 op.cit.11

⁴ CHAKER (Salem), 1991, op.cit., p.249.

⁵ COHEN (Marcel), 1924, op.cit p.156*

⁶ HERMENS (R. de B.) 1956, op. cit. P.144

⁷ HERMENS (R. de B.) 1956, op. cit. P.144

⁸ HERMENS (R. de B.) 1956, op. cit. P.144

⁹ BASSET (René), 1895, Etude sur la Zenatiya de l'Ouarsenis et du Maghreb central. Ed. Ernest Leroux, Paris.

linguistique sur le dialecte berbère de cette région ; le zénète , a été celle de René Basset ¹ dans laquelle il y avait prédit l'extinction .Les données phonétiques et lexicales nous éclaireront certainement sur l'articulation linguistique d'un certain nombre de toponymes issus de ce dialecte .

A – Mode de classification des toponymes .

Un certain nombre de modes de classement sont toujours envisagés dans la recherche toponymique . Les tendances apparaissent dès lors qu'on accorde de l'importance dans notre classification soit à la qualité des lieux ,soit à la qualité des vocables .

Sur un plan plus pratique , le premier classement présente certains avantages , mais cette méthode conserve néanmoins un inconvénient , unique et déterminant : son caractère arbitraire .

Fondée sur une simple et stérile énumération , ce classement enlève aux toponymes leur contenu , leur " vitalité " sémantique et phonétique .

Il reste toutefois que le modèle linguistique , avec l'appui des sciences annexes , dans la recherche du classement le plus fonctionnel possible est certainement celui prôné par Albert Dauzat dans Les noms de lieux : origines et évolution et la toponymie française .

Pour Albert Dauzat , il faut combiner les deux points de vues : le classement par séries logiques et le classement par couches historiques , car l'un et l'autre ont leurs avantages .

Nous appliquerons donc cette méthode pour étudier la toponymie de la région de Saïda .Puisque nous travaillons sur un espace d'investigations beaucoup plus restreint ; l'on tentera d'établir une nomenclature détaillée et soignée de la toponymie de cette région .Elle regroupera les chapitres au contenu suivant :

Une étude séparée des toponymes de la région avec une détermination de la couche historique à laquelle ils appartiennent .L'on remontera ainsi la chronologie pour pouvoir distinguer les formes les anciennes .

Un découpage en fonction du relief : cours d'eau , montagnes , lieux dits , steppes pré – sahariennes , zones sahariennes ...

Un relevé des noms de lieux à caractère hagiographique et symbolique : kouba , zaouia, tombeau funéraire , mqam, etc ...

B – La méthode toponymique :

Pour reconstituer les formations anciennes , Albert Dauzat préconise deux voies :

Soit directement , quand nous nous trouvons en face de toponymes dont nous connaissons la langue .Nous citerons l'exemple de l'arabe classique , de l'arabe algérien , du berbère ...En ce qui concerne les langues dont la connaissance est limitée , " la méthode comparative peut y suppléer"

¹ BASSET (René) , 1895 , Etude sur la Zenatiya de l'Ouarsenis et du Maghreb central .Ed . Ernest Leroux , Paris .

¹ , c'est grâce aux parlars actuels qu'il est possible d'expliquer certaines dénominations libyco – berbères ;

- Soit indirectement , en disposant de la " méthode des aires " ² , ou " si l'in préfère , par la géographie linguistique , aidée par l'histoire" ³ .Elle consiste en la constitution d'aires linguistiques par le " canal de la lexicologie n de la phonétique , de la toponymie .(...) cette méthode doit se compléter par le maximum de densité " ⁴ , en formulant des hypothèses , en délimitant sur le plan phonétique l'aire des préfixes et des suffixes (avec leurs variantes) .

Plan de travail

Pour procéder à l'analyse de notre corpus , nous allons suivre la démarche suivante :

- Premièrement , dégager un ordre logique de priorités fondé sur une catégorisation théorique de nos instruments d'analyse , suivi d'une synthèse de données de sciences auxiliaires , ayant trait à l'histoire (préhistoire , protohistoire) , à l'archéologie , à la nature des sols , aux peuplements ... de la région de Saïda :

- Deuxièmement , intervenir en linguiste en élaborant progressivement , en s'aidant chaque fois des théories explicatives de la langue et du langage , une série de questions sur les faits soumis à l'analyse toponymiques : sémantique , phonétique , morphologique , poétique , etc.

Les différentes chapitres regroupent par séries un ensemble de renseignements qui intéressent non seulement aux parlars actuels qu'il est possible d'expliquer certaines dénominations libyco – berbères .

-Soit indirectement, en disposant de la "méthode des aires " ⁵ , ou "si l'on préfère, par la géographie linguistique d'aires linguistiques par le " canal de la lexicologie, de la phonétique, et de la toponymie. (...) . Cette méthode doit se compléter par le maximum de densité " ⁶ , en formant des hypothèses et des suffixes (avec leurs variantes) .

C- Plan de travail :

Pour procéder à l'analyse de notre corpus , nous allons suivre la démarche suivante :

-Premièrement , dégager un ordre logique de priorités fondé sur une catégorisation théorique de nos instruments d'analyse , suivi d'une synthèse de données de sciences auxiliaires , ayant trait à l'histoire (préhistoire , protohistoire) , à 'archéologie , à la nature des sols , aux peuplements ...de la région de Saïda ;

-Deuxièmement , intervenir en linguiste en élaborant progressivement , en s'aidant chaque fois des théories explicatives de la langue et du langage , une série de questions sur les faits soumis à l'analyse toponymique : sémantique , phonétique , morphologique , poétique , etc .

¹ DAUZAT (A) , 1939 , La toponymie française , op.cit.,p.14

² DAUZAT (A) , 1942 , Les noms de lieux .Origines et évolutions .op.cit.p.3

³ DAUZAT (A) , 1939 , La toponymie française , op.cit.,p.15

⁴ DAUZAT (A) , 1939 , La toponymie française ,

⁵CHERIGUEN (F) 1993 , Toponymie ... op .cit., p.7

⁶ CHAKER (S) 1993 , Une décennie d'études berbères (1980-90) bibliographie critique . Ed .Bouhène , Alger p.15.

Les différents chapitres regroupent par séries un ensemble de renseignements qui intéressent non seulement la linguistique , mais encore la géographie , l'histoire , l'archéologie , la religion , la zoologie , la botanique ... la linguistique , mais encore la géographie , l'histoire , l'archéologie , les religions , , la zoologie , la botanique ...

Ainsi nous nous interrogerons sur le sens , le mode et le moment de la formation de la toponymie de cette région , ses couches historiques , ses substrats linguistiques et la réalité onomastique de ses désignations .

Les toponymes , dans la partie descriptive , sont répartis du point de vue de leurs couches historiques : berbère , latine , arabe , française . Nous observerons de quelle manière sont représentées les catégories de l'orographie , de l'hydrographie , du monde animal et végétal , des tribus , de religions , des cultes mystiques dans les désignations micro toponymiques .

Dans ce cadre , on attachera une attention particulière à la fréquence des toponymes relevés , à leur densité géographique , à leur variation dialectologique , à leurs caractéristiques linguistiques , à leurs rapports avec l'anthroponymie et l'ethnonymie , ainsi qu'à leurs correspondants dans d'autres aires du domaine pré / indo – européen et chamito – sémitique .

Comme le problème de transcription intéressent particulièrement le travail du linguiste , nous évoquerons son historique en Algérie , dès le début de la colonisation française , sa nature , à l'origine des confusions sémantiques dans l'interprétation des toponymes , et enfin , ses aboutissants , dans sa stratégie de structuration du paysage toponymique .

Sur un total de 3220 toponymes qui ont été recensés , 1150 ont fait l'objet d'une interprétation . Nous estimons qu'ils sont assez représentatifs pour nous donner une configuration assez fidèle de l'ensemble onomastique de la région .

Aussi , est il facile de remarquer que le classement et l'interprétation ont été plus poussés , suivant les possibilités et l'intérêt que cela pouvaient offrir , surtout quand il s'agissait de saisir les articulations dans l'évolution diachronique de la désignation onomastique et de dégager les tendances dominantes dans la microtoponymie . La description a été également poussée quand l'interprétation linguistique d'un toponyme suppose la formulation de plusieurs hypothèses .

2-1- Documents et présentation des matériaux

En plus de leur rareté et de leur dissémination à travers des revues ¹ les études onomastiques peuvent être considérés sans aucun doute comme le parent pauvre de la recherche linguistique Dans le domaine berbère , l'onmastique ne représente que 5% dans la répartition thématique de la recherche linguistique au cours de la dernière décennie ².

¹ BENRABAH (Med) , linguiste , maître de conférence à l'université d'Oran , a publié une série d'écrits dans la presse algérienne : ‘ ‘ La modernité passe par l'Arabe algérien ‘ ‘ Hebdo – libéré ‘ ‘ juin0. Son dernier écrit paru dans El- Watan du 25/08/93 , ‘ ‘Arabe algérien – arabe classique le débat ne ait que commencer ‘ ‘ lui a valu quelques menaces déguisées très sérieuses (entretien septembre 1993).

² BENRABAH (Med) , linguiste , maître de conférence à l'université d'Oran

L'arabe maghrébin reste le secteur sous-représenté, marginalisé à outrance surtout par les milieux intellectuels arabophones, quoique quelques voix commencent à s'élever pour valoriser son statut dans sa dimension sociale et communicative la plus féconde ¹.

Dans ce contexte, la toponymie est, pour ainsi dire, un terrain vierge. Les déchiffrements systématiques sont rares; en microtoponymie, ils sont inexistantes: des synthèses ayant pour objet une commune, une région, un mont, un fleuve..., n'ont jamais été élaborées.

D'après Chériguen ², trois raisons peuvent expliquer la presque inexistence d'études systématiques en onomastique (et/ou en toponymie) maghrébine:

- L'influence ethnologique dans les études lexicologiques françaises du Maghreb et dont l'onomastique a été perçue comme un appendice.

- Le statut des langues berbère et arabe algérien (ou maghrébin) exclues de l'institution algérienne, confinées dans des usages oraux. Inscrites dans une dualité conflictuelle avec l'arabe littéraire par les états, les langues populaires se sont vues exclues du domaine de la recherche, avec cependant, une meilleure prise en charge du berbère, produit d'une forte revendication pour sa reconnaissance officielle.

- La dernière cause est d'origine politico-idéologique: Les études coloniales privilégiaient des interprétations sujettes à des visions historiques plus ou moins arbitraires, justifiant la thèse "latiniste" de l'Algérie: "le substrat décelable serait-il toujours de nature à servir l'intérêt culturel, et partant, politique du colonisateur".(.)

L'antiquité africaine a été étudiée dans le cadre de l'antiquité romaine et comme un aspect de celle-ci. Or, on sait aujourd'hui que l'Afrique "romaine" n'a été que très partiellement latinisée ³

Une bibliographie critique très récente concernant le domaine berbère a été publiée (CHAKER, 1993), Une décennie d'études berbères (1980-90), bibliographie critique. Il en ressort que l'onomastique est le domaine le plus sous-représenté (5% des travaux) ⁴.

Il y est constaté une approche beaucoup plus sélective: il semble que la recherche toponymique actuelle pêche moins par la qualité que par la quantité. Aussi paradoxal soit-il, la toponymie est portant un secteur qui ne peut faire l'économie du maximum de matériaux.

D'autres matériaux bibliographiques sont signalés dans Libyca (1978-79) du CRAPE (Alger) ONOMASTICA (1953-1960) et bien que très limités pour le Maghreb dans les études onomastiques en France (1938-1970).

A des dates plus reculées, il faut ajouter les articles parus dans la revue africaine, Hesperis, IBLA, le bulletin des liaisons sahariennes, Antiquités africaines, les travaux de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran.

¹ BENRABAH (Med), linguiste, maître de conférence à l'université d'Oran

² CHERIGUEN (F), 1993, Top.. op.cit p.7

³ CHERIGUEN (F), 1993, Top.. op.cit p.7

⁴ CHAKER (Salem), 1993, Une décennie d'études... op.cit p.15

Mais les travaux systématiques en toponymie algérienne restent ceux de Pellegrin , ‘‘ Les noms de lieux d’Algérie et de Tunisie ‘‘ (1949) , lequel a travaillé sur 2000 toponymes .Il a fallu un quarantaine d’années pour voir la parution d’une autre étude systématique , ‘‘ Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés) (1993) de Foudil Cheriguen .

Ce dernier a recensé 5541 toponymes , bien que tous n’aient pas fait l’objet d’interprétations , ni soient mentionnés dans son ouvrage : ‘‘ les toponymes analysés et interprétés , précise – t- il , sont suffisamment représentatifs pour donner une idée de ce qu’est la toponymie algérienne des lieux habités , s’agissant des noms composés , tout au moins ‘‘ .¹

D’autres ouvrages et articles de toponymie (et d’onomastique) algérienne (et maghrébine) figurent dans nos références .

Vocabulaire arabe – français des principaux termes de géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux (1881) du Général Parmentier .

Notes sur la toponymie antique de l’Afrique Mineure , imprimerie nationale (1918) et la langue libyenne et la toponymie antique de l’Afrique du Nord (1924) de Mercier .

La toponymie française de l’Algérie et de l’Afrique du Nord (1939) de Caroyal.

Contribution à une étude de la toponymie du Haut Atlas (1942) d’Emile Laoust .

- Contribution à l’étude de la toponymie nord africaine : noms des lieux emprunté au règne végétal (1948) , notes de toponymie Africaine : les noms de lieux empruntés au règne animal (1949) , < toponymie nord africaine : quelques notes sur l’emploi du mot ‘‘ boû’’ (1949) , La toponymie algérienne (1956) d’Arthur Pellegrin .

- Histoire et toponymie : conquêtes et pouvoir (1983) de Dalila Morsly .

- Quelques notes sur l’onomastique tunisienne à l’époque husynite précoloniale (XVIII° - XIX° siècle) (1982) de Ben Achour .

- Onomastique berbère ancienne (antiquité /moyen âge) rupture ou continuité , (191) de Salem Chaker.

D’autres études sous forme d’articles sont parus dans la revue spécialisée ONOMASTICA , remplacée ensuite par la revue Internationale d’Onomastique (RIO) ² , elle-même remplacée par la nouvelle Revue d’Onomastique .

On trouvera également des indications précieuses dans

- Etude sur la zénatiya de l’Ouarsenis et du Maghreb central (1895) de René Basset .

Notes sur l’organisation des tribus et l’étymologie des noms propres (1892) de Ellie Tabet .

¹ CHERIGUEN (F) ,1993 ,La toponymie , op .cit ., p.24.

² MORLET (Mari – Thérèse) , 1992 , L’onomastique (193-1977) .historique – Tendances – Résultats. in Les sciences du langage en France au xx ème siècle .2^{ème} éd. Revue et augmentée par Bernard Pottier .SELAF n°333 Paris .p.348.

Dictionnaire abrégé Touareg – Français (dialecte ahaggar) du père de Foucault , publié par René Basset (1912).

La situation linguistique dan le Maghreb antique :

Le berbère face aux idiomes étrangers (1980-81) de Salem Chaker .

Dictionnaire kabyle – français (parler des Aît menguellat) (1982) de Jean – Marie Dallet .

Manuel de linguistique berbère (1991) de Salen haker .

Barbares ou Amazigh .Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord de Foudil Cheriguen (1987).

Dans le cadre de notre recherche , les documents annexes consultés pour recueillir des matériaux sont aussi nombreux que variés .

La totalité des matériaux de notre corpus est composée de noms de lieux actuels et anciens , relevés par écrit et / ou oralement .

Concernant l'antiquité , quelques noms de lieux e la région de Saïda ont été relevés dans les ouvrages , tels que ceux référant à la Table de Peutinger , ‘Essai de restitution de la Table de Peutinger pour la province d’Oran ‘ (1884) de Tauxier , ‘L’Afrique chrétienne : évêchés et ruines antiques ‘ (1912) de Mesnage ; l’Atlas archéologique de l’Algérie , (1906) de Gsell , ‘catalogue des tribus africaines de l’antiquité classique à l’ouest à l’ouest d Nil ‘ (1962) de Desanges : ‘Monographie ancienne et moderne de Saïda ‘ (1900) de Canal.

D’autres ouvrages de disciplines auxiliaires à l’onomastique sont consultés : ‘Histoire ancienne de l’Afrique du nord ‘ (1913) de Gsell , ‘L’Algérie dans l’antiquité ‘ (1980) de Mahfoud Kaddache , ‘Les berbères , mémoire et identité ‘ (1980) de Camps , ‘L’Afrique du nord dans l’antiquité .Des origines au V^o siècle ‘(1981) de DECRET et FANTAR ... Une quantité de données sont également présentes dans les périodiques l’Encyclopédie berbère , libyca , revue africaine , ou des travaux de congrès : Les actes du 1^{er} Congrès d’études des cultures méditerranéennes d’influence arabo – berbère (1973).

Avec les chroniqueurs , historiens et géographes arabes , la région de Saïda est citée en bonne place et l’on relèvera des noms de lieux aussi bien berbères qu’arabes dans les ouvrages suivants :

El Bekri , Descriptions à l’Afrique septentrionale , traduit par Mac Guckin de Slane.

Ibn Saghir , Chroniques .Traduction de Motylinski 1957.

El Muqaddasi , Description de l’occident musulman au IX –X^o siècle .<traduction de Charles Pellat

Abou Zakkaria , Chroniques .Traduction de Masqueray (1878).

Ibn Khaldoun , Histoire des berbères et des dynasties musulmanes dans l’Afrique septentrionale .Traduction du Baron de Slane (1982).

Ibn Hauql , Configuration de la terre surat al-ard .Introduction et traduction , avec annexe par J. H .Kramers et G.Wiet .Tome I.1964.

Tous ces documents ne nous dispensent pas de consulter des ouvrages et des articles élaborés dans d'autres domaines scientifiques : Discours sur l'histoire universelle d'Ibn Khaldoun (traduction de Monteil).Les confréries religieuses (1897) de Dupont et Coppolani , ‘ ‘ Histoire du Maghreb ‘ '(1957) de Abdallah Laroui , Cités musulmanes d'Orient et d'occident (196) de Amar Dhina , ‘ ‘ Sur quelques noms arabes anciens d'oiseaux (et le secret dévoilé de leur étymologie) ‘ ‘ (1986)de Viré dans la REI , Les noms divins en Islam (1988) de GIMARET .’ ‘ L'évolution des cité du Tell en Ifrikiya du VIIIè et XIè siècle (1986) ‘ ‘ de Cambuzat , ‘ ‘ L'Algérie médiévale ‘ ‘ (192) de Mahfoud Kaddache.

A partir de 1830 , les services géographiques de l'armée française ont élaboré des cartes géographiques 1/400.000 en 1872 , revues en 1874 , la carte indiquant la délimitation territoriale de la partie occidentale du Tell algérien constituant le département d'Oran , et en 1877 , La carte de l'Algérie d'après les officiers et les reconnaissances des officiers d'état major , province d'Oran.

Ces cartes sont d'un intérêt toponymique indéniable : elles nous donnent de précieuses indications sur les tendances dominantes de la toponymie au XIX è siècle .

Des répertoires , des monographies ont été élaborés et nous fournissent d'utiles renseignements :

Le répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie (1879) de Accardo , qu'il faut compléter par le Dictionnaire géographique et historique de toutes les localité d'Algérie (1862) , le Filijas et l'oranie biographique (1934) , de Valéroy et Bensadoun .

Cependant , la grande masse des matériaux toponymiques sont contenues dans les cartes dites d'état major (1/50.000) publiés par l'Institut National de Géographie et la section géographique de l'armée française , et dont certaines sont réactualisées par l'Institut National de Cartographie .

L'entreprise de restructuration du patrimoine onomastique algérien durant la colonisation est abordée dans très peu d'études , avec des traitements différents , selon l'engagement de leurs auteurs .Nous citerons La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du Nord (139) de Caroyal , Liste des communes d'Algérie de Quemeneur (1963) ; pour les difficulté techniques de francisation des toponymes , il faut se référer à l'article de Mangenst dans ONOMASTICA (1948) ‘ ‘Transcription des noms indigènes sur les cartes de l'Afrique du Nord ‘ ‘.

Deux opérations ont marqué l'histoire de la toponymie de l'Algérie indépendantes : l'entreprise de réhabilitation de la toponymie algérienne souche berbère et arabe , promulguée dans le journal officiel de la République Algérienne du 30 septembre 1965, concernant la région e Saida , et la tentative d'établissement d'un ‘ ‘ lexique national des noms de village et autres lieux ‘ ‘ (J.O.R du 10/3/1981).

Les dispositions contenue dans ces texte ont fait l'objet ‘un analyse , menée par Dalila Morsly dans un article ‘ ‘ Histoire et toponymie : conquête et pouvoirs ‘ ‘ (1983) .Voyages en langues et littératures . Journées d'études de la division de français .Ed .O.P.U , Alger.

Les matériaux linguistiques de notre région d'investigation couvrent 15 zones géographiques .Chaque zone correspond à l'espace délimité par les documents cartographiques 1/50 000è.

<u>Zones cartographiques</u> ⁽¹⁾	<u>Nombre de toponymes</u>
- Nosmot (244)	242
- Berthelot (youb) (134)	162
- Ain Baloul (275)	130
- Khalfallah(Sidi Ahmed) (334)	339
- Sidi Youcef (Hssasna) (188)	100
- Sersou (189)	130
- Mechrâa Sfa (215)	298
- Sekhouna (363)	90
-Takhemaret (245)	162
-Ain Daz (306)	448
-El Madani (389)	42
-Ogla Touila (390)	40

¹ Les chiffres entre parenthèses renvoient au numéro officiel de chaque zone cartographique .

- El May	(362)	225
- Charrier	(274)	71
-Saida	(304)	430
Total :		3220 toponymes

Ces données statistiques sont systématiques et concernent la nomenclature toponymique complète de la région de Saïda .

Elles ont trait au nombre de vocables contenus dans chaque série sémantique , et à la fréquence d'emploi de baes et d'autres composants .

A quelques exceptions près , la totalité du corpus est en usage actuellement dans le parler de Saïda.

2-2 Spécificité de la microtoponymie : l'oralité

L'oralité occupe une place de choix dans la culture populaire maghrébine .Au delà de son caractère vivant et divers de son authentique expression , de son ancrage dans notre société ¹ , elle ne peut cependant dans le domaine onomastique , suppléer des renseignements historiques écrits .Cheriguen avait cité l'intérêt qu'on peut tirer des contes pour relever des traces d'onomastique .'' La chronologie , précise – t-il , pose un '' problème sérieux '' dans la tradition orale : les fables et les contes se veulent didactiques et ont une dimension atemporelle '' ² .

Dans le cadre de la recherche onomastique , les toponymes sont à classer dans des formations historiques précises , alors que dans la tradition orale , les c*ontes connaissent des versions adaptées au cours e l'histoire et aux événements majeurs qui la bouleversent ³ .

Et l'on peut également ajouter les interprétations populaires fantaisistes .Il n'en reste pas moins vrai pour autant que nous nous contenterons parfois de cela , en investissant tout de même spécificité par des enquêtes plus poussées sur le terrain avec toute la prudence que cela exige

Le parler arabe de Saïda se distingue par quelques variations dialectales .Au delà des différences relevées par Marçais (¹) : abandon des désinences casuelles et des flexions dans le verbe ,

¹ NACIB (Youssef) ,1982 , Eléments sur la adition orale , Ed. SNED , Alger , p.51

² CHERIGUEN (F) .op.cit.,p.21.

³ CHERIGUEN (F)'' L'oralité en effet recèle ses propres limites : inapte à rendre l'événement sans son exactitude historique , elle a tendance à en cristalliser un élément partiel sans fondement objectif ou à laisser dans l'ombre des faits potentiellement capitaux '' .Nacib Youssef .op.cit.,p.40

disparition des voyelles longues ... par rapport à l'arabe classique , les particularités phonétiques seront sommairement résumées , d fait qu'il n'existe aucune étude systématique du parler de cette région .Elles sont essentiellement présentées comme suit :

- Conservation des spirantes inter dentales () et () alors que () est confondu avec
- la chuintante sonore () est prononcée (d),

La vélaire emphatique sourde (q) est articulée en () .Cette dernière a un statut de phonème dans un nombre très restreint de vocables .Ainsi , on fait la différence entre :

(gawed) " conduire "

(qawed) "obscénité "

(warga) "feuille d'arbre "

(warqa) ' feuille de papier "

Dans le sud de la région , dans les zones pré -stépiques autrefois nomades ,Es Sefalla , Tafraoua , Borj El May ...le parler se distingue par certains traits qui ont tendance à disparaître , sous l'impact de la sédentarisation et de la scolarisation :

L'altération de () en (q) .La cuillère est prononcée (muqrof) au lieu de mu rof)

La diphtonguisation des voyelles :

(xawxi) rose pour (xuxi)

(d iylali) " nom de personne " pour (dzilali)

TABLEAU DES EQUIVALENCES.

Alphabet														
Arabe														
A.P.I		b	t				x	d		r	z			
Notation				t	dj	h	k-r	d	d	r	Z	ss	ch	s
Française	a-e-i	b	t	th			kr-		dh		s	c		ss

¹ MARCAIS (Ph) , 1977 , Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin , librairie d'Amérique et d'Orient , Paris

(¹)							hh.							
------------------	--	--	--	--	--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

Alphabet Arabe														
A.P.I	D					f	q	k	l	m	n	h	w	j
Notation Française	d	t			gh		g					O		i-e
	dd	tt	d		Rh	f	k	k	l	m	n	h	ou	aî
					rr		q							y

Le tableau ci- dessus ne contient pas la consonne (g) , mais figurant dans quelques toponymes . Il sera transcrit par la lettre g.

2-3-Transcriptions

La transcription française ou francisée des toponymes berbères et arabes dans les documents cartographiques et administratifs qui ont servi de base à notre étude se caractérise par une incohérence dans les graphies adoptés Malgré les efforts de ‘normalisation ‘ de cette graphie , restés tout de même limités ; les déficiences relevées dans les documents officiels ont généré des confusions smantiques dans l’interprétation des toponymes . Nous citerons l’exemple de la Vélaire (x) rendue par k – r – kh .La même graphie transcrite sur les documents cartographiques peut suggérer deux désignations, donc deux référents distincts ,Ouizeght (Sidi Boubkeur, 274) ; soit (qerba) désignant ‘une sorte de gourde faite de peau de chèvre ‘ soit (xerba) qui veut dire ‘les ruines antiques ‘ (Timetlas) .

Nous avons tenu , e toutes manières , à respecter le transcriptions relevés dans le documents consultés . Cet aspect linguistique moins technique que nous ne la pensons , inscrit dans son contexte historique , soumis à une meilleure attention , rendra compte de la stratégie d’assimilation

¹ Notation française telle que relevée dans les documents cartographiques 1/50 000 et 1/ 100 000 de l’Institut National de cartographie (Alger)

culturelle et de la logique coloniale française dans le domaine onomastique .C'est pourquoi la transcription française ou francisée , son historique , ses problèmes linguistiques , techniques et pratiques , seront étudiées de manière détaillée dans le chapitre consacré à la toponymie française .

2-4- Informateurs et Investigations

Les enquêtes sur le terrain concernant entre sujet se sont déroulées de manière discontinue pendant environ trois ans .Nous avons recueilli des toponymes , relevé quelques étymologies locales , interrogé les habitants de quelques zones (Baloul , Saida , Doui Thabet , Ain Hjar ...) , vérifié la prononciation de certains vocables afin de les comparer avec ceux contenus dans des documents historiques et pouvoir examiner leur évolution phonétique .

Mes premiers informateurs sont mes parents , originaires de Petite Kabylie , de souche paysanne , ils se sont installés à Saida dans les années 1940 .Pendant plus de 50 ans , mon père exerça et exerce encore le métier e marchand ambulant dans ce département .Ses déplacements pour les marchés hebdomadaires et autres occasions , ses contacts , a connaissance de la région , de ses hommes et leurs parlers ont été et sont toujours , une source intarissable de renseignements utiles .

Natif de Saida, les diverses activités professionnelles et autres que j'ai exercées dans cette wilaya ont été déterminantes dans la motivation de l'étude de la toponymie de la région .

Les affinités que j'ai développées et connues pendant tout ce parcours m'ont permis de recueillir des informations à la " source " , et de premier choix : il y avait et il y a toujours un Matmati , un Meknassi , un Meghili... autour de moi . Ces compagnons , citoyens , élus municipaux , travaillant dans le cadastre , les domaines , les services de l'agriculture , les associations culturelles ... m'ont apporté des informations sur leurs tribus e leurs territoires , leurs traditions ainsi que leur état identitaire...

Les responsables de la circonscription archéologique de Saida , mise sur pied , il y a de cela quatre années , ont été d'un apport important .L'entente sur le terrain entre un archéologue et un linguiste est une belle tâche !

Des membres géographes et historiens de la société de Géographie et d'Archéologie d'Oran , qui dispose d'une riche bibliothèque héritée de la période coloniale , ont été souvent consultés .Les responsables des Archives du département d'Oran , les chercheurs du Musée National Zabana d'Oran , les techniciens du Cadastre de la wilaya de Tissemsilt et de Saïda ont été également sollicités.

2-5 - les noms de cours d'eau

Dans la mesure où notre démarche consiste à remonter la chronologie pour l'investigation toponymique de lavis de tous les spécialistes en toponymie, les noms de lieux qui résistent le plus à l'usage sémantique sont les vocables à caractère hydronymique, et à un degré moindre, les vocables à caractère oronymique.

Pour cela, la détermination du sens primitif de tout toponyme est intimement liée au mode de désignation originaire du lieu, c'est – à – savoir dans quelle langue le nom a été créé, ensuite tenter de formuler l'hypothèse de l'époque de sa formation ¹.

Pour pouvoir étudier ce système de désignation, nous classerons les toponymes par racines linguistiques en établissant en même temps l'inventaire des appellatifs. Aussi, observera – t – on la convergence avec certaines racines pré- indo- européennes pour vérifier l'ancrage et la profondeur historique de certaines formations linguistiques dans cette région.

Le passé linguistique sera plus facile à déterminer quand les catégories sur lesquelles nous travaillons sont particulièrement stables et rebelles aux substitutions. Revus par nous les toponymistes et vérifiées également dans notre corpus, les noms de cours d'eau se présentent dans un nombre considérable et dans une forte proposition de formation ancienne. A cause de son caractère utilitaire, tout ce qui concerne l'eau et le cours d'eau est recherché pour l'installation des hommes et de leurs communautés; l'on est ainsi obligé de les distinguer et de les nommer. En outre, dotée d'une nette individualité ², par rapport à la montagne et au lieu – doit, la source ou la rivière a des limites plus précises et ne peut plus ou moins se déplacer comme c'est le cas pour la ville, l'agglomération ou le village.

A – Les appellatifs.

Si un des procédés les plus simples consiste à appeler le cours d'eau par son nom commun, l'unique appellatif de formation berbère relevé dans la région de S est ' assif ' sous une morphologie arabisée : Es – Sfalla (Sidi Ahmed ,334) et ElAiyounes (Ain Soltane , 275) qui veut dire ' cours d'eau , oued ' . Tous les autres vocables à valeur hydronymique sont précédés d'un déterminatif de formation arabe : oued , chett , ain , hassi ...

B – la racine L :

¹ DAUZAT atténue le caractère déterministe entre ces deux questions : " la solution de ces dernières questions n'entraîne pas forcément celle de la première : on peut avoir de bonnes raisons (par exemple l'examen de la terminaison ou d'après la répartition géographique des formes analogues) pour croire qu'un mot est gaulois , ligure ou ibère , sans pouvoir déterminer le sens , à cause de notre connaissance imparfaite de ces derniers idiomes , surtout des deux derniers " . (les noms de lieux ... op ? cit . , p ;19) ce ci reste , dans notre contexte , valable , pour le libyque notamment .

² DAUZAT (A) , la toponymie ... op . ci p. 79

Parmi les appellations archaïques de l'eau, l'on relèvera celles dérivées de la racine libyco – berbère à valeur hydronymique LL. Le terme "ilel" est toujours en usage dans de rares communautés berbères et désigne particulièrement la mer¹

Représentée dans un nombre restreint de toponymes, cette racine est signalée au X^e siècle par El Muqadassi² dans les environs de Yaagoubia. Ce toponyme " " a disparu de la nomenclature actuelle.

Cette racine est présentée dans les hydronymes oued ALiLi (Saïda, 216), de "alili" qui veut dire "lauriers roses", Ain bou LouLou (Ain Beida, 215), de "alloûlou", qui en touareg signifie "être à sec d'eau"³, Oued bou Bellil (Theniet el had, 134), forme que nous avons rapprochée de la racine BL – "belel" en touareg : "avoir tout en abondance"⁴, et cristallisée dans Bou Bela (Takhemaret, 245), Bouloul (Mellakou, 246) et Ain BelBala (Sersou, 189), possible désignation également d'un pluriel collectif sous une morphologie arabisée de "belebel", plante appelée en latin *A. aticulata*. Cette plante "belbel" d'après Duveyrier cité par Trabut⁵ est une indication pour les Sahariens pour creuser des puits avec sécurité et certitude afin d'extraire de l'eau à peu de profondeur.

Cette racine entre également en composition dans d'autres toponymes et hydronymes avec la racine onymique berbère et arabe TL : ET TILOUL (Ain Kermes, 307) Timetlas (sidi ahmed, 215), Talmet (Takhemaret, 245). Tawerwit (tilmatin) signifie enkabyle "prairie, endroit marécageux, humide et herbeux"⁶; Ain Talam (takhemeret balia, 245), Ain Talmate (Theniet el had, 276) Ain Telam (Nador, 278) et chetTelmaia, chetTelmaia (Saïda, 216).

Ces vocables peuvent faire l'objet d'autres interprétations : la première consiste en une agglutination de deux noms, le premier dérivé de la racine TL qui signifie "hauteur" en arabe "tell". Il évoque en même temps la désignation hydronymique berbère "tala" : "fontaine", et le deuxième composant "ma", "maia", dérivé de la racine hydromique sémitique "M", arabe " " . Nous nous trouvons dès lors devant une redondance de signifié "eau" dans deux formations linguistiques différentes. Ce genre de duplication est fréquent dans la nomenclature algérienne.

Nous citerons l'exemple de Ain Tailman dans la région de Mila⁷ et chet Temila dans l'Ouarsenis.

¹ De FOUCAUT .Dict .op.cit ., T.I.p.45

² TRABUT (L), 1935, répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le nord de l'Afrique. Typo – Litho et J.Cabonal .Alger p.24

³ DALLET (JM), dict.op.cit .,p.453

⁴ ACCARDO (F), 1879, répertoire alphabétique des tribus et douars d'Algérie

⁵ CHERIGUEN (F), la toponymie ... op.cit., p.166

⁶– IBN KHALDOUN Histoire des berbères et des dynasties berbères de l'Afrique septentrionale. Traduit de l'arabe par le Baron de Slane .Librairie orientaliste Paris 1982, ti, p.241.

⁷ – DALLET (j.m), 1982 Dict .kabyle –français .Ed .SELAFF Paris p.347.

En outre, la racine oronymique berbère L et arabe TL⁽¹⁾ peuvent être représentées dans le même vocable sous forme de doublets. Cette hypothèse est plausible dans la mesure où les lieux cités sont situés à plus 1000 mètres d'altitude, ce qui est assez élevée dans la partie ouest de l'Algérie.

Enfin, Telmaia est une agglutination du toponyme TL et de l'éthique Lemaia est l'appellation d'une tribu du haut moyen âge⁽²⁾. Cette racine est aussi productive dans une série de dérivés dont le thème verbal est "slil" : "rincer, passer à l'eau"³ : Oued Sly (Bordj Bounaâma, 132), Oued Slès (Frenda, 277), Chet Sersel (Saïda, 216), Souel (Mellakou, 246), Ain Selsoul (Saïda, 216), Youssouel (Takhemaret, 245), SiSSouel (Ain Hadid, 276), TiSSelmeme (Sid Hosni, 187), Nahr Ouassel (sersou, 189) et Oued SouSSelem (Tissemsilt, 188).

C – La racine MN :

Le vocable "aman" désignant l'"eau" est présent dans les hydronymes Oued Mina (Saïda, 216). "Mentionné par le nom antique de la localité romaine dont le correspondant actuel est Relizane (4). Bled Mina (sougueur, 247), LMaNe (Bordj Bounâama, 132), TaMaNtit, Oued TaMaNtit, Ain TaMaNtit (Frenda, 277) vocable composé de (t) aMaN + tit, "tit" littéralement "œil" désigne la "source" : "source d'eau", Koudiat TaMantit (Theniet el Had, 134) qui veut dire "Monticule de la source d'eau". Divers dérivés se rattachent aussi à cette racine, nous citerons : Chet BoukMiNa (Rahouia, 186), formé peut-être de la racine BK "bbekbek, être silencieux" en kabyle (5); Ain TheMiNa (Mellakou, 246), Ain bou KheMi Na (SID Hosni, 187), TakheMiNa et Takhemaret (189, sersou) désigne des "terres humides", à vocation maraîchère, comme c'est le cas des terres de toute la région de Takhemaret (Takhemaret, 245). Le terme "aman" entre en composition avec d'autres vocables : ChetGuelMaNe (Mellakou, 246), de "aguelmane" qui veut dire en kabyle "réservoir d'eau"⁽⁴⁾. Il a fourni dans cette région la série Makabat GuelmaNe "Lac salé du réservoir d'eau", GuelMaNe Ben Ahmed (Saïda, 216) "le réservoir de Ben Ahmed" (anthroponyme), Oued Tiziouguelmane (Theniet el Had, 134) qui signifie "l'Oued du col du réservoir d'eau" et sous une forme arabisée Ain el GuelMaNia et Chet el GuelMaNia (Frenda, 27).

Cette racine est également recensée dans le nom de localité TeMda, OuedteMda (Rahouia, 186), qui veut dire "mare, réservoir, bassin"⁵, associé au thème verbal SU "boire" dans SouaMa, saMaMan (Mchraa Sfa, 245) et SL "rincer"⁶ dans le lieu-dit SelMaNa (Tissemsilt, 188).

Certains aboutissants se rattachent à cette racine hydronyme à une seule et unique consonne N, "anu" : "gouffre au puits naturel"⁷ en kabyle, "ânou" : puits, // par extension trou quel

¹ – SAHI (nordine), 1983, Apport géographique à l'occupation du sol : cas de la Mauritanie Césarienne. DEA université de Paris I. Texte ronéotypé p.14.

² – KADDACHE (Mahfoud), 1980, l'Algérie dans l'antiquité, 2^{ème} édition SNED Alger.

³ DALLET (j.m), Dict. p. 6.

⁴ DALLET. Dict. p. 505

⁵ DALLET. Dict. p. 505

⁶ DALLET. Dict. p. 771

⁷ DALLET. Dict. p. 534

conque , dans le sol , de n'importe quelle largeur , profondeur , forme , origine ''¹ , en touareg .Ils sont relevées dans les hydronymes Ain en Naou (Bordj Bounâama ,132) , 6 (Saida , 216).TaNout (Saida , 216) qui désigne en touareg un '' puis'' (à poulie) pour l'arrosage (d'un jardin)''⁽²⁾ , Rokbet taNout (Tissemsilt , 188) '' Le mamelon du puits '' et TaNout ferme (Sid hosni , 187) .

D – La racine SF :

La racine hydronymique SU '' boire '' ou une de ses variantes avec l'alternance vocalique Se – Si est à l'origine d'expansions sous forme de dérivés et composés .Cette racine n'a pas été décelée à l'état isolé dans notre corpus , mais rattachée à un certain nombre d'appellations , soit par préfixation , soit par suffixation , soit les deux en même temps , ave dédoublement de la raine , Es-Souane (Takhemaret , 245) , TimSiouine (Bodj Bounâama , 132) , Djebel Souanine (Bodj Bounâama , 132) .

D'autres hydronymes ont pour origine '' assif '' , '' pluriel '' saffen '' , rivière , Oued ''³ .Appellatif dont on rattachera certains noms de cours d'eau , sous forme arabisée pluriel Es – Sfassif (Theniet el Had , 134) , Daïet es – Sfa (Sid Hosni , 187) , qui veut dire '' dépression en cuvette d'eau '' , Oued Safiane (Sid Hosni , 187) .Oued et djebel SaFFalou (Takhemaret , 245) de ''âlou '' qui , en touareg , désigne un lieu '' large et spacieux ''⁴ , en duplication avec la racine MN dans la vocable Oued meNaSFa (Takhemaret , 245) et sous une morphologie arabisée El FouaSSi ' Ain el Hadid , 276) et probablement Souafa (Takhemaret , 245) .

Cette racine est à la base d'autres hydronymes en composition avec d'autres thèmes exprimant des manifestations de l'eau : SR '' couler abondamment , affluer ''⁵ , en alternance consonantique avec ZR ''amazzer (pl.imozar) '' désignant en touareg⁶ une '' chute d'eau '' et ''ezzr '' : '' purifier (un liquide)''⁷ : Ain ToufiSSer (Tissemsilt , 188) Oued TafiSSouR (Takhemaret , 245) , Oued OusiRia (Sersou , 189) et Ain ZouRat (Sid hosni , 187) , ain FouzaR (Sid Hosni , 187) , Ain TaouZara (Takhemaret , 245) , Oued el MZiRet (Nador , 278) , Chet OuzeRer (Ain elhadid) , Ain TeZer kounet (Rahouia , 186) .La rivière , sous son appellation berbère Zénète , - '' i^zar ''⁸ - , est contenue dans oued Tirhzert (Theniet el had , 134) et djebel bou Rharzaz (Sid Hosni , 187) . C'est également à une autre manifestation du nom d'eau qu'il faut rattacher des appellations dont la raine est ZL ''azzel '' qui veut dire en kabyle '' couler '' , aller au fond ''⁹)et '' couler en abondance '' en zénète¹⁰ , ain ZiLène (Tissemsilt , 188) sous la forme arabisée diminutive Ain ras

¹ DE FOUCAULT .Dict .Tome II .p.193

² DE FOUCAULT .Dict .Tome II .p.193

³ DALLET .Dict .p.758

⁴ DE FOUCAULT .Dict .p.77

⁵ DALLET .Dict .p.788

⁶ DE FOUCAULT .Dict .II ?P.189.

⁷ DE FOUCAULT .Dict.II .p.723

⁸ BASSET (René) , 1895 , Etude sur la Zenatiya de l'Ouarsenis et du Maghreb central .op.cit.p.138.

⁹ DALLET .Dict .p.954

¹⁰ BASSET ® , op .cit .p.128.

Zouilène (Tissemsilt , 18) , Oued el neZal (Takhemaret , 245) Bou BZiLa (Takhemaret , 245) et koudiat bou ZLalil (Bordj Bounâama , 132 sous une morphologie arabisée exprimant le pluriel .

Pellegrin ¹ avait relevé dans les dialectes marocains ‘‘ismir ‘‘ ,avec le sens de ‘‘ cours d’eau ‘‘ .Ses correspondants en kabylie sont ‘‘mmir et ‘‘ smir ‘‘. Nous les avons rapprochées dans la région de Saïda des vocables Bled S’mir (Sougueur , 247) , SMIMIR (Ain Hadid , 276) , Smar (Sid Hosni , 187) , kef smaar , Oued smara (Saïda , 216) , avec le sens de ‘‘ joncs ‘‘ , latin juncus ² , marécageux .

E – La racine NS :

Une série de vocables dérivent de la racine Ns ‘‘ anesis’’ : ‘‘ suinter goutte à goutte .Etre imbibé ‘‘ ³ , ils désignent dans la région de Saïda des endroits très humides : Ain NeSSiSSa (Ksar Chellala , 249) , chet NeSSiSSa (Ain Hadid , 276) , Djebel NeSSiS (Mellajou , 246) , Koudiat NSiSSa (Rahouia , 186) et Djebel OuarseNis (Bordj Bonâama , 132) , vocable composé de deux racines RS ‘‘ers ‘‘ descendre ‘‘ ⁴ et NS . L’ensemble sert à désigner un lieu très humide ; en effet , l’Ouarsenis est connu pour ses sources thermales dont la plus fréquentée est Hammam Slimane ‘‘ les bains de Salomon ‘‘ ⁵ .

F – La racine NG :

La racine Ng ‘‘ s’égoutter . Tomber goutte à goutte ‘‘ en kabyle ⁽⁶⁾ et ‘‘ ruisseler d’eau courante provenant de pluies récentes ... ‘‘ en touareg ⁽⁷⁾ est contenue dans Ain TaNDJi (Saïda, 26) – DJ est une variante de G – Col de TaNDJi (Saïda , 216) , Faïd Bou rhenNDJa (Tissemsilt , 188) qui veut dire ‘‘ Ravin d’eau de Bou Rhenndja ‘‘ .Bou Rhenndja , bu ^enga est une procession rituelle dans les campagnes de Saïda (et d’Algérie) pour provoquer la pluie et combattre la sécheresse .Rite magique ‘‘ qui semble avoir ses racines dans les couches les plus profondes u passé nord – africain , sans que l’on puisse dater sa naissance avec précision ‘‘ ⁸ .

¹PELLEGRIN (A) , 149 , op p.70

²TRABUT (L), 1935 ? op .cit , p.333

³ DALLET .Dict.p.576

⁴ BASET(H) , 1895, op.cit.p

⁵ BASSET (H) , 1895 , op .cit , p.13.Basset avait relevé que l’on avait donné le nom de Hammam Slimane d’après la légende selon laquelle le roi Salomon aurait enfermé les génies chargés de lui chauffer ses bains .

⁶ DALLET .Dict p.657

⁷ DE FOUCAULT .Dict .T.1, p.226

⁸ DECRET (Francois) et FANFAR (M’hamed) , 1981 , L’Afrique du Nord dans l’antiquité . Des origines au Ve siècle Ed .Payot .Paris p.244.

Pour Mercier , cette racine est à la base de Tangis , actuellement Tanger , mais plus généralement , ‘ le libyen ‘ tinjit ‘ a pu éigner non seulement un fleuve , mais toute masse d’eau ...’¹ .

En outre , Tandji (Saida , 216) est à rapprocher de l’ethnonyme Beni Toudhîn cité par ibn Khaldoun² , tribu qui habitait dans les environs de Tihert à l’époque médiévale .

En Zénète , enfin , ‘ a^enga ‘ désigne ‘ la cuillère ‘³ , en kabyle ‘ la louche ‘⁴ .

G – La racine CR :

A l’inverse des périodes de sécheresse et de l’emploi de la racine NG , l’abondance est représentée dans la racine CR avec le sens ‘ tomber en cascade (acercer) couler librement (liquide) ‘⁵ .Elle est notée dans les hydronyme (Bordj Bounâama , 132) qui désigne ‘ le lac salé de la chute d’eau ‘ , Chet bou CHERCHaR (Rahouia , 186) : ‘ lac où abonde les chutes d’eau , Oued CHERCHaRa (Rhouia , 186) , morphologie arabisée qui désigne un pluriel collectif , ‘ L’OUED des chutes d’eau ‘ , Chet el CHERCHouRa ‘ Sid Hosni , 187) , Ain CHERCHa (Mechraa Sfa , 215) .Nous constatons que ces données sur l’hydronymie ont laissé des traces d’un état linguistique originel et de son évolution .L’on retiendra ainsi que la nomenclature de cette région a retenu des termes pour désigner l’eau ou une de ses manifestations : ilél , aman , SU , SR , L etc . Par contre , ‘ tala ‘ , pratiquement absent de notre corpus , peut confirmer l’hypothèse de Pellegrin selon laquelle ‘ tala ‘ pourrait être un développement secondaire d’un substrat LL⁶ .

Nous pouvons penser que tous les micro hydronymes cités sont issus d’appellatifs anciens à partir de bases elles – aussi anciennes .Ces dernière non recensées comme unités lexicales sont toutefois à l’origine d’une forte productivité .C’est dire aussi l’ancrage historique de la formation linguistique libyco – berbère dans cette région , totalement arabisée actuellement .

3- Les noms de montagnes.

Comme l’hydronymie , l’oronymie nous renseignera sur les vestige du groupe , de sa volonté de durer et de se défendre ‘⁷ .Les montagne comme les sources et les rivières sont nécessairement distinguées et nettement désignés .

A -Les appellatifs : Pour les noms de montagnes , on observera le même procédé que pour les hydronymes : ils sont souvent désignés par un nom générique qui s’est cristallisé . La forme

¹ MERCIER (Gustave) , 1924 , la langue libyenne et la toponymie antique de l’Afrique du Nord .Imprimerie Nationale Pais , p .298.

² IBN KHALDOUN , Histoire des berbères ... op.cit., T.IV ..4

³BASSET (H) , 1895 , op, cit .p.140

⁴ DALLET .Dict .p.617

⁵ DALLET .Dict .p.103

⁶ PELLEGRIN (A) .op .cit .p.41

⁷ ROUISSI (Moncef) , 1983 , Population et société au Maghreb . Horizon Maghrébin .Ed .OPU Alger .p.23

d'appellatif désignant la " montagne " , la " roche " , la " pierre " ayant résisté au temps est "azru " , présent dans une série de dérivés .Ces appellatifs sont également superposés à des déterminatifs arabes généralement de signification identique : djebel ; Kef , etc."Adrar " : " montagne , pays des montagnes , montagneux "¹ , a été relevé uniquement dans trois cas sous forme de dérivés : Drara (Sid Hosni , 187) , djebel temdrara (Bordj Bounâama , 132) sur les monts de l'Ouarsenis .Un certain nombre de vocables à caractère oronymique ont déjà été cités parmi les hydronymes étudiés précédemment , notamment ceux riviés de la racine TL , contenant la racine hydronymique L . Les travaux de Chériguen ² montre que la racine TL peut être à la fois hydronymique et oronymique .

La racine L est contenue dans des noms de montagnes de la région de Saida , en composition avec d'autres thèmes hydronymique : Djebel Saffalou (Takhemeret , 245) , Djebbel Ammala (Mechraaa Sfa , 215) .L a le sens ici de "monter " "ali"³ .

A-Le vocable " azrou :

La racine ZR a donné des formes simples comme AZrOU (Rahouia , 186) qui signifie en zénète " rocher " ⁴ et " muraille rocheuse " en kabyle ⁵ , Tazrout (Takhemaret , 245) qui veut dire " gros rocher " ⁶ , Kef Azrou (Theniet el Had , 134) , Kef Tasrout (Bordj Bounâama , 134) et Bled Tizrah (Theniet el Had , 134) désignant une rocailleuse .

C – La racine KR :C'est à la racine KR avec le sens de " se lever , s'élever " ⁷ qu'il faut rattacher le plus grand nombre de toponymes à caractère oronymique .Elle est présente dans une série de dérivés et de composés et sera , en outre , illustrée en alternance consonantique avec la racine Gr pour vérifier le caractère antonymique ou synonymique de ces deux racine , tel que postulé par Chériguen dans do étude précitée .

Relevons toutefois que ces thèmes oronymiques ont donné des noms de cours d'eau . On aura remarqué , en parallèle , l'intérêt qu'a présentée cette racine dans les noms relatifs au relief dans le champ indo européen , avec les travaux d'Albert Dauzat particulièrement ⁸ .

Dans la région de Saida , la racine KR est présente dans les séries suivantes : Kef AKouR (Bordj Bounâama , 132) , KéRia , Ain bou kéRia , douar KéRia (Sid Hosni , 187) , djebel KRoRis (Ain

¹ DALLET .Dict .p.151

² CHERIGUEN (F) .op.p.168

³- // /// 106

⁴BASSET (H) .op cit .p.125

⁵DALLET .DICT .P.954

⁶BASSET 5h° .OP.CIT .P.137

⁷-DALLET .dict .p.345

⁸ Voir infra p.62

Hadid ,276) , djebel KRorisia (Mechraa Sfa , 245) , Ain el KoRied (Tissemsilt , 188) , Ain OuzKaria (Ksar Chellala , 249 , Ain TouKaRa (Bordj Bounâama , 132) , AinTouKRia (Sid Hosni , 187) Ain el Tirciine (Balloul , 186) , Koudiat KaRmoud (Bordj Bounâama , 132) et Djebel KaRmouda (sidi boubkeur , 247) qui littéralement veut dire en arabe algérien “ la montagne formant toit “ .

Cette même racine est élevée avec ses variantes vocaliques , en rebondance toujours de son signifié dans deux formations linguistiques différentes , dans ZeKaR (Bordj Bounâama , 132) , citée par Pellegrin ¹ et relevée par Foucauld comme étant une forme arabisée de “izelikar “ qui signifie en ahaggar “ cîme , point culminant “ ² : Djebel ZeKouR (Bordj Bounâama , 132) , Ez – ZeKeRia (Frenda , 277) , terme désignant une “ terre montagneuse “ , Oued bou ZouKar (Mellakou , 246) , Ain Zeguai (Douithabet , 187) , ZeGai et Chet bou ZeGai (c youb , 245) .D’autres appellations doivent provenir de la racine KR : Ain BEKAR (doui thabet , 246) , relevé par Laoust au Maroc , dans sa forme primitive “ akerkâr “ : “ tête “ en Kabylie et “ crâne “ en Ahaggar , “ par extension , un sommet de montagne “ (³) , “ source du pic “ , Chet el KarKaRa (Sid Hosni , 187) Hassi KeRKaR et Ain KeRKaR (Mellakou , 246) , Chet et KeRKaRa (Sid Hosni , 187) , Oued DoukkaRa (Bordj Bounâama , 132) , KeRman (Saida , 216) , TunKIRa , TunKaRa (Frenda , 277) , KaRtourba (Ain Hadid , 276) de “ tourba “ qui veut dire en arabe algérien “ terre , terrain “ , Djebel TousKRet (Ain Hadid , 276) , Ain KaRtouchen (Tissemsilt , 188) . Le rapport s’impose entre cette dernière appellation et le nom d’ “amas de pierres “ relevé par Gsell en 1906 sur ces mêmes lieux ⁴ .Kl , avec le sens de “ durcir “ , “ cailler , coaguler “ ⁵ , variante de KR , a donné les vocables Koudiat TouKal (Rahouia , 186) , Chet el ouenKaL (Mellakou , 246) Bled bou Rached (Ain Hjar , 246) , qui veut dire littéral “ Terre du bossu “ ; El KaLaa , toponyme disparu de la nomenclature actuelle , relevé par Gsell dans les environs de Timetlass , sur les “ ruines d’El Gaada “ ⁶ .

D – La racine GR :

La racine GR est représentée dans Gersif (Balloul , 247) , qui signifie en berbère “ champ labouré et ensemencé de céréales “ ⁷ , “ ager “ en latin ⁸ , SouGueuR , 247) , Chet el AGouRa (Mechraa

¹PELLEGRIN (A) , 1949 , op .ct ., , p.62.

² En zénète “ azek ‘k’our” désigne un “ rocher “ , basset(H) op.cit.,p.127.

³ LAOUST (EMILE) , 1942, Contribution à une étude de la toponymie du Haut Atlas .Librairie orientaliste Paul Geuthner .Paris p.89

⁴ Voir infra p.62

⁵ GSELL (Stéphane) , 1906 , Atlas Archéologique de l’Algérie , avec un texte explicatif .Cartes au 200 000 e du service géographique de l’armée .Feuillet 33 Paris –Alger .

⁶ GSELL (S) , op.cit .feuillet 3.CE vocable est à rapprocher du pré- indo – européen cal ou cal “ cala” qui signifie “ caillou “ “ pierre “ , “ roche “ .Albert Dauzat , 1942 , La toponymie ... p.79.

⁷ DALLET .Dict.p.269

⁸ COLIN (S.Georges) , 1923 , “... mais il faut penser au grec au sumérien agar et à l’accadien ugaru qui ont tous le même sens “ .in Hesperis T.VI.Ed .Larose , Paris p.156.

Sfa , 215) , MaGouRa (Sid Hosni , 187) , TaGRara (Nador , 278) et Djebel GUeRouaou (Tissemsilt , 186) .L'hypothèse de Chériguen ¹ selon laquelle GR se situe en aval de KR est à retenir dans ce cas de la région de Saïda et dans la mesure aussi où nous pouvons vérifier la valeur topographique de ces toponymes .Ces derniers se situent sur des terrains soit à mi – chemin entre la montagne et les plateaux de Sersou , cas de GueRtoufa (Saïda , 216) par exemple , soit carrément sur des zones plates pré sahariennes , c'est la cas de SougueuR .En aval des monts de l'Ouarsenis , nous pouvons citer les plaines de BouGuiRat (wilaya de Mostaganem) .

La racine GR contenue dans IgueuR et les toponymes cités , assignés à des terrains nivelés – aptes à l'agriculture et au pastoralisme (agro – pastoralisme) – semble être un repère topographique dans la désignation toponymique .

Toujours dans le même ordre d'idées , la raine GRB semble exprimer un thème oronymique entre KR et GR , avec une idée de mouvement descendant ‘ ‘ rouler ‘ dégringoler ‘ ‘ (²) .Nous lui avons rapproché les désignations suivantes : Djebel GueRBoussa (Theniet el Had , 134) , GueRBoussa (Theniet el Had , 134) , Bled GeuRBouz (Theniet el Had , 134) , Chet geRBouz (Mellaku , 246) .

Là nous rejoignons l'hypothèse de l'assignation de ZR ‘ ‘ azru ‘ ‘ : ‘ ‘ se déposer au fond en parlant d'un corps dans l'eau ‘ ‘ telle que formulée par Chériguen (³) .Ces racines KR – BRG- GR- ZR exprimeraient donc de thèmes oronymiques obéissant à une éventuelle logique de verticalité : haut /bas.

E – La racine FRN

Une série de vocables dérivent du thème verbal FRN , avec le sens de ‘ ‘choisir / efren / (en choisissant ce qui est le meilleur et en optant pour lui) , tefren , être l'objet d'une sélection ‘ ‘ ⁴ .Au Maroc , dans le haut Atlas , Ifri , pl .Ifran , Ifraten , Tifran a le sens de ‘ ‘caverne , grotte ‘ ‘ mais aussi ‘ ‘ bassin artificiel destiné à recevoir l'eau des montagnes ‘ ‘ ⁵ . Pellegrin a repris une explication de cette racine faite par Mercier et qui nous semble peu probable ⁶ .Cheriguen , rejoignant l'explication de Laoust , formule l'hypothèse selon laquelle ((le vocable latin AFRICA contiendrait IFRI sous la forme AFRI (Ifriqiya en arabe) ...’’⁷ .

Ainsi , l'on retiendra dans la région de Saida feraNe , El feRaNe , Djebel feRiaNe (Takhemaret , 245) , Oued FeRNane (Bordj Bounâama, 132), FeRNata (Mechrâa Sfa, 215), Oued feReNdouh

¹ CHERIGUEN (F) .op.cit.p.199

² DALLET .Dict .p.271 vrbe Kabyle ‘ ‘grureb

³ CHERIGUEN (F) op.cit p.169

⁴ FOUCAULT (P) .dict .t.l,p.242.

⁵ LAOUST (E) ,1942 , op.cit .,p.151

⁶l'ensemble semble designer selon Mercier repris par Pellegrin ‘ des terres de labour /qui / sont par définition des terres “ choisies “ auxquelles peut s'appliquer le terme “ feren” .op.cit.p.86.

⁷ CHERIGUEN (F) , 1987 , Barbaros ou Amazigh .Ethnonymes et histoire politique en Afrique du nord .in mots fondation nationale des sciences politiques CNRS Paris p.9.

(Bordj Bounâama, 132), taFRiNte (Mechrâa Sfa , 215) Chhet taFrouNt (Mechrâa Sfa , 215) , koudiat TaFreNte (Theniet el Had , 134).

Sont également recensés les termes Ain Fray (Mechrâa Sfa , 215) de ‘‘ ifri , ifran : escarpement , grotte ; abri sous roche ‘‘¹ : Oued Fray (Theniet el Had , 134) , Djebel FeRRara (Mechrâa Sfa , 215) , Oued TaFRaoua (Mechrâa Sfa , 215) , Ain TafRaoura (Saida , 216) , TaFraoua à deux reprises dans la zone de Bordj Bounâama (132) et enfin Frenda (Frenda 277) , le second composant ‘‘ da ‘‘ indique le lieu : ‘‘ici’’.

F – Toponymes à base de ‘‘ tizi ‘‘ :

Tizi ‘‘ , col , passage , chemin ‘‘² est un vocable fréquent dans notre nomenclature .jamais employé de manière isolée , ce toponyme subsiste uniquement sur les monts de l’Ouarsenis : Theniet et Had et Bordj Bounâama .Employé comme déterminé , en composition avec des noms de plantes , cet appellatif est présent dans Tizi Taga (Theniet el Had , 134) ‘‘ col de l’arbre ‘‘ (produisant l’huile de cade³ , Tizi Zourane (Theniet el Had , 134) , qui signifie ‘‘ ol , pasage des aisins ‘‘⁴ ,izi Tikliline (Theniet el Had , 134) de ‘‘ iklil ‘‘ plae(‘‘ rosmatius ‘‘)⁵ ; avec un nom d’animal : Tizi Barhla (Theniet el Had , 134) , ‘‘ bagla ‘‘ : la mule , ‘‘ col de la mule ‘‘ , avec le chiffre ‘‘ dix ‘‘ en arabe , Tizi Achra (Bordj Bounâama , 132) , précédé du nom générique arabe désignant la ‘‘ terre ‘‘ dans Bled Tizi Moussi (Theniet el Had , 134) , ‘‘ mussi ‘‘ que nous avons rapproché de ‘‘mussu’’ , ‘‘sorte de versoir de charrue ou de bise – mottes ... ‘‘⁶ , Bled Tizi ouguelmane (THENIET EL Had , 134) qui veut dire ‘‘ la terre du col du réservoir d’eau ‘‘ , Tizi N’ourar (Theniet el had , 134) de ‘‘ annar , inurar : aire à battre ‘‘⁷ .

D’autres topiques à valeur oronymique tirent leur nom de leur aspes topographique : Djebel Taguenit (Theniet el had , 134)de ‘‘ igenni ‘‘ ‘‘ les nuages ‘‘ , Djebel Moula (Bordj Bounâama , 132) de ‘‘ imula ‘‘ ‘‘ versant le moins ensoleillé ‘‘⁸ , Ain temoula (Bordj Bounâama , 132) , Djebel Ech chaoun (Theniet el had , 134) , litt. ‘‘ la monagne aux cornes ‘‘ , ‘‘ la montagne aux pics ‘‘ , Oued Temdjout (Ksar Chellala , 249 ‘‘ Le cours d’eau du sommet , du pic ‘‘ ; à l’état isolé : Taourirt ‘ Ain Hadid , 276) qui veut dire’’ La montagne , la colline ‘‘ , Bab Taourirt (SiHosni , 187 à litt. ‘‘ Porte de la montagne ‘‘ , Kef Taourirt (Sid hosni , 187) c’est à die ‘‘ pic de la montagne ‘‘. ‘‘ Azel ‘‘ ‘‘ ciel ‘‘ sous sa forme arabe dialectale désignant l’horizon est recensé dans zaïlech Zoudj Sma (Rahouia , 186) , duplication su signifié dans deux couches linguistiques :

¹ – DALLET .Dict .p.218

² – DALLET .Dict .p.926

³ – voir infra p.65

⁴ – voir infra p.66

⁵ – RABUT (I) , 1939 , op.cit.,p.302

⁶ – RABUT (I) , 1939 , op.cit.,p.302

⁷ RABUT (I) , 1939 , op.cit.,p.302

⁸ DALLET .ict.p.497

‘‘ Le ciel , l’horizon des deux cieux ‘‘ .La descente , la pente est représentée dans la racine RS , verbe ers ‘‘ descendre ‘‘¹ : Djebel Tircine (Ain Hadid , 276) , Bab Tirzine (Ain Hadid , 276) littéralement ‘‘ porte de la pente « » , Bled Tirzine Tolba (Bordj Bonâama , 132) littéralement ‘ porte de la pente des religieux ‘‘ , Bled el Merzi (Ain Hadid , 276). Nous pouvons considérer que les désignations en oronymie que les désignations en oonymie recueillis dans notre corpus dans la formation berbère sont les éléments topographiques , liés à l’aspect et à la forme des lieux .A défaut de travaux d’ensemble sur cette catégorie , l’on remarquera que les vocables les plus anciens qui se sont cristallisés pour désigner l’orographie sont ‘ adrar ‘‘ sous forme de dérivés et ‘ azru ‘‘ . Le recensement du premier appellatif sous forme uniquement de dérivés montre l’archaïsme de sa base , en même temps sa forte productivité et l’ancrage du substrat linguistique berbère dans ces lieux . L’aire de dispersion de certains racines hydronymiques ne se limite pas au Maghreb . Ceci a été suscité par le rapprochement des désignations relevées dans notre corpus par des vocables à valeur hydronymique signalée par Albert Dauzat (la toponymie française) dans les langues indo-européennes

Le type AR est à la base de cours d’eau en Europe :France , Suisse , Espagne ...’’ thème qui a fini par se cristalliser et par être employé lui - même par suffixe (...) Douro ‘ Espagne), les Dore (Alpes piémontaises) , la Dore , la Dordogne , les Dorons ...’’² .L’on relèvera dans la région de Saïda : Ain Aroui (Melakou , 246, Ain Douria (Theniet el Had , 134) , Ain Daroua (bordj Bounâama , 132), Djebel Araoui Araour (Frena , 177) , Oued Ouerrad (Thniet el Had , 134), Djebel Araour(Bordj Bounâama , 132) , Djebel Ouaradane (Frenda , 277) , Djebel el Ourid (Ain Hadid , 277) et Chet Aries (Mellakou , 246). Les hydronymes et autres vocables de cette région en mesure d’être rapprochés de la base TUR-DUR avec le sens de ‘ montagne ‘³ sont : Djebel Terlissia (bordj Bounâama , 132), le suffixe de souche berbère peut désigner la ‘bone , limite ‘‘ ‘talast ‘‘⁴ , Terziza (Mellkou , 246) , hauteur située à 1030 mètres altitude , le sffxe renvoie probablement à ‘azazzu ‘‘ : ‘ les gènes épineux ‘‘⁽⁵⁾ , Taria (Mellakou , 246) à 938 mètres , Talentia (Mechrâa Sfa , 215) et plus près du Mausolée des Djeddars de a période byzantine : Djebel Ternate, Djeel Ternaech , Tranochi (Frenda , 277)⁶.

Le parallèle entre le berbère (ou libyco – berbère) et le pré- indo – européen est possible entre les racines oroymiques KR, GR , KL citées plus bas et des appellatifs désignant la ‘ montagne ‘ , la ‘ roche ‘ , la ‘ pierre ‘ dans l’aire européenne : Kalmis , Garigue , Garriga⁷ .Des hpothèses ony été

¹ DALLET .ict.p.734

² ROSTAING (Ch), op.cit., p.110

³ ROSTAING (Ch), op.cit., p.110

⁴ DALLET .Dict..p.463

⁵ DALLET .Dict..p.966

⁶ C’est dire en meme temps que définir l’origine de leur formation est problématique comme l’affirme Chaker (supra p.46). A quelle période faut – il ramener la formaion de ces vocables ? Pré – romaine ou byzantine ?.

⁷ BAYLON et FABRE .op .cit., p.71

formulées à ce sujet sur ‘ l’existence d’une famille méditerranéenne pré- indo – européenne ‘ (Bertholdi , Battista ...) ou du ‘ substrat euro-africain ‘ (Hbschmid) (1) .

4- Les noms des animaux et végétaux dans la toponymie

Il est facile de constater dans plusieurs régions l’existence d’anciens noms de lieux provenant d’emprunts faits au vocabulaire du monde animal et végétal ; ceux-ci nous renseignent sur des espèces disparues et que la toponymie a fidèlement retenues. Compte tenu du processus d’arabisation linguistique arrivé à terme dans cette région , les noms de lieux de substrat berbère recueillis sont des témoignages précieux et fiables pour vérifier aussi bien des éléments sur la nature des terrains dans le passé , et leurs transformations , ainsi que des indications sur la prédominance des populations animales et végétales actuelles et éteintes.

A - Le monde animal dans la toponymie :

L’animal qui semble avoir fourni à cet égard un nombre important de noms à la toponymie est « ilef » , le « sanglier ».

On retrouve ce vocable dans une série de dérivés et de composés dans la langue berbère et dans l’arabe algérien :

Chet bou Lilef (Ain Kermes,307), « Lac salé des sangliers », Djebel bou Liefen (Bordj Bounaâma,132) « Montagne des sangliers », Bou Lannfar (Ain Hadid, 276) « Lieu où abondent les sangliers » ; sous sa forme arabe dialectale , à l’état isolé : Hallouf (Mechraa Sfa,215) , El Halloufa (Ain Kermes,307), qui veut dire « Endroit de la laie », Ain el Hallouf (Bordj Bounaâma, 132) « Source d’eau du sanglier », Guelt el Hallouf (Sid Hosni, 187) « Mares des sangliers », Chet el Hallouf (Bordj Bounaâma, 132) « Lac salé des sangliers », Ain Oudène Hallouf (Bordj Bounaâma, 132) qui littéralement veut dire « Source des oreilles du sanglier », Koudiat bou Halloufa (B.Bounaâma, 132) « Mamelon des sangliers » ; en composition avec un nom de plante dans Kernouch el Hallouf (Rahouia, 186).

Enfin , ce vocable est noté dans l’hagionyme Sidi bou Lefant (Mechraa Sfa, 215) et Sidi bou Lannfar (Ain Hadid, 276).

L’on retiendra en seconde position « uccen » « chacal », féminin « tuccent », dans Bled Ouchen (Sougueur, 247), « pays du chacal », Oued Ouchen (Takhemaret, 245), Argoub Bouchena (Rahouia, 186) qui veut dire « Colline des chacals » et Ain Chénichène (Tissemsilt, 186). Les autres animaux recensés sont « fakroun », la « tortue » et « rhiles », la « panthère » (2), dans les appellations : Djebel bou Fekirine (Rahouia, 186) « Montagne où abondent les tortues », Ain bou Fekirine (Ain Hadid, 276) « Source des tortues » et Graïa el Fekrouna (Ain Hadid, 276) « Etang de la tortue » ; Bled Rhiles « Pays , territoire de la panthère », Rhiles el Rharbi, litt. « panthère de l’Ouest », Rhiles el Chergui. litt. « panthère de l’Est » sur les montagnes de l’Ouarsenis et Djebel Berhiles (Takhemaret, 245).

¹ -BAYLON et FABRE .op .cit., p.71

² DALLET .dict. p . 613

A -Le monde végétal dans la toponymie :

Les végétaux fournissent un continent beaucoup plus important que les animaux. Dans un pays dont le sol est marqué de manière incisive par un climat aride et semi-aride ¹, donc dénudé, l'usage des noms de végétaux, par l'abondance de tel ou tel végétal ou par une présence isolée, sert et s'impose comme repère d'observation ².

Beaucoup de noms berbères sont contenus dans le lexique des plantes herbacées, moins importants le sont ceux des arbres. Beaucoup moins usités que les noms d'arbres, les noms de plantes herbacées ont mieux résisté au procès d'arabisation qu'ont connu les autres catégories sémantiques. Ceci peut cependant expliquer les variations dialectologiques pour désigner les végétaux les plus anciennement cultivés, récoltés ou observés dans notre pays.

Parmi les arbres, le « figuier » vient en tête dans la nomenclature toponymique : employé à l'état isolé dans Kerma (Mechraa Sfa, 215), qui veut littéralement dire « Le figuier », « Endroit du figuier », en composition avec un nom de personne Kerma Kellacha (Tissemsilt, 188) « Fiquier des Kellacha » avec des noms génériques d'eau et de relief Ain Kerma, à trois reprises (Tissemsilt, 188) et Ain Kermes, nom d'une importante commune « Source du figuier », Faïd el Kerma (Sersou, 189) avec - COTE (M), 1983, op. Cit., p le sens de « Ravin des figuiers » et sous la forme d'un pluriel collectif arabisé. Oued Krammes (Theniet el Had, 134), qui veut dire « Cours d'eau des figuiers ».

Parmi les noms d'arbres relevés par séries, l'on mentionnera « qerruc » qui désigne le « chêne vert » qui, selon Pellegrin ⁽³⁾, dérive du latin « quercus » : El Karoucha (Ain Kermes, 307), Chet Kerrouch (Mechraa Sfa, 215), Djebel Kerrouch (Sid Hosni, 187).

Nous y joindrons le nom d'arbre « xarrub » désigné en botanique « ceratonia » ⁽⁴⁾, le caroubier, orthographié de manière diverse : Kef el Kharoub (Frenda, 277) « pic, crête du caroubier », Koudiat Karrouba (Frenda, 277) « Monticule des caroubiers », Ain Kharouba (Tissemsilt, 188) et Ain el Kharrouba (Mellakou, 246).

Enfin, le vocable « zebbug », c'est-à-dire l' « oléastre ou olivier sauvage » ⁽⁵⁾ : Ez-Zeboudj (Ain Kermes, 307), Zeboudj (Bordj Bounaâma, 132), Oued Zeboudj (T. el Had, 134), Kef ez-zeboudj (Rahouia, 186).

Pour les végétaux herbacées, et compte tenu de leur richesse lexicale et de leur présence en microtoponymie, on se contentera de citer les noms de lieux les plus usités : Zaaroura (Saïda, 216), « L'azerolier » lat. *crataegus* ⁶, nom d'une importante agglomération de la commune de Saïda. Le déterminatif Ain a disparu de l'usage des locuteurs. El guenatis (Ain Kermes, 307) de « Tinqentast »

¹COTE (M), 1983, op. Cit., p 7

² PELLEGRIN (A), 1949, Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine : noms de lieux empruntés au règne végétal, in IBLA Tunis P. 334

³ PELLEGRIN (A), 1949, Les noms de lieux... op.cit., p74

⁴ TRABUT (L), 1935, p. 306

⁵ // 342

⁶ // 342

lat. anacylus ¹ , Djebel Raouraoua (Sid Hosni,187) de « rouraoua », lat. Sambucus ², Fersiouane (Theniet el Had,134) lat.phlomis ³, Oued Zemmour (T.el Had , 134) lat.Oléa ⁴ « Oued de l'olivier », Bled Timzerzine (T.el Had,134) lat. Hordeum ⁵ , Tizi Zourane (T.el Had, 124) de « tizurin » « les raisins », « Col des raisins » , Taslent (Tissemsilt, 188) « Frêne de Kabylie » lat.Fraxinus ⁶ , Djebel Bechtout et Koudiat Bechtout (Sersou ,189) lat . Pennisetum ⁷ , Bled Betatarg (Takhemert, 245), de atartag, la coronille lat.CORONILLA Juncea ⁸ , Ain Taferst(Rahouia, 186), coloquinte lat. Citrullus colocynthis ⁹ , Mechennfou (Saïda,216) de « achnaf ». D. pendula , harre ¹⁰ , Oued Tekouka (Mechraa Sfa, 215), de « takouk », Doucette d'Alger ¹¹ , Oued et Djebel Tacheta (Takhemert et Theniet el Had), chêne zen ¹².

Cet usage onomastique du végétal et de l'animal sous sa forme primitive ou dérivée , appliquée et comparée à des terrains rend compte des périodes de dessèchement qu'a connues cette région depuis l'antiquité, et qui n'a pas manqué d'avoir des conséquences dramatiques sur les animaux et les végétaux , ainsi que sur les peuplements ¹³. C'est ainsi que des documents du Haut Moyen Age font allusion à la richesse des végétaux et des animaux dans la région de Saïda .El Bekri y remarqua « toutes sortes de fruits... » ¹⁴ Abou Zakkariya y releva la nature du terrain, « couvert de broussailles, rempli de bêtes féroces, de lions et autres animaux » ¹⁵, mais insista particulièrement sur le sanglier , donc

« ilef », prédominant dans notre nomenclature animale que les premiers Musulmans au VIIIe siècle surent utiliser pour défricher le terrain sur lequel fut construite la première capitale musulmane du Maghreb central ¹⁶.

5- Les ethnonymes et les anthroponymes :

A -Les ethnonymes.Les ethnonymes ou ethniques sont des noms de tribus , de fractions , de grandes familles , dont « les membres se disent issus d'un ancêtre commun , honoré d'un culte » ¹⁷. Par

1 -	//	388
2	//	289
3	//	300
4 -	TRABUT (L) , 1935, p.286	
5 -	//	338
6	//	116
7	//	288
8	//	78
9	TRABUT (L), 1935, op.cit.,p. 72	
10	//	p. 94
11	TRABUT (L), 1935, op.cit.,p. 72	
12	//	p. 94
13	//	p. 111

1 ABOU ZAKKARIYA ,op. 50

2 ABOU ZAKKARIYA ,op. 50

¹⁵ MARCAIS (G), 1946,La Berbérie musulmane .Ed. Montaigne, Paris p. 116(

¹⁶ // p. 111

¹⁷ EL BEKRI, Description de l'Afrique septentrionale, traduite par De Slane , 1965, Librairie Maisonneuve Paris p.139

extension , ce sont des noms de « régions », de districts ou ¹- « L'abandon de ces ksours est dû à des causes diverses : tarissement des sources (...), il témoigne d'une régression de la culture irriguée et des moissons ... »²- cantons (vallée avec ses versants et ses azibs) habités par des populations disséminées dans des villages ayant jadis formées de petites unités politiques , plus ou moins indépendantes, puis plus ou moins regroupées en vue de la répartition des contributions et des charges par les soins du Mahzen ou les exigences de grands caïds » ³.

Le phénomène ethnique est une donnée incontournable de l'étude de l'onomastique de la région de Saida. Les tribus y forment de grandes communautés dont la majorité ont un ancrage historique datant d'avant l'arrivée des Musulmans , des Rostémides précisément, , c'est-à-dire avant le VIII^e siècle. Ces grandes tribus berbères ont joué un grand rôle dans le Haut Moyen Age : Matmata , Meknasa, Meghila... Totalement arabisées actuellement , elles continuent néanmoins à occuper pratiquement le même territoire et en gardant toujours la même appellation ethnique avec, cela va de soi, quelques variations dialectologiques d'une région à l'autre.

Si l'étude des noms de tribus , d'habitants d'un territoire, de « peuples » pour reprendre l'expression d'Ibn Khaldoun , relève de l'anthroponymie, leur formation linguistique est inséparable des noms de lieux . Faut-il à cet effet observer le système de création lexicale de ces appellations , définir sa source originelle : faut-il ramener l'anthroponymie à la toponymie ou au contraire , les toponymes sont-ils formés à partir des noms d'habitants d'un territoire ? Existents –ils probablement plusieurs systèmes qui découleraient en fait de la représentation qu'ont les formations historiques qui se sont succédées sur ce territoire , d'où découlerait une conception et une projection différente de la création onomastique ?

Pour ces raisons , toute étude toponymique doit reposer sur une connaissance la plus approfondie possible des tribus de la région , de leur formation, leur localisation , leurs déplacements ainsi que leur disparition.

Le répertoire alphabétique des tribus et douars d'Algérie (⁴) et surtout les cartes topographiques de l'Algérie (1/400 000) de 1872 (1) et de 1877 (⁵) sont des documents très importants pour vérifier les tendances dominantes dans le système toponymique du 19^e siècle. Ces matériaux sont recoupés avec des appellations et des renseignements contenus dans les ouvrages d'auteurs arabes du Haut Moyen Age , mais également plus loin dans les sources de l'antiquité classique. Il ressort de notre étude que les appellations toponymiques dominantes sont les noms de tribus. Ces noms de lieux sont formés d'une base et d'un ethnique ; la base est soit « douar », soit « ouled », « ahl », « doui » etc. Dans une certaine proportion , un troisième composant

¹ ABOU ZAKKARIYA, op.cit., p. 50

² ABOU ZAKKARIYA ,op. 50 "Quand la nuit fut venue, les sangliers vinrent au pied des arbres , et fouillèrent jusqu'à qu'ils en atteignirent l'extrémité (...) et le lendemain , toutes les racines étaient arrachées . »(9)- BOURDIEU (Pierre) , 1974, Sociologie de l'Algérie. PUF Paris p.74

³ - LAOUST (E), 1942, op.cit.,p.15

⁴ ACCARDO (F), 1879, op.cit.

⁵ Carte de l'Algérie 1/400 000, d'après les officiers et les reconnaissances des officiers d'état major. Province d'Oran Paris 1877

s'interpose entre les deux : « béni » qui veut dire « fils de ... » ⁽¹⁾ .Les dominations des plus grandes tribus, telles que relevées au XIXe siècle , sont citées et vraisemblablement usitées sans déterminatifs : Matmata, Meknessa, Hallouia,Rhouata, Akerma. . Les autres ethniques sont précédés des bases précitées : Ouled Beni Louma, Béni Médiane, Douar Dehalsa, Douar Beni Haouar,Ouled Haouar, Douar Tighermatine, Douar Flita, Douar Defelten,Beni Maïda. D'autres ethniques se retrouvent dans des matériaux fragmentaires , en composition avec des appellations à caractère hydronymique , oronymique ou toponymique.Nous citerons à titre d'exemple le cas de Oued Sly, étudiée par Basset sur les Monts de l'Ouarsenis. Dérivé de Isli, Oued Isly « tire sans doute, comme la célèbre rivière marocaine , de l'ancêtre éponyme de Beni Isliten, une des ramifications de la grande tribu de Nefzaoua (Ibn Khaldoun , T.I ,p. 227) ... » ⁽²⁾ Il citera également le cas du « monument , situé entre les « Dafeten » en établissant le rapprochement entre « Dafelten » et « Dafliten », « surnom d'Ouzmar (Ibn Khaldoun, T.I , p.200)... » ⁽³⁾ Ouled Defelten est un ethnique usité encore de nos jours.

Il est fort probable que ces deux ethniques dérivent (1)- Carte indiquant la délimitation territoriale de la partie occidentale du Tell algérien constituant le département d'Oran ,1872 revue en 1874, 1/400 000.(2)- Carte de l'Algérie 1/400 000, d'après les officiers et les reconnaissances des officiers d'état major. Province d'Oran Paris 1877 de la racine FL « ufella » qui veut dire en berbère « en haut, au dessus » ⁽⁴⁾ ; l'ensemble sert à désigner « les habitants d'en haut »,ceux de l'Ouarsenis. Oued Isliten dériverait du thème hydronymique SL « rincer , passer à l'eau » déjà étudié dans les noms de cours d'eau.

Les Matmata, d'après Ibn Khaldoun , sont originaires , ou du moins d'anciens autochtones, de la région de Saida : « Dans les temps anciens , les Matmata habitaient les plateaux de Mindas, aux environs de Ouanchérich et du Guezoul, montagne du pays de Téherth » ⁽⁵⁾. Leur ancêtre éponyme, nous dit Ibn Khaldoun se nommait « Maskab et avait pour surnom Matmat » ⁽⁶⁾. Ouled Haouar , répertorié dans Douar Beni Haouar (Frenda,277), Haouaret (Mellakou, 246) est à rapprocher de Hawara, « qui d'après Ibn Khaldoun (T.I ,p.275-276) et le Père de Foucault (Les noms propres.p.98) aurait donné son nom au Ahaggar. (...) Il ne serait peut-être pas trop risqué de rapprocher le nom antique de la tribu antique BAVARES, éparses en Numidie de Hawara... » ⁷. La tribu de Houara, d'après les généalogistes arabes et berbères est « issue de Houar, fils de Aurigh, fils de Bernes » ⁸.

Dans la région de Saida, cet ethnique est également recensé dans les hydronymes Ain Haouara (Saida, 216), Ain el Haora (Mellakou, 246), Oued el Houara (Sid Hosni, 187) et Hassi Haouara (Mellakou, 246) qui veut dire « Le puits de la tribu des Haouara ».

¹ Les bases citées seront étudiées dans la toponymie de souche arabe

² BASSET (H), 1895, op.cit., p. 1

³ BASSET (H), 1895, op.cit., p. 15

⁴ DALLET. Dict .p.204

⁵⁵⁵⁵ IBN KHALDOUN .T.I,pp.246-247

⁶ // // 245

⁷ PELLEGRIN (A), 1949, Les noms de lieux...op.cit.,p.103(5)- IBN KHALDOUN.T.I,p.273

⁸ // // 241

D'autres ethnonymes sont cités par Ibn Khaldoun , dont la continuité est vérifiée dans les tribus actuelles : Meknasa (6), Mirhla (1)... Recensés comme toponymes recouvrent de vastes territoires au XIX siècle, ces ethniques ont disparu de la nomenclature durant la période coloniale et post-coloniale .

Les Mirhla « frères des MAATA, des Whaïba... » est un ethnique à rapprocher de « irhil », avec le sens de « courageux, (4 brave, audacieux »², dont l'équivalent dans le parler actuel de Saïda est « draâ », avec pratiquement le même sémantisme : « bu draâ » littéralement « L'homme au bras », « L'homme courageux »³. C'est également le cas de Bled Tigrine et de Ouled BouLouma (Doni Thabet), relevés sur les cartes de l'Algérie de 1877. Tigrine est une altération française de « tigherin ». Les Beni Tîgherin est une « tribu toudjînide »⁴ qui s'est établie dans les environs de Guersif/Yagoubia, d'après Ibn Khaldoun , en 607 de l'Hégire (1210). Tigrine est le pluriel de « tiguert », forme féminine et diminutive de « iger » qui veut dire « petit champ »⁵. Ce vocable est à l'origine d'un toponyme recouvrant un assez large territoire dans la région de Sidi boubkem : Douar Timziouine.

Bou Louma est une arabisation de Iouman. Pour Ibn Khaldoun , ils sont d'origine zenatienne et occupaient le Maghreb central à l'arrivée des Arabes , « à l'est de Minas »⁶ (de l'Oued Mina, à quelques kilomètres de Merja/Youb). Par contre , à des échelles plus réduites , les Larhuat soulignés par Ibn Khaldoun « parmi les branches les plus considérables de la tribu des Maghraoua »⁷, ont vu leur nom se cristalliser dans quatre microtonymes : Doni Thabet (Aïn El Baïda, 215), (Takhemaret, 246), Bled Rhouata (Takhemaret,245) et Ain Lerhouata (Mechra Sfa, 215). Cet ethnique peut dériver de la racine Rt « arheyyat » qui signifie « généreux », lrht « saint protecteur » d'après Dallet⁸.

D'autres formes de cristallisation ethnonymique sont représentées dans des oronymes : Djebel Guezoul, Col de Tandji (Saïda, 216), déjà étudié⁹. Guezoula vient de Guezoul, nom de tribus berbères , « descendants des Béranès »¹⁰. Gautier¹¹ et Cheriguen¹² établissent le rapprochement entre Guezoul et Gétule. Cheriguen signale également un rapprochement possible entre Gétule et Gueddala, Geddala et Aguellid, « roi »¹³ en berbère . Compte tenu de la nature des lieux-montagneux –Djebel Guezoul, ce toponyme peut dériver de la racine GZL qui veut dire en touareg « monter », gravir une pente », « gezel »¹⁴.

¹ // // // 169

² DALLET.Dict.p.607

³ Un toponyme de formation très récente désignant des constructions illicites (“bidonvilles”), dans les années 70 à Saïda est Bou Draa. Cette appellation est attribuée aux indus-occupants du fait qu'ils aient défié l'autorité.

⁴ IBN KHALDOUN.T.III.p.07

⁵ CHERIGUEN (F), 1993, La toponymie ...op.cit.,p.139

⁶ IBN KHALDOUN .T.II.p.294

⁷ IBN KHALDOUN .T.III.p.273

⁸ DALLET.Dict.p.628

⁹ Voir supra p.55

¹⁰ IBN KHALDOUN.T.II.p.169

¹¹ GAUTIER (E.F), 1952,op.cit.,p.246

¹² CHERIGUEN (F), 1987, Barbaros ou... op.cit.,p.9

¹³ CHERIGUEN (F), 1987, Barbaros ou... op.cit.,p.9

¹⁴ FOUCAULD (P).Dict.T.1,p.350

Tandji est à rapprocher de « Toûdjîn », cité toujours par Ibn Khaldoun , les « Beni Toûdjîn, l'une des plus grande ramifications de la tribu des Badîn, habitants (...) dans la localité ou cette rivière coule au Midi du Ouanchérich, en traversant les plateaux du Serssou » ¹.

Des identifications ont été établies entre des ethniques recensés dans la région de Saïda à des appellations de l'antiquité : Les Meknassa des Macenites ou Makanitae, forme citée par Ptolémée d'après Desanges ². Signalons que Meknes , l'importante ville marocaine tire son nom de Meknasa. D'après Chaker, Meknasa dérive de la racine KNS « se disputer, se quereller » ³. Louata « Lewta » est cité par Procope et Corippus sous des appellations diverses : Ilaguas, Laguaten, Levathae⁴.

Les noms de tribus sont également relevés dans des hydronymes actuels : Chet Zedamia (Sersou, 189), tribu berbère des Maghraoua. Cet ethnique peut dériver soit de ZDM « attaquer ,assaillir » ⁵, soit de ZDM « ramasser du bois de chauffage » ⁶

Les Zedaymiya rattachent leur origine à Abd er Rahman ben Mendil ⁷. Les Beni Mendil ont vu leur nom se cristalliser dans Ain Boumandil (Bordj Bounaâma, 132), de « amendil », « foulard » en berbère (⁸). Nous pouvons déduire à la suite de ces observations que les formes linguistiques des ethniques , cristallisées en toponymie et microtoponymie actuelles, sont issues d'un fonds linguistiques berbère, identifiables depuis l'antiquité , en passant par la période médiévale (carte II).

La cristallisation de ces ethniques dans des vocables à valeur hydronymique et oronymique atteste de leur archaïsme et de l'ancrage des populations citées. C'est dire aussi que même quand les noms de tribus disparaissent, pour des raisons historiques le plus souvent , une autre forme de résistance se met en place , avec la présence de dénomination toponymique , de moindre ampleur certes que les ethniques, mais d'une ténacité à affronter plusieurs siècles d'histoire. L'exemple le plus édifiant est celui des Lemaïa, nom de tribu du Moyen Age , sur le territoire de Tihert avant l'arrivée des Musulmans . Cette appellation a disparu de la nomenclature actuelle. L'intérêt de la localisation ancienne de cette tribu est capitale pour les archéologues afin d'entamer des fouilles et trouver la première mosquée construite dans le Maghreb central (⁹), sur justement le territoire occupé par la tribu des Lemaïa au VIII ème siècle (cf. carte II). Ibn Khaldoun rapporte que « Les Lemaïa perdirent toute leur puissance et durent se disperser en petites bandes pour aller vivre au milieu des autres tribus » (¹⁰), suite à la chute de leur cité. L'hypothèse que l'appellation Lemaïa est contenue dans les hydronymes Ain Lemaïa (Mechraa Sfa, 215) et Ain Telmaïa (Saida, 216) a été favorablement accueillie par les responsables de la circonscription archéologique de Saïda. Sur un plan purement linguistique , l'étude de la toponymie d'une région comme celle de l'Ouarsenis permet d'éclairer le

¹ IBN KHALDOUN .op.cit.,T.IV.p.4 . Voir racine NJ supra p.54

² DESANGES (Jehan), 1962, Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil. Université de Dakar. Faculté des Lettres et Sciences humaines .p.33

³ CHAKER (S), 1991, Manuel de linguistique ... op.cit.,p.278

⁴ CAMPS (G), 1980, Les Berbères .op.cit.,p.113

⁵ DALLET.Dict.p.929

⁶ DALLET.Dict.p.929

⁷ IBN KHALDOUN .op.cit.T.I.p.101

⁸ DALLET.Dict.p.504

⁹ Journées archéologiques de la région de Saïda, tenues le 18,19 et 20 avril 1992 à Saïda.

¹⁰ IBN KHALDOUN .T.I, p.246

processus d'arabisation de la Zenatiya. Ceci est d'autant plus important que la dernière étude (nous doutons fort qu'il y en ait de plus antérieures) du parler berbère zénète de l'Ouarsenis date du siècle dernier, et que ce processus semble aboutir à son terme avec la disparition de tout appellatif ayant un rapport avec le zénète. Une étude sur le terrain pour une analyse diachronique et comparative du parler de l'Ouarsenis à partir du livre de Basset (1895) comblera certainement un vide, et rendra compte des formes de continuité et de rupture dans l'usage onomastique de cette région.

A -Les anthroponymes.

Peu de toponymes sont formés à partir d'un anthroponyme de souche berbère. Les raisons historiques peuvent expliquer cet état de faits : « la conquête arabe et l'introduction de l'Islam ont sans doute constitué une rupture profonde dans les usages onomastiques de l'Afrique du Nord. Très vite, une masse d'anthroponymes musulmans font leur apparition et renouvellent profondément le stock des noms propres » ⁽¹⁾.

Ces anthroponymes peuvent être envisagés comme des traces laissées par les personnes qui occupaient ces lieux. Deux noms propres sont employés à l'état isolé : Massil (Tissemsilt, 188), El Yachine (Bordj Bounaâma, 132) ; Chett WAGRAM(AIN HADJAR, 132). Remarquons que tous les toponymes cités se situent sur les Monts de Saïda.

Barbara peut dériver de BR « aberber » qui veut dire « être mouillé abondamment, être très mouillé » ou « être craintif, peureux » ⁽²⁾. Pour les autres composants anthroponymiques : Massil et Messine, le sens de l'afixe « mas » avait attiré l'attention des historiens, comme Gsell dès 1913. Paradoxalement, il ne retint aucune des hypothèses qu'il formula, celle qui laisse supposer à la suite de De Slane que « ce qui suit MAS représente le nom de la mère, car nous ne connaissons pas les pères de quelques personnages dont le nom commence ainsi... » ³. La deuxième hypothèse est celle qui fait le rapprochement avec « MESS, qui veut dire « maître » chez les Touareg. Cela me paraît bien aventureux » ⁴.

Chaker, dans une analyse plus systématique de cet affixe, attesté dans l'antiquité et « apparemment plus du tout pratiqué au Moyen Age » ⁵, pense qu'il peut « recevoir deux analyses concurrentes : il peut s'agir de suite MS « maître » (mess, touareg +nom ou déterminant ... » ⁶.

6- Les toponymes à connotation religieuse

Les hagionymes, quelle que soit leur époque de formation, présentent une meilleure résistance aux substitutions. Les noms de saints sont des déterminants de noms communs, mais ce sont surtout les épithètes « sidi » et, dans une moindre proportion « lalla » Saïda qui dominent. Ces composants toponymiques doivent avoir leur origine dans la période anté-islamique : païenne, chrétienne ou juive, et dans la mesure où ces désignations n'existent pas dans les pays arabes du Moyen Orient.

¹)- CHAKER (S), 1991, Manuel ...op.cit., p.266

² DALLET.Dict.p.39

³ GSELL (Stéphane), 1913, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Tome I, Hachette et Cie .Paris p.315

⁴ GSELL (S), 1913, Histoire ancienne...op.cit.,p.315

⁵ CHAKER (S), 1991, Manuel de linguistique ...op.cit.,p.270

⁶ CHAKER (S), 1991, Manuel de linguistique ...op.cit.,p.270. Masiddica, Masuna, Masgiwin, Mascezel, Masculas, etc

« Lalla », formation typiquement berbère ¹, désigne « une femme vénérée, sainte ». Cette base a été même recensée dans la région en duplication avec l'autre composant masculin.

Dans les autres désignations, nous relèverons en premier lieu, employé à cinq reprises Lalla Kheïra, Lalla Khira (Bordj Bounaâma, 132), Lalla Khera (Sid Hosni, 187), Lalla Kreïra, Lalla Kreïra (Saïda, 216), « xayra » de l'arabe « xayr » qui veut dire « le bien-être » ; ensuite Lalla Mimouna à deux reprises (Bordj Bounaâma, 132) (Sersou, 189), de l'arménéen mimoun « fortuné » ⁽²⁾. Ces hagionymes reflètent avec Lalla Saïda, Lalla Oum Hani (Sersou, 189), des catégories morales, des relations de civilité : sa 'āda « le bonheur », hanā « la félicité ». Ajoutons Lalla Amira (Sid Hosni, 187), féminin de 'Amr, compagnon du prophète Mahomet, Lalla Yamina (Frenda, 277) nom de la mère du Prophète, Lalla Fatima, Lalla Aïcha (Frenda, 277), Lalla Amira (Sid Hosni, 187) « La princesse » ; enfin Lalla Khadra (Ain Kermes, 307) de la couleur emblématique et religieuse verte, Lalla Mazide (Theniet el Had, 134) et Lalla Khalifa (Ain Kermes, 307), une autre association curieuse de « Lalla », liée à des catégories masculines ; la première Mazide à rapprocher du préfixe « mas », la seconde très empreinte de religiosité dans l'Islam : « Khalifat Allah » « le Vicaire de Dieu ». Il arrive que les hagionymes dont le second composant soit de formation arabe désignent des attributs de Dieu et non des entités anthropomorphiques ³.

Les toponymes formés avec « sidi » ne désignent aucun attribut de Dieu, ni de saints musulmans, exemple dans la souche arabe de Sidi Abd el Kader el Jīlānī. Parmi les formations anciennes, l'on citera celles qui ont des rapports avec le monde animal : Sidi bou Touchent (Teniet el Had, 134), du berbère « uccen » « le chacal », Sidi bou Lefant (Mechraa Sfa, 215) du berbère « ilef », « le sanglier », Sidi Boudjettou (Sid Hosni, 187) du berbère « jettu », un oiseau. L'on supposera que ce sont des saints qui vivaient en compagnie d'animaux. En plus, la pratique de la zoolâtrie a été reconnue en Afrique du Nord depuis la préhistoire ⁽⁴⁾. La béatification d'actes humains est exprimée dans Sidi Mohamed Tassaroult (Sid Hosni, 187) du berbère « asrhal » qui veut dire « signe, geste pour appeler ou attirer l'attention » ⁽⁵⁾, la désignation sert certainement à qualifier un saint hospitalier, Sidi Abdelkader Zmermekr (Mechraa Sfa, 215) de la racine berbère ZMR « ezmer » qui signifie « être capable de, pouvoir » ou « uzmir » qui a la force de porter, de supporter, fort ⁽⁶⁾, Sidi Ali Mellal (Saïda, 216), nom de commune, de « amellal » « blanc » en berbère, pour Dallet « aide, personne qui aide, qui secourt » ⁽⁷⁾, Sidi Mohamed Guezoul de la racine GZL déjà étudiée ⁽⁸⁾, Sidi bou Farik (Ain Kermes, 307) de « frik », berbère « le froment vert ». Faut-il voir dans Si Mrhila Sidi Abdelkader Médrissa (Saïda, 216), Sidi Mohamed Guezoul (Mechraa Sfa, 215) et Lalla Akerma (Ain Kermes, 307) les saints et la sainte tutélaires des tribus berbères Meghîla, Guezoula, Madghis et arabe Akerma dont parlaient Ibn Khaldoun ?

Désignant des caractéristiques physiques corporelles, l'on citera Sidi Gourdjem (Sid Hosni, 187) du berbère « agerjum » « la gorge », Sidi Mechannfar (Saïda, 216) du berbère

¹ DALLET.Dict.p.437

² CHERIGUEN (F), 1993, Toponymie algérienne...op.cit.p.153

³ Voir infra p.110

⁴ DECRET (F) et FANTAR (M), 1981, op.cit.,p.253

⁵ DALLET.Dict.p.775

⁶ DALLET.Dict.p.948

⁷ DALLET.Dict.p.496

⁸ Voir supra p.72

« eccnafar » « lèvres , avoir une figure peu avenante » ⁽¹⁾, Sidi Belil (Ain Hadid, 276) du berbère « abelbel » « être gros , replet » ⁽²⁾, Sidi Ali Bouguellal (Sid Hosni, 187) du berbère « gellil, yetgellil » « croupir » ⁽³⁾ ; un repère topographique : Sidi Ouada (Ain Hadid,276) du berbère « ouada » « bas » , « le saint du bas ».

Tout cela laisse supposer que le mode de désignation toponymique de souche arabe ne s'est pas substitué de manière brutale au substrat qui le précédait .Certains toponymes cités :Sidi Mohamed Guezoul, Si Mrhila, Sidi Abdelkader Médrissa (4), montrent probablement ce processus d'hybridation entre le substrat primitif contenu dans le déterminant et l'apport de l'élément étranger sous forme d'attribut de Dieu ou nom de prophète dans les autres composants toponymiques.

Il y a lieu également de noter que les noms de culte dont nous compléterons l'étude dans la formation arabe se présentent en nombre considérable , représentant un quart de la nomenclature (2 (3 (4)-Il n'est pas exclu que Medrhissa devenu actuellement Medrussa et Medrissa (chefs-lieux de commune) soient les formes dérivées de Madrhes, ancêtres des Botr.Pour Fatima Kadaria « Les Djeddars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda.

OPU, 1983,p.8, La localisation de ces toponymes, autour du Mausolée des Djeddars (francisation de lejdar « mur, enceinte »),laisse penser que ces monuments avaient forcément une appellation plus ancienne, « ...et de fait , le territoire sur lequel s'élèvent les mausolées appartenant il n'y a pas si longtemps au douar Medroussa » (p.8).A cet égard , Camps avait mis en relation ce toponyme avec l'appellation donnée au monument funéraire de Batna : Medghacen.Galand avait émis des réserves (Annuaire de l'Afrique du Nord, 1973,p.1051) sur l'altération de δ en r , or , ni Camps, ni Galand n'avaient relevé cette articulation dans la formation de Medroussa .Sur les anciennes cartes d'état major (Frenda, 277), nous avons relevé Medrhoussa (meδussa).Il me semble qu'il ne peut subsister aucun doute sur l'évolution attestée de Medδusa en Medrusa et Medrisa, donc de δ en r. Par ailleurs, un important quartier à Oran est dénommé Yδmurasen. Les Oranais disent Yarmurasen. actuelle .cette diffusion du maraboutisme s'expliquerait selon Decret et Fantar « comme une survivance de l'anthropolâtrie libyque » ⁴ .Bou Rhenndja (Tissemsilt,188) déjà mentionnée dans l'hydronymie – la δ unza – a cristallisé ce rite magique pour provoquer la pluie.

L'importance hagiolâtrique , donc quelque peu hagionymique va être mise en évidence dans le corps même du développement de notre sujet.Cette importance sera illustrée au fur à mesure qu'on avancera dans la description des domaines sémantiques ayant trait à la toponymie à connotation religieuse et mystique .Par ailleurs , la proportion numérique des hagionymes recensés dans notre corpus ⁵ mérite qu'on accorde à ce domaine , dont la fonction symbolique et l'ancrage historique seront examinés dans les lignes qui suivent , une étude beaucoup plus attentive.

¹ DALLET.Dict.p.97

²DALLET.Dict.p.21

1 DALLET.Dict.p.255

⁴ DECRET et FANTAR, 1981, op.cit.,p.257

⁵ Voir infra p.98(3)- DECRET et FANTAR, 1981, op.cit., p.243(4)- CAMPS (G), 1980, op.cit.,p.143

L'historicité de certains cultes magico-religieux et pratiques rituelles est affirmée en Afrique du Nord, dans l'état actuel de la documentation, depuis l'antiquité : « tout l'arsenal religieux y est présent : la magie, l'animisme, le fétichisme, la zoolâtrie, l'astrolâtrie, la litholâtrie, l'anthropolâtrie »¹. Pour Camps, cette religion des anciens Africains- « une juxtaposition et une stratification de croyances et de pratiques appartenant à des ethniques et à des niveaux culturels différents »-² est bien antérieure au développement du christianisme, et même présente aux premiers siècles de l'Islam³.

C'est cependant le culte des Morts qui reste fortement ancré dans les croyances populaires et que la microtoponymie a fidèlement cristallisé : « ...mais rien dans notre documentation ne nous autorise à dire que les Africains aient adressé un culte à un homme de son vivant... »⁴. Le maraboutisme- le culte de saints- et a large diffusion depuis l'avènement de l'Islam s'expliquerait selon Camps comme « un avatar supérieur du culte des ancêtres [qui] s'est maintenu à travers le Christianisme et l'Islam.

C'est à lui qu'on doit la multiplication des « Kouba » blanches – que les Européens ont appelé marabouts en confondant si j'ose dire, le contenu et le contenant- qui paraissent inséparables du paysage maghrébin »⁵.

Après la conversion des Berbères à l'Islam et pour gagner davantage leurs cœurs, les missionnaires firent de l'« exemple », un véritable acte de foi ; « ce fut le « ribat », couvent – forteresse occupé par les moines-soldats ... »⁶. Selon Tassadit Yacine, « étymologiquement, le terme marabout désigne le membre d'un « ribat », c'est-à-dire d'une sorte de communauté cénobitique mi-religieuse, mi-militaire qui œuvre dans le même temps à une stricte observance des inscriptions islamiques... »⁷. Ces mrabtines (murabitun) furent à l'origine de l'empire almoravide au XI siècle, premiers Maghrébins à prendre en main l'histoire de l'occident musulman⁸.

Les « ribat » avec le temps s'organisèrent dans certaines régions en centres religieux, les « zaouia », bien loin des pratiques rigides édictés par les premiers fondateurs : « le maraboutisme contribua grandement à achever l'islamisation des campagnes, au prix de quelques concessions secondaires à des pratiques anté-islamiques qui n'entament pas la foi du croyant »⁹.

¹ Voir infra p.98(3)- DECRET et FANTAR, 1981, op.cit., p.243(4)- CAMPS (G), 1980, op.cit.,p.143

² CAMPS (G), 1980, op.cit.,p.143

³ « Il y en avait alors parmi eux [les Berbères] qui professaient la religion juive ;d'autres étaient chrétiens et d'autres païens, adorateurs du soleil, de la lune et des idoles »

(Ibn Khaldoun ,I,p.177).Camps (G), 1981,op.cit.,p.260

⁴ DECRET et FANTAR,1981,op.cit.,p.259

⁵ CAMPS (G), 1980, op.cit.p.196

⁶ CAMPS (G), 1980, // // .136

⁷ YACINE (Tassadit), 1983, Maraboutisme, culture et société, in Revue Tafsut Tizi Ouzou p.89

⁸ KADDACHE (Mahfoud), 1992, L'Algérie médiévale, ENAL, 2^{ème} édition .Alger p.105

⁹ CAMPS (G), 1981, op.cit., p.137

Pour Tassadit Yacine , en Kabylie, le marabout n'est que « la continuation sous revêtement islamique de l'antique agwarran »¹. Le terme « amrabet » en usage dans les zones berbérophones en Algérie n'existe dans la région de Saïda que sous la forme d'anthroponymes (noms de familles) : Mrabet , si Merabet, Merabti. Néanmoins , tous se disent descendants de « Cherif » ou « Cheurfa » « nobles », c'est-à-dire descendants de la lignée du prophète. D'autres familles aux noms différents, se réclament de cette imprescription à la « sainteté »², allant jusqu'à interdire des mariages « exogènes ».

Le terme « marabu », dans cette région s'applique aux hommes religieux chrétiens, précisément les curés.

Enfin, il reste que les pratiques et quelques rituels organisés autour des zawiya, des saints locaux, à l'occasion de fêtes ou de cérémonies ponctuelles, à la recherche de la « baraka » « bénédiction » du saint vénéré se présente comme le dit Bourdieu comme une hiérarchie où l'analyse « peut isoler différents « niveaux » : dévotion animiste, cultes naturistes, rites agraires, culte des saints et maraboutisme... »³.

7- Vocables empruntés à l'arabe.

Les termes arabes berbérés se rapportent aussi bien au domaine de l'abstrait que du concret : en premier , les lieux de culte : Mesguida, Mezguida, Oued Mesguida (Saïda, 216), dérivent de « masjid » « la mosquée » en arabe , Takablit (Takhemaret, 245) de « qabla » « la Mecque », Taslemt (Sid Hosni, 187) de SLM « se convertir à l'Islam » , Ain Kebouba (Saïda, 216) de « qubba » « sanctuaire », Rhabet Tanadjenet (Teniet el Had, 134) de « gam'a », c'est-à-dire « Assemblée , réunion », Tidjlest (Mellakou, 246) de « galasa » « s'asseoir » « L'assemblée ».

Pour les hydronymes, « Hammam » a subi les règles de codification de la langue berbère : Tahamamine (Mellakou, 246), Ain Tahammet (Bordj Bounaâma, 132), Ain Tahamamet (Mellakou, 246) ; Ain Temerouilt (Theniet el Had, 134) de « rawa » « abreuvoir », Ain Tibraouine (Theniet el Had, 134) de « bara » « guérir », « Source thermale ».

Pour les autres catégories, citons : Bled Tehadrjete (Tissemsilt, 188) de « Hagar » « la pierre, la roche », Boucekif (Saïda, 216), dénomination de l'aéroport de Saïda, Achekouf (Mellakou, 246) dérivent du thème verbal CKF « briser, casser » : Koudiat Tekherfanet (Rahouia, 186) de « xarruf » « le mouton », Temordjanet (Sougueur , 247) de « murrug » « la prairie ».

¹ YACINE (T), 1983, op.cit.,p.90

² YACINE (T), 1983, // // ,p.90

³ BORDIEU (J), 1974, op.cit.,p.103

Synthèse

Le mode de désignation toponymique dominant dans les appellations de souche berbère est « spontanée », c'est-à-dire que les désignations sont l'œuvre « plus ou moins inconsciente »¹ des habitants des lieux. Cela transparaît dans notre corpus (Tableau I) par le caractère utilitaire de la désignation toponymique, donc par l'importance des vocables ayant trait à l'hydrographie, aux éléments de géographie physique, aux moyens de subsistance végétale et animale, aux différentes formes de cultes mystiques.

Les noms de cours d'eau (types I), les noms de relief (type II), les noms de végétaux et d'animaux (type IV) représentent plus des 2/3 des toponymes de notre nomenclature.

Il en ressort que c'est le cadre naturel, les conditions de vie, avec l'eau ou une de ses manifestations (MN-SR-SF-SL-CR-NJ), ou de survie avec la montagne, les caractéristiques topographiques du terrain, ses avantages pour la protection des populations (KR-GR-RS-FRN-FR...), la disponibilité en nourriture (végétale et animale) qui sont les principaux domaines sémantiques de la désignation toponymique de souche berbère.

L'hagionymie (type VI) a été recensée comme étant surtout une divinisation des éléments des domaines sémantiques cités, c'est-à-dire des éléments du milieu naturel.

On notera dans le même tableau que le maximum de densité de toponymes de souche berbère coïncide avec les zones montagneuses de l'Ouarsenis, de Frenda, de Saïda qui correspondent à leur tour au territoire des tribus berbères du Haut Moyen Âge (Matmata, Dafelten, Flita...). Le nombre de vocables de souche berbère diminue au fur et à mesure qu'on « descend » vers les grands espaces plats, découverts, agricoles ou agro-pastoraux : Sesou, Nador, Ksar Chellala etc.

Situés sur de grandes voies de communication entre le Tell et le Sahara, ces grands espaces vides n'offrent aucun avantage défensif pour la protection et la sécurité des tribus.

Sur un plan purement linguistique, les racines ayant le plus haut degré de productivité dérivationnel-hydronymique (LL-SF-MN...) et oronymique (KR, GR, ZR...) peuvent être considérées comme étant les formes les plus anciennement usitées en toponymie.

Ce degré de productivité atteste de la durée de vie de la langue berbère, de sa vitalité sémantique et partant de son ancrage historique et de son archaïsme linguistique.

C'est pourquoi ces éléments de toponymie peuvent mettre en relief le substrat linguistique pré-berbère qui, selon certaines hypothèses, est rattaché soit à un « peuplement européen très

¹DAUZAT (A), 1942, Les noms de lieux...op.cit.p.19

ancien du pays »¹, oit à une position qui rejette toute affirmation qui mettrait « en doute totalement ou partiellement le caractère « berbère » du peuplement initial du Maghreb »².

Tout ceci a été suscité par le rapprochement des désignations relevées au Maghreb et en Europe, nous l'avons déjà cité³, par des historiens et linguistes français (Gsell, Pellegrin, Laoust...). En outre, le Dictionnaire des racines des langues européennes contient des indications très intéressantes dans la mesure où certaines racines européennes (ou indo-européennes) dans leur articulation initiale, grec ancien par exemple, sont assez proches des éléments de toponymie de souche berbère cités dans notre travail : KR « se lever, idée d'éminence » en berbère a son correspondant en grec ancien : KR « tête, kara, karanon, kranion, crâne, korus, casque »⁴.

8- LA FORMATION PHENICIENNE ET LATINE.

L'histoire de la région de Saïda durant la période phénicienne reste obscure, mais réserve selon l'expression du préhistorien Pierre Cadenat des « surprises » : « on pensait communément que les Puniqes (= carthagénois), hardis voyageurs et habiles commerçants n'avaient jamais quitté les escales ou comptoirs de la côte pour s'aventurer à l'intérieur. Ils sont bien venus dans les environs de Saïda vers la fin du II^e siècle et le commencement du I^{er} siècle avant J.C. »⁵.

Tout près de Sid Hosni, Pierre Cadenat, en 1961, à Kef Smaar, a relevé « quelques lettres puniques ou néopuniques qui ne laissent aucun doute quant à l'identité des occupants et à l'époque de l'occupation. Celle-ci, peut-être saisonnière... »⁶

Il est évident que ces éléments archéologiques sont insuffisants pour nous indiquer si la langue punique avait profondément pénétré la région. Réserves formulées sans aucune difficulté par les responsables de la circonscription archéologique de la région de Saïda. Les recherches que nous avons faites à une échelle plus réduite pour obtenir un relevé minutieux des lieux d'occupation cités par Cadenat : Kef Smaar, Oued Merdjidja, Kef Dahmouni, Ain Sbiba... ont abouti à des résultats négatifs.

Au demeurant, nous pouvons considérer la région de Saïda, haut lieu de la préhistoire marqué par la présence de l'homme, comme étant une région foncièrement berbère, loin des comptoirs phéniciens et de l'influence majeure de Carthage.

C'est seulement à partir du III^e siècle que la région de Saïda sort de l'anonymat, avec l'occupation romaine, sous l'empereur Septime Sévère. « Rome étend sa domination à la région, installe à Saïda un poste militaire permanent dont l'existence est relevée par une dédicace datable de 212 »⁷

¹ PELLEGRIN (A), 1956, La toponymie algérienne, op.cit.p.28

² CHAKER (S), 1980-81, La situation linguistique dans le Maghreb antique ...op.cit.p.135

³ Voir supra p.62

⁴ GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE (R), 1994, Dictionnaire des racines des langues européennes, 1^{ère} édition 1948, Ed.

Larousse Paris p.88

⁵ CADENAT (Pierre), 1980, Petite histoire de Saïda, texte ronéotypé, France p.06

⁶ CADENAT (Pierre), 1980, Petite histoire...op.cit.,p.06

⁷ CADENAT (Pierre), 1962, Le département, op.cit de Saïda.,p.46

Cette pénétration a favorisé, d'après toujours Cadenat, la culture des céréales, de la vigne, de l'olivier, la création de villages et de postes militaires pour la protection des nouveaux occupants, et le lancement d'un réseau routier de communication bien entretenu.

Au I^{er} siècle, Saïda connaît un centre religieux chrétien très important, marqué par l'implantation d'un évêché-Columnata- près de l'actuelle commune de Sid Hosni.

L'empreinte romaine transparaît à travers quelques toponymes. Le plus représentatif est certainement Columnata (Sid Hosni, 187), évêché répertorié par Mesnages¹.

Mercier trouve que ce toponyme dérive de la racine MN, de « aguelman » qui veut dire « citerne, réservoir d'eau » (2). Ce qui est peu probable. Columnata, transcrit originellement « episcopus Columnatensis » (3) n'était à l'époque de la publication du livre de Mercier qu'une inscription dans les textes antiques. Ce n'est qu'à partir des années quarante que Pierre Cadenat, le premier, découvrit le site et « les restes encore d'un beau mausolée ; (...) on a recueilli une inscription de 290-292 qui commémore une « éclatante » victoire sur une « fameuse » tribu insoumise... (4)

Columnata serait une altération assez tardive de « Columnatus, a, um (columna) » qui veut dire en latin « soutenu par les colonnes » (5). Edifice certainement imposant comme l'a fait remarquer Cadenat dans sa découverte : sarcophages, sculptures, épigraphes...

La deuxième hypothèse consiste à recenser Columnata comme étant un composé à valeur topographique, formé de « collum » qui veut dire « cou » mais désigne une « dépression, passage entre deux sommets montagneux. « Défilé, gorge »², et de « nata » qui veut dire « écume », emploi métaphorique de la neige : « Passage de la neige ». Si l'on se réfère aux travaux archéologiques, le site fut découvert dans une dépression.

Il faut souligner que, de manière générale, les Romains n'apportèrent pas beaucoup de modifications à la toponymie Libyco-berbère : « à l'arrivée des Romains, la toponymie était déjà solidement fixée sous des vocables libyques, berbères et phéniciens. Respectueux, d'autres part, des us et des coutumes et des parlers locaux, les Romains l'éprouvèrent nullement le besoin de romaniser la nomenclature géographique, avec laquelle ils n'entrèrent en contact qu'au fur et à mesure de leur progression territoriale »³.

Les deux repères géographiques les plus importants de la région de Saïda subirent durant cette période deux traitements différents : Oued Mina (Saïda, 216) conserve son nom antique tel que mentionné par le géographe de Ravenne et sur la table de Peutinger⁴, et Les Monts de la Ouarsenis mis en morphologie latine Anchorarius. Ces derniers « fournissaient le cirtus ou thuya. Ils sont mentionnés par Pline (Livre XVI) et par Ammien Marcellin (XXIX,5,20) »⁵.

¹ MESNAGES (J), 1912, L'Afrique chrétienne. Evêchés et ruines antiques. Paris p.446

² Dictionnaire de la langue française, Larousse op.cit.,p.334

³ PELLEGRIN (A), 1956, La toponymie de l'Algérie, op.cit.,p.31

⁴TAUXIER (H), 1884, Essai de restitution de la table de Peutinger pour la Province d'Oran, in Bulletin trimestrielle des Antiquités Africaines Tome II, SGAO p.294

⁵Saïda-information, op.cit.,p.11

La conquête arabe a fait disparaître la plupart des vocables latins. Il se peut que les vocables arabes ne soient que la traduction d'un primitif qui les a précédés dans d'autres formations.

Les autres toponymes dans la région de Saïda sont désignés par un nom de formation arabe : « xerba » qui veut dire en arabe algérien « ruines antiques ». Ce vocable a été relevé tout d'abord sur des sites archéologiques recensés : Kherbet Aouisset (Saïda, 216), qui veut dire « Ruines antiques des Aouisset est un ethnique. C'est le nom actuel « d'un village construit sur l'emplacement d'une petite cité romaine », Kherbet ben Sarah (Saïda, 216), Kherbet el Kalakri (Chellala, 249), le deuxième composant, quoiqu'obscur, est à rapprocher de la base indo-européenne « cala » qui veut dire « pierre »¹. Relevé par Gsell, ce toponyme désignant les « ruines d'un ksar, rempart »²; Kherbet Souma (B.Bounaâma, 132) « Ruines du minaret », Kherbet Djilali « ruines de Djilali », Kherbet er Remad (Ksar Chellala, 249, Gsell, feuillet 34): « Ruines d'un ksar, rempart »³, Kherbet Demmer (Theniet el Had, 134, Gsell, feuillet 23) désigne « quelques pierres Romadia »⁴, enfin Ain el Krereb (T.el Had, 134), qui veut dire « Source d'eau des ruines », Kherbet Tebouda (T.el Had, 134) de « bedd » qui signifie « se lever »⁵, l'ensemble sert à désigner un endroit haut, un lieu surélevé.

L'autre composant désignant les ruines romaines dans l'est de l'Algérie « Henchir »⁶ n'a été relevé que dans Henchir Souik (Ksar Chellala, 249, Gsell, 34).

Les ruines romaines sont également désignées par l'expression religieuse « nsara » qui signifie « chrétien » de l'arabe classique « النصارى ». En fait, cette désignation est d'origine moyen-orientale; pour le Général Parmentier, « les Chrétiens sont désignés par les Musulmans d'Orient sous leur ancien nom de Nazaréens (nasrâniyi (نصرني)) »⁷. Cette désignation est répertoriée dans les vocables : Djebel Nsara (Saïda, 216), qui veut dire « Montagne des Chrétiens »⁸, Chett Nessara (Mechraa Sfa, 215), qui signifie « Lac salé des Chrétiens », Kouaïr en Nsara (K.Chellala, 249), avec le sens de « terre rocailleuse des Chrétiens ».

Une autre dénomination nous a été rapportée par l'archéologue responsable de la circonscription de Saïda. Dans le cadre de ses sorties de recherche sur le terrain, un paysan lui indiqua un lieu appelé Kef el Djehel, qui littéralement veut dire « Le rocher de l'ignorant ». Sur place, l'archéologue découvrit des ruines non répertoriées dans la zone de Mechraa Sfa (215).

« (d) jahel » est à prendre au sens religieux de « anté-islamique, païen » de l'arabe classique « الجاهل ». Faut-il - également accepter dans le même esprit Djebel ben Cherk (Rahouia, 186), de l'arabe classique « cirk » qui veut dire au sens littéral « associé avec quelqu'un »⁹. Au sens

¹ DAUZAT (A), 1939, La toponymie... op.cit., p.79

² GSELL (S), 1906, Atlas archéologique, op.cit., feuillet 34, N° 10.

³ GSELL (S), 1906, Atlas Archéologique, op.cit., feuillet 34, n°10

⁴ GSELL (S), // // // // // // 9

⁵ DALLET (J.M), 1982, op.cit., p.3

⁶ PARMENTIER (Général), 1881, Vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux. Association française pour l'avancement des sciences, 10^{ème} session. Alger, Secrétariat de l'Association, Paris pp.XXVIII-XXIX.

⁷ PARMENTIER (G), 1881, op.cit., p.43

⁸ Il s'agit d'une « Table de sacrifice » de la protohistoire.

⁹ BELOT (J.B), 1971, op.cit., p.342

religieux, il signifie « polythéiste ». Les toponymes recensés sont : Chet ben Djehel (Ain Kermes, 307) qui veut dire « Lac des enfants, disciples du polythéiste », Djohala (B.Bounaâma, 132), pluriel de « djahel » est relevé par Basset dans les Monts de l'Ouarsenis : « Les indigènes qui ignoraient l'origine de ces constructions (monuments en ruines) les attribuaient aux Djohala (païens) »¹. Sidi Djahel (Frenda, 277) semble être le cas le plus représentatif du culte païen cristallisé par l'usage onomastique : « Monseigneur le païen »².

D'autres types d'appellations sont recensés : à Sid Hosni, Bénia (benja) de l'arabe classique « binā ? », « la construction » coïncide avec les ruines d'un mur romain, Ain Benia (Sid Hosni, 187). Gsell aussi a relevé dans son Atlas, des environs de Chellala Ain Benia (³4), Ain Mebnia (Rahouia, 186).

Dans le même ordre d'idées, citons Les Djeddars, francisation de « Lejdar » qui veut dire en arabe « mur, muraille » « jidār ». D'après Kadra, « ce nom était, en effet, utilisé par les populations autochtones bien avant la fin de la première moitié du XIXe siècle puisque les premiers explorateurs français mentionnent cette appellation dès 1843 »⁴.

Une dernière appellation a été relevée par Du Guerny dans les environs du Djebel Amour, chez les habitants de la région « tçaouir al garhal » « dessins des anciens païens »⁵.

Enfin, non loin de Frenda, l'on notera les importantes ruines de Ain Sbiba, paronyme certainement de Sabiba, situé entre Kairaouan et Tébessa au X siècle⁶. Ain Sbiba, Aïoun Sbiba, Bled Sbiba (Frenda, 277) est une arabisation. Sufes Sbiba « évêché, Sufes porte déjà sur la liste de Georges de Chypre le nom de Sbiba »⁷. Sufes est une latinisation de la racine hydronymique berbère SF.

Un grand nombre d'appellatifs de formation latine ont certainement disparu de l'usage onomastique en Algérie. Il est fort probable qu'ils furent remplacés, substitués par des termes arabes : « Castellum » remplacé par « qalaa » qui veut dire « citadelle naturelle, forteresse »⁸. Cette substitution nous a été suggérée par les recherches de Cadenat. Cherchant à localiser la ville de Cen, Cadenat hésite entre les importantes ruines d'Ain Sbiba et le tout proche « castellum » de Taoughazout⁹.

Taoughazout, altération de « tazuyt », signifie en Kabylie « champ, terrain en bordure de rivière »¹⁰. De nos jours, et même avant, dans la période médiévale attesté par les écrits d'Ibn Khaldoun, ce lieu dans lequel séjourna l'illustre penseur durant quatre ans pour écrire sa Muqadima est appelé

¹ BASSET (R), 1983, Etude sur la Zenatiya...op.cit., p.7

² Voir infra p.90

³ GSELL (S), 1906, Atlas...op.cit., feuillet 34, N°26.

⁴ KADRA (Fatima Kadaria), 1983, Les Djeddars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda, OPU Alger p.7

⁵ DU GUERNY (Y.Ch), 1962, Le département de Saïda ...op.cit., p.97

⁶ CAMBUZAT (P.L), 1986, L'évolution des cités du Tell en Ifrikîya du VIII au XI siècle. Tome II. OPU Alger pp.183-186

⁷ DIEHL (C), 1896, L'Afrique byzantine, cité par Cambuzat idem p.84

⁸ PARMENTIER (G), 1881, op.cit., p.XXVI

⁹ CADENAT (P), 1980, Petite histoire de Saïda, op.cit., p.8

¹⁰ DALLET (J.M), 1982, op.cit., p.

Qalaa Taoughazout ou Qalaa des Beni Salama « seigneur de la forteresse de Taoughazout et chef des Beni Isliten »¹.

L'appellation romaine de Saïda est identifiée par Mac Carthy dès le début du 19^{ème} siècle, à la ville de Tingartia, relevée par une dédicace datable de 212.

Pour Mac Carthy, cité par Canal « la ville de Saïda occupe l'emplacement d'un établissement romain qui représente probablement Tingartia, siège d'un évêché au V^{ème} siècle, nous trouverons l'article ECCLESIAE PRIVINCIALE MAURITANIAN CAESARIENSIS, le 121^e évêché de Tingartensis (Tingartia)... »²

Tingartia : il peut s'agir d'un nom berbère à l'origine, composé de l'affixe « tin » qui veut dire « celle de ... »³ et de la racine GR, variante de KR, déjà signalée dans la formation berbère et qui signifie « se dresser, se lever, une idée d'éminence »⁴. L'ensemble désigneraient un lieu surélevé comme c'est le cas de Saïda, Guertoufa, etc.

Cependant, cette identification par Mac Carthy est si incertaine que Mesnages ne la mentionne pas dans sa nomenclature

9- LA FORMATION ARABE

Avec la période arabe, on assiste à un bouleversement historique et à une profonde transformation des usages onomastiques. Saïda apparaît dès lors comme un lieu privilégié à étudier étant donné que les premiers musulmans jetèrent leur dévolu sur cette région et implantèrent en 761 (144 de l'Hégire) le premier royaume musulman du Maghreb central. La disposition géographique de ce choix jugée curieuse par nombre d'historiens et géographes est expliquée par Gautier comme suit : « Au premier abord, à ne considérer que les coordonnées géographiques, un royaume qui s'établit de Djebel Nefoussa à Saïda, paraît découpé de façon absurde. Les contours dessinent pourtant une des zones les plus naturelles qui soient : la zone des steppes, zone de climat arides, de pâturages pauvres, où se sont installés des « Botr » ayant leurs attaches principales au sud de la Tunisie et en Tripolitaine »⁵.

Le peu de renseignements que possèdent les historiens d'après Abdallah Laroui indiquent que Les environs de la ville de Saida en allant vers la ville de Tahart « représentait » l'idéal politico-religieux « des Kharidjites modérés » (2⁶) peuplé de Berbères Kharidjites quand Ibn Roustoum fonda sa capitale, Tahert fut florissant par ses produits agricoles, son commerce avec

¹IBN KHALDOUN, op.cit., T.IV, p.22

²CANAL (J), 1900, Monographie ancienne et moderne de Saïda SGAO, p.05.

³DALLET (J.M), 1982, op.cit., p.818

⁴CHERIGUEN (F), 1993, op.cit., p.169

⁵GAUTIER (E.F.), 1952, op.cit., p.308

⁶LAROUÏ (Abdallah), 1975. L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse I.Ed. Maspéro, Paris pp. 102.105

l'Afrique et ses constructions , nous dit El Muqaddasi (¹3). Tahert aussi fut renommée par son goût du savoir , sa passion des problèmes théologiques et son degré de tolérance vis-à-vis des autres communautés religieuses et ethniques ² installées sur son propre territoire . Mais l'influence majeure , insiste Abdallâh Laroui , « fut purement idéologique » ³ : Egyptiens, Persans , Irakiens , Soudanais, Chrétiens , Juifs...venaient à Tahert pour la notoriété intellectuelle de la cité et la sagesse de ses Imams .

En 909 (296 de l'Hégire), la ville fut détruite et ses habitants massacrés par les Fatimides. Ceux qui échappèrent au massacre s'enfuirent vers le sud et fondèrent Sedrata .

Le mouvement d'islamisation et le procès d'arabisation qui en découlait ont été plus rapides dans les plaines que dans les montagnes ⁴. Il l'a été aussi, nous l'avons vu, dans les Hauts Plateaux et sur les voies de communication Tell/Sahara. C'est dire qu'à la suite de cette conquête et de son emprise linguistique , un grand nombre de noms de lieux ne conservent plus leur appellation primitive . Un procès de substitution se met en place dans la nomenclature toponymique de la région.

Albert Dauzat avait souligné dans le contexte de langues en contact que « les noms des lieux pénètrent rarement tels quels dans la nouvelle langue. Si leur sens est ou paraît apparent, ils sont généralement traduits : substitution de formes , si l'on veut, mais en réalité assimilation sémantique ».⁵

Dans le contexte maghrébin , Arthur Pellegrin avait relevé dans le cadre de son étude macro toponymique de l'Algérie et de la Tunisie le nombre important de noms de lieux d'origine arabe qui « paraissent dans certains cas avoir recouvert les apports linguistiques successifs qui précèdent la conquête arabe. Il se peut même que certains toponymes ne soient que la traduction d'un primitif berbère . » ⁶ .

Ceci explique , comme nous le verrons , le nombre très restreint de mots simples et de dérivés dans la formation arabe. Le contingent prédominant est celui des composants à deux , trois et même , dans certains cas, quatre éléments, dont l'un d'entre eux est un macrotoponyme = djebel : « montagne, chaîne de montagnes », ain : « source , fontaine » , oued , employé couramment avec le sens de cours d'eau permanent ou temporaire, koudia : « colline, mamelon isolé » etc. Tous ces noms génériques sont suivis de manière générale d'un déterminatif berbère ou arabe.

La nomenclature à partir du VIIIe siècle résulte de la copénétration de deux systèmes toponymiques, berbère et arabe. Nous nous interrogerons sur le contact des deux systèmes

¹ EL MUQADDASI op.cit., pp. 22.23

² DHINA (Amar), 1986, Cités musulmanes d'Orient et d'Occident ENAL , Alger p. 73

³ LAROUÏ (Abdallah) , 1975 op. cit., p .104

⁴ CHAKER (S) 1990, Imazighen Ass-a, 2^e édition revue et augmentée, Ed. Bouchène p.11

⁵ DAUZAT (A), 1942, Les noms de lieux...op.cit.,p 72

⁶ PELLEGRIN (A), 1949, Les noms d'Algérie et de Tunisie, op, cit.,p. 146

linguistiques et leur cristallisation dans la dénomination des lieux, du processus de substitution et d'hybridation qu'ils ont développé. Aussi observera-t-on avec intérêt si la pratique onomastique permet de voir s'il y a eu rupture ou seulement une continuité dans le changement.

Nous examinerons successivement les toponymes à connotation religieuse et mystique, les noms de personnes dans la toponymie, les établissements humains, les hydronymes, les noms de montagne et de relief et ceux empruntés au monde végétal et animal.

9-1- La période médiévale

Dans la formation arabe, les toponymes relevés par les auteurs du Moyen Age ont presque tous disparu de la nomenclature régionale. Abou Zakaria ¹ dans sa chronique cite quatre noms de portes de sortie à Tahert = Bab Safah qui veut dire « La porte au sol parsemé de roches plates », Bab el Manazil « La porte des maisons » Bab el Andalous : « Porte de l'Andalousie » et Bab el Matahine : « porte des moulins ».

Le marché de la ville était dominé par un « château qui se nomme Mahasouma » ². Tahert dont il est question dans les ouvrages des auteurs arabes est en fait Tagdempt, située à quelques kilomètres de l'actuelle Saïda. Tagdempt est une berbérisation du terme arabe « qadi :ma » qui veut dire « ancienne » ³.

El Muqaddas ⁴ cite des noms de rues et d'artères connues dans la cité de Tahert : Darb el Basâtin : « Chemin des jardins », Darb H'Arat alFaqir : « Chemin du quartier du pauvre », Darb al Maçuma qui littéralement veut dire « Chemin de l'inviolable ».

El Bekri complètera le sens de cette appellation : il s'agit d'une « citadelle qui domine le marché de la ville » ⁵. Darb el Majjâna, Lewicki ⁶ voit dans Majjâna une berbérisation du latin « Médianae » c'est-à-dire « Medianus, a, um, du milieu » ⁷ : « Chemin du milieu ».

Une partie de Tahert, entre le VIII^e et le IX^e siècle, selon toujours El Muqaddasi s'appelait « Tahert as-Soufla » qui signifie « Tâhert la Basse ». Les dernières appellations citées sont de souche libyco berbère = Yellel, Djebel Tûjan et Fekkan.

El Bekri ⁸ cite des noms de lieux à consonance persanes Barcadjena, Bardjelus. Tahert, en ces temps, était appelée la Balkh du Maghreb, ville de perse « décrite par les géographes arabes du

¹ABOU ZAKARIYA, 1878, op., cit. p. 54

²MASQUERAY (Emile), 1878, Chronique d'Abou Zakkaria, op.cit ; p.54

³ABOU ZAKARIYA, 1878, op. cit., p.54

⁴EL-MUQADDASI op.cit., pp. 23.24

⁵EL-BEKRI (O), 1913, Description de l'Afrique septentrionale traduit par Mac Guckin de Slane, Alger p.139

⁶LEWICKI (Tadeusz), 1973. Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen Age, in acte du 1^{er} Congrès d'Etudes des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère op. cit.p.39

⁷GAFFIOT, Dictionnaire latin-français, op. cit., p. 957

⁸EL-BEKRI (O), op. cit, p. 139

Ve siècle comme la mère des cités »¹. Dans la partie haute de la ville , Ibn Saghir ² cite le quartier nommé al Kanisa , c'est-à-dire « L'Eglise », lieu d'habitation des minorités juives et chrétiennes.

Enfin, l'appellation al-Maasouma revient sous la forme d'une dénomination de la grande bibliothèque de Tahert, incendiée par les Fatimides.

L'unique appellation en usage actuellement dans la parler de Saïda est Al Ma'asoumâa, cristallisée sous la forme d'un ethnique Ma'asem, tribu implantée sur les limites territoriales de Saïda et de Ammi Moussa, important chef lieu de daïra de la Wilaya de Relizane.

L'extinction de ces toponymes peut être expliquée par la disparition de Tahert, suite aux destructions et aux persécutions des soldats Fatimides et sa construction sur son site premier, c'est-à-dire l'actuelle Saïda (ou Tingartia la romaine).

Cette explication est incomplète si nous ne tenons pas compte du fait que ces désignations sont choisies non pas par les populations autochtones , mais les nouveaux occupants des lieux. Ces derniers , rapporte Abou Zakaria , mettaient eux-même en valeur les terrains qu'ils achetaient ³. Ce sont des désignations « systématiques » dans la mesure où elles sont l'émanation d'une autorité politique, inscrite dans un contexte historique précis, où l'arabisation n'est pas un fait entièrement assimilé par les autochtones : « il est prudent , par exemple , de ne pas oublier ceci, remarque Gautier, la grande masse des hommes qui reconnaissaient l'autorité des Rostémides ne parlaient que le berbère... ».⁴

9-2- Les débuts de la toponymie musulmane

Le type de substitution le plus efficace est celui du culte des saints remplaçant les appellations originaires. Nous avons vu dans les chapitres précédents les vocables de souche berbère se référant au culte païen et chrétien dans la nomenclature actuelle. C'est dire , en même temps, que le procès d'hybridation de loin le plus fréquent est celui du système de la composition : tous les noms à caractère religieux et mystique sont affublés d'un déterminant à valeur macro toponymique : « Sidi », forme dérivée de l'arabe classique « سيدي » qui veut dire « Sieur, Monseigneur, Monsieur », mais surtout a une qualification de valeur morale, de respect pour les ancêtres , les marabouts, les tolbas. « Si » est une forme peu usitée en toponymie, c'est une troncation de « Sidi », avec plus ou moins de qualification que la première épithète.

Sur les 460 vocables à valeur religieuse et mystique recensés, 306 sont composés avec l'élément « Sidi ».

La densité de ces toponymes et de toutes les autres catégories toponymiques à valeur religieuse et mystique : Lalla, Cheikh, Mqam, Redjem, Kouba, etc. coïncide avec les régions où les

¹DANGEL (D), 1986, op. cit., p. 38

² IBN SAGHIR Chronique de. Edition et traduction Motylinski, Annales I. E.O. Alger 1957 XV p. 98

³ABOU ZAKARIA , op .cit., p. 50

⁴ GAUTIER (E.F.), 1952, op. cit. p. 312

premiers musulmans se sont installés au VIII^e siècle, c'est-à-dire sur le territoire des grandes tribus berbères de la période médiévale, et actuelle (carte II).

Soumises à une étude minutieuse, les zones géographiques de Saïda, Frenda, Mellakou, Sidi Hosni coïncidant avec le territoire au VIII^e siècle des Haouara, Louata, Iemaïa, Meknasa, Zenata, ont permis de faire un relevé de 310 hagionymes. Ce qui représente un pourcentage de 66,95 % de l'ensemble du corpus ayant trait aux noms de lieux à valeur religieuse et mystique (cf. tableau II).

De manière globale, ces quatre zones contiennent 310 hagionymes sur les 1510 toponymes recueillis sur cette aire, représentant un pourcentage de 20,52% de la nomenclature actuelle.

Les composés avec « Sidi » sont dépassés en nombre uniquement par un seul toponyme, à valeur hydronymique « Ain » dans les zones précitées.¹

Ces désignations honorifiques sont des témoignages ethnographiques d'un culte adressé uniquement aux morts : « Les Berbères ne manquaient pas de vénérer les personnes particulièrement privilégiées par la puissance ou par le Sacré qui s'y concentre. Le maraboutisme et sa large diffusion dans les pays du Maghreb s'expliqueraient comme une survivance de l'anthropolâtrie libyque. »² continuité totale des pratiques primitives mais également assimilation des apports étrangers, musulmans et arabes notamment, le système onomastique avec toutes ses catégories (ethnonymie, anthroponymie, hagionymie, toponymie..) est intimement lié au système social, lequel observe si bien Bourdieu, « est conçu selon le modèle de la généalogie qui, au moins idéalement, permet aux groupes ramifiés et dispersés de se découvrir des ancêtres communs.(...) La logique onomastique n'est autre chose que la structure sociale projetée dans le passé et par là rationalisés et légitimée. »³

C'est pourquoi il nous semble intéressant de considérer en premier lieu l'originalité que toponymie, ethnonymie et anthroponymie connaissent sur ce territoire. A cet égard, nous rappellerons les vocables dont la base est « Sidi » ou « Lalla » et dont l'ethnique est ou dérive d'un ancêtre éponyme berbère ou arabe : Sidibenyamina (Ain sultane, 215), Sidi bensawag (Sid boubkeur, 1987), Sidi Ahmed zeguai (Saïda, 216), Lalla Akerma (Ain Kermes, 307) .

Chronologiquement, on peut distinguer trois phases :

Les noms de lieux à valeur religieuse, mystique et ethnique de souche

berbère sont affublés de « Sidi »

La deuxième articulation de ce procès consiste en une substitution non pas

du déterminant qui a valeur d'épithète mais du second composant, généralement de valeur ethnonymique ou anthroponymique. C'est le cas de « Lalla » formation typiquement berbère.

¹ Voir infra hydronymie de souche arabe. P. 121

² DECRET et FANTAR, 1981, op. cit., p. 257

³ BOURDIEU (p), 1974, op.cit., p. 87

L'exemple le plus représentatif est « Lalla Saida » (Djebarates , 307), Djebarate est un nom de tribu de souche arabe, installée sur le territoire de « Yagoubia » au midi du Seressou, selon Ibn Khaldoun¹, dans la période médiévale.

En dernier lieu, la région a connu une extension de cette catégorie

toponymique avec des vocables de langue arabe aux traitements dialectologiques d'un lieu à l'autre. « Sidi » ou sa contraction en « si » précèdent les noms propres de personnes sur tout le territoire de la région.

Cependant, une des rencontres linguistiques les plus curieuses est la formation de composés hybrides, défiant les lois et les catégories logiques de la syntaxe et de la sémantique : Sidi Lalla (Sersou, 189), Sidi Maamar (Ain el Hjar, 246) de l'arabe classique « El Hannane » qui signifie « la tendresse » ; cette épithète est attribuée uniquement aux femmes sous forme d'anthroponyme. Dans chacun de ces composés, un élément appartient à une catégorie différente (masculin / féminin) dans deux langues différentes, sans pour autant oublier de relativiser l'élément « Sidi » étant donné qu'il est une adaptation morphologique de l'arabe algérien. Une telle cristallisation « incorrecte » et sa forte résistance au temps peut être, nous semble-t-il partiellement expliqué par le fait que ce vocable a perdu son sémantisme au cours de son parcours. Mais cela n'explique pas sa résistance dans la mesure où, compte tenu du degré d'arabisation de la population, le sens de ces vocables n'échappe à personne. Ce qui n'est pas le cas, par contre, pour les hagionymes cités précédemment : Sidi Aissa, (sidi boubkeur, 134), Sidi amar (Sidiboubkeur, 134)... dans la formation berbère.

Peut-être envisagerons-nous qu'au delà de l'assimilation sémantique, de la substitution morphologique, l'introduction d'un autre pôle d'attraction dans la copénétration des systèmes toponymiques, berbère et arabe ; une sorte de translation symbolique, surdéterminée par l'ascendant qu'a le « nom » dans certaines manifestations verbales, ayant un rapport généralement lié au sacré dans notre société. « Ce capital initial n'est autre apparemment que le « nom » et l'ascendant qu'il confère au groupe qui le porte.(...) or un lien magique unit le nom à la chose nommée : emprunter le nom, c'est participer aux vertus de son détenteur, et en particulier, à cette « barakah » force vitale, puissance mystérieuse et bienfaisante... »².

9-3- Toponyme et culte des saints

L'usage de la pratique onomastique qui consiste à désigner un lieu par le nom d'un saint à partir du VIII^e siècle, avènement de l'Islam, mérite un traitement différent.

Le triomphe de l'Islam, à l'origine d'un processus de créativité toponymique, a certes absorbé les pratiques religieuses et mystiques les plus typiques des populations autochtones berbères mais il a, en outre, fourni et cela transparaît nettement dans l'hagionymie, un stock impressionnant d'anthroponymes dont la majorité est empreinte de religiosité musulmane. La nomenclature actuelle montre l'importance particulière donnée aux noms divins en Islam : « Un trait assurément caractéristique de la région islamique est la place éminente qu'y tiennent les noms

¹IBN KHALDOUN, op. cit., p. 97

²BOURDIEU (Pierre), 1974, op. cit., pp. 76. 77

divins ; des noms qui sont , en fait , des qualificatifs (Sifat), décrivant Dieu sous ses multiples aspects : « Le Très-Puissant », « le Bien-informé », « le Créateur », « le Donateur », « le Juste » , « le Bienfaisant », « le Très- Indulgent », etc. ¹

Parmi le nombre considérable de noms de lieux formés à l'aide de « Sidi », il faut faire une large part à ceux dont le culte est plus répandu que d'autres. « Sidi Abdelkader » a été recensé 45 fois dans les zones actuelles de :

Ain hjar (246)	= 15 emplois
Youb (277)	= 15 emplois
Saïda (216)	= 09 emplois
Sidi boubkeur (187)	= 06 emplois

Ces zones coïncident , rappelons-le , avec le territoire des tribus berbères (voir tableau.II) = Haouara, , Matmata, Méghila etc .Abd El Kader est un attribut de Dieu - al qadir - qui signifie « Le Tout puissant ».

L'intérêt également de ce nom propre est son ancrage dans la société maghrébine : « ...l'emploi si répandu , précise Gimaret, depuis les premiers temps de l'Islam , et bien vivant encore aujourd'hui (notamment en Egypte et en Afrique du Nord), des noms de personnes en 'Abd suivi d'un des noms divins ('Abd Latif, 'Abd al-Ali, 'Abd as-Salam, 'Abd al-Magid, etc.), une autre façon encore de rappeler au fidèle les qualificatifs vénérés ? » ²

Faut-il aussi ajouter que 'Abd el qader a eu un traitement différent en onomastique et au Maghreb précisément : « ...bien des noms d'hommes , issus de ces épithètes ont fini par perdre le préfixe le second composant devenant alors un nom simple. Exemple, à partir de 'Abd el Kader , « adorateur du Tout-Puissant » , l'usage a fait « Kader » . Nous pourrions citer d'autres usages de cette épithète dans la région de Saïda : Kadi, Kada , Kaddouri,Kaddari, Kaddaria, Benkadda, Bekaddour, Kouider, Kouidri et 'Abd Dakka³.

A - Les composés avec « Sidi ».

¹ GIMARET (Daniel), 1988, Les noms divins en Islam. Exégèse lexicographique et théologique. Ed .du Cerf. Paris , p. 06

² GIMARET (Daniel), 1988, op.cit., p. 07

³ CHERIGUEN (F), 1993, Toponymie algérienne ...op.cit.,p. 65

La multitude de ces sanctuaires sur quelques dizaines de kilomètres carrés à la gloire d'un même mystique Sidi Abd el Kader Djilani¹ mort enterré ailleurs, est une perception et conception populaire typique de l'islam populaire maghrébin, qui n'est pas sans rappeler l'anthropologie Libyque. Cette pratique mystique est fondée certes sur le culte de l'Absent mais montre en même temps l'ascendant du nom, la motivation du signifiant, allant jusqu'à se substituer au référent. Ce système de représentation fondée sur la symbolique du nom peut expliquer la multitude de ces sanctuaires = chaque tribu ou fraction de tribu peut aisément avoir son « Sidi 'Abde el Kader », lequel, sans aucun doute, contribue à renforcer la cohésion sociale du groupe.

La référence à Sidi 'Abd el Kader est cristallisée sous d'autres formes = maintien du nom propre avec effacement de « Sidi » remplacé par un dérivé d'un attribut de Dieu « Moulay » de « al wali », « l'ami de Dieu »², Moulay Abd el Kader a été relevé à sept reprises

Ain Hjar (276)	= 02
Sidi Boubkeur (187)	= 02
Youb (277)	= 01
Hssassna (246)	= 01
Balloul (169)	= 01

- - « ...cette simplification obéit à la loi de l'économie linguistique, (...) c'est le produit d'une différence entre un arabe classique sacralisé, en Afrique du Nord et un arabe algérien populaire et plus profane. (...) D'autres causes peuvent aussi être à l'origine de cette désacralisation du nom : le contact prolongé de l'arabe avec le berbère dont le substrat en matière de croyance est de nature moins rigide parce que polythéiste, ... »

- GLASSE (Cyril), 1991, Dictionnaire encyclopédique de l'islam, préface

de J.Berque, trad. et adapté de l'anglais par Y.Thoraval. Ed. originale 1989, Londres. Ed. Bordas, « Wali Allah » = « ami de Dieu » vient, selon Glassé du Coran (X,63) « Les amis de Dieu seront à l'abri de toute crainte et ne seront point attristés ». (p.344).

La forme Sidi Moulay 'Abd el Kader a été notée à deux reprises (Frenda, 277), (Ain Hadid, 276), et affublée d'un autre attribut de Dieu dans Sidi Abd el Djébar (Frenda, 277), c'est à dire « Monseigneur serviteur de Dieu le gigantesque ».

¹CHERIGUEN (F), 1993 op.cit., p. 65

²Né en 470/1077, mort en 561/1166 à Bagdad, théologien hambalite, prédicateur et mystique « Les auteurs de monographies sur ce personnage le considèrent comme le plus grand saint de l'islam... »

Encyclopédie de l'islam (1960), nouvelle édition, sous le patronage de l'Union académique internationale. GP Maisonneuve Max Besson. Succursale Paris pp. 70-71

L'emploi, enfin, de Sidi est recensé en composition avec des noms propres de personnes divers : 263 toponymes. Installés généralement aux environs de la demeure du saint de son vivant, ses descendants lui vouent un culte qui est partagé par d'autres personnes. Tous se placent sous sa bénédiction qu'ils doivent célébrer de manière régulière : Sidi Sahraoui (Saïda, 216), Sidi Amar (Frenda, 277), Sidi el Hadj Abd el Kader, Sidi Djillal (Mellakou, 246), Sidi Bouazza, Sidi Larbi (Saïda, 216), Sidi Rhalem (Sersou, 189), Sidi Brahim (Ain Hadid, 276), Sidi Lakhdar (Ain Kermes, 307), Sidi Abderrahman, Sidi Messaoud (Sidi Hosni, 187)...

En composition avec des vocables à valeur topographique, Sidi est recensé dans Koudiat Sidi Akerma (Frenda, 277) qui veut dire « Monticule de Sidi Akerma », Koudiat Sidi Ben Ali, Koudiat Sidi Abderrahman (Ain Kermes, 307) ; Djebel Sidi Marouf (Mellakou, 246) : « Montagne de Sidi Marouf », Kef Ouled Sidi Daham (Mellakou, 246) qui veut dire « pic des fils de Sidi Daham », Rokbet Sidi Adda, Rokbet Sidi Djillali (Rahouia, 186), Rokba, pl. regab est un « mamelon, forte ondulation dans les sables (ragouba) »¹ : « Mamelon de Sidi Adda »...

En association avec une base hydronymique, l'on relèvera Aïn Sidi Manaaa (Ainhjar, 277), Aïn Sidi Ahmed ben Taïeb, Aïn Sidi Mohamed ben Khalifa, Aïn Abd el Hadj (Mellakou, 246), Aïn Sidi Mohamed (Saïda, 216).

Enfin, associé à des noms relatifs au règne animal et végétal, survivance sans aucun doute de croyances libyques, Sidi Douma (moulay laarbi, 276), de « doum » en arabe classique « Feuilles de Palmier », Sidi Seba (Teniet el Had, 134), qui veut dire en arabe « lion », Sidi bou Taga (Sidi ahmed) qui litt. veut dire « seigneur de l'arbre de Cade ».

Certains arbres jusqu'à présent continuent à faire l'objet d'un culte.

Les hagionymes continuent à donner leur nom à de nouvelles cités promues au rang de communes : les plus récentes, datant de quelques années dans la Wilaya de Saïda, sont Sidi M'hamed Benyagoub, Sidi Abdelghani, Sidi Abderrahman, nous leur adjoindrons d'autres

- Général Parmentier, 1881, Vocabulaire arabo-français des principaux termes de géographie et des mots qui entrent le plus souvent dans la composition des noms de lieux. Association française pour l'avancement des sciences. 10^e session. Alger. Secrétariat de l'Association Paris p. XLIII.

relativement plus ancienne : Sidi Hosni, Sidi Bakhti.

L'hagionymie, nous le voyons, a cristallisé, sédimenté fidèlement cette accumulation religieuse en véhiculant avec elle les cultes et les croyances mystiques les plus lointaines de notre région. Tadeusz Lewicki avait relevé des renseignements fournis par les auteurs arabes du Moyen Âge (Ibn Khaldoun, El Bekri, El Yagoubi, El Idrissi, El Muqaddasi etc.) sur les pratiques religieuses et divinatoires chez les Berbères moyenâgeux de l'ère musulmane jusqu'au XI^e siècle : « ...culte de rochers, de pierre et de l'eau, la foi en des génies tutélaires et en d'autres

¹LEWICKI (T), op. cit., p. 34

êtres mythiques, démoniaques , le culte d’empreinte des pieds et des traces de sang et enfin les prohibitions et recommandations magiques »¹.

D’autres noms de lieux ayant trait au culte fournissent une part importante à la microtoponymie. Rarement rencontrés seuls, ils se trouvent dans les noms composés , dans une position variable , soit comme déterminant , soit comme déterminatif, soit en position médiane.

B- Les composés avec « Redjem »

Recensé en deuxième position , après Sidi, Redjem a été employé 31 fois. Désignation non pas religieuse mais symbolique , « Redjem » sert à désigner un amas de pierres, de forme pyramidale. Utilisé pour indiquer un rendez-vous ou servir de repère, « il n’a en réalité d’autres significations que celle qu’entend lui donner son ou des auteurs »². Pour Parmentier par contre, le « redjem » est une « commémoration d’un meurtre ou d’un évènement important »³.

En réalité , « redjem » est un mot dérivé du verbe arabe « rajama » رجم qui veut dire « jeter des pierres , former un tas de pierres ». L’idée de meurtre n’est pas inexacte mais elle est de nature différente . Le meurtre est symbolique car « redjem » fait allusion au thème verbal رجم الشيطان rituel qu’accomplissent les pèlerins musulmans à la Mecque et qui consiste à jeter sept petites pierres ou objets sur un espace bien délimité , pour se prémunir définitivement des actions maléfiques du Diable⁴. Ce toponyme est employé à l’état isolé avec des variations dialectologiques d’un lieu à l’autre : Redjem (Aïn Hadid, 276), Ardjem (Bordj Bounâama, 132) Lardjem (Bordj Bounâama, 132), en composition avec des hydronymes : Oued Ardjem, Oued Lardjem (Bordj Bounâama , 132), Aïn Mia Redjem (Rahouïa,186) qui veut dire « La source aux cent redjem ». Employé comme repère à caractère purement topographique , Redjem est associé à d’autres vocables : Koudiat er Redjem (Rahouïa ,186), Redjem Faïd (Sersou, 189) qui signifie « Redjem du ravin », Redjem Teniet es Sedra (Sersou, 189) qui veut dire « Redjem du défilé du jujubier sauvage », Redjem Meksem el Ahdad (Sersou, 189) avec le sens de « Redjem du col de la limite , de la frontière », Redjem ech Chareb (Saïda, 216) : « Redjem de la Crête », Redjem Guessiaa (Frenda, 277) avec le sens de « La petite plaine encaissée »⁵.

On trouve également ce vocable associé à des noms de personnes : Redjem Mansour ben Mimoun, Redjem Djillali, Redjem Chalou, (Mellakou,246), Redjem bou Rhama, Redjem

¹LEWICKI (T), op. cit., p. 34

² DANGLES (v), 1908, Haouita, Haouch, M’Kam. Société de Géographie et d’archéologie de la Province d’Oran. Tome XXVIII. Imprimerie typographique et lithographique L.Fouqué . Oran p. 166

³ GENERAL PARMENTIER, 1882, op.cit ., p. XLII

⁴ Il faut bien voir là aussi des pratiques bien plus anciennes que l’Islam. Si le signifiant est arabe , le signifié par contre est berbère. « Comme la plupart des peuples primitifs , les Africains avaient conscience d’une puissance répandues dans la nature et pouvant se manifester , à tout moment, dans un accident topographique » CAMPS (G), op. cit ., p. 144

⁵Parmentier (G), 1882, op.cit., p. XXVI

Dhalés, Redjem Berkani (Frenda, 277), Redjem Abd-es-slam (Sersou, 189), et en position médiane Djebel Redjem Gana (Tissemsilt, 188).

Il y a même des cas où Redjem est associé à des noms d'animaux : Redjem Hammar (Saïda, 216) qui veut dire « Redjem de l'âne », Redjem Dbiba (Frenda, 277) diminutif de l'arabe classique « Doub »= « ours ».

Enfin , « Redjem » est composé avec des noms exprimant une entité abstraite : Redjem Méhaïne (Mellakou, 246) qui signifie « Redjem des peines », des hagionymes : Redjem Sidi ben Amar (Mellakou, 246), des vocables de souche berbère à valeur hydronymique : Redjem Selmana (Sersou, 189) ¹.

C – Les composés avec « Mqam »

Les noms de lieux ayant trait au culte fournissent une part aussi importante que variée à la micro-toponymie. Rarement rencontrés seuls , ils se trouvent dans les noms composés dans une position variable.

« Maqam » dont l'explication est rarement complète chez les spécialistes en toponymie est une désignation à caractère mystique.

Masqueray en fournit , nous le verrons plus bas, l'explication la plus intéressante. Le terme « maqâm » est dérivé de l'arabe classique « قام » qui signifie « halte, séjour » ² ou « station ». Selon Masqueray, « lorsqu'on y ajoute le nom d'un cheikh, endroit ou tel ou tel cheikh faisait sa prière , mais non toute espèce de prières. Il est dit dans le Koran (XVII – 81) : « Il se peut qu'Allah t'élève une place glorieuse » « مقام محمودا » ³.

Explications fournies à Masqueray par les Ibadhites du Mzab, descendants des anciens berbères de Tahert : ces longues veillées de dévotion en un lieu précis sont suivies d'une espèce de consécration, et l'endroit reçoit la désignation mystique de maqam, » parce qu'il correspond au Meqâm céleste que lui méritent des dévotions. Le plus souvent , après la mort du saint , ses admirateurs qui affirment l'avoir vu soit entouré de lumière , soit élevé au-dessus du sol dans ses extases nocturnes, construisent un petit édicule sur son meqâm terrestre ⁴.

Cette désignation toponymique magico-religieuse a une autre signification dans les tendances orthodoxes de l'Islam , traduits par Monteil , « Maqam » a le sens d' « Oratoire » dans El Muqqadima d'Ibn Khladoun, « Ils (les Fatimides) ont occupé l'oratoire d'Abraham (Maqam

¹ Cf. supra p. 52

² GENERAL PARMENTIER, 1882, op.cit., p. XXXIV

³ MASQUERAY (G), 1892 op.cit., p.123

⁴ MASQUERAY (G), 1892 op.cit., p.124

Ibrahim) (à la Mecque), la patrie et le tombeau du prophète , lieux saints du pèlerinage qu'ont visités les anges. »¹

Ce vocable est employé en microtoponymie à l'état isolé : Mkam (ouled ali), El Mkam (ouled youcef,134) Balloul, soit en composition avec un nom commun à valeur religieuse Mkam el Kouba (Aïn Hadid , 276),soit avec des noms de saints locaux :Mkam Sidi Amer (El Hssassna), Mkam Si el Hachemi, (Nador, 278) Mkam Sidi el Mokhtar (Aïn Hadid , 276), Mkam ben Chérif (Frenda , 277), Chet Mkam Sidi Ali(Rebahia, 276), soit avec des ethniques Mkam Chdaïdia (Mellakou,246) Mkam Mekasba (Nador, 278).

D – Les établissements religieux

Les établissements et bâtiments religieux, les constructions même très sommaires , ont donné leur part de toponymes :

Zaouiet ben Harket (Aïn Kermes,307), la zaouia est « un établissement d'instruction religieuse et de bienfaisance »² tenu par des tolbas³, Zaouia Sidi Adda (Sidi Hosni, 187), la plus importante zaouia de la Wilaya de Saïda, centre spirituel de la confrérie religieuse des Chadoulia et Derkaoua ;- Kouba de Kebouba (Saïda,216),Chet Mkam el Kouba (Aïn Hadid,276), « Kouba » est une coupole , petite chapelle élevée en l'honneur d'un saint , Kebouba est une forme dialectale de « Kouba » pour désigner les trois coupoles existant en ce lieu ;-Haouïtat ben Kerroum (Frenda ,277),Haouïta , diminutif dialectal de l'arbre « Haït » « le mur », petit enclos de pierres , marqué souvent par un arbre en l'honneur d'un saint, « Haouïta du fils de Kerroum »,Haouïtat Sidi Abd el Kader (Frenda,277), Haouïtat Mécharef, (Frenda , 277) :Haouïtat des Mécharef »,Mécharef est un ethnique.

Parmi les autres vocables religieux qui ont donné des formations de souche arabe, il faut citer ceux dont un des éléments du composé rappellent les adeptes , qualifications de l'ordre religieux : « Tolba » pl. de « taleb » littéralement veut dire « qui cherche le savoir avec ardeur, étudiant, lettré », il désigne généralement un homme de religion. Ce vocable est mentionné dans Oued Djemâa Tolba (Teniet el Had, 134) qui veut dire « Oued de l'assemblée des Tolba », Aïn Tolba (Tissemilt,188) : « Source des Tolba », Koudiat Djema el Tolba (Sersou,189) : « Monticule de l'assemblée des Tolba ».

Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner le terme « Oulama » pl. de « alam » « عالم » qui littéralement veut dire « savant, homme de savoir » ; qualification religieuse, il est employé exclusivement au pluriel : Djema el Oulamas (Sersou,189) qui signifie « assemblée des Oulamas », Kouba Djama el Oulama (Sersou,189), c'est à dire « Kouba de l'assemblée des Oulama des théologiens »

¹ MONTEIL (Vincent), 1968,Discours sur l'histoire universelle-Al Muqadima Traduction nouvelle , préface et note par Vincent Monteil seconde édition revue.Paris, Tome I p.40

²GENERAL PARMENTIER, 1882, op. Cit., p. XLIX

³DEPONT (Octave) et COPPOLANI (Xavier), 1897, Les confréries religieuses musulmanes .Typographie et Lithographie Adolphe Jourdan Alger p. 195 Voir plus bas

« Mokadem » a donné son nom à un seul toponyme : Rokbet el Mokadem (Tissemsilt, 188) qui veut dire « Mamelon du Mokadem ». Mokadem, littéralement, « préposé, chef de file, directeur d'une zaouïa » (3) se situe au troisième rang de l'ordre des confréries religieuses.

Mentionnons enfin « Cheikh », littéralement « âgé, ancien, personnage vénérable », et dans des cas précis se trouve au premier rang dans l'ordre des confréries : Sidi Cheikh (Frenda, 277), Cheikh Benaïssa (Sidi Hosni, 187), Cheikh ben Aouda (Frenda, 277), Cheikh Sahraoui (Saïda, 216).

La microtoponymie a aussi cristallisé des qualifications religieuses, à l'état isolé, désignent des lieux de culte, généralement des Kouba : Metouadine à Mellakou (246) et à Rahouia (186) dérivé du thème nominal « المودة » qui veut dire « amour, affection ». En fait, il s'agit d'une recommandation contenue dans le Coran :

« وَجَعَلْنَا بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً وَرَحْمَةً » Coran .S.21, N°40

Medamnine (Teniet el Had, 134) de « تضامن » (« la solidarité »). « Les solidaires », Khoulafa (Frenda, 277) qui littéralement signifie « Les vicaires de Dieu ».

D'autres lieux destinés au culte ont révélé des vocables employés sans macrotoponymes : Abd el Kader Torrich (Saïda, 216), Abd el Kader Brahim (Frenda, 277), mais un des composants est un attribut de Dieu.

L'on observera que certains hagionymes ne sont que la traduction pure et

simple d'appellations originaires de souche libyco-berbère, celle ayant trait au culte de l'empreinte des pieds, tel que relevé par les auteurs arabes jusqu'au X^e siècle (¹). C'est le cas d' « El Afsa » (Aïn Hadid, 276) qui veut dire en arabe « L'empreinte », Redjel er Rokba (Aïn Kermes, 307) - lieu d'implantation d'une Kouba - qui littéralement veut dire « pied du mamelon ». Redjel Akerma (Rahouïa, 186) qui littéralement veut dire « pied des Akerma », Redjel Sidi Attala (Aïn Kermes, 307) = « pied de Sidi Attala ». ²

A ces noms d'origine religieuse et mystique, il faut ajouter les noms qui rappellent les cimetières. « Makabrat », cimetière, entre dans la composition de ces toponymes, généralement en situation initiale, en association avec des ethniques : Makabrat Ouled Beribiaa (Mellakou, 246), Makabrat Ziata (Takhemaret, 245) ; - des anthroponymes : Makabrat ben Chabane, Makabrat Bou Djelida, Makabrat el Mrabet,

TABLEAU II

¹Voir supra p. 102

²Jusqu'à présent, l'on continue dans les zones rurales de Saïda de jurer par l'empreinte des saints.

Bases Zones	Sidi	Lalla	Si-Cheikh	Mqam	Redjem	Makabrat	Divers
	I	II	III	IV	V	VI	VII
S. BOUBAKER	01	-	-	-	04	-	05
AIN HADJAR	06	02	01	-	01	-	03
OULED KHALED	02	-	01	-	02	02	09
HSSASNA	51	02	04	-	05	01	03
OULED BRAHIM	-	-	-	-	-	-	03
YOUB	03	04	07	-	06	-	01
S.AHMED	06	-	-	-	-	-	
Saïda	46	03	07	02	-	-	03
Takhemaret	-	-	-	-	-	03	03
WAGRAM	61	-	02	01	05	13	05
SFID	-	-	-	-	02	-	-
TAMASNA	-	-	-	-	-	-	02
S.AMAR	34	-	-	05	01	-	02
AIN SULTAN	78	04	-	01	05	02	06
Hounet	-	-	-	03	-	-	-
Tircine	07	03	01	-	-	-	04
TOTAL	296	20	21	12	31	18	44

Makabrat ben ed Dib, Makabrat Messaoud, Makabrat Khedidja (Mellakou,246) ;- des vocables à valeur mystique : Makabrat KermaBaraka (Mellakou,246) qui littéralement veut dire « Cimetière du figuier de la baraka,bénédiction », Makabrat Mrharir el Khamsa (Mellakou, 246) qui signifie « Cimetière des cinq grottes » ; des noms de saints = Makabrat SidiAhmed (Frenda, 277) , Makabrat Guelmane (Mellakou,246) qui signifie « Cimetière du réservoir d'eau », Chet Mkaber et Turk (Rahouïa, 186) littéralement « Lac salé des cimetières des Turcs ».

Le triomphe de l'islam a été évidemment à l'origine d'une créativité toponymique considérable . Les traces que les cultes antérieurs ont laissées dans la microtoponymie sont dans leur majorité antérieures à cette date.L'adoption de la nouvelle religion a effectivement intégré les apports des pratiques divinatoires qui l'ont précédé , soit en traduisant les noms de lieux purement et simplement soit en introduisant un système de composition hybride.

La période médiévale a vu donc se cristalliser les dernières formations libyco-berbères. En même temps, elle a vu naître les premiers toponymes à valeur religieuse , musulmane . Il faut aussi dire que cette extension est le fruit du développement d'un Islam mystique typiquement maghrébin . « Le soufisme qui se répandit au Maghreb dès le VIIIe siècle prit son ampleur au XVe siècle (...). Sous l'impulsion des chefs naquirent et se développèrent , jusqu'au XIX siècle les ordres de Qadiriya, des Shadhiliya, des Djazouliya, des Rahmaniya, des Darqoua et des Senoussiya ». ¹

S'il est vrai que le mouvement d'islamisation, commençant par Tihert et la fondation de l'Etat rostémide , que le procès linguistique d'arabisation a été plus rapide dans les plaines et hautes-plaines sahariennes ² , il est tout de même important de relever que la place de l'hagiographie n'a pas eu toute l'importance qu'elle mérite .

Le pourcentage très élevé de vocables à caractère religieux relevé dans une partie de notre corpus (Tableau II) et dont la densité maximale coïncidant avec les territoires des tribus berbères au VIIIe siècle des Meknassa , Louata, Méghila...laisse supposer que l'islamisation puis l'arabisation a été aussi plus rapide dans les Régions marquées ou ayant eu des traditions religieuses , attestées du reste par les auteurs latins , dans le culte de type monothéiste.

Les territoires et tribus citées , bien que situées sur des régions montagneuses ou relativement montagneuses, étaient aux abords d'un important centre religieux chrétien : l'évêché de Columnata. ³

Il n'est donc pas impossible que les territoires situés aux alentours d'institutions religieuses chrétiennes soient un facteur qui a favorisé l'arabisation linguistique , précédée par la conversion à l'islam , compte tenu du fonds commun que ces deux religions véhiculaient.

¹ JULIEN (Charles André), 1972, L'Afrique du Nord en marche , 3^e édition revue et mise à jour .Ed.René Julliard Paris p. 18

²CHAKER (S), 1990, Imazighen Ass-a op .cit., p.11

³ « Ils (Les berbères Sanhadja ou Zénètes) étaient certes préparés au monothéisme absolu de l'islam par le développement récent du christianisme » CAMPS (Gabriel) (1977) op.cit., p. 136

9-4- Les noms de personnes dans la toponymie

Suite à l'expansion de l'Islam, on assiste également à la diffusion massive et progressive des noms de personnes de type musulman. C'est le domaine de l'onomastique où le substrat libyco-berbère transparait le moins et par conséquent celui où le procès d'arabisation a été le plus efficace.

Il est à remarquer du reste, à cette époque, la configuration de la toponymie a changé : on donne à la terre et aux autres lieux le nom du propriétaire. Ce processus d'arabisation s'accélère d'autant plus que les régions concernées se situent sur des terres fertiles, celles se situant sur des réseaux de déplacement de population (Sersou, Nador, Chellala).

Cette assimilation onomastique est liée à l'extension des pratiques musulmanes typiquement maghrébines qui prit son ampleur avec le développement des confréries religieuses à partir du X^e siècle.

Ce procès d'arabisation met en évidence la relation directe entre la toponymie et l'anthroponymie et l'échange des formes qu'une catégorie emprunte à l'autre pour se désigner.

La conversion à l'Islam a par conséquent entraîné un changement de noms dont la totalité est emprunté à la langue arabe. Il est connu que tout converti à l'Islam doit obligatoirement changer de noms ¹.

Quelques éléments de l'étymologie des noms sont empruntés à Elie Tabet. ²

10-Le nom propre se compose de cinq éléments, à savoir :

La désignation honorifique,

Le prénom de l'individu,

Le prénom du père,

La désignation patronymique ou de famille

L'indication de lieu de naissance.

Exemple de la région de Saïda : Hadj Ahmed ben Rabah Fellah el Meknassi.

« L'individu s'identifie par son prénom relié à celui du père par le mot « ben » et à celui du grand-père par le même procédé »³.

On lui adjointra le nom de la tribu ou de la fraction de tribu qui tient aussi lieu dans certaines situations de toponymes, de lieu d'origine.

¹ Voir infra. Les noms divins en Islam.

² TABET (Elie), 1882, Notes sur l'organisation des tribus et étymologie des noms propres. Heintz, Chazeau et Cie Oran p.25

³ PELLEGRIN (A). Les noms d'Algérie et de Tunisie, op.cit., p. 180

L'appellation ethnique « Matmati », « Meknassi », « Meghili »... sont toujours en usage dans le parler actuel de Saïda , pour identifier tel ou tel individu.

L'adoption obligatoire d'un nom patronymique est le fait de l'administration coloniale ¹.

A- Les noms divins en Islam

L'on remarquera , en outre , dans la nomenclature toponymique de la région l'importance particulière donnée aux noms divins en Islam ayant valeurs de qualificatifs, dans la « liste de 99 noms divins (dans la version , devenue canonique , d'al-walid ben Muslim ..) » ².

Les noms divins sont souvent précédés du préfixe « Abd » qui veut dire « Serviteur » ³Sidi Abdallah , Si Abdallah (Aïn Kermes, 307) qui veut dire : « Serviteur de Dieu », Dar Sidi Ounallah (Frenda, 277) : « Maison de Monseigneur l'aide de Dieu ».

D'autres attributs de Dieu sont entrés en toponymie : Sidi el Habib (Aïn Hadid , 176) « qui aime », Si Abd el Hadi (Sid Hosni, 187) « le serviteur du guide » , Aïn Kamel (Mellakou, 246), « Source du Parfait, de l'Entier » , Djebel bou Salem (Sidi Hosni, 187) « Djebel du père de Salem », « Le saint », Aïn Abd er Rahim (Ain Kermes, 307) « Source du Serviteur du Miséricordieux ».

« Al qadir », « Le tout puissant » est recensé 45 fois dans Sidi et Si Abdelkader (1), qui signifie « Monseigneur le serviteur du Tout puissant ». Ses dérivés dialectaux sont relevés dans Aïn el Kaddari (Saïda , 246) et Sidi Kaddour ben Hattab (Mellakou, 246), Aïn Sidi Kadda (Sid Hosni, 187), Aïn Koudiat Kouider (Mellakou, 246).

B- Anthroponymie et fonds religieux

L'empreinte religieuse dans les prénoms et les noms s'inspire également d'autres références : « La grande majorité des prénoms est empruntés au fonds islamique avec une écrasante domination du prénom du Prophète et ses dérivés , (...) les prénoms de compagnes du Prophète (...), les noms formés de 'Abd suivi de l'un des attributs de Dieu, (...) également les prénoms s'inspirant de ceux des saints les plus vénérés de la ville, du village et de la région (...). Les mois sacrés , les fêtes religieuses étaient aussi une source d'inspiration » ⁴.

En microponymie , l'on relèvera que le prénom du Prophète et ses dérivés sont les plus répandus : Si Mohamed , Si Mohamed ben Mokhtar , Si Mohamed ben Tahar, Si Ahmed, Si Ahmed ben Maza , Si Ahmed ben Aissa, Si Ahmed el Hadi Boussekine (Sidiboubkeur, 187).

¹ Voir infra - La toponymie française

² GIMARET (D), 1988, op.cit., p. 07

³ Voir Supra p. 100

⁴ BEN ACHOUR (Med el Aziz) 1982, Quelques notes sur l'onomastique Tunisienne à l'époque husynite précoloniale (XVIIIe-XIXe siècle) in cahiers d'onomastique arabe 1982-84 ed. CNRS Paris p.22

D'autres appellations du Prophète sont relevées : Sidi Mostefa (Sid Hosni, 187), Sidi Mohamed ben Mokhtar (Sid Hosni, 187), Mkam Sidi el Mokhtar (Ain Hadid, 276), Mostefa « choisi comme le meilleurs »¹, Mokhtar « l'élu »²

Les prénoms des compagnons et des membres de la famille du prophète sont recensés dans les appellations : Sidi Ali (Sid Hosni, 187) du Calife Ali surnommé « l'Épée de l'Islam », Ain bou Bekr (Frenda, 277) de Abou Bekr al Sadiq, un des premiers califes de l'Islam, avec Othmane Banou Affane : Ain Sidi Ben Athmane (Frenda, 277). Les noms du grand-père et l'oncle du Prophète, Abi Taleb et Abbas se retrouvent dans Sidi Taleb, Sidi Abbès (Ain Hadid, 276).

D'autres appellations sont empruntées aux noms des autres Prophètes des religions monothéistes : Sidi Aissa (Sid Hosni, 187) Koudiat ben Aissa (Ain Hadid, 276) qui veut dire « Monticule du fils de Jésus », Aissa ben Salem (Mechraa Sfa, 215) : « Aissa fils de Salem ». Le correspondant français de « Aïssa est « Jésus Christ ».

Si Moussa (Sid Hosni, 187), représentant arabe de Moïse, Ain ben Slimane Abd El Kader (Sid Hosni, 187), Slimane est le correspondant arabe de Salomon, Sidi Mohamed ben Smaïn (Mellakou, 246), Smaïn est à rapprocher de Ismael, personnage biblique, fils d'Abraham « ancêtre des Bédouins d'Arabie, selon la Bible »³. Abraham est employé sous sa forme arabe dans l'hagionyme : Sidi Brahim (Ain Hadid, 276), et Marie dans le lieu-dit : Ain Meriem (Saïda, 216).

Les noms de saints locaux ont laissé aussi des traces en microtoponymie : Sidi Khaled (Saïda, 216) : « Monseigneur l'Éternel », Sidi Khalfallah (sidi ahmed, 247) : « Monseigneur le Vicaire de Dieu », Sidi Lakhdar (Ain Kermes) « Monseigneur le vert », le vert est la couleur emblématique de l'Islam.

Les noms de femmes ont été recensés 20 vocables ; ils sont tous de souche arabe. Un seul est employé isolément : El Hanina (Frenda, 277) qui signifie « la compatissante »

Les noms de femmes en Islam sont également représentés : Rokbet Rahma (Tissemsilt, 188) : « Mamelon isolé de Rahma », Rahma « la miséricorde » est un attribut de Dieu « Er Rahma »⁴ Sidi ben Halima (Mellakou, 246), Ain bent Halima (Frenda, 277) ⁵Makabrat Khedidja (Mellakou, 246) « Cimetière de Khedidja », Khedidja est le nom de la première épouse du Prophète ; Ain

¹ BELOT (J.B.), Dictionnaire arabe-français, p. 792

² BELOT (J.B.) // // // p. 774

³ Dictionnaire universel des noms propres . « Le petit Robert » op. cit, p. 906

⁴ BELOT (J.B.) Dictionnaire al Farâ'id arabe-français p. 241

⁵ BELOT (J.B.) Dictionnaire al Farâ'id arabe-français p. 134

Zineb(Frenda, 277), Si ben Zineb (Sid Hosni, 187), Sidi ben Zina (Saïda, 216), Sidi ben Zineb (Saïda,216), Koudiat Ouled Zineb (Mechraa, 215), Zineb est le prénom d'une des filles du Prophète : Ain ben Yamina (Sid Hosni, 187) Yamina bent Ouahab est la mère du Prophète : Ain oum Hassene (Frenda, 277) « Source de la mère de Hassene », « Hassene » est le nom du petit fils (avec « Hussein ») du Prophète.

C – Les composés avec « bu »

Les formations toponymiques avec « bu », « ben » et sa contraction en « bel » sont très nombreuses dans la région de Saïda . Le nombre de vocables composés avec ces deux préfixes en rapport d'annexion avec un complément (anthroponyme ou toponyme) est de 271, répartis comme suit :

Composés avec « bu » : 174 vocables.

Composés avec « bu » et « bel » : 97 vocables.

« bu » veut dire en berbère « qui a, celui de ... » (...). Il est suivi d'une détermination et demande l'annexion ». ¹

En arabe, il y a « abbu » ; cette forme est usitée dans d'autres pays musulmans , du Moyen Orient particulièrement . Le terme « abbu » père en langue arabe est contenu dans de nombreux anthroponymes, formant avec le composant qui le suit un rapport d'annexion : abbu + le nom du fils aîné : « chez les anciens Arabes , comme au temps du Prophète et postérieurement à lui , il était d'usage d'appeler un homme du nom de son fils premier-né » ². L'évolution de cette forme onomastique a fini souvent par faire oublier le véritable nom et à « désigner d'autres relations que celles de la parenté. (...) Ainsi « Boubaker », pour Aboù Bekr, Kouya donnée à 'Abdallâh ben 'Othmân, le premier calife , et qui signifie , le père du chamelon- ou selon une étymologie populaire , le père de la vierge- est devenu très commun au Maghreb sans que pour cela ceux qui ont pour nom Boubaker possèdent nécessairement de jeunes chamelles ou aient des jeunes filles à marier » ³.

Cet usage qui s'est propagé en Afrique du Nord a vu « abbu »réduit à « bu » sous l'influence certainement du berbère.

¹DALLET (J.M.) 1982, op . cit., p. 02

²PELLEGRIN (A) , 1949, Quelques notes sur l'emploi do mot "boû », in IBLA XII pp. 359.636

³PELLEGRIN (A), 1949, Quelques notes sur l'emploi de « boû » op.cit., p.360

Pour Cheriguen, « bu » n'est pas d'origine arabe et n'est pas issu de « abbu », « père », comme on se l'entend souvent dire »¹.

Au demeurant, soulignons toutefois que « bu » et « abbu » d'après les définitions précitées recouvrent pratiquement le même champ sémantique, hormis la relation de parenté en usage chez les anciens Arabes et dans certains pays arabes aujourd'hui.

Abbou Bekr, nom du compagnon et beau-père du Prophète, a été recensé sous sa forme maghrébine Bou Beker, dans quatre hagianymes : Sidi Bou Beker (Frenda, 277-Ain Hadid, 276-Saïda, 216-Mechraa Sfa, 215) et hydronyme –Ain Bou Bekeur (Frenda, 277).

Ain bou Aïcha (Saïda, 216), pour Aïcha, fille d'Abou Bekr, une des épouses du Prophète « source du père d'Aïcha », ou son dérivé sous forme diminutive au Maghreb, Aïn bou Aïchouch (Mechraa Sfa, 215) : « Source du père de la petite Aïcha ».

Dans les divers, l'on citera Aïn bou Ali (Mellakou, 246), Aïn bou Khaled, Aïn bou Saïd (Mellakou, 246), Aïn bou Mehdi (B.Bouamama, 132), Sidi Mohamed Bouziane (Frenda, 277), Sidi Mohamed bou Mbarek (Saïda, 216), Sidi bou Rached, Si Mohamed bou Yahia (Sid Hosni, 187), Sidi Mohamed bou Yahia (Sid Hosni, 187), Sidi bou Amara (Saïda, 216).

« Bu » a des représentants dans les noms de tribus pour marquer le lieu de campement ou de sédentarisation : Bou Mandoua (Mechraa Sfa, 215) qui signifie « lieu de résidence des Mandoua », Forêt des Bou Medjber (Teniet el Had, 134), Chet bou Mannkouch (Bordj Bounâama, 132), Aïn bou Mandil (Bordj Bounâama, 132), Bled bou Souatine (Saïda, 216), Douar Ouled bou Affane (Mechraa Sfa, 215).

« Bu » est également entré en toponymie quand l'anthroponyme est reporté sur le lieu de résidence du possesseur de ce nom : Dar bou Richa (Saïda, 216) qui veut dire « Maison de bou Richa », Bled bou Richa (Saïda, 216) : « Terre de bou Richa », Rokbet bou Chentouf (Tissemsilt, 188) : « Mamelon de bou Chentouf », Bled Oulad bou Zid (Saïda, 216) : « Terre des enfants de bou Zid », Dar Hamou bou Azza (Frenda, 277), Dar Caïd bou Akkaz (Saïda, 216), Dar Mokadem bou Akkaz (Saïda, 216) c'est à dire « Maison du préposé bou Akkaz ».

Dans les hagianymes « bou » est employé pour désigner une particularité extérieure (végétal), topographique...) caractérisant le lieu de culte. Sidi bou Dafla (Mellakou, 246) c'est à dire « Monseigneur le saint aux lauriers roses », Sidi bou Sedra (Mellakou, 246) qui veut dire « le Saint du jujubier sauvage », Sidi bou Halfaïa (Frenda, 277), « le Saint de l'Alfa », Sidi bou Haouita (Frenda, 277) : « le Saint au petit enclos mystique ».

« Bu » a laissé des traces en toponymie pour marquer la fréquentation dominante d'un lieu ou son abondance : Oued bou Djerane (Sidi Hosni, 187) : « l'oued des grenouilles », Koudiat bou Halloufa (Sidi Hosni, 187) : « Monticule des sangliers », Oued bou Hadjela (Bordj Bounâama, 132) : « Oued des perdrix », Aïn bou Djerada (Bordj bounâama, 132), « Source des sauterelles »,

¹ CHERIGUEN (F), 1993, Toponymie algérienne ...op.cit., p .69

Djebel bou Fékirine (Rahouïa, 186) : « Montagne des tortues », Djebel bou Khrouf (Rahouïa, 186) : « Montagne des moutons », Bled bou Hadjer (Mellakou, 246), « Terre de la rocaille ».

D – Les composés avec « ouled » et « béni »

Toujours dans le cadre des noms propres de personnes, d'autres types de composants de souche arabe sont présents en microtoponymie : « La tribu prend souvent le nom patronymique de son fondateur et ce nom s'énonce de différentes manières, tantôt sous des formes de pluriel, tantôt au moyen des préfixes de « banou » ou de « ouled »¹.

Ce mode de désignation a contribué à dénommer des lieux dits à partir des noms de tribus ou de fractions de tribus, installées en tel endroit = douar, bourg, village...

Banou, altéré en Béni, et Oualed sont suivis d'un nom de personne, de chef de famille : Ouled Kharroubi (Saïda, 216) qui signifie « le lieu de résidence des enfants des Kharroubi », Ouled el Merhraoui (Saïda, 216) : « lieu de résidence des enfants de Merhraoui », Ouled Barkat (Rahouïa, 186), Ouled Brahim (Balloul, 188), Ouled Sid haj (Hssassna, 246), Ouled Mansour, Ouled Khellouf, Ouled Khaled (Mellakou, 246), Ouled Yahia, Oulad Atsmane (Frenda, 277), Oulad Hadj, Ouled Mouna (Bordj Bounâama, 132), Ouled ben Salah (Ksar Chellala, 249); sont précédés de désignations d'habitation = Douar Oulad Hadj (Mellakou, 246) qui veut dire « Réunion des maisons des enfants d'El Hadj »². Douar Ouled bou Rheddou (Sid Hosni, 187), Douar Ouled Mohamed, Douar Oulad Mahiadine (Mellakou, 246): précédés de désignations d'appartenance Bled Oulad Chérif (Saïda, 216): « Terres des enfants de Chérif » Bled Oulad bou Zid (Saïda, 216), Hassi Ouled Kaddour (Aïn Kermès, 307): « Puits des enfants de Kaddour », Daïet Ouled Brahim (Aïn Kermès, 307) qui désigne une dépression, un bas fond en cuvette : « Dépression des enfants de Brahim », Draa Ben Salah (Ksar Chellala, 249) qui veut dire « Côteau des enfants de Salah », Dir Ouled Amar (Frenda, 277) : « Petit escarpement des enfants de Brahim » ; contiennent en position médiane le qualificatif religieux « Sidi ». Cette désignation est attribuée aux tribus maraboutique ou descendantes d'un saint local : Oules Sidi Khaled (Frenda, 277) : « Les enfants de Monseigneur Khaled », Douar Ouled Sidi Khaled (Nador, 278), Kef Ouled Sidi Daham (Mellakou, 246).

« Béni », de l'arabe classique « banou » = « fils de ... » est une caractéristique du système d'appellation anthroponymique arabe : usage plus restreint à l'époque hégirienne, plus répandu la suite, d'appeler les individus du nom de leur père, ainsi Ibn Rochd (Avéroès), Ibn Bajja (Avempace), Ibn Khaldoun, etc... »³.

¹TABET (E) op.cit., p. 6

² Voir infra p. 118

³PELLEGRIN (A), 1949. Quelques notes sur l'emploi de boû op.cit., p. 359

Bien qu'à l'origine d'un nombre très restreint de vocables, « béni » recouvrait au XIX^e siècle¹ de très vastes territoires : Béni Tigrine, Beni-Halyma, Béni Médiâne. Il a été relevé également en duplication avec « Ouled » dans Ouled Beni Louma, Ouled Beni Ziri.

Dans la toponymie actuelle de la région de Saïda, « Béni » n'a été relevé que dans les lieux-dits suivants : Beni Affane (Mecraa Sfa, 215), Bou Louma (Doui thabet, 186), Beni Oundjel (Aïn el Hadid, 276) Beni Soltane (Mechraa Sfa, 215) Beni Amar (Bordj Bounâama, 132) dans les noms de lieux (établissements humains) : Douar Beni Maïda (Tissemsilt, 188), Douar Beni Naouri (Sersou, 189), Douar Beni Lent (Tissemsilt, 188), Douar Beni Rechaïga (Tissemsilt, 188).

Le dépouillement des vocables contenant des composés avec « Oulad » et « Beni » sur notre aire toponymique a fait ressortir les résultats suivants :

Oulad : 70 emplois

Beni : 10 emplois

Quelques hypothèses d'explication de la différence dans la fréquence d'emploi de ces deux préfixes peuvent être suggérées :

premièrement, celle qui consiste à relever que la faible fréquence de « Beni » est compensée par sa forte productivité sous sa forme de singulier : 97 emplois dans la forme « ben » - « bel ».

deuxièmement, nous citerons l'hypothèse des « trois degrés hiérarchiques dans les tribus » relevés par Tabet² :

- Bani (tribu roturière)

- Oulad (tribu laïque)

- Oulas sidi (noblesse religieuse).

- Enfin, nous formulons l'hypothèse que cette fréquence d'emploi s'explique par le fait que « Béni » peut être la traduction d'un primitif berbère « Aït » : « fils de ... » : « Durant la période coloniale la particule berbère at (orthographiée Aït) est dans l'usage officiel systématiquement remplacé par son équivalent arabe « beni »³.

E – Les composés avec Koum –Doui :

D'autres préfixes de très faibles emplois employés en microtoponymie : « Koum » veut dire littéralement : « gens de, tribu »⁴.

Il est recensé dans Koum Salem (Frenda, 277) : « Les gens de Salem », Koum Khalifa (Kreider, 277) : « Les gens de Khalifa », Aïn Koum el Hadri (Mellakou, 246) : « Source des gens d'El

¹ Carte de l'Algérie (1877 1/400000 province d'Oran.

²TABET (E) op.cit., p. 26 hypothèse à laquelle nous ne souscrivons pas, dans

³CHERIGUEN (F) , 1993, Toponymie algérienne , op. cit., p .114

⁴BELOT (J.B.) op. Cit., p. 02

Hadri » ; « doui », littéralement « ceux de... », dans Douar Doui thabet (youb, 189), Doui Hellalia (Maamoura, 215) : « Ceux de Hellalia », pluriel collectif de « Hellal », la mesure où la hiérarchie des bases ne correspond pas à la réalité des faits.

Des Beni Hellal, tel que relevé par Accardo en 1879 ¹. Cette tribu comprenait les tribus de Hassassna, Cheraga et Gheraba, Zerara, Cheraga et Gheraba, Ouled Yagoub Cheraga.

f) - Les établissements humains

Des vocables en toponymie renvoient aux différents types d'habitation, à la « demeure », à la « maison » et à leur regroupement.

Douar désigne un lieu habité, regroupant plusieurs demeures, maisons ou tentes. Ils constituent généralement une tribu ou une fraction de tribu. Au singulier, « dar » désigne une « demeure », une « maison ». « Mechta », dérivé de l'arabe classique « الشتاء » « hiver », désigne un « campement d'hiver », pour les tribus nomades précisément.

Douar est très usité en microtoponymie, contrairement à ce qu'affirme Pellegrin : « ce vocable a laissé peu de traces en toponymie » ².

Le dépouillement suivant rend compte de la fréquence d'emploi des noms de lieux ayant trait aux habitations :

Douar : 96 vocables

Mechta : 28 vocables

Dar : 07 vocables.

A - Les composés avec « Douar »

Les vocables composés avec douar + déterminatif de souche berbère sont entrés directement en microtoponymie. Cette articulation a pu se faire de la manière suivante :

Les lieux d'installation des tribus sont déjà dénommés sous forme d'hydronymes, d'oronymes, de toponymes... Ce sont des termes de souche berbère. Ces derniers sont affublés simplement du vocable « douar » : Douar Guertoufa (Saïda, 216), Douar Sbiba (Mellakou, 246) Douar Tircine (Balloul, 276), Douar Tadlest (Mellakou, 246), Douar Kéria (Sid Hosni, 187).

Douar est associé à des noms de tribus berbères ayant un ancrage historique dans la région, datant d'avant l'arrivée des Arabes et la fondation de l'Etat rostémide : Douar Haouar, Douar Haouaret,

¹ACCARDO (A) op. cit., p. 672

²PELLEGRIN (A) les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie.op.cit.,p. 179

Douar ben Haouar (Frenda, 277), Douar Ouled Défeltène (Bordj Bounâama , 132), Douar Zenakha (Sersou, 189) ¹.

Douar est également et directement associé à des noms de tribus de souche arabe, installés sur le territoire de Tahert à partir du VIII^e siècle : Douar Flita (Mechraa Sfa , 215) , les Flita se sont installés , d'après Ibn Khaldoun ² , dans la période médiévale ; Douar Akerma (Mechraa Sfa, 245) tribu arabe dont une fraction , la branche des BeniYezid , s'est fixée au midi du Serssou ³ , dans la même période. Douar Maacem (Sid Hosni, 187) , dérivé de l'arabe « Mâasouma » ⁴.

Le complexe dans lequel entre en formation « douar » peut être en outre des noms propres de fractions de tribus. De souche berbère, ces tribus ont vu leur filiation anthroponymique s'arabiser au fil du temps : Douar Hassinet (Frenda, 277), tribu dépendant des Harrar Gheraba, Lahrar est le correspondant arabe de Imazighen ; Douar Ouled Azziz (Nador, 278), tribu des Harrar Cheraga ; Douar Ouled Kharrouba (Saïda, 216), tribu dépendant des Harrar Cheraga ⁵.

Douar enfin précède des noms propres de personnes qui sont des pères fondateurs de tribus ou des noms patronymique de la mère : Douar Hadj Khelifa (Sid Hosni, 187), Douar bou Taïba (Mellakou, 246), Douar Ouled bel Harrach (Mellakou, 246), Douar ben Halima (Takhemaret, 245), Douar Mahmouda (Bordj Bounâama, 132), Douar Naïma (Nador, 278).

Ces noms de tribus – nom du fondateur – peuvent s'énoncer sous forme de pluriel : Douar Halouia (Sid Hosni, 187) , de Haloui (nom de personne) , Douar Chouala (Rahouia, 186) de Choual, Douar el Hattatba (Mellakou, 246) Hattabi, Douar Snaïs (Mellakou, 246) de Senouci , Douar Mézailia (Mellakou, 246) de Mezali.

B – Les composes avec « Mechta » :

« Mechta », « campement d'hiver » pour « les anciens nomades pour qui l'élevage était l'occupation dominante et qui vivaient une partie de l'année sous la tente , sédentarisés depuis un temps plus ou moins long... » ⁶.

Mechta a pour déterminatif des noms aussi bien berbères qu'arabes : Mechta Temdjout (Nador, 278) qui veut dire « Campement d'hiver du sommet de la montagne », Mechta Ouled Défeltène (Bordj Bounâama, 132) « Campement des enfants de Défeltène » ⁷. Dans les formations arabes Mechta est employé à l'état isolé : El Mechta (Mellakou, 246), mais généralement est usité sous forme de composé divers : Mechta Cheraga (Mellakou, 246) : « Campement d'hiver des habitants de l'Est », Mechta el Ghozal (sidi boubkeur, 189) : Campement d'hiver de la gazelle », Mechta Ain

¹ Voir supra p. 68

² IBN KHALDOUN Histoire de la berbérie ...op.cit., T I , p. 94

³ IBN KHALDOUN , Idem p. 37

⁴ Voir supra p. 95

⁵ ACCARDO (A) , 1879, op. cit., p. 37

⁶ BOURDIEU (P) op. cit., p. 62

⁷ Pour Defeltène voir supra p. 69

Kebira (Bordj Boinâama, 132) « Campement d'hiver de la grande source », Chet Mechta en Nakhla (Sersou, 189) : « Lac salé du campement du palmier ».

En composition , ce toponyme est usité avec des ethniques : Mechta Bou Ouazane (Bordj Bounâama, 132), Mechta el Habâir (Bordj Bounâama, 132), Mechta Lehemaïd (Bordj Bounâama , 132).

C- Les composés avec « Matmoura »

Quand la mechta séjourne plus longtemps , de novembre à mars elle met en place son grenier souterrain : « Matmoura ».

Ce vocable à l'emploi limité (15 emplois) est relevé à l'état isolé , mais au pluriel : Metameur (Mellakou, 246), sous sa forme diminutive Mtimra (Nador, 278), associé à des ethniques et anthroponymes Metameur Hadj ben Amar, Metameur Soualem, Metameur Dehalsa Kef Metameur Ahmar (Mellakou, 246) ; à des déterminatifs à caractère topographique et divers = Koudiat Matmoura (Frenda , 277) « Monticule du grenier » , Bled el Matmora (Saïda, 216) : « Terre du grenier » , Metameur el Biod (Frenda, 277) , « Les greniers blancs » , Metameur Hadjela (Ain Kermes, 307) « Greniers de la perdrix », Metameur Chouchgal (Mellakou, 246), Chouchgal est un nom de plante ¹.

11- Les noms à valeur hydronymique

Les noms à valeur hydronymique constituent la catégorie toponymique la plus importante dans la nomenclature de la région de Saïda, « et cela se comprend , dans un pays sec où le moindre point d'eau représente une valeur vitale » ². La réalité microtoponymique de la région privilégié les désignations représentant l'eau sous la forme générique de « Ain », littéralement « œil » en arabe, pluriel « Uyun » : « Source, fontaine, puits artésien » ³ ; Oued, forme maghrébine de l'arabe classique « Wadi » = il désigne soit « le lit où s'écoulent les eaux de ruissellement, soit la crue elle-même. Employé couramment dans le sens de cours d'eau temporaire... » ⁴ ; Chett désigne des « cours » d'eau salée ».

La productivité de ces appellations est très importante dans la nomenclature toponymique ; Ils sont représentés comme suit :

- Ain : 597 emplois
- Oued : 286 emplois
- Chet : 164 emplois

¹ Voir noms d'arbres de souche berbère p. 66

² PELLEGRIN (A), Les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie, op.cit., p. 159

³ PARMENTIER (G), op.cit., p. IX

⁴ REY (R.C.), CORNET (A), MEURAD(A), PICARD (A), 1961 ; Glossaire de termes géographiques arabo-berbère . Bulletin des liaisons sahariennes N°41 Alger

La base « ain », « oued », « chet »

« Ain » est employé seul mais uniquement sous sa forme de pluriel : Layoune (Teniet el Had, 134), chef lieu de commune, mais dans la quasi-majorité, « ain », « oued » et « chett » sont toujours suivis d'un déterminatif qui est le plus souvent une épithète, un substantif.

Dans ces désignations, les épithètes évoquent généralement :

- une qualité de l'eau : Ain Melah (Ain Kermes, 307)

qui veut dire « Source à l'eau salée ». Oued el Melah (Sersou, 189) qui signifie « Cours d'eau contenant du sel », Chet el Melah (Frenda, 277) qui semble être un doublet. Melah est recensé également sous sa forme diminutive : Ain Mouilah (Nador, 278), Oued Mouileh (Frenda, 277). D'autres propriétés de l'eau entrent en composition avec les appellatifs hydronymiques : Ain Berda (Teniet el Had) qui veut dire « source fraîche » ou son contraire « Ain Hamia » (186) « Source chaude », Ain Moura (Sid Hosni, 187) désigne une source à l'eau saumâtre, Oued Mourra (Teniet el Had, 134) et son contraire Ain Lhalou (Teniet el Had, 134) c'est à dire « source de l'eau douce » : Ain Makhenza (Tissemsilt, 188) qui littéralement veut dire « Source d'eau pourrie » désigne avec ce qui suit une eau polluée : Oued Maarouf (Bordj Bounâama, 132), Ain Moussekh (Rahouia, 186), littéralement « Source à l'eau sale ». Parfois, l'adjectif se substantifie pour désigner la pollution de l'eau :

El Fouha (Ain Kermes, 307) qui signifie « La source à l'odeur nauséabonde ».

- Un repère topographique : Ain Hadjar (Teniet El Had, 134) : « Source des pierres », Ain Haït (Teniet el Had, 134) : « Source du mur », Oued Kheneg (Sid Hosni, 187) « Cours du défilé, Ain Hadid (A.Hadid,276), nom de localité, désigne une source implantée probablement à côté d'une mine de fer, Oued Kerounia (Mechraa Sfa, 215) littéralement « cours d'eau des pics montagnux », désigne un cours d'eau à proximité d'une pointe de montagne, Ain Tourba (Saïda, 216) : « Source de la terre ».

- Un nom à caractère domestique et utilitaire : Ain Mekhassel (Teniet el Had, 134), Ain Merhesla, Chet Merhesla (Sersou, 189) Oued Rhesla (Teniet el Had, 134) désignent des sources, des cours d'eau et des fontaines-lavoirs ; Ain el Hammam (Tissemsilt, 188) Oued el Hammam (Bordj Bounâama, 132) : « Source du bain, des eaux thermales », Ain Khadma (Sid Hosni, 187) : « Source des travaux », Oued ed Douira (Sid Hosni, 187) : « Oued des cures », Ain el Kolla (Bordj Bounâama, 132) : « Source de la cruche », Oued bel Rherarif (Teniet el Had, 134) : « Oued des récipients », Oued Karia (Sid Hosni, 187) : « Source du village », Ain Khezzane (Sid Hosni, 187) « Source du réservoir », Chet Bahiret (Mellakou, 246) : « Cours d'eau salée des jardins potagers », Ain snia (Mellakou, 246) : « Source des jardins », Oued Guerba (Ain Kermes, 307) : « Oued de la gourde », Ain es Saboun (Mechraa Sfa, 215) : « Source du savon ».

- Un nom de plante : Ain Sedjra (Mechraa Sfa, 215) : « Source de l'arbre », Ain el Kseub (Mechraa Sfa, 215) : « Source des roseaux », Ain Safsaf (Mechraa Sfa, 215) : « Source du peuplier », Ain Defla (Sid Hosni, 187) : « Source des lauriers roses », Ain Dallia (Bordj Bounâama, 132) : « Source de la vigne », Oued el Besbes (Sid Hosni, 187) : « l'Oued du fenouil », Chet ech Chih (Frenda, 277) : « Le lac de l'armoise ».

- Un nom d'animal : Ain Ghezal (Nador, 278) : « Source des gazelles »,

Chet el Hamara (Frenda, 277) : « Chet de l'ânesse », Ain el Hout (Sid Hosni, 187) : « Source des poissons », Oued Rhorab (Bordj Bounâama, 132) : « Oued des corbeaux », Ain Hamama (Teniet el Had, 134) : « Source des pigeons », Chet Lesba (Mechraa Sfa, 215) : « Chott du lion », Oued Namira (Ain Kermes, 307) : « Oued de la panthère », Ain el Hanèche (Mechraa Sfa, 215) : « Source du serpent ».

- Les formes – pluriel et diminutif-des appellations sont aussi productives de désignations toponymique : Layoune (Teniet el Had, 134) nom actuel d'une importante localité « Les sources », Oued Layoune (Sougueur, 247), Aïoun el Kerma (Frenda, 277) : « Les sources du figuier », Aïoun Sebaine (Saïda, 216) : « Les sources du lieu dit Sebaine », Aïoun Ammi (Frenda, 277) : « Les sources de mon oncle », Aïoun en Nasseur (Frenda, 277) : « Les sources de Nasseur » ; Aouïnet el Hamar (Frenda, 277) : « La petite source de l'âne ».

Divers

D'autres termes du lexique ont donné naissance à des désignations toponymiques : « Hassi » désigne un puits peu profond par rapport à « bir ». Hassi est employé comme mot simple dans les environs de Ksar Chellala (249) : El Hassi, El Hassiane, « Les puits » et comme déterminatif et déterminatif dans Hassi el Hassaïs (Sid Hosni, 187), littéralement « puits des puits » ; Ain Hassi (Mellakou, 246) « Source de puits », Hassi Hamara (Ain Kermes, 307), « Puits de l'ânesse », Hassi el Kelb (Frenda, 277), « Puits du chien », Dar el Hassi (Saïda, 216), « Maison du puits », Hassi Ouled Kaddour (Ain Kermes, 307) « puits des enfants de Kaddour » ; Ain Bir Akhal (Mellakou, 246) « Source du grand puits de Akhal » (nom de personne), Gada el Biar (Mellakou, 246) « Plateau des puits », Ain Bouir (Mellakou, 246) « Source du petit puits ». D'autres manifestations du sémantisme « eau » ont laissé des traces en microtoponymie = - Merdja, pluriel meroudj « marais, marécage ; prairie humide » ¹Merdja (Rahouia, 186) Merdjidja (216), Merdja el Gherb (Frenda, 277) « Marais des gourdes », Medjet el Bekkour (Bordj Bounâama, 132) « prairies humides des vaches », Hassi el Merdja (Mellakou, 246) « puits du marécage » ; guelta « mare, flaqué d'eau, bas fond dans une rivière » ².

Guelta (Ain Hadid, 276), Guelta Hamia (Rahouia, 187) « Mare chaude », Oued guelta (Ain Kermes, 307) « Oued de ma mare », Oued Gueltat Zerga (Teniet el Had, 134) « Oued de la mare de Zerga » (nom de personne), Oued Gueltat el Henech, 246), « Oued de la mare des serpents » ; Guettar, guettara « puits qui n'est alimenté que par des suintements » : El Guettar Mellakou, 246), Ain el Guettar, Oued el Guetar (Sid Hosni, 187), Chet Guetar (Frenda, 277), Ain Guetara (Frenda, 277), Bou Guetar (Mellakou, 246) ; Annseur « Source, source-mère » = Annseur Anasseur (307) « Les sources », Ras el Annseur (Teniet el Had, 134) « Pic de la source-mère » Ain en Annseur (Mechraa Sfa, 215) « Fontaine de la source » ; Meqta « gué », El Mokta (Ain Hadid, 276) « le gué », Mekta el Aouda 'Sersou, 189) « Mesraf » « affluent », El Mesraf (246), Mesraf Lakhdar (Frenda, 277) « affluent de Lakhdar » (nom de personne), Chet el Mesraf (Rahouia, 186) « Chet de l'affluent » ; Saguia « canal d'irrigation » : Es Sagaa (Frenda, 277) Sagat Khadda (Mellakou, 246)

¹ Parmentier (G), op.cit., p. XXXVI

² Parmentier (G), op.cit., p. XXXVI

« Canal de Khadda » (nom de personne), Koudiat Souagui (Bordj Bounâama, 132) « Monticule des canaux ».

Enfin, nous citerons les noms composés avec « Hamman », bain naturel, thermes « Rhar el Hamman (276) » « Gouffre du bain », Kef el Hamman (246) « Rocher des thermes », Gadet el Hamman (246) « plateau du bain », Oued el Hamman (132), Ain bou Hamman (132) et Hamman Misserghin Ouali Salihine (249).

12- Les noms de montagne et de relief :

Comme dans l'hydronymie, l'oronymie, ainsi que toutes les formes accidentées du relief, a cristallisé des composés formés d'un nom générique suivi ou non d'une épithète, d'un hagnonyme, d'un ethnonyme, d'un nom d'animal...

La référence topographique joue un rôle important dans les désignations microtoponymique. Parmi le nombre considérable d'appellatifs à valeur oronymique, il faut relever ceux qui réfèrent à la « hauteur », à la « forme » à l' « aspect ».

Le relevé systématique des noms à valeur oronymique nous apprend la répartition suivante :

- Djebel	170
- Koudia	135
-Kef	78
- Faïdh	20
- Rokbet	18
- Ras	16
- Gaada	15
- Kheneg	15
- Daïet	15
- Teniet	13
- Hadjar	12
- Draa	12
<hr/>	
Total	420 vocables

Dehar, Guern, Haoud, Tires, Goraat, Argoub, Chabet, Ghar, Hank, Aoud, Chebka, Kalaa... ont moins de 10 emplois ----- (83 vocables) (1).

Nous voyons bien à travers cette répartition la variété des exemplaires que présente l'orographie .

En tête , vient « Djebel » : « montagne, chaîne de montagne » : Djebel Kebir (Frenda, 277) qui veut dire « La grande montagne », Djebel Oum Alou (Takhemaret, 245) littéralement « Montagne mère des hauteurs », Djebel Hadjerat Touïla (Teniet el Had, 134) « La montagne aux longues pierres », Djebel Nador (Teniet el Had, 134) « La montagne de l'observatoire », Djebel el Maadene (Teniet el Had, 134) « La montagne de a mine ».

On rencontre cette base dans des désignations diverses , associée le plus souvent aux catégories sémantiques suivantes :

hagionymes = Djebel Redjem Gana (Tissemsilt, 188) « Montagne du sanctuaire de Gana », Djebel Sidi Maarouf (Sid Hosni, 187) Djebel Cheurfa (Mechraa Sfa, 215) « La montagne des nobles » ;

à des ethnonymes : Djebel Mkralf (Teniet el Had, 134), Djebel Rhouata (Mechraa Sfa, 215), Djebel Guezzoul (Saïda, 216)... ;(1) - Cette nomenclature variée des bases oronymiques est essentiellement formée de vocables de l'arabe parlé algérien (ou maghrébin). à des anthroponymes : Djebel ben Mimoun (Sid Fosni, 187) « La montagne du fils de Mimoun », Djebel Saadia (Sid Hosni, 187), Djebel Bou Chiba (Teniet el Had, 134), Djebel Safia (Teniet el Had, 187), Djebel et Taïeb (Takhemaret, 245), Djebel bou Taleb (Mechraa Sfa, 215)... ; à des noms d'animaux : Djebel es Seba (Mellakou, 246) « La montagne du lion », Djebel Ghezala (Mellakou, 246) « La montagne des gazelles », Djebel Rhorab (Mellakou, 246) « La montagne aux corbeaux », Djebel Hallouf (Takhemaret, 245) « La montagne aux sangliers », Djebel el Berhel (Rahouia, 186) « La montagne aux mules »... ; - à des noms de végétaux : Djebel Zitoun « des olives », Djebel Bergoug (Mellakou, 246) « La montagne aux prunes », Djebel Louza (Mechraa Sfa, 215) « La montagne aux amandiers ».

Venant en deuxième position , « Koudia » désigne une « colline, un mamelon isolé » ¹. Remarquons que ce vocable est associé aux mêmes catégories sémantiques que « Djebel » : El Koudiea (Sougueur, 247) Koudiat Sighir (Mellakou, 246) « La petite colline » , Koudiat bou Hadjer (Mellakou, 246) « La colline au long pic », Koudiat Nador (Mellakou, 246) « La colline de l'observatoire » ; Koudiat Sidi Aïssa (Sid Hosni, 187) « La colline de Monseigneur Aïssa », Koudiat Sidi Abderrahman (Ain Kermes, 307), Koudiat Sidi Ahmed Drif (Sid Hosni, 187), Koudiat Rhlem (Mellakou, 246) « Colline de Rhlem » (nom de personne) , Koudiat ben Khadda (Mellakou, 246) Koudiat Cheikh ben es Safi (Frenda, 277) ; Koudiat Ouled Zineb (Mechraa Sfa, 215) « Colline des enfants de Zineb », Koudiat Nega (Mechraa Sfa , 215) « Colline de la chamelle », Koudiat Ain el Hadjela (Bordj Bounâama, 132) « Colline de la source aux perdrix », Koudiat el Hamar (Sid Hosni, 187) « Colline de l'âne », Koudiat Rezlane (Teniet el Had) « la colline aux gazelles », Koudiat el Guemah (Frenda , 277) « La colline de blé », Koudiat Karrouba (Frenda, 277) « La colline aux caroubiers »...

¹ PARMENTIER (G) op.cit., p.XXXI

Le vocable à valeur oronymique d'un emploi aussi fréquent est « Kef ». Il sert à désigner « un rocher, pic , crête à pic, escarpement »¹ : El Kef (Frenda, 277), Kef et Touila (Teniet el Had, 134) « Le rocher à la longue crête », Kef ech chems (Ain Hadid, 276) « Le rocher du soleil », Kef el Assa (Sersou, 189) « Le rocher des gardiens », Kef Oulad Sidi Daham (Mellakou, 246) « Le rocher des fils de Monseigneur Daham », Kef Oulad Mansour (Frenda, 277) « Le rocher des enfants de Mansour », Kef Oulad Djababra (Frenda, 277) « Le rocher des Djababra » (ethnique), Kef el Nasser (Sidi Hosni, 187) « Le rocher de Nasser » (nom de personne), Kef Si Amar (Ain Hadid, 276) « Le rocher de si Amar : Kef el Frid (Sid Hosni, 187) « Rocher des bœufs », Kef Nesr (Mechraa Sfa, 215) « Le pic de l'aigle » ; Kef el Bia (Frenda, 277) « Le rocher de la lionne », Kef al Rhenama (Teniet el Had, 134) « Le rocher aux moutons » ; Kef el Zeboudj (Rahouia, 186) « Le rocher aux oliviers sauvages ».

La forme des terrains offre des noms en quantité fort importante dans les désignations microtoponymique. Ces oronymes sont aussi nombreux que variés. Viennent en premier lieu ceux qui sont assimilés aux différentes parties du corps humain, « vocables qui sont devenus par métaphore des termes géographiques très répandus »².

« Ras » littéralement « tête », a formé des oronymes ayant le sens de « sommet de montagne , pic, pointe » : Ras er Rihane (Bordj Bounâama, 132) « La pointe aux vents », Ras el Kheneg (Frenda, 277) « Le pic du défilé », Ras Faid el Abiod (Mellakou, 246) « Le pic du ravin blanc ».

« Draa », littéralement « bras et avant bras », désigne un coteau, une hauteur allongée, un chaînon de montagne »³. Il est présent à l'état isolé dans Ed Draa (Teniet el Had, 134) et comme déterminant dans Draa Leben (Ksar Chellala, 249) « Le coteau au petit lait », Draa Djemaa Fattoum (Sersou, 189) « Le coteau de l'assemblée de Fattoum », Draa Mansour (Sersou, 189) « Le coteau de Mansour ».

« Rokba », littéralement « col », s'applique à des « hauteurs, des collines, des mamelons ». Il a pour synonyme « Ragouba » : Rokbet ed Deba (Sersou, 189) « La colline de l'ourse », Rokbet es Sba (Sersou, 189) « Colline du lion », Rokbet Ouled Slimane (Tissemsilt, 188) « La colline des enfants de Slimane », Ragoubet ben Rhemich (Ain Hadid, 246) « La colline du fils de Rhemich ».

« Dehar », littéralement « dos », désigne une croupe de montagne large et arrondie : Dehar Zeboudj (Mellakou, 246). « La croupe aux oliviers sauvages », Dehar Knaïcha (Rahouia, 186) « La croupe des Knaïcha » (ethnique), Dehar Ali (Ain Hadid, 276) « La croupe de Ali », Koudiat Dehar el Hamara (Rahouia, 186) « La colline à la croupe de l'ânesse »...« Ennk », littéralement , « cou, col », est relevé dans Ennk el Kheneg (Rahouia, 186) « Col du défilé », Ennk el Djemel (Mechraa Sfa, 215) « Le col du chameau ».

« Chareb », littéralement « lèvres », désigne une crête : Chareb er Rih (Sid Hosni, 187) « La crête aux vents », Redjem ech Chareb (216) « Le redjem de la crête ».

¹PARMENTIER (G) op.cit., p.XXX PARMENTIER (G) op.cit., p.XXX

² PELLEGRIN (A), 1949, Les noms de lieux...op.cit.,p. 135

³ PARMENTIER (G) op.cit., p. XVI PARMENTIER (G) op.cit., p. XVI

La crête est aussi appelée « darsa » qui veut dire littéralement « dent » : Darsa Maamar (Sid Hosni, 187) « La crête de Maamar » (nom de personne), Darset Sid Bakhti (Mechraa Sfa, 215) « La crête de Monseigneur Bakhti ».

« Foum », littéralement « bouche », désigne « embouchure, débouché d'une vallée »¹, Foum el Hammam (Teniet el Had, 134) « L'embouchure du bain », Foum el Ogba (Mechraa Sfa, 215) « L'embouchure de la montée ».

La hauteur a évidemment donné naissance à beaucoup de vocables à caractère oronymique.

« Gaada » est un « plateau très élevé à bords escarpés »² = Gada (Frenda, 277), El Gaada (Sersou, 189), Gaada Seghira (Mellakou, 246) « Le petit plateau », Gada el Biar (Mellakou, 246) « Le plateau aux puits », Gadet el Hadjer (Teniet el Had, 134) « Le plateau de pierres ».

« Qalâa » est un « plateau entouré d'escarpements formant une citadelle naturelle »³, il est mentionné dans El Galaa (Saïda, 216), Djebel Kalaa (Rahouia, 186) « La montagne à la citadelle » Oued bou Kalaa (Teniet el Had, 134) « L'oued à la citadelle ».

« Guern », littéralement « corne », pluriel « groun », « pointe de montagne, petit pic », avec ses variations dialectales, a formé les oronymes : Guern el Maza (Rahouia, 186), littéralement « les cornes de la chèvre », « La montagne aux cornes », Chet el Kernet (Mechraa Sfa, 215). « Le lac aux pics », Megrouna (Sid Hosni, 187) littéralement « La cornée » « La montagne aux pics ».

« Nador » du verbe arabe نظر « observer », est un « observatoire, tour de vigie, montagne formant vigie »⁴, noté dans Djebel Nador (Teniet el Had, 134) « Montagne de l'observatoire », Koudiat Nador (Mellakou, 246) « La colline de l'observatoire », Oued Nadour (Rahouia, 186) « Oued de l'observatoire ».

« Chebka » littéralement filet de pêche, est un « réseau de petits manchons que l'on rencontre fréquemment dans les terrains tertiaires du Tell algérien, et qui sont disposés comme les mailles d'un filet »⁵. Ce nom est relevé dans Chebka (Sersou, 189), Djebel Chebka (Ain Kermes, 307) « La montagne aux petits manchons », Chebkat el Oglat (Ksar Chellala, 249) « Les manchons aux puits ».

« Garaa » « hauteur terminée par un méplat (table), témoin d'érosion »⁶ est mentionné dans Garaa Djenain (Ain Kermes, 307) « Le méplat des jardins », Goraat el Hamar (Rahouia, 186) « Le méplat de l'ânesse », Chet el Garaa (Frenda, 277) « Lac salé du méplat ».

Le mamelon ou le coteau peut aussi être appelé « argoub » : Argoub (Takhemaret, 245), Argoub el Djeniane (Mechraa Sfa, 215) « Le mamelon des jardins », Argoub Djeddour (Takhemaret, 245) « Le coteau des souches d'arbres ».

¹PARMENTIER (G) op. Cit., p. XXIII

²PARMENTIER (G) op.cit., p. XXIV

³PARMENTIER (G) op.cit., p. XXV

⁴PARMENTIER (G) op.cit., p. XVI

⁵PARMENTIER (G) op.cit.,p. XVI

⁶PARMENTIER (G) op.cit.,p. XVIII

« Tirés » pluriel « Touarés » est fréquemment employé pour désigner des terrains mamelonnés, très boueux en hiver. Il est relevé dans Tirés (Mellakou, 246), Et Tirés (Frenda, 277), Touarés (Mechraa Sfa, 215) Bled Tirés (Frenda, 277) « Le pays des terrains mamelonnés », Koudiat Touarés (Bordj Bounâama, 132) « La colline des terrains mamelonnés », Ain Touarés.

« Tala'at » est une « montée » ; peu usité, il est recensé dans Talaat er Rmel (Mellakou, 246) « La montée de sable », Djebel Talaat Maamar (Bordj Bounâama, 132) : « La montagne de la montée de Maamar ».

L'on adjoindra également à notre nomenclature :

- Les noms qui désignent les cols, les passages et les défilés ; la microtoponymie de la région de Saïda nous propose les vocables suivants : « Kheneg » ou « Khenga » dérivé dialectal de l'arabe « خنق » « étrangler ». Il désigne un défilé, une gorge de montagne, un passage étranglé : El Kreneg (Frenda, 277) « Le défilé », Kheneg en Nahr (Sersou, 189)

« Le défilé de la rivière », Ain Kreneg (Ain Hadid, 276) « La source du défilé », Khenigat Zaouch (Mellakou, 246) « Le défilé aux oiseaux », Ras el Khenneg (Frenda, 277) « Le pic du défilé ». Les cols de montagne sont connus sous le nom de « Thenia », Teniet (Takhemaret, 245) Et Tenia (Takhemaret, 245), Teniet El Had (Teniet el Had, 134) « Le col du Dimanche », Teniet el Tine (Mechraa Sfa, 215) : « Le col de l'argile », Oued Tenia (Frenda, 277) « L'oued du col ».

Les noms qui désignent les ravins, les cavernes, les crevasses de montagnes, « Chabet » est un ravin, une crevasse de montagne : Chabet el Ahma (Ksar Chellala, 249) « Le ravin de la vase », Chabet Tsabet (Nador, 278) « Le ravin de Tasabet » (nom de personne)... Lorsque le ravin se change en cours d'eau au moment des pluies, il est dénommé « Faïdh » : Faïd el Kelba (Sersou, 189) « Le ravin de la chienne », Faïd el Kerma (Sersou, 189) « Le ravin du figuier », Faïd el Trab (Saïda, 216) « Le ravin de sable », Faïd Mohamed (Mellakou, 246). Une caverne, une grotte est appelée « Ghar » = Rhar el Hammam (Ain Hadid, 276) « La grotte des bains », Rhar el Kelb (Sid Hosni, 187) « La grotte du chien », Djebel Rhar es Seba (Takhemaret, 245) « La montagne de la grotte du lion ». « Khaloua » désigne une caverne = El Kraloua (Saïda, 216) « La caverne », Djebel Khaloua (Mechraa Sfa, 215) « La montagne à la caverne », Ain el Kheloua (Sid Hosni, 187) « La source de la caverne ».

Ceux qui désignent des dépressions « Daïa (-et) » est un « bas fond en cuvette, dépression où les pluies d'hiver forment des grandes mares.

A moitié desséchées, les dhayas se couvrent souvent de végétation lui donnant l'aspect d'îlots verdoyants »¹. Il est relevé dans Daïet el Kahla (Saïda, 216) « La dépression noire », Daïet el Ouali (Saïda, 216) « La dépression du saint », Daïet Ouled Brahim (Saïda, 216) « La dépression des enfants de Brahim », Daïet Tirés (Saïda, 216) « La dépression des terrains

¹PARMENTIER (G) op.cit., p.XIX

mamelonnés ». « Haoudh », diminutif « Houid » est une petite fossé, bassin, dépression en forme de cuvette entre les dunes »¹.

Il est mentionné dans Haoud Deba (Mellakou, 246) « Le bassin de l'ourse » Houd Ziata (Mellakou, 246) « Le bassin des Ziata » (ethnique), Faïd el Houïd (frenda, 277) « Le ravin du petit bassin » , Koudiat Haoud Rhezlane (Bordj Bounâama, 132) « La colline du petit bassin des gazelles ».

13- Les noms d'animaux et de végétaux dans la toponymie

Les noms d'animaux et des végétaux de souche arabe ont fourni leur contingent à la nomenclature toponymique./Comme dans la formation libyco-berbère, les espèces cristallisées dans les désignations toponymiques nous fournissent des renseignements , à une date plus récente, des représentants de la faune et de la flore jadis dominants , et disparus dans notre pays².

Compte tenu du rôle important voire capital du monde végétal et animal dans la survie des communautés humaines , les désignations toponymiques et les catégories sémantiques empruntées à ces deux règnes se caractérisent par l'archaïsme des vocables et par l'origine rurale de leurs usagers.

Les noms d'animaux et de végétaux sont représentés en nombre approximativement égale dans la microtoponymie de Saïda.

- noms d'animaux : 122 vocables

- noms de végétaux : 125 vocables

Rarement employés seuls, ces vocables généralement de formation arabe dialectale, sont précédés d'un déterminatif , le souvent à caractère topographique et hydronymique.

A . Les noms d'animaux :

Le règne animal est présenté en microtoponymie de souche arabe en premier lieu par un animal domestique : « l'âne » : 12 vocables. A l'état isolé , nous le trouvons dans El Hamr (Ain Hadid, 276) : « L'âne » comme second élément , il est présent dans Ain Hamara (Sid Hosni, 246) « Source de l'ânesse », Oued el Hamara (Mechraa Sfa, 215) « Oued de l'ânesse » , Chet el Hamara (Frenda, 277) « Lac salé de l'ânesse »...

Les animaux sauvages sont présents , en tête le lion (9 vocables) = Ain es Seba (Saïda, 216) « Source du lion » Chet Lesba (215), Lac salé du lion, Djebel es Seba (Mellakou, 246) : « Montagne du lion » Kef el Bia (Frenda, 277) : Rocher de la lionne « ... la panthère « Nmer » est relevé dans trois noms de lieux : Nemira (Ain Kermes, 307) « La panthère femelle » , Oued Nemira (Ain Kermes, 307) « Oued de la panthère », Koudiat en Nemeur (Ain Hadid, 276) « Colline des panthères.

¹ PARMENTIER (G) op.cit., p. XXVII

²GAUTIER (E.F) , 1952, op.cit., pp. 145-174

Les autres représentants des animaux sauvages sont dans l'ordre décroissement = - « Le chacal » ou « loup » (6 vocables) : Chet Sekkine ed Dib (Ain Kermes, 307) « Lac des dunes du chacal », Aïoun Dbiba « Source du petit loup » Nebch ed Dib (Nador, 278) « Terrier du chacal » - « L'ours » , Chet Ed Deb (Mechraa Sfa, 215) : « Lac salé de l'ours », Rhar Deba (Mellakou, 246) « Grotte de l'ourse » Haoud Deba (Mellakou, 246), « La fosse aux ourses »... ; - la « gazelle » (07 vocables), Ain Rhezala (Mechraa Sfa, 215) « Source de la gazelle », Djebel Rhezala (Mechraa Sfa, 215) « Montagne de la gazelle » , Ain Rhezlane (Bordj Bounâama, 132) « Source des gazelles », Ragoubet Rhezlane (Teniet el Had, 134) « Colline des gazelles ».

Les noms d'oiseaux les plus nombreux sont : El 'Aqab ou en Nesr « L'Aigle ». Selon François Viré , En Nesr serait d'origine akkadienne , « NASRU » « ne s'appliquait qu'à l'aigle et au gypaète-barbu » ¹.

L'arabe en a fait un usage plus étendu, à toutes les espèces de vulturidés de grande taille. Ce nom d'oiseau est relevé dans : Kef Nesr (Mechraa Sfa, 215) « Rocher de l'aigle » , Ain Nsoura (Teniet el Had, 134) « Source des aigles », Ain Ougueb (Mechraa Sfa, 215) « Source de l'aigle », Hadjarat el Agab (Ain Kermes, 307) « Pierre de l'aigle », « Ghrab » arabe classique « Ghurab » « corbeau » est proche de l'araméen 'ÔR'BÂ et de l'hébreu 'ÔRÊB : « Ces trois cousins émanent directement de l'akkadien ARÊBU / ERÊBU/ HEREBU de même sens » ². Ce corvidé est noté dans Ain el Rhorab (Mellakou, 246) « Source du corbeau », Ouled Rhorab (Bordj Bounâama, 132) « Oued des corbeaux », Bled el Rhorab (Ain Kermes, 307) « Pays des corbeaux », Djebel Rhorab (Mellakou, 246) « Montagne des corbeaux ». La perdrix est aussi employée que le corbeau , Koudiat el Hadjela (Ain Hadid, 276) « Colline de la perdrix », Koudiat ain el Hadjela (Bordj Bounâama, 132) « Colline de la source aux perdrix », Metameur Hadjela (Ain Kermes, 307) « Silo aux perdrix », Oued bou Hadjela (Bordj Bounâama, 132) « Oued où abondent les perdrix ».

D'autres noms d'oiseaux , employés de manière fréquente , ont donné naissance à des toponymes : Khenigat Zaouch (Mellakou, 246) , «Gorge des moineaux », Ain Hammama (Teniet el Had, 134) « Source de la pigeonne », Ain Naama (Tissemsilt, 188) « Source de l'autruche ».

Les animaux domestiques ont aussi leur contingent, en tête hamar « âne » relevé plus haut. Ce sont le bœuf , la vache... qui viennent en seconde position. Nous citons = El Ferdate (Ain Hadid, 276) « La paire de bœufs », Chet el Frid (Sid Hosni, 187) « Lac aux bœufs », Kef el Frid (Sid Hosni, 187) « Rocher aux bœufs » ; - Bled el Bagrat (Frenda, 277) « Pays des vaches » Merdjet el Bekkour (Bordj Bounâama, 132) « Prairie des vaches » ; Kebch (Ain Hadid, 276) « Le bélier » ; - Oued el Atrouss (Mechraa Sfa, 215) « Oued du bouc » ; - Oued el Kherrouf (Ain Kermes, 307) « Oued des moutons » ; - Dir el Maza (Ain Hadid, 276) « Rocher des mulets » ; - Chet dir el Aouda (Teniet el Had, 134) « Lac de l'escarpement de la jument ».

Les animaux domestiques sahariens sont également représentés en microtoponymie. Indispensable , le chameau est noté dans les vocables suivants : Koudiat en Nega (Mechraa Sfa, 215) (à lire naga) « Colline de la chamelle », Bled en Nouïga (Saïda, 216) « Pays de la petite

¹ VIRE (François), 1986, Sur quelques noms arabes anciens d'oiseaux (et le secret dévoilé de leur etymologie), in revue des Etudes islamiques, LIV ; Mélanges offerts au professeur Dominique Soudel. Librairie orientale Paul Guethner, Paris p. 348

² VIRE (F) op.cit., p . 346

chamelle » Ain Afsat en Naga (Tissemsilt, 188) « Source de l’empreinte de la chamelle », Ain el Ibel (Mechraa Sfa, 215) « Source du chameau », Hadjar el Ibel (Nador, 278) « Pierre du chameau ».

L’ami fidèle de l’homme a été cristallisé en microtoponymie : Ain el Kelb (Mechraa Sfa, 215) « Source du chien », Rhar el Kelb (Sid Hosni, 187) « Grotte du chien », Argoub el Kelb (Sid Hosni, 187) « Colline du chien », Bled Tirés Slougui (Teniet el Had, 134) « Les terrains nus aux lévriers ».

Enfin, nous trouvons les reptiles , les insectes, les poissons...Hanech « Serspent » est fréquent en toponymie. Ayant toujours marqué l’imaginaire humain, ce reptile est cristallisé à l’état isolé dans El Hanèche (Mechraa Sfa,215), comme second composant dans : Bled el Hanèche (Saïda, 216) « Territoire du Serpent », Ain el Hanèche (Mechraa Sfa, 215) « Source du Serpent », Qued Gueltat el Hanech (Mellakou, 246) « Oued de la mare aux serpents ». Dans les divers , l’on citera Hassi Khnefis (Sid Hosni, 187) « Puits aux scarabées », Ain bou Djerada (Sid Hosni, 187) « Source aux sauterelles », Ain ed Debane (Sersou, 188) « Source aux mouches », Ain el Hout (Sid Hosni, 187) « La source aux poissons », Qued bou Djerane (Saïda, 216) « Oued où abondent les grenouilles », Ain Alleg (Nador, 278) « Source des sang-sues ».

B. Les noms de végétaux :

Comme les noms d’animaux, les végétaux ont une grande part dans la dénomination des lieux. Ils donnèrent souvent leurs noms aux endroits où ils abondent , ou là où ils caractérisent un lieu par leur présence unique ou isolée ¹.

Les hommes emploient souvent des mots simples pour désigner un endroit : « l’arbre » : Ain Sedjra (Mechraa Sfa, 215) « Source de l’arbre », Koudiat Sedjra (Mechraa Sfa, 215) « Colline de l’arbre », Sedjra griba (Mechraa Sfa, 215) littéralement « L’arbre proche », Sedjrat Mkahella (Mellakou,246) « L’arbre des Mkahella » (nom de personne) ;- La souche du jujubier sauvage », Argoub Djeddour (Takhemaret, 245) « Colline des souches ».

En tête des arbonymes, l’on relèvera : l’amandier dans El Louza (Frenda, 277) « L’amande ou l’amandier ». « L’endroit où poussent les amandiers », Ain Louza (Mellakou, 246) « Source de l’amandier », Djebel Louz (Mechraa Sfa, 215) « Montagne des amandiers ».Viennent ensuite :

Le premier : Ain Berkouk (Bordj Bounâama , 132) « Source du prunier »,

Djebel Bergoug (Mellakou, 246) « Montagne du prunier » ;- la vigne : Dalia (Ain Hadid, 276) « L’endroit où pousse la vigne », Ain Dalia (Bordj Bounâama, 132) « Source de la vigne » ; L’olivier : Zitounia (Mechraa Sfa, 215) « L’endroit où poussent les oliviers » ; le palmier : Ain Nekhla (Sid Hosni, 187) « Source du palmier » ;- Le peuplier Ain Safsaf (Tissemsilt, 188) « Source des peupliers » ; Les pins maritimes : Snouber (Ain Hadid, 276) « L’endroit où poussent les peupliers ».

¹PELLEGRIN (A) , 1948, Contribution à l’étude de toponymie nord africaine. Noms de lieux imprimés au règne végétal,

Les arbres sont parfois représentés par leur fruits : Chet Tmer (Frenda, 277) « Lac aux dattes », Hadjerat Tmer (Tissemsilt, 187) « Roche aux dattes ».

Les jujubiers sauvages sont fréquemment employés en microtoponymie, à l'état isolé, Es-Sedra (Mellakou, 246) « Lieu où poussent les jujubiers sauvages », a été noté à trois reprises ; comme second élément dans Hadjerat Sedra (Ain Kermes, 307) « Pierres du jujubier sauvage », Argoub Sedra (Takhemaret, 245) « Colline du jujubier sauvage », Kchour Sedour (Mellakou, 246) littéralement « écorces des jujubiers sauvages ».

La richesse des noms de végétaux herbacés est tellement vaste qu'on se contentera de citer , comme dans la formation berbère , les principaux : - Zaater, latin Thymus ¹ : Ez-Zaater, Bled Zaater, Dir Zaater (Frenda, 277) « Les terrains de thym » « l'escarpement du thym » ; Besbes : fenouil sauvage, latin foeniculum ² recueilli dans Qued Besbés (Ain Kermes, 307) « Oued du fenouil sauvage » et Chet Besbés (Sid Hosni, 187) « Lac salé du fenouil » ; Les lauriers roses : Ain Defla (Mellakou, 246) ; - Les frênes : Hadjar bou Dardar (Tissemsilt, 188) « Pierre aux frênes » ; L'alfa : Teniet el Alfa (Teniet el Had, 134) « Col d'alfa », Djebel Draa el Alfa (Teniet el Had, 134) « Montagne au coteau d'alfa » ; - Le diss, latin ampelodemos tenase ³ : Ain Diss (Nador, 278) ; - Les roseaux : Ain el Kseub (Mechraa Sfa, 215) « Sources aux roseaux » ; - L'ortie : El Hariga (Ain Hadid, 276) « Endroit où poussent les orties », Bled el Hariga (Ain Kermés , 307) ; - Les truffes : Ain Terfast (Sougueur, 247) « Source aux truffes », Rokbet Terfas (Tissemsilt, 188) « Colline des truffes » ; - L'armoïse : Chet ech Chih (Frenda, 277) « Lac salé de l'armoïse » ; - La menthe : Ain Fliou (Teniet el Had, 134) « Source de la pouliot » « ; - la doucette d'Alger, latin Fedia cornucopae ⁴ Koudiat Takouk (Teniet el Had, 132) « Colline à la doucette d'Alger »...

D'autres toponymes contiennent des noms de végétaux beaucoup plus spécialisés :- Dérias , lat. Thapsia ⁵ : Aïoun el Dérias (Tissemsilt, 188) ; Annk el Djamel lat. Aristolochine ⁶ : Chet Annk el Djamel ; - Senar lat. lygeum : Senar (Ain Kermes, 307), Chet Senar (Mechraa Sfa, 215) ; - Gernina lat. Cyrana ⁷ : El Guernina (Ain Hadid, 276) ; boucila lat. Pisum: Teniet el Bosseila (Sid Hosni, 187)...

Enfin , nous citerons ceux qui réfèrent aux céréales: Koudiat el Guemah (Sid Hosni, 187) « Laxalline de blé », Qued Chair (Frenda, 277)

TABLEAU III.

B A S E S	TOP.	%	B A S E S	TOP.	%
-----------	------	---	-----------	------	---

¹ TRABUT (L) op.cit., 289

² TRABUT (L) op.cit., 288

³ TRABUT (L) op.cit., 296

⁴ TRABUT (L) op.cit., 211

⁵ TRABUT (L) op.cit., 283

⁶ TRABUT (L) op.cit., 288

⁷ TRABUT (L) op.cit., 309

1	Ain	597	18,54	34	Tires	08	00,24
2	Sidi	306	09,85	35	Argoub	07	00,22
3	Oued	286	08,88	36	Haoud	07	00,21
4	Djebel	170	05,27	37	Hammam	07	00,21
5	Chett	164	05,09	38	Merdja	06	00,18
6	Koudia	135	04,19	39	Ghar	06	00,18
7	Bou	134	04,16	40	Ragoubet	06	00,18
8	Douar	111	03,44	41	Gaada	05	00,15
9	Ben-Bel	107	03,32	42	Chabet	04	00,12
10	Bled	89	02,76	43	Khaloua	04	00,12
11	Kef	78	02,42	44	Qaala	04	00,12
12	Oued	50	11,55	45	Guelta	04	00,12
13	Redjem	31	00,96	46	Sagua	04	00,12
14	Mechta	28	00,86	47	Koum	04	00,12
15	Lalla	21	00,65	48	Haouitat	03	00,09
16	Faïd	20	00,62	49	Chebka	03	00,09
17	Rokbet	18	00,55	50	Haoud	03	00,09
18	Marabrat	18	00,55	51	Doui	03	00,09
19	Cheikh	17	00,52	52	Mekta	03	00,09
20	Ras	16	00,49	53	Zaouia	03	00,09
21	Matmoura	15	00,46	54	Mesraf	02	- -
22	Daiet	15	00,46	55	Bir	02	- -
23	Kheneg	15	00,46	56	Nahr	02	- -
24	Gaada	15	00,46	57	Ennk	02	- -
25	Hassi	15	00,46	58	Hank	02	- -
26	Draa	13	00,40	59	Aoud	02	- -
27	Kherba	13	00,40	60	Redjel	02	- -

28	Theniet	13	00,40	61	Foum	02	- -
29	Mqam	12	00,37	62	Darsa	02	00,11
30	Hadjar	12	00,37				
31	Djenet	09	00,27				
32	Dehar	09	00,27				
33	Graïa	09	00,27				

« L'Oued de l'orge », Bou Choucha (Ain Hadid, 276) nom de variété de blé, lat , Salvia ¹.

Les catégories sémantiques appartenant au règne animal et végétal et empruntées par la microtoponymie pour désigner des lieux fournit, nous venons de le voir, des renseignements utiles sur la présence à une époque assez récente des animaux sauvages disparus actuellement ². Les noms de végétaux sont aussi importants , d'autant plus qu'ils permettent d'établir des rapports entre la toponymie et la topographie historique, c'est à dire , la toponymie est en mesure de nous renseigner sur l'état des terrains à des époques données ainsi que sur les changements climatiques qu'a connu notre pays et la région des Hauts Plateaux en particulier.

Synthese et interprétation

Nous pouvons déduire à la fin de cette analyse reflexive que la microtoponymie de souche arabe de la région de Saïda et ses régions frontalières avec la wilaya de Tiaret ont connu plusieurs étapes : La première , celle de la période médiévale , débutant avec la fondation de l'Etat rostémide . Les toponymes cités par les auteurs arabes appartiennent exclusivement à l'arabe classique . Leur emploi pour ainsi dire est nul dans les usages onomastiques à cette période , d'où leur dispatition dans la nomenclature actuelle.

Quelques hypothèses explicatives peuvent être avancées. On évoquera d'abord le caractère religieux , voire théocratique ³ de la capitale rostémide , où les considérations linguistiques normatives liées à la sacralisation de l'arabe classique , langue du Coran , sont très rigoureuses. L'on pourra vraisemblablement dire que les usages sont le fruit d'une élite arabophone et non de la grande masse des autochtones, des tribus rurales berbères (4).

La chute de Tihert qui couvrait à l'époque la plus grande partie de « yagoubia » l'Actuelle « Saïda » et sa destruction par les Fatimides a précipité la disparition de ces toponymes. Cependant

¹TRABUT (L) op. Cit., p. 290

² GAUTIER (E.F) , 1952 , op .cit., pp .145 –174

³ KADDACHE (Mahfoud) ,L'Afrique médiévale 2^e édition ENAL Alger 1992 p. 26

quel soit le degré de destruction de cette cité, elle ne saurait aboutir à un tel résultat chez une population dont l'attachement aux éléments ¹ - Al Muqaddasi avait relevé au Xe siècle la présence de plusieurs idiomes : « La langue des habitants du Maghreb est l'arabe, mais un arabe pur et intelligible et différent de l'idiome dont nous avons signalé l'usage dans les autres provinces » op . cit., p. 84 étrangers qu'elle désire intégrer est légendaire . La disparition de la première cité musulmane dans le Maghreb central ne suppose pas pour autant le non-réemploi des vocables relevés dans d'autres désignations toponymiques. C'est pourquoi il nous paraît dans ce contexte que c'est le mode de désignation toponymique qui a été déterminant : ce sont des désignations « systématiques », « acte réfléchi de l'autorité, d'un conquérant, d'un fondateur »² , plus sujettes à l'oubli , à la disparition que les désignations « spontanées ».

Il résulte de ce qui précède que l'arabisation de cette toponymie a été beaucoup plus le produit de l'action des locuteurs berbères bien ancrés dans la région que de l'élite arabophone citadine. Cet état de faits transparait dans la microtoponymie à base de noms de relief où la variété des vocables se caractérise du point de vue linguistique par leur type dialectal (arabe algérien) tant sur le plan sémantique (extension, réduction de sens ...) que phonétique et morpho-syntaxique (réduction de la durée vocalique, disparition du coup de glotte , modification du genre , du nombre , adjonction d'affixes de la langue source...) (2) . Les formations toponymiques de la nomenclature actuelle sont issues généralement de l'arabe algérien.

Nous nous trouvons peut-être dans la région de Saïda au tout début d'un long processus de lexicalisation de termes arabes dans la langue berbère , et probablement actuellement dans le cours d'une autonomisation d'une autre langue. Avec la destruction de Tihert , les tribus berbères originaires de la région : Meghila, Louata , Matmata, Meknassa... continuèrent à s'islamiser , et par là à s'arabiser , sans continuer pour autant à berbérifier l'arabe classique.

³ phonétique dont la disparition de l'emphase , du hamza , la réduction vocalique et consonantique ne sont pas des moindres ». Toponymie algérienne op.cit., p .124

L'évolution de la copénétration de ces deux systèmes linguistiques et leur cristallisation dans la dénomination des lieux s'est articulée sous les aspects suivants :

La disparition des bases de souche berbère toutes catégories confondues : Tala , Aourir, At... et leur substitution systématique par des déterminatifs arabes.

¹ KADDACHE (Mahfoud) , L'Afrique médiévale 2^e édition ENAL Alger 1992

² - DAUZAT (A), 1960, op.cit., p. 19

2- CHERIGUEN (F), 1994, " Le contact de cette langue (arabe classique) avec le berbère a donné naissance à une nouvelle langue: l'arabe (dit parlé) maghrébin qui doit donc au berbère , hormis une bonne partie de son vocabulaire, des structures syntaxiques analogues et une simplification

³- CHERIGUEN (F) , 1993, op.cit., p . 64

(1) - TABET (Elie) , 1882, op.cit., p .26

(2) - MOULOUBOU (L) et DU BUIT (F.M) , 1984, Dictionnaire biblique universel, Ed.Desclée, Paris p. 509

Le procès d'hybridation dominant mis en œuvre est établi selon le schéma :

- base de souche arabe + toponyme de souche berbère,
- berbérisation de termes arabes,
- arabisation d termes berbères.

Sur un plan sémantique , la toponymie de souche arabe se caractérise par la prédominance des catégories ayant trait à l'eau et à l'élément humain. Les noms de lieux à base de ain, oued, chett représentent à eux – seuls un total de 1047 toponymes, soit 32,51 % de la nomenclature de la région de Saïda.

Les noms de relief se caractérisent moins par leur nombre que par la diversité de leurs bases (Tableau III), dont un grand nombre sont deds termes de lexique de l'arabe maghrébin (Khaloua, darsa , chebka, argoub etc.).

Mais ce qui caractérise le plus la toponymie de souche arabe, et qui la différencie par conséquent de la toponymie berbère , c'est la part et la place de l'anthroponymie. Contrairement à la toponymie de souche berbère où prédomine la référence topographique ou le caractère utilitaire, la toponymie de souche arabe met en évidence et établit de manière directe et privilégiée le lien entre les noms de personnes et les noms de lieux. Les formations anthroponymiques fonctionnent comme déterminant à des noms aussi bien topographiques , hagionymiques, ethniques...que de propriété.

Il faut ajouter la nature religieuse (musulmane et biblique) sous forme d'attributs de Dieu, noms de Prophètes ,compagnons de Prophètes, fêtes religieuses...de ces désignations onomastiques. Beaucoup de noms à connotation musulmane ont leurs correspondants bibliques . Ces derniers ont été introduits en Afrique du Nord avant l'arrivée des Arabes , par le biais du Hudaïsme et Christianisme ¹(1) : « Dans le monde chrétien , la plupart des noms de baptême sont empruntés aux Annales de l'Eglise » (2). Comme dans la religion musulmane, le nom , dans l'Ancien et le Nouveau Testament, que porte la personne « n'est pas une désignation arbitraire » (3).

(a)	+			-	d-dh	(d)	Dahrania Ain Dheb
(z)	+			-	z-s	(s)	Zmala -La Smala
(s)	+			-	ss-c	(s)	Dar Senouci Dar ben Senoussi

¹ -WAHL (Maurice), L'Algérie , cité par LACHREF (M) , 1978 , l'Algérie : nation et société .SNED 2^{ème} édition Alger p.187

2- JULIEN 'ch.A),1972 , op.cit.,p.30.

3-MERCIER (G),1920 , Toponymie antique ... op.cit.,p.288.

(s)	+			-	s-ss	(s)	Chet nsara Djebel Nessara
(d)	+			-	d-dd	(d)€	Ed-Dalaa Bled Fodda
(t)	+			-	t-tt	(o)(t)	Chet el Cherchoura Chett barbara
(?)	+			-	- ^-	(a)(y)(u)	Douar Aouisset Oued Chair Mausolée Zoudj Djemâ
()	+	-		-	gh-rh-rr	®(h)	Bled Tighermatine Oued Rhasla Oued Marrassel
(q)	+			-	k-g-q	(k) (g)	El Galaa Kelaat Hadi Qalaa Salama

(h)	+	+		+	O - h	(h)	Bled Attala Sidi Attalah
(G)	+			+	g-gg-gu-k	(k)(q)	Taga, Bou tagga, Ain Mdaris Guebli Tagdempt Douar

Les voylles et semi - voyelles .

							Ras el Kheneg
--	--	--	--	--	--	--	---------------

(a)	+		+		a-e-i-é		El khenag Ain Mdaris Gubli Tagdempt Douar
(i)	+		+		i –y		Sidi Zeroumimoun Oued Sly
(j)	+				I –e –ë y-äi –ie		Lalla Khira Lalla Khera Lalla Kheïra Chet Yahia Beni Maïda Koudiea
(u)	+		+		Ou – o –u	(w)	Oued Nadour Djebel Nador Tunkira
(w)	+		+		ou	(u)	Oued Lili

LA LONGUEUR

La finale	+		+		Et-es-ed...		Chet ed-Deb Rhar Deba Sedra Es-sedra
L'article	+	+		+	o-el		Oued Kelb Oued el Kelb
Le trait d'union	+	+		+	o-‘-‘		Ain Abd-er-Rahim, Bled Si Abdallah

Nous voyons bien à travers ce tableau que la transcription graphique des toponymes algériens est loin d'être résolue, en dépit des recommandations de l'institut National de Géographie et l'institut des Etudes Orientales. Il en ressort que :

-Les règles recommandées des géographes et des linguistes n'ont pas forcément institué le meilleur système de transcription ;

-L'usage a finalement fixé certains graphies permettant une meilleure reproduction des sons :

PHONEMES	I.N.G –I.E.O	USAGE
(o)	T	Th
(e)	D	Dh
(d)	D	Dh
(i)	T	Tt
()	O	^ ..

-aucun système de transcription de tous ceux évoqués précédemment n'est parvenu à imposer ses règles.

Par conséquent, l'état ancien et actuel de la transcription française ou francisée des toponymes algériens est tel qu'il existe :

-plusieurs transcriptions pour un même phonème :

(h) € (z) (s)

-des graphies idébtiques correspondent à des phonèmes différents :

d (d) () ()

t

o

-des phonèmes n'ont pas de réalisation graphique :

(?) (h)

-une hétérogénéité dans la transcription de la longueur, de la gémation, de l'article, du trait d'union, de l'apostrophe ...

14 - Colonisation et francisation linguistique :

La francisation des noms algériens a concerné aussi bien les toponymes. Les deux branches de l'onomastique avaient des intérêts multiples pour l'autorité coloniale : expropriation des terres et établissement de l'état civil. Une logique d'assimilation culturelle est décidée pour l'Algérie, dont le passage obligé était l'établissement d'un état civil pour les Algériens. Selon la loi du 23 mars 1882, Chaque Algérien doit porter un prénom et nom patronyme.

Toponymisation 'systématique' de l'anthroponymie :

Selon Ageron, la loi de 1873 sur la propriété individuelle a cru résoudre le problème de l'établissement d'un état civil qui rencontra une forte résistance des Algériens. L'article 17 de la loi énonçait : " Chaque titre de propriété contiendra l'adjonction d'un nom de famille au prénoms et surnoms sur lesquels est antérieurement connu chaque indigène déclaré propriétaire au cas où il n'avait pas de nom fixe. Le nom choisi sera celui de la parcelle de terre " ¹

Ageron a bien remarqué que l'attribution d'un nom à partir de la terre était contraire aux traditions islamiques lesquelles recommandaient des noms évoquant les attributs de Dieu, donc à base de "Abd", alors que la terre est désignée par une particularité physique (couleur, végétation, configuration du sol). Ceci est valable, uniquement, nous l'avons noté (3) pour l'onomastique de souche arabe.

15 - Colonisation et onomastique :

Les conditions dans lesquelles fut établi l'état civil à partir de 1882 peut expliquer l'hétérogénéité des transcriptions graphiques étudiées précédemment. Toujours selon Ageron " Ces collabores recrutés dans cette catégorie d'hommes promus tout à tour géomètres, commissaire – enquêteurs, topographes, agents d'affaires, la plupart ex sous officiers écartés de l'armée, étaient de médiocres bons à tout et peus à rien, au jugement d'un haut fonctionnaire algérien ... " (4)

Cette opération menée par un tel personnel prit des proportions extrêmes et inimaginables : devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique, la "collation" des noms fut "systématique" allant jusqu'à attribuer "des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabes les noms arabes d'animaux les noms grotesques ou injurieux : Châdi : singe (pour Chadly) – Rasekelb : tête de chien – Telefraïou : celui qui a perdu l'esprit – Khâmadj : pourri – râch : le corrupteur (pour Rachid) – bahloul : fou – zâni : le fornicateur, pour Zina (la jolie) " (1)².

¹ AGERON (Charles), 1968, Les Algériens musulmans et la France (1871-1919). tome I, Ed. PUF Paris P.176, souligné par nous.

(1) Exemple de Zaater, Louz, Zitouni, Daya...

(2) –Le mode de désignation est différent en Kabylie ; aussi, dans la toponymie de souche berbère (voir supra) où y est davantage reflété l'élément naturel (montagne, eau, terre, etc.)

(3) –AGERON (Ch), 1968, op.cit., p.187.

²(1) –AGERON (Ch), 1968, op.cit., p.187.

(2) –AGERON (Ch), 1968, op.cit., p.187.

c-De la francisation à la ‘dénationalisation’

L'entreprise de ‘francisation’ de la toponymie est loin d'être une simple opération de codage, d'identification et de reproduction des sons originaux. Les divers procédés de notation, techniquement parlant, ne cachent –ils ou ne masquent –ils pas des insuffisances de nature différente, autre que linguistique? Il est anormal comme l'ont souligné les géographes de l'ING que 130 ans de préenc ‘civilisationnelle’ n'est pas arrivée à une normalisation de la graphie algérienne.

C'est peut-être par là qu'il est possible de caractériser cette entreprise de francisation qui tend non seulement à travailler avec des catégories formelles mais à des opérations à différents niveaux. A l'appui de notre thèse, les propres énoncés devant la commission éditoriale de l'ex-administration Sabatier, cité par Ageron : ‘la constitution de l'état civil (était) et (devait) être une œuvre de dénationalisation, l'intérêt de celle-ci était de préparer la fusion’ (2), c'est –à-dire ‘franciser plus résolument les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes’ (3)...

Pellegrin (4) et Cheriguen (5) avaient bien relevé dans la toponymie de souche française la prédominance des déterminatifs anthroponymiques : noms bibliques, noms de prophètes, noms des saints du calendrier.

Déjà, dès 1882, des administrateurs coloniaux français avaient relevé à cet égard ‘une certaine ressemblance de prononciation avec des noms européens :

-Cayla

-Hirsch

-hamel

-Amaury

-Sassi

-Farre

-Noir

-Ruis’’(1)¹

Ce problème a pu être résolu à partir de la question sur l'origine des noms ‘arabes’ et ‘français’. Beaucoup de noms de la Bible, les principaux, sont usités aussi bien les Chrétiens, les musulmans que les juifs :

(3)- AGERON (Ch), 1968, op.cit.,p.187.

(4)- PELLEGRIN (A), 1949, op.cit.,p.213.

(5)- CHERIGUEN (F), 1993,op.cit.,p.63

¹ (1)-TABET (e),1882 op.ci.p.39.Ancien interprète judiciaire près du tribunal de 1^{er} instance .Sous chef de bureau de la pfecture d'Oran.

(2)-QUEMENEUR (J), 1963, op.cit.p.72.

(3)- Voir supra p.139-140

(4)- Voir supra ‘Les noms divins en Islam’’p.110

(5)-MONLOUBOU (L) et DU BUIT (F.M), 1984, op.cit.p.509-510

-Adam Adem	-Jean	Yahya	
-Adel	Habil	-Moïse	Moussa
-Anne	Hanna	-Sadok	Sadek
-Elisée Elyas	-Zcharie	Zakariya	
-Esaü	Aïssa, Issa	-Noémie	Noayma, Naïma
-Issac	Ishaq	-Ismaël	Smaïl...(2)

Il n'est pas inutile de rappeler que les noms d'origine biblique étaient usités en Afrique du Nord avant l'arrivée des Arabes (3). Ces derniers ont assuré leur large diffusion et ont renouvelé le stock des noms propres existants.

La conception du nom dans les ligions monothéiste et son apport à la personne qui le porte est le même (4). dans la tradition biblique, " le nom que porte la personne n'est pas une désignation arbitraire. Le nom exprime quelque chose de la personne ; (...). Le nom de Dieu est l'équivalent e la personne divine. La sanctification du nom atteint la personne" (5).

Pour Pierre Rossi, l'origine orientale des noms du monde judéo-chrétien et musulman ne souffre du moindre doute (1)¹ : " Orient et occident ne sont nullement des domaines antinomiques mais bien au contraire les pôles d'une même vérité, d'une même culture, d'une même histoire. Les grecs étaient des orientaux. Les romains se réclamaient d'Enée" (2).

Quant à l'origine "biblique" des noms de personnes, le terme " biblique " "ayant infiniment plus d'affinité avec le terme rab (rméen, c qui rvient u m^me). Remplaçons Noé p son nom rabe Nùh, Job par ayyùb, Jonas par yùnous ben Matta, Sem par Sam bin Nùh, Abraham par Ibrahim, David par Daoud, Aaron par Haroun, Salomon par Soleïman, Goliath par Djalloud, Jésus par Issa, Marie par Myriam, et alors nous retrouvons la fraîcheur primitiv du Testament et sa préence réelle" (3).

En fait, en quoi consiste patiquement ctte "œuvre de dnationlisation" et de "francisation" des patronymes algrien ?.

Quemeneur a fomulé une anné après l'indépendance de l'Algérie ces faits en termes beaucoup plus opératoires, sans pour autant expliciter les orésuposés historiques et culturels de cette ntreprise linguistique. Formuland cci dans les trmes suivants : "un phnomène d'adaptation : la raniation des noms", l'auteur cite quelques procédés dont le plus typique consiste en la démarche suivante : " certaines prononciatios "françaises" de noms arabes puvent parfois, à lles eule, mettre l'intéressé

¹ (1)- " Alors, il tombera sous le sens que non seulement le judaïsme, le chritianisme et l'islam, mais encore les religions zoroastriens, scolaire, orphiques, rligions de mstèr et de salut, cult grs et romains dérivent comme frère et sœurs du comos ointal tl qu'il égnait autrefois ente le Nil et l'Indus, porté par une langue commune, l'aramen toujours vivante dans l'actuel arabe ". ROSSI (P), 1991, La cité d'Isis histoire vraie des Aabes. Ed. ENAG Alger p.10

(2) – ROSSI (P), 1992, op.cit., p.17

(3) – ROSSI (P), 1992, op.cit., p.16

(4)- QUEMENEUR (J), 1963, op.cit., p.72

(5) - QUEMENEUR (J), 1963, op.cit., p.73

sur la piste d'un choix d'un nom français devient facilement 'Amede' qui passe à 'Amdé' » »
« « (4).

Voici la liste de 'franciions' relevé par Quemneur (5) :

Ahmed	Amédée	-Kaci	Cassis
Ali	Alain	- Khemis	Camille
Adjemi	Eugène	-Loui	Louis
Baker	Albert	-louisa	Louise
Bendjerad	Bengerat	-Leyla	Lili, Lilia
Benamar	Bernard	-lahcène	lancel
Charef Charles		- Mériem	Maiane, Marie
Chadlia	Chantal	-Moussa	Maurice
Djenat Jeannette		-Mourad	Maury, Maurin
Djebbar	Gérard	-Maouel	Marcel
Djddi	japy	-Naceur	Victor
EuldjiaElise		-Naïma	Noémie
Farid	Alfred	-Othmane	Aumont, Omant
Fredj	Alfred	-rachida	Rachel
Fridi	Freddy	-Raïna	Reine
Farès	Chevalier	-Ramdane	Raymond
Frendi Frédéric		-Seghier	Petit
Henni	Henri	-Slimane	Simon
Halou	Helou	-Toumi	Thomas
Hamida	Amédée	- Tourki	Truquet
Iddou	Eydoux	- Zeyneb	Zénobie
Kerdal	Kerdal	(breton).	

Loin d'être un simple 'phénomène' linguistique tel que formulé et prêté par Quemneur, ces rapprochements phonique obéissent à un logique coloniale de destruction /restructuration du champ onomastique en Algérie .

Collation de noms patronymiques , toponymisation de l(anthroponymie , francisation des noms indigènes , en fait , il s'agit , selon Ouaddah , d'un traitement psychopathologique et de troubles identitaires , d'un procès de "désobjectivation à l'échelle de l'individu comme à celle de la société " ¹

Conclusion Partielle

La toponymie de souche française de la région « yagoubia » dite « saida » est l'œuvre d'un pouvoir conquérant , d'une puissance coloniale étrangère , animé dans le champ onomastique d'un logique de restructuration du paysage toponymique . Dans cet esprit , les toponymes produits sont des désignations "systématiques " . Elles ne peuvent être autrement dans la mesure où cette logique a été l'œuvre de l'armée et de la colonisation agricole . L'attribution de noms empruntés au Panthéon français par l'administration coloniale a été l'expression de cette volonté affirmée officiellement de s'approprier la dimension symbolique contenue dans les modes culturels préexistants , en dépit du fonds commun véhiculé par les religions monothéistes , musulmane et chrétienne . Contrairement au mode de désignation toponymique berbère et à ses catégories sémantiques dominantes (2) ² , les noms de lieux de souche française véhiculent la même représentation toponymique que les toponymes de souche arabe , c'est – à – dire une prédominance des déterminatifs anthroponymiques .

La francisation des noms algériens est à la fois sémantique, morpho-syntaxique et phonétique . La première consistait en une substitution pure et simple des vocables existants par des noms français , totalement étrangers aux usages onomastiques des populations autochtones . Cette entreprise a été à l'origine d'une réaction de résistance de type identitaire de la part des Algériens . Après un siècle de colonisation , célébré avec faste , " les anciens noms résistent malgré tout , et sont conservés par les indigènes " , relevait Caroyal (1) ³

Les deux autres types de francisation même s'ils consistaient en une normalisation des procédés d'intégration des phonèmes qui n'existent pas dans la langue française , il reste qu'un trait original de leur conception visait une adaptation linguistique non des éléments de la langue source (la langue française) à la cible (le berbère et l'arabe) , mais bien le contraire , les locuteurs algériens doivent se soumettre à des règles de fonctionnement d'une étrangère pour exprimer des productions onomastiques issues de leur propre patrimoine .

¹ OUADDAH (Khaled) , 1990, L'anagramme suicidaire ou la question du parricide .remarque sur le télécopie de l'ordre des filiations dans "La répudiation " de Rachid Boudjedra Colloque de psychopathologie maghrébine .Institut du Monde Arabe .Actes publiés ou la direction de Charles Bonn et Baumstiler .ed.L'Harmattan , Paris p.85.

²voir supra p.83

³CAROYAL (J) , 1939 , op.cit., p.227

Chapitre II
Toponymie
Traditionnelle

Introduction Partielle

Le présent chapitre reprend les résultats scientifiques d'un axe de recherche que nous avons soumis à notre analyse dans le cadre du projet «La maghrébinité dans l'interculturalité » (CRASC, 1996-1998). Il s'intéresse au rapport linguistique de l'homme à son environnement, à la dénomination de son espace, de ses croyances, de ses cultes, de manière précise à l'onomastique et à quelques catégories toponymiques dont nous estimons qu'elles recèlent une dimension anthropologique évidente.

Ce travail se veut dès lors un essai de compréhension de quelques formes d'expression onomastique et / ou toponymique, limitées à quelques régions de l'Ouest algérien. Pour ce faire, nous avons privilégié les formes linguistiques qui ont un rapport avec le «culte», le «sacré» et qui ont été cristallisées dans la dénomination de l'espace, c'est-à-dire en toponymie.

En effet, dans le contexte d'une onomastique plurilingue comme l'Algérie, depuis la formation du libyque et du berbère et de leurs contacts avec le punique, le grec, le latin, l'arabe, l'espagnol, le turc, le français... et du point de vue de la linguistique historique et même préhistorique, certaines dénominations soulèvent des questions très complexes et dépassent largement le territoire d'une région, d'une couche historique ou d'une catégorie onomastique.

L'Algérie, sur un plan diachronique et synchronique, est une société plurilingue. Dans une société de synthèse, comment se sont construits historiquement les noms propres de lieux, de tribus et de personnes ? Quelles sont les régularités qui organisent le paysage onomastique algérien ? Quels sont les éléments structurants de l'imaginaire algérien dans la représentation mentale onomastique ? Y a-t-il rupture ou continuité des modes de désignation onomastique entre les différentes couches historiques qu'a connues l'espace algérien ?

Dans ce contexte, les noms de lieux apparaîtront dès lors comme une forme de cristallisation, de sédimentation des réalisations onomastiques toponymiques primitives des différentes couches historiques, de leur continuité totale, mais aussi de l'assimilation des apports étrangers : rupture ou continuité totale, assimilation ou interpénétration, hybridation ou translation symbolique des pratiques onomastiques. Ces dernières sont, rappelons-le, des faits de langue, des êtres de langage que l'on observera dans leur réalité, leur dynamisme, leur variété.

L'importance hagiologique, donc quelque peu hagionymique¹ va être mise en évidence dans le corps même du développement de notre sujet. Cette approche ne peut être perceptible que lorsqu'on avancera dans la description des domaines sémantiques ayant trait à la toponymie à connotation religieuse et mystique. L'historicité de certains cultes magico-religieux et pratiques rituelles est affirmée en Afrique du nord dans l'état actuel de la documentation, depuis l'antiquité : «tout l'arsenal religieux y est présent : la magie, l'animisme, le fétichisme, la zoolâtrie, l'astrolâtrie, la litholâtrie, l'anthropolâtrie »². Pour Ibn Khaldoun, «il y en avait alors parmi eux [les Berbères] qui professaient la religion juive ; d'autres étaient chrétiens et d'autres païens, adorateurs du soleil, de la lune et des idoles »³. Pour Camps et d'autres historiens (Gsell, Kaddache...) , ces croyances et ces cultes sont bien antérieurs au christianisme, et même présentes aux premiers siècles de l'Islam .

¹ -Hagionymique ; du grec «hagios » qui veut dire «sacré ».

² - CAMPS, G. - Les Berbères. Mémoire et identité.- 2^{ème} édition, Ed. Errance, 1980.-p.143.

³ - IBN KHALDOUN, cité par CAMPS, G. -1981.- p. 260

Enfin, il reste que les pratiques et quelques rituels organisés autour des zawiyas, des saints locaux, à l'occasion de fêtes ou de cérémonies ponctuelles, à la recherche de la «baraka» «bénédiction» du saint vénéré se présente comme le dit Bourdieu comme une hiérarchie où l'analyste «peut isoler différents “niveaux” : dévotion animiste, cultes naturistes, rites agraires, culte des saints et marabouts... »¹.

Notre recherche porte sur un questionnement du Signe Maghrébin, sur les pratiques sémiologiques au Maghreb du Nom Propre. Nous nous intéresserons au mode de formation, à la structuration et à la dynamique de transformation du S. M. Notre étude est également un essai de conceptualisation sur les pratiques onomastiques, leurs histoire(s), leurs récit(s), leur (s) mythe(s), fondateur(s), sur les éléments contextuels qui les nourrissent, sur les interrogations fondamentales pour toute recherche sur *le signe* que sont entre autres, la relation entre Sa / sé, le rapport oral / écrit. Tous ces éléments signifiants prennent dans ce cadre une des dimensions humaines les plus fécondes dans ses directions culturelles et interculturelles les moins insoupçonnées.

1- Démarche et directions de travail

Nous avons procédé au classement, à l'explication et à l'interprétation des bases toponymiques, afin de nous permettre de tenter de saisir les articulations pertinentes dans l'évolution diachronique de la désignation toponymique et de dégager quelques régularités et tendances dominantes dans le domaine hagionymique.

Nous dégageons progressivement les domaines sémantiques dominants dans les pratiques hagionymiques (place de l'anthroponymie, du fonds religieux, du monde végétal, animal, du relief...)

Les toponymes et les catégories relevés et qui nous intéressent (hagionymes, anthroponymes, ethnonymes...) sont expliqués du point de vue de leurs couches historiques : libyque, berbère, latine, arabe...

Nous avons commencé à procéder à l'analyse de notre corpus, en suivant la démarche suivante :

premièrement, faire une synthèse des domaines des sciences auxiliaires à l'onomastique, ayant trait à l'histoire, à l'archéologie, aux peuplements, à la nature des sols... des régions de l'Ouest algérien. Ce point renferme un ensemble de renseignements qui intéressent non seulement la linguistique, mais aussi la zoologie, l'anthropologie, les cultes locaux, la géographie, l'histoire...

deuxièmement, intervenir en linguiste, en élaborant progressivement, s'aidant chaque fois des théories explicatives de la langue et du langage, une série de questions sur les faits soumis à l'analyse toponymique : lexical, phonétique, sémantique...

La totalité des matériaux de notre corpus est composée de noms de lieux actuels et anciens, relevés par écrit et/ou oralement. Cependant, leur majorité est relevée dans deux sources :les cartes dites d'état major (1/50 000°) publiées par l'Institut National de Cartographie et le code postal (PTT). Certaines désignations sont recoupées avec des renseignements contenus dans des ouvrages de l'antiquité et de la période médiévale.

¹ - BOURDIEU, P.- Sociologie de l'Algérie.- Paris, Ed. PUF, 1974.- p.103.

Les toponymes et les catégories qui nous intéressent (hagionymes, anthroponymes) sont répartis du point de vue de leurs couches historiques : libyque, berbère, latine, arabe.

L'inventaire des bases linguistiques hagionymiques concerne les formations onomastiques suivantes :

Les toponymes :

les noms à base de Sidi

les noms à base de Lalla

les noms à base de Si

les noms de Mqam

Les noms à base de Redjem

les noms à base de Kouba

les noms à base de Zaouia

les noms à base de Haouita

divers...

2- Place de l'anthroponymie dans la toponymie locale :

Cet inventaire à partir d'un relevé systématique sur le terrain, à l'origine, d'un processus de créativité linguistique, va nous permettre de dégager la représentation toponymique la plus typique des lieux dans nos régions, à savoir :

A. L'étymologie des noms propres algériens.

B. Les noms divins en Islam

C. Anthroponymie et fonds religieux

Cette liste de noms de lieux, des noms à connotation religieuse et mystique, des hagionymes, est établie à partir de nomenclatures régionales de l'Ouest algérien : Oran, Relizane, Mostaganem, Tlemcen, Tiaret, Saida, Tissemsilt, etc.

Ce sont des variables apparentes, concrètes de procédés oraux et/ou écrits, beaucoup plus oraux qu'écrits. Il s'agit de pouvoir reconstituer «des tranches» du passé à partir de leurs réactualisations dans le champ de la communication sociale. Cette réactualisation est-elle neutre, en dehors de toute détermination historique, culturelle, religieuse, subjective, idéologique etc. ?

Compte tenu de la richesse de la nomenclature des bases hagionymiques (cf. annexe), nous n'avons étudié que les noms à base de *sidi* et *lala*.

II. Toponymie à base religieuse et mystique : entre ancrage Historique et évolutions sémantiques

Les hagionymes, quelle que soit leur époque de formation présente une meilleure résistance aux substitutions. Les noms de saints sont des déterminants de noms communs, mais ce sont les épithètes « sidi » et, dans une moindre proportion « lala » qui dominent. Ces composants toponymiques doivent avoir leur origine dans la période anté-islamique, païenne, chrétienne ou juive, et dans la mesure où ces désignations n'existent pas dans les pays arabes du Moyen Orient. Une autre motivation : la nomenclature à partir du VIII^{ème} siècle résulte de la copénétration de deux systèmes toponymiques, berbère et arabe, puis français. Nous nous interrogerons sur le contact des deux systèmes linguistiques et de leurs cristallisations dans la dénomination des lieux, du processus de substitution et d'hybridation qu'ils ont développés.

Notre démarche consiste à remonter la chronologie pour voir quelles sont les articulations majeures qui organisent l'interpénétration de systèmes culturels et linguistiques dans le domaine onomastique et cela en partant des couches historiques les plus anciennes : lybique, berbère, punique, latine, etc.

2-1- Les noms à base de sidi et lala.

Les « appellatifs » sont considérés par les spécialistes comme un des procédés les plus simples et les plus anciens de dénomination dans le champ de la communication courante. Pour Dubois, les appellatifs « sont des termes de la langue utilisée dans la communication directe pour interpeller l'interlocuteur auquel on s'adresse en le dénommant ou en indiquant les relations sociales que le locuteur institue avec lui : Madame, Camarade... Les appellatifs sont des noms propres, des termes de parenté ou des noms spécifiques (papa, maman, Sire, Monsieur, etc.)¹.

«Lalla», formation typiquement berbère², désigne «une femme vénérée, sainte ». Cette forme a été relevée dans les vocables suivants : *Lalla Maghnia*, *Lalla Kheïra*, *Lalla Khira*, «xayra » en arabe «le bien être»; *Lalla Mimouna*, de l'araméen «mimoun » «fortuné »³.

Ces hagionymes reflètent avec *Lalla Saïda*, *Lalla Oum Hani*, des catégories morales, des relations de civilité : sa'âda «le bonheur », hanâ' «la félicité ». Ajoutons *Lalla Yamina*, nom de la mère du prophète, *Lalla Fatima*, *Lalla Aïcha*, *Lalla Amira* « La princesse », *Lalla Khadra* de la couleur emblématique et religieuse verte, *Lalla Mazide* et *Lalla Khalifa*, association curieuse de « Lalla » à des catégories masculines, la première *mazide* est à rapprocher de la racine libyco-berbère « mas », en touareg « maître de... »⁴, la seconde très empreinte de religiosité dans l'Islam « Khalifat Allah », « le Vicaire de Dieu ». Il arrive dans ce cas que les hagionymes dont le second composant soit de formation arabe désignent des attributs de Dieu et non des entités anthropomorphiques. Dans les toponymes à base de Sidi, il arrive également de rencontrer des formations qui ne désignent aucun attribut de Dieu, ni de saints musulmans. Parmi ces formations de souche certainement ancienne, nous avons relevé ceux qui ont un rapport avec le monde animal : *Sidi bou Touchent* du berbère «uccen» «le chacal», *Sidi bou lefant* du berbère « ilef » « le sanglier », *Sidi Boudjettou* du berbère

¹- DUBOIS, Jean (S. Dir).- Dictionnaire de linguistique.- Paris, Ed. Larousse, 1976. - p.43.

²- DALLET, J. M.- Dictionnaire kabyle - français.- Paris, Ed. SELAF, 1982.- p.437.

³- CHERIGUEN, F.- Toponymie algérienne des lieux habités.- Alger, Dar el Ijtihad, 1993.- p.153.

⁴- CHAKER, S.- Manuel de linguistique.- Alger, Ed. Bouchène, 1991.

« jettu », un oiseau. L'on supposera que ce sont des saints qui vivaient en compagnie d'animaux. En plus, la pratique de la zoolâtrie a été reconnue en Afrique du nord depuis la préhistoire¹.

La béatification d'actes humains est exprimée dans *Sidi Mohamed Tassaroult* (à lire tasaghoul) du berbère « asghal » qui veut dire « signe, geste pour appeler ou attirer l'attention »², la désignation sert certainement à qualifier un saint hospitalier, *Sidi Ali Mellal* de « amellal » « blanc », pour Dallet « aide, personne qui aide, qui secourt »³, *Sidi Mohamed Guezoul* de la racine GZL, touareg, qui veut dire « monter, gravir »⁴, *Sidi bou Farik* de « frik » « le froment vert », *Si Mghila*, *Sidi Abdel qader Medrissa*, *Lalla Akerma* sont à rapprocher des saints et de la sainte tutélaire des tribus berbères et arabes dont parlait Ibn Khaldoun⁵.

Tout cela suppose que le mode de désignation toponymique et/ou onomastique arabe ne s'est pas substitué de manière brutale au substrat qui le précédait.

Les toponymes cités *Sidi Mohamed Guezoul*, *Si Meghila*, *Sidi Abdelkader Medrissa* montrent probablement ce processus d'hybridation entre le substrat primitif berbère contenu dans le déterminant et l'apport de l'élément étranger sous forme d'attribut de Dieu ou nom de prophète dans les autres composants toponymiques.

Il y a lieu également de noter que les noms de culte se présentent en nombre considérable, un quart de la nomenclature actuelle (Cheriguen, Benramdane).

2-2- Cristallisation de rituels libyques en toponymie : Boughenja

Cette diffusion du maraboutisme s'expliquerait selon Decret et Fantar, « comme une survivance de l'anthropolâtrie libyque ». A titre d'exemple, Boughendja contenu dans les formations hydronymiques - la ghunja- a cristallisé un rite magique pour provoquer la pluie. Procession rituelle dans les campagnes algériennes pour lutter contre la sécheresse. Rite magique « qui semble avoir ses racines dans les couches les plus profondes du passé nord-africain, sans que l'on puisse dater sa naissance avec précision »⁶ exemple de *Ain Tandji*, *Chett Bou Ghendja*. La racine NJ « s'égoutter. Tomber à goutte » en kabyle⁷ et « ruisseler d'eau courante provenant de pluies récentes... » en touareg⁸ est contenue également dans *Faïd Bou Rhendja* (rh = gh) qui veut dire « Ravin d'eau de Bou Ghendja ». *Tanger* la marocaine, à sa base *Tangis* ou plus généralement « le lybien tinjit », selon Mercier⁹, a pu désigner non seulement un fleuve mais toute masse d'eau.

En outre, Tandji est à rapprocher de l'ethnique *Beni Toudjîn*, cité par Ibn Khaldoun¹⁰ : c'est une tribu qui habitait dans les environs de Tihert à l'époque médiévale¹. En zénète « aghenja » désigne la cuillère², en kabyle « la louche »³.

¹- DECRET, F. ; FANTAR, M.- L'Afrique du nord dans l'antiquité. Des origines au V^{ème} siècle.- Paris, Ed.Payot, 1981.-p.253.

²- DALLEY, J. M.- p.775.

³- DALLEY, J. M.- p.496.

⁴-DE FOUCAULD.- Dictionnaire abrégé touareg-français (dialecte ahaggar) publié par René Basset.- Alger, Ed. Jules Carbonel, T.1, 1925.- p.226.

⁵- IBN KHALDOUN.- Histoire des Berbères et des dynasties berbères de l'Afrique septentrionale. Traduit de l'arabe par le Baron de Slane.- Paris, Librairie orientaliste, T. IV, 1982.-p.4.

⁶- DECRET ; FANTAR.- Op.cité.- p.244.

⁷- DALLEY, J. M.- p.657.

⁸- DE FOUCAULD.- Dictionnaire.- 1925.- T.1.- p.226.

⁹- MERCIER, G.- La langue lybienne et la toponymie antique de l'Afrique du nord.- Paris, Imprimerie nationale, 1924.- p.244.

¹⁰- IBN KHALDOUN.- Histoire des Berbères, T. IV.- p.4.

3. Toponymie et la formation latine et chrétienne.

Quant à la formation latine, on a recensé un cas très représentatif⁴, celui de : *Columnata*, à côté de Sid Hosni (Tiaret), évêché du IV^{ème} siècle, répertorié par Messages⁵. Mercier trouve que ce toponyme dérive de la racine MN, de « aguelman » qui veut dire en berbère « citerne, réservoir d'eau »⁶. Ce qui est peu probable. *Columnata*, transcrit originellement «épiscopus Columnatensis »⁷ n'était à l'époque de la publication du livre de Mercier qu'une inscription dans les textes antiques. Ce n'est qu'à partir des années quarante que l'archéologue Pierre Cadenat, le premier découvrit le site et «les restes encore d'un beau mausolée ; (...) on a recueilli une inscription de 290-292 qui commémore une éclatante victoire sur une fameuse tribu insoumise... »⁸. *Columnata* serait une altération assez tardive, maintenu jusqu'à présent dans les usages onomastiques de la région⁹, de « Columnatus,a, um (columna) » qui veut dire en latin « soutenu par les colonnes »¹⁰. Edifice certainement imposant comme l'a fait remarquer Cadenat dans sa découverte : sarcophage, sculptures, épigraphes...

Il faut souligner que, de manière générale, les Romains n'apportèrent pas beaucoup de modifications à la toponymie locale libyco-berbère : « à l'arrivée des Romains, la toponymie était déjà solidement fixée sous des vocables libyques, berbères et phéniciens. Respectueux, d'autre part, des us et coutumes et des parlars locaux, les Romains n'éprouvèrent nullement la nécessité de romaniser la nomenclature géographique, avec laquelle ils entrèrent en contact qu'au fur et à mesure de leur progression territoriale »¹¹.

La conquête arabe a fait disparaître la plupart des vocables latins. Il se peut que les vocables arabes ne soient que la traduction d'un primitif qui les a précédés dans d'autres formations.

Une autre forme d'expression onomastique est contenue dans les désignations hagionymiques. Il s'agit de l'expression religieuse «nsara» qui signifie «chrétien », de l'arabe : ÑÄjvÑ.

En fait, cette désignation est d'origine moyen - orientale ; pour le Général Parmentier, «les Chrétiens sont désignés par les Musulmans d'Orient sous leur ancien nom de Nazaréens (nasrâniyi :) »¹². Cette désignation est répertoriée dans certains vocables, exemple : *Djebel Nsaradans* la région de Tiaret, qui veut dire «Montagne des Chrétiens ». Il s'agit d'une «Table de sacrifice » de la protohistoire. *Chett Nessara* « Lac salé des Chrétiens », *Kouair en Nsara*, avec le sens de « Terre rocailleuse des Chrétiens », *Kef el Djahel*, littéralement «Le Rocher de l'ignorant ». Sur indication d'un paysan, l'archéologue responsable de la circonscription de Tiaret y

¹- BENRAMDANE, F.- Toponymie médiévale : Tihert et ses environs. Journée d'étude «Villes et établissements humains au Maghreb dans la période médiévale ».- Alger, CNRPA, 1997.

²- BASSET, H.- Etude sur la Zenatiya de l'Ouarsenis et du Maghreb central.- Paris, Ed. Ernest Leroux, 1895.- p.140.

³- DALLEY, J. M.- p.617.

⁴- BENRAMDANE, F.- Toponymie..-Op.cité, 1995.

⁵- MESNAGES, J.- L'Afrique chrétienne. Evêchés et ruines antiques.- Paris, 1912.-p.446.

⁶- MERCIER, G.- Op.cité.- p.272.

⁷- MESNAGES, J.- Op.cité.- p.487.

⁸- CADENAT, P.-Aspect géographique. Le département de Tiaret.- Imprimé en France, 1962.-p.46.

⁹- BENRAMDANE, F.- Op.cité.- 1995.-p.69.

¹⁰- GAFFIOT, F.- Dictionnaire latin - français.- Paris, Hachette, 1934.-p.846.

¹¹- PELLEGRIN, A.- La toponymie de l'Algérie. Bulletin de la commune de Sidi Bellabes.- 1956.-p.31.

¹²- PARMENTIER, G.-Vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux.- Ass.française, 1881.-p.43.

découvert des ruines non répertoriées. «(d)jahel » est à prendre au sens religieux de « anté-islamique, païen » de l'arabe classique : jāhil : ½ÇBU. Faut-il accepter dans le même esprit *Djebel ben Cherk*, de l'arabe classique «chirk » qui veut dire au sens littéral «associé avec quelqu'un»¹. Au sens religieux, il signifie «polythéiste». Les toponymes rencontrés sont : *Chet ben Djehel* (307) qui veut dire « Lac salé des enfants, des disciples du polythéiste», *Djohala* dans les Monts de l'Ouarsenis, pluriel de «djahal », est relevé par Basset en 1893 : «les indigènes qui ignoraient l'origine de ces constructions (monuments en ruines) les attribuaient aux Djohala (païens)»².

Sidi Djahel, sur les Monts de Frennda, semble être le cas le plus représentatif du culte païen cristallisé par l'usage onomastique : «Monseigneur le païen ».

Nous voyons bien que nous sommes en présence d'un procès de substitution, celui du culte des saints remplaçant les appellations originaires, de souche libyco-berbère se référant au culte païen et chrétien dans la nomenclature actuelle. C'est dire en même temps que le procès d'hybridation le plus fréquent, sur un plan morphologique, est celui de la composition ; tous les noms à caractère religieux et mystique sont affublés d'un déterminant à valeur macrotoponymique : «Sidi», forme dérivée de l'arabe classique, qui veut dire « Sieur, Monseigneur, Monsieur », mais surtout a une qualification de valeur morale, de respect pour les ancêtres, les marabouts, les tolbas. «Si» est une forme usitée en toponymie, c'est une troncation de « sidi », avec plus ou moins de qualification que la première épithète.

Sur un plan statistique, «Sidi» vient en première position dans les formations toponymiques hagionymiques. Dans la nomenclature globale, à titre indicatif, les seules études systématiques à l'heure actuelle, macrotoponymiques, celles de Cheriguen³, microtoponymiques de Benramdane⁴, montrent que la base Sidi n'est devancé que par Ouled, Douar et Ain⁵.

Cette désignation honorifique «sidi », «lalla » et bien d'autres que nous citerons plus bas, sont des témoignages ethnographiques d'un culte adressé uniquement aux morts, «le maraboutisme et sa large diffusion dans les pays du Maghreb s'expliquent comme une survivance de l'anthropolâtrie libyque »⁶. Continuité totale des pratiques primitives mais également assimilation des apports étrangers, musulmans et arabes notamment, le système onomastique avec toutes ses catégories (ethnonymie, anthroponymie, hagionymie, toponymie...) est intimement lié au système social, lequel observe si bien Bourdieu, «est conçu selon le modèle de la généalogie qui, au moins idéalement, permet aux groupes ramifiés et dispersés de se découvrir des ancêtres communs. (...) La logique onomastique n'est autre chose que la structure sociale projetée dans le passé et par-là rationalisée et légitimée »⁷.

4. Symbolique du nom propre et surdétermination du signifiant.

C'est pourquoi, il nous semble intéressant de considérer l'originalité de la toponymie algérienne et de ses rapports à l'ethnonymie, à l'anthroponymie et à l'hagionymie.

¹ BELOT, J.B.- Dictionnaire el farâ'id arabe-français.- Beyrouth, Dar al machrek, 1971.-p.342.

² BASSET, R.-Op.cité, 1893.-p.7.

³ CHERIGUEN, F.-Toponymie.-Op.cité.

⁴ BENRAMDANE, F.- Toponymie.-Op.cité, 1995.

⁵ Il faut toutefois relativiser la comparaison dans la mesure où l'étude systématique de Cheriguen concerne uniquement les lieux habités et notre étude une seule région.

⁶ DECRET, ; FANTAR, .- Op.cité, 1981.- p.257.

⁷ BOURDIEU, P.- Op.cité, 1974.- p.87.

Nous citerons quelques représentants toponymiques, déjà étudiés¹, à base de Sidi et de Lalla et dont l'ethnique est ou dérive d'un ancêtre éponyme berbère ou arabe : *Sidi Mohamed*

Guezoul, Lalla Akerma. *Guezoul*, nom de tribu berbère, *Akerma* de souche arabe, installé sur le territoire de Tahert, au sud du Sersou, selon Ibn Khaldoun, dans la période médiévale. Le procès de substitution porte aussi bien sur le déterminant que le déterminé, quelle que soit la couche historique. Cependant, l'usage de la pratique onomastique qui consiste à désigner un lieu par le nom d'un saint à partir du VIII^{ème} siècle, avènement de l'Islam, mérite que l'on s'y attarde un peu. D'une part, cet usage a fourni et cela transparait nettement dans les noms de culte, un stock impressionnant d'anthroponymes dont la majorité est empreinte de religiosité musulmane. D'autre part, la nomenclature actuelle montre l'importance des noms divins en Islam : «Le Très Puissant », «Le Créateur », «Le Juste », «Le Très Indulgent » : 'Abd al Haq, 'Abd al Jabbar, 'Abd al Rahmân etc. Des qualificatifs «sifat », décrivant Dieu sous ses multiples aspects. L'emploi le plus fréquent au Maghreb est Sidi 'Abd al Qâdir de «al qâdar » qui signifie «Le Tout Puissant ».

Nous avons déjà montré dans une précédente communication² tout l'intérêt des noms propres à connotation religieuse musulmane et de leur ancrage dans la société maghrébine. L'emploi si répandu, précise Gimaret dès l'avènement de l'Islam d'un nom comme 'Abd al Qadir surtout, mais d'autres aussi à base de 'abd, suivi de noms divins, comme 'Abd Latif, 'Abd 'Ali, 'Abd al Magid, 'Abd al Rahîm, 'Abd al Karîm etc., est « une autre façon de rappeler au fidèle les qualificatifs vénérés »³.

Faut-il aussi mettre en évidence une spécificité maghrébine en onomastique musulmane. 'Abd al qadar a eu un traitement différent dans le champ de la communication sociale. Certains de ces noms qualificatifs de Dieu ont perdu en cours de parcours le déterminatif 'abd, laissant le second composant sous forme de noms simples. 'Abd al qadar «Adorateur du Tout puissant » est devenu dans les pratiques onomastiques typiquement maghrébines : *KADER. 'ABD DAQA. QADA QADI. QADOUR. QADARI. QADARIA. QADOURIA. BENQADA. BENQADOUR. QOUIDER. BENQOUIDER QOUIDRI BENQOUIDRI BENKOUIDRI QADIROU BAQA BIQA, ?*, une quinzaine de vocables, ce qui est énorme pour une catégorie linguistique universellement connue pour sa stabilité sémantique et morphologique.

La symbolique du nom aussi sacrée soit - elle va subir un traitement original en Algérie, relevant beaucoup plus des règles phonétiques et des lois dialectologiques que des prescriptions de l'écrit, et c'est le moins que l'on puisse dire pour des noms théophores. De *'Abd al Qader à Biqa*, le nom propre a fini par perdre au cours de son long parcours historique son signifié, très empreint de religiosité, comme nous venons de le voir. Le signifiant va continuer son petit bonhomme de parcours, en s'autonomisant, en se libérant de son signifié, pour devenir en fin de compte, un signe à part entière, avec, linguistiquement parlant, ses propres lois de vie et de survie. Pour Cheriguen, si la loi de l'économie du langage y est pour quelque chose dans les altérations que nous avons relevées, il souligne tout de même deux remarques importantes : « c'est le produit d'une différence entre un arabe classique, en Afrique du nord et un arabe algérien populaire et plus profane. (...) D'autres causes peuvent aussi être à l'origine de cette désacralisation du nom, le contact prolongé

¹- BENRAMDANE, F.- De quelques représentations toponymiques et anthroponymiques dans les pratiques langagières dans l'Ouest algérien.- Journée d'étude en Algérie «Les récits et l'histoire ».- Alger, CNRPAH, 1997.

²- BENRAMDANE, F.- De quelques représentations toponymiques.- Op.cité, 1997.

³- GIMARET, D.-, Les noms divins en Islam. Exègèse lexicographique et théologique.- Paris, Ed du Cerf, 1988.-p.7.

de l'arabe avec le berbère dont le substrat en matière de croyances est de nature moins rigide parce que polythéiste... »¹. Pour notre part, s'il s'agit certes, sur un plan purement linguistique, d'une situation de contact de langues, mais il convient tout de même de souligner en parallèle la nature même de la représentation onomastique dans le champ maghrébin, et du rapport qu'ont les Maghrébins avec le Nom propre, ou mieux avec, beaucoup plus leur signifiant que leur signifié.

Sur le plan du signifié, d'aucuns s'intéressant au culte en Algérie, auraient remarqué la multiplicité de sanctuaires (à base de SIDI) portant un même nom. L'exemple le plus frappant est *SIDI ABDELKADER DJILANI*, théologien hanbalite (1077-1166) mort et enterré ailleurs, c'est-à-dire à Bagdad, prédicateur et mystique ayant une place particulière dans l'imaginaire mystique maghrébin. « Les auteurs arabes le considèrent comme le plus grand saint de l'Islam » (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960). En fait, cette multiplicité de sanctuaires construits consciemment sur du « vide » pour célébrer un saint, mais un saint absent, donc entretenant davantage un rapport avec une entité abstraite qu'à un ensemble de type anthropomorphique. Cette multiplicité de sanctuaires va, dans de nombreux cas, poser des problèmes d'identification exacte de la tombe du saint ou du cheikh ; ce qui n'est pas du tout la préoccupation des habitants du coin. Ce rapport complexe avec Le Présent/Absent va être cristallisé dans un élément, un paradigme, qui n'est autre que le NOM. Cette pratique de se placer sous la baraka d'un fait de langage, d'un nom, d'un nom propre, du nom d'un saint est, à notre connaissance, une perception et une conception populaire typiquement maghrébine.

Cette pratique mystique est fondée certes sur le culte de l'Absent, mais montre en même temps l'ascendant du nom, la motivation du signifiant, allant jusqu'à se substituer au signifié.

Nous sommes bien dans une société où le système de représentation de la cohésion sociale du groupe, de son maintien et de son renforcement est fondé sur la symbolique du Nom, caractérisée tantôt par une surdétermination du signifié, ce qui est rare, circonscrit dans des situations historiques de regain religieux, (exemple de la montée de l'islamisme des années 90 avec une prolifération de noms à base de 'abd, ou de prénoms ayant une connotation religieuse : Kawtar, Islam, Zakaria...); tantôt par une surdétermination du signifiant, mais qui nous paraît comme une régularité du système onomastique algérien. Cette ascendance qu'a le « nom » dans certaines manifestations verbales dans le champ maghrébin, a un rapport généralement avec le sacré et le culte des Anciens. Plus explicite, Bourdieu l'énonce de la manière suivante : « Ce capital initial n'est autre apparemment que le « nom » et l'ascendant qu'il confère au groupe qui le porte.(...) Or, un lien magique unit la chose nommée, emprunter le nom, c'est participer aux vertus de son détenteur, et en particulier à cette « barakah », force vitale, puissance mystérieuse et bienfaisante »².

Cette surdétermination du signifiant sur aussi bien le signifié que le référent va prendre plus de consistance avec la colonisation française. C'est une toute autre problématique : la nature des mécanismes de restructuration du paysage onomastique algérien mis en place par la pensée coloniale française n'a rien à voir avec les représentations de nomination aussi bien musulmane que chrétienne.

¹- CHERIGUEN, F.-Op.cité, 1994.- p.46.

²-BOURDIEU, P.- Sociologie de l'Algérie.- Paris, PUF, 1994.-pp.36-37.

C'est probablement dans l'interprétation du rapport Signifiant/Signifié projeté sur l'image de la parole, sur l'historique et le fonctionnement interne du nom propre. A travers ses comportements objectivement observables dans la société langagière maghrébine, dans la diversité de ses usages onomastiques, qu'il est possible, nous semble-t-il, de saisir certaines déductions d'une phénoménologie du signe maghrébin qui, peut-être, caractérise notre imaginaire et notre histoire culturelle.

L'espace maghrébin est un lieu de tensions historiques, soumis de manière cyclique, à des situations de colonisation/décolonisation/recolonisation. La toponymie, témoin irrécusable, survivance des temps passés, est la marque indélébile d'un rapport singulier d'un groupe humain à un espace - carrefour tant convoité. Le nom propre fonctionne ici comme un rempart symbolique, un ensemble de convictions et de croyances, un dynamique identitaire, un élément culturel de résistance historique. Dans ce contexte, la triangulation personne/temps/espace est très historisée. La toponymie, dans la longue histoire de résistance du peuple algérien, de l'antiquité jusqu'à l'indépendance en 1962, - l'espace algérien -, sa dénomination a joué le rôle d'une forte identité et la fonction d'une puissante identification. De «L'Afrique aux Africains» de Yughurta à «Nous mangerons la terre de notre pays » de Boumédiène (1974), c'est le même rapport à la terre : cette représentation mentale toponymique de l'espace est au cœur de la filiation et de l'identité algérienne. C'est le symbole qui l'emporte sur le signe. C'est un symbole - totalité. Une totalité, comme le dit si bien Jacques Berque quand il parle des «Identités collectives et sujets de l'histoire »¹, non une superposition ou un agrégat, une totalité forgée historiquement par une pratique sociale, renforcée par le caractère oral des transactions langagières dominantes, donc plus enclines à la flexibilité et à l'interpénétration . Il est une totalité chaque fois totalisante par une dynamique transformationnelle des éléments étrangers qui lui sont adjoints ou dont il a fait siens. Cette totalité est analysable en unités à part entière, facilement décelable sur un plan linguistique et étymologique ou plus complexe, quand elles sont de formation hybride, comme nous l'avons évoqué dans les exemples cités plus haut. Les niveaux d'intervention de cette hybridation peuvent se situer aussi bien sur le plan du signifiant que du signifié.

¹ - BERQUE, J.- Identités collectives et sujets de l'histoire.-In MICHAUD, Guy (S. Dir.)- Identités collectives et relations inter-culturelles.- Paris, Ed. Complexe PUF, 1978.

Synthèse

Si, de façon générale, les études onomastiques portant sur le Maghreb sont encore en nombre insuffisant malgré un progrès certain accompli depuis le début des années 1990 à nos jours, que dire alors des études hydronymiques en particulier? Concernant ce dernier aspect, presque tout reste encore à faire même si l'on est bien conscient que les différentes branches de l'onomastique s'entrecoupent souvent, se rejoignent parfois et se complètent toujours. A peine quelques traces bibliographiques sur le Maghreb sont décelables dans les rares ouvrages qui constituent les répertoires des travaux onomastiques où la meilleure place est faite aux études toponymiques sous forme de thèses ou mémoires, d'articles et plus rarement d'ouvrages. Nous avons pensé, il y a maintenant plus de dix ans, à procéder à une étude systématique d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord, plus précisément à celle des trois pays que -sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. En dépit des difficultés qu'une telle tâche peut engendrer en matière d'informations et recueils de données, de classement des domaines -et sous-domaines, de l'éparpillement des quelques sources documentaires existantes et surtout d'interprétation des hydronymes, nous avons estimé que le travail de nos prédécesseurs, si parcellaire et lacunaire puisse-t-il être prétendu parfois, constitue une source très importante, voire même irremplaçable de documentation et d'appui à un projet d'une certaine envergure. L'expérience nous a donc paru valoir la peine d'être tentée. -

5. Climats, hydrographie et nomination

L'intérêt des études hydronymiques dans un territoire très étendu, à la pluviosité relative, et où l'immense majorité de ce territoire est désertique n'est pourtant pas à démontrer dans la théorie générale de -la nomination des lieux d'eau où souvent celle-ci a cessé de couler depuis fort longtemps et souvent définitivement. Le climat est évidemment cause et effet de l'hydrographie et de la végétation.

On peut distinguer globalement en Afrique du Nord trois types de climats déterminant trois types de végétation et de paysage un climat tempéré au nord où la pluviosité est maximale donnant un paysage de type méditerranéen le long du littoral et plus ou moins continental vers l'intérieur des terres; un climat chaud et sec en été, froid, humide et rigoureux en hiver sur les Hauts-Plateaux; et enfin un climat progressi-

vement désertique au fur et à mesure qu'on avance vers le sud. Excepté donc la bande littorale, le climat est généralement sec à désertique, avec d'importantes variations de température entre le jour et la nuit notamment dans le Sahara.

Quant au paysage, il est marqué par d'innombrables vallées asséchées dont l'aspect du relief porte l'empreinte fossilisée de ce qui fut, dans les temps préhistoriques ou, parfois, beaucoup plus tardivement, dans la plus lointaine antiquité, des cours d'eau, aujourd'hui disparus et dont il subsiste, particulièrement pour les plus tardifs, l'appellatif d'eau comme premier composant de l'hydronyme pouvant être tout aussi bien aujourd'hui un simple nom propre de lieu ou toponyme, tant il ne reste le plus souvent du cours d'eau que le relief du creusé, bordé d'un côté et de l'autre par des collines, des plaines, des dunes ou des montagnes. Mais plus au nord, si les cours d'eau

sont dans leur grande majorité à sec en été, ils ne sont pas moins en crue l'hiver et coulent plus ou moins régulièrement au printemps.

Il y a donc un intérêt majeur pour la nomination, surtout quand le nom vient suppléer l'absence de la chose initialement désignée ou, plutôt d'une certaine manière, décrite. D'où une importance symbolique sans commune mesure avec les processus dénominatifs habituels. D'où également la valorisation - entendue comme caractère précieux - de l'eau et de ses emplacements naturels ou, parfois, artificiels.

La nature anthropologique de la désignation est conçue dans un environnement et un éco-système à prédominance sédentaire, rarement semi-nomade ou, plus rarement encore, carrément nomade. Il convient donc de souligner l'influence de l'environnement sur l'habitant et, inversement, dans le cadre de la dénomination des lieux d'eau, lieux de vie au sens premier du terme : le plus élémentaire et parfois le plus rudimentaire.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici l'importance de la proximité des lieux d'eau: rivière, lacs, source ... comme, choix privilégié de peuplement dans l'antiquité la plus lointaine et au Moyen Âge. Cela, bien sûr, fait penser, toute proportion gardée, à l'intérêt qu'accordent encore aujourd'hui les populations à l'habitat situé non loin des grands axes routiers. Au Moyen Âge particulièrement, la vie domestique et surtout agricole s'organisait autour ou à proximité des points d'eau, et cette donnée ne manque pas de ressortir dans le système de désignation hydronymique.

De ce point de vue, l'Afrique du Nord reste un bon exemple qui souligne l'importance de la nomination caractéristique des grandes régions du monde où l'agriculture et l'élevage plutôt que la pêche (ou la chasse) constituent le mode de vie privilégié. L'hydrographie - à travers les noms qui la désignent, la spécifient et l'humanisent - a de tout temps suscité le plus grand intérêt dans l'imaginaire de l'homme maghrébin comme en témoignent tous les rites liés à la pluie et à l'eau de façon générale aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de l'humanité.

Il est donc parfaitement légitime pour le scientifique, comme pour le simple curieux, de chercher à comprendre comment se comporte ou se construit l'imaginaire des hommes directement confrontés à l'absence ou à l'insuffisance quasi permanente de ce précieux liquide, source de toute vie. Et les noms propres qui désignent ce précieux liquide; d'autant plus absent que présent par compensation dans l'imaginaire des hommes, sont là pour nous le dire pourvu qu'on sache les faire parler.

Mais au préalable, il convient de chercher à savoir quelles sont les structures hydrographiques dans le concret de la géographie physique.

Le réseau hydrographique est en majeure partie aujourd'hui bien asséché; mais il existe des cours d'eau (ou puits ou même sources) temporaires, suite à des périodes pluvieuses plus ou moins durables, d'autres plus permanents pendant une certaine durée mais finissant toujours par devenir secs après de longues périodes, de sécheresse excédant parfois une à deux années ou plus, d'autres relativement permanents ne s'asséchant que durant la saison estivale; d'autres enfin en permanence, même si le débit se réduit considérablement durant la période estivale.

Mais le caractère impétueux des oueds est fort connu en Afrique du Nord: en crue l'hiver, abondants au printemps avec la fonte des neiges, beaucoup d'entre eux sont souvent à sec l'été, ne faisant apparaître qu'un fond tari, caillouteux ou sablonneux durant cette saison. L'on imagine

parfaitement que c'est dans un tel écosystème que la dénomination s'est faite en rapport plus 'ou moins direct avec les accidents de terrains, la végétation ou le monde animal. Le relief reste toutefois l'un des éléments les plus caractéristiques de cette dénomination.

5-1- Définition des bases hydronymiques

Aïn *aouinet* « 'Am (as.); pi.; 'ajoun ; dim. 'aouina, 'aouinet. Source en général. Désigne aussi un puits artésien » (Gloss., 17). Transcrit sur les cartes *ain* ou *aine* et parfois *ain*.

Anou *berb.* et notamment *t* « Ânou ; pi. oûnan ; fém. tdnout; fém. pi. toûnin. Puits permanent, coffré ou non, d'au moins deux mètres de profondeur. Le féminin tdnout désigne un puits à poulie pour l'arrosage des jardins ; si l'on enlève la pôiie et l'échafaudage, le puits redevient dnou (Foucauld)» (Gloss. 20-2 1).

Asif « *Asif* (berb) Cours d'eau pérenne -A donne au Sahara le toponyme *Souf* (région d'El Oued» (Gloss. p. 23).

Agueinuim «*Aguelmam, aguelmane* (berb.), pl. *iguelmâmen*. Réservoir naturel d'eau douce de toutes dimensions, en n'importe quel terrain, permanent ou temporaire: lac, bassin, mare, flaque d'eau. Equivalent arabe: *guelta*» (Glass, p. 16). *Lavaïante berbère, kabyle* notamment, est *agwelmim aguelmim pl igwelmzmem igelmimen*

Bi, « *Bir* (ar.) Nom habituel du puits en concurrence avec *hassi*; ordinairement maçonné et profond» (Gloss., 26).

Canal fr. « (Vielli), lit ou bras d'un cours d'eau. Bras de mer resserré entre deux rivages. Cours d'eau artificiel creusé par l'homme et utilisé soit pour la navigation, soit pour l'irrigation », écrit le T. L. F. (conception et réalisation informatique de Jean Dendien, CNRS, Analyse et traitement automatique de la langue française, Université de Nancy, version du 10/12/2003). Pour le sens de « cours d'eau artificiel », Le Petit Robert informatisé renvoie entre autre à *séguia*, qui signifie canal d'irrigation. Le terme *canal* n'est pas attesté comme base hydronymique, car il s'agit de noms de cours d'eau naturels.

Chott ar. Selon le T. L. F., « [En Algérie et en Tunisie], lac salé, plus ou moins desséché... Etym. et Hist., 1857 (Fromentin, Un été dans le Salie!). Emprnt à l'ar. *chott* "rivière; bord, rive d'un fleuve ; dépression avec lac salé (en Algérie et en Tunisie)" FEW, t. 19, p. 172b; DEVIC; DOZY t. 1, 1967, pp.755b-756a), prononcé *chott* en raison de la présence du *t* emphatique (DEVIC ; GUERIN ; G. LECOMPTE, Gramm. de l'ar., Que sais-je? Paris, P. U. F. 1968, p. il) ».

Le Petit Robert date le terme *chott* « lac salé en Afrique du Nord» de 1846 et renvoie à *sebka*.

Daya ai. « [En Afrique du Nord] Cuvette peu profonde où s'accumulent temporairement les eaux de pluie venues des hauteurs voisines. Rem. Attesté dans Nouveau Larousse illustré encyclopédique et dans Quillet 1965 (qui donne le mot commei masc.). Etym. et Hist. 1849 (F. JACQUOT, Expédition du Gal Cavaignac dans le Sahara algérien en avril et mai 1847, Paris, éd. Gide et Baudry). Empr. à l'as. *d a y' a e id.*» (DOZY t. 2, p. 16a)» (T L. F. informatisé).

Faïd, faïdh as. e Fidh, faklh, feïdh ; pl. flddh. Ravin, dépression. Bas-fond allongé où s'épandent les eaux de crue, le plus souvent cultivé par les nomades. Très courant dans le Sud oranais; signalé aussi dans le Sud tunisien (Capitaine Gaillard). Voir ma 'der » (Gloss. 39).

Ga'a «Gala, gâa (ar.); pi. gui 'dn. Litt.: étendue de terrain plat «Bas-fond argileux rigoureusement plat, souvent stérile » . (Monteil). Par extension, fond, lit de rivière, radier d'un drain souterrain (Mzab), partie inférieure, pied d'une montagne » (Gloss., p. 40). D'une façon ou d'une autre, il s'agit d'un endroit de la plus basse altitude où l'eau coule ou a coulé dans des temps plus anciens avant l'assèchement des sols.

Gara, Garaa « Gara (as.); en rapport d'annexion gar 'et. En Tunisie, au Sud de la Dorsale, et en Tripolitaine, a le même sens que daya. Dans les Hautes Plaines constantinoises et en Tunisie, au Nord de la Dorsale, désigne des dépressions assez vastes, inondables, plus ou moins marécageuses, partiellement ou totalement salées, partiellement ou totalement cultivables. Voir grara » (Gloss. 42).

Grara «Grara (ar.); pi. graïr; en rapport d'annexion graret; dim. greïra. Lift, cuvette où se réunissent les eaux, étendue plate, plaine. Dans le Sahara occidental, zone d'épandage, généralement en cuvettes très plates, saisonnièrement envahies par les eaux et qui peuvent être utilisées comme terres de culture. Souvent couvertes d'une végétation buissonneuse ou d'un pâturage toujours vert. Situées soit à l'extrémité d'un oued, soit au débouché d'un cours d'eau dans la plaine, soit à un confluent. C'est de là que vient le nom de l'oasis de Guerrara, installée dans une cuvette qui est appelée tantôt dayet el grara, tantôt garaet, tantôt haoudh, trois termes à peu près synonymes » (Gloss. 44).

Guella «Guelta (as.), pl. gueit, glet; en arabe rég. pi. glât. Lift.: mare de montagne suffisante pour noyer une chamelle (Kazimirski). Pièce d'eau naturelle, le plus généralement située en montagne, à l'abri des rochers ou d'une vallée plus ou moins encaissée; alimentée soit par une petite source (suintement) parfois invisible, soit par l'inféoflux del'oued dans lequel elle se trouve. L'eau y est généralement persistante quoique la pérennité ne soit pas absolue. Peut atteindre les dimensions d'un petit étang ou d'un petit lac. Se distingue du ghedir qui est le plus souvent une laisse d'eau provenant du ruissellement et qui est généralement plus petit. Equivalent tamahaq (touareg): aguehnam (de sens plus large)» (Gloss., pp. 45-46).

Haoudb « .Haoudh, hoûdh ; pi., ahouôdh. Litt. : abreuvoir, auge, bassin, citerne. Dépression fermée, généralement à parois escarpées quelquefois sans falaise, avec, 'én général, un solde reg nu. Désigne dans l'Erg oriental, une dépression limoïio-sableuse tapissée de végétation (Comdt Archier). (Cf. Haoudh e! Hamra). Dans le Souf : jardin. Dans le Mzab, cuvette en forme d'anneau autour d'un palmier. En Mauritanie: grande contrée en forme de bassin (Ijôdh) ; peuplement .de djell et d'asMf(Leriche)» (Glass. 47-48).

Hassi (parfois orthographié haci ou hast): «Rassi (ar.) ; pi. hassidn). Puits en général sans qu'il soit possible d'établir une distinction, valable pour toutes les régions, avec le bir » (Gloss. 48).

Igharghar berb. t. « Igharghqr, frarrar, frharrhar, égharhar, éghazer, érazer, ighazer, irazer (berb.); pi. ighargharen. Grande vallée, vallée de rivière importante, avec ou sans eau. Syn. exact

de oued. Se dit ighazer en dialecte tamazir (Air) et ighacher en dialecte tadrak (Adrar des Ifoghas)» (Gloss., p. 50).

Ighzer, irhzer, irzer berb. kab. : Ravin, torrent, cours d'eau d'un ravin ; voire même précipice, etc.

I-n parfois écrit In. En berb. t. «endroit de...» ou « celui de... » (suivi d'un nom au masc. sing.). Pour le fém. sing. correspondant, voir Ti-n. En berb., bi signifie « puits », d'après Le Livre des lettrés..., 322).

Lac fr. « Grande nappe naturelle d'eau douce ou (plus rarement) salée, à l'intérieur des terres... Lac salé d'Afrique du Nord: choit », selon Le Petit Robert; « étendue d'eau douce... », selon le T. L. F.

Mare fr. «Petite étendue d'eau stagnante, dans une dépression naturelle ou artificielle, de faible profondeur. 1690 «Grande' quantité de liquide répandue» (FUR.). De l'a. nord. marr masc. « mer; lac », cf. l'a. sax. meri fém., l'a. h. ail. meri masc. et neutre, l'ail. Meer, l'ags. mere masc ; et fém. (<marécage ; lac »; le genre fém. peut venir de l'ags. Cette étym. est soutenue par le FEW t.16, pp. 533-534, qui souligne l'importance des attestations de mare à époque ancienne en nom>, et anglo-norm. » (T. L. F. informatise).

Merdja ar. « Merdja ; pi. mrôdji (Lerliche), mroûdj (Beaussier). Marais, prairie humide encombrée de joncs et de plantes hygrophiles ; la culture y est gênée par l'excès d'eau et l'absence de drainage» (Gloss. 60). Le tenue est homonyme avec un nom de plante: « Merdja. Oiyzopsis milicea » (Trabut, 181).

Ogla « 'Ogla (ar.) ; pi. 'oguel; pi. de paucité 'oglat; dim. 'oguila, 'aguila; dim. pi. 'ouilat, 'aguilat. Puits de faible profondeur, souvent creusés dans le sable par l'utilisateur lui-même. D'après Lerliche, vient de 'agâl (corde à genou du chameau qui, suffit souvent à puiser de l'eau), mais les plus grands 'oguel atteindraient neuf hauteurs d'homme; au-dessus, on emploie le mot bir. Le terme de 'ogla est aussi bien employé lorsque les puits sont comblés, il désigne donc le lieu où l'on peut faire des 'oguel autant que l'ouvrage lui-même. Synonyme tilmas. Au Fezzân est appliqué à un ensemble de silos» (Gloss 64)

Oued ar. « Rivière d'Afrique du Nord; cours d'eau temporaire des régions sèches (notamment au Sahara). En particulier, lit asséché d'un cours d'eau désertique (notamment en Afrique du Nord) », d'après le T. L. F. qui date le terme sous cette forme de 1849; 1874, selon Le Petit. Robert, Aoudiya, 'awdiya constitue le pluriel en arabe dialectal. Oued est donné dans le Glossaire comme étant la: « forme maghrébine de l'arabe ouadi; p1.. ouiddn et ouidiân. Désigne soit le lit où s'écoulent les eaux de ruissellement, soit la crue elle-même. Employé couramment dans le sens de cours d'eau temporaire. Il en est quine coulent jamais (oued Righ); il en est qui coulent tous les ans (oued Saoura) ; il en est enfin qui coulent constamment sur une partie plus ou moins longue de leur cours. Equival. tamahaq : igharghar, ighazer, ighacher. Tchad: batha. Mauritanie: oued est une vallée boisée, batha une vallée sableuse ou le cours d'eau lui-même (équival. de l'oued du Sahara algérien), bhar désigne le fleuve» (p.65).

«L'appellatif oued (wed) ou ouadi (wadi) plur. aoudia (awdiya), oudian (wdiyan), dim. ouyid désigne théoriquement un cours d'eau pérenne « fleuve ou rivière »; mais aussi bien il désigne un cours d'eau intermittent, le plus souvent à sec, un ravin d'écoulement des pluies d'orage, une vallée

très encaissée, un talweg, etc. Il est donc préférable de ne pas traduire ce mot par rivière et de lui faciliter tel qu'il est sa naturalisation française» (A. Pellegrin, p.161).

Plage fr. Bord de mer généralement, 'dê très petites altitude par rapport au niveau de la mer; « Rivage on pente douce », selon Le Petit Robert informatisé.

Pont fr. « Construction, ouvrage reliant deux points séparés par une dépression ou par un obstacle » (Le Petit Robert informatisé').

Pointe fr. « Bande de terre, partie d'un territoire qui s'avance dans la mer» (Le Petit Robert informatisé').

Sebka ou sebkha (ar.), note Le Petit Robert qui ne manque pas de renvoyer à chott, « Au Sahara, lac d'eau salée ». Le T; L. F. préfère orthographier le mot « Sebkha: GEOGR. (Afrique du Nord). Fond plat et salé d'une dépression fermée, sans végétation,, caractérise par des efflorescences salines en périodes sèches, inondable par des eaux de crue ou des remontées d'eaux profondes en périodes de pluie (Géomorphologie, 1979) ... Sebkha d'Otan ... Etym. et Hist.: 1833, sebkha (C. T. Falbe)... 1839, sebkah (P. LEROUX, Encyclop. Nàuv., t.1, p. 293b, s.v. Alger. Le mot sebkah est [...] employé pour désigner ces lagunes. Emprunt à Var. sabha, sabaha «marais; plaine sablonneuse, salée et marécageuse; lac salé » (DOZY, t. 1, p. 625a) ».

Source fr. « Eau qui sort de terre; issue naturelle ou artificielle par laquelle une eau souterraine se déverse à la surface du sol» (Le Petit Robert informatisé').

Tala berb. kali. notamment. Signifie « source ou fontaine aménagée ». Il dispose d'un certain nombre de variantes (dont tahala, hala) dans les différents parlers berbères.

Ti-n berb. t. parfois écrit Tin. En berb. t. 1 «endroit de...» ou « celui de... » (suivi d'un nom au fém. sing.). Ti (variante de t) signifie aussi « source ».

Zahrez ar. « Zahrez, za 'reÈ. Synonyme de sebkha, appliqué uniquement à deux grandes sebkhas des Hautes plaines algéroises (Zahrez chergui, de l'Est, et Zahrez gharbi, de l'Ouest) situées au Nord de Djelfa» (Gloss. p. 80).

5-2- Catégories sémantiques

Le nombre de déterminants d'une base hydronymique constituant une catégorie sémantique ne peut être qu'approximatif puisque ce déterminant peut être parfois autant un nom (ou un adjectif) de relief qu'un nom de plante ou un nom d'eau. Toutefois, en dépit de cela, et en se basant uniquement sur les interprétations qui sont relativement sûres, il est possible d'établir des statistiques globales pour savoir dans quelle proportion telle catégorie sémantique est plus importante ou moins importante que telle autre catégorie. Les données dont nous disposons sont suffisamment fiables pour nous éclairer sur la nature des seconds composants relevant d'une catégorie sémantique donnée des hydronymes qui sont étudiés dans ce dictionnaire, les premiers composants ayant déjà fait l'objet de la même étude (voir ci-dessus en 2. Définition des bases hydronymiques). Les troisièmes composants sont très peu nombreux, . en raison de l'économie de la langue qui veut que plus un nom, ou un mot en général, est long, moins il est fréquent dans la langue.

Dans les lignes qui suivent, sont précisés, le thème, la signification, le taux et toute remarque générale importante concernant les seconds . (et troisièmes, s'il y a lieu) composants classés par catégorie sémantique et dans l'ordre décroissant de l'importance de chaque catégorie:

La flore Les noms de végétaux sont très nombreux. Ils se répartissent en trois sous-catégories: celle des plantes,. vient ensuite celle des arbres, et enfin, celle des arbustes ou arbrisseaux. Dans les trois sous-catégories est, bien sûr, inclus le nom du fruit correspondant quand il s'agit de cela; car celui-ci n'est pas toujours distinct de celui de l'arbre ou de l'arbuste qui le produit Ainsi en est-il de karmus, karmes, qui désigne le fruit, l'arbre (ou l'arbuste), sans parler du fait qu'il s'applique autant au figuier (d'Inde) qu'à celui de Barbarie. Il en de même du nom 'aneb qui désigne le jujube autant que le jujubier, voire même le raisin. Mais tout cela. n'enlève rien au fait que le nom du végétal se révèle un moyen important de détermination des noms propres d'eau. Cet intérêt est sans doute motivé par l'importance accordée à l'agriculture, à la médecine traditionnelle et à la vie alimentaire des nommants.

L'eau Les noms ou adjectifs caractérisant l'eau constituent aussi une catégorie sémantique importante qui détermine les bases hydronymiques. Qu'il caractérise ou qualifie une rivière, un ruisseau, un torrent, un ravin, un cours d'eau quelconque de quelque dimension soit-il, une source, un puits, une mare, un trou d'eau quelconque, un abreuvoir, un puisage, l'idée de boire, d'arroser, d'humidifier, ou toute autre action ou descrip-

tion en rapport direct avec la notion d'eau, un tel déterminant permet de distinguer tel lieu d'eau de tel autre lieu d'eau, tous deux pouvant avoir un même déterminé.

Le relief Ce sont des mots qui désignent toute notion d'éminence plus ou moins importante: escarpement, élévation, surélévation, colline, mamelon ou, au contraire, une notion de pente, de descente ou de toute autre excavation ou dénivellement. Cette catégorie peut aussi être considérée comme l'une des plus importantes et pas seulement d'un point de vue statistique, car le moindre-accident de terrain, la moindre fracture ou la nature plus ou moins caractéristique du sol sont souvent signalés par les nommants au point de finir par faire l'objet de noms propres.

La faune Qu'il soit celui d'un mammifère, d'un insecte, d'un reptile (le serpent particulièrement), d'un volatile, le nom commun d'animal constitue sans doute la quatrième catégorie après les trois précédemment citées. Ce sont, sinon pour tous du moins, pour l'immense majorité, des noms d'animaux bien communs et souvent familiers de l'écosystème et, plus particulièrement, de l'environnement aquatique qu'ils dénomment ou contribuent à dénommer en propre. Mais il existe des noms d'animaux domestiques ou sauvages ainsi que certains autres qui sont ceux d'animaux rares ou disparus de l'environnement nord-africain depuis fort longtemps.

L'anthroponyme Le nom propre d'homme (sous forme de prénom, de nom de tribu, de fraction de tribu ou de gentilé) occupe une place relativement importante, sans toutefois être prégnant dans la désignation hydronymique.

La proximité Il s'agit des noms des endroits ou des objets se trouvant à proximité du lieu indiqué par la base de l'hydronyme concerné. Cela peut être le nom d'un fort, d'un village, d'une citadelle, d'un campement.., ou d'une plaine, d'un champ, d'un jardin, etc.

Le rocher ou la pierre constitue souvent des repères, des indices de situation. Leur taille, leur forme, leur rareté ou, au contraire, leur abondance contribuent à la désignation hydronymique. Leur quantité n'est pas négligeable. Ces objets constituent souvent des lieux de pèlerinage, des marques ou des traces de tombes parfois rudimentaires et tombeaux plus anciens ou de tumulus. Ces cailloux, graviers ou pierrailles peuvent aussi se caractériser par le bruit qu'ils produisent sous le pas.

L'aspect du lieu Célui-ci peut aussi bien être l'adjectif que le substantif qui désigne une absence d'aspérité (un aspect lisse), mi caractère compact ou, au contraire, desserré, un caractère esthétique ou plaisant ou confortable survalorisé dans l'imaginaire de l'usager; ce sont des noms tels que paradis, eden, etc. Ces mots peuvent exprimer aussi la qualité ou la quantité de la roche qui compose le lieu (sable fin, sablon, etc.). La description du vent, de son souffle entre parfois, aussi dans ce que nous avons appelé l'aspect du lieu.

L'objet dans le lieu désigné peut se confondre parfois avec les noms que nous avons rangés dans la catégorie proximité. Par objet, il faut entendre ici la nature de la roche ou du minéral qui caractérise le lieu dénommé par l'hydronyme (tels que argile, cuivre, fer, etc.) mais aussi toute sorte d'objets naturels, construits ou fabriqués tels que la digue, le barrage ou encore l'auge, le silo, etc. pris dans leur sens propre ou parfois considérés comme métaphores.

La forme Elle concerne le mot qui décrit la forme adoptée par le lieu d'eau dénommé par l'hydronyme: cela peut être un méandre, un coude de rivière, un défilé ou passage étroit, un resserrement d'oued, de puits ou, au contraire, une expression de leur étendue ou élargissement, qui les caractérise, etc. Si le nombre de mots qui expriment cette catégorie est légèrement supérieur à celui exprimé par la catégorie objet, ce n'est que du fait qu'il concerne aussi la catégorie proximité.

Ce sont là les dix catégories sémantiques principales dont le nombre d'éléments qui les spécifient varie d'environ un millier (pour la catégorie flore) à plus d'une centaine (pour la catégorie forme). Les catégories citées ci-dessous se constituent de noms (ou adjectifs) dont le nombre pourrait être inférieur à cent unités. Ce sont, dans l'ordre décroissant de leur importance numérique:

La couleur est fréquemment exprimée à travers les seconds composants des hydronymes. Elle est le plus souvent celle de l'eau; mais elle peut être aussi celle du lieu environnant. Il s'agit des adjectifs blanc, noir, bleu, vert, gris, etc.

La quantité d'eau est exprimée par des mots tels que suintement, goutte à goutte, gouttelette(s), filet d'eau, rigole, etc. ou, au contraire, par inondation, inondé, débordant, déversant, déversement, cours d'eau pérenne, mer, océan, etc.

L'orientation (ou la situation) géographique constitue souvent une détermination de l'hydronymie qui est caractérisée par les termes suivants: extrémité, confins, limite, bordure, gauche, droit, haut, bas, ubac, adret, ceux des points cardinaux (est, ouest, nord, sud, oriental, occidental, septentrional, méridional) ou par un mot ou une expression désignant le voisinage (du revers de la montagne, etc.).

Le goût de l'eau laisse prédominer le nom de sel et de -ses dérivés salé, salin, saline, saumâtre sur ceux de amer, doux, de miel... beaucoup moins nombreux. Du point de vue de l'usage domestique et

agricole qui en est fait, il convient de caractériser davantage une eau impropre à cet effet qu'une eau « normale » (sur laquelle il n'y a pas grand-chose à dire) d'où l'usage plus répandu des ternies exprimant le sel ou la salinité. - -

La dimension (ou grandeur) est exprimée par des substantifs ou parfois des adjectifs de type-: grand, petit (les plus nombreux) mais aussi par -long, court ou souvent, par un morphème diminutif caractérisant le substantif ou l'adjectif. -

La qualité de l'eau suscite un intérêt majeur chez les nommants qui la qualifient de bonne, claire, potable, pure, saine, douce, etc. ou au contraire, de sale, malodorante, nauséabonde, insipide, trouble, grasseuse, etc. ou encore de minérale, sulfureuse, ferrugineuse, etc.

L'appellatif humain renvoie à des déterminants tels que: des nomades, - des femmes, des bienfaiteurs, de l'homme honnête, des pirates, de l'homme sourd, du cavalier, etc.

Les circonstances Nous désignons par ce terme les seconds composants qui renvoient à des situations ou événements particuliers et de nature généralement abstraite tels qu'ils sont exprimés par les mots suivants: Ancien, nouveau, du bonheur, du salut, de l'appel (écho), du repos, bivouac, campement, bénédiction, etc.

La température de l'eau: fraîche, froide, chaude, brûlante, vaporeuse sont les déterminants qui sont les plus employés pour spécifier certains hydronymes.

La sécheresse Sécheresse, sec, sèche, asséché(e), assèchement, tari, sans écoulement, dépourvu d'eau, tels sont les termes qui déterminent les puits, sources et cours d'eau dépourvus d'eau dans des pays où la rareté de l'eau constitue une donnée fondamentale.

Le numéral Par ce terme sont désignés les adjectifs- numéraux cardinaux tels que: trois, sept, dix, vingt, soixante ; des adjectifs numéraux ordinaux: quatrième, mardi est un homonyme du mot as, ou berb. qui signifie « trois » (= jour troisième de la semaine), Quelques éléments historiques (dont est retenu un nombre) devenant des repères géographiques.

Le paysage concerne les éléments naturels faisant partie du lieu d'eau désigné par l'hydronyme ainsi déterminé: des remparts, des buttes- témoins, du gué, du domaine agricole, de la ferme, de l'endroit des débris, du terrain vague, sans terre ferme... Cette catégorie ne se distingue pas beaucoup de celle dénommée proximité.

L'intérêt thérapeutique Thermes, sources thermales, eaux thermales, guérison ... indiquent explicitement l'usage primordial de l'objet désigné Par l'hydronyme. - -

Les métiers Berger, tailleur de pierre, saunier, pêcheur, blanchisseuse, paysan, meunier, colporteur, forgeron, tels sont les noms de métiers qui viennent déterminer parfois un cours d'eau, un puits, une source.

Les noms propres de ville déterminent eux aussi la base de quelques hydronymes. On y retrouve: Lyon, Oran, Tamesguida, Larba, etc.

La liste des noms cités jusque-là excèdent le nombre de dix. À partir d'ici, nous citerons - les déterminants d'hydronymes inférieurs à dix. Ceux-ci concernent les catégories sémantiques suivantes et dans l'ordre décroissant:

Les noms de divinités déterminent parfois la base de certains hydronymes. On y retrouve moins d'une dizaine dont Astharté, Stora, Anzar, Ondine.

Les lavoirs et autres lieux de lavage Même en petit nombre, ils ont servi aussi de seconds composants.

Les noms de dignitaires ottomans particulièrement, en nombre très restreint, à peine quelques-uns tels que: bey, sultan. -

L'animal fabulique par les noms de sirène, monstre, ogresse est aussi attesté comme second composant de quelques hydronymes.

Le nom de génies malfaisants caractérise quelques seconds composants. Il s'agit de démon et djinn.

Le nom biblique de Noé et de ceux de certains autres personnages (dont Abraham) apparaissent aussi comme déterminants de la base de certains hydronymes.

6-Synthèse et Interprétation

Nous avons privilégié, autant qu'il nous est possible de le faire, la signification que l'hydronyme possède localement, c'est-à-dire que le parler en cours dans la région où se trouve l'hydronyme est le premier à être pris en considération. A défaut, si le terme qui a donné l'hydronyme ne se trouve plus dans le parler de la région correspondante, nous avons fait appel aux autres parlers pour l'interprétation.

Mais rien n'est plus difficile et hasardeux que l'interprétation qui est pourtant ce qui nous paraît essentielle dans les travaux onomastiques. Le sens que revêt l'appellatif à l'origine du nom propre a été l'objet primordial dans ce travail qui ne va pas sans quelques risques. Les onomasticiens sérieux connaissent bien le caractère hypothétique des interprétations dans ce domaine. Nous avons donc autant que possible essayé de donner la signification de tous les hydronymes figurant dans le présent dictionnaire. A cause des difficultés d'interprétation, et donc, conséquemment, du caractère nécessairement hypothétique, nous requérons toute l'indulgence du lecteur.

Car malgré d'intenses recherches dans les vocabulaires de différents parlers ou dialectes, la sélection opérée en fonction de données linguistiques en recourant à la phonétique historique ou combinatoire, en tenant rigoureusement compte de la notion de variante, celle-ci applicable aussi au lexique et à la sémantique des appellatifs, des erreurs d'interprétation sont susceptibles de se retrouver et à différents niveaux: dans le fait de retenir une interprétation pouvant s'avérer erronée; dans le fait de citer complémentaires et à tort un sens inapproprié, dans le fait de ramener tel ou tel autre hydronyme à un appellatif pouvant s'avérer erroné, ce qui peut se produire parfois à cause aussi de l'imparfaite transcription en alphabet français' de ce qui a été durant plusieurs siècles presque exclusivement oral et en langues berbère et arabe maghrébin essentiellement

Devant toutes ces difficultés, il ne nous paraît pas admissible, quand des noms à interpréter présentent une grande variation, particulièrement

Voir infra, le § Transcription, page 27.

sémantique, de nous limiter à une seule interprétation. Nous avons choisi de renseigner le lecteur sur les différentes significations possibles en multipliant quelque peu les hypothèses. Cela comporte des avantages et, sûrement, des inconvénients, dont le risque de l'indécision sur la signification à retenir.

Perçus comme des débris ou, plutôt, des résidus de l'histoire de la nomination, les hydronymes, tout comme les toponymes, constituent des témoins privilégiés malgré leur caractère forcément lacunaire, comme cela est le propre de toute histoire nécessairement reconstituée et parcellaire de l'objet que l'archéologue s'évertue à atteindre avec les fragments .présents qui représentent eux-mêmes, mais qui laissent aussi supposer les fragments manquants.

7- introduction sur la philosophie du nom de lieux

Chacun de nous dans le domaine de l'histoire se situe, dès le jeune âge et en fonction d'une curiosité brute ou affinée concernant son pays, au niveau d'une catégorie disciplinaire peut-être fortement personnalisée selon ses goûts et ses penchants pour telle ou telle enquête socio-culturelle mais répondant quand même à un besoin qui ira en se motivant. Autrement dit, dans ce voyage au long cours qui précède parfois la vocation affirmée de l'historien ou du simple chercheur en sciences humaines, il y a le sens aigu de l'observation (quand il existe et qu'il est modelé par le travail et l'analyse des faits), la mémorisation appliquée aux événements les plus infimes contenus dans les vieilles chroniques écrites et orales, les récits et témoignages transmis d'un groupe d'âge à un autre au sein de la même communauté, sans aucune espèce d'attitude volontariste étrangère au tempérament connu chez eux ou familier à leurs compatriotes.

Et à ce niveau d'une expérience plus tard améliorée et si diversifiée dans ses notations relatives aux « choses vues » et à leur rapport de cause à effet au plan sociologique, l'on peut rejoindre sans démeriter (sinon par une formulation savante appropriée) la devise de l'école dite de l'histoire non-événementielle, celle de la revue *Annales* et qui s'articule comme mot d'ordre et programme pour tout historien digne de ce nom en ce triptyque prestigieux de ladite publication d'études historiques *Economies - sociétés - civilisations*. Elle va même plus loin que ce mot d'ordre à en juger par le choix bien affirmé de l'un des maîtres de cette école, Fernand Braudel, dans son livre *Ecrits sur l'histoire* quand il dit en 1969 : «*Si l'histoire se prétend étudier le présent par l'étude du passé, spéculation sur la durée ou mieux sur les diverses formes de la durée, le sociologue et le philosophe sourient, haussent les épaules. C'est négliger, et sans appel, les tendances de l'école actuelle et les antécédents importants de ces tendances, oublier combien, depuis vingt ans ou trente ans, des historiens ont rompu avec une érudition facile et de courte portée. Qu'une thèse en Sorbonne (celle d'Alphonse Dupront), s'intitule Le Mythe de la Croisade: Essai de sociologie religieuse, ce fait indique tout de même, à lui seul, que cette recherche des psychismes sociaux, des réalités sous-jacentes, des « paliers en profondeur », en un Mot de cette histoire que d'aucuns*

appellent « inconsciente », n'est pas un simple programme théorique... Au vrai, une connaissance efficace de ces recherches diverses exigerait une longue familiarité, une participation active, des abandons de préjugés et d'habitudes... Il ne suffit pas, en effet, pour y réussir, de s'insérer un instant dans telles ou telles recherches d'avant-garde ou de sociologie ou d'économie politique, mais bien de voir comment ces recherches se rattachent à un ensemble et en indiquent les mouvements nouveaux.» Tant il est vrai, dit-il plus loin dans un autre chapitre : qu'« il n'y a pas une histoire, un métier d'historien, mais des métiers, des histoires, une somme de curiosités, de points de vue, de possibilités, somme à laquelle demain, d'autres points de vue, de possibilités s'ajouteront encore. »¹

Ce n'est peut-être pas le lieu, ici, d'évoquer avec gravité et componction cette vision multiple, attentive et non discriminatoire d'une science historique sûre et bien armée qui se fait aussi avec des riens significatifs et dont l'ancêtre se trouve être, chez nous et un peu dans le monde contemporain, l'ensemble de chroniques, relations de voyage, « explorations » para-géographiques, différents « *masàliket mamàlik* » et autres « *çurat-al-ardh* », récits authentiques le disputant à l'affabulation mais avec un fond touchant, tout à la fois, à l'anthropologie avant la lettre, à la sociologie khaldounienne, aux curiosités d'almanachs, etc., et dont le livre de André Miquel sur *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au XI^e siècle* est un modèle exemplaire du genre et nous confirme, a posteriori, en cette redécouverte par l'historiographie contemporaine de la nécessaire et éclairante introduction à la recherche historique et à l'écriture de l'histoire

Au moyen de certaines sciences humaines sans oublier la géographie du même nom. Et cela d'une manière ni solennelle ni dogmatique comme des historiens, techniciens constipés, semblent le croire. Techniciens : tâcherons besogneux mais à peine théoriciens ouverts au bon sens quand l'idéologie leur aveugle l'esprit !

Pour en revenir à ce que nous disons de l'expérience personnelle à base de curiosité, l'observation puis de réflexion à des problèmes nationaux à partir du village de l'enfance puis de la région et du pays dans son ensemble, de proche en proche, certains souvenirs peuvent confiner à une sorte d'autobiographie alors qu'ils constituent plutôt des jalons dans un itinéraire propre à tout citoyen algérien de la même génération, ou presque, dont l'environnement humain, les acquis familiaux ou collectifs paysans, puis le nationalisme naissant sur fond d'antécédents traditionnels de lutte et de résistance ou d'opposition sporadique, furent un véritable révélateur au double plan de la conscience historique

Et de l'identité culturelle à l'état brut ou semi-élaboré. On est loin du discours de

l'idéologie volontariste qui viendra plus tard altérer l'image sereine de la « *watanyya* » séculaire algérienne au profit d'une « *qawmiyya* » frénétique, sommaire, importée,

ignorant tout du terroir et du patriotisme longuement constitué sur le terrain et non dans l'abstraction des vaines nostalgies transfigurés ou standardisés sans souci de leur vécu original, produit du moment et du milieu.

¹ Fernand Braudel, *Ecrits sur l'histoire*, Ed. Flammarion, pp.88-89 et 97.

Cela commence, autour de nos villages, par les jeux coutumiers, ou, pourrait-on dire, Initiation, qui sont habituellement saisonniers et concernent la prospection des lieux environnants, la campagne semi-désertique et ses maigres plantes, de préférence comestibles du milieu du printemps au début du plein été parce que nous vivions, dans les abords du Hodna, en permanence sur notre faim quant aux nourritures complémentaires du premier âge. Nous sortions « cueillette » comme à l'origine sociétés humaines, la chasse, opération elle aussi complémentaire de la primitivité vivant de baies récoltées dans les fourrés des bois et de guerre aux fauves était plutôt pour nous une « activité » ludique se bordant, dans notre enfance, à la capture maladroite ou incertaine d'oiseaux au moyen de pièges rudimentaires, ou de gerboises forcées laborieusement dans de longs couloirs

Souterrains percés d'issues imprévisibles et dérobées. De là notre connaissance des noms de tous ces volatiles, du moineau au rouge-gorge et, bien sûr, notre savoir très sûr - parce qu'on les mangeait crues - des plantes sauvages que nous récoltions et plus souvent déterriions à l'aide d'un court bâton à bout ferré nommé 'atla faisant fonction de levier enfoncé dans le sol. Plus tard, nous nous apercevions, sans qu'on nous le dise, tellement nous avions le sentiment de la langue même la plus fruste (mais au contact du terrain et de la nécessité d'évoquer directement les choses et les êtres devenus familiers) - nous nous apercevions donc que les cailloux issus des roches rencontrés, les plantes, les herbes menues et parfois les oiseaux petits ou grands auxquels nous dressions nos pièges ou dont nous enlevions les nids au plus haut des pins et des eucalyptus avaient des noms berbères très anciens, parfois arabes et même puniques, c'est-à-dire phéniciens. Mieux encore - et, cela, je l'apprendrai à l'âge adulte à travers mes recherches et le sens de l'observation relatif aux réalités nationales de notre vieux pays - beaucoup de lieux-dits partout en Algérie et même dans les espaces de l'ancien nomadisme bédouin arabophone et le domaine actuel de ses communautés (car il y a aussi un multimillénaire nomadisme chamelier amazigh) étaient et sont toujours en très grande majorité d'origine punique ou lybophénicienne ou tout simplement berbère, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de cette vaste contrée. N'oublions pas, en effet, que la langue de Carthage avait été élue, bien avant Rome et jusqu'après la mort de Saint-Augustin et l'invasion vandale, langue complémentaire obligée et très pratique de tamazight, à commencer par les entourages immédiats des aguellids et souverains numides les plus notoires comme Micipsa, Syphax, Massinissa, Juba II dont les bibliothèques du premier et du dernier nommés, richement pourvues en ouvrages scientifiques, étaient en grande partie d'expression punique.

Ceci, (brièvement évoqué) consiste à situer un peu notre propos dans un développement à bâtons rompus avant d'aborder les grandes lignes du sujet.

7-1-Appellations Toponymiques de villes en Algérie :Analyse et Critique

C'est un peu ce qui est arrivé à l'état civil de l'Algérie dans les funestes années 1970 quand des farfelus eux aussi tard-venus à la langue arabe et au nationalisme, décrétèrent que ce vieux pays devait renouveler les appellations, noms de villes et lieux-dits, etc. sans prendre en considération la forme correcte de ces noms ni le fait pour eux de correspondre à la logique d'une histoire nationale et humaine plusieurs fois millénaire, s'agissant de vieilles cités

connues universellement, de lignées de personnes au très long passé d'une double origine berbère et arabe qui avait marqué.

Depuis les temps anciens la terre, les gens, les villes et villages, les hauts-lieux de mémoire et cimetières des aïeux et de fabuleuses légendes inscrites dans le roc de la géographie e vécues à parts égales comme chez toutes les nations.

A l'image des *néo-qaw-miyyine* orientaux ou maghrébins qui prétendaient que le monde entier (y compris les Arabes et l'Islam) commençait à exister seulement avec eux, à partir du jour où naquit leur idéologie, les responsables de cette triste et prétentieuse opération de changement et de « rectification » de noms de anciennes villes ne se demandaient à aucun moment si leurs commanditaires ou inspireurs orientaux avaient accepté, eux, de se ridiculiser en modifiant pour l'extérieur et l'usage international, les noms de damas, du Caire, d'Alexandrie, et de transcrire en lettres latines : Al Qàhira, Al Iskandariyya, Dimachq et autres Halab comme on l'a fait ans ces années-là d'Al jazàïr, Ouahràne, Kasentina, Stif, Al Boulaïda, yagoubiat, Bir Mourad Raïs, appellations substituées officiellement à celles déjà consacrées chez nous et à l'étranger, dans le monde des affaires, des médias, des échanges, des circuits financiers, des postes et télécommunications, des relations universitaires, commerciales, tourisme et de loisirs artistiques et culturel, le tout au plan des rapports intercontinentaux. En d'autres termes, le ministre de l'Intérieur de l'époque abolissait impunément en Algérie les noms internationaux d'Alger, d'Oran, de Constantine en changeant la graphie multiséculaire de ces villes historiques, chefs-lieux majeurs de provinces ou anciennes capitales nationales ou cités-Etats.

Sans parler des pitreries par lesquelles se signalait le même Responsable qui, se voulant un champion de l'authenticité, ignorait jusqu'aux rudiments des phénomènes linguistiques arabes ou autres tels que l'élosion (al-idghàm) quand des mots simples ou composés se contractent, se déforment ou s'abrègent le long des siècles selon les exigences d'un usage populaire (al-istilàh) – d'ordre surtout euphonique- mille fois plus puissant que toutes les académies du monde. Il voulait nous épater en nous prouvant (par restitution littérale de ses composantes) que le nom de *Birmandai's* c'est tout bêtement : Bir Mourad Raïs ! Et c'est aussi bêtement Tahert ou Tihert au lieu du Tiaret de tous les jours ! Et pourquoi la superstition fait-elle changer le nom d'El Asnam (nom séculaire) en Chlef, celui d'un fleuve ? Comme si un jour les Anglais se permettaient de supprimer le nom de Londres /London pour le remplacer par la Tamise et les Egyptiens par crainte subite du « mauvais œil » s'empressaient de substituer le nom du Nil à celui du Caire ! Comme si les connaisseurs ne le savaient pas ou si cette contraction due à un usage grammatical courant dans le langage humain importait tellement du point de vue de « l'histoire » d'un personnage inconnu ! Peut-être même que ce prétendu Mourad s'appelait en réalité MAMAD. De toute façon, l'histoire n'a jamais retenu ce nom de Mourad à l'instar de celui de Hussein Dey, de Raïs Hamidou ou de l'Ousta-Wali, contracté sans problème en Staouëli et usité comme tel depuis deux siècles au moins.

Or, l'opération, à l'égale de centaines d'autres dans le pays au plan idiomatique, une fois réalisée dans son origine supposée, reprendra son mouvement d'élosion c'est-à-dire d'effacement de certaines voyelles au bénéfice de voyelles plus saillantes dans le nom ainsi

contracté et, cela, par la force dudit usage populaire oral, loin de tout pseudo-purisme inutile. Et le Bir Mourad Raïs remis en selle d'une manière pédante reviendra très bientôt Birmandraïs pour plus de commodité phonétique, chose qu'ignorent notre ministre et les néophytes de l'arabisation irréaliste qui est étrangère au génie de la langue arabe usuelle bien comprise.

Dans tous les pays d'Europe où la langue latine (même en Italie, héritière territoriale de Rome) a laissé des noms propres et des toponymes, des milliers de lieux-dits, dont les savants du cru et les autorités officielles connaissent bien l'origine, sont le résultat de cette élision et figurent, modifiés depuis longtemps, sur les cartes de géographie, dans les manuels scolaires, dans les cours universitaires de philologie et d'histoire et même de droit romain, toujours utilisés sciemment bien que déformés ou contractés, et il serait du plus haut ridicule aujourd'hui de voir Lyon en France rebaptisé selon son nom d'origine : Lugdunum ; Bordeaux : Burdigali ; Madrid en Espagne appelée de nouveau : Majoritum ou Madritum ; Milan ou Milano en Italie reprenant son ancienne identité : Mediolanum, etc. sans parler de centaines de villages et de villes parmi les plus importants en Europe et dont les habitants instruits (qui sont la grande majorité dans ce continent) n'ignorent pas l'appellation d'origine contractée par l'usage et admise comme telle dans sa forme primitive, sans vaine pédanterie ni prétention de parvenu.

Mais le plus grave dans cette démonstration irrationnelle de l'Algérie des années 1970, c'est le sort réservé par le même Responsable, à l'état civil. D'un pays qui devait remédier à de grands maux dans ce domaine précis. Notre état-civil administratif ne se relèvera pas de sitôt, et l'Algérie a le triste privilège, sans exagération aucune de posséder là un montre qui dénature des milliers de noms de famille, déjà indignement lésés par les anciens services coloniaux, et dont l'inscription, confiée, sans souci de l'exactitude et de la fidélité à l'original, à des petits employés non formés et peu scrupuleux, fait d'énormes déjà en altérant du même coup l'identité presque séculaire des citoyens à travers un patronyme chaque fois reproduit d'une manière fautive ou différente quand il aurait fallu, pour réussir cette très délicate et légitime entreprise de l'enregistrement des noms algériens hérités des ascendants, recourir à des spécialistes en calligraphie, en orthographe et en déchiffrement rationnel des vieux écrits. Et, pourquoi pas à des linguistes encadrant des employés sachant au moins lire et écrire convenablement et cela afin de restituer les patronymes à leurs origines premières, et d'abord à leur sens initial plausible d'après la dérivation propre aussi bien à l'arabe qu'au berbère ?

Car, faut-il le rappeler, dans ce grave problème identitaire qui n'est pas idéologique mais simplement fonctionnel et conforme à une algérianité historique indéniable par laquelle chacun est engagé envers un nom de famille remontant parfois à un siècle d'une façon ou d'une autre, parfois davantage, héritage sensible, signe d'une appartenance à un pays, à une géographie, à une langue, à une petite collectivité même-dans ce grave problème dis-je, il faut encore tenir compte du fait capital qu'en Algérie (comme dans tout le Maghreb ou à peu près) existent uniquement deux grandes catégories de patronymes : ceux d'origine berbère et ceux d'origine arabe avec, en plus, une houssière d'appellations turkisantes elles-mêmes berbérisées, arabisées ou intactes, sans oublier quelques rares autres d'origine européen-méditerranéenne conséquentes à la première guerre d'indépendance à l'époque de l'émir

Abdelkader et à la dernière guerre de libération quand, dans les deux cas, des Européens (surtout des Espagnols, des Italiens et des Français) ont rejoint le camp algérien, ont été faits prisonniers ou sont nés au hasard des événements avant de faire souche dans ce pays. Grossounodo, les deux langues de l'état civil les plus importantes sont le berbère et l'arabe. Ayant affaire à ces deux langues nationales majoritaires pour fixer les noms de famille et vérifier les prénoms dans un état civil qui avait longtemps subi des soubresauts et de sérieuses irrégularités pendant l'ère coloniale, il importait de recourir aux services d'arabisants et de berbérissants vraiment rompus à la connaissance de leurs langues respectives et sachant reconstituer selon la grammaire, la sémantique, les usages de rigueur et les traditions culturelles, ces carences, déformations, etc. imposées dans des registres-matrices communaux qui étaient tenus jusque-là en français et assez approximatifs du double point de vue de la phonétique et de sa fidèle transcription. Ce que le ministre en question ignorait en se jetant à la légère, et avec un zèle arabiste de néophyte, dans cette aventure de la restitution patronymique algérienne, c'est que l'état civil de notre pays avait été artificiellement établi dans une perspective de mépris colonial ou policier frisant l'humiliation délibérée de vastes collectivités humaines. Les officiers d'abord, puis les administrateurs de commune mixte dans les territoires soumis à l'autorité militaire ou civile ont été lâchés dans cette affaire comme dans une partie de plaisir pour mauvais sujets en goguette, forgeant des patronymes fantaisistes, en imposant d'autres de caractère infamant, faisant assaut de honteuse émulation dans l'insulte à la mémoire des ancêtres d'humbles ressortissants algériens astreints, chez eux, à l'obligation de se faire inscrire à l'état civil dès sa création dans la première décennie du XX^e s et parfois à la fin du siècle dernier. Il est fort possible d'expliquer l'orientation donnée à cette entreprise par l'origine sociale de ces officiers et administrateurs français qui depuis 1830, s'étaient recrutés en grande partie dans l'aristocratie royaliste et les hautes sphères de la bourgeoisie plus ou moins anoblies par l'Empire et la Restauration bourbonnienne ou orléaniste, toutes classes connues pour leurs préjugés anti-populaires, d'abord en France même, ensuite dans les colonies.

C'est à dessein que j'ai parlé d'aristocratie au lieu de noblesse, car et cette dernière était censément abolie depuis la Révolution de 1789 et la fin de l'Ancien Régime en France malgré le retour sporadique de la Monarchie avec les deux Napoléon et les trois rois des branches aînée et cadette des Bourbons. La III^e République en 1875 allait cependant faire le bonheur des anciens nobles et en créer d'autres dans une armée Française plus que jamais colonialiste, conquérante, récréant en Algérie notamment, l'Ancien Régime révolu et des féodalités étrangères et indigènes. Avec la colonisation de peuplement, cette tradition se poursuivra encore longtemps, et c'est pour cela qu'il n'est pas tout à fait exclu de parler ici de l'état d'esprit littéralement féodal qui dominait chez la caste des officiers (et fonctionnaires Français par la suite) chargés d'établir des listes de patronymes pour en doter les Algériens dans les villes et les campagnes. Tout cela, ou à peu près, procédait d'une pratique désinvolte et cavarière qui rappelait celle, dûment institutionnalisée par la suite, des sobriquets et surnoms infligés aux manants de l'époque féodale et dont on retrouve la trace jusqu'à ce jour dans les registres de l'état civil de la France rurale héritière de l'Ancien Régime. Je m'étais amusé pendant ma détention, entre 1956 et 1961, dans les prisons Françaises de La Santé et de Fresnes, à noter, à la lecture des journaux, les noms bizarres, drôles, moqueurs, si particuliers à ces classes populaires du bTiers-Etat en France et que je découvrais à la faveur des faits divers. Cependant, les patronymes imposés à nos

compatriotes n'étaient pas seulement bizarres, drôles ou gentiment monqueurs comme tous les sobriquets payans, mais odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation caractérisée. Quelques-uns de ces noms de famille que notre état-civil a accepté de changer à la demande motivée de leurs malheureux titulaires sont très significatifs de ce mépris. Le journal officiel de l'Algérie en son temps, c'est-à-dire au moment où un jugement faisait droit à la requête de certains citoyens lésés, en a donné des listes entières. Mais on retrouve, encore utilisés, d'autres patronymes irrévérencieux sinon infamants. Je ne sais pas si ceux dont j'avais entendu parler dans mon enfance et ma prime jeunesse comme par exemple : Tahhane, Farkh, khrà kharia, (L'Afrique) Lafrik, Zoubia, Bâi' ràsou, Tàwa, El Menten, Hmàel Baylek, Ed-dàb, sont toujours Tirailleur, Zellouf, Spahis, Khanfouss, Saberina, etc. coulent de la même source, bien que sans méchanceté.

7-2- Les Entraves de l'état civil : entre le passé et le présent

mais ce n'est pas tout dans cette vaste entreprise de mépris colonial qui fut appliquée autoritairement pendant la guerre de conquête et porte encore sur le terrain la marque de l'organisation militaire et concentrationnaire de l'espace et de ses habitants, surtout dans les villages de Kabylie.

Lors de l'établissement de l'état civil en 1891, (peut-être même au lendemain de l'insurrection de 1871), pour mieux surveiller les populations du Djurdjura, peser sur elles et sanctionner et réprimer quand il le fallait les délits ou les actes de résistance. En appliquant aussi la fameuse «responsabilité collective» dont toute l'Algérie algérienne a souffert impitoyablement sous le colonialisme, les autorités françaises instituèrent un système jamais vu ailleurs dans le monde et en vertu duquel tous les habitants de tel villages devaient adopter des noms patronymiques commençant par la lettre A, ceux du village voisin choisir des noms de famille ayant pour initiale le B et ainsi de suite : C-D-E-F-G-H-I etc. jusqu'à la lettre Z en faisant le tour de l'alphabet. Il suffisait à la gendarmerie ou à la police ou la commune mixte coloniale d'avoir affaire à nom suspect commençant par l'une de ces lettres alphabétiques pour qu'aussitôt on identifie le village de la personne arrêtée et que joue, selon le cas, peine individuelle ou la terrible responsabilité collective concernant plus particulièrement les «délits» forestiers, de pacage ou d'atteinte non prouvée aux biens des colons français.

Aujourd'hui encore, en oubliant le caractère contraignant et concentrationnaire de sinistre mémoire qui fut à l'origine de cette forme policière et répressive d'état civil, notamment en Kabylie, on constate, à l'occasion d'un décès (et des condoléances qui s'ensuivent), d'une licitation judiciaire ou d'une simple saisie, grâce au rappel des noms des familles endeuillées ou concernées par ladite opération judiciaire, que les patronymes de tel village du Haut plateau ou de tel autre, commencent tous par la même lettre. Tous les patronymes choisis dans ce contexte-là, Au sud ouest sont certainement respectables et dignes de ceux qui les portent de père en fils, mais quand on pense à la façon coercitive dont les villages ont été classés par ordre alphabétique selon le choix même de la lettre initiale pour les habitants de chacune des agglomérations, on ne peut s'empêcher de trouver ce procédé hallucinant. Et il y a des gens qui soutiennent que notre pays a effacé dans le domaine si sensible de l'identité, les séquelles visibles et invisibles de la domination étrangère! Et il y en a qui veulent nous ajouter d'autres tutelles sous forme d'influences inesthétiques et autres n'ayant rien de maghrébin, parfois

manifestement anti-algériennes, oubliées de nos épreuves, de nos acquis, de notre culture écrite et populaire de double expression berbère et arabe!

On a dit que la manière anormale et peu humaine dont a été organisé l'état civil en Algérie nous inspirait surtout un étrange sentiment de malaise au sujet de la classification par ordre alphabétique évoquée plus haut et qualifiée par moi d'hallucinante. Il est de fait que même si les apparences du nom propre, de sa Logique, de son choix familial ou particulier sont sauvegardées, il n'en reste pas moins que s'insinue imperceptiblement suivant les circonstances une sorte de dérision dans cette appellation déformée ou pas, moquée ou non et très souvent par rapport à elle, propos d'elle, de loin ou de près. C'est dire aussi la fragilité du signe identitaire en dépit de la force du destin qui le sous-tend. Dérision, fragilité, dessin et autre chose encore de plus pathétique : tel nous apparaît à travers un des *Récits de Pétersbourg* de Nicolas Gogol, l'aventure d'un prénom porté comme un mauvais sort par un personnage fictif mais qui ressemble à plus d'un parmi nous. On sait que Gogol, plus que Pouchkine même, est considéré comme le père fondateur du roman russe au XIX^e s. l'un des meilleurs représentants de ce genre littéraire en Russie –Dostoïevski- dont le sombre et vigoureux génie fait de lui le plus grand romancier de son temps en Europe et dans le monde, a reconnu sa dette et celle de ses compatriotes envers ce devancier quand il a dit que «le roman russe est sorti tout droit du Manteau de Gogol». Or, le Manteau est précisément l'un des *Récit de Pétersbourg* auquel il est fait allusion ici à propos du drame dérisoire et poignant de son personnage principal, un petit employé de ministère, affublé, de surcroît, d'un nom et d'un prénom bizarres. D'entrée de jeu, le célèbre récit de Gogol commence ainsi : «... il y avait (donc) dans un certain ministère, un fonctionnaire, un fonctionnaire pas bien remarquable : petit de taille, quelque peu roux, quelque peu bigle, le front légèrement dénudé, les joues marquées de rides, et un de ces teints qu'on dit "hémorroïdaux" ... il s'appelait Akaky Akakiévitch. Le lecteur trouvera peut-être ce nom étrange et quelque peu recherché ; mais on peut assurer qu'on ne le cherchera nullement et que les circonstances se combinèrent d'elles-mêmes de telle sorte qu'il fut impossible de lui donner un autre nom. Voici comment cela se passa : Akaky Akakiévitch naquit dans la nuit du ... le ... sa mère se disposait à faire baptiser l'enfant. Elle était encore couchée dans son lait... on proposa à la mère le choix entre trois noms : Moky, sossy et Kozdozatt, le martyr.

- "Drôles de noms !- songea l'accouchée. Je n'en veux pas!" pour lui faire plaisir, on ouvrit le calendrier à une autre page et on lut de nouveau trois noms : Trifily, Doula et Varassakhy.

- "En voila un châtement! Dit-elle. Quels noms! Je n'en avais jamais entendu de pareils. Passe encore pour Baradatt ou Baruch! Mais Trifily et Varassakhy !"

Ontourna encore la page : ce furent Pavsikaky et vahtissy.

- "Je le vois, prononça la mère, tel est bien son destin. Mais si c'est ainsi il n'a qu'à s'appeler comme son père : son père se nommait Akaky, le fils sera donc Akaky- *Akak iévitch* ".

« Telle fut l'origine de ce nom », conclut Nicolas Gogol.

Le traducteur et préfacier des *Récits de Pétersbourg*, Boris de Schloezer, dans le jugement qu'il porte sur l'œuvre et sur le personnage principal du *Manteau*, rejoint l'opinion intime

de Gogol en l'occurrence puisque l'auteur de ce petit chef-d'œuvre a ressenti profondément, avant d'autres, le drame du pitoyable employé de bureau qui se fait voler, au propre et au figuré, toutes ses illusions, ses modestes rêves d'acquisition d'un vêtement synonyme, peut-être, d'une promotion sociale et dont le sort contraire l'attache, en même temps, à un temps, « nom étrange » et à une médiocrité absolue, désespérante. Le traducteur-préfacier écrit en effet : « ... Au début, Akaky Akakiévitch, minable gratte-papier n'est pas que ridicule ; mais ensuite l'automate grotesque commence à s'animer sous nos yeux. Il nous fait rire, certes, mais il inspire aussi la pitié. C'est que l'attitude de l'auteur ne changé et, du coup, la nôtre. Akaky Akakiévitch n'est plus un objet curieux, le héros d'un spectacle amusant, il est une personne, notre "frère" dit même Gogol. Nous sommes tous frères, mais dans la misère. Alors, le lecteur pressent le drame qui éclatera brusquement, drame à la fois douloureux et cacasse. »¹

7-3- Réflexions logiques sur les noms et les lieux selon l'histoire d'Etienne

Dinet

Et c'est précisément un membre de cette illustre et vieille Famille d'érudits et d'hommes de loi dépositaires d'une longue tradition de culture arabe dans l'ancienne ville d'Alger, qui eut le mérite de convertir à l'Islam le peintre français Etienne Dinet.

Celui-ci n'était pas un simple artiste féru d'exotisme. Il appartenait lui-même à une grande famille française et comptait parmi ses relations personnelles, outre de hauts dignitaires de son pays natal - la France -, le président de la République, Alexandre Millerand II venait périodiquement en Algérie depuis les débuts de ce siècle et, pour son art et son goût de l'espace et de la méditation, il privilégiait le Sud, tenant plus particulièrement à s'y rendre en été, pendant la canicule, en s'enfonçant loin dans le désert. Bou Saâda, petite oasis à deux cent cinquante kilomètres de la capitale et que le tourisme des riches étrangers venus de toute l'Europe n'avait pas déformée comme Biskra, l'attira très tôt puis l'attacha définitivement à elle grâce à son cachet tout de pureté et de charme naturel et aux habitudes de vie authentiques et simples de ses habitants. Il y trouva aussi des gens instruits dans leur religion, fidèles à la meilleure part de leur passé, et une famille « d'adoption » à cheval sur la vieille cité et l'arrière-pays plus ou moins nomade en ce temps-là.

La vie à Bou Saâda était marquée aussi et à la fois par la chaude spiritualité des siens, leur non-conformisme en matière de religion et de conduites humaines, c'est-à-dire une grande et sympathique décontraction, jointe à une rare tolérance. Toutes choses qu'Etienne Dinet devait beaucoup aimer puisqu'il décida d'y rester, paradoxalement, juste après avoir été victime d'un attentat dû, c'est bien probable, à un agent saharien Senoussisme ambiant, mais pas à un habitant de Bou Saâda. Ce qui l'engagea à choisir cette petite ville comme lieu de retraite, de travail et de fraternité après sa conversion à l'Islam fut aussi le fait de vouloir se montrer reconnaissant envers l'homme qui lui avait sauvé la vie lors de l'attentat d'un illuminé et confiant à l'égard de sa famille de *chorfas* et de petits lettrés à l'esprit ouvert. Slimane ben Brahim ben Baâmeur, son sauveur, dont les parents, originaires du M'zab, s'étaient établis à Bou

¹ Nicolas Gogol, « Le manteau », in *Récit de Pétersbourg*, traduction de Boris de Schloeser, éd. Garnier-Flammarion, Paris, 1968 ;

Saâda il y avait bien longtemps en s'alliant à la grande famille Benhaïdèche anciennement issue des chorfas d'El Hamel, guidait les touristes à travers l'oasis et ses environs. C'était un métier auquel il avait donné beaucoup de panache et de bonhomie. Il était de grande taille, d'une force physique herculéenne et d'une belle prestance. Ne sachant ni lire ni écrire, cet analphabète avait une réelle culture traditionnelle populaire et orale impliquant la connaissance étonnamment précise des gens et des choses de la région. De plus, il était d'un contact avenant et très courtois. Par reconnaissance, Nasr-Eddine Dinet l'associera plus tard à ses œuvres écrites pour le faire bénéficier des droits d'auteur et, depuis, pas un livre de lui ne parut sans que le nom de Slimane ben Brahim ben Baâmeur n'accompagnât le sien sur La couverture de l'ouvrage et la première page de garde. Slimane ben Brahim, longtemps après la mort de Dinet, avait encore pour celui-ci beaucoup de respect.

Jaques Berque, qui a toujours sympathisé sincèrement avec l'Algérie et les Arabes en général en défendant leur cause et qui connaît très bien l'histoire d'un pays où il est né et a grandi, me semble avoir été mal renseigné sur le compte d'Etienne Dinet et son milieu à Bou Saâda. Il ignore, par exemple, que ce n'est pas son «disciple» (comme il appelle à tort Slimane ben Brahim) qui a écrit les livres illustrés par le peintre, et pour cause ! Mais il reconnaît, cependant, parmi un tout venant d'informations recueillies certainement par les autorités coloniales, que Dinet eut le mérite, grâce à ses démarches et relations en haut lieu, de faire changer le régime d'administration à Bou Saâda, ancien « bureau arabe » sous la coupe des officiers spécialisés de l'armée française dans les affaires dites « indigènes » et devenue une commune mixte de statut civil. D'où la haine des chefs militaires de la garnison envers le peintre converti à l'Islam, haine qui s'aggrava plus tard quand Nasr Eddine Dinet manifesterait au grand jour son opposition à la coloniale franco-espagnole du Rif marocain menée en 1921-1926 contre Abdelkrim.

Quoi qu'il en soit, l'homme Dinet était plus grand que le peintre Dinet, auteur de bonnes compositions fidèles au modèle constituant un ensemble de documents picturaux, de toiles honnêtes susceptibles de typer des personnages et des scènes de la vie quotidienne propres à une société donnée - celle d'une petite oasis, d'une cité miraculeusement « saharienne » parce qu'inattendue à l'orée des Hauts Plateaux et du Tell, mais éloignée des sites spécifiques de ce genre d'agglomérations et de leur cultures, comme les Ziban, par exemple, ou l'Oued Righ, et représentant un véritable phénomène de la géographie et de la nature.

L'homme Dinet, fut aussi cet esprit passionné de justice et de vérité qui, avant d'embrasser une foi religieuse nouvelle de la fortifier en lui, eut pour enjeu l'exigence et non la facilité et le folklore des attitudes extérieures et du costume. Nous avons déjà dit que, dans sa quête de spiritualité éclairée, il s'adressa à un grand savant de la famille des Ben Smaïa à fin de S'initier à l'Islam alors qu'il aurait pu, aimant le Désert et son dépaysement multiforme, trouver des soufis de zaouïas ou des ulémas d'oasis à portée à la maints, aussi croyants, Certes, et même dévots, mais dépourvus de la culture désintéressée et débarrassée de l'idéologie « renaissante » et plus ou moins répandue: wahabite, maraboutique ou réformiste - culture qu'il recherchait depuis longtemps dans notre religion dont il avait une très haute idée à cause de sa dimension universelle et de sa place dans l'histoire des idées et des faits de civilisation.

Conclusion partielle

Concernant ce dernier aspect, presque tout reste encore à faire, même si l'on est bien conscient que les différentes branches de l'onomastique s'entrecoupent souvent, se rejoignent parfois et se complètent toujours. À peine quelques traces bibliographiques sur le Maghreb sont décelables dans les rares ouvrages qui constituent les répertoires des travaux onomastiques où la meilleure place est faite aux études Anthroponymiques. En dépit des difficultés qu'une telle tâche peut engendrer en matière d'informations et recueils de données, de classement des domaines et sous – domaines, de l'éparpillement des quelques sources documentaires existantes et surtout d'interprétation des Toponymes, nous avons estimé que le travail de nos prédécesseurs, si parcellaire et lacunaire puisse – t – il être prétendu parfois, constitue une source très importante, voire même irresponsable de documentation et d'appui à un projet d'une certaine envergure. L'expérience nous a donc paru valoir la peine d'être tentée.

Troisième partie

*Données onomastiques et paramètres
généalogiques de la région de Saida*

Chapitre I

La nomination et le dispositif généalogique

Introduction Partielle

Pour étudier le fonctionnement de l'ambiguïté, qui situe la généalogie par rapport à l'onomastique, la partie précédente s'est basée sur des échantillons nominatifs, se limitant généralement à des appellatives anthroponymiques et toponymiques.

Cette troisième partie du travail se donne pour objectif de situer le dérèglement dans des discours développés sous forme d'analyses descriptives. Dans les études précédentes, nous avons, à chaque fois, mentionné les éléments désambiguïsant et parmi eux le contexte, montrant que par un travail soit d'inférence, soit de détermination, le sens tend vers l'univocité socioculturel.

Dans cette partie, le contexte va servir de lieu d'action au paysage dénominatif, qui devient un procédé nécessitant, pour son fonctionnement, toute une stratégie de mise en rapport d'éléments significatifs touchant tous les paliers, de l'inférieur (niveau phonétique, lexical, morphologique et sémantique).

Ce genre de constat descriptif, nous l'appelons « enjeux dénominatifs », considérant le nom comme support où les noms de personnes et les noms de lieux sont structurés pour former une unité informationnelle et intentionnelle à propos d'une époque donnée, ce qui le présente comme une sorte d'occurrence, exigeant de l'analyse de revêtir un aspect praxématique.

Cette pragmatization du nom avec son impact au niveau généalogique constitue l'objet central de cette partie qui se fixe deux sortes d'objectifs : le premier est d'attirer l'attention sur l'existence du dispositif généalogique jouant avec la dénomination (La dénomination est cadrée par l'indice généalogique, elle est voulue) ; le deuxième est de montrer qu'en dépit du fait qu'elle opère sous forme de paramètre onomastique, la dénomination renforce les données généalogiques en constituant un régulateur menant le contrat identitaire à la réussite.

1- L'importance généalogique dans la nomination patronymique : Approche généalogique

Le dictionnaire définit le nom patronymique comme suit : « *Nom que portent tous les descendants d'un même homme. Nom tiré du père ou de 'auteur, vrai ou légendaire ; d'une race* ».

Le nom identifie et celui qui le porte s'en identifie : *c'est une marque déposée et exclusive...*

Dans un monde où il y a tant de noms décriés, le nom se fait. Il devient le compagnon inséparable de plusieurs générations, jusqu'à son extinction.

Le nom est l'école de formation de la fine fleur de la société. C'est le miroir qui peut rectifier les imperfections des autres. Choisi par les ancêtres pour être porté dans l'honneur, il ne peut être que parfait.

C'est une référence, une garantie et un gage de confiance. Il sécurise et tranquillise. Il est imprégné de l'expérience enseigné par l'existence.

Quand on se fait un nom, on est au-dessus du lot, on sort du cercle du commun pour figurer dans celui, plus restreint, de l'élite. Un nom de famille est une bouffée de bonheur. Malheur à celui qui

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

traîne son nom dans le bue. Comme il est collé à la peau, l'écorchéquivaudrait à le rendre inutilisable par les héritiers. Quelle honte d'être apostrophé par :« *On ne saurait vous dire pis que votre nom* »,c'est la pire des injures. Le nom se compare au diamant, il est solide et brillant. Son emprunt trahit son homme. Par les temps qui courent, un nom est lourd à porter.

Alors, si le vôtre est pris par des familles dont la conduite est réputée mauvaise, il faut dénoncer leur inconduite chaque fois que votre honneur est égratigné. La presse, la radio, et d'autres cette sentence est du domaine d'al-ijtihad, c'est-à-dire, prés une étude approfondie, trouver à une situation épineuse une solution qui satisfait deux ou plusieurs parties.

Par ailleurs, dans le cadre de la protection de la famille, un frère peut prendre pour épouse la veuve de son frère et veuf peut se marier avec la sœur de sa défunte femme. (9) « extrait de l'ouvrage d'un anonyme ». Dans quelle catégorie peut-on classer les enfants « in vitro » ? La question reste posée aux législateurs.

Moyens de communications audio-visuelles ou la justice sont à votre disposition, pour régler ce genre de problème. N'ayant aucun lien de parenté avec ces familles, votre patronyme est simplement « emprunté ». Pour vous et les vôtres, cet « emprunt » est un simple et indifférent homonyme.

1-1- Le Nom déprécie

En Algérie, avant l'avènement de l'Etat-civil, exception faites des Turques, venus avec un patronyme, et des Chorfas, reconnus descendants du Prophète Sidna Mohamed, chaque membre d'une même famille était connu, à la campagne, à la montagne ou en ville, simplement par son prénom auquel on ajoutait BEN, BEL, IDE ou OU, qui veulent dire le fils de ou BENT qui signifie fille de ... et le petit nom de son père.

Pour une certaine tranche de la population Algérienne en particulier Saïdaenne, le patronyme était-il superflu ? Peut-être pas.

En effet, le nom de la tribu, de la cité, d'un saint homme, d'un métier, d'une corporation... servait de nom propre à certaines familles.

Quelque fois, avec l'usage et l'écoulement du temps, le patronyme d'origine étant oublié, il était remplacé par le seul prénom, exemple : el hadj Mohamed ben el Mekki ben el hadj Abdellah cnazes 6, qui a vécu à la fin du 18^{ème} siècle, devenue BEL Mekki et dont une fontaine et une grande artère portent le nom BEL Mekki, aux alentours de Saida.

Un autre prénom qui, à l'usage. A fait oublier un patronyme, est celui de cnazes 6 dont, Saida, tout un quartier porte le nom SNP. De quelle famille est-elle ? On le sait plus. Mais SNP, signifiant cultivée, qui précède son petit nom (.....), la classe parmi les rares enseignantes, d'une époque donnée, des écoles coraniques pour fillettes et adolescents.

Au début des années 1950, s'inscrire à l'Etat-civil et être titulaire d'un patronyme ou s'en attribuer un, était obligatoire. Depuis lors jusqu'à récemment, les officiers de ce Service se sont arrogés le droit d'octroyer des noms patronymiques existants, et surtout Turques ou prestigieux, à des chefs de familles, qui n'en avaient pas, sans consulter les titulaires qui portes ces noms depuis toujours.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Certains individus, peu scrupuleux, ont utilisé ce subterfuge pour tromper la bonne foi de la population, à travers leur patronyme « emprunté » et s'en faire, malheureusement, pour le pays, leur « nom » définitif (SNP). Le pouvoir colonial s'en est servi aussi pour remplacer un ou des hommes intègres, honnêtes et ben à leur place, par un ou des fantoches.

En effet, à la fin du 18^{ème} siècle, de Tazi Mokha, à la hauteur de leur tâches, ont été remplacées, au début du 19^{ème}, par d'autres Tazi, incompetents et louches, sans attaches avec les précédents. Ce remplaçants malheureux a contribué, pour une grande part, définitive en 1881 mais coi.

D'autres usurpateurs se sont accaparés, en connaissance de cause, un nom illustre pour :

L'utiliser à des fins politiques.

Engendrer quelques supercheries.

Accéder à de belles situations qu'ils ne méritent point.

Occuper des postes de prestige qui n'ont aucun besoin de compétence.

Les naïfs, parmi les petites gens, croient souvent des usurpateurs descendant de certains grands commis de l'Etat, qui ont servi le pouvoir colonial (politique patronymique coloniale) dans le passé et c'est ainsi qu'ils se faisaient bernés par leur nouveau patronyme.

Jusqu'à Saddam Hcine, le défunt Président d'Irak, qui faisait remonter ses ancêtres au Prophète Sidna Mohamed.

A une certaine époque, pas très ancienne, une anecdote courait sur la filiation.

Un couple cherchait une identité. La femme pressée de se faire un nom attrayant, interroge ainsi son mari :

Dis, pourquoi ne deviendrions-nous pas des Chorfas ?

Ma chère, pour prétendre à ce Nom honorifique, il faut attendre la mort de ceux qui nous connaissent.

C'est ainsi que nous trouvons plusieurs familles, portant le même patronyme, qui n'ont aucun lien de parenté entre eux et des Chorfas qui n'en sont pas.

D'après l'historienne, Mariette Hayeur, auteur de la thèse doctorat «les Rbatis » :

« En Algérie (dans l'ouest), écrit-elle, il y aurait deux millions de personnes qui se sont accaparées le patronyme « CHERIFI/ MERABTI /MERABET ». Par contre certains noms inqualifiables, attribués d'office à des familles, par les services concernés, blessent l'amour-propre de leurs nouveaux titulaires qui éprouvent une gêne visible quand ils sont prononcés.

Au sujet des arbres généalogiques on remarquera que les MERINIDES, dispersés à travers le pays et le monde, ne peuvent se compléter par le même nom MERINE/HAFSI.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Traqués par les différentes dynasties qui ont régné sur le pays, ils se sont réfugiés d'abord à TAFRENT (sidi Amar), puis, se sont dispersés dans le NORD, au sous, chez les AUTOCHTONES des BENI MERIAREN.

1-2- LES CHANGEMENTS DES NOMS A SAUVE

Dans la région de Saida et peut-être ailleurs, beaucoup, parmi eux, ont changé leur nom un autre moins remarqué.

Effectivement, on trouve, aujourd'hui, des Alaoui, des Merabti, des Aissaoui, des Alami, des Yacoubi, des Ayoubi, des Skalli, et d'autres encore descendant des Mérinides, mais, qui ont changé ainsi leur patronyme d'origine. Quant à Sidi Ahmed Ou Moussa, il est compté aussi parmi les descendants.

D'autres familles se targuent de faire partie de leur filiation. Comment le prouver si ce n'est pas par la généalogie ! D'ailleurs, pour connaître l'origine du patronyme, la recherche généalogique s'impose.

Le même camouflage a servi aux Dila Lyinnes qui ont pris pour nom Belarbi ou Badraoui. Malheureusement, dans la famille Belarbi, deux frères utérins ont inscrit leur patronyme à l'Etat-civil différemment : l'un l'a enregistré ainsi : Belarbi Dila-I Belarbi. Voilà deux membres d'une même famille qui, de leur propre chef, ont décidé d'intervertir deux noms propres sans penser aux conséquences futures de leur geste.

D'autres noms

Par ailleurs, les noms des tribus collent à certains grands caïds, seigneur de l'Atlas, dont leurs descendants ont hérité : et Glaoui, el Goundafi, el M'tougui (2bis)...

Des familles ont pris les noms des corporations :

Nejjar (menuisier), Haddad (forgeron), Semmar (fabricant des clous)...

Ou des indications géographiques :

Gharbi (de l'ouest), cherki (de l'est)....

Ou de la nature :

Rih (vent), Bel ouad (fils de la rivière)...

Il y a des familles qui portent des patronymes féminins :

Ben Aïcha(fils de Aïcha), ben Zahra et ouzzahra (fils de Zahra), ben hlima (fils de hlima)...

L'orthographe des patronymes

Les patronymes mal orthographiés, en arabe, ou même traduits au français ou à d'autres langues, sont courants.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

En effet, les noms des Musulmans et Juif espagnols ou Portugais exclus de la Péninsules ibériques des G (Guessous), des P (pirou, peres, palafres) des V (Vargas)... qui n'existent pas dès l'alphabet arabe et des S qui se prononcent Ch. Pour y remédier, les puristes, en langue, ont changé Wagram en Fagram, Palafres en Belfreis.

Quant aux G qui se prononce « gueu » ils ont mis trois points sur le K en arabe, pour prononcer « ga ». Ils ont remplacé aussi le V par B, le S à la fin du nom par CH. Quant au P ils lui ont ajouté trois points sous le B arabe pour le dire comme il faut.

Le « ghayne » n'existent pas en français, on l'écrit avec le G et H accolés et ح avec le KH accolés.

C'est ainsi que le patronyme des Bargach se trouve écrit dans les archives, actes de mariage et autres : bargach, barkhgach, barkach, barjach, barkhach, bargash, bargache ou bergach,

1-3- Quelques particularités

Par ailleurs, de peur d'être pris pour un ancien chrétien ou juif converti à l'Islam, certain turques et quelques collaborateurs au temps du coloniale français, quelques tortionnaires ou traites à leur partie et d'autres pour convenance personnelle, ont changé leur patronyme.

Dans les hauts plateaux, à une époque donnée, pour un motif ou un autre, il était aisé de changer d'identité, une ou plusieurs fois :

Dans une administration centrale, pour passer d'un grade à un autre, un cadre, qui était en conflit avec ses aînés, de la même promotion, de la commission d'avancements SNP, a changé son patronyme. Il est passé au grade supérieur, tout de suite, après le changement de son nom.

Pour le même motif ; un autre de Khaldi d'origine, affirmait, à qui voulait l'entendre qu'il était d'origine Djaâfra.

A cette époque, les membres inamovibles de cette commission, disait-on, étaient partiaux.

Par ailleurs, le né présumé était à l'aveuglette.

En vue d'embrasser une carrière de fonctionnaire, les parents ajoutaient à leur progéniture quelques années de plus ou un contraire les retranchaient du véritable âge de leurs enfants pour les faire admettre à l'école.

Dans certains cas extrêmes, on a trouvé que des parents avaient sept ans de plus que leur enfant aîné. En générale, à la campagne et même en ville, les naissances étaient reliées à un événement politique donné, aux catastrophes naturelles ou provoquées, aux mariages ou aux décès d'un proche.

2- L'histoire du patronyme et du prénom

L'Algérie a connu plusieurs arrivées d'Européen et d'Africains jusqu'à l'expédition arabo-musulmane, au début du 8ème siècle, venue lui apporter l'Islam et engager ses soldats à libérer les Espagnoles des Wisighots, à s'unir aux femmes du pays, à avoir une progéniture musulmane et à se maintenir huit siècles durant en Andalousie (el andalouse)

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

En Espagne, au Portugal, en Algérie ou dans d'autres pays, les arabes, exception faite des Chorfas, des chrétiens ou des juifs, converti à l'Islam et certains amazighs qui dans les traditions, n'en avaient pas, s'attribuaient le nom de la cité où ils élaient domicile.

Quelques anciennes familles chrétiennes avaient pour patronyme des noms correspondant à la couleur de leur peau, labied pour Blanco à un objet zapato (chaussure) devenu, par l'usage, sabbata à un cavalier, Alvarez (loubaris) ou à un fleuve les vergas, devenus bargach qui tirent leur patronyme du fleuve vargus de thrace.

2-1- Anarchie à l'Etat-civil

En Algérie à l'ouest en particulier par inadvertance ou pour faire plaisir, l'Etat-civil a autorisé l'adoption de patronyme différent à des chefs de famille du même père et de la même mère : Les tebjou et les arabes ou à une tierce personne les hanine et les chennaoui issu du même grand-père paternel...

Pour la famille Baragch, c'est la cellule familiale d'Abdel Haq, alias Abdellah, le fils du pacha Seddik, ben m'hammed ben el hadj Abderrahmane, qui a échangé son véritable patronyme bargach en laghrib. Ce nouveau patronyme a été l'égalisé par l'Etat-civil et toute une cellule familiale des bargach est perdue par les siens, à travers les documents officiels, le siècle passé de séparation et l'ignorance totale de la filiation dans le futur.

Par ailleurs, afin d'exaucer son vœu pour aller aux lieux saints de l'islam, les bargach, (la cellule familiale d'el hadj el fatmi, le cousin maternel de nom oncle el hadj m'hamed) ont prêté leur patronyme à leur nounou, Oum el kheir et les zébdî ont fait même pour leur esclaves, Ba fateh, sans pour autant qu'ils aient jamais été hadj.

Presque tous les patronymes portés par les espagnols musulmans ou juifs exclus de la Péninsule ibérique, la loi est sorti très tard pour mettre fin à ces monumentales erreurs et à ces incohérences qui ont mis et mettent à mal le principe même de la généalogie.

2-2- Autres particularités des noms

Il y a aussi la décomposition des noms : Alaoui m'daghri, fassi fihri, allouze frej, bargach el hafi, bargach zenfourî, bargach la chauve, bargach al andalousie, frejtouiinekh...

A un moment de leur histoire, les bennanizenfourî ont été les alliés des bargach zenfourî au 18^{ème} siècle

Les bizzar sont originellement les ben brahim, les tredano sont devenus les belmessaoud, les louchi des allioua, les kostali des rifaâ, les tounsi des gharatallah, les aissaoui de sitel, les bel abbés des taârj, les hajjar des doghmi, quelques belmaâti se font appeler regragui, les gharbaoui des laâmiri ou alaoui, quelques chamaou sont devenus des znaidi, les sijilmassi des tajamouati, certains ben saiddeesmeknassi, les zoubaidi ou zbadi des zebdi...

2-3- Les problèmes liés au prénom

Au sein de la famille benslimane de rabat, Abdelkader, l'artiste, le photographe, bien connu des milieux rbatisa créé un petite nom pour son fils

Vivant avec son épouse, seuls à la maison dès qu'elle est tombé enceinte, il a convenu avec elle de prénommer leur bébé s'il est de sexe masculin lounis c'est-à-dire le compagnon des solitaires

Longtemps, le prénom fut unique et choisi sur la liste nominative des ancêtres. Dans ma famille les exemples sont nombreux. Ainsi, disait-on, on se remémorait, chaque fois les parents disparus. Il était d'usage de nommer l'un de ses enfants ou plusieurs des prénoms d'ascendants décédés.

Le prénom de Mohammed en référence au prophète Sidna Mohamed ou de Fatima (diminutif : fati) et à la campagne fatna ou en amazigh fatma et fadma en référence à sa fille, est souvent utilisé. Il arrive qu'ils soient portés par quelques enfants de la même famille.

Afin de distinguer les uns des autres, les parents leur adjoignaient un surnom

Dans ma branche familiale et probablement chez les autres, j'ai constaté que la majorité des prénoms attribués aux enfants des deux sexes, issus des concubines, avaient pour origine des petits noms locaux.

Par contre, pour les épouses légitimes, les prénoms de la majorité de leurs rejetons faisaient référence au prophète Sidna Mohamed, mohamed, m'hammed, mustapha, Ahmed, ou ses dérivés : hammouda, hammad, hammadi, hmida, hmidou, hamdane, hamouda, hammada, mahmoud, hamdi, mohi... au Moyen-Orient hamd, en amazigh mohammed, mohand, moh, moha... ses petits-fils hassan et houcine, à ses compagnons, ali, othmane, boubker, omar, seddik, ou à ceux importés de la péninsule ibérique, d'autres pays d'occident ou contemporains.

Pour les concubines, leur prénom local, rarement maintenu, était changé

Celles, pour lesquelles leur maître avait un penchant voyaient leurs petits bénéficiaires d'un prénom d'enfants issus d'une épouse légitime.

2-4- une façon de franciser un prénom maghrébin : Etude de cas et Témoignage

Abdellatif boumahditanjaoui en poste consulaire en 1967 à bordeaux, témoigne : « pour que leur enfant soit immédiatement naturalisé français, demandait aux marocaines, qui accouchaient à la clinique ou à l'hôpital, de choisir un prénom chrétien »

« Hostiles au début, parce qu'elles pensaient qu'avec un petit nom non musulmans leurs bébés allaient devenir automatiquement d'une autre religion, elles refusaient d'abord mais dès qu'on leur expliquait que le prénom n'avait rien de commun avec la croyance ou la foi, elles attribuaient à leurs petits des prénoms comme : maria, meriem, youssef, et autres sofia, rita ou Elias proches de ceux que les parents chrétiens donnent à leur progéniture. et, les enfants devenaient spontanément français.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

« Autorisés à rester dix jours à la maternité, tous frais payés, dès leur sortie, une assistance sociale s'occupait gratuitement du bébé et de la maman, à leur domicile, tous les jours durant un moins »

« À la majorité des enfants, leurs parents demandaient et obtenaient la nationalité française »

Certains individus se sont permis de changer leur prénom, par exemple : Ahmed se fait appeler kamal, pour bouhamdi et abdelghani anis, pour el gzouli devenu bahraoui...

Il existe des prénoms qui sont donnés aux fils comme aux garçons : amal, rajaa, imane ...

D'autres petits noms de garçons collent aux filles dès que l'on ajoute un « a », amine amina, azzizazziza, chakirchakira, nabilnabila, charafcharafa...

2-5- l'histoire des Bêtises humaines

Du temps de drissbasri 1974/1999 ministre de l'intérieur un décret a interdit l'utilisation de certains prénoms, jugés proches des petits noms chrétiens

Pourtant les juifs, les chrétiens et les musulmans utilisent bien des prénoms similaires pour baptiser leurs bébés.

D'ailleurs, les trois religions monothéiste choisissent et adoptent toutes des prénoms coraniques ou bibliques pour les bébés... les petits noms ne manquent pas.

Depuis le départ de ce ministre en novembre 1999 le décret a été aboli.

3- Quelques règles simples à retenir pour établir un arbre généalogique

Sigles et abréviations

Afin d'être dans les normes universelles pour la réalisation de votre filiation, il vous faut assimiler les sigles et les abréviations employés.

En effet, en vue de vous faciliter les relevés de renseignement sur l'état-civil d'un parent, les échanges sur le sujet avec une tierce personne, la publication dans les journaux ou tout autres quotidiens et revues, spécialisées ou non, la généalogie privilégiés des sigles conventionnels universels ainsi que différents abréviations

Ici, seule une partie des sigles a été sélectionnée et reproduite. Ceux qui ont été écartés l'n été à dessin. Il ne peuvent tous être utilisés dans notre pays :

Sans alliance (célibataire)	s.a
Contrat de mariage	Cm
Mariage	x
Père	p
Mère	M

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Sans postérité	s.p
Remariage, bigamie ou polygamie	x2 ,x3,x4 ou xx,xxx,xxxx
Naissance	° ou 0
Environ, vers	ca
Cité	!
Fils de	fs
Fille de	fa
Divorce)(
Décès	(
Testament, dévolution ou dévolution de succession tt	
N°	numéro d'ascendant dans le système de Ssa
N.P	nom, prénom
T/P	titre, profession

3-1- Conception Administrative et Généalogie

L'établissement, rigoureusement technique, de la généalogie familiale est simple et compliquée à la fois :

Simple, quand certaines conditions sont remplies : parents en vie, alliés disponibles, archives familiales et témoins existants.

Compliquée quand le strict nécessaire fait défaut : disparition des parents et des plusieurs proches, manque de documents familiaux, de témoignages

Mais, l'arbre généalogique ou certains tableaux et figures universels restent l'une des solutions pour accomplir un travail correct et satisfaisant.

Au choix, comment les concevoir ? Après avoir assimilé les conditions édictées dans les chapitres précédents, voici quelques indications à appliquer dans cet ordre dans le désordre :

Premièrement, par consulter, Aurès du cadî (juge), des adouls (assistants des juges), des parents, des alliés ou proches, les dévolutions de succession successives de votre père et être pu y déceler les noms et prénoms de vos aïeux, jusqu'à l'ultime dévolution de succession trouvée. C'est l'acte juste et légal qui vous dirigera vers votre ascendance.

Deuxièmement ; par réclamer, au cadî ou ses auxiliaires, l'acte de dénombrement des décédés, parmi les membres de votre cellule familiale et des héritiers pièces officielles, qui classe les disparus d'un côté les vivants de l'autre et désigne les ayants droit à l'héritage.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Troisièmes, par vous renseigner, auprès des membres les plus âgés de votre famille, sur les prénoms des aïeux, du côté paternel, et les noms et prénoms des parents de la mère et ses autres ascendants jusqu'au plus éloigné paternel et maternel connus. Vos parents, vos proches, vos alliés, les amis de votre famille et autres seniors vous y aideront, volontiers.

D'ailleurs, recueillir leurs témoignages est un atout majeur, mais à risque

En effet, leur âge avancé bouille souvent leurs souvenirs et involontairement leur mémoire sélectionne cache un événement préjudiciable aux vôtres ou un coté de la vie familial jugé négatif certains témoins iron. jusqu'à vous relater des faits qu'ils ont eux-mêmes entendu raconter de façon inexacte alors que d'autres prendront carrément des libertés avec l'histoire familiale. Il vous faut, donc être vigilant.

Comme le précisent les sages : » la mémoire est une chose, la nature humaine une autre »

Néanmoins, si les interrogatoires répétés sont souvent fructueux, laissant aux précisions le temps de revenir, il faudra veiller à ne pas importuner ou imposer une ligne favorable au prestige de la famille.

Pour ma part, en écrivant mon livre une famille au cœur de l'histoire en 1992 j'ai eu le privilège de concocter des renseignements auprès de M. Mohamed amine belagnaoui né présumé en 1913

Recoupés avec les connaissances sur le sujet de plusieurs chercheurs et d'autres férus d'histoire, ses affirmations, vérifiées étaient conformes à la réalité.

M. belagnaoui m'a porté de mn bisaïeul paternel, de mon grand-père paternel, de mn père, de mes oncles paternels et maternels, de mon arrière-grand-père maternel, d'un grand nombre des membres de ma famille et d'autres figures célèbres ou des simples mortels de la capitale. En cherchant bien, vous pouvez trouver votre filiation, auprès des gens de votre entourage ou en dehors.

Quatrièmement, par consulter et respecter les textes des actes familiaux (mariages, divorces, remariages, successions, actes adulaires ou notariés...) déposés aux tribunaux des cadis, en possession des adouls ou récemment déposés chez les notaires.

Cinquièmement, par chercher les autres archives : livrets militaires, documents familiaux privé (les invitations aux mariages, diplômes, décorations ...) journaux (naissances, rubriques nécrologiques), correspondances, (toujours riches de détails sur la vie quotidienne, familiale et sociale), curriculum vitae (cv) professionnel, livre d'or.

Sixièmement, par correspondre (lettres ou ordinateur) avec les homonymes pour les connaître mieux ou pour savoir si l'un d'eux, de votre famille ou non, a déjà entamé un travail sur la filiation similaire au vôtre.

Septièmement, par vous informer sur les méthodes et les techniques que d'autres ont déjà utilisées pour leur propre compte.

Huitièmement, par prospector les cimetières et copier les inscriptions sur les stèles. Vous y trouverez les noms et prénom des chers disparus et leur filiation, parfois, leur profession ou leur date de naissance, mais toujours le jour et l'année de leur décès.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Neuvièmement, par consulter les annuaires téléphoniques pour y dénicher votre patronyme, les abonnés de votre homonyme qui y figurent, leur numéro de téléphone pour les joindre et leur adresse, pour les contacter directement.

Dixièmement, par écrire ou vous présenter, à la direction de la sûreté nationale, au service de la carte nationale d'identité (CIN) pour obtenir après autorisation de l'Autorité responsable et recevoir la liste nominative non exhaustive de tous ceux qui portent le même patronyme que vous.

Cette liste comporte :

Le prénom du sujet et de son père, le prénom de sa mère ainsi que le prénom du père de cette dernière. la date de naissance du sujet, son lieu de résidence et le numéro de sa CIN.

Onzièmement, par fouiner partout où vous risquez d'obtenir des anecdotes, la description physique d'un de vos parents, celle de son caractère son surnom des photographies.

Douzièmement, par rapporter, fidèlement, toutes les informations, bonnes ou mauvaises.

Trézièmement, par visiter la maison de vos ancêtres, qui a souvent son histoire, afin d'y chercher des souvenirs ou simplement y maintenir un lieu concret et émouvant avec les générations de vos chers disparus.

« Mais n'est pas généalogiste qui veut ! assure l'écrivain, Marie-José Gava. Avant de vous lancer dans ce vrai jeu de piste, écrit-elle, sachez qu'il vous faut avoir un flair de détective, une bonne dose de ténacité et une organisation sans faille ! De patientes années d'enquête sont nécessaires car l'arbre cache souvent une forêt d'énigmes ! Pour les premières investigations, commencez par vous constituer votre panoplie avec un carnet de notes ou rédiger l'histoire de chaque ancêtre.... »

Et comme l'explique Anne Lifshitz, chargée de recherche au centre nationale de la recherche scientifique (laboratoire sens, éthique et société, France) :

« Avec les migrations et l'éclatement des familles, la généalogie traduit une recherche d'identité un moyen de retrouver ses racines et de situer dans son histoire »

4- Anthroponymie et généalogie

Pierre Bourdieu (1972:100-101) dit : « la concurrence et les conflits auxquels donne lieu la transmission des noms patronymiques sont une occasion d'observer les fonctions pratiques et politiques de ces marqueurs généalogiques : s'approprier ces indices de la position généalogique (Untel , fils d'Untel , fils d'Untel , etc.) qui sont en même temps des emblèmes symbolisant tout le capital symbolique accumulé par une lignée, c'est en quelque sorte, s'emparer d'un titre donnant des droits privilégiés sur le patrimoine du groupe »¹ .

Le patronyme est à la fois un signe d'identification à l'espace de référence du groupe, la marque d'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence. Donc, le

¹ -BOURDIEU(p) ,1980- sociologie de l'Algérie, Coll , Que sais-je ?paris, PUF.p-180.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial. A travers la transmission du nom, il y a transmission des forces profondes. S'il y a un nom secret, c'est pour empêcher par un acte de malveillance, d'agir sur l'individu par l'intermédiaire de son nom réel.

Sargon, Asarhaddon, Aamou, Tjehemou, Hyksos, Kassites.

4-1-Emergences des modèles ethnonymiques à travers l'histoire de l'Orient antique et de l'Egypte Pharaonique

Lors du dernier colloque sur l'onomastique organisé au Cnrpah en 2001, il a été constaté que la déformation des noms de personnes de l'antiquité (anthroponymes) est un phénomène plus que courant. Que cette déformation soit volontaire (falsification) ou involontaire, il n'en demeure pas moins que les noms écrits (lors de l'enregistrement par l'état civil et les noms originels présentent très souvent des différences allant jusqu'à des aberrations. Dans un passé assez proche nombre d'anthroponymes ont été falsifiés lors de l'enregistrement par l'état civil français, falsification souvent due à l'ignorance de la langue et de la société culturelle lui correspondant. Car l'utilisation des phonèmes français pour enregistrer les anthroponymes algériens conduit à nier les phonèmes particuliers des langues algériennes et de là à nier leur identité.

Ce phénomène a également été identifié durant l'antiquité algérienne, en particulier durant la période libyco-romaine. Voyons le rapport écriture libyque et anthroponymie.

Les anthroponymes ont été de tous temps l'instrument qui a permis de déchiffrer les langues anciennes, le cunéiforme sumérien ou akkadien, les hiéroglyphes égyptiens et le libyque : c'est à partir des noms propres qu'on tente de retrouver la valeur des lettres d'une langue.

Le déchiffrement -partiel- du libyque n'a pu naître qu'à partir des anthroponymes libyques des inscriptions bilingues libyco-puniques. L'onomastique y a donc joué un grand rôle (c'est le cas des écritures qui ont été découvertes à Timatlas/ Saida).

J.B. Chabot raconte les difficultés rencontrées par les chercheurs en tentant le déchiffrement de cette écriture : « En 1874, Halévy, dans un mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions, publia un recueil où il ne voulait voir que des noms propres... Il partit de ce faux principe qu'il devait retrouver les vingt-trois lettres de l'alphabet phénicien : ce qui l'amena à des conjectures peu plausibles... Halévy s'était trompé sur la valeur de sept des signes de l'alphabet les plus fréquemment employés. Il en résulta que les quatre-cinquième de ses lectures étaient erronées. Il se heurtait à des obstacles dont on pouvait à peine soupçonner l'existence... Présence de noms romains écrits en caractères libyques, permutation des lettres de même organe, surtout des sifflantes, les différences de prononciation locale... Il arrive aussi qu'au nom libyque réponde un nom latin tout différent; soit que l'individu ait porté les deux noms, soit que le latin représente une adaptation du libyque. Ainsi au nom libyque Kata répond le nom latin Caïus, au nom Smtiln répond Rufinus. »¹

¹- Benramdane(f), 1998-de la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien,séminaire du H.C.A(Haut commissariat à l'amazighité)sur l'histoire de l'Alger ,22 et24 mars ,pp.1-5

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

L'abbé. Chabot constata ce fait en cherchant dans l'anthroponymie libyque du secours pour l'interprétation des inscriptions néo-puniques et il ajouta : « J'ai pu les établir grâce à des textes nouveaux, surtout la découverte en 1906 de la deuxième inscription de Dougga »⁽¹⁾.

On voit ainsi dans la transcription d'anthroponymes libyques une complexité paraissant insurmontable : noms latins écrits en libyque, amalgame de noms latins et libyques d'un même individu, adaptation du libyque au latin.

Il ya de fortes probabilités pour que le Berbère ait porté un nom latin et officiel permettant l'accès à la vie romaine et un nom berbère « local » utilisé entre « frères », entre soi. De nos jours encore, dans certains milieux berbérophones, on parle berbère à la maison et arabe à l'extérieur ; c'est ce qui pourrait expliquer l'utilisation de deux noms distincts usités durant la période romaine par un même personnage. Les noms d'écrivains latins maghrébins comme Apulée, Saint-Augustin en sont une démonstration.

La différence des deux systèmes phonématiques, latin et libyque, ne peut permettre de juxtaposer des écrits anthroponymiques des deux langues et le libyque ne peut, en aucune façon, être adapté au latin, certains des phonèmes libyques n'existant pas en latin. C'est ce que J.B. Chabot a appelé « les différences de prononciation locale ». Ces différences ne peuvent justifier des arrangements sans falsifier entièrement les noms et les dénaturer.

On se bornera dans cette partie à l'étude des noms patronymiques formés avec une des particules anthroponymiques masculines : Abd, Bel, Ben, Bou, Dine.

4-2-Les prénoms composés avec «Abd »

La particule «abd», transcrits «Abd» : «serviteur, adorateur de » précède toujours un attribut de Dieu. L'évolution de son emploi se présente comme suit.

L'usage de la particule anthroponymique à connotation religieuse et mystique «abd » représente une moyenne de 16,5% des listes des prénoms sur les trois périodes étudiées.

4-3- Les noms patronymiques composés avec « Ben »

Ben » est une dialectisation de la forme arabe «ibn » qui signifie ابن «fils de ». Ce phénomène est remarqué dans toutes les pratiques linguistiques de l'arabe dialectal (chute de la glottale) au Maghreb.

Le prénom composé à base de «ibn » forme un «nasab »(نسب) L'usage de cette particule a évolué de la manière suivante:

4-4-Les noms patronymiques composés avec «bel»

La particule «bel» est une altération phonétique de «ben» « fils de... », forme singulière de «béni», usitée en ethnonymie : Beni Affane, Beni Zeroual, Bni Meriaren.

¹Benramdane(f), 1998-de la destruction de la filiation, op.cité.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Le recensement des prénoms composés avec « bel » montre une courbe descendante durant les trois périodes (1962, 1970, 1975, 1980), avec néanmoins la survivance des noms traditionnels, noms des saints locaux.

4-5- Les noms patronymiques composés avec « Bou »

«Bou» dans la tradition onomastique arabe est une base patronymique résultant de (Abbû) qui signifie « père de », suivie d'un « Ism » généralement celui du nom du fils aîné, appelé « Kunya », par exemple en Syrie «Bouhachem» signifie "père de son fils aîné Hachem". Au Maghreb, la particule « bou » présente aussi bien dans les formations anthroponymiques et toponymiques (Djebel Bou Atrous/ Youb/ Saida) recouvre un champ sémantique beaucoup plus large que son équivalent oriental. Il peut, entre autres, désigner l'appartenance « celui qui a, possède..., l'homme à...», exemple Bouras « l'homme à la grosse tête) et non « Le père de la tête »⁽¹⁾.

La formation lexicale des noms patronymiques locaux et son évolution laisse transparaître de prime abord une régularité et une tendance : 1 / les noms simples sont plus importants que les noms composés, 2/ les noms patronymiques composés sont plus nombreux chez la dénomination patronymique des deux sexes.

Nous pouvons dégager deux types lexicaux:

les noms formés avec une particule filiationnelle

les noms formés avec une base anthroponymique

Les formations nominales employant des particules filiationnelles «Ben/Bel /Bent/Oum... »

Connaissent les trajectoires suivantes:

- un processus d'extinction en phase terminale pour les formations féminines : il touche la dénomination employant la particule filiationnelle « bent », mais aussi Oum et mou. Bent enebi et Moul Khoulwa (voir SNP annexe) restent les derniers les sans noms patronymiques, relevés en 1960⁽²⁾.

- Un processus d'extinction progressive, plus lent concernant les noms patronymiques masculins. Ainsi, la particule « ben » et sa variante « bel » vivent la tendance négative suivante : de 8.80% en 1962, elles se maintiennent à 7.40 % en 1975 pour descendre à 3.80 % en 1980. Ce type de noms patronymiques survit, en grande partie, grâce à la cristallisation des noms liés aux saints locaux de la région de Saida: Sidi Abd El Krim, (Ould Abd El Krim), Sidi Ben Dida, (Ould Ben Dida), Sidi Amer (Ould Amer) etc.

¹Mohyieddine Abd Hamid(Med. Ouvrage Islamique. -« Katar Nada Wa Bal Essadaa ».

Dool Kieda 1417 H (). Maison d'édition : Dar El Imam Malik page 101.

²Répertoire: Service d'état civil_ cour de Saida (Archives) Registres Saida Mixte 1962

5-Système patronymique algérien

Sur les quatre lignes qui rattachent biologiquement un individu à ses quatre grands parents, une seule est reconnue, celle qui passe par les hommes en filiation patrilinéaire ou par les femmes en filiation matrilinéaire. La filiation matrilinéaire n'est pas l'exact symétrique de la filiation patrilinéaire, car la personne ayant autorité sur les enfants n'est alors pas tant la mère que l'oncle maternel, lequel transmet son statut (par exemple, la chefferie ou telle charge rituelle) et ses liens non pas à ses propres fils mais aux enfants de sa sœur.

La filiation matrilinéaire et patrilinéaire la constitution des groupes de parenté: les clans, les lignages, les lignées.

Le clan comprend tous les descendants d'un ancêtre commun en ligne patrilinéaire, ou d'un ancêtre commun en ligne matrilinéaire.

Le lignage désigne le groupe de parents en filiation unilinéaire auquel « ego » est rattaché par son père (filiation patrilinéaire) ou par sa mère (filiation matrilinéaire) et avec lequel il sait retracer ses liens généalogiques. Un clan regroupe donc plusieurs lignages.

La lignée désigne les membres vivants du lignage, certains auteurs réservent ce terme aux parents aux plusieurs linéaires du lignage d'ego (à l'exclusion donc des collatéraux). Clan, langage, lignée sont généralement des groupes exogames; le mariage est interdit entre membres d'un même clan.

Toutefois, les sociétés de l'aire arabo-musulmane (mais également les musulmans berbères du Maghreb et les arabes chrétiens du Liban) pratiquent le mariage avec la cousine parallèle patrilinéaire (fille du frère du père), mariage endogame, donc, au sein du lignage patrilinéaire.

5-1-Etat civil en Algérie

Un modèle anthroponymique relève du lexique d'une langue qui a fourni les anthroponymes car les noms propres ont été ou continuent à être d'anciens noms communs, adjectifs qualificatifs, verbes, etc. C'est bel et bien à la langue qu'ils doivent leur appartenance, même, si du point de vue de leur fonctionnement, ils peuvent paraître rejetés en dehors du lexique général de la langue, ce qui leur confère justement la possibilité de s'utiliser dans tout discours de n'importe quelle langue. Ils peuvent à priori désigner des noms d'hommes en usage dans tel ou tel pays conformément à la langue ou aux langues qui ont été en usage et, dans ce cas, ils seraient des résidus d'anciens éléments du lexique dont la langue ou les langues correspondantes seraient ainsi disparues. Par processus d'émigration des populations humaines, des anthroponymes peuvent faire l'objet d'un transfuge et, à terme, sont pris en charge par la langue qui les reçoit en devenant familiers aux usagers du pays d'accueil qui les reçoit, d'abord comme des xénismes, puis comme des emprunts qu'il finit par intégrer dans son modèle anthroponymique ⁽¹⁾.

Dans le cas de l'anthroponymie actuellement en usage en Algérie et en particulier à Saïda, il convient de retenir trois domaines linguistiques essentiels qui ont été à l'origine de la formation des noms propres d'hommes, bien que ceux-ci ne soient pas exclusifs car eux-mêmes peuvent avoir emprunté des éléments lexicaux à d'autres langues antérieurement parlées en Afrique du Nord,

¹ Op cité, Cheriguen (F.), 1987

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

notamment le grec, le latin et le punique dont les résidus de cette dernière langue se seraient fondus dans l'arabe dialectal essentiellement. L'hybridation puis le brassage ont été tellement importants que ces noms sont difficilement reconnaissables comme ayant été grecs, latins ou puniques. Cela paraît d'autant plus plausible que les trois langues actuellement en usage ont toutes fait de nombreux emprunts au grec et au latin, que le berbère et l'arabe dialectal ont fortement subi l'influence lexicale du punique et qu'un mot à consonance inhabituelle peut mieux faire l'objet d'un surnom avant d'être définitivement codifié et adopté comme anthroponyme. De toutes ces langues pourtant, il y en a particulièrement une qui a prédominé dans l'usage patronymique algérien : c'est l'arabe dialectal et surtout favorisé par l'établissement de l'état civil en Algérie et en particulier à Saïda institué par la colonisation française dont les préposés à cette entreprise étaient de loin meilleurs connaisseurs de l'arabe que du berbère : ce qui a eu pour conséquence une forte tendance à l'arabisation des patronymes.

La thématique de cette recherche étant l'anthroponymie et l'état civil algérien, il a semblé opportun de débiter cette analyse par une lecture « critique » de textes de lois fondateurs de cette opération, ce qui, à notre connaissance, a été faite par des spécialistes (Farid Berramdane, Ouardia Yermèche Et Fodil Cheriguene). Nous essayerons de faire ressortir les présupposés idéologiques et politiques à l'origine de cette entreprise, de mettre en évidence les limites de ces textes et d'en évaluer les conséquences sur l'avenir du système anthroponymique algérien.

Comme l'a signalé Farid Benramdane avant nous, une série de lois a précédé et préparé la loi fondamentale du 23 mars 1882. Citons notamment celle de 1854 et celle du 26 juillet 1873 qui commandait le premier recensement et qui comprenait une liste non exhaustive des noms.

Mais, c'est la loi du 23 mars 1882 qui instaura l'état civil « des indigènes musulmans d'Algérie » par l'imposition du port d'un patronyme à tous les Algériens. Cette loi édicte les procédures de choix ou d'attribution du patronyme (cas de Saïda en 1882⁽¹⁾).

La loi de 1882, qui fait suite à celle de 1873 sur la propriété individuelle, imposait l'adjonction d'un patronyme aux prénoms et surnoms sur lesquels était antérieurement connu chaque indigène déclaré propriétaire. Cette opération est loin d'avoir été une simple « collation de noms » déjà existants. L'obligation et la généralisation d'un patronyme ont opéré une rupture dans les modes traditionnels de nomination. L'état civil « (était) et (devait) être une œuvre de dénationalisation. L'intérêt de celui-ci était de préparer la fusion et de franciser plus résolument les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes ». Il se présente comme une opération de dé-nomination / re-nomination de l'Algérien dont les objectifs à terme étaient de faciliter l'intégration de ce dernier. Loin d'avoir été la continuité de cette tradition anthroponymique de type lignagère, l'état civil se présente au contraire, comme la négation même de cette continuité. La même réalité référentielle est ainsi nommée de deux manières différentes : à la désignation traditionnelle toujours en vigueur dans les pratiques de l'oralité, se superpose la nomination patronymique utilisée essentiellement à l'écrit et dans les relations avec l'administration.

¹Yermèche(0) 2004, « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? n i trame de langue usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Sous la direction de Jocelyne Dakhli. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain Ed. Maisonneuve et Larose, Paris pp 489-497

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Cette mesure qui s'inscrit dans une politique d'assimilation ne rencontra pas l'adhésion des populations. L'idée de l'état civil, synonyme de fichier, constituait aux yeux des Algériens une véritable fiche signalétique susceptible de faciliter le travail des autorités civiles et militaires dans le repérage des personnes du fait que les officiers d'état civil étaient tenus d'enregistrer sur un registre matrice tous les renseignements identifiant la personne à savoir, comme le stipule l'article 2, « les noms et prénoms, profession, domicile et autant que possible, l'âge et le lieu de naissance de tous ceux qui y sont inscrits ».

L'article 3 a un caractère coercitif du fait qu'il oblige « chaque indigène n'ayant ni ascendant mâle dans la lignée paternelle, ni oncle paternel, ni frère aîné (...) de choisir un nom patronymique, lors de l'établissement du registre matrice »⁽¹⁾.

L'article 15 a particulièrement attiré notre attention du fait qu'il donne droit aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique à toute personne récalcitrante' en ces termes : « Si l'indigène qui a le droit de choisir un nom ou s'il s'abstient, ou s'il persiste à indiquer un nom précédemment choisi par un ou plusieurs individus, son droit devient caduc et passe, non point à un autre membre de la famille, mais au commissaire de l'état civil. »

Ce texte ajoute que « l'indigène sera ensuite inscrit sur le registre matrice avec le nom patronymique (...) qu'il (l'officier d'état civil) lui aura attribué ».

Cette permissivité quant à l'attribution d'un nom patronymique par les officiers d'état civil laisse deviner les dérives nominatives auxquelles se sont adonnés les officiers d'état civil qui ont attribué des noms sortant des normes de nomination traditionnelle locale : noms onomatopéiques, noms d'animaux ou de choses, d'excréments, obscènes, injurieux et humiliants:

Tahane, Farkha, Khra, Khakha Khamadj, Zebila/ Zbel, Troum, Zamoum Tati, Debdabba, Didi, Teztouzi,

Dib, Kelb, Dadja, Dik, Fekroun, Chady, Begraa

Raselkelb, Demaghelâtrous

Debbah, Kelouaz, Delaâ, Serdouk, Bouhmar, Bouguedra, Boubaggar, Boukhenfoussa, Lagraâ, Kabouïa, Boutartag , Dar, Guittoune, Guignol/ Guignoule, Casemate...

Cette violence symbolique s'est également caractérisée par l'attribution de noms différents aux membres d'une même descendance, ou encore, comme le signale. M. Lacheraf (1998) par « une classification par ordre alphabétique » qui consistaient à nommer les gens du même village par des noms patronymiques commençant tous par la même lettre alphabétique' mais aussi par l'attribution pure et simple de noms français. il qualifie cet état civil de « vaste entreprise de mépris colonial » et « d'organisation militaire et concentrationnaire de l'espace et de ses habitants»⁽²⁾ lorsqu'il évoque le système dans lequel tous les hommes de tel village étaient nommés par des patronymes commençant par la même lettre de l'alphabet. Cette dénomination de type classificatoire ainsi que la démultiplication des noms de famille (les membres d'une même famille se sont vus affublés de

¹In: « B O G G.A » N: 340(1882) p410

² Lacheraf (Mostéfa) , 1978, l'Algérie : nation et société .2^{ème} édition , SNED , Alger .

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

noms différents ou orthographiés différemment) ont contribué à falsifier et déstructurer le système anthroponymique traditionnel.

Parler de l'anthroponymie en Algérie, des patronymes ou noms de familles surtout, n'est pas chose aisée, tant et autant la proximité identitaire est dense, forte et solide pour certains, tant et autant, elle est gluante, malade, traumatisante pour d'autres. En tous les cas, il n'est pas exagéré de dire que le système patronymique algérien ne reflète pas le caractère ancestral d'une filiation établie depuis des millénaires. C'est à la fois cette étrangeté, cette invraisemblance que ce paradoxe, celui à la fois d'un usage nominatif contemporain qui ne rend pas compte d'un patrimoine forgé par la praxis historique contenu dans les catégories nominatives et dénomminatives traditionnelles.

En effet, de nombreuses interrogations traversent l'anthroponymie algérienne : comment sont formés les noms de familles (ou patronymes) en Algérie? Quels sont les paradigmes de fondation de l'état civil d'Algérie (loi de 1882)? Existe-t-il un état civil algérien de transmission et de variation des noms patronymiques en Algérie? Quels sont les couches linguistiques et les domaines sémantiques dominants dans le système patronymique algérien?

Au demeurant, on s'est limité, dans la présente réflexion, dans une première partie, à décrire, analyser les mécanismes d'altération à caractère phonétique, morphologique et lexico - sémantique du système patronymique algérien en exhumant des textes officiels de la période coloniale, ceux qui continuent d'organiser et de structurer le système nominatif algérien. Dans une seconde partie, les usages prénominaux ont été abordés dans une approche comparatiste régional et diachronique historique.

L'imposition¹ de ce système de nomination à deux composantes, patronyme et prénom, quand bien même ayant introduit une certaine modernité dans le système anthroponymique local, - une catégorie de « la rationalité coloniale » pour reprendre l'expression de Saddek Benkada, - a tout de même bouleversé les habitudes nominatives des Algériens dans le sens où il les a complètement ou Partiellement dissociés et désunis des logiques filiationnelles traditionnelles. Une simple comparaison avec nos voisins maghrébins du mode d'imposition d'état civil par la même puissance coloniale montrera l'ampleur du caractère dépréciatif, de l'humiliation historique infligée à une population.

Aussi, les noms des généraux (Clauzel, Cavaignac), noms liés à la colonisation de l'Algérie, sont fortement impliqués dans l'établissement de l'état Il va sans dire que capital foncier et capital symbolique ont été gérés de manière concomitante : la sécurité des « transactions » immobilières, l'apaisement progressif des tribus « turbulentes », l'assujettissement à une organisation sociale et rigide comme celle des Français, l'attribution par défaut de patronymes aux indigènes algériens, l'établissement de sanctions financières aux insoumis, inscription sélective de patronymes membres d'une même famille en attribuant un nom à celui-ci, le refusant à celui-là... Tous les procédés du « parcage » nominatif à caractère alphabétique, de la « mise en réserve » symbolique, de « l'indianisation » onomastique ont été mis en œuvre. Il s'agit, de reprendre intégralement les propos développés au sein du Sénat français de l'époque, « de la mise en carte de l'humanité ».

¹ -In: « B O G G.A » N: 360(1900) p 120

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Reprenons, à ce propos, quelques extraits des débats lors de la discussion au sénat du projet de loi sur l'état civil des indigènes en Algérie:

« Il (Le Général Arnaudeau, véritable adversaire déclaré de la loi) critique l'idée de donner à chaque indigène un nom patronymique, nom dont l'intéressé ne se souviendra même pas la carte d'identité deviendra illisible au bout de quelques jours ou bien sera égarée »¹.

« à quoi donc servira cette mise en carte des indigène ? (rires sur plusieurs bancs) ...Le mot exact : c'est la mise en carte de l'humanité, hommes, femmes et enfants. Outre qu'elle ne sera pas de leur goût, elle n'offrira pas de garanties sérieuses, elle en présentera même beaucoup moins que la filiation actuelle...

Les Pénalités encourues, les formalités incomprises feront perdre la tête au plus imperturbable des bédouins. Certainement, cette sempiternelle carte à produire à tout propos engendrera des cas d'aliénation mentale... » (16 Février 1882)

Un procès redénominatif, tel que formulé par Ouerdia Yermeche, a été mis en place. Un demi siècle, - de 1832 à 1882 -, une série de dispositions juridiques a refaçonné le paysage anthroponymie traditionnel local : lois, instructions, circulaires (1834, 1837, 1848, 1854, 1868, 1873, 1875, 1876, 1882)².

plus explicite et tranchant, l'état civil, pour le Gouverneur Sabatier « (était) et (devait) être une œuvre de dénationalisation. L'intérêt de celui-ci était de préparer la fusion et de franciser plus résolument les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes »³. cette francisation a « travaillé » sur les deux facettes du signe linguistique : le signifié et le signifiant.

Cet état civil, comme cela a été orchestré, a opéré une rupture dans la continuité identitaire de l'Algérien et a opéré « une fracture du nom » et par la même une fracture dans l'identité algérienne que l'on traîne toujours. L'Algérien vit encore aujourd'hui « le syndrome identitaire nominal » du fait qu'il y a eu détournement du système nominatif traditionnel. Un certain malaise anthroponymique s'est installé, preuve en est la remise à la mode de prénoms anciens et l'attribution de noms nouveaux (orientaux et occidentaux) ou encore le retour aux noms berbères anciens, pour une « récupération de l'identité ancestrale ». Un jour, réconciliera-t-on, pour son bien-être individuel et collectif, l'Algérien avec son nom propre.

Nous pourrions admettre par hypothèse que la perception des faits de langue, de culture et d'identité se construit à l'intérieur d'un espace de référenciation et de renvois identificatoires ainsi que de communication qui est propre à un individu ou groupe d'individus.

Système irréductible, la tradition onomastique avait des stratégies nominatives et dénominales, qui permettait à la communauté de s'identifier et de se projeter dans un univers symbolique et

¹ -In: « B O G G.A » N: 630(1890) p 110

² -Yermeche(0) 2004, « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? n i trame de langue usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Sous la direction de Jocelyne Dakhlia. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain Ed. Maisonneuve et Larose, Paris pp 489-497

³ -In: « B O G G.A » N: 630(1890) p 110-op.cite

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

cognitif façonnée par la praxis historique. Comme un mouvement de l'histoire, mais parallèle, la pensée et l'administration coloniales vont dé/dé/nommer et re/dé/dé/nommer selon des présupposés, des critères, des modes et méthodes d'attribution étranges aux logiques et représentations établies.

Le cadre colonial va reposer, entre autres, sur le versant linguistique de deux paradigmes de refondation (la terre et la personne), à la même période (1870-1880), à l'effet de provoquer une fracture et une rupture dans la représentation spatiale et dans l'ordre généalogique (mythe des origines, symbolique du nom et cohésion sociale).¹

C'est pourquoi, est-il pertinent, nous semble-t-il, que la question anthroponymique et onomastique de manière générale, soit inscrite dans la gestion des univers sémiologiques dans une société en crise, comme celle que connaît l'Algérie depuis presque deux siècles. Ce genre d'interrogation ne relève du cérémonial scientifique, ni de l'altération esthétique ou éthique, ni aussi du débat d'écoles car il s'agit en priorité moins de s'attarder et de s'espérer à penser un futur, à (ré) inventer et concevoir une modernité que de réactualiser des tranches et des rondelles du passé « refoulé ».

C'est ainsi que le «travail» sur le nom se présente sous différentes formes qui vont d'une orthographe falsifiée et déformée jusqu'à un changement catégorique de forme, C'est ainsi, également, que de nombreux noms ont non seulement perdu leur sens originel, mais ils n'ont plus du tout de sens, car ils ont perdu ou dans le meilleur des cas, vu altérer leur filiation. De nouvelles formes nominatives apparaissent, des modes de nomination nouveaux ont été imposés des articulations structurales linguistiques traditionnelles disparaissent, d'autres apparaissent sous des significations étranges, bizarres, méprisantes, humiliantes, et dans le meilleur des cas aussi, sous des mises en morphologie sans cesse, intrinsèquement et extrinsèquement, avec la fracture identitaire qu'avec le continuum historique.

Les noms propres de personne, objet d'étude de l'anthroponymie, ont de multiples fonctions notamment sociale, culturelle, religieuse et identitaire. Ils occupent une place très importante dans la construction de la personnalité de l'individu : « élaborés socialement, culturellement et historiquement, ceux-ci reflètent pas seulement la production de phénomènes identitaires révélateurs du passé, du présent et de l'avenir : ils construisent l'identité elle-même. »² (Akin, 1999, 59). Le nom propre permet d'identifier et de situer l'individu parmi ses pairs, de le faire exister et de le faire reconnaître par les autres membres de la communauté. Le nom propre attribue en quelque sorte à la personne une place dans la société.

A la question «qui es-tu ?» ne répond-on pas instantanément par: L'énonciation de son nom patronymique?

Ainsi, le thème de l'anthroponymie et l'état civil en Algérie soumis à notre réflexion a été organisé dans un souci de faire connaître cette science qui est l'onomastique, de permettre aux spécialistes du domaine de présenter leurs travaux, et par là même d'amener d'autres chercheurs d'horizons différents à s'intéresser aux problèmes liés à la dénomination. Cette réflexion a permis de « libérer

¹ -Nomination et dénomination des noms, de lieux, de tribus et de personnes en Algérie. Edition (2005) CRASC coordonné par Farid Benramdhane – Brahim Atoui Isbn / 9961-813-14-6

² -Akin (s),(Sous direction) , 1999 , «Noms et renoms : La dénomination des personnes , des populations , des langues et des territoires » .collection Dyalang – Publication de l' université de Rouen , CNRS , France .

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

la parole sur soi », sur un sujet, jusque là, frappé de tabous, marqué d'ignorance et incarnant, qu'on le veuille ou non, un cadre de dérèglement de la transmission identitaire.

Ces journées de réflexion qui ont réuni des spécialistes de divers domaines (administration, justice, universités ...etc.), inédites en la matière, vont enfin amener les Algériens à parler sans contrainte de leur anthroponymie, de réfléchir aux conséquences d'un état civil hérité d'une administration coloniale et de susciter peut-être des remédiations. Elles permettront également d'évaluer l'impact d'une telle entreprise sur le «mental de l'Algérien» et sur les comportements anthroponymiques d'aujourd'hui et de mieux étudier l'anthroponymie actuelle en faisant une rétrospection sur celle du passé, lointain et immédiat.

C'est ainsi que Foudil Cheriguen, dans sa communication ayant trait aux régularités et variations dans l'anthroponymie algérienne, met l'accent sur l'arabisation onomastique, plus particulièrement des anthroponymes algériens, laquelle arabisation a été favorisée et accélérée par la transcription des anthroponymes dans l'état civil de 1882. Il défend également l'idée, selon laquelle le contact de langues et les colonisations successives ont altéré les noms algériens dont la majorité s'est formée en arabe dialectal.¹ Cette altération des noms propres algériens est également traitée par Ouerdia Yermèche Et Yasmina Zemouli. A partir d'une étude critique des textes régissant l'installation de l'état civil en Algérie, elles mettent l'accent sur les présupposés idéologiques.

Comme son nom l'indique l'anthroponymie qui s'intéresse à la patronymie anthroponymie, état civil et généalogie et qui fait partie à l'ethno-sociolinguistique interprétative, dont nous proposons la conceptualisation, émerge d'un ensemble de travaux théoriques portant sur les pratiques langagières et réunissant principalement les regards et champs de l'ethnolinguistique et de la sociolinguistique (celles-ci englobant la linguistique)

6- Approche patronymique dans des études de génétique

Les noms de famille. Dans notre société .généralement transmis de manière patrilinéaire. De la fin du moyen âge .cette caractéristique a attiré l'attention des généticiens de la population humaine qui analysent. Habituellement. la distribution des gènes..leur fréquence .et qui cherchent à comprendre les mécanismes de leur évolution .c'est-à-dire la dérive génétique .la migration.la mutation et la sélection.il n'est pas étonnant que les généticiens se soient mis à étudier également les noms de famille .en effet .comme les noms sont transmis par voie paternelle. Leur mode de transmission ressemble à celui d'un gène qui se trouve sur le chromosome (y).

On peut donc considérer les noms comme un* matériel génétique*

Particulier..

*ils peuvent subir des mutation..les modification graphique et/ou les erreurs de transcription qui sont transmises à la descendance.

¹ -Cheriguen (F.), 1987 - Barbaros ou Amazigh: Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord, Rev. Mots, n°15, pp. 7-22.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

*il sont soumis à la dérive génétique.. les fluctuation aléatoires du nombre d'enfants par nom peuvent ...dans une petite commune ou dans une vallée isolée..avoit comme conséquence la disparition de certains noms et la forte augmentation d'autres.

Il sont soumis à la migration quand un homme se déplace .il se déplace également avec son nom.

De plus .les noms présentent une grande diversité géographique .détectable à différent niveaux (on identifie clairement un patronyme basque d'une patronyme alsacien) avec une moyenne de 20.000*gène*hautement polymorphe et chacun des noms (martin dupond charron..) correspond à une variant gène .

Les généticiens peuvent ainsi utiliser les noms comme s'ils étaient des allèles .calcule leur fréquence.et étudier les causes qui sont à la bas de leur distribution .pour cela. Ils utilisent les méthodes classiques d'analyse de génétique des population .l'intérêt des généticiens pour les noms se bas sur le fait que.si une aire est homogène du point de vue patronymique .elle les sera aussi du point de vue génétique .

L'intérêt supplémentaire présenté par les noms par les raport aux gènes. C'est de pouvoir obtenir. Grace aux divers registres paroissiaux ou d'état civil.des renseignement sur la structure patronymique des population du passé. Dans une certaine mesure ces données constituent une sorte d'ADN « fossile ».directement et facilement exploitable. Et permettent notamment d'étudier l'évolution de la structure génétique d'une population. Par exemple du XVII siècle à nos jours.

Illustrons maintenant par quelques exempale l'utilisation des noms dans le domaine

De la génétique des populations.

6-1- Le facteur de Consanguinité

Georges darwin(fils du plus célèbrecharles),en 1875 ,eut le premier liféedutiliser les noms dans une perspective génétique.

Différentes études (crow et mange 1965 .crow 1980 tay et lip 1984 ont mis en évidences in lion entre le taux de consanguinité d unepoportion de mariagesvmes le coefficieentdisonymie ,est en moyenne quatre fois supérieur au coomcient de consané cette relation se base deux hypothèses:

.deux individus qui partagent le même doivent avoir un commun ;

. le nom a eu une origine unique (mon phlie).

Bien sur ,tout un ensemble de méthodes permet de tenir compte que:

. ces hypothèses ne sont pas toujours, valasbles ;

. des boucles de consanguinité peuvent exister. Elles sont fréquentes dans certains pedigrees

. les unions consanguines peuvent ne pas être également réparties du coté des hommes et dess.

L analyse des noms donc donner une information rapideet facile à obtenir sur le degré de anguinitéd unepopulation .

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Les études ponctuelles ont été faites dans certaines zones géographiques en France pour évaluer l'indice d'isonymie (et de consanguinité) et son évolution, et ainsi, comme nous l'avons vu pour . extraire des informations sur la structure génétique des populations qui les habitent .c est le quatre communes de la valserine (Haut-Jura) (Legay et al.1999,vernay et al.2000) ou les ars ont effectué une comparaison entre La parenté généalogique et L isonymie matrimoniale entre 1972 .c est également le cas de quatre communes de la Vallouise(Haut-dauphiné)(boétsch2000)analysées avec les noms extraits de différentes sources pour le xv.lexvllletdesiécle.

6-2- Le facteur de Migration

Les noms sont également utilisés pour fournir des indications sur les processus de migration proches sont généralement utilisées.

Première se fonde sur les modèles génétiques de fisher(1943) ,karlin et McGregor(1967)et les(1972).Ces modèles permettent d'estimer le taux de mutation dans système génétique en enissent la distribution du nombre d'allèles.Cette méthode appliquée aux noms, permet de d'un taux de mutation qui est alors l'équivalent d'un taux d'immigration, en considérant que les mutations de transcription ou de changement de nom sont négligeables par rapport à l'apparition de nouveaux arrivés de l'extérieur .Grace a cette méthode , on obtient une estimation du taux de migration sans pour autant pouvoir déterminer l'origine de cette migration .

Différentes études sur la population française (Darlu et al .1992,1996)

Ont mis en évidence la relation existant entre l'estimation du taux d'immigration, obtenue par cette méthode génétique et le taux d'estimation réel ; obtenu par les données du recensement.

Plus le taux d'immigration calculé grâce aux noms est très fortement corrélé avec le coefficient de consanguinité : les départements dont le taux de consanguinité est le plus élevé sont généralement ceux qui ont le plus faible taux d'immigration et vice versa

Voisines qui ont entretenu entre elles de nombreux échanges de conjoints partageront un grand nombre de noms tandis que deux populations distantes auront peu ou pas de noms en commun

La génétique des populations prévoit que la ressemblance entre deux populations diminue avec la distance qui les sépare (selon le modèle de malécot.1955)

On peut calculer la ressemblance entre une population et plusieurs autres ; c'est les cas dans la figure 2 où l'on illustre la ressemblance entre la partie de langue flamande belge et les départements français. Les données dérivées du registre insee (1985) ; concernent les noms de tous les nouveaux nés dans chaque commune de France pour deux périodes : 1891-1915 (figure 2a) et 1916-1940 (figure 2b). la comparaison entre la première et la deuxième période permet de mettre en évidence le résultat suivant : en plus d'une présence très ancienne de noms flamands dans les départements du nord de France (anciennes Flandres françaises) ; on retrouve dans la seconde période .suite à la migration beaucoup de noms flamands dans le sud de la France. Jusque dans les départements des Landes et Gers.

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Les noms permettent de mettre en évidence les relations existantes entre plusieurs régions et l'on possède des données sur différentes périodes des .on peut en évaluer en même temps l'évolution ces ressemblances dans le temps.

La première étapes consiste a calculer la ressemblance entre chaque région en créant aisimatrice de ressemblance.ce type de matrice de ressemblance . ce type de matrice est couramment utilisé dans les analyses de type classification hiérarchique .composantes principales. Recherches de grandientsgéographiques.rep... sentations cartographiques déformées. Différents exemples de l'utilisation de ces analyses sont donner dans 'patronymes et migration dans les populations humaines 'de darlu et al 1992.

Nous en donnerons deux exmples : l'évolution de la structure patronymique dans les pyréné occidentales (darlu et al 2000) et la distrubusion des noms par rapport a la frontièrefranco-be (degioanni et al 2000).

Dans le premier exmple (figure 3) les population étudiée sont celles des 48 cantons ruraux .

Départements des pyrénées –Atlantiques et des hautes pyrénées ceci pour trois périodes différentes1891-1915-1916-1940et1941-1965(les données proviennent(les données proviennent du registre insee) a partir de matrice de distance. On obtient une représentat arborescente qui regroupe les cantons les plus proches en utilisant la méthode agglomérativeighborjoining ou la longueur des branches est proportionnelle a la ressemnlance . de plus p... tester la robustesse des regroupement . a la méthode de rééchantillonnage par 'bootstrap' a été utilisé cette méthode consiste a recalculer plusieurs foies(dans notre cas une centaine de foie) . matrice distanse . en tirant aléatoirement chaque foies les noms utilisée la méthode du 'neighborjoiningalor appliquée a chaque matric et les regroupementsles ,plus récurrents indiquent la solidité du structure arborescente. L'étude de l'evolusion de la structure patronymique permet ensuite d'idnti les modifications dans les relations entre les contans et d'identifier les cantons qui restent stable ceux qui changent de groupe.

Nouvelle Revue d Onomastique n°35-36....2000

Le deuxième exemple (figure4) se réfère à une étude sur les départements du nord de la France sur les provinoces belges de langue française ,dans le but de mettre en évidence dans une zone de continuum linguistique (le français) l'existence de barrières (linguistique entre les dialectes wallons et picard ;et nationales entre France et Belgique).l analyse se base sur les 5noms les plus fréquents ns les cantons des dix départements français du nord de la France (données de l INSEE ,1982)etns les communes des 5provinces wallonnes (données du Registre national belge ;1987).Lanalyse de la variance ici utilisée met en évidence trois groupes parmi ces15régions:

.le premier est constitué par la partie ouest des dix départements français (de dialecte picard) ;

.le deuxième des départements de l'Est (de dialecte wallon) ;

Le troisième par les provinces belges.

On remarque donc l'importance de la frontière et linguistique

Synthese

L'utilisation des noms dans le domaine de la génétique des population humaines permet aux chercheurs d'avoir des renseignements sur la structure patronymique d'une population donnée .ces pformations sont facilement accessible .elles nécessitent très peu voire aucune contribution directe lapartdela population étudiée (par exemple ,on ne demande pas à tous les habitants d'une ville de pir des teste génétiques tandis que l'on peut obtenir plus facilement leurs noms).En outre ,approche patronymique s'opère à moindre cout (la recherche des données patronymique est dique,comparée aux frais engendrés par l'achat des réactifs nécessaires aux analyses d'ADN).

Fin ,les noms ,grâce à leur grande variabilité ,sont des bons marqueurs pour identifier l'origine des ncidividus qui les portent .ils sont utilisés pour comparer les fréquences géniques de certaines maladies chez les individus d'origine différente mais résidant danslamême région

Actuellement ,en collaboration avec l'Association française des greffes de moelle osseuse ,grace analyse des noms des donneurs, nous calculons les fréquences haplotypiques HLA par département français ,dans le but d'identifier les départements les plus riches enhaplotypes rares .Ceci permettra à lerne d'améliorer le recrutement desdonneurs.

6-3- Concepts techniques et généalogie

De plus en plus de documents sont aujourd'hui consultables sur microfilms, c'est-à-dire que vous ne feuillotez plus les registres originaux. Lorsque l'occasion s'en présente encore, prenez soin de respecter ces honorables archives.

Ne posez jamais la feuille sur laquelle vous allez écrire sur une page ancienne : la trace de votre écriture pourrait y rester incrustée ; ne mouillez pas votre doigt pour tourner les pages ; n'inscrivez rien, même au crayon de bois, dans les marges.

Et quand il s'agit de microfilms, évitez de les rayer en les engageant mal dans les lecteurs.

6-3-1- Découvrir les archives

Déjà, grâce à vos investigations dans le cercle familial, votre arbre généalogique commence à étendre ses rameaux. Grâce au travail dans les différents dépôts d'archives, vous allez vérifier vos premières découvertes et prolonger votre recherche.

6-3-2-Des sites multiples

Plusieurs lieux vont devenir les temples de vos découvertes généalogiques. Même si les Archives départementales regroupent la plupart des sources pour un département, ne négligez jamais les mairies. Elles sont tenues de vous envoyer la copie d'un acte d'état civil à des fins administratives, mais n'effectuent pas les recherches généalogiques à votre place. Pour obtenir copie d'un acte récent vous devez impérativement énoncer dans votre courrier la filiation qui vous unit à la personne concernée (par exemple grâce à la

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

photocopie de votre livret de famille). Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Concernant l'état civil ancien, la mission des mairies est simplement de mettre à disposition les documents accessibles et, même si certaines acceptent de vous envoyer copie d'un acte ancien dont vous connaissez la date, elles n'y sont absolument pas obligées. Vous pouvez aussi les solliciter pour retrouver un document dont vous ne connaissez rien, mais la réponse à votre demande ne tiendra qu'à la bonne volonté du secrétariat.

6-3-3-À la rencontre du terroir « la Souche »

Aller à la mairie du village où vécurent vos ancêtres, c'est s'imprégner de l'air qu'ils ont respiré, du paysage qu'ils ont connu pendant des dizaines d'années, voire des siècles. Si la mairie est installée dans un bâtiment ancien, la salle des mariages est certainement celle où ont été célébrées les unions de plusieurs couples de vos ancêtres. Préparez votre visite en téléphonant avant votre venue d'une part pour vous assurer des heures d'ouverture (certaines communes rurales n'ouvrent leur mairie que quelques heures par semaine), d'autre part pour évoquer les familles que vous cherchez. Les secrétaires de mairie sont souvent la mémoire vivante des communes et pourraient vous suggérer des pistes, des cousins potentiels à visiter.

6-3-4-Les espoirs des archives municipales

Si les grandes villes bénéficient d'un dépôt d'archives spécifique, la plupart des communes conservent leurs trésors dans une simple armoire. Dans le premier cas renseignez-vous sur les documents que vous consulter, car chaque ville peut avoir des archives spécifiques plus ou moins anciennes. Dans le second cas, vous trouvez en mairie essentiellement les registres d'état civil, quelque fois les registres mixtes, même si le plus souvent les archives anciennes ont été versées au département. En revanche vous pourrez consulter sur place le cadastre qui vous en apprendra beaucoup sur la vie de vos ancêtres (cf. P.160-163).

Visiter la mairie, c'est aussi l'occasion de feuilleter une source peu connue mais toujours très enrichissante : les registres de délibération du conseil municipal.

On en trouve depuis la Révolution, et chaque séance peut apporter des détails non seulement sur la vie de la commune, mais aussi sur des individus : demandes l'acquisition de parcelles communales, délivrances de passeports de l'intérieur pour les migrants, aménagements dans les hameaux, etc.

Le registre civique, institué par décret du Mars 1888, recense les votants et leurs professions. Un document précieux pour retrouver les métiers de vos ancêtres. (Registre pour une partie du département de Mascara, Archives de Saida.

6-3-5- La richesse des Archives départementales

Leur classement est réalisé par type de documents, sous forme de séries. En suivant l'alphabet, de A à Z, chaque série présente une catégorie d'archives. On distingue notamment les séries anciennes, d'époque révolutionnaire et modernes.

Série A - Actes du pouvoir souverain (tout ce qui concerne l'état et son domaine)

Série B - Cours et juridictions : parlements, bailliages, présidiaux, sénéchaussées, amirautés, sans oublier les riches archives des juridictions seigneuriales

Série C - Administrations provinciales : Intendance

Série D - Instruction publique, sciences et arts

Série E - Féodalité, archives familiales, dont les registres paroissiaux et l'état civil sans limitation de date .

Série F - Documents et fonds d'archives divers

Série G - Clergé séculier (donc de nombreux documents sur les cures et curés)

Série H - Clergé régulier (les documents des abbayes et monastères y sont conservés sans limitation de date)

Série I - Fonds protestants (plus ou moins important suivant les régions)

Série K - Lois, ordonnances, arrêtés (1789-1940) (en partie)

Série L - Fonds de la période révolutionnaire (1789-1800) : administrations, tribunaux (une grande richesse, notamment si un de ancêtres s'est illustré pendant cette période dans l'administration ou la politique du département)

Série Q - Domaines ; enregistrement ; hypothèques (en partie)

Série M - Administration générale : élections et listes électorales recensements, un fonds inestimable pour la généalogie, mais trop souvent négligé

Série N- administration départementale

Série O- Administrations communales (donc des documents sur chaque commune)

Série P- finances, impôts, cadastre

Série Q- Domaines, enregistrement, hypothèques

Série R- Guerres et affaires militaires

Série S- Travaux publics, transports

Série T- enseignement, culture, sports

Chapitre I: La nomination et la dispositif généalogique

Série U- justice

Série V- Cultes

Série X- Assistance publique

Série Y- Etablissements pénitentiaires

Série Z- Sous-préfectures

Série W- concerne les archives contemporaines, c'est-à-dire les archives publiques

Enfin, trois séries particulières répondent aux besoins du classement complémentaire :

Série J- Documents divers, entrés par voie extraordinaire : document réalisés par les associations généalogiques, travaux versés par les chercheurs (série très importante pour vous qui étudiez votre famille, car de nombreux documents y sont liés à la généalogie.

Série Fi- Cartes, plans et documents figurés entrés par voie extraordinaire

Série Mi- Microfilms (divers documents dont les registres paroissiaux et l'état civil)

Série AV- Archives sur support audiovisuel (donc évidemment assez récentes)

Conclusion Partielle

Nous avons consacré ce chapitre au phénomène de la nomination en généalogie.

Cela nous a permis de voir que le statut du nom propre n'est pas le seul support de lien de causalité (même s'il représente le support majeur), mais que le nom, connu pour être l'élément clé de désambiguïsation, peut constituer le lieu où fonctionne, à différents niveaux, la dénomination avec ses diverses formes.

Ainsi, partant des particularités généalogiques qui jouent avec les noms patronymiques et toponymiques, et qui de ce fait présentent un terrain favorable au fonctionnement de dénomination, nous avons essayé de mesurer le degré de signification de ces supports en les confrontant à une population dite « Saideene », afin de voir si les connaissances acquises en matière d'onomastique leur permettent de repérer l'effet nominatif et de le situer par rapport au sens généalogique qui émane du nom.

Partant de ce fait, l'analyse a porté essentiellement sur les éléments nominatifs (onomastiques), afin de déterminer et leur nature et leur fonctionnement généalogique.

Ainsi, elle nous a permis de voir que, même si les patronymes et les toponymes laissent apparaître des formes d'appellations différentes, celles-ci sont à dominante identitaires.

Chapitre II

L'impact de la généalogie

D'aujourd'hui : entre philologie et histoire

Introduction partielle

Parmi les domaines linguistiques qui ont jalonné l'histoire de l'Afrique du Nord seuls deux d'entre eux ont particulièrement fait souche et marqué bien plus que tous les autres sciences de l'onomastique, et surtout la Toponymie. Ce sont le berbère et l'arbre dialectal sous leurs aspects plus ou moins différenciés autant que plus ou moins apparentés et dont et dans nous citons pour le berbère : le Kabyle, le chaoui, le chenoui, le touareg, le mozabite, le zénète, le rifaine, le chleuh, le tamazight, ect. À ces deux grands domaines linguistiques, est venu s'ajouter le français qui en nette progression depuis les tout débuts de la colonisation française et des protectorats. À titre très inégal, l'espagnol, l'italien, le turc, mais surtout le latin, le grec, le phénicien, l'ancien égyptien ont laissé des traces dans certains noms propres dont les morphologies des langues prédominantes.

1- Généalogie et archives comme moyen d'enquête

1-1-Recommandations en matière d'investigation

De plus en plus de documents sont aujourd'hui consultables sur microfilms, c'est-à-dire que vous ne feuilletez plus les registres originaux. Lorsque l'occasion s'en présente encore, prenez soin de respecter ces honorables archives.

Ne posez jamais la feuille sur laquelle vous allez écrire sur une page ancienne : la trace de votre écriture pourrait y rester incrustée ; ne mouillez pas votre doigt pour tourner les pages ; n'inscrivez rien, même au crayon de bois, dans les marges.

Et quand il s'agit de microfilms, évitez de les rayer en les engageant mal dans les lecteurs.

Déjà, grâce à vos investigations dans le cercle familial, votre arbre généalogique commence à étendre ses rameaux. Grâce au travail dans les différents dépôts d'archives, vous allez vérifier vos premières découvertes et prolonger votre recherche.

1-2- Des sites multiples

Plusieurs lieux vont devenir les temples de vos découvertes généalogiques. Même si les Archives départementales regroupent la plupart des sources pour un département, ne négligez jamais les mairies. Elles sont tenues de vous envoyer la copie d'un acte d'état civil à des fins administratives, mais n'effectuent pas les recherches généalogiques à votre place. Pour obtenir copie d'un acte récent vous devez impérativement énoncer dans votre courrier la filiation qui vous unit à la personne concernée (par exemple grâce à la photocopie de votre livret de famille). Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Concernant l'état civil ancien, la mission des mairies est simplement de mettre à disposition les documents accessibles et, même si certaines acceptent de vous envoyer copie d'un acte ancien dont vous connaissez la date, elles n'y sont absolument pas obligées. Vous pouvez aussi les solliciter pour retrouver un document dont vous ne connaissez rien, mais la réponse à votre demande ne tiendra qu'à la bonne volonté du secrétariat.

2- La richesse des Archives départementales

Leur classement est réalisé par type de documents, sous forme de séries. En suivant l'alphabet, de A à Z, chaque série présente une catégorie d'archives. On distingue notamment les séries anciennes, d'époque révolutionnaire et modernes.

Séries anciennes (archives antérieures à 1790)

Série A - Actes du pouvoir souverain (tout ce qui concerne l'état et son domaine)

Série B - Cours et juridictions : parlements, bailliages, présidiaux, sénéchaussées, amirautés, sans oublier les riches archives des juridictions seigneuriales

Série C - Administrations provinciales : Intendance

Série D - Instruction publique, sciences et arts

Série E - Féodalité, archives familiales, dont les registres paroissiaux et l'état civil sans limitation de date (c'est-à-dire même après 1790)

Série F - Documents et fonds d'archives divers

Série G - Clergé séculier (donc de nombreux documents sur les cures et curés)

Série H - Clergé régulier (les documents des abbayes et monastères y sont conservés sans limitation de date)

Série I - Fonds protestants (plus ou moins important suivant les régions)

Séries d'époque révolutionnaire (1789-1800)

Série K - Lois, ordonnances, arrêtés (1789-1940) (en partie)

Série L - Fonds de la période révolutionnaire (1789-1800) : administrations, tribunaux (une grande richesse, notamment si un de ancêtres s'est illustré pendant cette période dans l'administration ou la politique du département)

Série Q - Domaines ; enregistrement ; hypothèques (en partie)

Séries modernes (1800 à 1940)

Série M - Administration générale : élections et listes électorales recensements, un fonds inestimable pour la généalogie, mais trop souvent négligé

3- Les Archives nationales

Les Archives nationale peuvent aussi être le lieu de recherches généalogiques, sur des aspects spécifiques de la vie de nos ancêtres. On y trouve, par exemple, des terriers qui ont été rattachées à la Couronne de France et surtout de nombreux documents concernant les familles algériennes (cf. p. 101-103). Inutile cependant de prévoir une visite aux Archives nationales dans les premiers temps de vos recherches,

Vous seriez vite égaré...

Série N- administration départementale

Série O- Administrations communales (donc des documents sur chaque commune)

Série P- finances, impôts, cadastre

Série Q- Domaines, enregistrement, hypothèques

Série R- Guerres et affaires militaires

Série S- Travaux publics, transports

Série T- enseignement, culture, sports

Série U- justice

Série V- Cultes

Série X- Assistance publique

Série Y- Etablissements pénitentiaires

Série Z- Sous-préfectures

Série W- concerne les archives contemporaines, c'est-à-dire les archives publiques postérieures au 10 juillet 1940. Créée le 31 décembre 1979 pour prendre en charge les versements des services administratifs et des juridictions pour la période postérieure à 1940, elle est un peu atypique et ne concerne que très peu le généalogiste.

Enfin, trois séries particulières répondent aux besoins du classement complémentaire :

Série J- Documents divers, entrés par voie extraordinaire : documents réalisés par les associations généalogiques, travaux versés par les chercheurs (série très importante pour vous qui étudiez votre famille, car de nombreux documents y sont liés à la généalogie.

Série Fi- Cartes, plans et documents figurés entrés par voie extraordinaire

Série Mi- Microfilms (divers documents dont les registres paroissiaux et l'état civil)

Série AV- Archives sur support audiovisuel (donc évidemment assez récentes)

4- Techniques d'investigation en matière de généalogie par le biais des tables (registres)

Les tables de l'état civil

Précieuses alliées des généalogistes, les tables des registres sont nées par le décret du 20 septembre 1792. Elles permettent d'éviter de longues heures de recherches à feuilleter les registres puisqu'elles récapitulent les actes de manière alphabétique

4-1- Les tables annuelles

Ces tables de l'état civil sont d'abord annuelles et recensent en fin de cahier tous les noms et prénoms des individus auxquels est consacré un acte de naissance, de mariage ou de décès dans la commune concernée. Les patronymes y sont classés, en principe selon l'ordre alphabétique. Pourtant il n'est pas rare, notamment dans la première décennie, 1792-1802, de constater que les officiers d'état civil ont confondu nom et prénom, ce qui rend alors l'usage de la table beaucoup moins intéressant !

4-2- Les tables décennales

Les tables annuelles sont fusionnées dans des tables décennales regroupant les mêmes renseignements par périodes de dix ans.

Il existe donc, pour chaque décennie, trois tables : une pour les naissances, une pour les mariages et une pour les décès. Réunis en un seul volume par commune, elles sont établies en double exemplaire. Le premier reste dans la commune, annexé aux registres, le second est d'abord transmis au greffe du tribunal d'instance (ou de grande instance), puis envoyé aux Archives départementales après cent cinquante ans. Dans de nombreux départements les tables décennales ne commencent qu'en 1802, la première décennie n'ayant donné lieu qu'à des tables annuelles.

4-3- Leur contenu

Chaque ligne d'une table précise les nom et prénom(s) de l'individu concerné par l'acte (ou des deux individus pour un mariage), et la date de l'acte. Parfois le numéro de l'acte au registre figure également, ou bien le numéro de la page. Cette sobriété du contenu des tables est fixée vers 1830.

4-4- De l'utilité des tables...

Si vous recherchez le décès d'un ancêtre, il peut être rapidement fastidieux de consulter tous les registres. Imaginez que vous sachiez simplement qu'il est présent au mariage d'un de ses enfants, qu'il a cinquante ans. Vous passeriez beaucoup de temps à éplucher tous les registres pour retrouver son décès entre cet âge et ses cent ans, par exemple. Avec les tables décennales, il suffit d'ouvrir les cinq registres des décennies concernées et de consulter la liste alphabétique pour retrouver le nom et la date de décès.

Attention, les tables ne donnent que la référence d'un acte, pas son contenu il devrait donc ensuite de reporter à l'acte lui-même pour en connaître les détails.

4-5- La prudence s'impose

-Tout ce qui figure dans les tables figure en principe également au registre original. En revanche, l'inverse n'est pas toujours vrai. Comme ces tables sont rédigées en fin d'année, elles résultent d'un inventaire effectué par leur rédacteur. Cet inventaire n'est pas forcément

exhaustif, certains actes ont pu être omis. Pour peu que la personne chargée de rédiger la table soit différente de celle qui a écrit les actes, on peut aussi trouver des erreurs de transcription des patronymes.

-Certains noms posaient problème aux anciens officiers d'état civil. Par exemple, la famille « GATER » à Saida chef lieu est parfois orthographiée « LES GATERS ». Il peut ainsi y avoir plusieurs entrées, dans les tables de la commune, pour ce même nom.

-Si vous trouvez plusieurs homonymes dans les tables, vous devez impérativement noter toutes les références, seule la lecture des actes originaux vous permettra de déterminer lequel correspond à ce que vous cherchez.

-Enfin, les tables des mariages sont rangées généralement par nom d'époux (il existe des exceptions). Vous devez alors consulter intégralement la liste pour retrouver des femmes porteuses du patronyme que vous cherchez.

5- Patronyme, toponyme et généalogie

5-1- Les noms de famille

Impossible d'expliquer la signification d'un patronyme sans faire la généalogie de ses porteurs... Situer ses origines géographique est indispensable pour comprendre le sens du nom, au regard du patois local, de la toponymie et des métiers dominants dans la région. Il faut pour cela remonter assez loin (au XVII^e siècle au moins) et chercher les microrégions où se concentre le patronyme.

5-2- À l'origine était le surnom

Deux phénomènes concomitants expliquent l'apparition des patronymes. Avant le XII^e siècle, les individus sont distingués seulement par leur nom de baptême. Le choix était large et l'inventivité ne manquait pas. Mais déjà, à cette époque, nos ancêtres découvrent les phénomènes de mode : certains noms de baptêmes en vogue deviennent très répandus alors que d'autres disparaissent. Cette époque correspond aussi à une importante croissance démographique qui oblige les groupes de population à donner des surnoms pour distinguer les homonymes ; en effet, à partir du moment où les Mohammed, Ibrahim, Omar, Fatma deviennent trop nombreux, il faut bien les différencier. C'est ce surnom qui est ensuite progressivement transmis aux enfants et devient le nom de famille. « mohammedi, brahimi, omari, fatmi...etc

La pratique n'était pas nouvelle, les Romains adjoignaient déjà à leur prénom (praenomen) le nom de leur lignée (nomen gentilicium) et un surnom personnel (cognomen, c'est-à-dire le qualificatif par lequel la personne est connue).

5-3- Quand le prénom devient le nom

Dans de très nombreux cas, c'est le prénom du père qui devient le nom des enfants. Selon le spécialiste Jean Tosti, ce sont plus de la moitié de nos patronymes actuels qui proviennent d'un ancien prénom masculin. Ce prénom est souvent déformé par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe. Il peut être traité également sous une forme diminutive ou possessive. Ainsi Taher est le diminutif Touihr, Auclair peut désigner le fils d'un homme prénommé avec la base filiationnelle »Ben « qui donne Ben Taher.

Clair, etc, Le prénom peut avoir disparu aujourd'hui, rendant difficile l'identification de l'origine. En revenant à la source, là où le patronyme s'est formé, vous retrouverez peut-être un saint local honoré spécifiquement dans une région, et dont le nom est dérivé. exp « sidi Touati qui donne le nom de Touati originaire de la région de Touat ».

5-4- Le défaut comme signe distinctif

Quand le patronyme provient d'un surnom, celui-ci est toujours péjoratif . Nos ancêtres, taquins, préféraient mettre en lumière les défauts que les qualités de leurs contemporains. Car jamais un surnom n'était choisi par l'individu, il était toujours attribué par son entourage. La famille Leduc avait sans doute en son sein un personnage qui aimait diriger et se prenait pour un duc. Nul besoin de commenter les noms des familles Leroux « lahmar », Lechauve « lagraa », faisant référence à un trait caractéristique d'un individu . Il sera plus difficile en revanche de déterminer si monsieur Loiseau était de petit gabarit ou s'il sifflait bien. De même, Legrand « Touil » désigne –t-il une personne de grande taille ou, au contraire et par dérision , celui qui était tout petit ? « Seghier »

Ici encore, un minimum de connaissance de la langue locale vous sera nécessaire pour interpréter les patronymes. Vous devrez fouiller dans la langue bretonne, par exemple, pour comprendre le patronyme Troadec fut donné à celui qui avait de grands ou que Le Bihan signifie « le petit ». C'est grâce à la langue occitane que vous saurez décrypter le nom Esquer qui signifie « gauche » et qui pouvait désigner un homme maladroit, grâce au flamand que vous traduirez Bonduel par « ventru » et Rommelaere par « grognon», etc.

6- Les origines géographiques

Les patronymes peuvent aussi s'être formés sur un toponyme, donc sur l'origine géographique de son premier porteur. Une chose est certaine, vous ne remonterez jamais votre généalogie jusqu'à cette ville. En effet, c'est la migration qui crée la distinction. La famille « TAMENTIT » est sans doute originaire de région « TOUAT », mais c'est parce que l'ancêtre initial l'a quittée qu'il en gardé le nom . Installé dans une autre région, le « TOUATI » est rapidement désigné comme celui « qui vient de TAMENTIT (un véritable kseur à ADRAR ».

Ce qui est vrai pour les villes l'est aussi pour les provinces Algériennes et les pays étrangers. Les Africains descendent de ces migrants de la première heure qui allaient chercher en dehors de leur province, trop pauvre, un travail et de la subsistance.

AU CENTRE D'ARCHIVES DE LA WILAYA DE SAIDA, NOUS avons rencontré dans les registres de nombreuses familles Africaines. Sûr qu'à leur souche migrant venu de ces pays considérés à l'époque comme « Frontaliers comme le Mali » Ce qui a fonctionné en sud ouest avec les Subsahariens n'aurait pas fonctionné dans d'autres régions, où les migrations transfrontalières sont beaucoup plus courantes et passent forcément inaperçues.

D'où l'intérêt de localiser l'origine de la famille pour comprendre le sens de son nom.

7- La marque du métier

Comme pour les patronymes bâtis sur les noms de lieux qui se sont construits sur des noms de métiers stigmatisent le cas isolé.

Dans un milieu rural où toutes les familles travaillent la terre ; il aurait été peu pertinent de distinguer les individus par leur métier.

Tous se seraient appelés Laboureur ou Manouvrier. En revanche,

les fonctions plus rares se remarquent et peuvent devenir un nom transmis ensuite à toute une lignée.

Les Barbier, Le charpentier, Sabatier (pour sabotier) ou Coquetier (celui qui vend des œufs) sont faciles à interpréter, tous comme les variantes qui désignent le maréchal-ferrant (Lefebvre, Le faivre, Lefèvre, Fabre, Favre, Faure, etc.). Pourtant, la connaissance des langues vernaculaires est parfois indispensable pour traduire un patronyme. Une branche de ma famille se nomme Escorailles, et j'ai dû consulter des spécialistes du patois parlé en Périgord, région d'origine des porteurs, pour comprendre que cela signifiait « tripier » Reste à savoir si le premier ancêtre exerçait cette profession ou bien s'il s'agit d'un surnom attribué à cette famille qui a donné beaucoup d'hommes d'armes, prompts à éventrer leurs adversaires. Le flamand nous apporte aussi son lot de métiers, comme Vernaelde, la couturière », Coussemaecker, le « fabricant de bas »; le breton traduit Legoff par le

« forgeron » catalan donne « ouvrier agricole » pour Mosso ou encore « tailleur d'habits » pour SastreLa migration en souvenir.

Certains noms restent inexplicables. Soit parce que la déformation est trop grande pour être rattachée à quoi que ce soit de connu, soit parce que leur création est plus récente et aléatoire. En retraçant

leur généalogie, les familles Naturel trouveront sans doute un enfant abandonné. D'autres enfants issus de parents inconnus se sont vu attribuer des noms très fantaisistes, sortis du langage courant ou de personnages illustres (Braillard, Néron, Macchabée, Anonyme), jusqu'à S.N.P., patronyme attribué en Algérie ou en Guyane par les autorités chargées recensements, signifiant « Sans Nom Patronymique ». Un de mes amis, Bernard Oliarj, est le seul porteur au monde de son nom, avec son fils et son petit-fils. Son nom a été créé de toutes pièces en 1913, lorsque son père, arrivé de Pologne via l'Allemagne, s'est présenté à un fonctionnaire français qui a inscrit phonétiquement ce qu'il entendait. Il faut remonter aux origines pour comprendre que la forme initiale, Olejarz, signifie « huilier ». Une autre de mes connaissances

doit son nom, Loto, à l'arrivée en France de son grand-père, Africain passionné de jeux, qui a été ainsi nommé arbitrairement dans les années 1930. Les seuls cas où le patronyme a été choisi par son premier porteur concernent les Juifs, en 1808 (cf. p. 129). Ainsi Lazare Salomon, né en 1745 à Otretzheim, près de Strasbourg, choisit-il de s'appeler Wellhoff parce qu'un puits trônait au centre de la cour de sa maison. Ses descendants français, soit plus de cinq cents individus aujourd'hui, doivent donc leur nom à l'imagination de leur ancêtre commun. De nombreux autres cas pourraient être cités.

8- Caractéristiques diverses des documents généalogiques

8-1- Les écritures anciennes

Lire les écritures anciennes effraye beaucoup de nouveaux généalogistes. L'exercice est pourtant plus facile qu'il n'y paraît si l'on s'habitue progressivement à comprendre les effets de la tenue de la plume sur la calligraphie.

8-2- De la qualité plume

Les outils qui étaient autrefois à disposition des curés, notaires, greffiers et autres scribes constituent la raison essentielle de notre difficulté à lire leurs textes aujourd'hui. L'enseignement de l'histoire nous a laissé penser que seule la plume d'oie avait cours avant la plume métallique, or il n'en est rien. Seuls les plus fortunés pouvaient s'en offrir. Dans les campagnes, on écrivait avec les plumes n'importe quel volatile, pourvu qu'elle soit un peu dure. Les corbeaux, coqs de bruyère, canards et cygnes étaient des fournisseurs réguliers de plumes. La dureté de la partie cornée de la plume dépend à la fois de la race de l'animal, mais aussi de son alimentation. C'est pourquoi ces plumes de « seconde zone » s'émousaient vite et obligeaient à une taille régulière. En apprenant à écrire, nos ancêtres devaient donc aussi apprendre à manier le petit canif qu'ils conservaient sur eux pour former le biseau de la plume et obtenir le « plat fendu » qui libérait l'encre. De la coupe dépend la largeur de l'extrémité de la plume et, par conséquent, du trait sur le papier.

Autre inconvénient des plumes de coq par rapport à celles d'oie ou de cygne : la faible capacité de leur corps creux à servir de réserve d'encre. Non seulement celui qui écrit doit retailer sa plume fréquemment, mais en outre il passe son temps à la tremper dans l'encrier.

Les conséquences sur l'écriture sont multiples, du trait épais dû à une mauvaise taille jusqu'au palissement progressif de l'encre au fil des mots entre deux trempages, en passant par les nombreuses tâches et les pâtés liés à la maladresse.

8-3- De l'encre et du papier

On le comprend aisément, l'encre de grande qualité, d'origine animale (issue de la seiche), était réservée à certaines catégories de scribes, comme les plumes d'oie bonne tenue. Plus couramment, il fallait extraire les pigments en broyant des minéraux ou en malaxant des

végétaux pour composer une encre, parfois noir mais souvent marron foncé. Achetée à un marchand spécialisé ou fabriquée artisanalement, on ne peut

Que se réjouir qu'elle soit encore lisible aujourd'hui. Pour le séchage, on pouvait

utiliser de la poudre noire composée en parties de cendres, qui venait absorber l'excès d'encre et renforçait la couleur noire. Il n'est pas rare aujourd'hui, en feuilletant des registres anciens, de trouver des restes de cette poudre qui s'est progressivement détachée des mots qu'elle a fixés sur le papier.

La qualité de l'écriture dépendait également du matériau utilisé. Les parchemins, faits de peau de veau, de mouton ou de porc tannée, offraient un support lisse sur lequel la plume glissait facilement sans accrocher, mais où le séchage était plus long. Le papier-chiffon inventé par les Chinois au début du II^e siècle, récupéré par les Arabes grâce aux prisonniers papetiers capturés à la bataille de Samarkand en 751, apparaît en France dès 1243 avec le Registre des enquêteurs d'Alphonse de Poitiers. Couramment fabriqué en France par la suite avec de vieilles étoffes mélangées à des fibres de ^{lin} et de chanvre, le papier-chiffon revenait quatre fois moins cher que le parchemin. Mais écrire sur ce papier demandait une certaine de certains de nos ancêtres. Le papier-chiffon eut des siècles de gloire jusqu'en 1840, date à laquelle Réaumur inventa le papier que nous connaissons aujourd'hui, à base de fibres de bois. Le grave défaut de celui-ci, dans les premières années notamment, est de demander de fortes quantités d'agents blanchisseurs, qui provoquent son autodestruction au fil des ans. Nombreux sont les documents de la seconde moitié du XIX^e siècle qui sont moins bien conservés que leurs aînés, de deux siècles plus vieux.

8-4- Réapprendre à lire

Pour parvenir à lire les écritures anciennes, il faut avant tout abandonner nos habitudes contemporaines. Nous nous repérons souvent dans un texte à l'aide de l'orthographe, de la grammaire, mais aussi de la ponctuation et des majuscules. Ces codes qui nous servent de « béquilles » lors de la lecture sont parfois absents dans les textes anciens : l'orthographe et la grammaire étaient souvent approximatives, l'usage de la ponctuation extrêmement sommaire. Pour ce qui est des majuscules, ni les phrases ni les noms propres n'en comportent systématiquement. Pire encore, il arrive que des scribes insèrent des majuscules au milieu des mots sans raison particulière; Le coût des matériaux nécessaires à l'écriture (le papier, les plumes et l'encre évoqués ci-dessus) avait également un impact sur la composition des textes. Impossible, par exemple, de recommencer la rédaction d'un contrat dans lequel on avait oublié un paragraphe. Il y a donc dans les textes anciens de nombreux renvois auxquels le lecteur doit prêter une grande attention.

8-5- Pour gagner de la place : les abréviations

De même, le souci d'écrire le maximum de mots sur un minimum de surface a engendré la création de nombreuses abréviations. De la contraction à l'apocope en passant par les notes turoniennes, toutes les méthodes ont été utilisées pour gagner de la place. La contraction permettait d'écrire « psse » pour « paroisse » ou « sgr » pour « seigneur », l'apocope (chute de

phonèmes à la fin d'un mot) donnait « lab » pour « laboureur », et les notes tironiennes reprenaient l'invention de ce secrétaire romain qui donna naissance à la sténographie. Dans ce dernier cas, de véritables symboles transcrivent des sons ou des syllabes, comme cette sorte de 9 positionné à cheval sur une ligne, équivalant à la syllabe con - ou com- (cum en latin). Qui permet d'écrire « 9paru » pour « comparu ».

8-6- Lire entre les lignes

Les lettres tracées par un scribe nous apprennent plus sur lui que ce qu'il pouvait imaginer laisser. À la densité de l'encre, donc à la force d'appui de la plume sur le papier, on identifiera le greffier nerveux ou dynamique, par rapport à la légèreté d'un trait laissé par un autre scribe plus discret ou artiste. À la vivacité du trait on reconnaîtra l'homme jeune, à l'écriture floue, celui, plus âgé, qui laisse paraître quelques tremblements. Plus encore, si l'écriture est décalée par rapport au style de son époque, il sera facile d'imaginer par exemple que celui qui trace les lettres a eu comme professeur un homme âgé qui avait lui-même appris à écrire plusieurs décennies auparavant. Car s'il est possible de dater une écriture simplement en regardant la manière dont les lettres sont formées, il ne faut pas oublier que nous tenons de nos maîtres la façon d'écrire ; notre façon de former les lettres est un compromis entre notre époque et celle de ceux qui nous ont enseigné.

9- Abréviations commentées

Les apocopes

abréviation de « laboureur » avec un point résumant la fin du mot.

abréviation de « septième », marquée par l'envol de la fin du « e » et un point.

9-1- Les contractions

abréviation du mot « audit », où on remarque le point sous le « t », lui-même placé en exposant, qui signe l'abréviation.

abréviation de « défunte », utilisant le même principe de contraction.

abréviation du mot « notaire ».

abréviation de « demeurant » où les entrelacs du « t » final marquent la contraction.

abréviation d'« inhumation ». Notez le trait qui surmonte le mot pour indiquer l'absence de lettres dans le mot, en l'occurrence « ti ».

abréviation de « présentes », au XVI^e siècle, où le trait abrégatif surmonte la fin du mot et non la syllabe abrégée.

abréviation de « terre » pour laquelle le scribe a remplacé les lettres manquantes par une boucle reliant le « t » au « r ».

sur le même principe, abréviation de « votre », au XVI^e siècle.

abréviation d'« enterrement » avec une double contraction, puisqu'il manque des lettres en deux endroits. La transcription doit être effectuée de la manière suivante : « Enter (re) m(en)t ».

9-2- Les particularités

abréviation de « novembre » où la première partie du mot est remplacée par le chiffre « 9 » qui est l'origine du mot.

la note tironienne signifiant « con », dans le mot « confesse ».

la note tironienne utilisée pour « et ».

le mot « paroisse » où la note tironienne « par » débute le mot.

la même note tironienne utilisée dans le mot « part ».

la première syllabe de « prometz » en note tironienne.

Quelques exercices paléographiques

Jean Durand fils de François Durand et de Jeanne

Boula ses père & mère né et baptisé par moy soussigné

dans l'église de Marchamp ce jour d'hui ce onzième Mars mille sept cent neuf, son parrain a été Jean Vincent, la marraine Angele Santaillet qui n'ont signé pour ne savoir de ce enquis et en présence de témoins soussignés

À noter :

- L'usage anarchique des majuscules et des accents
- L'absence de rigueur de la ponctuation
- Les liaisons abusives entre certains mots
- Les cédilles éloignées des « c » auxquels elles se rapportent, lignes 2 et 5
- L'utilisation de l'esperluette en guise de « et », ligne 2
- Le « y » à la place du « i » en fin du mot « moy », ligne 2
- Le « i » confondu avec le « j » dans « ce jour d'hui », ligne 3
- Le « s » résiduel dans « este » pour « été », ligne 4
- La forme ancienne du verbe « savoir » avec le « ç » en deuxième position, ligne 5

1-L'an de grâce mil Sept Cent quatre vingt douze, le quinzième jour

2-d'avril, je soussigné ay inhumé dans le cimetière de cette ville

3-Le corpsde françois le palmec décédé La veille en Sa maison

4- après avoir été muni des sacrements de l'église âgé d'environ cinq ans

5-te et deux ans de son vivant époux de Suzanne lepalmec

6-ont assisté au convoi, guillaume, dominique lepalmec et

7- plusieurs autres habitants de L'île qui ne signent de ce

Dans la marge : S(épul)t(u)r(e) de françois le palmec

Généalogie et démographie historique

En 1956, Louis Henry publiait avec Michel Fleury un ouvrage de référence. En cherchant à résoudre des questions posées sur la natalité au XX^e siècle, il faisait entrer de plain-pied la généalogie dans l'histoire des populations.

10- Un demi-siècle de travaux complémentaires

À l'époque où le polytechnicien Louis Henry réalisait ses travaux qui allaient aboutir à la publication de l'ouvrage Des registre paroissiaux à l'histoire de la population. Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien (cf. bibliographie), il existait peu de généalogistes pour lui fournir la matière et il se fonda sur les registres paroissiaux de Crulay (Orne) pour imaginer l'histoire de la population française de 1670 à 1829. Nous passons pour la première fois de l'état de clichés successifs, pris à des instants donnés, à celui de film continu pour suivre l'évolution des foyers d'un village. Mort en 1991, Louis Henry a eu la chance de voir de son vivant ses travaux poursuivis par le professeur Jacques Dupâquier à l'école des hautes études en sciences sociales. Ce dernier a mobilisé des centaines de généalogistes bénévoles pour réaliser une large étude sur les familles dont le patronyme commence par les TRA de l'époque napoléonienne à nos jours. Cet échantillon avait été choisi par des linguistes, ces trois lettres existant dans toutes les langues et étant susceptibles d'offrir un panorama représentatif de la population française, émigrés y compris. Les débouchés de « l'enquête TRA » ont valu à Jacques Dupâquier d'entrer à l'académie des sciences morales et politiques, entraînant symboliquement avec lui l'ensemble des généalogistes de France.

11- L'aventure continue

Grâce à l'acharnement de milliers de bénévoles, par le biais des associations généalogiques ou sur la base d'initiatives individuelles, ce sont aujourd'hui de nombreuses communes de tout le pays qui voient leurs registres paroissiaux et d'état civil dépouillés, scrutés et analysés. Au-delà des listes nominatives que l'on peut en tirer, un travail magnifique a été réalisé par certains qui s'attardent sur composition des familles, le choix du conjoint tant sur le plan sociologique que géographique, la fécondité, la mortalité, etc.

Le meilleur conseil que je puisse donner à un généalogiste qui découvre une foule d'ancêtres dans un même lieu, c'est de relever l'ensemble des actes de celui-ci, de reconstituer toutes les familles et de produire une analyse de son travail.

Conclusions chiffrées

qu'observe-t-on sur le plan statistique en effectuant une étude de ce type ? Par exemple que les unions avaient lieu sous l'Ancien régime plutôt en janvier ou février. Cela s'explique à la fois par les interdits religieux, mais aussi par le rythme de vie conditionné par les travaux des champs. Nos ancêtres étaient majoritairement attachés à la culture de la terre et il était impensable de préparer un

mariage alors que les semis, les récoltes, les moissons ou les labours battaient leur plein. Il devait s'ensuivre une naissance du premier enfant des nouveaux couples neuf mois plus tard, c'est-à-dire en octobre ou novembre, ce que vérifient les registres paroissiaux. En établissant un relevé de tous les enfants d'un village, famille par famille, on peut observer un écart-type entre deux naissances d'environ 30 mois. L'explication, là aussi, est simple. Après une naissance, la mère n'est plus féconde pendant tout le temps de l'allaitement. La femme pouvait à nouveau porter un enfant après le sevrage, qui intervenait autour de dix-huit à vingt et un mois. Cet indice est d'autant plus important qu'il fournit une indication au cas où deux naissances seraient moins espacées. Par exemple si deux enfants d'un même couple naissent à douze mois d'écart, il y a fort à parier que le premier est mort en bas âge, libérant sa mère de l'allaitement. Elle redevenait alors féconde immédiatement à une époque où la contraception n'existait pas.

12- Une analyse socioprofessionnelle

Parmi toutes les conclusions que le chercheur peut tirer de son étude d'une population paroissiale, celle qui porte sur les métiers est sociologiquement très intéressante. En dehors de la prédominance des métiers agricoles, il existe une foule de spécificités professionnelles dans les paroisses rurales. Telle zone bien pourvue en rivières voit se développer la micro-sidérurgie ou la verrerie. La pauvreté d'une autre zone conduit ses enfants à s'expatrier de manière saisonnière pour permettre la survie des familles, etc. Ces particularités induites par le contexte économique-géographique ont des effets sur les familles et les mariages.

12-1- Archives et anecdotes

Face à la rigueur des registres d'état civil, nous avons du mal à imaginer combien les registres paroissiaux servaient autrefois de journal aux prêtres. Ceux-ci n'hésitaient pas à utiliser des pages entières pour écrire des chroniques de l'année portant sur le climat, les événements exceptionnels ou simplement la vie quotidienne de leurs ouailles.

12-2- Le quotidien des campagnes (le Grand Eloignement)

Au détour des pages de baptêmes, mariages et sépultures, il n'est pas rare de trouver des petits récits qui mettent en scène nos ancêtres. Notez-les avec soin, ils seront autant d'illustrations pour votre généalogie. Pensez à vos ancêtres qui ont vécu ces événements en

leur temps. Ce peut être par exemple des histoires de loups, comme ici dans la Creuse, à Sardent, en 1773 :

« Le trente may mil sept cent soixante treize un loup enragé après s'etre jetté avec fureur sur plusieurs bestiaux de différentes paroisses et avoir mordu trois filles et femmes du village de Souliers, paroisse de Janaillat, se jetta sur Léonarde Martin, femme de Jean Bony de La Rebeyrolle, de là dévora une fille et un homme à Plein Faye, paroisse de St-Eloy, de là à Drouilles et enfin dans les bois du Sieur prieur de St-Eloy où, après avoir mordu plusieurs bestiaux et un homme du bourg qu'il l'avoit blessé d'une arme à feu, il fut tué. Heureusement les femmes de Souliers et de La Rebeyrolle furent conduites le lendemain à Limoges à l'hospital général pour y être pansées contre la rage. Les trois de Souliers ont été garanties jusqu'à ce jour, Léonarde Martin, malgré les remèdes, ressentit les premiers accès - l'hydrophobie le vingt deux juin suivant et décéda audit hopital le vingt cinq juin suivant à la suite du quatrième accès. »

La vie comme elle vaAilleurs, le curé se souvient des années passées dans la paroisse et digresse sur le mode de vie, les joies et les tristesses de ses contemporains ainsi que sur leurs litiges et querelles, comme Chamesson, en Côte-d'Or :

« Je n'ay guère connu de village où la jeunesse soit plus bouillante, plus effrénée et plus licencieuse qu'en ce lieu. Le jeu et la débauche, la danse et les batteries sont presque ordinaires les dimanches et les fêtes, malgré les défenses qu'on leur en fait sans cesse et malgré les punitions qu'ils éprouvent de temps à autre soit du ciel, soit des hommes en place. Depuis 15 à 16 ans que je suis ici, ils ont été maltraités deux fois dans leurs moissons par la gelée et la grêle, tout leur bétail a péri en 1747, il ne leur resta ni vache, ni boeuf. Quelques temps après, un forgeron eut sa chambre brûlée avec deux enfants et tout généralement ce qui était dedans.

Un homme fut noyé et un grand garçon, l'an 1754, tomba dans un puits proche la cure en revenant la nuit de la ville se voulant sans doute s'asseoir sur la margelle pour se reposer. (...]

En 1757, un jeune homme revenant de la petite forge, où il avait soupé, se noya on ne sait comment car il avait la rivière à sec en s'en allant. Tous ces fléaux ne les ont point changés, le gros mange toujours le petit et l'envie avec la calomnie et la rancune régnet.

Les cabarets au nombre de 4 ou 5 sont toujours ouverts la nuit et le jour .[...] Il n'y a presque plus ni fêtes ni dimanches, on charrie non seulement en moisson à toute heure et la nuit et le jour, mais encore le charbon pour les forges même pendant qu'on célèbre à l'église. Le fourneau ne s'arrête pas même le jour de Pâques. Chacun est maître de faire ce qu'il veut, il n'y a point de police, les officiers de justice sont éloignés, on a beau se plaindre à eux, ils ne viennent que pour recevoir salaire et faire bonne chaire chez les maîtres de forges.

Le pasteur qui n'a que sa voix de remontrance est peu écouté, parce qu'il n'est pas opposé et qu'il n'y a nulle punition. »

Il arrive même parfois que le prêtre soit témoin d'événements extraordinaires, qu'il narre sans tirer de conclusion particulière. Pourtant on se demande ce que les habitants de Boussac, dans le nord de la Creuse, ont pu penser ce 9 septembre 1762 après l'inhumation d'un des leurs...

« Le neuvième jour du mois de septembre de l'an mil sept cens soixante deux, le corps de Charles Boisset, m(aî)tre sellier en cette ville, âgé d'entour quarente cinq ans, décédé le même jour muni de l'extrême onction, ayant demeuré cinq jour sans connoissance et tourmenté de deux minutes en deux minutes d'intervalle par des convulsions esfrayantes provenant sans doute de quelques vaisseaux rompus à la tête, d'une chute [principe de la maladie], a été inhumé dans le cimetièrre de cette p(aroi)sse par nous curé soussigné qui [dans la marche du convoi] avec tous les assistants a vu, soleil couchant, la figure d'une brillante étoile plus grande qu'une fusée qui s'est fenduë et allongée [dans les airs] et s'est perdue du coté de la fosse du susdit défunt. Thomas Dufour et Jean Vaury témoins ont - déclarés ne savoir signer enquis. »

13- Généalogie et génétique

Le rapprochement entre généalogie et génétique est plus que naturel. L'apport des travaux familiaux à la recherche médicale sur les syndromes d'origine héréditaire est de plus en plus prisé. A l'inverse, des connaissances de base sur la génétique humaine peuvent être confrontées facilement à notre arbre généalogique.

13-1-Le visible et l'invisible

rappelons qu'il existe le génotype et le phénotype, le premier désignant la composition de nos gènes, le second leur expression. Chaque gène est composé par des séquences d'ADN observables sur les chromosomes, que l'on appelle des allèles. Il existe deux allèles pour chaque gène, l'un transmis par notre père, l'autre par notre mère, et c'est leur combinaison qui donne l'expression finale du gène, le phénotype. Parfois les allèles sont co-dominants et leurs caractéristiques se mélangent pour donner l'apparent final du gène. Dans d'autres cas, les allèles sont l'un dominant, l'autre récessif, ou tous deux récessifs. C'est dans ces cas-là qu'il est plus facile pour un généalogiste amateur de dresser son arbre génétique.

13-2-couleur des yeux et des cheveux

la couleur foncée est déterminée par un allèle dominant, la couleur clair par un allèle récessif. Quand un individu a les yeux clairs, c'est qu'il porte les deux allèles récessifs, sinon l'allèle dominant « foncé » s'exprimerait. Deux parents aux yeux ou cheveux « clairs » ne peuvent avoir que des enfants « clairs ». En revanche, un individu « foncé » peut porter soit deux allèles foncés, soit un allèle foncé et l'autre clair. C'est seulement en observant son ascendance et sa descendance que l'on peut connaître son génotype. Par exemple, si l'un de ses parents a les yeux clairs, on peut être certain que l'individu en question possédait deux allèles distincts. En revanche, si ses deux parents ont les yeux foncés, ils peuvent être

eux-mêmes combinés clair/foncé. C'est alors sa descendance qui pourra nous indiquer une piste : à la moindre naissance d'un enfant aux yeux clairs, on peut supposer que l'individu portait l'allèle récessif dans ses gènes.

13-3- Mettre en pratique les notions de base

Créez donc un arbre généalogique parallèle à celui où vous affichez les noms, prénoms, dates, etc. Grâce aux photos que vous aurez regroupées, observez la couleur des yeux et celle des cheveux de toute votre parentèle. Car, bien sûr, vous ne vous limiterez pas aux ancêtres en ligne directe. Utilisez ensuite un code visuel pour qualifier les allèles dominants et récessifs : par exemple un F majuscule pour foncé (le caractère dominant) et un c minuscule pour clair (le caractère récessif). Imaginons que vous voyiez apparaître des yeux clairs sur la photo de votre arrière-arrière-grand mère. Indiquez dans ce cas à coup sûr la combinaison c/c pour ses deux allèles qualifiant la couleur des yeux. Si son mari, votre arrière-arrière-grand-père a les yeux foncés, interrogez-vous sur l'une ou l'autre des possibilités pour son génotype (c/F ou F/F). S'ils ont eu au moins quatre enfants et qu'aucun n'a les yeux clairs, il n'y a pas encore de certitudes, mais il y a fort à parier que le génotype de votre aïeul était F/F. Au contraire, si un seul enfant a les yeux clairs, vous pouvez être certain qu'il fallait indiquer c/F en face de ses caractéristiques génétiques pour la couleur des yeux.

13-4- Tests ADN et généalogie

Une foule de « laboratoires » proposent aujourd'hui, via internet, de réaliser un test ADN à partir d'un prélèvement simple, que l'on effectue soi-même avec une sorte de coton-tige frotté sur le paroi interne de la joue. Malheureusement, ces entreprises ont plus une vocation commerciale que scientifique et se contenteront de vous indiquer, pour quelques centaines d'euros, de quel grand groupe humain vous descendez. Leurs analyses se basent sur l'ADN mitochondrial, transmis uniquement par les femmes. Elles permettent de remonter à une des fameuses « Ève » fondamentale réparties sur la surface du globe.

Ce n'est plus de la généalogie, c'est de la distraction génétique qui peut avoir des dérives graves et opposées à l'universalité humaniste dont nous devons faire preuve. Car en admettant que les tests soient fiables et identifient tous les « cousins » descendants d'une même femme primitive, nous ne devons pas négliger les milliards d'autres combinaisons qui résultent des brassages de populations

sur les autres branches de notre arbre. Il ne peut donc y avoir en aucun cas de notion de race, de clan génétique, d'isolat absolu, en dehors de l'unique genre à laquelle nous appartenons tous de manière égale : le genre humain.

13-5- La génétique pour prouver la filiation

La loi française précise que les tests ADN destinés à prouver une paternité ne peuvent être réalisés que sur ordre de justice ou avec l'accord explicite de tous les intéressés. Des tests ADN peuvent donc être menés, par exemple, pour prouver que deux individus de sexe masculin descendent bien d'un même ancêtre sur la lignée agnatique. En effet, dans

la paire de chromosomes qui détermine notre sexe, nous avons soit deux chromosomes X et nous sommes une fille, soit un chromosome X et un chromosome Y et nous sommes un garçon. Le chromosome Y parvient donc directement et exclusivement de notre père, qui le tenait lui-même de son père, et ainsi de suite. En tant qu'homme, j'ai un chromosome Y absolument identique à celui de mon père, de mon grand-père, mais aussi de mon cousin germain qui est le fils du frère de mon père, etc. En allant plus loin dans le cousinage (et dans les frais liés aux tests ADN), un examen du chromosome Y de tous les porteurs de mon patronyme permettrait de prouver que nous descendons tous d'un ancêtre unique ou, à l'inverse, qu'il existe plusieurs foyers distincts où le nom s'est formé.

13-6-La généalogie au secours de la médecine

C'est en repérant des ancêtres communs à des porteurs de certaines maladies génétiques que les chercheurs essayent d'identifier l'origine de la maladie et, surtout, de prévenir les cousins du risque potentiel qu'ils courent. Le docteur Claude Férec de l'université de Brest, par exemple, dirige un laboratoire qui travaille sur la mucoviscidose. La généalogie des enfants atteints a été largement commencée et, souvent, une partie de leurs ancêtres se concentre dans une zone située dans le centre de la Bretagne. Les spécialistes estiment qu'en remontant au début du XVII^e siècle ils auront atteint l'ancêtre commun dont les gènes ont subi une mutation et permis à la maladie d'apparaître. Il suffira ensuite d'établir son arbre généalogique descendant pour retrouver toutes les personnes vivantes susceptibles d'être touchées par la maladie. D'autres études portent sur le glaucome héréditaire. Les mormons, eux aussi, travaillent sur plusieurs maladies, dont des cancers héréditaires, et leur base de plusieurs centaines de millions d'individus (cf. p. 174) permet d'analyser un échantillon représentatif de cas.

13-7-Des dérives restent à craindre

La généalogie est donc une précieuse alliée des médecins généticiens. Pourtant, leurs recherches ne doivent pas faire oublier l'aspect social et mutualiste de la santé. Le pire pouvait arriver si des familles à risque étaient identifiées et reconnues comme coûteuses pour la santé publique. N'oublions non plus pas que certains chercheurs travaillent sur d'autres paramètres beaucoup plus discutables, comme d'imaginaires gènes de l'alcoolisme, de l'homosexualité ou du crime. C'est ainsi que des généalogistes du Cantal, qui avaient accepté de participer ensemble à une grande enquête ADN, ont vu leurs analyses confrontées à des bases génétiques de criminels destinées à comparer les possibilités d'hérédité en la matière !

13-8- Hémophilie à la cour

Victoria était porteuse du gène de l'hémophilie. Cette particularité, portée par le chromosome X, est cachée chez les femmes (dites « porteuses saines ») et ne s'exprime que chez les hommes. Par une subtile stratégie matrimoniale, la reine Victoria sut placer sa descendance dans toutes les cours d'Europe et transmit ainsi ce gène de l'hémophilie à la plupart des familles royales.

14- Les noms de famille

Impossible d'expliquer la signification d'un patronyme sans faire la généalogie de ses porteurs... Situer ses origines géographique est indispensable pour comprendre le sens du nom, au regard du patois local, de la toponymie et des métiers dominants dans la région. Il faut pour cela remonter assez loin (au XVII^e siècle au moins) et chercher les microrégions où se concentre le patronyme.

14-1- À l'origine était le surnom

Deux phénomènes concomitants expliquent l'apparition des patronymes. Avant le XII^e siècle, les individus sont distingués seulement par leur nom de baptême. Le choix était large et l'inventivité ne manquait pas. Mais déjà, à cette époque, nos ancêtres découvrent les phénomènes de mode : certains noms de baptêmes en vogue deviennent très répandus alors que d'autres disparaissent. Cette époque correspond aussi à une importante croissance démographique qui oblige les groupes de population à donner des surnoms pour distinguer les homonymes ; en effet, à partir du moment où les Martin, Louise, Nicolas, Marie, Pierre et Catherine deviennent trop nombreux, il faut bien les différencier. C'est ce surnom qui est ensuite progressivement transmis aux enfants et devient le nom de famille.

La pratique n'était pas nouvelle, les Romains adjoignaient déjà à leur prénom (praenomen) le nom de leur lignée (nomen gentilicium) et un surnom personnel (cognomen, c'est-à-dire le qualificatif par lequel la personne est connue).

15- Généalogie nébuleuse et contrainte identitaire : analyse d'une rubrique journalistique

En octobre 1999, le champ politique et médiatique national prit connaissance non sans stupeur et "inquiétude" pour certains partis, de la missive de Monsieur Abdelkader Hadjar, Président de la commission des Affaires étrangères de l'APN, adressée à Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, rendue publique par l'agence officielle APS.

A ce titre, la lettre n'ayant pas été "écrite pour être rendue publique ni pour être publiée par les médias", selon les termes du député de Tiaret, membre du Comité Central du FLN, ex-ambassadeur, ex-président de la Commission nationale de l'arabisation, est, sous cette forme communicative (privée, non publiable médiatisée), suffisamment symptomatique du degré de déficience éthique des conduites politiques, et assez révélatrice, au vu de son contenu, d'une pathologie historique nationale liée à la perte des lieux de mémoire.

Cette dernière considération, illustrée par des qualificatifs ayant choqué les Algériens : «Zeroual le Chaoui», «Ouyahia le Kabyle», «Redha Malek à travers le Conseil des Janissaires», «les partisans de l'amazighité», «les francophiles», «les partisans d'une Algérie arabe musulmane», «les partisans d'une Algérie laïque occidentalisée»... est la preuve tangible d'un bricolage historique élevé au rang d'une stratégie politique, de ce qu'il est convenu d'appeler, dans le lexique local, une des constantes nationales "thawabet" (la langue arabe) et de sa défense exclusive.

15-1 -Dénomination latente et onomastique conjoncturelle :

C'est ce détail "de taille" qui a attiré notre attention. Il n'est pas conjoncturel, il est foncièrement structurel. Cette modeste analyse tentera de mettre en relief, sans mauvaise foi, ni préjugé idéologique ou stratégie calculatrice, "ce détail", le caractère honorable de ce lignage dont, certainement, notre plate-forme politique a une vague idée. Sans complexe, ni animosité mal placée, dans une approche très proxémique, à travers des noms de lieux (toponymes), de tribus (ethnonymes ou ethniques), de personnes (anthro-ponymes), nous nous intéresserons à ce lignage et à sa lointaine généalogie, disons-le d'emblée, séculaire, voire plusieurs fois millénaire dans le cas précis, forcément amazigh, pour montrer en fin de parcours, la gravité du déficit identitaire et ses conséquences inconscientes et dévastatrices.

Au-delà du caractère malsain de cette forme de catharsis et de spasmes politiques qui a fait le délice de nombreux journalistes et observateurs politiques, cette question préliminaire dépasse largement le cadre de la vie politique actuelle, trop étroit, à la lecture des commentaires parus dans la presse, pour restituer dans sa totalité, du moins dans ses grandes articulations, quelques faits de permanence, des données de fonds historiques, sociologiques, linguistiques, démographiques, religieuses, symboliques.. structurant l'Algérienité dans la pluralité de son patrimoine historique et de ses parcours identitaires et culturels (libyque, berbère, punique, latine, arabe, espagnole, turque, française etc.), de ses croyances religieuses et mystiques (païenne, juive, chrétienne, musulmane) de ses dimensions africaines et méditerranéennes.

Ces éléments structurants pris, de plus, dans la dialectique de leurs forces de généralisation régionale ou mondiale et de différenciation locale, semblent complètement échapper à notre élitisme et au courant qu'il incarne, parce qu'incapable de manière consciente ou inconsciente, raisonnée ou subjective, de poser l'Algérie comme permanence, de la penser et la restituer comme totalité, et non comme un chapelet qu'il égrène à l'endroit qu'il veut, sans se rendre compte des fêlures qu'il incarne, par ignorance ou par ambition mal ciblée d'abord, qu'il provoque, ensuite, idéologiquement, dans l'ordre généalogique et symbolique, véritables lames de fond qui organisent toute société et sa pérennité. Ce genre de réflexion est source de dérèglement des modes de transmission identitaire entre les générations, une négation par rapport à l'origine, un parfait clonage des procédés coloniaux du 19ème siècle en Algérie...

Que dire et penser d'un personnage, s'énonçant à la première personne du singulier «je suis un homme influent sur la scène politique et médiatique», «je suis de tous les honneurs», un responsable d'un paradigme de refondation (l'arabisation), du moins un de ses animateurs les plus zélés, de reconquête de la personnalité algérienne à l'indépendance, peut-être plus amazigh que Ibn el Mâati, Cheikh Abdehamid ben Badis, Cheikh Bachir el Ibrahim, Cheikh el Wartilani... réunis, qui nie idéologiquement et combat politiquement la généalogie berbère de son ascendance, sa langue, sa culture, son patrimoine? En somme, le parfait Berbère "hors de toute chronologie" comme le pensaient des historiens coloniaux.

Dans ces conditions, la politique résistera-t-elle longtemps à l'Histoire et à sa négation? Ou la réactualisation des faits anciens qui, pendant des millénaires, ont organisé une société et assuré sa continuité, doivent-ils être convoqués pour comprendre, par rapport à ces références explicites, les dérapages actuels? Une telle approche implique une réappropriation des fondements qui structurent l'Algérie, une reconquête des lieux de mémoire instrumentalisés et instrumentés depuis 1962, pour

cesser définitivement de faire croire aux Algériens qu'ils n'ont pas de racines¹ et, par conséquent, être dans l'impossibilité d'accéder au rang de sujets historiques.

Sur initiative de citoyens et d'élus locaux éclairés de la région, au début des années 1980, le nom de Merighia, actuellement Daira de Sidi Boukeur, à une vingtaine de kilomètres de Saida. Koriât » dite sidi benyamina » est aussi un nom de lieu de souche linguistique libyco-berbère, la racine KR, avec le sens de "se lever, s'élever", "une idée d'éminence" écrit Foudil Cheriguen (1994). Beaucoup de montagnes et de noms de relief, de manière générale, dans cette région (Hauts Plateaux), sont à base de cette racine: Kef Akour, Djebel sidi Ahmed Zeguai, Djebel krorsia, Ain el Koried, Ouzkaria, Kef el Keren, près de Columnata, connu pour ses sites archéologiques et ses gravures rupestres... mais surtout le majestueux et haut-lieu de combat et de résistance des Algériens depuis la nuit des temps : Djebel Zekri (sidi amar), forme arabisée de "izeiikar" qui signifie en touareg "cime, point culminant" et dans le parler berbère de l'Ouarsenis, le zénète, "azek'k'our": un rocher (Basset : 1893) : Djebel Zekour, Zekkari, Bou Zoukar etc. En plus, d'autres appellations non loin de notre Keriâ-Mighila proviennent de la racine KR : El Tagdoura, Tifrit, Karman à côté de Saïda, Tunkira, Tunkara à proximité BALLOUL, donc des fameux monuments funéraires berbères de la période byzantine (V^{ème} siècle), les Djeddars, sur les anciens territoires de Medroussa, Medrissa, forme altérée de Madghoussa (Benramdane : 1995), nom également d'un personnage mythique de la lignée berbère zénète, à rapprocher du non moins célèbre Mausolée de Madghassen, dans la wilaya de Batna (territoire des Chaouia). Dans le berbère, on trouve la forme verbale "madghes", avec le sens de "être largement ouvert", "initier, commencer" (Chaker : 1991). L'archéologue Fatima Kadra, dans son brillant ouvrage sur *Les Djeddars, monuments funéraires de la région de Frenâ* (1983), souligne l'origine indigène de l'onomastique locale (onomastique, du grec "onoma" : nom propre) : "certains indices (signes libyques, sens inversé de l'écriture) laissent présumer que l'écriture libyque était utilisée concurremment à la langue latine". D'autres noms sont relevés plus loin, au Maroc, par Laoust (Toponymie du Haut-Atlas, 1942), sous leur forme primitive akerker "tête", akarou en kabyle et "crâne" en ahaggar, par extension "un sommet de montagne".

Quant au prestigieux ethnique de Merighia, à la fois toponyme et même hagionyme (nom de culte, sacré) — les habitants de la région continuent jusqu'à présent à jurer et à conjurer le mauvais sort par Rjal Maghila —, il est à rapprocher de "ighil", c'est-à-dire "côteau, colline", "drata" en arabe, exemple Ighilzane (Relizane). Il peut également évoquer, en kabyle, "le courage, la bravoure, l'audace" (Dallet : 1980), dont l'équivalent dans le parler algérien avec pratiquement le même sémantisme, "boudra'a", littéralement "l'homme au bras", "argaz, guezoul" diront d'autres concitoyens. Ce dernier vocable "guezoul" a été cité par tous les historiens et chroniqueurs arabes, dans la région de Tahart / Tihart la médiévale et les Moudjahidines de la wilaya V le connaissent bien : Djebel Guerzîf. On bâtit sur son flanc, disent Ibn Khaldoun et Al Bekri, sur ordre d'Ibn Rostom, la ville de El Ogbane, en l'an 144 (761-2). Ajoutons d'autres formations dérivées : Bouguezoul, Guezouli, Khaled El-Guezouli (ancien pseudonyme d'un journaliste de la région, moudjahid et spécialiste de l'histoire locale de Saida)... Le nom de tribu Guezoula, descendants des Beranes vient également de Guezoul. Gautier et Chériguen, (auteur algérien du premier ouvrage sur la toponymie algérienne : *Toponymie des lieux habités. Les noms composés* (1994), établissent un rapprochement entre Guezoul et Gétule. Chériguen (1987) signale également un rapprochement possible entre Gétule et Gueddala, Gueddala et Aguellid "roi" en berbère. "Guerzîf" peut dériver de

¹Cf. Travaux de Hassan Remaoun sur l'enseignement de l'Histoire, CRASC, Oran.

la racine GZL qui veut dire en touareg "monter, gravir une pente", "gezel"; pour Chaker, gezzul signifie "il court <igzal, igzul, iwzil>", Guezoul est un nom de montagne dans le nord du Maroc.

15-2- Nomination des lieux propres, des espaces géographiques innés

Un toponyme de formation récente, désignant des constructions illicites (bidonville), dans les années 1970 à Saïda, a été donné "spontanément", donc produit de l'imaginaire populaire : Boudra'a. Cette appellation est attribuée aux indu-occupants de terrains du fait qu'ils aient défié l'autorité. Alors, Mighila, Boudra'a : deux noms différents? En apparence oui, mais dans le fond, une représentation mentale identique typiquement maghrébine, plusieurs fois millénaire, correspondant au contexte de développement de repères référentiels de type identitaire, cristallisés dans nos noms de tribus, de montagnes, de sources, de grottes, de saints, de redjam... quelles que soient leurs formations historiques et leurs couches linguistiques (berbère, punique, latin, arabe..). De "L'Afrique au Africains" de Massi- nissa à "Cette terre n'est pas à vendre" de Messali Hadj jusqu'à "Nous mangerons la terre de notre pays" de Boumedienne, c'est le même rapport à l'espace, à l'identité. La terre et sa dénomination, cristallisée dans les topo- nymes, les ethniques, les hagnonymes, sont au cœur de l'identité algérienne : terre soumise à des rythmes séquentiels historiques de colonisation / décolonisation / recolonisation, peuple rebelle, esprit frondeur, culture de résistance, valeurs guerrières.. La terre et sa dénomination jouera le rôle d'une forte identité et la fonction d'une puissante identification. C'est le droit de sol, non le droit de sang. Au Machraq, il s'agit d'une toute autre représentation identitaire de la généalogie. Par conséquent, n'allons pas chercher des éléments structurels identitaires fondamentaux ni en Orient, ni en Occident! MostetaLacheraf, Mohamed Cherif Sahli, Djilali Sari, Abdelkader Djeghloul... ont pertinemment expliqué la nature rurale de la résistance populaire, du rapport charnel à la terre ancestrale, au terroir intériorisé et sublimé par ailleurs, à travers toutes les formes d'expression artistiques populaires.

Un telle perspective nous renvoie à la profondeur des ancrages historiques de Meghila, des BanuIfiran et des nombreuses tribus dans notre pays et / ou au Maghreb. D'où viennent les Mighlis, ces berbères zénètes "arabisés" actuellement?

L'histoire des Zenata en Ifrikiya et au Maghreb, dit Ibn Khaldoun, commença immédiatement après l'apparition de la race berbère en ces pays, c'est-à-dire dans un siècle tellement reculé que Dieu seul en savait l'époque. Cette réflexion nous ramène au fameux Mighli : Abou Korra des BanuIfiran. Abou Korra de la tribu des Mighila? Abou Kourra al Ifrani al Maghi- li? Par plaisir, comme le ressent MostetaLacheraf dans son dernier ouvrage (*Des noms et des lieux*, 1998) parlant de "cette connaissance tellurique de cet espace, de cette adhésion sensuelle, sensitive, charnelle à cette géographie natale qu'on ne lui [l'Algérien moyen] enseigne plus et avec laquelle il ne peut avoir un "contact" direct, un lien ombilical ou initiatique même furtif (mais conscient)...", nous exploiterons les deux appellations ethnonymiques : Mighili et Ifrani.

L'étude linguistique du composant ethnique (nom de tribu) *Ifiran* à lui seul mérite une thèse de Doctorat. Deux excellents articles concernant les origines des BanuIfiran : étymologies mythologiques des Grecs, essais d'explication des auteurs arabes sont contenus dans *L'Encyclopédie de l'Islam* (nouvelle édition, 1990) et *L'Encyclopédie berbère* (1985). Dans le premier ouvrage (tome III), Lewicki, citant Ibn Khaldoun et les écrits des généalogistes berbères Sâdik ben Sulayman al-Matmati, Hâni' ben Masdûr al-Kûmi et Kahlan ben abiLuwâ, relève que les BanuIfiran

étaient des descendants d'Ifri, fils d'Islitan, fils de Misra, fils de Zakiya, fils de Wardiran (ou bien de Warshik), fils d'Adibat, fils de Djana, éponyme de toutes les tribus zanâtiennes. Une tradition les relève comme descendants d'Islitan. De nombreux toponymes au Maghreb sont à rapprocher de ce nom, citons administrativement le plus connu, Oued Sly, chef-lieu de daïra, sur l'autre versant de l'Ouarsenis (wilaya de Chlef).

Il est important de souligner que l'histoire et l'étymologie d'Ifran auquel il faudrait associer Afri / Ifri / Afariq / Africa / Ifrikiya, etc. a fait l'objet pour les historiens, depuis les Grecs, les Arabes jusqu'aux Français de la période coloniale, d'explications et d'interprétations les plus diverses et les moins inattendues. Mais il nous semble que les interprétations d'Ibn Khaldoun, d'une lucidité incroyable, peuvent être corroborées par l'état de la connaissance actuelle que nous avons de la toponymie maghrébine. Il est le premier à rattacher le nom d'Ifri, ancêtre éponyme des BanuIfran, au vocable berbère ifri" avec le sens de "caverne". Lewicki, dans l'écheveau des dissertations étymologiques données par les Grecs, les Romains, les Arabes, les Français, opte pour celle d'Ibn Khaldoun et ajoute quelques lignes : "Si cette étymologie est juste, on peut supposer que la confédération des BanuIfran (ou plutôt son noyau) a dû son nom au fait que les fractions zanâtiennes qui entraient dans sa composition, vivaient à l'origine dans des demeures troglodytes"(grottes

15-3-Racines d'un nom et généalogie d'un continent

Ceci dit, que nous apprend la toponymie locale? Ifri ainsi qu'une série de vocables dérivent de la racine FR, FRN. FRN a le sens en touareg de "choisir", efren "en choisissant ce qui est le meilleur et optant pour lui", tefren "être l'objet d'une sélection" (Foucauld, 1924). Au Maroc, dans le Haut-Atlas, ifri (pluriel ifran, ifraten) a le sens de "caverne, grotte", mais aussi de "bassin artificiel destiné à recevoir l'eau des montagnes" (Laoust, 1942). Pellegrin reprend une autre interprétation de Mercier dans son ouvrage, intéressant mais néanmoins dépassé : *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du nord* (1924). Elle nous semble si peu plausible que nous nous dispensons de sa présentation (nous le citons à titre indicatif). Par contre, l'explication de Laoust, rejoint par Cheriguen(*Barbaros ou Amazigh*, 1988), met en évidence le rapport entre IFRI et AFRIQUE "le vocable latin AFRICA contiendrait IFRI, sous la forme de AFRI (ifriqiya en arabe)... "

Pour notre part, nous savons que la productivité lexicale de cette racine est attestée dans la région de Tiaret, d'Oran, de Bejaïa, de Saïda... en Tunisie, au Maroc, soit à base de FRN, soit à base de FR qui veut aussi dire "grotte, escarpement : ifri, ifran " (Dallet, *Dictionnaire kabyle-français*, 1980). Nous citerons des noms de lieux ayant un rapport avec le thème FR de la grotte : Tafraoua, Tafraoui, Feriana, Tifrit (même nom que la célèbre grotte préhistorique de Saïda), dite « Tibernatine » Djebel Feriane, Oued Fernane, Fernane, Tafrinte, Tafrent, Tifrane, Oued Tiferine, Ifran, Tifran, Oued Ferendouh, Frenda, AïnFranine, Fernani, TifrabouMadhi, Tifrat, TibratNaït el Hadj, Tifoura, Tafoura... et très loin, à In Aménas, à la frontière algéro-lybienne, Tifernine, près du sublime topique Tin FouyéTabankourt que les sociétés pétrolières mondiales ne connaissent que trop bien sous la forme de TFT. Ajoutons Cap Ifrân, situé à l'est de Carthage, mentionné par al-Idrissi.

Le nom IFRI, dans ses deux catégories : nom de grotte, ensuite nom de peuplement et l'interprétation linguistique que nous lui donnons va être conforté, sur le peu d'études faites à ce jour, par les données de l'archéologie et de l'anthropologie préhistorique. Nous avons eu l'occasion de formuler l'hypothèse de la formation historique et linguistique d'Ifri ainsi qu'un certain nombre de noms de grottes et de lieux de régions montagneuses correspondantes, et ceci grâce aux vestiges recueillis (industrie lithique et osseuse), datées par les spécialistes. Ils correspondent à la période néolithique (3 000 à 10 000 avant notre ère). IFRI et ses formes dérivées sont la trace et les témoins irrécusables des pratiques langagières dans leur ancrage le plus ancien et la dimension humaine de parcours culturels et interculturels les plus féconds.

Et lorsqu'au dernier sommet du millénaire de l'OUA à Alger (Juillet 1999), à un moment où le peuple algérien, dans la solitude et la dignité des grands combats, puisait tragiquement dans ses ressorts les plus profonds pour survivre, vivre et perdurer, on ne se lassera jamais de cette image sincère, désintéressée de l'Afrique en Algérie, s'abreuvant et se ressourçant à travers ses dirigeants politiques à une eau jaillie des profondeurs de nos montagnes, associée à une autre page de notre histoire contemporaine : Ifri de la vallée de la Soummam (eau minérale). Et comme l'ont si bien dit les Ambassadeurs du Nigéria et du Sénégal à Alger, dans leur réponse à Monsieur Hadjar (*Liberté*, 17/9/1999) : "Le Nigéria, le Sénégal et l'Algérie, comme d'autres pays, assument entièrement et sans complexe, toute leur histoire et leur identité sans reniement, ni exclusion, sans haine ni mépris, et avec dignité et responsabilité. Que chacun s'assume avec responsabilité..."

15-4- Image de la »Yaagoubia « (EX Appellation de Saida) ouverte d'esprit

Parler, à cet effet, de Yagoubia, exclusivement de la formation berbère, de la tribu des BanuIfra, Matmata, Beni Louma, Dabelten, Gouacem, de Mig- hila et même de ses ramifications actuelles, Kraïche, Chehama, OuledMeddah etc., sans évoquer Tihart la médiévale, la capitale rostémide, l'apport de la religion musulmane, de la civilisation, de la culture et de la langue arabes, c'est aller au travers de l'histoire, de cette illusion du «déterminisme racial», démonté magistralement par Mohamed Chérif Sahli dans *Décoloniser l'Histoire* (1986), à propos de l'immuable primitif Berbère, "figé depuis la fin des temps préhistoriques en des formes d'organisation : famille agnatique, clans, cultes agrestes". Parler de Saida, c'est évoquer la représentante de "l'idéal politico-religieux des kharédjites modérés" (La- roui, 1975), quand Ibn Roustom fonda sa capitale. Lala Saida, la florissante avec ses produits agricoles, son commerce avec l'Afrique et ses constructions, nous dit Al-Muqaddassi. El Yagoubia, c'est là renommée par son goût du savoir, sa passion des problèmes théologiques et son degré de tolérance vis- à-vis des autres communautés religieuses et ethniques (Kaddache, Dhina, Fekhar), installées sur son propre territoire. Mais l'influence majeure, insiste Abdallah Laroui, "fut purement idéologique" : Egyptiens, Persans, Irakiens, Soudanais, Chrétiens, Juifs., venaient à Tahert pour la notoriété intellectuelle de la cité et la sagesse de ses imams. En ces temps-là, elle était encore appelée, nous dit El Bekri, la «Balkh du Maghreb», ville de Perse «décrite par les géographes arabe du Vème siècle comme la mère des cités» (Dangel : 1986). Dans la partie haute de la ville, Ibn Saghir cite nommément al-Kanisa, c'est-à-dire «l'église», lieu d'habitation des minorités juives et chrétiennes; al-Maâsouma, nom d'un «château» dominant le marché de la ville, raconte Abou Zakariya, dans ses célèbres chroniques. Ce toponyme, nous le retrouverons sous une autre forme : al-Maâsouma, appellation de la grande bibliothèque de Tihert,

incendiée par les Fatimides. L'unique vestige de ce fabuleux nom, en usage actuellement dans le parler de Saïda, est Maâceïn, nom d'une tribu, implantée sur les limites territoriales de Saïda et de Ouled Moussa (à côte de Ghris). Pour ne pas conclure, il n'est pas exagéré de le dire, Saïda a été, avec ses célèbres portes (Bab al-Andalous, Bab al-Safah, Bab al-Matahine, Bab al-Manazil), une capitale spirituelle, intellectuelle, tolérante, un lieu important de la diffusion de la religion musulmane et de la langue arabe.

Tiaret, c'est aussi QalaaTaoughazout ou Qalaa des BanuSalama, «seigneurs de la forteresse de Taoughazout et chef des Beni Isliten», comme le souligne Ibn Khaldoun à propos de son lieu de séjour dans la région, à côté de Frenda, pour la rédaction de sa dangereuse et inestimable *Muqadîma*.

Tiaret, c'est également, Tingartia, Tingartensis la romaine, forme linguistique latinisée de la racine KR / GR citée plus haut, siège d'un évêché au Vème siècle, précédée par la fameuse Columnata, non loin du territoire des Mighila, à côté de Sid Hosni (ex-Waldeck-Rousseau), transcrite originellement «EpiscopusColumnatensis» dont les vestiges (sarcophages, sculptures, épigraphes...) peuvent être visités à n'importe quel moment de l'année. Plus loin dans l'Histoire, dans la même région, les archéologues nous parlent de «l'homme de Columnata» (6 000 avant JC).

Ce retour au passé nous ramène inévitablement à la réaction de certains organes de presse à propos du célèbre nom d'Adherbal, attribué à notre député.

"Abdelkader Adherbal Hadjar". Adherbal, ce nom a été cité comme faisant partie de l'ensemble patronymique de notre député; référence aussi et surtout à cette volonté "de gommer à jamais l'origine berbère de son nom" tel que l'a mentionné un quotidien d'information national. Adherbal, soulignons-le, est le frère de Youghourta le Numide et fils aîné de Micipsa. Adherbal est un nom de souche punique et non berbère, à connotation religieuse (théophore, à base de «bal» : Hannibal, Maharbal, Hastrubal...) faisant partie des 447 personnes nommées sur les stèles de Hobra (Constantine).

Cette dénomination est fautive, elle a été publiée dans *El Watan* n° 2690 du 17 octobre 1999. Bien que rectifiée dans la semaine, elle continue néanmoins à être véhiculée par certaines voix. Il est vrai, il y a eu modification de l'état-civil de notre député, probablement dans les années 1970.

C'est une opération tout à fait normale, surtout quand il s'agit de patronymes (noms de famille) injurieux, carrément obscène dans le cas précis. Par respect pour notre député, et sa famille, et eu égard au prestige de son lignage "amazigh", nous ne citerons ni le nom, ni sa traduction, ni son étymologie, dans la mesure où il s'agit, à un tel niveau de réflexion et d'analyse, moins de culpabiliser ou de diaboliser quiconque, que de démonter les mécanismes de désagrégation identitaire de type historique et onomastique contenus dans le système patronymique algérien. Ce dernier porte en lui toute la problématique de la gestion coloniale et même actuelle de l'identité onomastique algérienne (état civil de 1882), avec les opérations de dénomination et de re-nomination d'un caractère pathologique avec des conséquences psycho-sociologiques individuelles, collectives, familiales, dont souffrent énormément jusqu'à présent nos concitoyens. L'état-civil d'Algérie (et non algérien, il n'existe pas encore!), nous l'avons déjà expliqué dans une précédente réflexion dans *El Watan* et *Le Quotidien d'Oran*, en janvier 1999 ("A propos des noms propres en Algérie. Faut-il changer l'état-civil?"), continue la représentation de la filiation coloniale française. Il est même la

représentation symbolique de la non-filiation, de la non-généalogie, cristallisée dans deux paradigmes de refondation, à la même période, de la personnalité algérienne : le *Senatus Consulte* et l'Etat-civil de 1882.

Le changement de patronyme, ou même la filiation patronymique actuelle, couvre-t-il ou, à la limite, restitue-t-il tout le champ d'une séculaire descendance comme c'est le cas des Maghila, des Oulhassa, des Akerma, des Sanhadja, des Zouaoua, des Beni Isliten, mais d'autres aussi, des Hawara, des Beni Semghoun, des Derradji, des BanuHillal, Ouled Daho, Hen-nencha, Beni Touat, Beni Riah, Ouled Mimoun, Flita, Ouled Sidi Cheikh, Tiqichourt, Lahrar, Nouaceur, OuledBellil, Nekmaria, etc.?

En attendant que nos parlementaires finissent les discussions sur leurs salaires, posons-nous la question sur quelques instruments de la filiation en Algérie, entre autres, l'état-civil, le code de la famille, le découpage départemental ancien et... à venir!), la consistance territoriale des communes et des wilaya... pour savoir à quelle logique historique et à quelle représentation mentale de l'espace, du temps et de la Personne ils obéissent.

Nous pouvons, pour parler, tirer toutes sortes de conclusions de notre démonstration, avec les questions et prolongements subsidiaires. Demeure celle qui débouche sur le travail et l'ampleur de la tâche qui attend les Algériens, profondément ancrés dans la réalité de leur pays et suffisamment armés d'une approche dynamique de l'identité, libérée d'une conception « a-chronologique » de l'histoire algérienne. Celle qui ne confond pas l'arabisation comme réaménagement linguistique avec l'arabisation idéologique; cette dernière, elle, équivaut à une désalgérianisation par une désorganisation des cadres qui peuvent asseoir toute filiation : les langues algériennes, l'Histoire (substrat, et apports étrangers), les cultures, les religions, les traditions... Entre une présence historique effective, une synthèse mouvementée, pulsionnelle, pétillante, à plusieurs dimensions, un imaginaire fécond, nos idéologues et les visions d'appareil encore tenaces ont opté pour une filiation fantasmagorique : à l'invariance de l'identité substituer la contingence d'une idéologie aux angles et à la nature inexorablement conflictuels et dualistes, fussent-ils, d'essence linguistique (arabe, berbère ou autre) ou religieuse : occientale/orientale, arabe/berbère, arabe classique/arabe maghrébin, arabe/français, français/anglais, juif/musulman, etc. Une approche d'une pauvreté et d'une stérilité accablantes, comme le dit Lacheraf "ne tenant aucun compte de la géographie, de l'esthétique, du caractère affectif de la transmission identitaire propre à notre pays depuis la plus haute antiquité" (1998). Il est impossible de reconquérir son identité sans le rétablissement de la mémoire, insiste l'universitaire, psychanalyste de formation, Khaled Ouaddah. Il parlera de la « crise de l'origine, de la mémoire comme un art qui doit demeurer toujours présent afin d'assurer l'ordre de transmission symbolique et généalogique aux générations futures sans trop de dégâts, ce qui n'est pas le cas pour la génération d'aujourd'hui, victime d'une filiation indifférenciée par les discours de falsification pour asseoir le pouvoir de l'imposture » (1999).

L'ambivalence entre toutes ces questions, perturbatrices des repères symboliques, leur instrumentalisation hypocrite, irresponsable ne peuvent inexorablement, cruellement déboucher sur des réponses violentes. La réflexion d'un jeune Algérien, fraîchement sorti de son adolescence, au début des années 1990 résume tout le désarroi existentiel du sujet algérien : "les chouhadas d'Afghanistan sont meilleurs que les chouhadas d'Algérie". Cette phrase est l'énoncé même d'une

fêlure dans le continuum historique, d'une déspatialisation suicidaire au vrai sens du terme. Réfléchir par conséquent sur ces questions n'est ni un luxe scientifique, ni du marketing politique..

Ceci nous amène en fin de compte à dépasser le cadre purement politique, restrictif et inopérant, sauf s'il est inséré dans une posture épistémologique plus vaste, celle de la communication, de la modalité de l'Être, celle de la conscience de la diversité de soi et des autres, de l'élasticité linguistique et cognitive que nous avons, nous les Algériens, pour parler plusieurs langues, pour passer d'un système de signes à un autre.

La recherche en Algérie et/ou au Maghreb dans le domaine onomastique, ou des sciences humaines de manière générale, est nécessairement subordonnée à une étude des faits de parole. Reprenons à notre compte cette réflexion de Jacques Berque quand il parle d'"Identités collectives et sujets de l'histoire" : non comme «une superposition de l'histoire ou un agrégat, mais une totalité forgée historiquement par une pratique sociale renforcée par le caractère oral des transactions langagières dominantes, donc plus enclines à la flexibilité et à l'interpénétration" (1978).

Dans la bouche de nos contemporains, les noms de grottes, les noms de sources, de monticules (koudiat), les noms des espaces magiques et symboliques (mqam, rediem, lalla, zaouia...), sur le Murdjadjo à Oran, sur les Monts de l'Ouarsenis, la Montagne de Netzaoui, les Monts du Rif, des Au-rès, des régions de Mcirda, d'Annaba, de Bayadh, de Tunis, de Constantine et de Marrakech, d'Alger, de Beni Mezghana et de Rabat, du Tassili et du Hoggar, nous font comprendre — et cela a été prouvé par le très peu d'études faites à ce sujet — que, sans chauvinisme ni régionalisme ou nationalisme déplacés, nous pouvons toucher, dans nos régions, à l'origine du langage dont la genèse et l'histoire restent à écrire ou réécrire, et s'inscrivent à l'origine même de l'humanité.

15-5- Le fonds onomastique entre conservation du patrimoine nominatif synchronique

A

Aissauui (Sitel), Akkari, Abridji, Alami, Alliona (Louchi), Andaloussi, Attar, Azaïmi, Afilal, Aghfir, Afkir, Azzouz, Abzzarou, Amraoui, Asri, Abdoune, Abbassi, Abdi, Ayadi, Adam, Achour, Aouad, Amar, Attiya ou Atteya, Amghar, Ashara, Awsi, Azrou, Akkania, Adlouni, Aboudi, Aydi, Abbadi, Alaoui, Attabi.¹

B

Bacha, BaJadoub, Bahraoui (Jazouli ou Lagzouli), Bakkach (Bakas), Balafrej (Palafres), Balenciana, Bargach Vargas ou de Vargas), Berbich, Bayna, Bel Mahi, BelAyachi, Bessir, Bel Ghazi, Bel Malek, Belagnaoui, Belkahia, Belghiti, Belkora. Boulaàman, Benmessaoud (Trédano ou Toledano) Ben Farés, Ben Brahim (Bizar), Ben Amar, Ben Omar, Ben Azzouz, Ben Barek, Ben Barka, Ben Chekroun, Ben Driss, Benahsaïn, Ben Ghanem, Ben Hammou, Ben Moussa, Ben Radi, Ben Draou, Ben Saïd, Ben Youssef, Berkallil, Belhoussni, Benkhraba, Bennani, Bennis,

¹LISTE NOMINATIVE NON Exhaustive DES Patronymes DES FAMILLES Musulmanes Exclues DE La PENINSuLE Ibérique

Bentouja, Bouroukia, Berrado, Berrazok, Bitauri (Charchli), Blanco, Bouayad, Bouhlal, Boujendar, Boumnina, Bribri, Britel (Aïsaoui), Bezzar, (Benbrahimi), Bentahar, Benyaggoub, Ben Salem, Benkirane, Benabdellah, Bouanane, Ben Dourou, Ben Abdesalem, Benjelloun, Ben Dahhak, Bel Ghazi, BOUAMani, Ben Makhoulouf, Bourhi, Benyassine, Benghanem, Benyaagoub, Boury, Boulanouwar, Bechkaoui, Belmakhoulouf, Boubarkat, Belmansour, Berrchik, Bendaoud, Belmharez, Bennouna, Berrado, Boutahra, Bono, Bouhadou, Boujamâa, Benkaddour, Belafkih, Bendahak, Belhaj, Bezzaza, Beldore, Boumendil, Bendif, Bouyaleb, Belmahi, Bahajoub,

Belhaj, Belmamoun, Ben Arafa, Bel Mahraz, Bel Mâati (Réragui) Ben Bouazza, Bennaghmouch, Bensaid, Benacher, Benkhadra, Bazzaz, Bouchaâra, Ben Attar, Benkhraba, Ben Abboud, Bouabid, Benjelloun, Bel Mekki, Bel Larbi, Berkok, Boudkhil, Boutahra, Bellanahbou, Ben Kaddour, Ben Dahan, Balancio, Bezzaza, Braldif, Boutaleb, Boumnina, Benyacoub, Benkirane, Boulaâmane, Bellaâribi, Bensalem, Bouaâllaga,

Belabbès, Boumdine, Bensghir, Barrajàa, Baoudi, Barnani,

Benaâssila, Bendahaq, Bilrour, Bou Issami, Ben Ghabrit,

Belkadi, Bniouri, Bengennouch, Ben Taleb, Boujida, Ben Ali,

(il existe une rue accolée au marabout de Moulay el Mekki, à

Sidi Fatah, en médina de Rabat, qui porte le nom d'Ahmed

Ben Ali) Bengénousse. Bahnini.

C

Chadli, Chafaud, Charchli (Bitauri), Cheddadi, Chdidi, Cherkaoui, Chiadmi, Chellaoui, Chraïbi, Crespo, Cherki, Chokhman, Chachtri, Chkaoui, Chihani, Chkalante, Chentak, Chantiak, Chleh, Chennaf, Cherradi, Chmaou (Simaô ou

Znaïdi), Chekroune, Chechtri, Chraygane, Costantaini, Chihani Céronne, Chorfi, Chkouri,

D

Dakka, Dahak, Dinia, Dar'i, Debbi, Dekkak, Dghimer, Dias, Dila i, Douiyab, Doukkali, Draoui, Doghtmi, (El Hajjar), Daanoune, Dadssi, Douk, Derraji, Daoui, Ducors (Emilie ou Fatima, épouse, à la fin du 19^{ème} siècle, en première nocces, Mekki ben M'hamed Bargach, veuve, en 1906, elle se remarie, quelques années plus tard, avec Mohamed Belagnaoui dit et Bidaoui).

E

Elmharzi, El Guemmaz, El Qlî,

F

Farchado, Fennich, Ferfra, Filali, Frej, Fenjiro, Fellous, Fleuriche, Fdali, Filal, Farsi, Fernando, Fassi, Faraji,

G

Ghannam, Guessous, Guédira, Gzouli, (Jazouli, Bahraoui), Guelzim, Ghfir, Gazolet, Ghrib, Gandouz, Gharbi, Ghazi, Gamra, Ghandour, Gharbaoui, Gharnaté, Ghararallah (Tounsi), Grillane.

H

Hajoui, Hazzote, Honsali, Hokami, Hakam, Himmi, Haddad, Hakmi, Hakmaoui, Hamri, Hadrami, Hajji, Homayer, Harim, Haouarri, Hassoun ou Hassouni, Harakat, Harraki, Hafi, Hassani, Hokli, Hokali, Hasnaoui, Hilali, Harrab, Hajjar (Doghmi),

I

Imani, Ibzaro, Ifrani, Isfi,

J

Jorio, Jebli, Jirari, Jabro, Jerro, Jazouli, (Gazouli ou Bahraoui), Jniyine, Jghidri, Jamaï, Jalal,

K

Khalès, Kadiri, Karioun, Karrakchou (Carasco), Kassaba, Kebbaj, Kettani, Khachane, Korchi, Kortbi, Kostali (Riffaït), Kassara, Korja, Kriem, Kilito, Khilil, Kasmtni, Karchkaou, Khettab, Khalifa, Khlifi, Khallouk, Khammal, Khdara, Krari, Kirari, Kandour, Kerdoudi, Kihal, Kirari. Kadiri, Ksamténi, Kholti, Khattabi, Kasri, Kouar, Kjiri, Ksamténi, Kamarada, Khirane,

L

Laaroussi, Laàouina, Lahouichi, Lissar, Loukili, Labied, Lablidi, Lahjomri, Lahlou, Lahmar, Lakhdar, Lazzaro, Lazrek, Loubaris, (Alvares), Louraoui, Lamrabet, Limane, Louchi (Alioua), Lagzouli, Lahmiyr, Lmirou, Lahrichi, Layfrani, Lakhlifi, Laâmiri (Tounsi).

15-6- EXEMPLE DE LA GÉNÉALOGIE DESCENDANTE : étude de cas pratique inspirée de la quête d'un officier d'état civil de la municipalité de « NAZEREREG » (ouest de SAIDA)

La généalogie descendante vous fera redescendre le temps en recensant, à partir d'un ancêtre, votre parenté du côté du père et de la mère jusqu'à vos enfants ou petits-enfants, morts ou vivants.

Dans ce cas, il y a lieu de choisir un ancêtre pour décider de sa descendance et savoir que plus le choix est éloigné plus votre descendance sera numériquement nombreuse.

La généalogie descendante patronymique : a pour but de recenser uniquement les seuls descendants portant le nom, sans tenir compte de la descendance née du mariage des filles porteuses du nom.

Afin de garder une cohésion familiale et connaître tous les membres de votre famille, issus du même ancêtre, il faut tenir compte de la filiation des sœurs, tantes et cousines, titulaires du même patronyme que vous.

En effet avec leurs mariages et le nouveau nom de famille de leurs enfants, avec le temps la confusion naîtra et la filiation se discutera.

D'ailleurs en réalisant leurs arbres généalogiques, vous serez étonné du nombre de familles avec lesquelles vous êtes allié (lire exemple, sur notes et référence(1)).

A ce propos plusieurs familles alliées par les liens sacrés du mariage, en espaçant les visites entre elles ou en coupant les contacts, cesseront de savoir que leurs liens familiaux réciproques remontent à une période, parfois, pas très éloignée et s'ignoreront.

Au début du 20^{ème} siècle, l'esclavage existait. Les hommes achetaient des jeunes filles pour en faire des concubines et avoir des enfants avec elles. Les familles dont elles sont issues, hormis un miracle, ne connaîtront jamais leurs descendants et cette progéniture ignorera à jamais quels sont ses ancêtres maternels.

15- 7-méthode abovile sollicitée pour le cernement généalogique

Pour l'arbre descendant, méthode Aboville, on commence par l' aînée des enfants de Mhamed, ici Fatima (1 bis) .

On lui attribuera le chiffre 1, puisqu'elle est la première née de cette branche familiale .

Suivront ses frères dans l'ordre des naissances.

Comme l'on s'intéresse, ici, à Seddik, né en 6^{ème} position, on lui attribuera le chiffre 6.

Son 6 sera pour ses enfants plus le chiffre de leur classement dans les naissances, ici 61 pour Jilali, l'aîné. 62 pour le suivant et ainsi de suite.

Dans l'ordre, comme, ici aussi, on est intéressé par Larbi, le fils de Seddik, et qu'il est classé en 12^{ème} place, suivant l'ordre de sa naissance, il aura le numéro 72 : le 6 de son père accolé d'un zéro, pour la génération suivante, c'est-à-dire 60 plus le 12 de son rang, ce qui donne 72.

Pour les enfants de Larbi.

Mekki aura le numéro 72 de son père, plus le 1, étant l' aîné, il sera le numéro 721, il n'a pas de descendance.

Son frère, BENAICHA BELHADJ, aura le 722, etc.

Le fils du 722 aura pour l' aîné, L'arbi le numéro 722 de son père et comme il est l' aîné, on lui ajoutera à ce chiffre le 1. Il sera donc le numéro 7221.

Kenza, la fille du 7221 aura le 7221 plus 1, étant l' aînée et sera le numéro 72211. Son frère aura le 72212, étant le second.

Hassan est 7222, sa première fille sera le 72221.

Sa sœur le 72222. Et ainsi de suite. (Il faut respecter l'ordre de l'arbre).

15-8- Fonds patronymiques locales qui témoignent des racines généalogiques lointaines

Aachar , Aatar, Aatitar, Aaarri, Abdela, Abdun, Abena, Abilacis, Abril, Abtofen, Acrich, Acsis, Achaach, Ache, Acheli, Achkalant, Achueia, Adman, Afi, Afia, Agtas, Aguilar, Agzul, Ahadaui, Ahmar, Ainam, Ajer, Alafa, Alascar, Alazar, Alban, Albudi, Alcaçan, Alcaçari, Alcafi, Alçamusi, Alcant, Alcantara, Alcarfil, Alcazar, Alcazarin , Alfagero, Alfarage, Alfonso, Alguacil, Alhaje, Alhamar, Alhija, Alicampi, Alicete, Almacrun, Almaden, Almaise, Almalqui, Almansa, Almanzor, Almexi, Almirante, Almogarracen.¹

Almorabito, Almoroch, Almoron, Alvaro, Alvis, Almador, Amaro, Amatrata, Amer, Amete, Amgani, Amigasi, Amor, Amuda, Amudi, Andaluze, Andalusi, Andaluz, Ani, Ansar, Anur, Araez, Aragon, Aragonés, Araxal, Arbi, Argaz, Armaz, (al), Artillero, Aruxeeia, Ascar, Asor, Ast, Atal, Atia, Atif, Aatiman, Audala, Audalazis, Audar, Aviaya, Avila, Ayana, Ayat, Azam, Azanat.

Baali, Baessa ou Baiza ou Baeza, Baile, Bailen, Baina oual Baina ou Baena, Bainia (al), Bairan, Baiu, ou Bello, Baiz ou Baez, Balafiqu, Balancu ou Palanco, Balanes ou Blancs, Balazca, Balensianu, Balenyina ou Balaicena, Balenzuela ou Banuzuila, Balius, BanbusBaquerin, Baraca ou Barac, Barbero, Barbu, Barchina, Bargach ou Bargas, Barhun ou Barahona, Barirech ou Barreiros, Bariru, ou Barrero, Baris, Barka, Barquita ou Ben Raquita, Barrada, Barsina ou Barcena. Bartal (al) ou Partal, Baryi ou Bori, Batauri Baxel, Bayda, Bayu ou Bayou, Bazis. Bebur,

Beccerra ou al Bechari, Bechari . Belaxcu, Beliu ou Bellon, Bena. Benacas, Benacor, Benagatas, Benagus, Benaia. Benaïse, Benamar, Benani, Benasacor, Benasar, Benascar. Benasu. Benatas. Benaudella. Benavides, Benazalo. Bencaid. Bençaïde. Bençala, Bençalema, Bencarte. Bencasir. Bencasuba., Bendaal, Bendac, Bendac, Bendahac. Bendali, Bendalabu ou Maldonado, Bendejaque, Bendibia ou Valdivia, Benduza ou Mendoza, Benflu, Benhamat, Benhania, Beniala, Benninu, Bennamar, Benquiqui, ou Berkita, Benrusu ou Barroso, Benscor, Bentagui, Bentalha, Bentamaiu ou Benjumea, Benyaco, Benyamua, Benzaid, (peut - être Bençaïde ?), Berambus, Berberi (al) ou Berbera, Berbil ou Berbel, Berbilicia, Bernyina ou Berengena, Berrianu ou Beriano Berberi (al), Bernit ou Bernet, Berni, (al), Bernit ou Bernet, Batauri, (al), Bexarri (al) ou Becerra, Bexer, Bilin, Bilinu, Bira, Birra, Biscaino, Biuxin, Blanco, Blanquo, Blasco, Boisa, Boali, Bolcacin, Bolfete, Bordan, Botaete, Botaibo, Botayo, Bote au al Buti, Boyaer, Brabu. Brada ou Barada, Breda, Brianu ou Beriano, Briso, Bru, Bruk (al), Bucis, Buchito, Buchta ou Buceta, Buda, Budaran, Bueno, Builler, Bujarez, Bullein, Burbaxe, Burdan, Buriat, Buryi (al) ou Borge.

Caaseras ou Caceres, Cabexa, Cabiya, Cabrera, Cabrero, Cabrirech, Cabril, Cabriru, Caceri ou Cacereno, Cacerin, Cacero, Caces, Cacid. Cacime. Caciri. Cachcach, Cache, Cachnir (al), Cachuchu, Cadimi, Caid (al) ou Àlcaïde, Caide, Caitibur, Calafat (al), çalema Calin (al) ou Conejo, Calina ou Conejero. Calitu (al), Calman, Calsera, Camar ou Samar ou çamar, Camaril,

¹Liste non exhaustive des familles musulmanes et juives, d'origine espagnole, exclues de la Péninsule Ibérique, dont la majorité s'est installées aux sud-ouest et hauts plateaux à partir de 1492 ou antérieurement et 1610-1614.

Camarin, Cambili, Camicha (al), Camiru ou Gamero. Camucha. Camus, Canbi, Canbrana, Cancha (al) ou Concha, Cancho, Candil, Candila ou Candela, Cant (al) ou Conte, Cantari (al) ou Alcantara,

Cantillana, Canal ou Caro, Carar ou Corral, Carasi, Carascu ou Carrasco, Carazu, Carcanada, Caronada, Cardenach, Cardenas, Cardusa ou Cardosa, Carich ou Carrizo, Cariban, Carir, ou Carrero, Carit, . Cariu ou Carillo, Cariun ou Carrion, Carmuna, Carmona, Carpintero, Caracas, Carrasco, Carillo, Crrion, Carriz, Caser, Casero, Casi, Casibi, Casiri, CaSit, Casman, Cassen, Castal (al) ou Castano, Castali (al) ou Castaneda, Castillo, Casus, Cauli, Cautin, Cavixa, Cayde, Cebarbera, Cebtuni ou Aceituno, Cecri ou Cegri, Ceitun ou Aceiton, Cedive, Celin, Ceraire, Ceraixe, Cerida, Ceron, Cerquid, Cilan, Ciudadala, Clavicho, Cocain, Cocerta, Cocile, Colaitan, Coraide, Corco, Cordoban, Cordobés, Coria, Cortibi,

Cortobi (al), Cote, Coto, Crasi, Cuas (al) Lacuas, Cub ou Cobo, Cuete, Cuiti (al), Cuitibum, Curfi (al), Curian, çurron, Cuti (al) ou Coto Cuzman, Chaachu. Chabu, Chacara ou Achcara, Chacur (al) ou Chacon, Chamra ou Chamorro ou Tamorro, Charian, Charifi, Charit, chat, Chate, Chauj, Chaudery, Chaudri, Chaves, Chevenalo, Chiar ou jiar, Chibu (al) ou Chivo, Cholo ou Chulu, Chorbi, Chorti (al), Chrit, Chuen, Chuevis. Chuicher (al).

Daez, Dahar, Daiz, Damus, (al) ou Adamuz, Daud, Daudar, Daza, Decale, Deiz, Delasit, Del-liru ou Deller, Derrij, Diaz, Dib, Diba, Dibu ou Debbi, Dinia, Diudu, Doblou, Dogueili, Drif, Dris, Duci, Duduco, Dudueco DqueDurry, Dutor, Duz.

Elvir, Embarque, Enriquez, Enunar, Erkaina, Escobar, Esquerba, Esquerdo, Exiar.

Fadrique, Fagi, Fahal (al), Fajel, Fajjar, Fajos, Falache, Famenchazar, Fanicas ou Vanegas, Fanyiru (peut-être Fenniri), Farachi ou Faraji, Faradeza, Faray ou Farage, Faraya, Fardal (al), Fardeza, fares ou Alférez ou par l'usage Loubaris, Farrage, Farraxe, Fartut, Farun (al) Ferron, Fasi,

descendants des Banu ay YaddalFehri de Cordoue, Fate, Federico, Felu (al), Felul, Felun, Fenis ou Fernnich ou Fennich, Ferdel, Feri, Fernacho, Ferrais, Ferreira, Ferrera, Fexar, Fezzancari (al), Fezzari, Forchado ou Fajardo ou Ferchado, Fornacho ou Hornacho, Fornela, Fortunado, Fote, Fraguane, Fraque, Fraxel, Fraxi, Frixe, Fuentes, Fuidel, Fuintech ou Fuentes, Fukay, Fute.

Gacel, Gacela, Gacelete, Gaci, Gagu ou Gagou,

Gailan, Galan, Galefa, Gallu ou Gallo, Galvan, Garbancero, Garces, Garcia, Garit, Garmas (al), Garnati (al), Gaesa, Gatar, Gatas, Gatis, Gayyu, Gazulet ou Gazolet, Giad, Gitre, Gobeit, Gordo, Granada, Granda (al), Grandi (al), Garanti, Guali, Guayed, Guesus ou Guessous, Guiar, Guirsa, Guzman.

Hacen, Hache, Hachis, Hadri (al), Hamet, Hameteni, Hamirla, Haudi, Hatri (al), Hernando, Herrado, Herrador, Herrando, Herras, Herrate, Hezarios, Hezote, Hiar, Hilal, Huçain ou Houssaine. Jabi. Jabonero, Jaifor, Jaini, Jalabi, Janino. Jaque, Jarifi, Jasifa, Jarret, Jarrub (al) ou Algarrobo, Jatib (al) Jaudi, Jayin, Jenadi, Jerevi, Jiar. Jiminces, Jocure, jomi, Joraique, Juabi, Juan, Juma, Jundi, Jurs, Jusep.

Kalkonada, Kerlich, Kirfi, Kisibi, Kisota.

Lacaraque, Lafia, Laizar, Laluxi, Lancaron, Larachi, Lasso, layzar, Lazaro, Lebaris ou Loubaris, Lebbadi (al), Lebat (al), Leburi, Lecanti (al), Lecuti (al), Leisarte, Leluchi, Leon ou Lion ou Sbâ' ou Sbaï, Lequanti (al) ou Alicante, Levanti, Liquen, Lirini (al) ou Llerena, Liser, Lochi (al), Lojeno, Lopes, Loraybe, Loria, Luayeri, Lub, Lucas, ou Loukach, descendants des Omeyyades, Lucasat, Lucha ou Loja, Luis, Luk ou Luque, Lujara, Luna, Lurqui ou Lorqueno.

Maçote, Macus, Macrus (al) Machan ou Merchan, Madrid, Maese, Magri.

Mahnino, Malaqui, Malaquias, Maldonado, Mali, Mami. Mancano, Mandari, Mandusa, Manfarrat, Manino ou Mâanino, Mank (al), Mankeu (al) Manun (al), Maquidaou Maquecia, Maracahi, Maramilo,

Marbillia ou Marbella. Marcos, Marchena. Marijuan, Marin, Marini (al) ou

Marinia, Marino (al), Maroto, Marquez, Marsebil, Marsu, Martil, Martin, Maruch, Mascatar, Masus, Mata. Matrach, Mauan, Maxan, Mayu ou Mayo, Mazus, Mecud, Mechaker, Mechkitu, Medanes, Medina, Medira, Medur (al) ou Meddour, Megara, Megaru, ou Maccaro, Meherez. Melaluz, Meleani ou Méliani, Melhesi, Melin ou Molin, Melina ou Molina, Melirum (al) ou Melero, Mellado, Mendarien, Mendez, Mendoza, Menfor, Menguali, Menno, Mensah, Menani, Mensure, Merun (al), Merasu, Merendeque. Merin, Merino, Mesah, Mesbah, Metrach, Metrich, Metrun (al), Mexxia, Michet, Milimoli, Mocadal, Mocadar, Mocadem, Mocosu, Mochachu, Mofadal, Moharrek, Molai, Molato, Molina, Monbal, Mondafal, Â Monfadal, Monforte, Monjadal, Monleon, Montalbo, Montemayor, Montil, Montiro, Montoro, Montutu, Montuya, Mora, Morales, Moran, Moranu, Morarix, Morat, Morat, Morato Mordafay, Moren, Moreno, Morin, Morinu, Morisco, Moron, Muca, Muceique, Muchkater, Mudi, Mufaq (al), Mufaray, Muguira, Mumen, Muofak, Mula, Mulatu, Muley, Mural, Murcia, Murchik, Murchina, Murbtu (al), Mursina, Murta, Muruch (al) Musa, Musere.

Naqsis (al) Narvaez, Nasar (al), Naya (al), Nedichi, Niara, Nuino (al), Nuzena,

Olivares.

Paasa (al) Pachani, Padya, Paes ou Paez, Palafres ou Balafrej, Palomar, Plomino, Pantoja, Panzi (al), Pardal, Pargan, Parpane, Partil, Penia (al), Penida, Peralta, Perdan, Perez, Pertil, Pinalossa, Pinar, Pinta, Pinto, Pires, piru, pizarra, Pobre, Polo, Ponce. Ponde, Portal. Poypor, Prad (al), Pratil, Pras, Prido, Provinciano, Prua, (al), Prubi. Puerto, Puns, Purt.

Querbal, Querrix, Quexia, Quinato, Quirfi.

Rabbai, Racao, Radiis, Rafai, Ragon, Rais, (al), Raiz, Rajal, Ramires, Ramirez, Ramiro, Ralis (al), Ramon, ramuz (al), Rasimu, Rasis, Ratut (al), Rayd, Recaina, Recini, Redondo, Reina, Redan, Requina (al), Resi, Rettut, Rexai (al), Rife, Rios, Riyan, Roca, Rocach, Rochai, Rodrigo, Rojani, Rojas, Roman (al), Romano, Rond (al), Ronda, Rondi, Rosado, Roxas, Ruano, Ruas, Rubio, Ruda, Ruiz, ou Ruich, Ruck (al), Rukas (al), Ruks (al), Ruxa (al), Ruxu (al).

Sebaha, Sebban, Salabata ou Chalabata, Sacol, Safi, Sahaf, Salas, Salazar, Salitan, Salmon, Saltillo, Sammar, Sancho, Santiago, Sana, Sara ou chara, Sarbi ou charbi, Sardina, Sardira, Sarray, Savet, Saya ou charia, Sastre, Settatt, Seba, Sebida, Secundu (al), Secura ou chacura, Sefan ? Seli ou

alcheli, Selis ou chhelich, Selisi ou al chelichi, Sendi ou al chenadi, Sendir ou chendir, Sentil ou chentil, Serbira, serquiq, Seron, Serrano, Setun ou al chetun, Siar, Sini ou al chini, Sira ou al chira, Soba, Soliman, Soraique, Sordo, Sordur (al), Soria, Sorti ou al chorti, Sorian ou al churian, Squirech, Suilah, Sulami, Suleitan, Sulta, Suzer.

Tabbib, Tabbin, Tabyina, Tacon, Tacher, Tagali, Tagarino, Taifor, Tajar, Talha, Tali, Taliu, Taller, Tanana (al), Tanasa, Tania, Tansa, Tarifa, Tarse, Taudi,

Tello, Temin, Tenaza, Tesso, Tintorero, Tohairi, Tamas, Topal, Toriru, Tormo(al), Torres, Tramaci, Travesy, Trinin, Tripol, Troya, Tunes, Turtucht (al).

Usir (al).

Vacher, Valenzuela, Vallejo, Vanegas, Vargas, Vejales, Venuntan, Vizcaino.

Xabennialu, Xaniz, Xarife, Xaeif en, Xarrette, Xati, Xauan, Xeral, Ximili ou Alaximile, Xura, Xurbi.

Yaiyani, Yanino, Yebli, Yebur, Yian, Yuder, Yurio, Yusso.

Zaide, Zaidun, Zaldur, Zalez, Zamborino, Zantu (al), Zapata, Zalar, Zarkik, Zarraget, Zatani, Zate, Zecri, Zilaudi, Zofaihi, Zordu (al), Zurron, Zutu ou Zut.

16-Critères et directives pour le cernement et le cadrage généalogique

Le calcul théorique du nombre de nos aïeux jusqu'à l'an 800 donne des chiffres vertigineux...

Impossible ! L'explication de ce paradoxe mathématique : les unions consanguines qui réduisent le nombre réel de nos ancêtres.

16-1 Liaison et ligature généalogique

Nos deux parents ont chacun deux parents, et ainsi de suite. Nous avons donc quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents. Le nombre d'ancêtres théorique double à chaque génération. Le calcul s'effectue grâce aux puissances de 2. Ainsi, en considérant la génération G, le nombre d'ancêtres à cette génération est de 2^{G-1} . Pour vérifier le calcul, prenez la génération de nos grands-parents, soit la troisième en partant de vous : $G = 3$. Le nombre d'ancêtres à cette génération est de 2^{3-1} , soit 2, c'est-à-dire 4. A la dixième génération, 2⁹ ancêtres, soit 512 ancêtres, On n'oublie pas que, pour arriver à la deuxième génération, il a fallu en découvrir neuf autres auparavant.

Pour connaître le nombre total de nos ancêtres, il faut donc additionner ceux de toutes les générations : 1 personne à la première génération, 2 à la deuxième, 4 à la troisième, 8 à la quatrième, 16 à la cinquième, 32 à la sixième, 64 à la septième, 128 à la huitième, 256 à la neuvième et 512 à la dixième, soit $1+2+4+8+16+32+64+128+256+512 = 1\ 023$ personnes dans l'arbre lorsque les dix premières générations sont complètes.

Maintenant, extrapolons, prenons la base d'une génération de vingt-cinq ans en moyenne. La dixième génération est située aux environs de 1750. C'est très proche de vous... Daubions ce chiffre et passons à la vingtième génération : 2^{34} , soit 542 288, ancêtres devrai ont se trouver sur

cette ligne et au total 1 048 575 personnes dans l'arbre ! En cinq cents ans de progression, nous aurions donc découvert plus d'un million d'individus...

16-2 Vision historique, éponymique et généalogique

Allons encore plus loin, disons à l'époque de Charlemagne – qui fut couronné en l'an 800. Soit une histoire familiale vieille de mille deux cents ans. Donc de $1\ 200/25 = 48$ générations environ, Combien aurions-nous d'ancêtres si nous remontions notre généalogie jusqu'à Charlemagne ? Simplement 140 737 484 355 328, Soit plus de cent quarante mille milliards d'ancêtres à la quarante-huitième génération !

Impossible, répondent les anthropologues et historiens de la démographie, qui estiment que la Terre n'a pas porté plus de 80 milliards d'êtres humaines depuis que notre espèce existe. Comment expliquer alors que nous aurions plus d'ancêtres il y a huit siècles qu'il n'y eut d'hommes sur la planète ?

C'est là que la pratique démonte la théorie. Car ce nombre d'ancêtres extravagant n'est que pure théorie. Dans la réalité, les ancêtres apparaissent plusieurs fois dans notre arbre généalogique. Sur nos cent quarante mille milliards d'ancêtres jusqu'à l'époque caroline-vienne, peut-être existe-t-il finalement moins d'un million d'individus différents.

Prenons le problème à l'envers, Un coupée qui vivait à l'époque de Charlemagne a eu plusieurs enfants. Quelques-uns ont survécu à la famine, à la maladie, et ont fondée à leur tour une famille. Quelques générations plus tard, peut-être simplement deux ou trois, leur parenté et ont refondé une famille ensemble. Les enfants de cette nouvelle famille avaient des parents aux ancêtres communs. Ce même schéma, reproduit plusieurs fois, est le lot commun de tous les arbres généalogiques.

17-Liaisons pratiques

17-1-Mariage entre parents: illustration

La pratique contredit la théorie, le nombre d'ancêtres théorique n'est pas le nombre réel. Lorsque mon ancêtre Jean-Baptiste Noret épouse Mathurine Fortier, En 1740, le mariage nécessite une dispense de consanguinité pour cause de parenté du troisième au quatrième degré. En effet, comme l'indique ce schéma, les arrière grands-parents du marié (Étienne Noret et Adrienne Guyard) sont également l'arrière-arrière-grands-parents de la mariée. L'endogamie est ici liée à la profession, nous sommes au cœur d'une dynastie de notaires qui préférait choisir un conjoint dans la même sphère sociale.

17-2-Calculer le degré de liaison

Nos ancêtres apparaissent ainsi plusieurs fois dans mon arbre généalogique, à des places différentes : ce phénomène est appelé l'implexe. Il se calcule selon une méthode simple pour connaître le pourcentage d'ancêtre apparaissant de multiples fois dans une généalogie. La formule est la suivante : implexe (exprimé en pourcentage) = (nombre d'ancêtres théorique à la génération G – nombre réel)/ nombre théorique. Plus le pourcentage est élevé, plus grand est le nombre d'unions entre ancêtres apparentés. Dans le cas d'un mariage entre cousins germains, par exemple, qui ont donc des grands-parents communs, le nombre d'ancêtres théorique pour leurs enfants à la troisième

génération est de 8, alors que le nombre réel est de 6. Donc leur implexe est égal à $(8-6)/8$, soit 25%.

17-3-Le facteur de consanguinité

Le phénomène est exacerbé dans les familles à forte endogamie (c'est-à-dire à mariages consanguins afin de préserver une même communauté géographique, politique ou professionnelle), comme les familles royales. Le cas le plus célèbre d'implexe élevé du roi d'Espagne Alphonse XIII qui, à la onzième génération, n'avait que 111 ancêtres différents au lieu des 1024 théorique. Son implexe est donc de $(1024- 111) / 1024= 89\%$!.

18-Ressources pratiques pour le renforcement du cadrage généalogique

18-1-Cas des cimetières

En dehors du recueillement convenu autour d'une tombe, parcourir les allées des cimetières est une occasion unique pour le généalogiste de faire progresser nos recherches.

Ces lieux de mémoire sont essentiels pour mieux connaître nos ancêtres récents.

Nous l'avons maintenant compris : vous ne pourrez pas faire nos recherches uniquement à distance, par internet ou dans les dépôts d'archives départementales. Il faut aller sur le terrain, humer l'air ambiant pour comprendre ce que fut la vie de nos ancêtres.

La visite des allées des cimetières doit s'effectuer avec au moins un carnet et un stylo pour noter toutes les indications sur les tombes porteuses de patronymes familiaux. Ici comme dans toute recherche généalogique, le moindre indice est capital. Si nous en avons les moyens, armez-vous d'un appareil photo numérique et photographiez les noms, les inscriptions et les caveaux, sans oublier de les localiser par rapport au cimetière. Ce moyen est utile pour ne rien perdre les informations et pour préserver une mémoire qui va disparaître petit à petit avec le relevage progressif des concessions abusivement dites «à perpétuité».

Les cimetières sont un des moyens essentiels pour franchir le cap des cent ans pendant lesquels l'état civil ne peut être librement consulté. Grâce aux indications portées sur les sépultures, et avec un peu d'esprit déductif, nous reconstituerons les familles formées par les individus enterrés ensemble. Tel couple est inhumé aux côtés de ses enfants morts en bas âge, ils ont été rejoints par d'autres dates en disent long sur la proximité des uns et des autres. Les inscriptions que nous relèverons et compléterons de manière non négligeable les archives traditionnelles. Nous trouverons parfois peu de chose (un nom, un prénom, deux années bordant une vie), parfois beaucoup (dates complètes et photographies, en particulier entre 1910 et 1930), dans les visites des cimetières. Nous comprendrons aussi le niveau de vie de nos ancêtres en fonction du monument dressé et ne manquerons pas de remarquer les signes particuliers, religieux ou non, qui ornent les sépultures.

19-Rudiments administratifs pour une crédibilité généalogique

Nous le constaterons rapidement, il s'agit de l'acte le plus riche de l'état civil. On pourrait presque, dans l'idéal, établir une généalogie complète en n'utilisant que ce type de document. Pour bien le lire, il faut connaître son évolution au fil du temps

19-1-Acte de mariage

L'acte de mariage est le lien entre les générations, plus encore que les actes de naissance et de décès. A travers ses différentes rubriques, il fournit des informations sur une génération, celle des mariés, ainsi que sur la génération précédente, celle des parents. La précision des dates et lieux peut permettre de « sauter » de génération en génération, uniquement en retrouvant les actes de mariage de chacune. Cette abondance de détails donne surtout l'occasion de croiser les informations obtenues par ailleurs et de garantir la véracité de l'ascendance que nous établissons.

19-2-Des informations variées

Plus ils sont récents, plus les actes de mariage sont précis. Certaines informations ont changé, tant dans leur formulation que dans leur contenu.

-date et lieu du mariage: éléments fondateurs, ils font partie des données essentielles à collecter.

-nom et statut de l'officier qui établit l'acte: sans grande importance pour le généalogiste, ils ont surtout une fonction officielle.

-nom et prénom(s) de chaque conjoint: nous devons les recopier en respectant leur orthographe dans l'acte, faire plus confiance à la phonétique qu'à l'écriture stricte pour être sûr qu'il s'agit bien du couple que nous cherchons. Les prénoms peuvent être ceux d'usage, c'est-à-dire ceux utilisés en famille, et pas forcément ceux de l'état civil de naissance.

19-3-L'acte de naissance

L'acte de naissance est souvent considéré par le profane comme l'acte de la généalogie. S'il est indispensable pour confirmer les pistes de recherche et obtenir un arbre complet, il ne permet pas, à lui seul, d'établir une généalogie fiable.

L'acte de naissance est relativement pauvre en informations. Son objectif est de constater l'entrée dans la société d'un enfant et de le rattacher à ses parents. L'acte ne donne donc pas beaucoup d'informations généalogie en dehors de l'individu qu'il concerne.

Son contenu

-date et lieu de l'acte: ces données sont importantes et souvent confondues, par le débutant, avec la date et le lieu de la naissance ;

-nom et statut de l'officier qui établit l'acte: sans grande importance pour le généalogiste, ces mentions ont surtout une fonction officielle

-détails sur les(s) déclarant(s): c'est le père de l'enfant qui, le plus communément, déclare sa naissance. L'acte précise alors ses (nom, prénom, âge, profession et domicile). Ces détails doivent être lus avec soin, car il peut aussi s'agir d'un autre parent (grand-père, oncle, etc.), voire d'un tiers, notamment dans les milieux urbains ;

-sexe de l'enfant: de rares erreurs sont à signaler pour cette rubrique, souvent rectifiées par la suite. Elles nous amènent néanmoins à nous interroger sur la formule consacrée qui tend à laisser croire que l'officier d'état civil a constaté la naissance et donc le sexe de l'enfant.

-détails sur la naissance: date et lieu précis de l'événement ;

-filiation de l'enfant: indication du père (s'il n'est pas le déclarant) et de la mère (nom, prénom, âge, profession, domicile), ainsi que de leur statut matrimonial (mariés, le plus souvent).

19-4-L'acte de décès

Le moins détaillé des actes d'état civil et sans nul doute l'acte de décès. Il constate la fin de vie et se rattache essentiellement informations récentes concernant l'individu, notamment dans les premiers registres.

Son contenu

Pour un enfant en bas âge, la naissance est indiquée, ainsi que des détails sur ses parents. Pour un adulte, le texte de l'acte est plus orienté sur l'individu lui-même et son dernier conjoint :

-date et lieu de l'acte: ces données sont importantes et souvent confondues, comme pour la naissance, avec la date et le lieu de l'évènement ;

-nom et statut de l'officier qui établit l'acte: sans grande importance pour le généalogiste, ils ont surtout une fonction officielle ;

-détails sur le(s) déclarant(s): suivant l'âge du décédé, le déclarant est principalement son père ou son fils, voire gendre ou son petit-fils. L'acte précise alors ses (nom, prénom, âge, profession et domicile)

-identité du décédé : nom, prénom, sexe, âge, profession, et domicile sont indiqués, ainsi que les date et lieu de naissance dans les registres les plus récents ;

-filiation ou état matrimoniale : pour un individu marié ou veuf, les nom et prénom de son dernier conjoint sont indiqués. L'officier d'état civil précise également si celui-ci est toujours en vie ou non. Les détails sur les parents d'un individu marié ou veuf sont parfois précises, pas systématiquement sur les registres anciens

-détails sur le décès : date et lieu précis de l'événement

-témoins de l'acte : outre leurs nom, prénom, profession et domicile, les témoins sont qualifiés le plus souvent par leur lien de parenté avec le décédé

-signatures : l'officier d'état civil, le(s) déclarant(s) et les témoins signent souvent. Quand elles sont présentées, ces signatures donnent un rapide aperçu du niveau d'instruction de celles et ceux

19-5-Quelques barrières qui entravent la collecte des données généalogiques

Un certain nombre de registres, qui avaient été correctement tenus, ont été détruits postérieurement, dans des conflits, des sinistres, ou simplement à cause du temps et des éléments qui ont fait leur œuvre.

19-5-1-Cas d'état civil disparu

Au cours de dernières décennies, nous avons visité de nombreuses mairies rurales et nous avons été surpris de la variabilité du patrimoine archivistique de certaines d'entre elles. Entre deux visites, certains registres du grand éloignement ou d'état civil réapparaissaient comme par miracle alors que nous ne les avons jamais consultés, d'autres n'étaient plus disponibles alors que nous étions sur de les avoir déjà eus en main précédemment. Nous avons même entendu un secrétaire de mairie m'affirmer que certaines archives anciennes n'avaient jamais existé alors que nous lui avons montré pour preuves des photographies de celles-ci, réalisées lors d'une précédente visite ! À force de recherches, nous avons souvent retrouvé les «registres disparus» rangés (ou oubliés) sous une pile d'autres documents au fond d'un grenier ou avaient été relégués les vieux papiers peu consultés qui prenaient trop de place... certaines archives disparaissaient donc ainsi temporairement, par simple négligence et sans vouloir leur nuire véritablement. En espérant les retrouver un jour, nous qu'ils soient rapatriés dans les dépôts d'archives départementales aptes à les conserver correctement.

20- Le Statut généalogique d'Algérie : entre archives et ancrages historique

C'est pour l'Algérie que les archives sont les plus nombreuses. On trouve notamment les registres d'état civil de plus de cent ans, remontant souvent à l'année de création de la ville lorsqu'il s'agit d'une implantation nouvelle due à des colons. Une autre source intéressante est constituée par l'ensemble des dossiers de demandes de concession de terres en Algérie. Classées par ordre alphabétique, ces dossiers informent de manière très précise sur l'état civil des demandeurs, la composition de la famille, le lieu de départ et celui d'arrivée. Quand la concession est accordée (cequi n'est pas systématique), il faut alors consulter les listes de départs ou de convois, et les listes de colons pour la période 1841-1858. Les premières sont classées par bateau, par date de départ puis par ordre alphabétique des passagers pour 1848. Les listes électorales et les recensements pour le département d'Oran sont également conservés à Aix-en-Provence pour les années 1906-1911, ainsi que les registres de recrutement militaire pour les trois départements d'Alger, Oran et Constantine.

20-1-Les cas catholiques en Algérie

Les communautés religieuses catholique et juive, majoritaires, cohabitaient parfaitement en Algérie à l'époque coloniale. Les registres paroissiaux catholiques sont toujours conservés dans les archevêchés d'Alger, Oran, Constantine, et Laghouat pour le sud algérien. Il existe également un double des archives du diocèse de Notre- Dame d'Afrique, rapatriées à Nîmes depuis 1995. Pour le diocèse de Constantine, une copie des archives est sous la garde aujourd'hui des sœurs Clarisses-Capucines d'Aix-en-Provence. Tous ces services, que ce soit sur place en Algérie ou chez les Sœurs, assurent des réponses aux courriers.

20-2-Le reste de l'Afrique du Nord

L'instauration des protectorats français sur la Tunisie et le Maroc est la plus tardive qu'en Algérie : 1881 et 1912. Pour la Tunisie, les archives de l'état civil sont fragmentaires de 1881 à 1900, puis complètes jusqu'à la fin du protectorat en 1956. Pour le Maroc.

Conclusion Partielle

Nous avons consacré cette troisième partie du travail au phénomène de la nomination en généalogie.

Cela nous a permis de voir que le statut du nom propre n'est pas le seul support de lien de causalité (même s'il représente le support majeur), mais que le nom, connu pour être l'élément clé de désambiguïsation, peut constituer le lieu où fonctionne, à différents niveaux, la dénomination avec ses diverses formes.

Ainsi, partant des particularités généalogiques qui jouent avec les noms patronymiques et toponymiques, et qui de ce fait présentent un terrain favorable au fonctionnement de dénomination, nous avons essayé de mesurer le degré de signification de ces supports en les confrontant à une population dite « Saïdeene », afin de voir si les connaissances acquises en matière d'onomastique leur permettent de repérer l'effet nominatif et de le situer par rapport au sens généalogique qui émane du nom.

Partant de ce fait, l'analyse a porté essentiellement sur les éléments nominatifs (onomastiques), afin de déterminer leur nature et leur fonctionnement généalogique.

Ainsi, elle nous a permis de voir que, même si les patronymes et les toponymes laissent apparaître des formes d'appellations différentes, celles-ci sont à dominante identitaires.

Conclusion
Générale

Conclusion générale

En optant pour le phonème de l'ambiguïté identitaire comme objet d'étude, notre recherche se donne pour mission de s'inscrire dans un champ où ce phénomène est déjà traité préoccupant des chercheurs relevant de différents domaines d'archéologie du nom propre, traitement automatique des noms propres.

Les résultats obtenus confirment donc notre hypothèse de départ les faits de nomination, dénomination et renomination du paysage nominatif et dénominatif local (ethnonymie, toponymie, patronymie « s.n.p ») qui vont se charger dès lors d'une densité anthropologique et symbolique dépendant, après une résistance culturelle, tantôt violente, tantôt pacifique et finalement sanglante, d'une vaste entreprise de restructuration identitaire, d'assimilation puis d'intégration à la limite, pour reprendre l'expression de Lacheraf, de « l'impératif biologique de civilisation et de permanence du besoin culturel... »⁽¹⁾ (1978, p. 387). Le nom de la langue est organiquement lié au système général de nomination : « le nom d'une langue est ainsi toujours le nom d'une autre réalité, géographique, ethnique, politique, linguistique, institutionnelle, sociolinguistique, et ainsi de suite » (Tabouret-Keller, 1997, p.16). Il est, en tous les cas, un procédé de verbalisation identitaire et, dans les pires moments de troubles historiques, identificatoire.

Par conséquent n'insisterons-nous pas assez sur les présupposés historiques et idéologiques des stratégies dénominatifs/ nominatifs/ redénominatifs de la pensée coloniale française ou précisément du régime colonial français. Tout ceci, pour dire, de manière explicite, que la nomination de la langue et ses enjeux ne peut faire l'économie, du moins dans le contexte algérien, de cette pensée, volonté et entreprise de dérégler le continuum historique par des ruptures dans les modes traditionnels de dé/nomination.

Sadek Hadjeres, ancien secrétaire général du PAGS (Parti de l'Avant-garde Socialiste, issu du Parti Communiste Algérien), résume, nous semble-t-il, et à sa manière ce caractère global de la gestion coloniale : « Comme si l'expérience ne nous avait pas encore suffisamment instruits, les problèmes actuels m'ont ramené à cinquante ans en arrière, quand dans "l'Algérie de papa", le certificat de maturité sociale et politique vous était accordé lorsque MM. Durand et Lopez, détenteurs des critères de l'honorabilité, daignaient dire de vous: « ce MoKHammed-là (ils prononçaient difficilement les h), vous savez, il est très bien ; d'ailleurs la preuve, c'est qu'il est habillé comme nous ". Et de se répandre en plaisanteries » dès fois usées sur les pantalons bouffants et les turbans des "melons", les voiles féminins des "moukères", etc. Ce genre d'approches assimilait une mode vestimentaire à une langue, une religion, une culture, un statut social et politique fortement dévalorisés à leurs yeux. Ce qui alimentait évidemment nos réticences, voire nos répugnances à adopter les signes extérieurs de "l'Autre", puisque cela devait signifier passer dans son camp, devenir un "kafer", l'impiété étant alors synonyme de complicité avec les oppresseurs » (2003, p. 3)⁽²⁾.

¹ *Op cité* Nomination et dénomination des noms, de lieux, de tribus et de personnes en Algérie. Edition (2005) CRASC

² *Op cité* Nomination et dénomination des noms, de lieux, de tribus et de personnes en Algérie. Edition (2005) CRASC

Conclusion Générale

À travers une approche très proxémique, centrée sur les noms de lieux, de tribus, de personnes, le régime colonial s'intéressera aux lignages des populations et à leurs lointaines généalogies, disons-le d'emblée, séculaires pour certaines, plusieurs fois millénaires pour d'autres. L'on se rendra compte, probablement, en fin de parcours, de la gravité du déficit identitaire et de ses conséquences inconscientes et dévastatrices dans la gestion actuelle des faits de société, de culture et de langues en Algérie. Les faits de nomination vont être soumis à un traitement que nous avons appelé, dans une précédente contribution, « onomacide sémantique » (Benramdane, 1999) et que Louis-Jean Calvet résume autrement, mais à un autre niveau d'intervention, en énoncé suivant « la glottophagie réussie, de la mort de la langue dominée, définitivement digérée par la langue dominante » (Calvet, 1974, p. 79).

Les modèles construits dans les approches anthropologiques et ethnolinguistiques à partir de sociétés stables ou relativement stables (tribus d'Amérique et d'Afrique) ne résistent pas eux-mêmes à l'analyse quand ils se heurtent à un type de temporalité diamétralement différente, car soumise à des déroulements historiques violents, mouvementés, en somme de remise en cause permanente. Il ne s'agit ni de connaissances étymologiques, ni de descriptions formelles (le plus souvent, le sémantisme des vocables échappe aux usagers eux-mêmes) mais d'une conception qui se veut subjective et quelquefois objective par rapport à des êtres de langage (les nominations), à laquelle on inflige des valeurs affectives morales, symboliques, religieuses et identitaires : « La question des langues est, au Maghreb, un enjeu crucial, lieu de combats et d'affrontements de nature vitale, essentielle. Telle est la réalité du fait linguistique aujourd'hui, telle est aussi l'image que nous avons spontanément d'une société maghrébine difficilement désengagée de l'acculturation coloniale, peinant à reconquérir son identité originelle, à se concevoir comme une et diverse à la fois. Des couples antagoniques tiraillent de Maghreb postcolonial : le français contre l'arabe, l'arabe contre le berbère ou tamazight... Déchirement, binarité douloureuse du rapport à la langue, le Maghreb des langues se déclinerait au duel: diglossie, bilinguisme » (Dakhliya, 2004, p.11).

Ce genre de questionnement, surtout en Algérie, n'est ni un luxe scientifique, ni du marketing politique, mais il relève d'enjeux sociétaux d'une population en crise, depuis environ deux siècles: 132 années de colonisation, 43 d'indépendance dont dix années de terrorisme islamiste sanglant. L'être historique est agressé, mutilé, frustré, déraciné dans sa quotidienneté. Aussi s'agit-il, en priorité, ni de re/créer une modernité, ni de calquer des modèles de fonctionnement d'autres sociétés, aussi développées et exemplaires soient-elles, mais de réactualiser des tranches du passé refoulé. Et la nomination n'est pas des moindres...

Dans la première partie de notre travail des éléments de ce corpus ont servi à illustrer certains concepts et certaines données théoriques qui traitent la catégorie du nom propre reposant sur des fonds divers et relevant de champs variés, ils ont permis de constater qu'un même objet peut convoquer plusieurs approches. Ainsi, ils ont constitué des supports où le fait nominatif a été interpellé sous l'angle de cadres théoriques différents: historique, linguistique et anthropologique.

L'approche, la plus développée dans notre travail, a permis d'appréhender la dénomination sous deux angles : l'angle descriptif et classificatoire, et l'angle onomastique mettant en relation la nomination avec l'acte généalogique.

Conclusion Générale

Mais c'est dans la deuxième partie du travail que la description s'est imposée en tant que forme analytique expliquant le niveau de dénomination (des lieux toponyme) constituant le corpus. Elle a pu montrer que ce niveau peut relever soit de la langue (l'élément ambiguïsant est une composante diachronique et synchronique).

Quant à la troisième partie de notre travail, qui traite du fonctionnement identitaire, elle utilise deux formes d'analyse: l'analyse généalogique avec repérage de l'élément ambiguïsant et l'analyse des résultats.

L'analyse des résultats a confirmé ce que le repérage a considéré comme étant soit ambigu soit opaque et donc empêchant l'accès au sens identitaire.

Si par commodité méthodologique, les parties du travail semblent cloisonner les deux plans d'analyse il n'en demeure pas moins qu'ils sont agencés de manière à être l'un le support de l'autre, fonctionnant dans une totale complémentarité afin de permettre à l'analyse d'arriver à des résultats probants. Dans le domaine anthroponymique et toponymique, la question est beaucoup plus complexe car l'administration coloniale en introduisant une nouvelle catégorie nominative (le patronyme, le toponyme) dans la tradition onomastique traditionnelle va bouleverser l'ordre généalogique et filiationnelle (Benramdane, 2000, pp.79-87) : attribution arbitraire de patronymes, contenus sémantiques injurieux et obscènes (Ageron, 1968, p. 176), politique de « parage » des populations rebelles par le biais de l'ononastique, tel que le décrit Lacheraf dans son dernier ouvrage¹. Il va sans dire que l'écrit dans sa forme la plus officielle, celle de l'état-civil, a cristallisé la formation patronymique initiale, avec tout le déficit identitaire dont souffraient et souffrent jusqu'à présent les citoyens algériens. Ce processus continue aujourd'hui encore.

Aussi paradoxal cela soit-il, c'est la forme orale qui allait être l'arme de l'administration coloniale. Le traitement oral et/ou oralisé de la question patronymique algérienne, entreprise unique et méthodique, va être mis à profit non pas par les populations autochtones, donc celles de tradition orale, mais par les Français, de culture écrite. Étant des locuteurs de langue phonétiquement différente, les administrateurs et agents français étaient encouragés à altérer oralement les noms algériens de telle manière à les transcrire tels qu'ils les entendaient, eux, et non tels que les produisaient leurs auteurs, c'est-à-dire les « indigènes » : « certaines prononciations françaises de noms arabes peuvent parfois, à elles seules, mettre l'intéressé sur la piste d'un choix d'un nom français. Ainsi, Ahmed dans une bouche française devient facilement Amede qui passe à Amédée » (Quemeneur, 1963, p. 26). Par conséquent, il en serait de même pour Kaci/Cassis, Ramdane/Raymond, Naima/Noémi, Othmane/Aumont Fridi/Freddy Toumi/Thomas Benamar/Bernard, Leyla/Lili, Henni/Henri, Slimane/Simon, Zeyneb/Zénobie, Rachida/Rachel, etc. (Benramdane, 2000, p. 85)(2).

¹ - Les autorités françaises instituèrent un système de surveillance jamais vu ailleurs dans le monde et en vertu duquel tous les habitants de tel village devaient adopter des noms patronymiques commençant par la lettre A, ceux du village voisin des noms de famille ayant pour initiale la lettre B et ainsi de suite: C-D-E-F-G-H-I. etc. jusqu' à la lettre Z, en faisant le tour de l'alphabet. » Lacheraf M.

² Op cité *Nomination et dénomination des noms, de lieux, de tribus et de personnes en Algérie. Edition (2005) CRASC*

Conclusion Générale

Ainsi, l'altération ou, plutôt, la déformation orale, l'« oralisation » fautive délibérée est appelée « œuvre de dénationalisation, l'intérêt de celle-ci était de préparer la fusion. (..) Franciser plus résolument les patronymes pour favoriser les mariages mixtes »(1). De tels propos sont énoncés par l'ex-administrateur Sabatier, devant la commission sénatoriale (Ageron, p. 187).

L'oralisation est exploitée par la pensée coloniale pour soumettre les colonisés à des règles de fonctionnement d'une langue étrangère pour exprimer autrement, voire différemment des productions onomastique issues de leur propre patrimoine symbolique et linguistique. Opérant à un niveau d'intervention beaucoup plus subtil, celui de la matérialité du signe linguistique, de son volet phonique ou acoustique, c'est-à-dire du signifiant, nous pouvons considérer que la colonisation a « réussi » une de ses entreprises de déstructuration identitaire les plus caractéristiques. Tel que nous l'avons énoncé dans un autre contexte : « l'identité algérienne est historiquement et linguistiquement parlant une entité éclatée : la même descendance est contenue dans des patronymes différents ou - fragmentaires, dans le meilleur des cas, dans des transcriptions graphiques différentes, exemple : Benhocine, Belhocine, belhocine, Benhoucine, Belhossine, Belhoçine, Bellehoucine, etc. ».

Même s'il s'agit, dans les langues orales locales, d'un seul et même nom, une telle inscription dans l'état-civil, équivaut, qu'on le veuille ou non, à un acte politique fondateur, à une inscription du sujet dans l'histoire et son mouvement. Catégorie moderne, la formation patronymique en Algérie reste tributaire, enchaînée et encellulée, en matière onomastique, par la « rationalité coloniale ». L'inscription graphique du nom de manière fautive, altérée, retournée, adaptée, dérégulée s'apparente, et c'est le moins que l'on puisse dire, à un syndrome nominal et nominatif originel.

À contre-courant, les formes d'expression onomastique traditionnelle locale cristallisées dans la tradition orale, en tant que fait éminemment anthropologique, vont contrecarrer les opérations de dérèglement des modes de transmission identitaire entre les générations et pour reprendre l'expression de Pius Ngandu « La parole est, une négation du chaos originel. Elle produit à l'existence » (1999, p. 140). La résistance des locuteurs algériens aux stratégies de francisation, devant aboutir à la « fusion », a fait échouer à un certain degré, la dite entreprise, sans pour autant que soit remis en cause, jusqu'à présent, l'état-civil et ses présupposés idéologiques de départ.

Nous avons à faire effectivement à deux modes d'intervention culturelle : oral et écrit, porteurs chacun d'eux de deux « cartes mentales » tel que l'exprime Molino : « Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points de l'organisation symbolique, c'est-à-dire en même temps de l'organisation mentale et de la structure du monde » (Molino, 1982, p. 19)(2). Ramenée à l'échelle du signe linguistique, au sens saussurien du terme, la démarche coloniale avait l'intention d'établir artificiellement et non moins structurellement, comme le montre le schéma 1, un nouvel ordre nominatif et dénommatif de vastes collectivités humaines.

Les noms patronymiques, dans notre société, sont généralement transmis de manière patrilinéaire, depuis la fin du moyen âge, cette caractéristique a attiré l'attention des généticiens des populations humaines qui analysent, habituellement, la distribution des gènes, leur fréquence, et qui cherchent à

¹ AGERON (Charles), 1968, Les Algériens musulmans et la France (1871-1919), Tome I , PUF , Paris, p 187.

² Op cité, BEN RAMDANE (F), 2000, In INSANYAT N° 10, violence – janvier – avril, CRASC- ORaN – ALGERIE, pp 79-87

Conclusion Générale

comprendre les mécanismes de leur évolution, c'est-à-dire la génétique, la migration, la mutation et la sélection.

Il n'est donc pas étonnant que les généticiens ne soient mis à étudier également les noms patronymiques. En effet, comme les noms patronymiques sont transmis par voie paternelle, leur mode de transmission ressemble à celui d'un gène qui se trouve sur le chromosome y1.

On peut donc considérer les noms patronymiques comme un « matériel génétique » particulier :

Ils sont sélectivement neutres : le nom patronymique n'a pas d'incidence sur le nombre d'enfants et sur leur survie ;

Ils peuvent subir des mutations : les modifications graphiques et/ou les erreurs de transcription qui sont transmises à la descendance ;

Ils sont soumis à la dérive génétique : les fluctuations aléatoires du nombre d'enfants par nom peuvent, dans une petite commune ou dans une vallée isolée, avoir comme conséquence la disparition de certains noms patronymiques et la forte augmentation d'autres ;

Ils sont soumis à la migration : quand un homme se déplace, il se déplace également avec son nom ;

De plus, les noms patronymiques présentent une grande diversité géographique, détectable à différents niveaux (on identifie clairement un patronyme bédouin d'un patronyme citadin), avec une moyenne de 2000 noms différents par région (Darlu et Al. 1997). On peut donc considérer le nom patronymique comme un « gène » hautement polymorphe, et chacun des noms (Boulechbore , Harrag, Delaâ , Kabouya , Boumaâza , ect...) correspond à une variante du gène .

Les généticiens peuvent ainsi utiliser les noms patronymiques comme s'ils étaient des allèles, calculer leur fréquence, et étudier les causes qui sont à la base de leur distribution. Pour cela, ils utilisent les méthodes classiques d'analyse de génétique des populations. L'intérêt des généticiens pour les noms patronymiques se base sur le fait que, si une aire est homogène du point de vue patronymique, elle le sera aussi du point de vue génétique.

L'intérêt supplémentaire présente par les noms patronymiques par rapport aux gènes, c'est de pouvoir obtenir, grâce aux divers registres d'état civil des renseignements sur la structure paronymique des populations du passé ; dans une certaine mesure, ces données constituent une sorte d'ADN « fossile », directement et facilement exploitable, et permettent notamment d'étudier l'évolution de la structure génétique d'une population, par exemple du XVII^{ème} siècle à nos jours(1).

Illustrons maintenant par quelques exemples l'utilisation des noms patronymiques dans le domaine de la génétique des populations.

Georges Darwin (fils du plus célèbre Charles), en 1875, eut le premier l'idée d'utiliser les noms patronymiques dans une perspective génétique.

¹ Op cité, Approche patronymique dans des études de génétique. NRO- N° 35-36 2000- France.

Conclusion Générale

Différentes études (Crow et Mange 1965, Crow 1980, Tay et Lip 1984) ont mis en évidence la comparaison entre le taux de consanguinité moyenne d'une population et de mariages. Le coefficient d'isonomie est en moyenne quatre fois supérieur au coefficient de consanguinité. Cette relation se base sur deux hypothèses:

Deux individus qui partagent le même nom patronymique doivent avoir un ancêtre commun ;

Le nom a eu une origine unique (monophylie).

Bien sur, tout un ensemble de méthodes permet de tenir compte du fait que :

Ces hypothèses ne sont pas toujours valables ;

Des boucles de consanguinité peuvent exister. Elles sont fréquentes dans certains pédigrées ;(1)

Les unions consanguines peuvent ne pas être également réparties du cotés des hommes et des femmes.

L'analyse des noms patronymiques peut donc donner une information rapide et facile à obtenir sur le degré de consanguinité d'une population.

Les études ponctuelles ont été faites dans certaines zones géographiques en Algérie pour évaluer le coefficient d'isonomie (et de consanguinité) et son évolution, pour extraire des informations sur la structure génétique des populations qui les habitent. C'est le cas des communes de (Sidi boubakeur , Ain El Hdjar , Doui Thabet, Baloul, Sidi Ahmed , Youb , Skhouna, Ouled Khaled), où les spécialistes ont effectué une comparaison entre la parenté généalogique et l'isonymie matrimoniale entre 1962-1972. C'est également le cas des communes de la wilaya de Saïda, analysées avec les noms patronymiques extraits de différentes sources pour le XV^{ème}. Le XVIII^{ème} siècle.

Les noms patronymiques sont généralement utilisés pour fournir des indications sur les processus de migration.

La première expérience se fonde sur les modèles génétiques de Fisher(1943), Karlin et Mac Gregor (1967) et (1972). Ces modèles permettent d'entreprendre le taux de mutation dans un système génétique en définissant la distribution du nombre d'échantillons. Cette méthode appliquée aux noms patronymiques, permet de cerner un taux de mutation qui est alors l'équivalent d'un taux d'immigration, en considérant que les opérations de transcription ou de changement de nom patronymique sont négligeables par rapport à l'apparition de nouveaux arrivés de l'extérieur. Grâce à cette méthode, on obtient une estimation du taux de migration sans pour autant pouvoir déterminer l'origine de cette migration.

Des différentes études sur la population saïdienne (Précisément dans la région de Bni Meriaren "Autochtones" dite Sidi boubakeur actuellement: lorsque nous disons Miloudi, Remmas, Mestefai, Arzague, Maâsar, Boutaleb , se sont proprement des noms patronymiques originaires de cette région), dans la région de Temetlass le fief "des Ouled Djelloul" et "les/ Djaafra" nous trouvons les

¹ Ibidem. P. 36

Conclusion Générale

noms patronymiques typiquement de la région tels que: Djellouli, Aïssani, Didaoui, Attig... qui ont mis en évidence une relation existante entre l'estimation du taux d'immigration, obtenue par cette méthode patronymique et le taux d'estimation réel, obtenu par les données du recensement, ainsi que la région de Fidjel et Aïn El Beïda, nous constatons des noms patronymiques référentiels de Doui thabet tels que: Arâr, Kafi, Adel, Abbad, Douali, Moughit, Djaber etc.

Outre ceci, dans le territoire des Kerarma, il est de coutume de les patronymiser par: Krim, Hennoun, Braci, Diab, Adem..., le même constat reflète sur les autres régions de la wilaya de Saïda.

Plus, le taux d'immigration calculé grâce aux minoms patronyques est très fortement corrélé avec le coefficient de consanguinité : les départements dont le taux de consanguinité est le plus élevé sont ceux qui ont le plus faible taux d'immigration et vice versa.

Quand les données sur les fréquences patronymiques sont disponibles sur au moins des périodes et dans des régions différentes de la wilaya de Saïda, il devient possible d'estimer le flux migratoire survenu dans ces périodes (1962-1992) d'une région à l'autre, en utilisant la méthode développée par WIJSMAN et AL (1984) et DEJIOANI et AL (1996) montre le nombre de naissances avec des noms patronymiques italiens issus, migrants arrivés en France avant 1915 et qui ont eu des enfants entre 1915 et 1940. La méthode permet d'identifier l'origine des migrants: en Lorraine, on trouve principalement les Lombards dans la vallée de la Garonne les vénitiens, et dans la région de Marseille, les italiens du sud, le même exemple reflète dans les grandes agglomérations de la ville de Saïda ainsi qu'à Sidi Ahmed, Sfid, Morghad, Oued Falit, Oum Eddoud, Bordj Lalmaï qui représentent le Fief des Rezaïna.

Les noms patronymiques permettent aussi d'analyser la ressemblance entre populations: deux populations voisines qui ont entretenu entre elles de nombreux échanges de conjoints partageront un grand nombre de noms patronymiques tandis que deux populations distantes auront peu ou pas de noms patronymiques en commun.

La génétique des populations prévoit que la ressemblance entre deux populations diminue avec distance qui les sépare (selon le modèle de Malécot, 1955).

On peut calculer la ressemblance entre une population et plusieurs autres : c'est le cas dans la ressemblance entre la partie de communautés linguistiques arabo-amazigh et les départements arabes. Les données, dérivées du registre INSEE (1985), concernent les noms patronymiques de tous les nouveaux nés dans chaque commune autochtone de Saïda pour deux périodes : 1962-1990)(1). La comparaison entre la première et la deuxième période permet de mettre en évidence le résultat suivant : en plus d'une présence très ancienne de noms patronymiques amazighes (Arzeg, Maasar et Ouali) au nord de Saïda dans les régions (Moulay Touhami , Ouizeght, El Maâta, Merighia et Hounet. On retrouve dans la seconde période (1990-2004), suite à la migration de beaucoup de noms patronymiques dans le sud de Saïda, jusque dans les régions (Arch Ouled Ziade à Skhoua et Maâmoura et Arch El Khelaïfa à Mosbah et Bordj Lalmaï.

¹ Op cité, Approche génétique. La référence ; DEGIOANNI (ANNE) NRO, 2001. p.36-37

Conclusion Générale

Les noms patronymiques permettent de mettre en évidence les relations existantes entre plusieurs régions et l'on possède des données sur différentes périodes, on peut en évaluer en même temps l'évolution de ces ressemblances dans le temps.

La première étape consiste à calculer la ressemblance entre chaque région en créant ainsi la matrice de ressemblance. Ce type de matrice est couramment utilisé dans les analyses de classification hiérarchique, composantes principales, recherches de gradients géographiques, représentations cartographiques déformées. Différents exemples de l'utilisation de ces analyses sont donnés dans « patronymes et migration dans les populations humaines » de Darlu et Al. 1992.

Nous en donnerons deux exemples : L'évolution de la structure patronymique dans la région sud-est (Aïn Skhouna, Dhaïet Zeraguet et la distribution des noms patronymiques par rapport à la frontière Saïda El Bayadh.

Dans le premier exemple, les populations étudiées sont celles des 4 cantons ruraux et les régions de Doui Thabet, Ouled Hennoun, Tifrit et Beni Meriaren, ceci pour trois périodes différentes 1965-1970 , 1971-1989 , et 1990-2004 (les données proviennent du registre matrice. A partir de la matrice de ressemblance, transformée en matrice de distance, on obtient une représentation arborescente qui regroupe les cantons les plus proches en utilisant la méthode agglomérative « Neighbor joining », où la longueur des branches est proportionnelle à la ressemblance. De plus, pour tester la robustesse des regroupements, la méthode de rééchantillonnage par « Bootstrap » a été utilisée. Cette méthode consiste à recalculer plusieurs fois (dans notre cas une centaine de fois), la matrice distance, en tirant aléatoirement chaque fois les noms patronymiques utilisés . La méthode de « Neighbor joining » alors appliquée à chaque matrice et les regroupements les plus récurrents indiquent la solidité de la Structure arborescente . L'étude de l'évolution de la structure patronymique permet ensuite d'identifier les modifications dans les relations entre les cantons et d'identifier les cantons qui restent stables à ceux qui changent de groupe.

Le deuxième exemple se réfère à une étude sur les régions du nord de Saïda sur les provinces qui se trouvent dans les régions frontalières Saïda et Sidi Belabbes(Merighia, El Maâta, Hounet et Hassi El Abd et les régions Frontalières Saïda Mascara (Ouzeght, Moulay Touhami et Sidi Ahmed ainsi que dans la région frontalière Saïda et Tiaret (Takhmaret El Balia, dans le but de mettre en évidence dans une zone de continuum linguistique (de diverses variations de dialecte saïdéen) l'existence de barrières (linguistiques entre les dialectes, ce qui justifie que chaque nom patronymique signifie un Arch particulier qui nous oriente vers une identité généalogique précise. Exp: - Kafi est le symbole de la région de Dui Thabet.

- Krim est le symbole des Kharma.
- Arabi est le symbole des Ouled Brahim.
- Oueld Kada est le symbole de Tirsine.
- Bensaoueg est le symbole de Sidi Merzoug.
- Belhadj est le symbole des Hmoudat.
- Belabbeci est le symbole de Ouled sidi Ali.

Conclusion Générale

L'utilisation des noms patronymiques dans le domaine de la génétique des populations humaines qui nous permet en tant qu'apprentis chercheurs d'avoir des renseignements sur la structure patronymique d'une population donnée. Ces informations sont facilement accessibles. Elles nécessitent très peu voire aucune contribution directe de la part de la population étudiée (par exemple, on ne demande pas à tous les habitants d'un village de faire des tests génétiques, tandis que l'on peut obtenir plus facilement leurs noms patronymiques). En outre, l'approche patronymique s'opère à moindre coût (la recherche des données patronymiques est indiquée, comparée aux frais engendrés par l'achat des réactifs nécessaires aux analyses d'ADN). Enfin, les noms patronymiques, grâce à leur grande variabilité, sont des bons marqueurs pour identifier l'origine des individus qui les portent. Ils sont utilisés pour comparer les fréquences géniques de certaines maladies chez les individus d'origine différente mais résidant dans la même région(1).

Actuellement, en collaboration avec l'Association algéro-française des greffes de moelle osseuse, grâce à l'analyse des noms patronymiques des donneurs, nous calculons les fréquences haplotypiques HLA par village et douar Saïdéen, dans le but d'identifier les régions les plus riches en haplotypes rares. Ceci permettra à terme d'améliorer le recrutement des donneurs.

D'une part le sans Nom patronymique (SNP) est considéré comme un symbole d'héritage qui justifie notre identité nationale, d'autre part, nous ne pouvons pas nier les avantages bénéfiques grâce à la rectification du nom patronymique (l'acquisition du NP), entrepris par l'administration coloniale au service des autochtones algériens pour le but de créer un groupe social civilisé et distinct.

Ce démarquage des origines parentales par l'acquisition d'un patronyme différencié annonçait une mise en train d'un travail de deuil de certains référents identitaires. Ainsi des S.N.P inscrivent le nouveau venu dans une filiation, une histoire ; une mythologie.....mais dans une projection, un devenir à partir d'un point d'articulation :le « choix » patronymique. Cet acte premier fait exister : il sort l'individu de sa réalité sociale organisée symboliquement par la langue, légalement par la loi qui reconnaît la filiation et sociolinguistiquement en fondant le sujet (s.n.p) dans son histoire singulière .nous ne sommes pas si nombreux en sociolinguistique et parfois le chemin semble préfillieux,temps nécessaire des projets contre temps de l'anthroponymie, manque d'écho social, champ d'études multiple, méthode d'analyse complexe et croisées, foisonnement d'approche, mouvance des concepts, interférences des disciplines, quête de reconnaissance, positionnement éthique et déontologique, aporie de la réflexion linguistique. Et nous continuons pourtant comme emportés par une lame de fond. Parce qu'il en va de la vie et d'une certaine vision du monde. Dans quel stock de nomination choisir le nom patronymique, celui dont sont porteurs les parents et dont la logique est de créer une continuité linguistico-historique (transmettre à partir de ce qu'on a reçu) ou celui de la société d'immigration dans laquelle l'enfant est appelé à devenir ?

L'appellation lexicale, tels les noms patronyme / toponyme qui renvoient, l'un à un référent historique et l'autre à un référent social

Les résultats du TRI ont montré que les apprenti-chercheurs en ? onomastique n'ont pas réussi à percer le sens de ces éléments, alors qu'ils ont bien compris . Ce qui montre que ce n'est pas leur capacité en est la cause, mais que c'est l'aspect de ces éléments historiques et anthropologiques de

¹ Op cité, Approche génétique. La référence ; DEGIOANNI (ANNE) NRO, 2001. p.36-37

Conclusion Générale

discours identitaire qu'emprunte l'archéologie et l'étymologie du nom propre qui sont problématiques.

Les appellations (anthroponymes , toponymes ethnonymes et hydronymes du corpus tous relevant du genre ont permis a notre réflexion sur l'ambiguïté de découvrir de nouveaux aspects où se superposent deux niveaux le linguistique et le généalogique c'est à notre avis ce qui la rend difficilement soluble notre expérience vient de le prouver, en montrant que tout fait onomastique puise sa référentialité de son milieu social qui le produit

c'est pourquoi, nous jugeons que l'ambiguïté de la nomination patronymique et toponymique qui caractérise la généalogie de la région de Saida , Est à repenser a ce niveau là .

Quatrième Partie

-Références bibliographiques.

-ANNEXES.

-Corpus de Référence.

-Corpus Représentatif.

-Matériaux d'Analyse et d'Investigations

-Glossaire

-Table des Matières

-Résumés

Bibliographie

-A-

ACCARDO F, 1879, *Répertoire alphabétique des tribus et douars d'Algérie*, Typo-Litho, Jourdan, T.1/2, Alger

ACHARFI, A, 1990, *L'onomastique marocaine*, mémoire de maîtrise universitaire. Paris III, UFR Orient-Afrique du Nord

AGERON, Ch.R., 1968b, *La création de l'état-civil pour les musulmans. Les Algériens musulmans de France (1819/1871)* T.1, PUF Paris

AGHALI M.Z., 1999, « Anthroponymes et toponymes touaregs. Inventaire et corrélation », *Littérature orale arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS1723-1999, Paris pp.209/248

ALBERTINI E., 1955, *L'Afrique romaine*, Imprimerie officielle de France, Paris

ANDRE, P.J, 1956, *Contribution à l'étude des confréries musulmanes*, Alger, La maison des livres, 374p.

-B-

BARBIER de MEYNARD A.C, 1907, « Surnoms et sobriquets dans la littérature arabe », *Journal asiatique*

BARRIERE L.A., *Le statut personnel des musulmans d'Algérie de 1834 à 1962*, Ed. Universitaire. de Dijon, CNRS, pp.493

BASSET A., 1951, *Noms de parenté en Berbérie*, GLECS n°6, Ed. INNALLCO, Paris, pp.27/50

BEAUCARNOT J.L., 1988, *Les noms de famille et leurs secrets*, R. Laffont, Paris

BENABOU M., 1996, *La résistance africaine à la romanisation*, F. Maspéro, Paris

BEN-AMI I., 1990, *Cultes des saints et pèlerinages judéo-musulmans au Maroc*, Maisonneuve et Larose, Paris

BENCHENEB, M, 1922, *Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, Ed. Jules Carbonel, Alger

BENET, H., 1937, *L'état civil en Algérie, Traité théorique et pratique de la constitution de l'état civil des Indigènes algériens*, Alger, Imprimerie Minerva

BENOIT-LAPIERRE, N, 1995, *Changer de nom*, Paris Stock

BENRAMDANE, F, 2000, « Qui es-tu? J'ai été dit. De la déstructuration de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique », *Insaniyat* n°10 Janvier/Avril, CRASC Orna, pp.7987

BENRAMDANE, F, 2001, « Complexe généalogique et déficit identitaire. A partir de la lettre de Abdelkader Hadjar », *Algérie littérature/Action*, Ed. Marsa, Alger/Paris

BERQUE, E., 1919, « Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes », *SGO*

BILLY, P.H., 1993, « Le nom propre et le nom sale », *Nouvelle revue d'onomastique* n°21/22, pp.3/10

BILLY, P.H., 1994, « Typologie du nom personnel », *Nouvelle revue d'onomastique* n° 23/24 p.13/30

BILLY, P.H., 1995, « Pour une redéfinition du nom propre », *Nom propre et nomination*, M. Noailly éd., pp.137/144

BILLY, P.H., 1996, « Méthodologie de l'anthroponymie », *Nouvelle revue de l'Onomastique* n° 27-28.

BODIN, M, 1923, « Notes sur l'origine du nom de "Mogatazes" donné par les Espagnols à certains de leurs auxiliaires indigènes pendant leur occupation d'Oran », *SGO*, p.243/247

BODIN, M, 1931, « Les grands maîtres de l'ordre des Taiibîa (Ouezzan) de 1600 à 1811 », *SGO*, Paris Stock, p.41/42

BONNET C. et TAMINE J ., 1982, « Les mots construits par les enfants : description d'un corpus », *Langages*, Paris

BORRMANS N., 1977, *Statut personnel et famille au Maghreb. De 1940 à nos jours*, Mouton édition, Paris, La Haye

BOURDIEU, P., 1970, *Sociologie de l'Algérie*, PUF, coll. Que sais-je? Paris

BROMBERGER CH, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personne », *Langages* n°66, Larousse, Paris

BRUNOT F., 1922, *La pensée et la langue*, Masson, Paris

- CALVET J. L., 1974, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot
- CAMPS G., 1987, *Les Berbères, mémoires et identité*, Ed. Errance (2^{ème} édition), Paris
- CANTINEAU J., 1950, *Racines et schèmes*, Mélanges William Marçais, GP. Maisonneuve et Larose, Paris
- CHAKER S., 1972, « Onomastique libyco-berbère » in *Encyclopédie berbère* (Aix- LAPMO) n°7, 9p
- CHAKER S., 1983/I, « La langue berbère à travers l'onomastique médiévale: El Bekri », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 35, pp.125/144
- CHAKER S., 1983-II, « Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen-âge) rupture et continuité », *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* n°19, pp.59/65
- CHAKER S., 1986, « Ait (ayt) « enfant de » » in *Encyclopédie berbère* n°3, Aix en Provence, Edisud
- CHAKER S., 1987, « Amazigh » in *Encyclopédie berbère* n°4, Edisud, pp.562/568
- CHALANSET, A, DANZIGER, C, 1994, *Nom, prénom; la règle et le jeu*, Paris, Edit. Autrement
- CHAURAND, J, 1995, « Du nom propre: à propos de «Nom propre et nomination », *Nouvelle revue d'Onomastique* n°25-26
- CHERIGUEN F, 1987, « Barbaros ou Amazigh. Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord », *Mots*, CNRS, Paris
- CHERIGUEN F, 1994-a, « Typologie des usages anthroponymiques », *Cahiers de lexicologie* n°64, Didier, Paris
- CHERIGUEN F, 1994-b, « Anthroponymie et désignation de l'environnement politique », *Mots/les langages du politique* n°39, CNRS, Paris
- CHERIGUEN F, 1998, « Nommer pour exister: de l'ethnonymie comme enjeu politique », *Mots/le langage du politique* n°57, INALF-CNRS-ENS St Cloud, France
- CHERIGUEN F, 2005b, « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne », *Des noms...et des noms. Etat civil et anthroponymie en Algérie*, CRASC, Algérie

CHERPILLOD, A, 1988, *Dictionnaire étymologique des noms d'humains et de dieux*, Paris Masson

COLIN, G.S., 1927, « Etymologies magribines », *Hespéris*, Larose, Paris

COLIN, G.S., 1957, « Appellations données par les arabes aux peuples hétéroglosses » *GLECS VII* pp. 93/95 (22/1/)

Collectifs, 1985, *Le nom propre*, sous la direction de J. Molino, Edit. Larousse, France

Collectifs, 1990, *Le nom et la nomination, source, sens et pouvoirs*, sous la direction de J.Clerget, Edit. Erès, Toulouse

CORBIER P., 1999, *L'épigraphie latine*, col. Campus, Armand Colin, 2^o édit

CORNU, E, 1889, *Guide pratique pour la construction de l'état civil des indigènes (titre premier de la loi du 23 mars 1882)*, Alger, Adolphe Jourdan, 130p.

COSTE, L, 1904, *Le nom des personnes au point de vue civil*, Marseille, Barlatier

CURAT, H, 1987, « Nom propre et article », *Cahiers de praxématique* n°8, Paris

-D-

DAUZAT, A, 1942, *Les noms de personnes*, Paris, Delagrave

DAUZAT, A, 1951, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris

DAUZAT, A, 1988, *Les noms de familles de France*, 1ère Ed. 1949, Paris, Payot, réédit. Guénégaud, Paris.

DE BROGLIE A., 1860, *Une réforme administrative en Algérie*, Ed. Duminerez Paris

DE SLANE et GABEAU, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et de lieux usités chez les indigènes de l'Algérie*

DECHAUD, Ed, 1908, « Le peuplement espagnol en Oranie » *SGO*, p.51/73

DECRET, F. et FANTAR, M, 1981, *L'Afrique du nord dans l'antiquité. Des origines au V^e siècle*, Ed. Payot, Paris

DENIZEAU, M.C, « Le diminutif dans le dialecte arabe des Marazig (Nefzaoua) » *GLECS VII* pp. 66/71 (22/2/56)

DERMENGHEM, E, 1953, « Les confréries noires en Algérie (diwans de Sidi Blal) », Alger, Soc. Hist., Extr. de la *Revue africaine* T.97, p.314/367

DOUTTE E., 1984, *La société musulmane du Maghrib. Magie et religion en Afrique du Nord*, Alger 1908, réed. Paris

DRAGUE, G, « Esquisse d'histoire religieuse du Maroc. Confréries et Zaouïas », *Cahiers de l'Afrique du Nord et de l'Asie II* S.O, 332p.

DUPAQUIER J., BIDEAU A. et DUCREUX M.E., 1984, *Le prénom, mode et histoire, les entretiens de MALHER* 1980, Ed. de l'EHESS

-E-

EL BEKRI I., 1965, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduit par De Slane, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, Paris

ESTOUBLON, LEFEBURE, 1896, *Code de l'Algérie annoté*, Alger, A. Jourdan

Etudes rurales 74, pp.51/85

-F-

FABRE, P., 1987, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique* n°8, Paris

FANTAR M., 1990, « Survivances de la civilisation punique en Afrique du Nord » in *L'Africa romana*, Edizioni Gallizzi (7)

FARES N., 1985, « Maghreb : la question de la dénomination » *AWAL*

FLAUX, N, 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langages* 92, pp.26/45

FOUCAULD Ch. de, 1952, *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*, Larose Paris

FREUD S., 1977, *Totem et Tabou*, Payot, Paris (réédit.)

FREZOULS E., 1990, « Les survivances indigènes dans l'onomastique africaine », *L'Africa romana*, Edizioni Gallizzi n°7

-G-

GALAND L., « La formation des ethniques dans l'Afrique du nord romaine », *Actes et mémoires*, IIIème congrès de Toponymie Anthroponymie pp.778/786

GALAND L., 1960, « Afrique du Nord et Sahara », *Revue internationale d'onomastique* n°12, pp.85/88

GALAND L., 1977, « Le berbère et l'onomastique libyque », in *Colloques internationaux du CNRS* n°564, L'onomastique latine

GARCIN de TASSY, 1854, « Mémoires sur les noms propres et les titres musulmans », *Journal asiatique*, t.III

GARY-PRIEUR, M.N., 1989, « Quand le référent d'un nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques* 11/2, pp.119/133

GARY-PRIEUR, M.N., 1991a, « La modélisation du nom propre », *Langages* 92, pp.46/63.

GARY-PRIEUR, M.N., 1991b, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique? » *Langue française* n°92, Paris, pp.4/23

GELLNER, 1969, *Saints of the Atlas*, Londres

GIL F., 1971, *La logique du nom*, L'Herne, Paris

GIMARET, D, 1988, *Les noms divins en Islam, exégèse lexicographique et théologique*, Ed. du Cerf, Paris

Gouvernement général de l'Algérie, 1891, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms des indigènes, établi en vertu de l'arrêté du 22 mars 1885*, Alger

Gouvernement général de l'Algérie, 20 avril 1888, *Instruction faisant suite aux instructions générales du 17 août 1885 sur la constitution de l'état civil des indigènes musulmans de l'Algérie*, imprimerie administrative Gossojo et Cie, Alger

GRANGER, G, 1982, « A quoi servent les noms propres? » *Langages*, Larousse, Paris

GUERMA P., 1993, *Du nom propre au nom commun, dictionnaire des éponymes*, Paris, C. Bonneton

GUICHARD P., 1996, « L'anthroponymie des zones de contact entre monde chrétien et monde musulman: de Palerme à Tolède » in *L'anthroponymie: document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, pp.109/122

-H-

HADDAD, G, 1994, « Le nom et l'image », *Mutations* n°147, Edit. Autrement Paris

HADDADOU M.A., 1997, « Ethnonymie, onomastique et réappropriation identitaire, le cas du berbère », in *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, dirigée par F. Laroussi, Publication de l'université de Rouen n°233, pp.61/65

HAMET, I, 1927/1928, *Les Juifs du nord de l'Afrique: noms et surnoms*, Académie des sciences coloniales, C/R, T.10

HAMET, I, 1937, *Indigènes et musulmans en Algérie; notes historiques et juridiques*, Académie des sciences coloniales, 32 pp.

HANNSON N, 1996, *Guide des patronymes juifs*, SOLIN, Actes SUD

HEBERT L., 1994, « Conditions pour les théories de l'asémantivité du nom propre », *Protée*: 93-101

HOUDAS, 1886, *Ethnographie de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Leclerc

HUMBERT G, 1985, « Remarques sur le nom propre dans le kitab de Sibawayh », *Cahiers d'onomastique arabe* 1982-1984, CNRS

-I-

IBN-KHALDOUN, 1982, *Histoire des Berbères et des dynasties berbères de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'arabe par De Slane, librairie orientaliste, Paris, T.1

-J-

JONASSON, K, 1991, « Les noms propres métaphoriques: constructions et interprétation », *Langue française* n°92, pp.64/81

JONASSON, K, 1992 b, « La référence des noms propres relève-t-elle de la deixis? » *La deixis*, M.A. Morel et L. Danon-Boileau, PUF, Paris, pp.457/470

JONASSON, K, 1994, *Le nom propre. Construction et interprétation*, Ed. Duculot, Gembloux

-K-

KADDACHE, M, 1980, *L'Algérie dans l'antiquité*, 2ème Ed., SNED, Alger

KADDACHE, M, 1992, *L'Algérie médiévale*, ENAL, 2ème Ed., Alger

KAHLOUCHE R., 1999, « La dénomination/redénomination: un lieu de conflit identitaire » in *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* s/la dir. de S. AKIN, coll. DYALANG, Rouen-CNRS, pp183/188

KEHL, C, 1931, « Etat civil des indigènes en Algérie », *SGO*, T.52, fasc.188

KLEIBER, G, 1981, *Problèmes de références: descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris

KLEIBER, G, 1984, *Dénominations et relations dénominatives*, Langages n°70, Larousse, Paris, pp.77/94

KOSKAS E, et KREMIN, H, 1984, *La dénomination*, Langages n°70, Larousse, Paris

KUENTZ Ch., 1952, « Deux points d'onomastique arabe », *Vème congrès international des sciences onomastiques*, pp. 328/330

KURYLOWICZ, J, 1960, « La position linguistique du nom propre », *Esquisses linguistiques*, Wroclaw.

-L-

LACAN, 1992, *Complexes familiaux*, in *Le trimestre psychanalytique n°1/*, Actes des journées de Paris, 25/26 mai 1991

LAPIERRE N., 1992, « Le nom change » *Le trimestre psychanalytique n°1*, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991

LAPIERRE N., 1995, *Changer de nom*, Stock, Paris

LAPIERRE N., 2001, « L'emprise du national sur le nominal », ch.6, in *Le patronyme: histoire, anthropologie, société*, G. BRUNET, P. DARLU, G. Zei, A. BIDEAU

LAPIERRE N., 2001, « L'emprise du national sur le nominal », ch.6 p. 2 in *Le patronyme: histoire, anthropologie, société*, G. BRUNET, P. DARLU, GANNA-ZEI, CNRS

LARCHER E., 1903, *Traité élémentaire de législation algérienne*, T.2, n° 643, Arthur Bousseau, Paris, Adolphe Joudan

LAROUI, A., 1975, *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Ed. Maspero, Paris

LASSERE J.M., 1987, « Onomastique et acculturation dans le monde romain » in *Séminaire d'études des mentalités antiques*, Actes du colloque de Montpellier *Sens et pouvoir de la nomination dans les cultures helléniques et romaines*, 23/24 mai 1987

LAZARAS, J., 1961, « Les Juifs d'Algérie », *Revue de presse M.PO*, n°53, mars

LE BIHAN, M., 1978, « Note sur les noms propres », *Linguistica Investigationes*, II:2, pp.419/427

Le Petit Robert, 1985, *Dictionnaire universel des noms propres*, T.2, 9ème éd., Paris

LECKI, T., 1973, « Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen-âge », *Acte du 1er congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*

LEPAPE M., 1984, *Sites familiaux de l'est algérien Yabous, douar des Aurès*, OPU Alger

LEVI-STRAUSS, CL, 1962/a, *Le totémisme aujourd'hui*, PUF, coll. «Mythes et religions», Paris

LEVI-STRAUSS, CL, 1962/b, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 389p.

LEVI-STRAUSS, CL, 1969, *Race et histoire*, Paris, Gonthier, «Médiations» Paris (réédit.)

LEVI-STRAUSS, CL, 1973, *Religion, langue et histoire: à propos d'un texte inédit de Ferdinand de Saussure*, dans *Mélanges Braudel*, Paris

LEVI-STRAUSS, CL, 1977, *L'identité*, Grasset Paris

LOISEAU, G, 1997, *Le nom, objet d'un contrat*, Paris

LOTH, G, 1905, *Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie*, Paris Armand Colin, 502p.

-M-

MARTY P., 1936, « L'onomastique des noms propres de personnes » in *Revue des études islamiques*, X p. 299-400

MARTY, P., 1936, « *Folklore tunisien, l'onomastique des noms propres de personne* », *Revue des Etudes Islamiques*, cahier IV, Paris Librairie orientaliste Paul Geuthner

MATORE, G., 1953, *La méthode en lexicologie*, domaine français, Didier, Paris

MEGALLY S., 1996, *Votre prénom. Que signifie-t-il?* Ed. S. Magély Paris

MELMAN Ch., 1992, « Mon nom est personne » in *Trimestre psychanalytique* n°1

MERLE P., 1939, *Contribution à l'étude des grands mouvements des populations musulmanes en Algérie*, 102 pp.

MOLINO, G., 1994, « Problématique de la répétition », *Langue française*, 101,102-111

MOLINO, J, 1985, « Le nom propre dans la langue », *Langages*, Larousse, Paris, pp. 5/20

MORLET M.T, 1992, « L'onomastique (1938/1977): Historique, tendances, résultats », *Les sciences du langage*, *SELLAF* n°333, Paris

MORTUREUX M.F, 1984, « La dénomination; approche sociolinguistique », *Langages* n°70, Larousse, Paris, pp.95/112

MOULOUBOU L., 1984, *Dictionnaire biblique universel*, Ed. Desclée, Paris

-N-

NEF A., 1996, « Anthroponymie et Jara'id de Sicile », in *L'anthroponymie: document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, pp.123/142

NOAILLY, M., 1983, « Sur le statut spécifique des noms propres de personne en français », *Travaux de linguistique et de littérature XXI/I*, pp.247/259

NOAILLY, M., 1995a, « Nom propres hors champ », *Nouvelle Revue d'Onomastique* n°25-26

NOAILLY, M., 1995b, « Nom propre et nomination », *Actes du colloque de Brest*, 21 avril 1994, Klincksieck, Paris.

Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie », CRASC Oran, pp.61/81

NUSINOVICI V., 1992, «Le névrosé est un sans-nom» in *Le trimestre psychanalytique* n°1/1992

-O-

OLIEL J., 1994, *Les Juifs au Sahara, le Touat au Moyen Âge*, CNRS édit

-P-

PARIENTES, J.C, 1982, « Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles », *Langages*, Larousse, Paris

PARMENTIER, G, 1880, *De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins*, Association française pour l'avancement des sciences, 11^{ème} session, Alger

PARZYMIES, A, 1975, « Noms de famille en Algérie contemporaine », *Africana Bulletin* n° 23, Varsovie

PARZYMIES, A, 1979, « Noms de personnes en Algérie » *Folia Orientalia*, T. XX

PARZYMIES, A, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de famille modernes d'origine turque*, Académie polonaise des sciences. Comité des études orientales. Ed. sc. de Pologne. Varsovie

PELLEGRIN, A, 1949-a, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. Les noms de lieux empruntés au règne animal », *IBLA Tunis*, pp.77/80

PETIT H, 1994, « Changer de nom : les embûches de l'identité », *Mutations* n°147, Edit. Autrement, Paris

PFLAUM H.G., 1977, « Spécificité de l'onomastique romaine en Afrique du Nord » in *Colloques internationaux du CNRS n°564, L'onomastique latine*, Paris, 13/15 octobre 1975

PIERRET, R. 1948, *Etude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'Afrique Occidentale Française*, Paris, Imprimerie nationale

POHL J., 1975, « Les toponymes employés comme prénoms », *Actes du Xème congrès international des sciences onomastiques (en 1972)*, Sofia

-R-

RASTIER, F., 1994, « Tropes et sémantique linguistique », *Langue française*, 101, 80-101

RECANATI F., 1983, « La sémantique des noms propres: remarques sur la notion de désignateur rigide », *Langue française* 57, pp.106/118

REHAIL, H., 1996, « La place des noms divins dans les textes coraniques », *Nouvelle revue d'Onomastique* n° 27-27.

REY-DEBOVE, J, « Nom propre, lexique et dictionnaire de langue », *Nom propre et nomination*, M. Noailly, pp. 107/122.

RIVARA R., 1987, « Les noms propres, logique et pragmatique », *Sigma* 12

ROUISSI, M, 1983, « Population et société au Maghreb », *Horizon maghrébin*, OPU, Alger

ROUX A., 1951, « Quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les Berbérophones du Maroc », *III° Congrès de toponymie anthroponymie*, pp.485/490

RUELLO, F, 1963, « Les noms divins et leurs raisons selon St Albert le grand », *VRIN*

-S-

SCHIMMEL A.M., 1987, *Noms de personne en Islam*, PUF, pp.174

SCHNEDECKER, C., 1995, « La distribution du nom propre et son rôle dans la structuration des chaînes de référence », *Nom propre et nomination*, M. Noailly éd.: 147-160.

SCHOLEM, G.G, 1897, *Le nom et les symboles de dieu dans la mystique juive*, Paris Cerf, rééd. 1983

SIBLOT P, 1997, « D'un nom à l'autre », *Nouvelle revue d'Onomastique* n° 29-30

SIBLOT P, 1997, « Nomination et production de sens: le praxème » in *Langages*

SUBLET. J, 1991, *Le voile du nom: essai sur le nom propre arabe*, PUF écriture, Paris

SUBLET. J, 1996, « Nom et identité dans le monde musulman » in *L'anthroponymie: document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international «Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne» Rome, 6/8 octobre 1994 pp.97108

SUMPF J, 1984, « Noms, noms propres », *Langages* n°70, Larousse, Paris

-T-

TABET E, 1882, *Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, Heintz, Chazeau et Cie, ORAN

TAINÉ-CHEICK C., 1999, « Eléments d'anthroponymie maure: enjeux et signification du nom d'ego », *Littérature orale Arabo-Berbère* 27, pp. 169/208

TAMER Jana, 2004, *Dictionnaire étymologique: les sources étonnantes des noms du monde arabe*, Maisonneuve et Larose, Paris

toponymique » in *Nomination et dénomination: Des noms de lieux, de tribus et de*

TROUBETZKOY N.S., 1949, *Principes de phonologie*, Paris

VENDRYES J., 1938, « Les tâches de l'onomastique » in *Conférences de l'institut de linguistique de l'université de Paris*, Edit. Boivin et Cie, Paris

-V-

VROONEN, E, 1967, *Les noms de personnes dans le monde, anthroponymie*, Bruxelles, Ed. de la librairie encyclopédique

VUILLEMIN J., «Qu'est-ce qu'un nom propre?» in *Fundamenta Scientia* Vol.1

-W-

WILMET, M., 1991, « *Nom propre et ambiguïté* », *Langue française*, 92, 113-126.

-Y-

YERMECHE O 2004 : « L'état civil : genèse d'un processus dénomiatif », « *Des noms et des noms. Etat civil et anthroponymie en Algérie* », Actes des J.E Mostaganem 18/19 mars 200

YERMECHE O 2004 : « L'état civil : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? », *Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, EHESS/IRMC, Tunis, juin 2001, Maisonneuve et Larose

YERMECHE O, 2008, « L'établissement de l'état civil au 19^{ème} siècle », *Dictionnaire Algérie et France s/ la dir. de J. Verdes-Leroux*, coll. « bouquins », édit. R. Laffont

YERMECHE O, 2010: « L'onomastique et la poétique de l'errance dans la poésie mohandienne », *Ecrire en temps de détresse : le roman maghrébin francophone*, in *Recherches et travaux* n°76, Grenoble 3, France

YERMECHE O., 2002, « Le sobriquet algérien: une pratique langagière et sociale », *Insaniyat* 17/18, CRASC Oran, pp.97/110

YERMECHE O., 2005a, « La patronymie algérienne : essai de catégorisation sémantique »,

YERMECHE O., 2005b, « Etat civil et anthroponymie: typologie des patronymes à base filiationnelle ».

-Z-

ZONABEND, F, 1977, « Pourquoi nommer? » *L'identité*, séminaire dirigé par Cl. Levi-Strauss (1974/1975), Paris, Grasset, (pp.257/279)

ZONABEND, F, 1979, « Jeux de noms. Les noms de personnes à Minot »

ZONABEND, F, 1980a, « Le nom de personne », *L'homme*, t.XX.4, oct./déc. pp.7/23

ZONABEND, F, 1980b, « Prénom et identité » in *Le prénom, mode et histoire, les entretiens de MALHER, J. DUPAQUIER, A. BIDEAU et M.E. DUCREUX*, éd. de l'école de l'EHESS, Paris

DICTIONNAIRES

1-Dictionnaire Raisonné de la théorie du langage , -Algirdas Julien Greimas , Joseph Courtés, Ed : Classique Hachette 1979, Collection dirigée par Bernard Quémada.

2-Initiation à la problématique structurale (I), Par -Jean louis Chris ,Jacques Filliolet, Edition : Classique Hachette (1979)

3-Dictionnaire de linguistique , sous la direction de DUBOIS (Jean) , 1973 .Ed .Larousse , Paris.

4-Dictionnaire de linguistique , sous la direction de MOUNIN (Georges) , 1974.Ed.PUF, Paris.

5-Dictionnaire universel des noms propres .Le petit Robert , tome II(1985), 9^{ème} édition revue , corrigée et mise à jour , Paris.

6-Dictionnaire des racines des langues européennes de GRANDSAIGNES, D'HAUTERIVE (R) ,1994, 1^{ère} édition 1948.Ed.Larousse , Paris.

7-Dictionnaire encyclopédique de l'islam de GLASSE (Cyril), 1991.Préface de Jacques Berque, traduit et adapté de l'anglais par Y.Thoraval.Edition originale 1981.Londres .Ed. Bordas, Paris.

8-F.CHERIGUEN, Dictionnaire d'hydronymie générale de L'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), Editions ACHAB, Tizi ouzou (Algérie), 2012.

9-P.V. Archassal, Génécologie d'aujourd'hui, Edition Hachette pratique, paris, 2008.

Revue linguistique :

-BEN RAMDANE (F), 2000, qui es-tu ? j'ai été dit de la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou éléments d'un Onomacide Sémantique. In INSANYAT N° 10, violence : contribution au débat – janvier – avril, CRASC- ORaN – ALGERIE, pp 79-87

Ouvrage religieux :

-Mohiédine Abd Hamid (Med. OUVRAGE Islamique , « KATAR NADA WA BAL ESSADAA », DOOL KIEDA 1417 H (), Maison d'édition : DAR EL IMAM MALIK page 101.

Article de presse :

Journal ELWATAN Du 31/03/2005. p 05

Documents officiels

-La mairie pratique N : 20-57-1959 pp 8-11

-Bulletins officiels du gouvernement général d'Algérie(1856-1863-1866-1873-1874-1882-1888-1890-1900-1912)

-Répertoire: Service d'état civil_ cour de Saida (Archives) Registres Saida Mixte (1962-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975)

-Registre d'état civil .Commune de Saida_ 1990-Avril n° 04

Registre d'état civil .Commune de Saida_ 2000-Mars n°04

-Registre d'état civil –Commune de AIN SOLTANE-1996- Janvier n° 01

-Registre d'état civil –Commune de SIDI BOUBKER-1998- Mars n°04

-Registre d'état civil –Commune de DOUI THABET-1998- Janvier n°01

-Service des archives .Guide des associations à Saida 1908-1962.Saida : Service des archives, pp 60-62

-Journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire :

-décret n° 65-246 du 30 septembre 1965 portant réorganisation des communes.

-décret n° 81-26 du 07 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villages, villes et autres lieux .

-Code postal, 1983 , édité par le ministère des postes et télécommunications , Alger.

-Wilaya de Saida : Monographie de la wilaya de Saida .Saida : wilaya de Saida, 1971. p 500

-Service des archives .Guide des associations à Saida 1908-1962.Saida : Service des archives, pp 60-62

ANNEXES ,CORPUS D'ANALYSE et Matériaux

d'Investigations

Glossaire

Quelques mots de vocabulaire généalogique

Nous allons donc se lancer dans cette grande aventure, afin de dénombrer les membres de notre famille ; en tant que science. la science généalogie nécessite comme toutes les autres matières une rigueur et l'utilisation de concepts précis.

- Voici les définitions des principaux mots que nous allons rencontrer au cours de notre enquête et qui nous permettront d'avoir un discours (branché) avec les (collègues amateurs).

Adultérin/se dit essentiellement d'un enfant né hors mariage certes li n'est guère agréable de retrouver ce terme dans les registres Matrices lorsque cela concerne un ancêtre, mai il faut remarquer dans ce cas.que les parents ou au moins l'un des deux est cité. Ce qui n'arrive pas dans le cadre d'une autre naissance qui pourtant (à 99/100) adultérine mais pas ainsi nommé l'enfant trouvé.

Agnatique/ la ligne agnatique est la branche allant de père en fils et reliant tous les porteurs du même nom généralement il s'agit de votre branche paternelle .donc patronymique.

Par opposition une branche cognatique sera celle ou ne cite que les femmes.

Aïeul/ il s'agit du grand-père ou de la grand-mère .en revanche lorsque l'on parle d'aïeux .il faut comprendre le terme ancêtres ceux dont on descend depuis longtemps

Archives / ce mot a deux significations : d'une part . les vieux papiers relatifs à l'histoire de la famille et d'autre part le lieu où ces documents sont entreposés afin de dissocier ces deux termes. J'utiliserai une majuscule pour présenter un service d'archives où l'on conserve ces registres .

Auteur/ l'auteur d'une branche est tout simplement l'ancêtre d'où démarre la généalogie que l'on étudie par rapport à sa descendance .

Branche/ c'est une division d'un arbre généalogique que ce soit en remontant vers un ancêtre lointain ou que ce soit en partant de ce dernier vers ses descendants .dans ce cas . on peut diviser la branche en rameaux .

Cognat/ la branche cognatique est la généalogie des descendants d'une personne dont les descendants ne portent le même nom.

Collatéral/ Il s'agit des parents hors de la ligne directe..C'est à-dire les frères et sœurs .oncle cousins.etc....

Consanguins/ ce terme s'utilise essentiellement pour les enfants ayant le même père mais une mère différente.

Pourtant. On peut le rencontrer dans le cadre des (dispenses de consanguinité), Lorsque deux cousins souhaitaient d'unir ensemble mais dont la parenté était trop proche pour que (l'institution Religieuse) puisse Accepter ce mariage .il fallait alors aux deux fiancés justifier cette union. « Ex, chez les Catholiques »le pape ou généralement l'archevêque du diocèse où ils demeuraient .accordait dans le meilleur des cas cette dispense de consanguinité.

Cote.numérotation/ d'un document dans un service d'archives lorsque vous souhaitez consulter un registre .il vous sera obligatoire d'indiquer sa cote précisée dans l'inventaire ...

De cujus / c'est la distance de parenté entre deux membres d'une même famille. Il existe deux sortes de degrés : en ligne collatérale, les degrés se comptent en remontant d'un parent à l'ancêtre commun et en redescendant de celui-ci à l'autre parent : deux frères sont parents au deuxième degré . l'oncle et le neveu au troisième.etc les degrés canoniques sont utilisés pour calculer la proximité de la parenté lors de l'obtention des dispenses de consanguinité.

Dénombrement / C'est un recensement.

DOSSIER / Il s'agit de l'ensemble des documents concernant une personne ou une propriété ou un sujet.

FONDS / C'est l'ensemble des livres. Dossiers, papiers qui dans les archives sont d'une provenance déterminée. par exemple, le fonds de la maison de France aux archives nationales est celui de l'ancienne famille royale.

Générale / cousin germain : cousin issu du frère ou de la sœur du père ou de la mère.

Frère germain / frère issu du même père et de la même mère (différent de frère utérin. Né seulement de la même mère).

Implexe des ancêtres / terme désignant la consanguinité, c'est le rapport entre le nombre d'ancêtres théorique et le nombre réel.

Intestat / signifie qu'une personne est décédée sans avoir laissé de testament.

Inventaire analytique / description des dossiers contenus dans un fonds ou une série des archives . Possède généralement une table ou figurent les noms de famille ou de lieux cités dans l'inventaire.

Inventaire sommaire/ il s'agit d'un descriptif rapide d'un fonds.

Ligne/ c'est l'ensemble des générations successives des parents la ligne directe concerne les descendants directs (de père en fils par exemple) d'un même ancêtre et s'oppose à la ligne collatérale.

Minute/ Il s'agit de l'écrit original d'un acte notarié d'un jugement .

Onomastique/ c'est l'étude des noms de famille .

Paléographie/ il s'agit de la science des écritures anciennes .

Patronyme/ .mot désignant le nom de famille par opposition au prénom .

Pièce/ c'est un document issu d'un dossier (papier ou brochure)

Puiné/ .avant – dernier des enfants d'un couple et qui suit l'aîné.

Quartier / sur une génération. Dans une ascendance .le quartier représente un ancêtre .par exemple à la 5^{em} génération .les seize quartiers sont les seize arrière arrière grand parents(tris aïeux).

Répertoire numérique/ table ou un classement par numéro a été adopté afin différent fonds sans en donner le descriptif.

Rôle/ .registre de collecte de l'impôt tenu par l'administration fiscale.

Sigillographie/ il s'agit de l'étude des sceaux.

Table/ .inventaire présenté sous forme de liste ou de tableau qui récapitule un ensemble de renseignement par exemple les tables de mariages sont des relevés alphabétiques des union célébrées dans une paroisse.

Transcription/ .c'est la copier sous forme moderne d'un texte ancien.

Utérins/ ce sont tous les enfants nés de la même mais d'un père différent .

Liste des noms patronymiques

2)Ould Miloud	Rehali	Np/Non rectifié
3)Ould houcine	Salem	Np/Non rectifié
4)Ould said	Senassli	Np/Non rectifié
5)Bent m'hamed	Benaoumeur	Np/Non rectifié
6)Bent said	Benmahfoudh	Np/Non rectifié
7)Snp fatima	18/10/45	Np/Non rectifié
8)Ould A / rahmane	17/05/62	Np/Non rectifié
9)Ould Mohamed boubaker	Hammadi	Np/Non rectifié
10)Ould boudjemaa	27/06/62	Np/Non rectifié
11)Ould tayeb	02/07/62	Np/Non rectifié
12)Bent KHEDDA	03/07/62	Np/Non rectifié
13)Bent A/Kader Fatiha	14/07/62	Np/Non rectifié
14)Bent mohamed	12/06/63	Np/Non rectifié

15)Ould A/Azziz	24/07/62	Np/Non rectifié
16)Ould AbdEssalam	02/8/60	Np/Non rectifié
17)Bent berrezoug	03/08/62	Np/Non rectifié
18)Bent boumediene	04/08/62	Np/Non rectifié
19)Ould sayeh	Habbaz	Np/Non rectifié
20)Ould ramdane	01/09/62	Np/Non rectifié
20)Bent mohamed	01/09/62	Np/Non rectifié

SNP	Date de N.	NP/n.rect.
1)BENT M'HAMED	08/07/63	NP/n.rect.
2)BENT FATEH	06/07/63	NP/n.rect.
3)BENT MOHAMED	21/10/62	NP/n.rect.
4)OULD SAID	03/11/62	NP/n.rect.
5)OULD MOHAMED	12/11/62	NP/n.rect.

6)MALIKA		
7)OULD ABDESSALEM	27/11/62	NP/n.rect.
8)ABDELKADER		
9)OULD NASSER	18/12/62	NP/n.rect.
10)BENT ALI	23/12/62	NP/n.rect.
11)BENT BENABDALLAH	23/12/62	NP/n.rect.
12)OULD ALI	29/12/62	NP/n.rect.
13)OULD RAHA	31/12/62	NP/n.rect.
14)SNP SALIHA	11/06/64	NP/n.rect.
15)BENT AHMED		
16)OULD BOUSMSHA	1964	NP/n.rect.
17)SNP ABDELKRIM BENNOUR	24/08/64	NP/n.rect.
18)SNP OULD LARBI	03/09/64	NP/n.rect.
19)BENT BENZAOUZ LEILA	15/08/64	NP/n.rect.
20)SNP ABDELKRIM	24/08/64	NP/n.rect.

21)OULD ABDERRAHMANE		
22)603 SNP DJAMILA	04/06/64	NP/n.rect.
23)582 SNP DRISS	31/05/64	NP/n.rect.

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP KHADIDJA 417	07/04/64	NP/ACQUIS
2)SNP NADIA 507	07/05/64	NP/ACQUIS
3)MABROUKA 416	07/04/64	NP/ACQUIS
4)SNP M'HAMED 484	03/05/64	NP/ACQUIS
5)SNP RACHIDA 418	08/04/64	NP/ACQUIS
6)SNP ABDELKADER 731	1965	NP/ACQUIS
7)SNP ABDELKADER 916	1965	NP/ACQUIS
8)SNP ABDALLAH 879	1965	NP/ACQUIS

9)SNP ABDERRAZAK 139	1965	NP/ACQUIS
10)SNP ABDERRAHMANE 636	1965	NP/ACQUIS
11)SNP ABDELKRIM 87	1965	NP/ACQUIS
12)SNP AICHA 290	1965	NP/ACQUIS
13)SNP AISSA 911	1965	NP/ACQUIS
14)SNP AHMED 881	1965	NP/ACQUIS
15)SNP ALI 153	1965	NP/ACQUIS
16)SNPFATMA	1965	NP/ACQUIS
17)SNP629	1965	NP/ACQUIS
18)SNP FATMA	1965	NP/ACQUIS
19)SNP29	1965	NP/ACQUIS
20)SNP DJOUADA 827	1965	NP/ACQUIS

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP KERROUM 501	1965	NP/ACQUIS
2)SNP KELTOUMA 571	1965	NP/ACQUIS
3)SNP KHADRA 265	1965	NP/ACQUIS
4)SNP MOSTAPHA 218	1965	NP/ACQUIS
5)SNP MOULAY MOSTAPHA 811	1965	NP/ACQUIS
6)SNP MOHAMED 826	1965	NP/ACQUIS
7)SNP MERIEM KARIMA 930	1965	NP/ACQUIS
8)SNP NASSERA	Par jugement 24/04/65 10/485	NP/ACQUIS
9)SNP AMER 1167	1965	NP/ACQUIS
10)SNP BENAMAR 1077	1965	NP/ACQUIS
11)SNP DJEMAA 1000	1965	NP/ACQUIS
12)SNP FATIMA 1181	1965	NP/ACQUIS

13)SNP FATNA 11884	1965	NP/ACQUIS
14)SNP FATMA 1086	1965	NP/ACQUIS
15)SNP LARBI 1081	1965	NP/ACQUIS
16)SNP LAKHDAR 1329	1965	NP/ACQUIS
17)SNP MOHAMED 1274	1965	NP/ACQUIS
18)SNP MOHAMED 1246	1965	NP/ACQUIS
19)SNP ZOHRA 1187	1965	NP/ACQUIS
20)SNP SAID 1200	1965	NP/ACQUIS

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP ZOHRA	1963	BRIZINI ZOHRA
2)SNP DINE	1963	BRIZINI DINE
3)SNP AHMED	1963	BAYOU AHMED

4)SNP FATIMA	1963	BAYOU FATIMA
5)SNP HALIMA	1963	BAYOU HALIMA
6)SNP ABDELKRIM	1963	BAYOU ABDELKRIM
7)SNP BAKHTA	1964	BENAOUMEUR BAKHTA
8)SNP ABDELKRIM	1964	BENAOUMEUR ABDELKRIM
9)SNP MOHAMED	1965	MEKKI MOHAMED
10)SNP AHMED	1965	MEKKI AHMED
11)SNP BENAHMED	1965	MEKKI BENAHMED
12)SNP FATIMA	1965/1221	BOUCHETA FATIMA
13)SNP M'HAMED	1965/1164	BOUKHATEM M'HAMED
14)SNP KHADIDJA	1965/105	TALEB KHADIDJA
15)SNP MOHAMED	1965/976	BOUROKBA MOHAMED
16)SNP KHEIRA	1965/976	BOUROKBA KHEIRA
17)SNP ABDELAZIZ	1969/114	FRIDI ABDELAZIZ

18)SNP HAFIDA	1969/114	FRIDI HAFIDA
19)SNP MOUMEN	1969/114	FRIDI MOUMEN
20)SNP ABDELKADER	1969/114	FRIDI ABDELKADER

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP LAKHDAR	1969/114	FRIDI LAKHDAR
2)SNP HANIA	1969/114	FRIDI HANIA
3)SNP EL HADJ	1969/114	FRIDI EL HADJ
4)SNP BACHIR	1969/114	FRIDI BACHIR
5)SNP FATIMA	1970/346	LARIBI FATIMA
6)SNP KHEIRA	1970/405	BENALLEL KHEIRA
7)SNP MOHAMED	1970/983	TAYEB MOHAMED
8)SNP ABDELKADER	1970/385	SAIDI ABDELKADER

9)SNP ABDESSALEM	1970	SAIDI ABDESSALEM
10)SNP SLIMANE	1970/391	BENACHOUR SLIMANE
11)SNP ABDELKADER	1970/401	BRIKANE ABDELKADER
12)SNP MESSAOUDA	1970/82	BOUALEM MESSAOUDA
13)SNP MOHAMED	1970/70	NOUAR MOHAMED
14)SNP KERROUMIA	1970/73	NOUAR KERROUMIA
15)SNP BENAOUMEUR	1970/69	AOUAR BENAOUMEUR
16)SNP BERREZoug	1970/94	GUENDOuzI BERREZoug
17)SNP ABDELKADER	1970/94	GUENDOuzI ABDELKADER
18)SNP NOURA	1970/72	NOUAR NOURA
19)SNP MEBAREK	1970/36	AZOuz MEBAREK
SNP	ANNEE	NP/N. RECT.
1)SNP ABDALLAH 784	1974	NP/N. RECT.
2)SNP 005 LAID	1974	NP/N. RECT.

3)85 KOUIDER		NP/N. RECT.
4)SNP 49 KARIMA	1974	NP/N. RECT.
5) 315 FATIMA		NP/N. RECT.
6)SNP 528 ZOHRA	1974	NP/N. RECT.
7) 448 ZOHRA		NP/N. RECT.
8)SNP 420 ZOUBIDA	23-02-1974	NP/N. RECT.
9) 523 ZAGAI		NP/N. RECT.
10)SNP AEK 1497/ 14	J.U (FAMILLE)	NP/N. RECT.
11)SNP 1690 GASMIA	1974	NP/N. RECT.
12)SNP 1709 MELOUKA	1974	NP/N. RECT.
13) 1906 MED		NP/N. RECT.
14)SNP MED 1497/ 14	J.U	NP/N. RECT.
15)SNP 1950 RACHID	J.U	NP/N. RECT.
16) 1497/16 TAYEEB		

17)SNP LAID 31-05-1947 1497/16	J.U	NP/N. RECT.
18)SNP FATMA	?	NP/N. RECT.
19) ZAGAI 1497/19		NP/N. RECT.
20)SNP 2542 LAALIA	1974	NP/N. RECT.
21) 2411 ALI		NP/N. RECT.
22) 2111 A KRIM		NP/N. RECT.
23)SNP 2105 AOUICHA	1974	NP/N. RECT.
24) 2840 FATIMA		NP/N. RECT.
25)SNP 2066 MOKHTAR	1974	NP/N. RECT.
26) 2263 YAMINA		NP/N. RECT.
27)SNP OULD MED	1974	NP/N. RECT.
28) SALIM 581		NP/N. RECT.

SNP	ANNEE	NP/N. RECT.
1)SNP AEK 872	1967	NP/N. RECT.
2)SNP AEK 801	1967	NP/N. RECT.
3)SNP ABD RAHMANE 706	1967	NP/N. RECT.
4)SNP DJILLALI 384	1967	NP/N. RECT.
5)SNP NACSSERA 701	1967	NP/N. RECT.
6)SNP ZOHRA 274	1967	NP/N. RECT.
7)SNP AEK 1223	1967	NP/N. RECT.
8)SNP AEK 1664	1967	NP/N. RECT.
9)SNP ABD KRIM 1177	1967	NP/N. RECT.
10)SNP ABD HAMID 1947	1967	NP/N. RECT.
11)SNP ALI 1808	1967	NP/N. RECT.
12)SNP BACHIR 1611	1967	NP/N. RECT.

13)SNP KHAIRA 1360	1967	NP/N. RECT.
14)SNP MAAMAR 1311	1967	NP/N. RECT.
15) MBARKA 1631	1967	
16) M'HAMED 1238	1967	
17)SNP MERIEM 1233	1967 1967	NP/N. RECT.
18) MESSAOUDA 1346		
19)SNP MOKHTARIA 1219	1967 1967 1967	NP/N. RECT.
20) NOUR 1082		
21) TALEB AHMED 1570		
22)SNP TALIA 1665	1967	NP/N. RECT.
23) YAMINA 1220	1967	
24) YAMINA 1718	1967	
25)SNP ZAGAI 1602	1967	NP/N. RECT.
26)SNP ABD KRIM 327	1967	NP/N. RECT.
27)SNP AICHA 487	1967	NP/N. RECT.
28)BENAMAR 260	1967	

SNP	ANNEE	NP/N. RECT.
1)SNP BENDIDA 819	1969	NP/N. RECT.
2)SNP A RAHIM 003		NP/N. RECT.
3)SNP DJELLOUL 875		NP/N. RECT.
4)SNP FATIMA ZOHRA 345		NP/N. RECT.
5)SNP KEROUMIA 787		NP/N. RECT.
6)SNP MILOUD 344		NP/N. RECT.
7)SNP RACHID 34		NP/N. RECT.
8)SNP SAMIA 458		NP/N. RECT.
9)SNP TOUFIK 519		NP/N. RECT.
10)SNP ZOHRA 951		NP/N. RECT.
11)SNP AEK 1881		NP/N. RECT.
12)SNP AHMED 1978		NP/N. RECT.

13)SNP FATIMA 1484		NP/N. RECT.
14)SNP FATIMA 1861		NP/N. RECT.
15)SNP FATIMA 1725/1		NP/N. RECT.
16)SNP HENIA 1686		NP/N. RECT.
17)SNP KHEIRA 1224		NP/N. RECT.
18)SNP MERIEM 1982		NP/N. RECT.
19)SNP MIMOUN 1038		NP/N. RECT.
20)SNP MED 1725/ ?		NP/N. RECT.

SNP	ANNEE	NP/N. RECT.
1)SNP MOUSSA 1325	1972	NP/N. RECT.
2)SNP HALIMA 1249	1972	NP/N. RECT.

3)SNP SOLTANA 1232	1972	NP/N. RECT.
4)SNP YOUSSEF 1002	1972	NP/N. RECT.
5)SNP MASTOURA 1623	1972	NP/N. RECT.
6)SNP REGUIA 1536	1972	NP/N. RECT.
7)SNP FATMA 794	1972	NP/N. RECT.
8)SNP MAAMAR 672	1972	NP/N. RECT.
9)SNP NOURDINE 856	1972	NP/N. RECT.
10)SNP KADA 297	1973	NP/N. RECT.
11)SNP BRAHIM 676	1973	NP/N. RECT.
12)SNP BAGHDAD 432	1973	NP/N. RECT.

SNP	ANNEE	N° D'ACTE	NP ACQUIS
1)FATNA	1965	976	BOUROKBA FATNA

2)HALIMA	1965	976	BOUROKBA HALIMA
3)ARBIA	1965	976	BOUROKBA ARBIA
4)AMER	1965	976	BOUROKBA AMER
5)ZOHRA	1965	976	BOUROKBA ZOHRA
6)MOSTEPHA	1965	1110	HATABI MOSTEPHA
7)MOKHTAR	1966		CHAIB MOKHTAR
8)MEBARKA	1966		RABAH MEBARKA
9)MOKHTAR	1966		RABAH MOKHTAR
10)TAYEB	1966		RABAH TAYEB
11)MED	1966		RABAH MED
12)KHELIFA	1966		SOUDANI KHELIFA
13)MED	1966		LAROUSSI MED
14)MED	1966		BENZIADI MED
15)AEK	1966		BENAISSA AEK
16)A/RAHMANE	1966		BELHADJ A/RAHMANE

17)AMOUR	1966		LOUDINA AMOUR
18)AEK	1966		BRIKANE AEK
19)HABIB	1966		BRIKANE HABIB
20)AHMED	1966		BRIKANE AHMED

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP FATIMA	1978	HAMZA FATIMA
2)SNP AEK	1980	SEKOUM AEK
3)SNP MALIKA	1980	RAHIM MALIKA
4)SNP BEN ABDELLAH	1980	SEKOUM BEN ABDELLAH
5)SNP BEN ABDELLAH	1980	MEGHROUB BEN ABDELLAH
6)SNP FATIMA	1221/1965	BOUCHETA FATIMA

7)SNP M'HAMED		1164/1965	BOUKHATEM M'HAMED
8)SNP KHADIDJA		105/1965	TALEB KHADIDJA
9)SNP KARIMA-		976/1965	BOUROKBA KARIMA-HALIMA-AMER- ZOHRA-MOHAMED-KHEIRA-FATNA
10)HALIMA-			
11)AMER-			
12)ZOHRA-			
13)MOHAMED-			
14)KHEIRA-			
15)FATNA			
16)SNP MED.- MUSTAPHA			HATTABI MED.- MUSTAPHA
17)SNP FATIMA			BEREDAD FATIMA
18)SNP TAYEB-		1966/1227	BOUALI TAYEB-KHADIDJA – MED-FATIMA
19)KHADIDJA			
20)–MED-			
21)FATIMA			

22)SNP KHEIRA		1966/1224	RAHIM KHEIRA
23)SNP MED		1966/1223	BENZIADI MED
24)SNP		1969	
25)SNP AEK		1969	KHOUKHI AEK
26)SNP 27)FATIHA-		1977 J	KADA FATIHA-JAOUHAR- FATIMA – NABIAA – BOUMADIEN
28)JAOUHAR-			
29)FATIMA –			
30)NABIAA –			
31)BOUMADIEN			
32)SNP REKAIA		1977 J	SEMAHI REKAIA
33)SNP ZOULIKHA		1971 J	OSMANI ZOULIKHA
34)SNP BEN HAMOU		1971 J	AMAR BEN HAMOU

35)SNP AHMED		1963	BAYOU AHMED – FATIMA – HALIMA – AEK
36)– FATIMA –			

37)HALIMA				
-38) AEK				
39)SNP MOKHTAR			1966	CHAIB MOKHTAR
40)SNP MEBARKA –			1966	RABAH MEBARKA – MOKHTAR – TAYEB MED
41)MOKHTAR –				
42)TAYEB MED				
43)SNP MED-			1965	MEKI MED- AHMED – AHMED – BEN MED
44)AHMED – AHMED				
45)– BEN MED				
46)SNP MED			1967	BERAMDHANE MED
47)SNP KEROUMIA			1977	AZAOUI KEROUMIA
48)SNP AEK – BENAMER			1977	AZAOUI AEK – BENAMER
49)SNP HACHEM			1977	ALOUCHE HACHEMI
50)SNP AMINE			1977	MOHAMMEDI AMINE
51)SNP KHEIRA			1977	MAGHARBI KHEIRA

52)SNP KHELIFA			1966	SOUDANI KHELIFA
53)SNP AEK			1966	BEN AISSA AEK
54)SNP MED			1966	LAAROUSSI MED
55)SNP ABDERRAHMANE			1966	BELHADJ ABDERRAHMANE
56)SNP AMOUR			1966	LOUDINA AMOUR
57)SNP HALIMA			1969	RIMES HALIMA
58)SNP AEK –			1966	BRIKANE AEK – EL HABIB – AHMED
59)EL HABIB –				
60)AHMED				
61)SNP BAKHETA - AEK			1964	BENOUMER BAKHETA - AEK

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP TAHER	1966	BELKAALOUL TAHER
2)SNP ZOHRA	1966	BOUCHIKH ZOHRA
3)SNP SOTRA	1966	BOUCHIKH SOTRA
4)SNP AEK	1966	BELBACHIR AEK
5)SNP BEAISSA	1966	BELKAALOUL BEAISSA
6)SNP MED	1966	BELKALOUL MED
7)SNP MOKHTAR	1966	KHAROUBI MOKHTAR
8)SNP LAARBI	1966	GHRISSI LAARBI
9)SNP M'BAREK	1966	BENSMAIN M'BAREK
10)SNP AEK	1966	BOUCHENTOUF AEK
11)SNP MERIEM	1966	BELKAALOUL MERIEM
12)SNP HENIA	1966	KEROUMI HENIA

13)SNP AICHA	1966	BAAZI AICHA
14)SNP FADILA	1966	BAAZI FADILA
15)SNP A/KRIM	1966	BAAZI A/KRIM
16)SNP MED	1966/107	BAAZI MED
17)SNP KHADIDJA	1966/107	BAAZI KHADIDJA
18) KHEIRA	1966/1224	RAHIM KHEIRA
19)SNP FATIHA	1966	BAAZI FATIHA
20)SNP FATIMA	1966	BAAZI FATIMA
21)SNP TAYEB	1966/107	BOUALI TAYEB
SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP MED	1966	BOUALI MED
2)SNP KHADIDJA	1966	BOUALI KHADIDJA
3)SNP KHEIRA	1966	RAHIM KHEIRA
4)SNP MED	1967	BEREMDHANE MED

5)SNP AEK	1968/335	HOSSINI AEK
6)SNP AHMED	1968/333	MEKI AHMED
7)SNP A/KRIM	1968/332	ABD-ESSALAM A/KRIM
8)SNP A/KRIM	1968/726	DAKI A/KRIM
9)SNP FATIMA	1968/347	BELARBI FATIMA
10)SNP NOUREDDINE	1968/68	SEKHAR NOUREDDINE
11)SNP MENAWER	1968/68	MEZIANE MENAWER
12) YAMNA		YAMNA
13)SNP MOSTAPHA	1968/68	MEZIANE MOSTAPHA
14) NACERA		NACERA
15)SNP NASSERA	1968/68	KESWAS KOUIDER
16)SNP AEK	1968/68	KESWAS AEK
17)SNP MED KOUIDER	1968/97 1968/97	KESWAS MED
18)SNP ZOHRA	1968/97	KESWAS ZOHRA
19)SNP AEK	1968/97	BOUZIDI AEK

20)SNP HALIMA	1968/97	RAIMES HALIMA
21)SNP KADA	1968/13	BOUZIDII KADA
22)SNP FATIMA	1962/1344	HAMOU FATIMA

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP FATIMA	1969	BRINI FATIMA
2)SNP MIMOUNA	1969	BRINI MIMOUNA
3)SNP	1969	RAIMES HALIMA
4)SNP	1969	BRINI FATIMA
5)SNP	1969	BRINI MIMOUNA
6)SNP	1969	KHOKHI AEK
7)SNP	1970	FARADJI KADA
8)SNP	1970	FARADJI FATIMA
9)SNP	1970	FARADJI SETI

10)SNP	1970	FARADJI MED
11)SNP	1970	FARADJI NOURIA
12)SNP	1970	FARADJI MERIEM
13)SNP	1970	FARADJI ZOHRA
14)SNP	1970	GHALEM BADRA
15)SNP	1970	BENSAOUD TAYEB
16)SNP	1971	OSMANI ZOULIKHA
17)SNP	1971	AMAR BENHAMOU
18)SNP	1971	BERNOUSI MED
19)SNP	1971	BERNOUSI REKIA
20)SNP	1972	SAIDI MOKHTAR

SNP	ANNEE	NP/ACQUIS
1)SNP MED	1975	KHELFAOUI MED

2)SNP FATIMA	1976	BEREDAD FATIMA
3)SNP AHMED	1977	DOUINA AHMED
4)SNP FATIMA	1977	KADA FATIMA
5)SNP DJOHER	1977	KADA DJOHER
6)SNP FATIHA	1977	KADA FATIHA
7)SNP BOUMEDIENE	1977	KADA BOUMEDIENE
8)SNP NABIA	1977	KADA NABIA
9)SNP REKIA	1977	SEMAHI REKIA
10)SNP KEROUMIA	1977	AZAOUI KEROUMIA
11)SNP A/KRIM	1977	AZAOUI A/KRIM
12)SNP BENAMEUR	1977	AZAOUI BENAMEUR
13)SNP HACHEMI	1977	ALOUCHE HACHEMI
14)SNP AMINE	1977	MOHAMEDI AMINE
15)SNP KHEIRA	1977	MEGHERBI KHEIRA

16)SNP AHMED		MEKI AHMED
17)SNP A/KRIM		ABDESSALEM A/KRIM
18)SNP FATIMA		BELARBI FATIMA
19)SNP NOUREDINE		SEKHAR NOUREDINE
20)SNP AEK		HOSSINI AEK

Total : collecte de corpus =640 snp

Liste des Toponymes

A	Transcription	Significations
Oued –AISSI	ɑʊd esɪ	
Oued –ADDAD	ɑʊdæddæd	
OUED-ARARA	ɑʊd ɛ.ɛ.ɛ	
OUED-AKANTATER	ɑʊdækæntetə	
OUED-ALIBENYAHIA	ɑʊdəlɪbenɛhɪə	Nom propre
OUED-AINLATROUS	ɑʊdenlætɹəs	Vallée d'œil de charpente
OUED-ATATA	ɑʊdætætə	
OUED-AMEUR	ɑʊdemjʊɹ	Nom propre
OUED-AINEMALAH	ɑʊdenemælæ	Vallée D'œil salé

Oued-Aouleggui	ɑʊdæɑʊlɛgwi	
Oued-Ansit	ɑʊd ænsit	
Oued-Anseiet	ɑʊdÆnsiet	
Oued-Alouhadj	ɑʊdɔlɑʊhæddʒ	
Oued-Anateligour	ɑʊdænætɛlɔr	
Oued-Anateligour	ɑʊdænætɛlɔr	
Oued-Abadene	ɑʊdæbædin	
Oued-Ahra	ɑʊdæ.ɪə	
Oued-Aithounarheme	ɑʊdɛθɑʊnɑrhim	Nom de propre
Oued-Askef	ɑʊdæskɛf	
Oued-Akerrich	ɑʊdækə.ɪfʃ	
Oued-Akirricha	ɑʊdækə.ɪfʃə	
Oued-Askaf	ɑʊdæskæf	
Oued-Adientour	ɑʊdɛdientɔr	
Oued-Aguentor	ɑʊd ægɛntɔr	
Oued-Adarou	ɑʊdædɛ.ɪɑʊ	
Oued-Adarhnteli	ɑʊdædɑ.ɪntɛli	
Oued-Adadjene	ɑʊdædæddʒin	
Oued-Abdassene	ɑʊdæbdæsin	
Oued-Amadror	ɑʊdæmædɪɔr	
Oued-Amador	ɑʊdæmædɔr	
Oued-Aouleggui	ɑʊdæɑʊlɛgwi	
Oued-Amboulguem	ɑʊdæmbɑʊlgɛm	
Oued-Amasralad	ɑʊdæmæs.ɪælæd	
Oued-Aindahmane	ɑʊdɛndæmɛn	Nom propre
Oued-Arkakab	ɑʊdɑr.ɪkækæb	
Oued-Aineseфра	ɑʊdɛnizɛfɪə	Vallée D'œil jaune
Oued-Arhlal	ɑʊdɑr.ɪlɔl	
Oued-Arignib	ɑʊdɛ.ɪrɪgwiβ	
Oued-Aouzergui	ɑʊdæɑʊzɔr.gwi	
Oued-Abdallah	ɑʊdæbdɔlə	Nom propre

OUED-AGRIOUM	αυδαγριαομ	
OUED-AGROUM	αυδαγριαομ	
OUED-AGRIOUN	αυδαγριαον	

BA	Transcription phonétique	Significations
OUED-BALLOUTA	ʔud bɔlaʔtə	Chêne
OUED-BAALAGHE	ʔud bæælə	
OUED-BEIDA	ʔud bidə	Vallée blanc
OUED-BENIZID	ʔud binizid	Nom propre
OUED-BARKI	ʔud baɪkɪ	
OUED-BARIKA	ʔud bæɪkə	
OUED-BABKHANE	ʔud bæbkhen	Porte de khan
OUED-BARKOUK	ʔud baɪkaʊk	Prune
OUED-BARROUTA	ʔud bæɪʔtə	
OUED-BAROUTA	ʔud bæɪʔtə	

BE	Transcription phonétique	Significations
OUED-BENYAHIA	ɑʊd benɛhɪə	Nom propre
OUED-BENSALI	ɑʊd bensæli	Nom propre
OUED-BESBASSI	ɑʊd besbæsi	
OUED-BELAROUG	ɑʊd bilɛ.ɑʊg	Les veines
OUED-BENHEDDA	ɑʊd benheddɑ	Nom propre
OUED-BENZIANE	ɑʊd benzien	Nom propre
OUED-BENNSOUR	ɑʊd bennsɔɪ	
OUED-BENNSOURA	ɑʊd bennsɔɪə	
OUED-BENKHAMRET	ɑʊd bɛŋkɛm.ɪɛt	
OUED-BENBAROUD	ɑʊd benbɛ.ɑʊd	Nom propre

Oued-BENHAOUA	ɑd bɛnhæɑuə	Nom propre
Oued-BENHADUA	ɑd bɛnhædʒuə	Nom propre
Oued-BENJABEUR	ɑd bɛndʒɛbjur	Nom propre
Oued-BELHAOUA	ɑd bɛlhæɑuə	Nom propre
Oued-BENEKRELIL	ɑd bɛnɛkɾɛlɪl	
Oued-BERKANA	ɑd bəkænə	
Oued-BEIDABETANA	ɑd bɪdæbetænə	
Oued-BEIDA	ɑd bɪdə	Vallée blanc
Oued-BELLAH	ɑd bɛlæ	
Oued-BENIMESSOUS	ɑd bɪnɪmɛsəs	Nom propre
Oued-BEZAZ	ɑd bɪzæz	
Oued-BENMEDDAH	ɑd bɛnmɛddæ	Nom propre
Oued-BERKECHE	ɑd bəkɛk	
Oued-BERDJILAT	ɑd bəddʒɪlæt	
Oued-BENAKROUT	ɑd bɪnækɾɑʊt	
Oued-BENKCHECH	ɑd bɛŋkʃɛk	Nom propre
Oued-BESSBASSA	ɑd bɛsbæsə	
Oued-BESBES	ɑd bɛsbz	
Oued-BESSAM	ɑd bɛsæm	Nom propre
Oued-BERREMAD	ɑd bəɾɛmæd	
Oued-BEITER	ɑd bɪtə	
Oued-BELAROUG	ɑd bɪlɛɾɑʊg	Les veines
Oued-BENDELLAH	ɑd bɛndɛlæ	Nom propre
Oued-BENKHORIS	ɑd bɛŋkhɔɾɪs	Nom propre
Oued-BENKHORISS	ɑd bɛŋkhɔɾɪs	Nom propre
Oued-BENKHORISEL	ɑd bɛŋkhɔɾɪzɛl	Nom propre
Oued-RHARBI	ɑd ɾhɑɾbɪ	
Oued-BETSABENE	ɑd bɛtsæbɪn	
Oued-BETSAIBINE	ɑd bɛtsebɪn	
Oued-BERROUT	ɑd bəɾɑʊt	
Oued-BERROUTT	ɑd bəɾɑʊtt	

Oued-BESBASS	αὐδ besbæs	
Oued-BESSIBIS	αὐδ besibis	
Oued-BESSROUSS	αὐδ bes.ɪəss	

DZ/Z	Transcription phonétique	Significations
Oued-ZOUIA	αὐδ zauiə	Vallée de coin
Oued-ZAOUCH	αὐδ zæaʊf	Vallée de moineau

Z	Transcriptio	Signification
Oued-	αὐδ zelmaʊ	
Oued-ZIZ	αὐδ ziz	
Oued-	αὐδ zitəʊnə	Vallée

	TO UN A	
OUED-ZEROUA		ɑʊd zɛ.ɪɑʊə
OUED-ZARHOUA		ɑʊd zɑɪhɑʊə
OUED-ZAROUA		ɑʊd zɛ.ɪɑʊə
OUED-ZAOUIA		ɑʊd zæɑʊɪə
OUED-ZAZER		ɑʊd zɛzə
OUED-ZOURZ		ɑʊd zɔɪz
OUED-ZRIBET		ɑʊd zɪɑɪbɛt
OUED-ZERIBT		ɑʊd zɛ.ɪbɪt
OUED-ZGAG		ɑʊd zɡæɡ
OUED-ZEGRIR		ɑʊd zɛɡɪɾ
OUED-ZIZ		ɑʊd zɪz
OUED-ZAATRA		ɑʊd zæætɪɾə
OUED-ZED		ɑʊd zɛd
OUED-ZGAG		ɑʊd zɡæɡ
OUED-ZAREDJ		ɑʊd zæʒɪɛddʒ
OUED-ZEBBOUDJ		ɑʊd zɛbbɑʊddʒ
OUED-ZEBOUDJ		ɑʊd zɛbɑʊddʒ
OUED-ZENTOUT		ɑʊd zɛntɑʊt
OUED-TAZA		ɑʊd tæzə
OUED-TARHIT		ɑʊd tɑɪhɪt
OUED-ZALABEIDA		ɑʊd zæleɪɪdɑ
OUED-ZAKER		ɑʊd zɛkə
OUED-KRAMIS		ɑʊd kɪæmɪs
OUED-ZLAMET		ɑʊd zlemɛt
OUED-ZELIZLAT		ɑʊd zɛɪɪzɪlæt
OUED-ZIDELMOUMEN		ɑʊd zɪdɛlɪmɑʊmɛm
OUED-ZEDJAL		ɑʊd zɛddʒəl
OUED-ZEBOUDJ		ɑʊd zɛbɑʊddʒ

Oued-ZEKRI	ɑʊd zɛkɾɪ
Oued-ZERRAFOUKAT	ɑʊd zɛ.ɾæfɑʊkæt
Oued-ZARZAOUA	ɑʊd zɑɾzæʊə
Oued-ZAOUATENF	ɑʊd zæʊɔtɛnf
Oued-ZMEILA	ɑʊd zmɪlə
Oued-ZEBBOUDJ	ɑʊd zɛbbɑʊddʒ
Oued-ZEBOUDJ	ɑʊd zɛbɑʊddʒ
Oued-ZERIG	ɑʊd zɛ.ɾɪg
Oued-ZERIGUA	ɑʊd zɛ.ɾɪgwə
Oued-ZEGAG	ɑʊd zɛgæg
Oued-ZERARIA	ɑʊd zɛ.ɾ.ɾɪə

MAT	Transcription phonétique	Significations
Oued- MATRIOUENE	ɑʊd mæɾɪʊɛn	
Oued- MATARAH	ɑʊd mæɾɛɾæ	

K	Transcription phonétique	Significations
Oued-KELAMI	ɑʊd kɛlæmɪ	
Oued-KAARCHEZESSEBA	ɑʊd kæɑɾʃɛzɛsbə	
Oued-KAA	ɑʊd kæə	
Oued-KISS	ɑʊd kɪs	
Oued-KRIOUIA	ɑʊd kɾɪʊɪə	
Oued-KSEIR	ɑʊd ksɪɾ	
Oued-KARARIFS	ɑʊd kɛɾɛɾɪfs	
Oued-KREMIS	ɑʊd kɾɛmɪs	
Oued-KOBENNEKEH	ɑʊd kɔbɛnnɪkɛ	
Oued-KADDOUS	ɑʊd kæddəs	Nom propre
Oued-KRIOUIA	ɑʊd kɾɪʊɪə	

Oued-Kseir	ɑʊd ksɪr	
Oued-Kranga	ɑʊd kɪæŋgə	
Oued-Kissir	ɑʊd kɪsə	
Oued-Kerma	ɑʊd kəmə	
Oued-Krelidj	ɑʊd kɪɛlɪdʒ	
Oued-Kramis	ɑʊd kɪæmɪs	
Oued-Kounarda	ɑʊd kaʊnɑɪdə	
Oued-Kouarda	ɑʊd kaʊɑɪdə	
Oued-Kefelogab	ɑʊd kifɛlagæb	
Oued-Kefloglat	ɑʊd kɛflaqlæt	
Oued-Kebir	ɑʊd kebə	
Oued-Krneq	ɑʊd kɪnɛk	
Oued-Krarrouba	ɑʊd kɪæɪɑʊbə	
Oued-Krallouf	ɑʊd kɪɔlɑʊf	
Oued-Kroudida	ɑʊd kɪɑʊdɪdə	
Oued-Kerbaya	ɑʊd kəbeə	
Oued-Kefelahammār	ɑʊd kifɛlæhæmmə	
Oued-Keslane	ɑʊd keslɛn	
Oued-Karkai	ɑʊd kɑɪkɛ	
Oued-Korima	ɑʊd kɔɪmə	
Oued-Krechbi	ɑʊd kɪɛkbi	
Oued-Kreniga	ɑʊd kɪɛnɪgə	
Oued-Krenifes	ɑʊd kɪɛnɪfs	
Oued-Kerrata	ɑʊd kəɪætə	
Oued-Krerrouba	ɑʊd kɪəɪɑʊbə	
Oued-Kobennekeh	ɑʊd kobɛnnɪkɛ	
Oued-Kadous	ɑʊd kobɛnnɪkɛ	
Oued-Kaarchezesseba	ɑʊd kæɑɪʃɪzɛsɛbə	
Oued-Kherba	ɑʊd khəbə	
Oued-Kram	ɑʊd kɪæm	

G/GR	Transcription phonétique	Significations
Oued-Goulia	ʔud ɡaʊliə	
Oued-Gouha	ʔud ɡaʊhə	
Oued-Goussin	ʔud ɡəssɪn	
Oued-Goussine	ʔud ɡəssɪnə	
Oued-Gounessa	ʔud ɡaʊnəsə	
Oued-Gadellmehall	ʔud ɡædɛlmehəl	
Oued-Garet Soltan	ʔud ɡæɾɛtsaltæn	Arrêt de sultan
Oued-Garnini	ʔud ɡarnɪni	
Oued-Goulia	ʔud ɡaʊliə	
Oued-Ghaicha	ʔud ɡheʃə	
Oued-Goullaben	ʔud ɡləbɛn	
Oued-Goullaben	ʔud ɡləbɛn	
Oued-Goufafa	ʔud ɡaʊfæfə	
Oued-Gharntaza	ʔud ɡhɑntæzə	
Oued-Ghiranesdba	ʔud ɡhɑɾənɛsdbə	
Oued-Gherrize	ʔud ɡhəɾaɪz	
Oued-Garetdjar	ʔud ɡæɾɛtɛddʒə	

GU	Transcription phonétique	Significations
Oued-Guecha	aud gɛʃə	
Oued-Guicha	aud ɡɪʃə	
Oued-Gouanila	aud ɡaʊænilə	
Oued-Guir	aud ɡə	
Oued-Guergoura	aud ɡəɡɔ.ɪə	
Oued-Guelta	aud ɡɛltə	
Oued-Guermi	aud ɡəmi	
Oued-Gueroane	aud ɡəʊæn	
Oued-Guebiram	aud ɡɛbaɪræmə	
Oued-Guetat	aud ɡɛtæt	
Oued-Guettaï	aud ɡɛtɛ	
Oued-Guettaïa	aud ɡɛtɛə	
Oued-Guesmir	aud ɡɛzmə	
Oued-Guergour	aud ɡəɡɔɪ	
Oued-Guernini	aud ɡəni	
Oued-Geltzerga	aud ɡɛltzəɡə	
Oued-Goulia	aud ɡaʊliə	
Oued-Guicha	aud ɡɪʃə	
Oued-Gueccha	aud ɡɛkʃə	
Oued-Ghiou	aud ɡhiəʊ	
Oued-Guettara	aud ɡɛtɛ.ɪə	
Oued-Gouretteddiad	aud ɡɔɪtɛddiæd	
Oued-Guerari	aud ɡə.ɪɪ	
Oued-Guis	aud ɡiz	
Oued-Guermidda	aud ɡəmiɖdə	
Oued-Guigue	aud ɡig	
Oued-Guerboassa	aud ɡəbosə	
Oued-Guellouz	aud ɡɛləʊz	

OUED-GUERGUIZE	ɑud gə-gwaiz	
OUED-GUELLOUZ	ɑud gɛlaʊz	
OUED-GUERGIZE	ɑud gə-dʒaiz	
OUED-GHERROZE	ɑud ghə.ɪoz	

TR	Transcription phonétique	Significations
OUED-TRAROT	ɑud tɾɛ.ɪat	
OUED-TRIFIA	ɑud tɾɪfɪə	

TA	Transcription phonétique	Significations
OUED-TAGA	ɑʊd tæɡə	
OUED-TAMEDKRET	ɑʊd tæmɛdkrɛt	
OUED-TAGHZOUT	ɑʊd tæzɑʊt	
OUED-THARZOUT	ɑʊd θɑrɪzɑʊt	
OUED-TARHZOUT	ɑʊd tɑrɪzɑʊt	
OUED-TALRHEMT	ɑʊd tɔlɪhɛmt	
OUED-TABOULGMADENE	ɑʊd tæbɑʊlɡmædin	
OUED-TARGANT	ɑʊd tɑrgænt	
OUED-TACHTA	ɑʊd tæʃtɑ	
OUED-TAHRLES	ɑʊd tæɪɔlz	
OUED-TAHARRA	ɑʊd tæhæɪə	
OUED-TAHAFT	ɑʊd tæhæft	
OUED-TAHARRA	ɑʊd tæhæɪə	
OUED-TAH	ɑʊd tæ	
OUED-TALAH	ɑʊd tælæ	
OUED-TASKRA	ɑʊd tæskɪə	
OUED-TARHAOUHAOUT	ɑʊd tɑɪhæʊhæʊt	
OUED-TARDESET	ɑʊd tɑɪdizɛt	
OUED-TAOUNDART	ɑʊd tæɑʊndɑɪt	
OUED-TAROUS	ɑʊd tɪɪəs	
OUED-TABKROURA	ɑʊd tæbkɪɪə	
OUED-TALHA	ɑʊd tɔlhə	
OUED-TASENDJANE	ɑʊd tɛsɛnddʒɛn	
OUED-TANDIOUINE	ɑʊd tændɪɑʊɪn	
OUED-TAMOULETTE	ɑʊd tæmɑʊlɛtt	
OUED-TAMOULETT	ɑʊd tæmɑʊlɛtt	
OUED-TAMESKASSEN	ɑʊd tæmskæsn	
OUED-TALLAOUINE	ɑʊd tælæɑʊɪn	
OUED-TALACHEMT	ɑʊd tælæʃɛmt	
OUED-TAKSOURINE	ɑʊd tæksɔɪn	

OUED-TAFESRIT	αὐδ τᾶφῆς.ιτ	
OUED-TAOUZ	αὐδ τᾶουζ	
OUED-TANOMOULAS	αὐδ τᾶνἄμαουλᾶς	
OUED-TALOUKZI	αὐδ τᾶλουκζι	
OUED-TAMANART	αὐδ τᾶμᾶνᾰ.ιτ	
OUED-TAMANERT	αὐδ τᾶμᾶνε.ιῆτ	
OUED-TAGNANA	αὐδ τᾶγνᾶνε	
OUED-TALZAZA	αὐδ τᾶλζᾶζᾶ	
OUED-TAGHZOUT	αὐδ τᾶζᾶουτ	
OUED-TARZOU	αὐδ τᾶρζου	
OUED-TARZOUT	αὐδ τᾶρζουτ	
OUED-TALAZIZA	αὐδ τᾶλᾶζιζᾶ	
OUED-TESSAA	αὐδ τᾶσᾶᾰ	Vallée neuf
OUED-TLATA	αὐδ τᾶῆτᾶ	Vallée trois

FR	Transcription phonétique	Significations
OUED-FEDHALA	ɑud fɛdhælə	
OUED-FEDZALA	ɑud fɛdzælə	
OUED-FEIDTLOUDI	ɑud fidtlaʊdi	
OUED-FROUR	ɑud fɾɔr	
OUED-FORCHETEDGO	ɑud fɔʁʃitɛdɡo	
OUED-FERAENNAGA	ɑud fɛræɛnnæɡə	
OUED-FRENNDA	ɑud fɾɛɛndə	
OUED-FOUINIS	ɑud faʊɑnis	
OUED-FETOUHA	ɑud fɛtaʊhə	
OUED-FERS	ɑud fɛz	
OUED-FESSA	ɑud fɛsə	
OUED-FOUMESSEBA	ɑud faʊmɛsbə	
OUED-FOUMESSBA	ɑud faʊmɛsbə	
OUED-FARATEZZIET	ɑud fɛrætɛzzɛt	
OUED-FAIDETTAGA	ɑud fɛdɛttæɡə	
OUED-FAIDELLEBBIA	ɑud fɛdɛlebbiə	
OUED-FERCHAT	ɑud fɛʃæt	
OUED-FOUMELKEBEU	ɑud faʊmɛlkɛbjɔ	
OUED-FARCH	ɑud fɑʁʃ	
OUED-FALETTE	ɑud fælett	
OUED-FALET	ɑud felet	
OUED-FALIT	ɑud fælɪt	
OUED-FERZAL	ɑud fɛzəl	
OUED-FARESS ADEJEL	ɑud fɛrɛsæddʒɛl	
OUED-FEIDTLOUDI	ɑud fidtlaʊdi	
OUED-FEDZALA	ɑud fɛdzælə	
OUED-FEDHALA	ɑud fɛdhælə	
OUED-FORCHETDEGOUFT	ɑud fɔʁʃɛtɛɡɔʊft	
OUED-FROUR	ɑud fɾɔr	
OUED-FATMA	ɑud fætmə	Nom propre

OUED-FENDI	αὐδ fendi	
OUED-FARETELDERAB	αὐδ fε.ritεlddʒə-æb	
OUED-FODDA	αὐδ faddə	
OUED-FAIDJA	αὐδ feddʒə	
OUED-FAIDLAATCH	αὐδ fedlæætæʃ	

LF	Transcription phonétique	Significations
OUED-LIBIRS	ɑʊd lɑɪbəz	
OUED-LAHSENE	ɑʊd læsin	Nom propre
OUED-LAHCENE	ɑʊd læsin	Nom propre
OUED-LAHCEN	ɑʊd læsen	Nom propre
OUED-LARHA	ɑʊd lɑɪhə	
OUED-LAGHA	ɑʊd læə	
OUED-LMHAGUENE	ɑʊd lɪmhæɡɪn	
OUED-LEMBA	ɑʊd læmbə	
OUED-LEMMBA	ɑʊd læmmbə	
OUED-LAMACTA	ɑʊd læmæktə	
OUED-LAMTAR	ɑʊd læmtə	
OUED-LEMTAR	ɑʊd læmtə	
OUED-LEKSAB	ɑʊd læksæb	
OUED-LKHETOU	ɑʊd lkhetɑʊ	
OUED-LEFTAH	ɑʊd læftə	
OUED-LEFRAH	ɑʊd læfɪə	
OUED-LAARADA	ɑʊd læɛ.ɪædə	
OUED-LUAZIB	ɑʊd luæzɪb	
OUED-LOUHOU	ɑʊd lɑʊhɑʊ	
OUED-FEDJREGUIG	ɑʊd fɛddʒɪɛɡwɪɡ	
OUED-LAAMARA	ɑʊd lææmɛ.ɪə	
OUED-LAHRECH	ɑʊd læ.ɪɛk	Nom propre
OUED-LOUZA	ɑʊd lɑʊzə	
OUED-LARDDEM	ɑʊd lɑɪɾdɛm	
OUED-FTOUA	ɑʊd ftɑʊə	

TA	Transcription phonétique	Significations
Oued-Tasiouine	ɑud tɛsiɑuɑm	
Oued-Taressa	ɑud tɛɪɛsə	
Oued-Taouarde	ɑud tɑuɑɑɪd	
Oued-Taouardi	ɑud tɑuɑɑɪɾi	
Oued-Talmest	ɑud tɑlmɛst	
Oued-Tassantalak	ɑud tɑsɑntɛlɛk	
Oued-Tanilbak	ɑud tɑnɪlbɛk	
Oued-Tanmellett	ɑud tɑnmɛlɛtt	
Oued-Tazzait	ɑud tɑzzɛt	
Oued-Tassiot	ɑud tɑsiɑt	
Oued-Tasset	ɑud tɑsɛt	
Oued-Tassefate	ɑud tɑsɛfɛt	
Oued-Tasserat	ɑud tɑsəɛt	
Oued-Tanenet	ɑud tɑnɪnɛt	
Oued-Tamorhat	ɑudtɑmɑɪhɛt	
Oued-Tankankat	ɑud tɑŋkɛŋkɛt	
Oued-Tamarit	ɑud tɑmɛɪt	
Oued-Tadjouisset	ɑud tɑddʒɑuɪsɛt	
Oued-Tadjeroumat	ɑud tɑddʒəɑmɛt	
Oued-Tassetouf	ɑud tɑsɛtɑuf	
Oued-Taransala	ɑud tɛɪɛnsɛlə	
Oued-Taouzeraïne	ɑud tɑuɑzəɛn	
Oued-Taouzeraïn	ɑud tɑuɑzəɛn	
Oued-Tanaout	ɑud tɑnɛɑut	
Oued-Tattane	ɑud tɑttɛn	
Oued-Tabakat	ɑud tɑbɛkɛt	
Oued-Tadjelaudjline	ɑud tɑddʒɛlɔddʒlɪn	
Oued-Tahortihouit	ɑud tɑhɔɪtɪhɑuɪt	
Oued-Tahouilet	ɑud tɑhɑuɑɪlɛt	
Oued-Tahrou	ɑud tɑɪɑu	

OUED-TAMIOUTINE	αὐδ τεμιαὐτῖν	
OUED-TARARA	αὐδ τε.ε.εθ	
OUED-TARAT	αὐδ τε.ε.ατ	
OUED-TARAKISEKFAF	αὐδ τε.ε.α.κ.ι.ζ.ε.κ.φ.α.φ	
OUED-TANERESSOU	αὐδ τ.α.ν.ι.ε.σ.α.υ	
OUED-TANARRESSOU	αὐδ τ.α.ν.α.ε.σ.α.υ	-

A	Transcription phonétique	Significations
Oued-AFOUDJ	ɑʊd æfaʊddʒ	
Oued-AHARA	ɑʊd æhe.ɾə	
Oued-AOUDIÉDAFT	ɑʊd æɑʊdiédæft	
Oued-ANALKA	ɑʊd ænəkə	
Oued-ALLAGA	ɑʊd ɔlægə	
Oued-AMEZANE	ɑʊd æmezen	
Oued-AOUDIÉDAFT	ɑʊd æɑʊdiédæft	
Oued-AZI	ɑʊd ezi	
Oued-ATLAITALA	ɑʊd ætletælə	
Oued-ASSET	ɑʊd æset	
Oued-ARAFTALIS	ɑʊd ɛ.ɾæftæɾɿs	
Oued-ANETIOU	ɑʊd æneʃɑʊ	
Oued-AMESTIESS	ɑʊd æmesties	
Oued-AMASSALA	ɑʊd æmæsælə	
Oued-AMADJERI	ɑʊd æmæddʒɛ.ɾɿ	
Oued-AITHOUNRENE	ɑʊd eθɑʊn.ɾɿn	
Oued-AOUERE	ɑʊd æɑʊɾɿ	
Oued-AROUM	ɑʊd ɔ.ɾɑʊm	
Oued-AROH	ɑʊd ɔ.ɾɑ	
Oued-AFSAS	ɑʊd æfsæs	
Oued-AFARANIMNES	ɑʊd æfe.ɾænɿmnz	
Oued-ADJERIOUENE	ɑʊd æddʒɿ.ɾɿɑʊɿn	
Oued-ADJENDJOUR	ɑʊd æddʒɛnddʒɑʊm	
Oued-ADEDJADADJ	ɑʊd ædɛddʒædæddʒ	
Oued-ADEDJEDADJ	ɑʊd ædɛddʒɛdæddʒ	
Oued-ABDENFOUK	ɑʊd æbdɛnfɑʊk	
Oued-AKROUT	ɑʊd ækɾɑʊt	
Oued-AMILEK	ɑʊd æmɿlek	
Oued-AMAZZA	ɑʊd æmæzzə	
Oued-AMAIS	ɑʊd æmes	

OUED-AMALI	αὐδ ἀμᾶλι	
OUED-ARHNABRAR	αὐδ ἀρῆνᾶβρᾶρ	
OUED-ARARABRAR	αὐδ ἀρᾶρᾶβρᾶρ	
OUED-ARRAURAR	αὐδ ἀρᾶρᾶρ	
OUED-ASSASSOU	αὐδ ἀσᾶσᾶσᾶ	
OUED-ARRIKINE	αὐδ ἀρῆκῖν	
OUED-AMIOK	αὐδ ἀμῖοκ	
OUED-ABATOULINE	αὐδ ἀβᾶτᾶὐλῖν	
OUED-AHTESE	αὐδ ἀτῆς	

A	Transcription phonétique	Significations
Oued-ASLIMIDOUGUNE	ɑud æslɪmɪdɑʊɡjʊn	
Oued-ASKOU	ɑud æskɑʊ	
Oued-AOUSEDJOUNE	ɑud æəsɛdʒɑʊn	
Oued-AMAKANA	ɑud æmækænə	
Oued-AHORENE	ɑud æhɔːɪn	
Oued-AMARASLAD	ɑud æmɛːræsɫæd	
Oued-AMASRALAD	ɑud æmæsːɪɫæd	
Oued-AHLOUN	ɑud ælɑʊn	
Oued-ALYEM	ɑud elɪɛm	
Oued-AINELKAHLA	ɑud enɛɫkæɫə	D'œil noir
Oued-ARBI	ɑud aɪbɪ	Nom de propre
Oued-AINEHALLOUF	ɑud enɛhələʊf	D'œil
Oued-AINHALLLOUF	ɑud enhələʊf	
Oued-ANNK	ɑud æŋk	
Oued-ANNKELDJEMEL	ɑud æŋkɛɫdʒɪmɛɫ	
Oued-ANGLDJEMEL	ɑud æŋɫdʒɪmɛɫ	
Oued-AMEUR	ɑud emjʊr	Nom propre
Oued-AOULADSLIMANE	ɑud əʊlædslɪmɛn	Les enfants de Slimane
Oued-ARARA	ɑud ɛɪɛɹə	
Oued-AISSI	ɑud esɪ	
Oued-ADDAD	ɑud æddæd	
Oued-ATATA	ɑud ætætə	
Oued-AINELATROUS	ɑud enɛlætɹɔːs	Vallée d'œil de charpente
Oued-ALIBENYAHIA	ɑud əɪbɛnɪhɪə	Nom propre
Oued-AKANTATER	ɑud ækæntətə	
Oued-AMASRALAD	ɑud æmæsːɪɫæd	
Oued-ATTACH	ɑud ə'tætʃ	
Oued-AKOUM	ɑud ækɑʊm	
Oued-AHTESS	ɑud ætɛs	
Oued-ALLALA	ɑud əɫələ	

Oued-ABDJAZ	αud æbddʒɛz	
Oued-ALLALAH	αud ɔlælæ	
Oued-AISSA	αud esə	Nom propre
Oued-ALLALIA	αud ɔleliə	
Oued-AICHA	αud eʃə	Nom propre
Oued-AHELLEDJEM	αud æheleddʒɛm	
Oued-AHENSANBERIENE	αud æhensænbi.iin	
Oued-ASSIAF	αud æsiæf	

TA	Transcription phonétique	Significations
Oued-TADJELAMINE	ɑud tæddʒɛlæmin	Nom de propre
Oued-TADJAT	ɑud tæddʒæt	
Oued-TACHETTSATTAFA	ɑud tæʃtɛtsættæfə	
Oued-TACHETTAMELELT	ɑud tæʃtɛttæmilelt	
Oued-TABRAKAT	ɑud tæb.rækæt	
Oued-TANASRO	ɑud tænæs.io	
Oued-TANBALOUL	ɑud tænbælaʊl	
Oued-TAMASSOUAT	ɑud tæmæsɑʊæt	
Oued-TALOUHOUAHOUA	ɑud tælaʊhɑʊæhɑʊə	
Oued-TAKAKAT	ɑud tækækæt	
Oued-TAHARALA	ɑud tæhɛ.rælə	
Oued-TABRAKAT	ɑud tæb.rækæt	
Oued-TANESSENANE	ɑud tænɛsɛnɛn	
Oued-TAKALAMIT	ɑud tækæləmɪt	
Oued-TAKISSET	ɑud tækɪsɛt	
Oued-TARHELLET	ɑud tɑrɛlɛt	
Oued-TABBAT	ɑud tæbbæt	
Oued-TAHRLES	ɑud tæ.rɛlz	
Oued-TAGHZOUT	ɑud tæzɑʊt	
Oued-THARZOUT	ɑud θɑrɪzɑʊt	
Oued-TARHZOUT	ɑud tɑrɪzɑʊt	
Oued-TAGA	ɑud tægə	
Oued-TAMEDKRET	ɑud tæmɛdkrɛt	
Oued-TACHTA	ɑud tæʃtə	
Oued-TALRHEMT	ɑud tɔl.rɛmt	
Oued-TABOULGMADE	ɑud tæbɑʊlgmæd	
Oued-TARGANT	ɑud tɑrɔgɑnt	
Oued-TAMASRALAD	ɑud tæmæs.rælæd	
Oued-TAOUZ	ɑud tæɑʊz	
Oued-TANOUMOULAS	ɑud tænɑʊmɑʊlæs	

OUED-TALAH	αὐδ τὰλᾶ	
OUED-TAKHEMARETE	αὐδ τὰκἡμᾶρε.ιτ	
OUED-TABAKRORA	αὐδ τὰβὰκ.ἰ.ἰ.ἰ	

Carte Géographique De La Wilaya De Saida





Découpage administratif de la wilaya de SAIDA



La wilaya (commune) de **Saida** à partir du dernier découpage administratif (janvier 1985) est située dans la partie Ouest du

pays est limitée au nord par les Wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mascara, au sud par la wilaya d'El Bayadh à l'ouest par la wilaya de Sidi Bel-Abbes à l'est par la wilaya de Tiaret
Population très dense et population très jeune 66,4% de la population à moins de 25 ans.

Sa superficie est estimée à 6 631 Km², et le nombre d'habitants avoisine les 300.000.

Chef lieu de wilaya, la ville a donné son nom (l'heureuse), à son eau minérale (très bonne pour la digestion et recommandée dans les infections rénales) commercialisée dans tout le pays mais en nette perte depuis peu.

On peut visiter : La ville avec tous ses équipements, notamment les équipements socioculturels et sportifs, les équipements administratifs les installations de la zone industrielles.



Liste des communes de la [Wilaya algérienne](#) de [Saïda](#) par ordre alphabétique:

- [Aïn El Hadjar](#)

- Aïn Sekhouna
- Aïn Soltane
- Doui Thabet
- El hassasna
- Hounet
- Maamora
- Moulay Larbi
- Ouled Brahim
- Ouled Khaled
- Saïda
- Sidi Ahmed (commune, Saïda)
- Sidi Amar
- Sidi Boubekour
- Tircine
- Youb

<u>Chef-lieu</u>	<u>Saïda</u>
<u>Daïras</u>	6
<u>Nb. communes</u>	<u>16</u>
<u>Superficie</u>	6 764 km ² - (24 ^e)
<u>Population totale</u>	279 526 hab. - (41 ^e) (1998)
<u>Densité</u>	41 hab/km ²
<u>Wilaya depuis</u>	1962
<u>Wali</u>	
<u>Président d'APW</u>	(2002-2007)

DÉLIMITATION et RÉPARTITION du territoire de la tribu des Beni-Meniarin-Tahta (province d'Oran).

N° 217. — RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, le 16 juin 1866.

SIRE,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté le résultat des travaux que la Commission administrative de Mascara a effectués dans la tribu des BENI-MENIARIN-TAHTA (cercle de Saïda), en exécution des paragraphes 1 et 2 de l'article 2 du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863.

Les Beni-Meniarin-Tahta sont situés à l'ouest et à peu de distance de la route de Mascara à Saïda, à dix lieues environ de cette première ville, à sept de la seconde. Ils sont d'origine berbère et détiennent leur territoire depuis une époque antérieure à la grande invasion arabe. Aussi la propriété y est-elle entièrement melk.

La délimitation de la tribu a motivé plusieurs contestations qui, toutes, ont été réglées à l'amiable, et le territoire des Beni-Meniarin-Tahta a été reconnu être de 31,996 h. 64 a. 50 c.

La tribu est formée de 4 fractions qui renferment ensemble une population de 2,596 individus ainsi répartis :

Les Oulad-Saharaoui	population :	864	individus.
Les Oulad-Melouk	—	408	—
Les Nouaceur	—	714	—
Les Beni-Snouss	—	610	—

ÉGAL. population : 2.596 individus.

La fraction des Oulad-Saharaoui se trouve partagée en deux zones par les Ouled-Melouk.

La Commission avait proposé de maintenir, pour la formation des douars, la division actuelle, et de répartir les Beni-Meniarin-Tahta en 4 douars; mais le Gouverneur Général, sur l'avis du Conseil de Gouvernement, a jugé préférable de n'en constituer que deux, afin de placer les communes futures dans de meilleures conditions de prospérité.

Ces deux douars seraient formés :

Le premier, des Saharaoui et des Ouled-Melouk; ce qui ferait disparaître les inconvénients résultant du partage des Saharaoui en deux groupes par les Ouled-Melouk. Ce douar serait appelé *Douar de l'Oued-Hounet*, nom d'une rivière qui traverse les deux fractions;

Le deuxième, des Nouaceur et des Beni-Snouss. Ce douar prendrait le nom de *Douar d'Ouïzert*, de la smala de spahis qu'il renferme.

Ces dénominations ont été choisies pour éviter les jalousies ou les rivalités qu'eût fait naître le choix du nom de l'une des fractions composant chaque douar.

Les revendications sont au nombre de 1,069; elles n'ont motivé aucune opposition. Le Domaine a fait admettre ses droits sur deux parcelles provenant de deux indigènes morts en émigration sans laisser d'héritiers (contenance 123 hectares) et sur les terres de la smala d'Ouïzert, d'une étendue de 1,533 h., dont, par suite de compensations données aux anciens détenteurs, la propriété ne saurait être contestée à l'État.

Le sol de la tribu étant essentiellement melk, ne renferme aucune terre collective de culture, et le groupe des communaux ne comprend que les cimetières au nombre de 26.

Les travaux de la Commission administrative de Mascara, chez les Beni Merriarin-Tahta, ont été conduits avec régularité; je prie Votre Majesté de vouloir bien donner son approbation aux propositions du Gouverneur Général, qui en sont le résumé.

Dans ce but, j'ai l'honneur de soumettre à la signature de l'Empereur les deux projets de décrets ci-joints, dont l'un fixe la délimitation des Beni-Meniarin-Tahta et dont l'autre décide que cette tribu sera répartie en deux douars.

Le sol de cette tribu étant détenu à titre melk, ainsi que je l'ai exposé plus haut, il n'y aura pas lieu de s'occuper d'y constituer la propriété individuelle; l'application du Sénatus-Consulte doit être considérée comme terminée et les transactions immobilières demeurent incontestablement libres sur ce territoire.

Je suis, etc.

*Le Maréchal de France,
Ministre secrétaire d'Etat au département
de la Guerre,
Signé : RANDON.*

N° 218. — DÉCRET DE DÉLIMITATION.

—
DU 16 JUIN 1866.
—

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, Salut.

Vu le Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 et le règlement d'administration publique du 23 mai suivant, relatifs à la constitution de la propriété en Algérie, dans les territoires occupés par les Arabes;

Vu les instructions générales du 11 juin 1863;

Vu la loi du 16 juin 1851, sur la propriété en Algérie;

Vu le décret du 22 mars 1865, portant qu'il sera procédé dans le plus bref délai, dans le territoire des BENI-MENIARIN-TAHTA, cercle de Saïda, subdivision de Mascara, province d'Oran, aux

opérations prescrites par les §§ 1 et 2 de l'article 2 du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 :

Vu les instructions du Gouverneur Général, en date du 1^{er} mars 1865, qui ont fixé la composition des commissions et sous-commissions chargées de l'exécution dudit Sénatus-Consulte ;

Vu le mémoire descriptif des limites de la tribu ;

Vu le plan d'ensemble à l'appui ;

Vu le procès-verbal de bornage en date du 5 février 1866 ;

Vu l'arrêté constitutif de la Djemâa de la tribu ;

Vu le procès-verbal dressé le 1^{er} septembre 1865 par le général de brigade, commandant la subdivision de Mascara, président de la commission administrative, constatant l'exécution des publications prescrites par l'article 1^{er} du règlement d'administration publique du 23 mai 1863 ;

Vu l'état statistique de la tribu ;

Vu l'avis du Conseil de Gouvernement ;

Sur le rapport de Notre Ministre secrétaire d'Etat au département de la Guerre et sur les propositions du Gouverneur Général de l'Algérie ;

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ART. 1^{er}. — Le territoire des BENI-MENIARIN-TAHTA, situé dans le cercle de Saïda, subdivision de Mascara, province d'Oran, est définitivement délimité pour une superficie de trente-et-un mille neuf cent quatre-vingt-seize hectares, soixante-quatre ares, cinquante centiares (31,996 h. 64 a. 50 c.), conformément aux divers documents ci-dessus visés.

ART. 2. — Notre Ministre secrétaire d'Etat au département de la Guerre et le Gouverneur Général de l'Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 16 juin 1866.

Signé : NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le Maréchal de France,

*Ministre secrétaire d'Etat au département
de la Guerre,*

Signé : RANDON.

N° 219. — DÉCRET DE RÉPARTITION.

DU 16 JUIN 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, Salut.

Vu le Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 et le règlement d'administration publique du 23 mai suivant, relatif à la constitution de la propriété en Algérie, dans les territoires occupés par les Arabes ;

Vu les instructions générales du 11 juin 1863 ;

Vu la loi du 16 juin 1851 sur la constitution de la propriété en Algérie ;

Vu le décret du 22 Mai 1865, portant qu'il sera procédé, dans le plus bref délai, dans le territoire des BENI-MENIARIN-TAHTA, cercle de Saïda, subdivision de Mascara province d'Oran, aux opérations prescrites par les paragraphes 1 et 2 de l'article 2 du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 ;

Vu les instructions du Gouverneur Général de l'Algérie, en date du 1^{er} mars 1865, qui ont fixé la composition des Commissions et Sous-Commissions chargées de l'exécution du dit Sénatus-Consulte ;

Vu notre décret en date de ce jour qui a fixé définitivement les limites du territoire de la tribu ;

Vu le mémoire descriptif des limites des douars de ce territoire.

Vu le plan d'ensemble à l'appui ;

Vu les procès-verbaux de bornage de chacun de ces douars en date du 5 février 1866 ;

Vu les bulletins portant détermination des différents groupes de terrains ;

Vu l'avis du Conseil de Gouvernement ;

Vu le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de la Guerre, et sur les propositions du Gouverneur Général en l'Algérie,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ART. 1^{er}. — Le territoire des BENI-MENIARIN-TAHTA, cercle de Saïda, subdivision de Mascara, province d'Oran, territoire délimité par notre décret de ce jour et définitivement réparti, conformément aux propositions contenues dans l'ensemble des documents ci-dessus visés, entre les deux douars dont les noms suivent :

NOMS DES DOUARS	FRACTIONS qui les composent	POPULATION	MELK		COMMUNAUX Cimetières	DOMAINE DE L'ÉTAT		TOTAL
			HAB	H. A. C		H.	H. A. C	
OUED-HOUNET	OULAD SAHARAOUL.	864	16.001 77 50	1 91 »	»	23 22 50	16.026 91 »	
	OULAD MELOUK ..	408						
OUIZERT	NOUACEUR	744	14.289 81 »	2 73 50	4.656	21 49 «	15.969 73 50	
	BENI-SNOUSS	610						
TOTAUX		2.596	30.291 58 50	4 64 50	4.656	41 41 50	31.996 64 50	

ART. 2. — Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de la Guerre et le Gouverneur Général de l'Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 16 juin 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Maréchal de France,

*Ministre secrétaire d'Etat au département
de la Guerre,*

Signé : RANDON.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE

REMERCIEMENTS

AVANT PROPOS

Sommaire

Introduction générale.....01

PREMIERE PARTIE : ETUDE ANTHROPONYMIQUE DE LA REGION DE SAIDA

CHAPITRE 1 : ANTHROPONYMIE TRADITIONNELLE DE LA REGION DE SAIDA

Introduction partielle.....10

1-Histoire et monographie de la région de Saida.....12

1-1- La préhistoire dans le haut pays Oranais.....15

1-2- Histoire culturelle de la ville de Saida.....17

2- Anthropologie et patronymie : conceptions théoriques.....32

2-1- Le Patronyme.....32

2-2- L'Anthroponymie.....41

3-Patronymie en tant que système.....46

3-1- Système patrilinéaire et matrilinéaire.....46

3-2- Les praxèmes en nomination individuelle " propres à la région de Saida "...50

4-Le sans nom patronymique –SNP- comme modèle

d'investigation « identitaire ».....56

4-1- Transcription ou translittération.....56

4-1-1- Etude systématique des usages relevés dans le corpus.....56

4-1-2- Noms liés au répertoire religieux.....67

4-1-3- Les noms attribués de Dieu.....67

4-1-4- Explication d'un ancien "SNP" Saidéen : témoignage et analyse.....71

4-1-5- Analyse procédurale vis-à-vis l'administration.....72

4-1-6-	Explications des autochtones de la région de Saida.....	76
5-	Enquête sur l'historique des états civils de la region de Saida.....	79
5-1	Enquête auprès des tribus de la région de Saida.....	94
5-2	Enquête auprès des fractions de la région de Saida.....	103
5-3-	Parcours d'investigation au niveau des Douars de la région de Saida..	106
6-	Les hypothèses de travail et étude quantitative du « SNP ».....	116
6-1	-Etude quantitative des S.N.P et explications vis-à-vis l'administration.....	117
6-1-1-	Analyse lexicale.....	118
6-1-2-	Inventaire des « SNP « non rectifiés lexicalement.....	118
7-	Analyse morphologique des particules filiationnelles du SNP.....	124
7-1-	Troncation du nom.....	133
7-2-	Noms toponymiques.....	134
7-3-	Noms obscènes et enjeux sémantiques.....	138
7-4-	Noms de fonctions de métier.....	140
7-5-	Noms Attributs de Dieu.....	142
	Synthèse et interprétation	
	Conclusion partielle.....	144
	Chapitre 2: signification du nom, ses modalités d'Anthroponymie qui ledésignent	
	Introduction partielle.....	145
1-	Connaissance et désignation de l'être.....	145
1-1-	L'identité arabe traditionnelle.....	145
1-2-	L'importance de la Kunya.....	146
1-3-	Influence du nom sur le nommé.....	148
1-4-	Un choix nominatif conscient.....	150
1-5-	Etat d'âme , état civil et composants.....	151
2-	L'Anthroponymie traditionnelle et ses procédés nominatifs.....	152

2-1- Le marquage religieux des anthroponymes entre reflex théologique et foi musulmane.....	152
2-2- Les anthroponymes caractérisés par une appellation théophorique sacrée.....	154
2-3- Les anthroponymes dérivés de Allah « Dieu » et Rabbi « mon Seigneur ».....	154
2-4- L'anthroponyme qui renvoie à la soumission au suprême « serviteur ».....	155
2-5- L'anthroponyme à base filiationnelle «Dine ».....	156
2-6- Appellation patronymique à base de lexique religieux.....	158
2-7- Appellations patronymiques qui se réfèrent aux noms du prophète..	158
2-8- appellationspatronymiques qui se réfèrent aux parents et aux compagnons du prophète.....	159
2-9- Noms des prophètes des différentes religions.....	160
2-10- Noms évoquant la religion, les mois du calendrier hégirien et les fêtes religieuses.....	160
2-11- Patronymie à base de vocabulaire « profane ».....	161
2-12- Les sobriquets hypocoristiques et diminutifs.....	162
2-13- Les surnoms descriptifs.....	162
2-13-1- Surnoms selon une valeur physique.....	163
2-13-2- Surnoms selon une valeur morale.....	170
3- Les Particularités du nom Maghrébin d'où la dénomination est inspirée du l'Ouest algérien " cas de Saida ".....	174
3-1- Lecture synthétique et traduction d'un Ouvrage d'expression arabe « MOHAMMED RAYHANI", « El ism Magharibi ,2004» :Analyse et Interview.....	176
3-2- la philosophie du nom.....	180
3-3- le nom maghrébin est multidimensionnel.....	182
3-3-1- La diminution des noms est un fait social.....	182
3-3-2- Le Spécimen français.....	183

3-3-3-Le Spécimen anglais.....	183
3-3-4-Le Spécimen Maghrébin.....	184
3-3-4-1- La diminution des noms complexes.....	184
3-3-5- La signification du nom : le nom et la personnalité.....	185
3-3-6- La signification du nom dans les dictionnaires humains.....	186
3-3-7- La signification à travers les noms divins.....	187
3-3-8- Le nom et l'ambiguïté sémantique.....	189
4-Le nom et ses mécanismes.....	189
4-1- La segmentation.....	189
4-2- L'amplification.....	189
4-3- La desamplification.....	190
4-4- Le néologisme.....	191
4-5- L'appartenance à la famille.....	191
4-5-1- L'appartenance à une culture spécifique.....	191
4-5-2- Le nom subjectif.....	192
4-5-3- Le modèle français.....	194
4-5-4- Le modèle Maghrébin.....	194
4-5-5- La nomination à base des qualités divines.....	195
5- La problématique lancinante des enjeux préonomiques « Enquête et témoignage à travers un discours et un débat journalistique »	
Conclusion partielle.....	196
Deuxième partie : étude toponymique de la région de Saida	
Chapitre 1 : toponymie comme composante de l'Onomastique	
Introduction partielle.....	198
1- L'onomastique : définition.....	200
1-1-Les catégories Toponymiques.....	200

1-2- Mode de désignation Toponymique.....	201
1-3-Nom propre et Toponymie.....	202
2. Démarche et investigation en Toponymie.....	204
2-1--Documents et présentation des matériaux.....	210
2-2-Spécificité de la microtoponymie.....	216
2-3-Transcriptions.....	218
2-4-Informateurs et Investigations.....	219
2-5 - les noms de cours d'eau.....	220
3- Les noms de montagnes.....	225
4- Les noms des animaux et végétaux dans la toponymie.....	231
5- Les ethnonymes et les anthroponymes.....	233
6- Les toponymes à connotation religieuse.....	238
7- Vocables empruntés à l'arabe.....	242
8- La formation phénicienne et latine.....	244
9- La formation arabe.....	248
9-1- La période médiévale	250
9-2- Les débuts de la toponymie musulmane.....	251
9-3- Toponyme et culte des saints.....	253
9-4- Les noms de personnes dans la toponymie.....	263
10-Le nom propre se compose de cinq éléments, à savoir.....	263
11- Les noms à valeur hydronymique.....	272
12- Les noms de montagne et de relief.....	275
13- Appellations Toponymiques d'animaux et de végétaux.....	280
14 - Colonisation et francisation linguistique.....	291
15-Colonisation et onomastique.....	291
Conclusion partielle.....	295
Chapitre 2 : Toponymie traditionnelle	
Introduction partielle.....	296
1- Démarche et directions de travail.....	297
2- Place de l'anthroponymie dans la toponymie locale.....	298

2-1- Les noms à base de sidi et lala.....	299
2-2- Cristallisation de rituels libyques en toponymie.....	300
3- Toponymie et la formation latine et chrétienne.....	301
4- Symbolique du nom propre et surdétermination du signifiant...302	
5- Climats, hydrographie et nomination.....	306
5-1- Définition des bases hydronymiques.....	308
5-2- Catégories sémantiques.....	311
6-Synthèse et Interprétation.....	315
7- introduction sur la philosophie du nom de lieux.....	316
7-1- Appellation Toponymique de villes : analyse et critique.....	318
7-2- Les Entraves de l'état civil: Entre le passé et le présent.....	322
7-3- Réflexions logiques sur les noms et les lieux selon la personnalité « d'Etienne Dinet » (lecture et synthèse).....	324
Conclusion partielle.....	326

Troisième partie : données Onomastiques et paramètres généalogiques de la région de Saida

Chapitre 1 : La nomination et le dispositif généalogique

Introduction Partielle.....	327
1- L'importance généalogique dans la nomination patronymique :	
Approche généalogique.....	327
1-1-Le Nom déprécie.....	328
1-2- Les changements des noms à sauve.....	330
1-3- Quelques particularités.....	331
2-Histoire du patronyme et du prénom.....	331
2-1- Anarchie à l'Etat-civil.....	332
2-2- Autres particularités des noms.....	332
2-3- Les problèmes liés au prénom.....	333
2-4-La façon de franciser un prénom Maghrébin : étude de cas comme témoignage.....	333
2-5-L'histoire des bêtises humaines en matière de transcription.....	334

3- Quelques règles simples à retenir pour établir un arbre généalogique.....	334
3-1- Conception administrative et généalogique.....	335
4- Anthroponymie et généalogie.....	337
4-1- Emergence de modèles ethnonymiques à travers l'histoire de l'Orient antique et de l'Egypte Pharaonique.....	338
4-2- Les prénoms composés avec « Abd »:.....	339
4-3- Les noms patronymiques composés avec « Ben ».....	339
4-4- Les noms patronymiques composés avec « bel ».....	339
4-5- Les noms patronymiques composés avec « Bou ».....	340
5- Système patronymique algérien.....	341
5-1- Etat civil en Algérie.....	341
6- Approche patronymique dans des études de la génétique.....	347
6-1- Consanguinité.....	348
6-2- Migration.....	349
6-3- Concepts techniques et généalogie.....	351
6-3-1- Découvrir les archives.....	351
6-3-2- Des sites multiples.....	351
6-3-3- À la rencontre du terroir « la Souche ».....	352
6-3-4- Les espoirs des archives municipales.....	352
6-3-5- La richesse des Archives départementales.....	353
Conclusion partielle.....	354
Chapitre 2 : L'impact de la généalogie d'aujourd'hui entre philologie et histoire	
Introduction partielle.....	355
1- Généalogie comme moyen d'enquête pour découvrir les archives.....	355
1-1- Recommandations en matière d'investigation.....	355
1-2- Des sites multiples.....	355
2- La richesse des Archives départementales.....	356
3- Les Archives nationales.....	356

4- Techniques d'investigation en matière de généalogie par le biais des tables (registres).....	357
4-1-Les tables annuelles.....	358
4-2- Les tables décennales.....	358
4-3- Leur contenu.....	358
4-4- De l'utilité des tables.....	358
4-5- La prudence s'impose.....	358
5- Patronyme, toponyme et généalogie.....	359
5-1- Les noms de famille.....	359
5-2- À l'origine était le surnom.....	359
5-3- Quand le prénom devient le nom.....	360
5-4- Le défaut comme signe distinctif.....	360
6- Les origines géographiques.....	360
7- La marque du métier.....	361
8- Caractéristiques diverses des documents généalogiques.....	362
8-1- Les écritures anciennes.....	362
8-2-De la qualité plume.....	362
8-3- De l'encre et du papier.....	362
8-4- Réapprendre à lire.....	363
8-5- Pour gagner de la place : les abréviations.....	363
8-6- Lire entre les lignes.....	364
9- Abréviations commentées	364
9-1- Les contractions.....	364
9-2- Les particularités.....	365
10- Un demi-siècle de travaux complémentaires.....	366
11- L'aventure d'une Quête continue.....	366
Conclusions chiffrées.....	367
12- Une analyse socioprofessionnelle.....	367
12-1- Archives et anecdotes.....	367
12-2-Le Quotidien des Campagnes.....	367

13- Généalogie et génétique.....	369
13-1-Le visible et l'invisible.....	369
13-2-couleur des yeux et des cheveux.....	369
13-3- Mettre en pratique les notions de base.....	370
13-4- Tests ADN et généalogie.....	370
13-5- La génétique pour prouver la filiation.....	370
13-6-La généalogie au secours de la médecine.....	371
13-7-Des dérives restent à craindre.....	371
13-8- Hémophilie à la cour.....	371
14- Les noms de famille.....	372
14-1-A L'origine était le Surnom.....	372
15- Généalogie nébuleuse et contrainte identitaire.....	372
15-1 -Dénomination latente et onomastique conjoncturelle	373
15-2- Nomination des lieux propres des espaces géographiques inné....	375
15-3- Racines d'un nom et généalogie d'un continent.....	376
15-4- Image de" laYaagoubia" (Saida Actuelle) ouverte d'esprit.....	377
15-5- Le fonds onomastique entre conservation du patrimoine nominatif synchronique	380
15-6- Exemple et modèle de la généalogie descendante : étude de cas pratique inspirée de la quête d'un officier d'état civil de la municipalité de « NAZEREREG » (ouest de SAIDA).....	382
15-7- méthode" Aboville" sollicitée pour le cernement généalogique.....	383
15-8- Fonds patronymiques locales qui témoignent des racines généalogiques lointaines.....	384
16-Critères et directives pour le cernement et le cadrage généalogique.....	387
16-1 Liaison et ligature généalogique.....	387
16-2 Vision historique, éponymique et généalogique	388
17-Liaison pratique	388

17-1-Mariage entre parents: illustration.....	388
17-2-Calculer le degré de liaison.....	388
17-3-Le facteur de consanguinité.....	389
18-Ressources pratiques pour le renforcement du cadrage généalogique :.....	389
18-1-Cas des cimetières.....	389
19-Rudiments administratifs pour une crédibilité généalogique..	389
19-1-Acte de mariage.....	390
19-2-Des informations variées.....	390
19-3-L'acte de naissance	390
19-4-L'acte de décès.....	391
19-5-Quelques barrières qui entravent la collecte des données généalogiques.....	392
19-5-1-Cas d'état civil disparu.....	392
20- Le Statut généalogique d'Algérie : entre archives et ancrage historique	392
20-1-Les cas catholiques en Algérie	392
20-2-Le reste de l'Afrique du Nord	393
Conclusion partielle	393
Conclusion générale.....	394
Quatrième partie ANNEXES et corpus d'analyse.....	404
1-Références bibliographiques	
2-Glossaire	
-3-Annexes et Corpus d'Analyse	
4-Table des Matières	

